



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



L. ROUSSELET

NOS

GRANDES ECOLES

MILITAIRES

ET CIVILES

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}
PARIS



2 +
wa

NOS GRANDES ÉCOLES

MILITAIRES ET CIVILES

8373. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

LOUIS ROUSSELET

NOS GRANDES ÉCOLES

MILITAIRES ET CIVILES

OUVRAGE

Illustré de 169 gravures sur bois, dessinées

PAR

A. FERDINANDUS, JEANNIOT, A. LEMAISTRE

FR. RÉGAMEY ET P. RENOARD



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

Droits de traduction et de reproduction réservés.

2 +
wo

NOS GRANDES ÉCOLES

MILITAIRES ET CIVILES

8573. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

LOUIS ROUSSELET

NOS GRANDES ÉCOLES

MILITAIRES ET CIVILES

OUVRAGE

Illustré de 169 gravures sur bois, dessinées

PAR

A. FERDINANDUS, JEANNIOT, A. LEMAISTRE

FR. RÉGAMEY ET P. RENOARD



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

Droits de traduction et de reproduction réservés.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2.

3. The second part of the document outlines the specific procedures and protocols that must be followed to ensure compliance with all relevant laws and regulations.

4.

5.

6.

7.

8. The final part of the document provides a summary of the key points and reiterates the organization's commitment to maintaining the highest standards of integrity and ethical conduct.

Il n'est pas, dans la vie d'un jeune homme, un moment plus grave et plus important que celui où, parvenu au milieu de ses études, il est appelé à se prononcer sur la carrière qu'il aspire à embrasser au sortir du collège. C'est alors que, s'aidant des sages conseils de ses parents et de ses professeurs, il doit sonder le fond intime de sa conscience, et, après mûre réflexion, se dire : « Voilà ce que je veux faire, voilà ce que je serai, grâce à mon travail. »

En écrivant le livre que nous présentons aujourd'hui aux jeunes lecteurs, nous n'avons pas eu la prétention de donner un avis à ceux qui sont arrivés à ce moment décisif, mais nous avons voulu leur être néanmoins de quelque utilité dans ce choix, en leur faisant connaître la première étape de la carrière, objet de leur ambition.

N'est-il pas d'un intérêt puissant pour celui qui aspire à entrer à l'École Navale, à Saint-Cyr, Polytechnique, Normale ou Centrale, de savoir exactement ce que sont ces grandes Écoles, quelle est leur organisation et quelles sont enfin les voies qu'ouvrent ces grandes portes de la vie ?

Nous n'avons pas voulu, pour atteindre ce but, refaire ce qu'ont tenté les monographies publiées à diverses reprises sur l'une ou l'autre de ces Écoles. Il nous a semblé qu'il y avait mieux à faire que de relever simplement le passé historique de chacun de ces établissements et de donner le programme détaillé des examens qui en ouvrent l'accès ou des cours qui y sont professés ; en un mot, il nous a paru que, sans sacrifier ces renseignements très intéressants, il serait précieux pour nos lecteurs de voir soulever le voile même de la vie intime de chacune de ces Écoles, de savoir comment on y vit, quelle langue on y parle, de connaître les traditions, les relations des élèves entre eux et avec leurs

maîtres; en un mot, tout ce que savent seuls ceux qui ont vécu de cette belle et active existence.

Pour cela, nous avons imaginé un groupe de camarades de collègue qui, se destinant à des carrières différentes, sont entrés chacun dans l'une des grandes Écoles nationales. Ces jeunes gens se sont promis de se tenir au courant de leurs impressions et ils adressent dans ce but à l'un d'eux des lettres écrites sur le ton de la plus cordiale camaraderie. La réalisation de ce plan offrait de nombreuses difficultés : la principale était qu'il nous eût fallu, pour être exact, avoir vécu de la vie de chacune de ces Écoles, condition matériellement impossible à remplir. Mais nous avons pu surmonter aisément ces obstacles, grâce à la faveur avec laquelle les chefs, aussi bien que les professeurs et les élèves de ces grands établissements, ont accueilli notre projet. Tandis que les premiers, avec l'autorisation des Ministres compétents, nous donnaient l'accès de leur École et nous mettaient à même de tout voir, les seconds nous dévoilaient les secrets jusqu'ici cachés au profane. Dans bien des cas, élèves, anciens élèves et professeurs nous fournissaient des renseignements si complets, qu'ils constituaient une collaboration où il ne nous restait plus grand'chose à ajouter.

Aussi est-ce avec un vif sentiment de reconnaissance que nous adressons ici nos remerciements à tous ceux qui nous ont peu ou beaucoup aidé dans notre œuvre et principalement à M. le commandant (aujourd'hui contre-amiral) Caubet et à M. le commandant Bayle, qui dirigeaient l'École Navale pendant la période de nos travaux; à MM. Froger et Payen, professeurs, et à MM. de Saussure et Blanc, élèves de l'École Navale; aux aimables officiers et élèves qui nous ont renseignés sur l'École Spéciale Militaire; à mon excellent ami et collaborateur Albert Lévy, ancien élève de l'École Polytechnique; à MM. Cauvet, directeur, Fernique, professeur, Maurice Demoulin et Pierre Masson, élèves de l'École Centrale des Arts et Manufactures; à M. Alexis Lemaistre, auteur lui-même d'une excellente *Histoire de l'École des Beaux-Arts*; à M. Albert Moreau, étudiant en médecine; au savant doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, M. G. Colmet-Daage; à MM. Goumy, maître de conférences, et André Joubin, élève de l'École Normale supérieure; à M. Roulleau, inspecteur adjoint des forêts, à MM. Puton, directeur, et A. Arnould, élève de l'École Forestière.

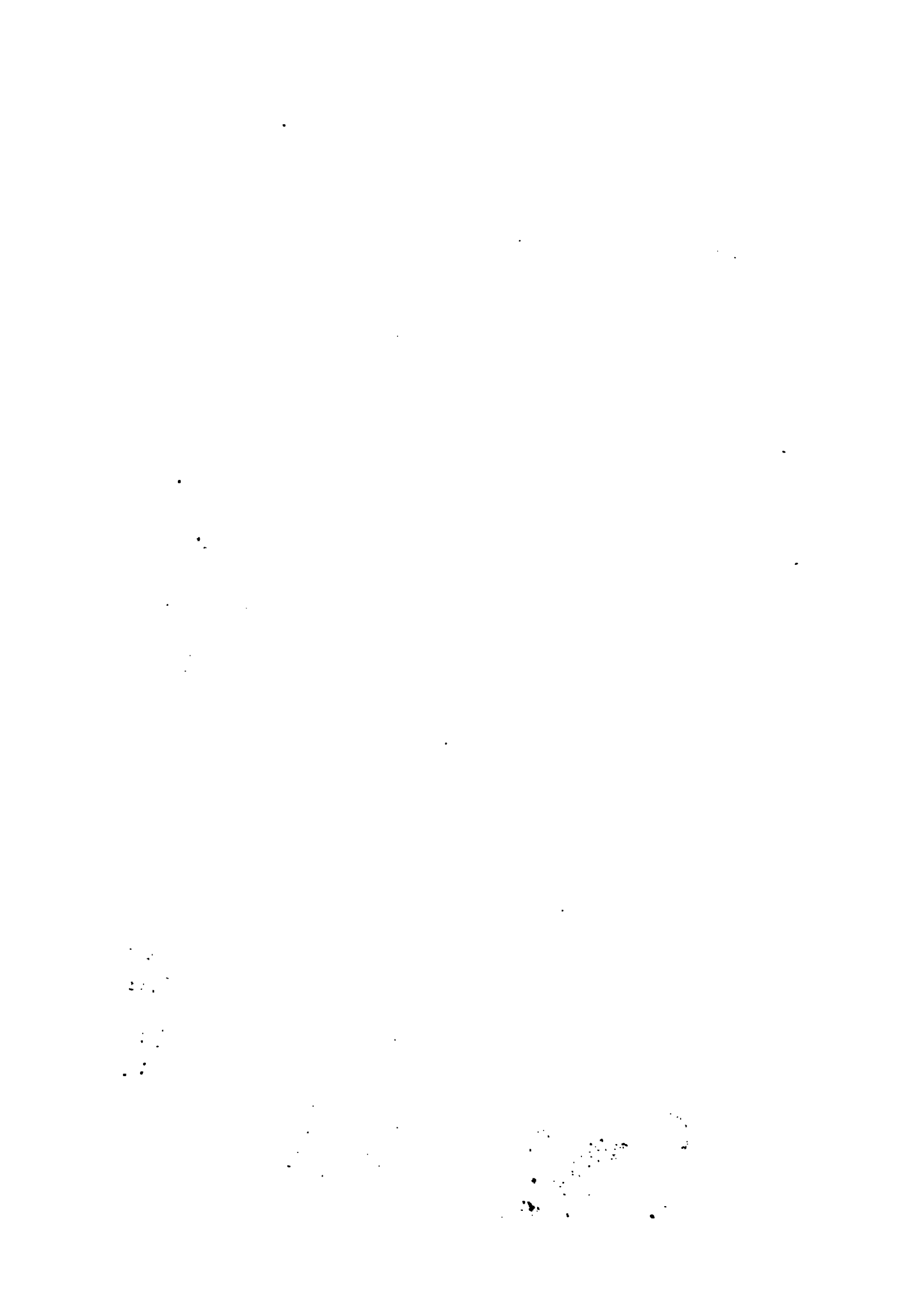
Cette liste ne serait pas complète si nous n'y ajoutions pas les noms de MM. Frédéric Régamey, Renouard, Ferdinandus et Jeannot, qui,

avec M. Lemaistre déjà nommé, ont accompagné nos lettres de croquis pris sur place avec une telle exactitude, qu'ils font vivre les scènes que nous avons essayé de décrire.

Peut-être trouvera-t-on trop exclusif notre choix parmi les Écoles de France, et nous reprochera-t-on d'avoir omis des institutions du plus haut intérêt. Ce n'est point là une omission de notre part; mais ce volume avait des limites, que nous avons déjà dépassées, et il dépendra de la faveur de nos jeunes lecteurs que nous lui donnions une suite.

LOUIS ROUSSELET.

Vineuil, 30 octobre 1887.



NOS GRANDES ÉCOLES

MILITAIRES ET CIVILES

L'ÉCOLE NAVALE

I

A bord du *Borda*, rade de Brest,
10 octobre 1884.

Mon cher Gaston,

Quand tu es venu, au moment « déchirant » des adieux, m'accompagner jusqu'à la gare Montparnasse où je partais avec mon père pour me rendre à Brest, je t'ai promis, aussitôt arrivé au *Borda*, de t'envoyer mes impressions. Il a été convenu que j'essayerais de te donner, selon la mesure de mes faibles moyens, un tableau de notre vie maritime embryonnaire. « Montre-nous, m'as-tu dit, comment on peut transformer un abominable potache comme toi en un vrai marin. »

Je ne sais pas encore si et comment ladite transformation s'opérera; elle n'est jusqu'ici que sommairement ébauchée. Aussi, en attendant et pour gagner du temps, je commence par le commencement.

La nature, mon cher ami, ne s'était pas mise en frais pour nous faire un accueil aimable. A mesure que nous courions vers la pointe extrême de la Bretagne, le ciel se chargeait de nuages, les horizons se voilaient de brume et nous arrivâmes à Brest par un bon *suroît brumeux*: ce qui, paraît-il, est ici le temps ordinaire depuis octobre jusqu'à juin. Des hauteurs où la gare est perchée nous apercevions la rade, semblable à un vaste lac, et la silhouette indécise de trois gros vaisseaux. Un de nos compagnons

de voyage me les désigna par leur nom. Ce sont les trois écoles, des mousses, des apprentis marins et des aspirants officiers. Le *Borda* est mouillé entre les deux autres.

Le voilà donc ce *Borda* tant désiré ! Je ressentais une grande joie, mêlée pourtant d'une certaine appréhension de l'inconnu. Il est bien difficile de se défendre de cette impression au moment de s'engager dans la carrière, et de laisser se relâcher le lien si étroit et si cher qui nous rattachait à nos parents. Et puis, faut-il l'avouer ? le temps gris, la brume pénétrante qui nous enveloppait me disposait mal à l'enthousiasme.

Brest ne se présente pas en cette saison sous un aspect attrayant. La gare est entourée d'un assez vaste jardin, d'où rayonnent de larges avenues dont l'humidité perpétuelle entretient la verdure ; mais, dès qu'on s'est engagé dans les sinuosités des chaussées par lesquelles on arrive en ville à travers les vieux remparts de Vauban, on se sent envahi par cette tristesse sévère des places de guerre, que double ici la tristesse naturelle du climat. Les rues sont étroites et désertes, les maisons bâties d'un granit qui noircit sous la pluie. La seule rue vivante, la rue de Siam, où se trouve la Préfecture maritime, est plutôt animée qu'égayée par la foule des marins et des soldats qui y coudoient les passants. De monuments, il n'y en a point. Une église d'assez vilain style à demi enterrée au pied de la halle aux poissons, deux beaux groupes de marbre de Coysevox, un Neptune et une Amphitrite noircis et rongés par la mousse, voilà tout. Un pont tournant gigantesque, hardiment jeté sur la Penfeld et sous lequel les trois-mâts passent à marée basse sans amener leurs perroquets, est, à vrai dire, le seul monument remarquable de Brest. Mais c'est œuvre d'ingénieur plutôt que d'architecte. A voir cette masse énorme tourner sur les galets de ses deux tours de granit et s'ouvrir sous la main de quatre hommes pour laisser passer les grands vaisseaux, on ressent une impression d'admiration où l'esthétique n'a point de part.

Voilà la ville, mon cher Gaston. Elle ne m'a guère séduit ; mais l'arsenal, quelle merveille ! C'est encore un tableau sévère, mais cela convient aux armes. Je t'assure qu'on y prend une grande idée de la marine et de ses traditions. Depuis Richelieu vingt générations ont travaillé à accumuler sur les bords de la Penfeld les chantiers, les ateliers, les magasins. Pendant plusieurs kilomètres on peut suivre cette rivière sinueuse et profonde sans cesser d'avoir sur chaque rive une triple ligne d'édifices de granit, où s'agite une fourmilière de travailleurs. Il a fallu, pour les construire et les suspendre au flanc des rochers, entailler profondément les collines, établir des terrasses gigantesques... et l'on travaille toujours ; on fait sauter les falaises pour bâtir de nouveaux ateliers. Figure-toi cet amphithéâtre dominé par les grues colossales qui manœuvrent les canons de 100 tonnes, par la machine à mâter qui suspend au-dessus de la rivière sa silhouette étrange. Jette en travers de la

Penfeld le pont tournant dont j'ai parlé, et représente-toi dans ce cadre merveilleux des bâtiments de tous les types amarrés au quai, à perte de vue, depuis le vieux trois-ponts qui sert encore à porter les forçats en Calédonie, jusqu'au croiseur élané à la mâture inclinée et au lourd cuirassé semblable à une forteresse flottante. Du haut des plateaux où sont les fonderies et les forges, on aperçoit, au delà des murailles qui ferment le port, les magasins de bois et les immenses réserves des constructions navales à demi cachées dans les grands arbres qui bordent la rivière. Je songe que cette force accumulée durant trois siècles pour la défense du pays sera un jour peut-être dans ma main, si je sais m'en rendre digne. Simple-élève que je suis encore, je ne puis me défendre d'un mouvement de fierté.

Mon père avait connu à Tours le commandant Robert, un capitaine de frégate qui avait rêvé de jouir de sa retraite dans « le jardin de la France » ; mais, comme la plupart des officiers de marine, il a été pris de la nostalgie de la mer et est revenu s'établir à Brest. Il a bien voulu accepter d'être mon correspondant : c'est lui qui nous a pilotés dans l'arsenal ; le soir il nous a retenus à diner. Nous causâmes du *Borda*, comme tu penses, et mon père demanda :

« A-t-on publié quelque chose, commandant, sur les origines et l'histoire de l'École navale ? »

— Non, et c'est dommage, car ce serait une histoire intéressante ; mais je puis vous dire ce que j'en sais. Il n'est pas mauvais que votre jeune homme connaisse les traditions de la grande famille dans laquelle il va entrer.

« Le besoin d'une École navale se fit sentir du jour où l'on comprit qu'il fallait donner à la France une force maritime. Quand le cardinal de Richelieu, pour réduire les protestants de la Rochelle et tenir tête aux Anglais et aux Espagnols, voulut improviser une escadre, il lui fallut emprunter des capitaines à l'ordre de Malte, qui formait de hardis officiers en combattant les corsaires barbaresques. Il trouva encore un utile concours dans les capitaines du commerce, dont les vaisseaux ne différaient guère des vaisseaux du roi ni par le tonnage ni par l'armement. C'est là que le grand Duquesne fit son apprentissage ; mais, pour quelques bons officiers, un pareil mode de recrutement en donnait bien des mauvais. Tantôt le cardinal devait envoyer un chef d'escadre à la poursuite de ses capitaines qui écumaient la mer pour leur compte, tantôt il lui fallait rappeler, sous la menace des peines les plus sévères, ceux qui s'étaient enrôlés au service de l'étranger.

« En 1629, Richelieu fonda les premières Écoles d'hydrographie, pour former des pilotes et des capitaines de navire. Les jeunes gentilshommes instruits à l'Académie royale de la rue du Temple et au collège de Richelieu venaient, s'ils voulaient commander sur mer, parfaire leurs études dans ces Écoles et se mettre en état de surveiller leurs pilotes ; car à cette époque il n'y avait pas encore d'officiers de marine, au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

Le pilote et le maître d'équipage conduisaient le navire sous les ordres d'un commandant, qui était souvent un officier de gendarmerie ou de mousquetaires. Toutefois un certain nombre d'officiers, après avoir passé par les Écoles d'hydrographie de Toulon, de Dieppe, du Havre, de Brest, de Brouage et de Nantes, après avoir navigué sur les vaisseaux d'instruction et servi sous les ordres des Launay-Rasily, des Mantis, des Duquesne, se trouvèrent en état non seulement de surveiller la manœuvre, mais même de conduire eux-mêmes leurs bâtiments. Richelieu mourut avant d'avoir pu mettre la dernière main à cette organisation.

« Mazarin laissa tomber la marine. Colbert reprit les plans du grand cardinal. Il essaya d'abord de recruter les officiers de vaisseau dans les régiments de Royal-Marine et de Vermandois; mais il reconnut bientôt que leur ignorance du métier de la nier les mettait à la merci de leurs pilotes. Il organisa les Écoles d'hydrographie et, de 1668 à 1670, créa une compagnie de deux cents *gardes de marine*, dont cent cinquante jeunes gentilshommes et cinquante soldats de fortune. En 1683, les gardes de marine furent portés au nombre de huit cents. Leurs compagnies tenaient garnison dans différents ports militaires et y étaient commandées par le major de la marine. Les gardes étaient assujettis au port de l'uniforme rouge à galons d'argent. Leurs études duraient trois ans; après quoi, s'ils étaient bien notés à l'Académie et à l'École d'hydrographie, on les embarquait sur les vaisseaux du roi. Du reste, ils logeaient en ville et jouissaient d'une grande liberté.

— C'était le bon temps, dis-je en souriant.

— C'est selon, car il s'ensuivait force aventures scandaleuses et force duels, auquel cas le vainqueur était condamné aux peines les plus sévères, et le mort renvoyé à sa famille dans un baril de sel. Mais la faute pour laquelle on était sans pitié, c'était la mésalliance, car les successeurs de Colbert n'eurent point son esprit large et libéral. La morgue des gardes de marine était insupportable et tenait les roturiers sévèrement exclus des compagnies. Les officiers de fortune sortis de la marine marchande et illustrés par la guerre de course ne pouvaient obtenir obéissance des officiers nobles qu'on leur subordonnait. Les duels entre officiers rouges et officiers bleus se multipliaient. M. de Boines crut remédier à ce désordre en créant une école où l'on ferait entrer indistinctement les élèves pour l'épée, l'administration et les constructions : *ce qui supprimerait les conditions du certificat de noblesse et obligerait les nobles et les roturiers à vivre en commun*. Ce projet fut fort mal accueilli et ne put être complètement exécuté.

« Enfin, en 1773, une ordonnance royale organisa au Havre la première École navale régulière. C'était le beau temps de la marine royale. Sous l'impulsion de l'Académie de marine de Brest, nos officiers travaillaient et renouvelaient l'art naval. Nos constructeurs étaient devenus les premiers du monde.

L'illustre chevalier Borda, dont on a donné à juste titre le nom au vaisseau-école, assurait aux observations nautiques une précision qu'elles n'avaient jamais connue. On ne fut point en peine de trouver des professeurs.

« L'École du Havre comptait *quatre-vingts* élèves; tous devaient être gentilshommes, âgés de quatorze ans au moins et de seize au plus, et avoir six cents livres de rente assurées par leur famille pour leur entretien. L'examen d'entrée était plus simple qu'aujourd'hui : on n'exigeait qu'*une écriture lisible et la connaissance des quatre règles*. L'uniforme fut l'habit bleu de roi à boutons d'or, avec la veste et la culotte écarlates. Les études duraient trois ans, et chaque année les élèves faisaient une campagne de trois ou quatre mois sur les côtes de France. Après avoir subi un examen public, les plus capables étaient nommés aspirants gardes de la marine et répartis entre les divers ports. Les meilleurs après eux étaient versés comme officiers dans les régiments d'infanterie qui servaient aux colonies. Vous voyez que la supériorité revendiquée par les officiers du grand corps sur les autres corps de la marine date de loin.

« En 1784, M. de Castries réorganisa cette École sur des bases nouvelles. Deux écoles flottantes furent établies, l'une à Brest, l'autre à Toulon. Deux collèges préparatoires furent ouverts à Vannes et à Alais. Tous les grades furent réservés à la noblesse. Ces dispositions malheureuses irritèrent les officiers roturiers qui avaient conquis leurs grades dans la guerre d'Amérique, et accentuèrent les divisions entre la marine du Ponant ou de l'Océan et celle du Levant ou de la Méditerranée.

« Mais l'École de 1784 ne devait pas fonctionner longtemps. La Révolution la désorganisa. L'émigration enleva en masse nos officiers de marine. Ceux qui restèrent, faisant passer l'intérêt de leur patrie avant celui de leur parti, suspects, découragés, durent céder le pas à d'anciens capitaines au long cours, à des pilotins, à des mousses, qui s'élevèrent de grade en grade jusqu'au rang d'amiral. On eut des officiers très braves, très marins, mais pour la plupart fort ignorants et tout à fait incapables de manœuvrer une escadre. Les amiraux formés sous l'ancien régime et à qui l'Empereur confia ses flottes ne cessaient de se plaindre de l'insuffisance de leurs officiers subalternes. Aussi en 1810, dans un moment d'accalmie, Napoléon résolut-il de rendre à la marine sa pépinière d'officiers, et réorganisa-t-il les écoles navales sur un plan analogue à celui de 1784, mais en supprimant, bien entendu, le certificat de noblesse.

« Les vaisseaux-écoles furent établis à Brest et à Toulon. Les programmes et les examens se ressentirent de la hâte qu'on avait de trouver des états-majors pour les navires que l'on construisait de Trieste à Anvers. Les élèves, qui subissaient avec succès un examen à peu près équivalent à notre certificat d'études primaires, étaient admis à l'École, et, dès qu'ils savaient commander l'exercice du canon et la manœuvre des voiles, on les embarquait sur les frê-

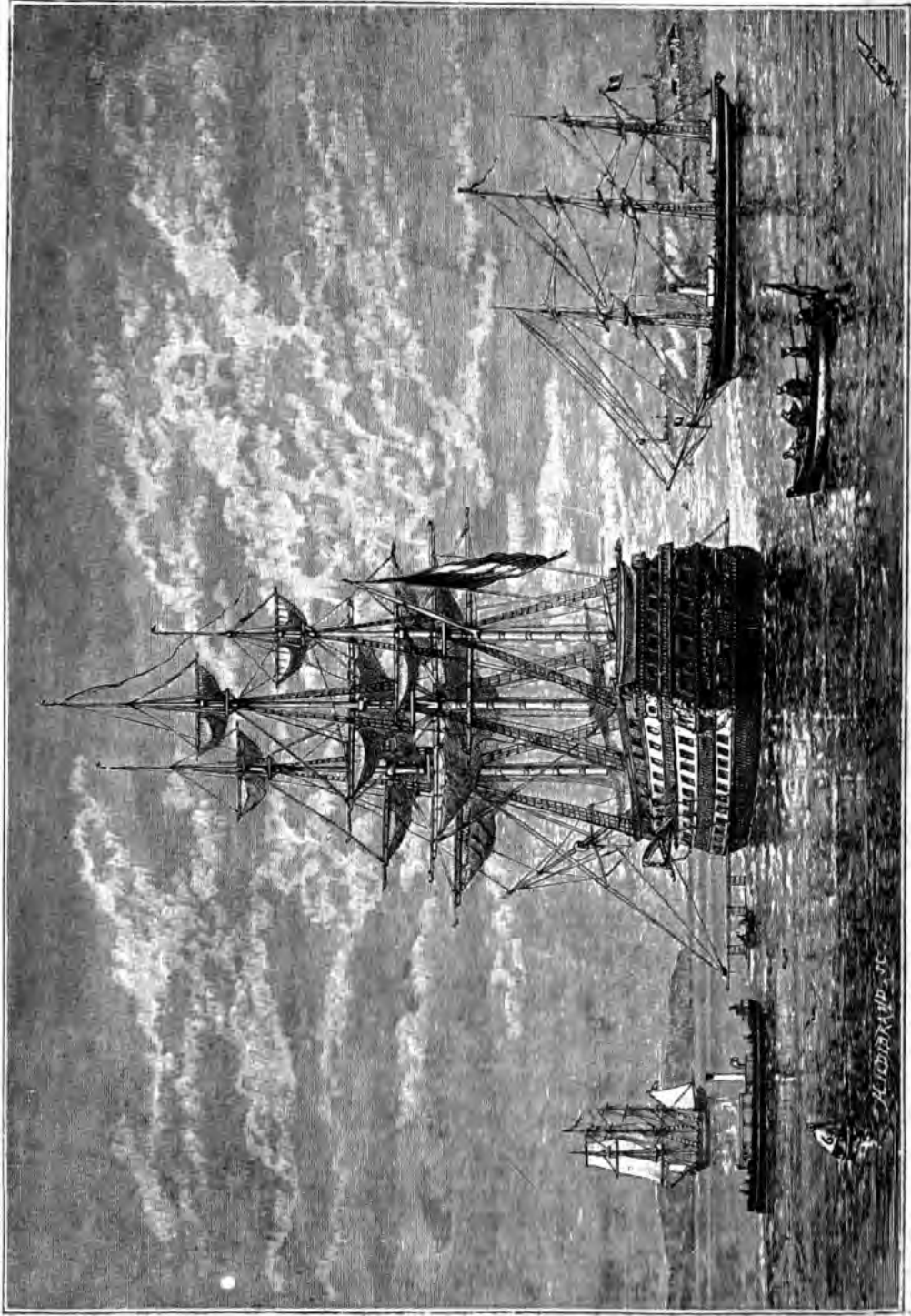
gates et les vaisseaux qui tenaient la mer au milieu des croisières ennemies. Généralement, au bout de quelques mois, leur stage se terminait sur les pontons anglais. Ce fut le temps des mangeurs d'écoutes. La génération d'officiers savants du dix-huitième siècle ne pouvait renaitre.

« La Restauration ferma les deux écoles flottantes, et, en 1816, imagina d'établir une école unique à Angoulême. Cela parut tout naturel, le duc d'Angoulême étant grand amiral. L'instruction théorique fut ainsi absolument séparée de l'instruction pratique, que les élèves reçurent sur des corvettes, après deux ans d'études à terre. Ce singulier système dura dix ans, en dépit des réclamations incessantes de tous les amiraux.

« Enfin, en 1827, le baron de Mackau organisa l'École navale, à peu près sur le même plan qu'elle est aujourd'hui. Une école unique fut installée sur l'*Orion*, en rade de Brest. Les programmes étaient encore bien élémentaires; on admettait les élèves dès l'âge de treize ans. Mais les rapides progrès de toutes les sciences physiques; la transformation de la marine à voiles en marine à vapeur, obligèrent bientôt de reculer la limite d'âge, qui fut fixée à seize, puis à dix-sept, enfin à dix-huit ans.

« Le *Borda* remplaça l'*Orion*; le *Valmy* remplaça le *Borda*, mais prit son nom, et l'amiral de Gueydon, en y rétablissant l'École, en refondit les programmes et en réorganisa l'administration. J'ai connu ce temps-là, mon jeune ami. J'ai été de la promotion qui la première eut le droit de porter le sabre. Nous dûmes cette faveur au prince impérial, qui vint visiter l'École. Nous avions, au lieu du dolman que vous prendrez demain, une courte veste étriquée. On nous traitait encore un peu comme des enfants. Il est vrai que nous entrions à l'École à l'âge où vous commencez à préparer les examens. Nous avions pour professeurs de vieux officiers qui s'insurgeaient encore contre les nouveautés du canon et de la machine. Ce temps-là est loin. Vous devez vous estimer heureux que l'on vous apprenne ce que nous avons dû étudier nous-mêmes, sans aides et au prix de bien du travail et de bien des erreurs. N'importe, souvenez-vous que vous entrez dans une grande famille dont les traditions de patriotisme et d'honneur remontent aux origines de notre marine et que vous profiterez du travail de tous ceux qui vous ont précédé. Je suis sûr que vous piocherez de bon cœur pour apporter à votre tour votre pierre à l'édifice... Mais voici le temps qui s'éclaircit; assez de morale et d'histoire! Si vous voulez, nous ferons un tour sur le *Cours* et je vous montrerai votre bateau. »

En effet, le ciel s'était un peu dégagé, et le soleil, qui se couchait derrière la pointe Espagnole, empourprait les contours des lourdes nuées qui fuyaient lentement vers l'orient. Du haut du Cours d'Ajot, nous vîmes le *Borda* majestueusement assis sur la mer embrasée. Son arrière à double galerie, décorée de trophées et de cariatides de bronze et d'or, donne une idée de la splendeur



Le vaisseau-école le *Borda* et ses annexes le *Janus* et le *Bougainville*.

des vaisseaux de l'ancienne marine; ses longues batteries blanches coupées de l'échanerure noire des sabords sont aujourd'hui vides de canons et à demi masquées par les canots d'exercice suspendus aux portemanteaux. Sa mâture de frégate, un peu grêle, chargée de filets tendus sous les vergues en guise de parachutes, déplaît à l'œil des marins. Tel qu'il est, je t'avoue que j'ai trouvé mon *Borda* très beau, et sentant moins le collège que Saint-Cyr ou Polytechnique. Mon père était tout heureux de me voir prendre de si bon cœur mon métier de marin.

A quelques encablures du vaisseau, le commandant nous fit remarquer une légère corvette à vapeur et un brick à voiles. Ce sont les annexes de l'École, le *Bougainville* et le *Janus*, dont j'aurai l'occasion de te reparler. Mon cher Gaston, mes tristes impressions de l'arrivée étaient dissipées, et, malgré le regret de quitter mon père, j'aurais déjà voulu me trouver à bord, j'aspirais au lendemain. Le lendemain devait être pour moi fécond en surprises... Mais le tambour bat. On rappelle pour l'exercice, il faut remettre la suite au prochain numéro.

Je te serre cordialement la main.

LOUIS MAUSSON.

II

A bord du *Borda*, rade de Brest,
15 octobre 1884.

Mon cher Gaston,

Je continue sans préambule la suite de mes impressions. De bonne heure, le lendemain, le commandant Robert nous vint prendre pour nous mener aux Pupilles. C'est l'ancien séminaire des jésuites, qui fournissait autrefois les aumôniers de la flotte. Depuis, on y a établi l'École des pupilles de la marine, et l'établissement en a conservé le nom, bien qu'il soit aujourd'hui affecté à l'École des mécaniciens. C'est là que je devais passer mon dernier examen.

Oui, mon cher, il m'en restait encore un à subir : la visite médicale. Elle se fait sérieusement, et il paraît que plus d'une fois des malheureux, après avoir fêté leur admission et fait le voyage de Brest, se sont vu refuser l'entrée de la terre promise qu'ils avaient entrevue. Passe-moi cette comparaison, qui ne convient qu'à moitié à notre bateau.

Toute la cour des Pupilles était pleine d'élèves, accompagnés de leurs familles. En entrant, il fallut présenter ma lettre d'admission à un lieutenant de vaisseau, qui nous indiqua la salle où siégeait le *conseil de revision*. Je fus

toisé, palpé, ausculté, et le docteur déclara ma constitution excellente ! Cela fait toujours plaisir de s'entendre décerner un brevet de longue vie ; mais, dans l'espèce, ce brevet me fut particulièrement agréable. Je m'empressais de reprendre mes habits...

« Un instant, monsieur, me dit le major : il vous reste encore un examen à passer. Avez-vous bonne vue ? »

— Excellente, docteur.

— Vous n'êtes pas daltonien ? C'est un cas rédhibitoire.

— Docteur, dis-je, j'espère que non. »

Je pensais : pourvu que je ne sois pas daltonien ! Qu'est-ce que cela peut bien être ? Mon appréhension ne fut pas longue : on me fit lire une douzaine de lettres de différentes grosseurs placées à quelques mètres ; on me mena devant une table où se trouvaient étalés des écheveaux de laine de différentes couleurs.

« Monsieur, voulez-vous choisir un écheveau vert ? »

J'en pris un.

« Bien ; donnez-m'en un rouge, maintenant. »

Je mis la main sur le rouge.

« Vous êtes bien sûr que c'est là du rouge ? »

— Mais... sans doute, monsieur, fis-je tout interloqué.

— C'est bien, vous êtes admis. »

Je retrouvai mon père et le commandant Robert dans la cour et je leur racontai cette étrange cérémonie. A te dire vrai, je n'étais pas bien sûr que ce ne fût pas là une plaisanterie, une brimade anodine comme on en fait aux nouveaux.

« Mon cher ami, me dit le commandant, vous passiez là une des parties les plus importantes de l'examen. Il y a une maladie de l'œil qu'on a appelée le daltonisme, du nom du médecin Dalton qui le premier l'a observée et étudiée. Le malade confond le rouge avec le vert. Or vous saurez que, pour éviter les abordages qui causent en mer de si épouvantables désastres, toutes les nations sont convenues de faire porter aux bâtiments, la nuit, des feux rouges à bâbord (gauche) et des feux verts à tribord (droite). A l'inspection de ces feux, un capitaine sait s'il doit arriver ou laisser porter pour éviter de couper en deux un bâtiment qui croise sa route. Un officier de quart atteint de daltonisme pourrait être cause de grands malheurs. Vous voyez que ce choix de laines qui vous faisait sourire n'est point un jeu. Que ceci soit pour vous une première leçon. Vous trouverez dans la marine bien des usages, bien des règlements qui vous sembleront, au premier coup d'œil, surannés, bizarres, puérils... Ne vous hâtez pas de les condamner. Vous reconnaîtrez presque toujours qu'ils ont été imposés par l'expérience et qu'on aurait tout à perdre à les supprimer. »

Mon examen était terminé. Enfin ! Le reste regardait mon père. Il fallut se présenter devant l'économe et verser la première année de pension et le prix du trousseau. Pendant ce temps je tirai au sort le numéro sous lequel je devais être immatriculé : le n° 18. Cela fait, un timonier me conduisit dans une grande salle où je devais revêtir le costume de l'École. Les parents n'entrent pas. Les mères surtout sont sévèrement exclues. Je sus bientôt pourquoi. Comme j'ouvrais la porte, je tombe dans les bras d'un matelot vêtu de toile à voile qui s'écrie : « Tiens, voilà Louis ! » Je lève les yeux : c'était Jacques de Cintré, que tu connais. Mais dans quelle tenue, *Dii immortales!* Les cheveux ras, une vareuse de toile raide comme du fer-blanc lui remontait jusqu'aux oreilles, une grosse cravate de laine noire sur une chemise de toile bise, un pantalon trop large, trop long, trop épais, le tout couvrant un costume de même coupe en grosse laine bleue ! Voilà ce que la marine avait fait du plus pimpant de mes amis !

« Tu seras comme moi tout à l'heure, me dit-il ; je cours retrouver maman, qui ne me reconnaîtra pas. »

En effet, quand je redescendis à mon tour vêtu d'un pareil costume, je trouvai M^{me} de Cintré, qui considérait d'un air navré le galant uniforme sous lequel on lui rendait son fils. Les Brestoises sont faites à cette tenue, mais je t'assure que c'est un amusant spectacle que de voir les mamans et les sœurs en toilettes élégantes donner le bras aux Bordachiens en vareuse, dont plusieurs croyaient porter en arrivant à l'École le coquet uniforme d'aspirant.

Dans un mois, pour notre première sortie, nous endosserons le dolman de drap fin et nous aurons le sabre au côté. Mais il faut être chrysalide avant de devenir papillon. Le dolman, le sabre et la pèlerine à capuchon seraient fort embarrassants pour grimper dans la mâture, et notre grosse toile, sans cesse tachée de goudron, s'assouplit vite à la lessive. Enfin et surtout, mon cher Gaston, c'est l'uniforme de l'École ; il a beau être laid, on est trop heureux de le porter.

Un adjudant nous attendait à la sortie pour nous recommander d'être exacts à l'heure du départ pour le *Borda*. La canonnière qui nous y mène devait pousser à cinq heures du pont Gueydon à l'Arsenal.

La journée se passa à retrouver à tous les coins de rue les camarades de collège qui attendaient, comme moi, le moment tant désiré de mettre le pied sur le vaisseau. Le commandant Robert me fit faire connaissance avec deux ou trois élèves de seconde année, qui promirent de me piloter à bord et me donnèrent rendez-vous pour le soir. Je laissai chez mon correspondant ma montre et mon argent, car les bijoux sont absolument interdits sur le *Borda*, et l'on ne doit pas avoir en poche plus de deux francs à la fois pour son tabac.

Enfin, à cinq heures, nous descendions sur le quai du port militaire, où la canonnière nous attendait. Tu lis bien : *la canonnière*. Le service de la rade

accueillis par les cris : « *Quelle! quelle!* » vingt fois répétés. Cela veut dire tout simplement : « Casquette! » C'est une invitation à se découvrir devant les anciens. Dernier vestige des absurdes brimades d'autrefois, réduites aujourd'hui à une leçon de savoir-vivre.

Jadis chaque ancien était apparié à son fistot par le hasard des numéros matricules. Aujourd'hui, l'*ancien réglementaire* n'a plus qu'un rôle insignifiant; l'*ancien de cœur*, qui choisit lui-même son pupille, se charge de l'amariner, de le piloter à bord, de guider ses premiers pas dans la maturité. N'ayant pas d'ami parmi les élèves de deuxième année, je demeurais isolé sur le pont. Un des jeunes gens à qui le commandant Robert m'avait présenté vint à moi :

« Veux-tu être mon fistot? »

— Avec grand plaisir; je vous... je te remercie. »

La cérémonie était faite. C'est ainsi que je prêtai hommage de vassalité. Le *fistot* doit à son ancien respect, obéissance en tout ce qui concerne le bien du service et l'observation des traditions du *Borda* : il est même tenu à certaines redevances féodales! L'ancien doit, en retour, aide, conseils et protection.

Mon ancien me prit le bras et me présenta à ses camarades. Nous nous promenâmes jusqu'au soir.

Le souper, le coucher, qui ne s'opéra pas sans peine, la première nuit de hamac, je ne t'en dis rien pour aujourd'hui; cela vaudra la peine que j'y revienne.

Le lendemain matin, la messe du Saint-Esprit fut dite par l'aumônier du bord dans une de nos batteries.

Pour cette cérémonie, les familles ont le droit de venir à bord, et, grâce à la saison, le temps est généralement détestable. Il pleut, il vente, la mer grossit : c'est le coup de vent dit *des familles*.

On a vu, paraît-il, des mamans effrayées emmener leurs fils sans leur permettre d'affronter plus longtemps la tempête et le mal de mer. Mais, pour nous, le temps fut clément. Le ciel était gris et lourd, la mer plate et le vaisseau immobile comme une maison.

C'est un beau et imposant spectacle que la messe à bord, et, ce jour-là, on ne néglige rien de ce qui peut en rehausser l'éclat. L'amiral et son état-major sont en grande tenue. Les pavillons de toutes les nations forment tenture dans la batterie, les fleurs et les fenillages masquent les écoutilles, l'excellente musique de la flotte se fait entendre sur le pont. C'est un tableau qui fait une impression profonde. La nouveauté de la scène en rendait encore la grandeur plus frappante pour nous.

La messe terminée, nous eûmes encore une heure pour nous entretenir avec nos parents, leur montrer le bâtiment et recevoir leurs derniers conseils.

J'embrassai papa, qui dissimulait mal son émotion, et le reconduisis à la coupée. Peu à peu le pont se dégarnit; la dernière canonnière emporta le dernier visiteur.

Mille amitiés,
LOUIS MAUSSION.

III

A bord du *Borda*, rade de Brest,
25 octobre 1884.

Mon cher Gaston,

Je n'ai pas le cœur au travail; voici notre premier jour de mauvais temps. Les cours sont suspendus, car la canonnière qui amenait nos professeurs n'a pas pu accoster le vaisseau. De loin nous l'avons entrevue qui tentait de sortir du port, roulant et plongeant dans des gerbes d'écume; elle est venue virer sous l'arrière du *Souffleur* qui la protégeait contre la mer, et elle est rentrée sans tambour ni trompette. Par mon sabord, je vois les longues lames vertes qui courent en se creusant et déferlent les unes sur les autres. Les corvettes dansent et chancellent comme des hommes ivres; quant à notre gros *Borda*, il tangue lourdement en faisant sonner ses chaînes, il roule lentement, mais d'un mouvement uniforme et mou qui est bien désagréable. Les boiseries craquent, les lampes se balancent au-dessus de nos bureaux, nous entendons la mâture vibrer et frémir sous les rafales.

Je jouirai sans doute de ce nouveau spectacle, c'est dommage que j'aie la tête si pesante. C'est la tristesse qu'inspire le mauvais temps, car je n'ai pas le mal de mer comme deux ou trois camarades qui viennent de quitter la batterie; oh non! Pour me distraire, je t'écris, mon cher Gaston. Afin que tu te fasses mieux l'idée de la vie que je mène à bord, je vais essayer de te faire connaître le vaisseau.

Notre *Borda* avait d'abord été baptisé du nom de *Valmy*. C'est sous Louis-Philippe qu'il fut lancé; cela lui fait un âge respectable. L'ingénieur qui le construisit voulut lui donner des formes fines et élancées; mais le *Valmy*, une fois en rade, eut des roulis si inquiétants, qu'il fallut le ramener au bassin et lui ajouter un *soufflage*, c'est-à-dire une seconde coque extérieure qui, en élargissant ses flancs, lui donnât plus de stabilité. C'était un bateau manqué; aussi, pour toute campagne, alla-t-il porter des troupes en Crimée. Il faut lui rendre cette justice qu'il vit le feu, et même un boulet russe, après avoir traversé la muraille, y est demeuré engagé, visible à l'inté-

rieur d'un de nos amphithéâtres. Ce boulet, surmonté d'une plaque de cuivre où est racontée son histoire, est repeint et reverni chaque année, si bien que son calibre devient de plus en plus imposant.

Pour en revenir à mon vaisseau, depuis la campagne de la mer Noire il n'eut plus occasion de naviguer ni de combattre. Quand il fallut remplacer l'ancien *Borda* ou songer à l'utiliser, on le désarma, et c'est merveille de voir quel parti on en a pu tirer pour installer une École, un collège, dont l'aménagement diffère tant de celui d'un vaisseau de ligne !

En franchissant la coupée, on se trouve dans une vaste batterie assez sombre, car des deux bords on y a établi une suite de chambrettes dont les portes garnies de verre dépoli tamisent et éteignent le jour des sabords. Une partie de ces chambres sont occupées par les professeurs et officiers que leur service oblige de coucher à bord ; les autres servent de bureaux aux fourriers et au capitaine d'armes, d'infirmerie pour l'équipage, etc., etc.

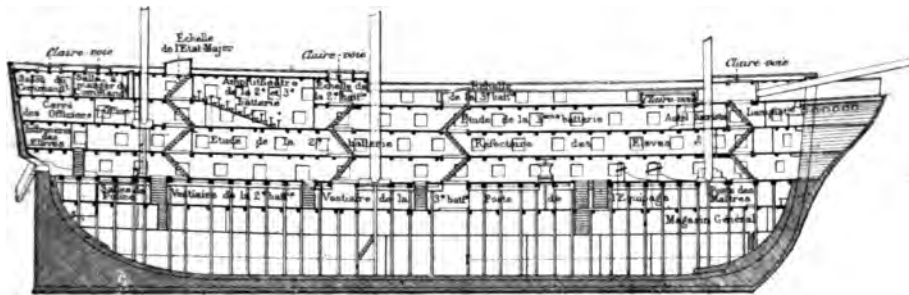
A l'arrière, deux larges sabords, qu'on appelle les sabords d'arcesse, laissent entrer un flot de lumière qui fait étinceler l'acier de nos fusils et de nos baïonnettes, dont les râteliers garnissent les cloisons extérieures des cabines. Entre les épontilles on a logé les pompes en cuivre rouge cerclé de laiton, les canons de débarquement dont le bronze luit comme de l'or. Les échelles qui conduisent au pont supérieur sont garnies de tapis de cordelettes artistement tressées par l'équipage ; les rampes d'acajou, les épontilles de chêne verni, tout annonce que nous sommes dans le domaine des officiers ; nous n'avons que deux moyens de loger à l'arrière : être malades ou en prison. L'infirmerie occupe toute la largeur du bâtiment juste au-dessous du carré des officiers. Elle ne contient qu'une demi-douzaine de couchettes, car, dès qu'un élève paraît sérieusement malade, il est dirigé sur l'hôpital à terre ; mais ces petits lits de fer à rideaux blancs, le long divan qui occupe le fond de la salle et d'où l'on voit la rade par les fenêtres de l'arrière, surtout la liberté dont on jouit de se raconter ses maux (et aussi beaucoup d'autres choses), font de l'infirmerie un séjour assez gai. Plus d'un camarade s'y est déjà payé une petite indisposition, quand le docteur est d'humeur facile. Je n'en ai pas encore usé, mon cher ; mais qui sait ?... Il y a des jours où l'esprit fatigué demande à se détendre. Quand on s'est surmené de travail, se reposer en étude, c'est risquer une punition ; nous avons l'infirmerie. Mais j'arrête mon développement, car j'aurais l'air de prétendre que les meilleurs travailleurs sont ceux qui *carottent* le plus : ce qui est loin de ma pensée.

Descendons, si tu veux, dans le faux pont-arrière, en dessous de la batterie basse. Là sont les salles de police et les prisons. Les prisons sont absolument sombres ; les salles de police sont éclairées par des sortes de soupiraux dont les hublots sont placés sous la première ligne de sabords, à un mètre environ au-dessus de la flottaison. Un factionnaire se promène devant les portes

grillées, il a pour consigne d'interdire toute conversation entre les prisonniers. Au même niveau que les prisons s'ouvrent les vestiaires; chacun de nous a sa petite armoire où il serre son sac (car nous avons en guise de malle le double sac des marins) et où il peut étendre son uniforme de grande tenue, dont le drap fin s'accommoderait mal d'être empilé dans un sac.

Plus loin nous trouvons les salles de bain, où un certain nombre d'élèves doivent se rendre tous les matins. La plus extrême propreté est de rigueur chez nous, et non sans raison. Dans la marine, la propreté est presque la première des vertus sociales. C'est à elle que nous devons d'avoir vu disparaître ces terribles épidémies qui faisaient jadis plus de mal à nos flottes que le feu de l'ennemi.

Maintenant, il nous faut remonter dans la batterie basse. Nous nous trou-



Le Borda : coupe de l'avant à l'arrière.

vons au pied de l'échelle qui conduit dans nos appartements réservés. C'est ici le logement de l'équipage. Ces tables et ces banes articulés qui se logent entre les baux (poutres transversales) se dressent en deux minutes pour le repas; le soir, les hamacs se suspendent, une toile à voile isole le poste des dormeurs des chambres et des bureaux. Enfin nous voici tout à fait à l'avant. Ici sont les cuisines, qui font rêver des noces de Gamache : cuisine du commandant, cuisine des officiers, cuisine des élèves, cuisine de l'équipage. Les fourneaux ronflent, les quartiers de bœuf sont pendus aux crocs de la batterie. Tout un arsenal de casseroles et de marmites luit de leurs étranges, éclairé par la brise rouge et par les rayons verdâtres qui entrent par les écubiers. Au milieu de la batterie, les grosses chaînes des ancres et du corps-mort sont roulées sur des bittes, tournées autour des énormes cabestans.

Tout à l'avant, une petite pompe à vapeur travaille à vider la cale. Dans ce pêle-mêle d'objets si divers s'agitent une foule de matelots servants, de cuisiniers en veste blanche, de mécaniciens noirs de charbon. C'est assurément un des coins les plus pittoresques du vaisseau.

Si tu n'avais pas hâte de voir notre batterie, je te ferais redescendre dans le faux pont par l'échelle de devant. Nous y trouverions les cabines des maîtres,

les coffres de l'équipage, le magasin général où, sous la garde du magasinier, les provisions du bord sont rangées dans un ordre à rendre jaloux le plus artiste des garçons étalagistes. Plus bas, les soutes : soute aux voiles, soute aux filins, soutes aux poudres, et la cave, et le coqueron ou cave des officiers ; plus bas encore, la soute au charbon, la soute aux bois, les réserves du maître charpentier. Enfin le lest, épaisse couche de gueuses qui garnit les fonds du navire. Tout ce labyrinthe à triple étage est tenu avec une propreté minutieuse.

Voici d'abord le réfectoire ; mais tu penses bien qu'à bord on ménage la place et que nous ne pouvons nous payer le luxe d'une salle à manger uniquement *ad hoc*. Notre réfectoire sert donc en même temps de batterie d'exercice. Des canons et des affûts de tous les types occupent les sabords. Un roulement de tambour, les servants d'élèves vont accourir, dresser les bancs et les tables entre les canons, y ranger nos couverts serrés dans les caissons, et, le repas fini, tout cela disparaîtra comme par enchantement.

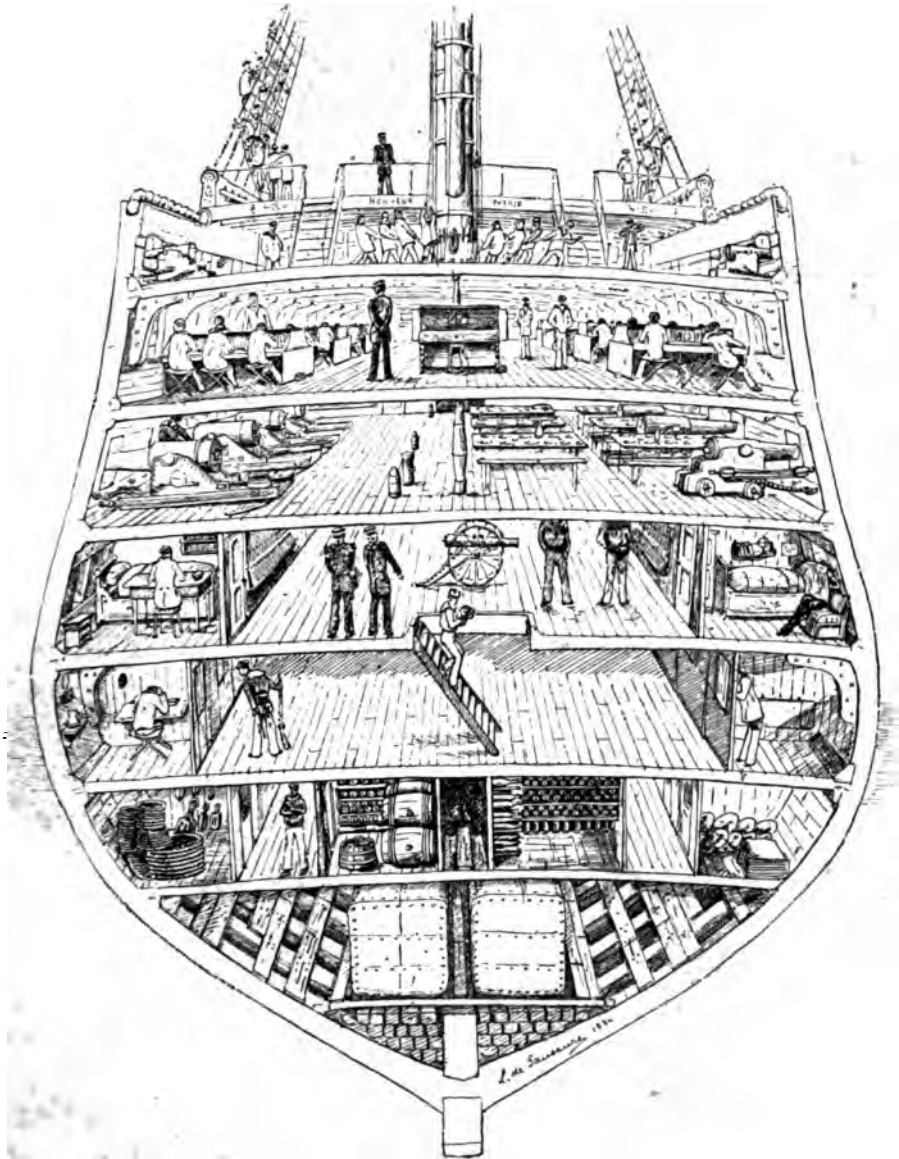
Au même niveau que le réfectoire se trouve la batterie des anciens. Celle des *fistots* est au-dessus. Je ne t'en renouvellerai pas la description. Il faut seulement que je te fasse remarquer au-dessus de chaque bureau un nom en lettres d'or et un petit tableau portant une notice. Ce sont les noms de nos marins illustres, avec l'indication sommaire de leurs faits d'armes. Mon bureau est placé sous l'*invocation* de Du Couëdic, le héros de la *Surveillante*. N'est-ce pas une heureuse idée de nous entourer ainsi de ces glorieux souvenirs ?

Au fond de la batterie-arrière, une porte à deux battants donne sur l'amphithéâtre. Les ponts jusqu'à la dunette ont été coupés de manière à donner une hauteur de 9 à 10 mètres. C'est une surprise en sortant des batteries, qui semblent si basses qu'instinctivement on y baisse la tête, de pénétrer dans cette haute salle, où cent vingt élèves peuvent sans peine prendre place sur les gradins. Un vaste tableau noir est adossé à la cloison qui sépare l'amphithéâtre des batteries. La table du professeur est placée devant le tableau. Une cloison mobile sépare l'amphithéâtre des fistots de celui des anciens : quand on l'enlève, on peut réunir les deux promotions pour un cours commun. Dans un coin, un grand modèle démontable de frégate sert aux démonstrations du cours de manœuvre, c'est l'*En...nuyeu.e*. Le nom véritable est trop *matelot* pour s'écrire. Sous la corniche sont inscrits les noms de tous les premiers de promotion avec la date de leur entrée à l'École. Quant à notre boulet..., je te l'ai déjà présenté.

Tu crois peut-être que le dessous des gradins est de la place perdue. Détrompe-toi, on y a installé la bibliothèque ; plusieurs milliers de volumes sont l'héritage de nos arrière-arrière-grands-anciens, les gardes de la marine. L'entrée de cette bibliothèque est de plain-pied avec les chambres des officiers et les appartements du commandant en second. Tout à l'arrière s'ouvre le carré, salle à manger et salon des officiers et professeurs ; au-dessus, les

appartements du commandant de l'École, les cabinets où travaillent ses secrétaires, enfin les cabinets d'interrogation.

J'ai oublié de te montrer, au niveau de nos batteries, les cabinets où sont



Le Borda : coupe en travers, dessin de M. L. de Saussure.

entassés les modèles d'artillerie, de machines, de vaisseaux. C'est un véritable musée, d'une valeur considérable; mais maintenant que nous voici sous la dunette, je l'avoue que je ne saurais plus par où t'y conduire sans revenir sur nos pas.

Montons donc sur le pont. L'arrière de la dunette, séparé par une balustrade du reste du pont, est réservé aux officiers. Seuls les timoniers chargés des signaux y ont accès avec eux. Outre les signaux qui se font au moyen de pavillons, un ingénieux système de signaux à bras, qu'on devrait bien généraliser dans l'armée de terre, permet aux vaisseaux en rade de communiquer constamment les uns avec les autres.

Jusqu'au gaillard d'avant, tout le reste du pont est notre domaine; on y a installé des barres parallèles, des trapèzes, mais généralement nous préférons faire dans la mâture nos exercices de gymnastique. Les premiers pas ne s'y font pas sans quelque soupçon de vertige, malgré les grands filets prudemment tendus sous les mâts et les vergues de hune dressées à quelques mètres au-dessus des filets pour que nous puissions nous habituer à nous y tenir sans crainte. Mais l'ancien guide son *fistol*, et puis, l'amour-propre aidant, on finit par se débrouiller comme les camarades. Du pont, nous voyons au-dessous de nous nos canots et les balcinères suspendus aux portemanteaux. Enfin de chaque bord la longue vergue maintenue horizontalement à deux ou trois mètres au-dessus de la mer est un *tançon*; c'est par les échelles de corde qui en pendent que l'équipage descend dans les embarcations.

Maintenant, mon bien cher, tu connais comme moi le *Borda*..., pas encore pourtant; j'oubliais, sous le gaillard, le bureau de tabac! Rien ne manque ici. Un vaisseau, comme disait M. de La Harpe, est véritablement une ville flottante. Et, somme toute, on y vit agréablement, n'était cette pesanteur de tête et ces nausées..., mais cela m'a un peu passé en t'écrivant.

A bientôt, mon cher Gaston; je n'attendrai point le prochain coup de vent pour t'adresser une autre lettre.

Ton ami,
LOUIS MAUSSION.

IV

A bord du *Borda*, rade de Brest,
15 novembre 1884.

Mon cher Gaston,

Tu m'accuses de paresse, tu te plains de la rareté de mes lettres; je t'assure que tu es injuste envers moi. Pas plus tard qu'hier j'ai pensé me faire *coller* en t'écrivant pendant la *touille*. J'avais caché ma lettre dans mon cours de *petpelt*; mais le *molosse* m'a vu et m'a signalé au *capitaine au long cours*. Heureusement, le père X... était bien *bordé*: sans cela, mon *numéro* allait à la *veuve* et au *pacha*!

Est-il besoin de te dire que je commence à être au courant de la langue spéciale (dérivée du sanscrit comme toutes les langues indo-européennes) que nous parlons à l'École navale. Tu me sauras gré de te traduire en style bourgeois la phrase que je viens de laisser échapper sans y prendre garde.

Nous étions au cours de dessin (la touille); j'ai essayé de t'écrire en cachant mon papier dans mon cahier de physique (petpett); mais l'adjutant m'a signalé au professeur, et j'ai eu de la chance qu'il ne demandât pas pour moi une punition au capitaine de frégate ou au commandant.

Ce n'est pas plus difficile que ça. Quant à te donner l'étymologie de tant de termes bizarres..., ce serait très malaisé. Pour les uns, le secret nous est imposé par les traditions de l'École; pour les autres, le simple bon sens en fait saisir la justesse et le charme à qui est au courant de notre vie à bord. Tu les comprendras mieux à mesure que je t'initierai à ma nouvelle existence. Tu saisiras que le professeur de dessin, qui porte trois galons et fait des cours d'une heure et demie, est ce *capitaine au long cours* que peut-être tu as été surpris tout à l'heure de trouver sur le *Borda*. Chaque cours a son surnom. L'architecture navale est pour nous la *carlingue*, du nom d'une grosse pièce de bois qui consolide la coque du navire. Le cours de machine est le *chafust* et le professeur le *chafustard*. Tu as entendu des machines à vapeur se mettre en train, tu dois saisir l'onomatopée. D'autres mots sont formés par analogie. Par exemple, *éléphant* étant le nom générique des civils, les professeurs civils de l'École sont des *éléphants marins*.

Mais ces considérations étymologiques nous mèneraient aussi loin que nos professeurs du lycée qui nous refaisaient l'histoire du monde à propos de chaque racine pour nous enseigner l'orthographe. Si tu veux, je te raconterai tout simplement une de mes journées; tu vivras de ma vie, d'un matin jusqu'au soir. Je tâcherai de n'omettre aucun détail, et, chemin faisant, s'il se rencontre un terme trop marin pour un simple terrien comme toi, je t'en donnerai le sens généreusement et sans phrases.

Pour commencer, transporte-toi dans notre batterie. Il fait encore nuit noire; quelques fanaux de combat éclairent vaguement les longues files de nos hamacs suspendus au-dessus des bureaux. Tout est silencieux encore; pourtant un vague instinct nous avertit que l'heure du lever approche. Soudain le timonier de veille pique cinq heures sur le pont, et aussitôt un formidable roulement de tambour remplit le vaisseau. Nous avons dix minutes pour nous lever. L'adjutant se promène dans la batterie: « Allons, messieurs, levons-nous! à bas des hamacs! » Les grands dormeurs se frottent les yeux, s'étirent les bras, et descendent de leur couchette comme on descend d'un trapèze. Je t'assure que pour les débutants l'opération n'est point des plus faciles. Tu te penches du côté droit, le hamac fuit du côté gauche; tu risques une jambe dehors en t'accrochant à ton matelas; le matelas cède, et tu piques une tête

sur le plancher aux éclats de rire de la galerie. Car nous avons droit de rire et de causer toutes les fois que nous ne sommes pas sur les rangs. La discipline monastique des collèges où l'on nous oblige au silence toute la journée, comme si l'on comptait sur le fruit de nos méditations au réfectoire, n'est pas, Dieu merci ! de mise au *Borda*. Aussi, déjà la batterie s'est emplies d'un bourdonnement de voix, les hamacs se décrochent ; on les étend sur le pont pour les serrer à peu près de la façon que se serre une capote avec la toile de tente. A cinq heures dix minutes, tout le monde doit être debout et la batterie doit être dégagée. Nous avons une demi-heure pour faire notre toilette du matin. Chacun passe au lavabo. Les parfums les plus exotiques montent du faux pont, car nous devenons petits-maitres. Autrefois, m'a-t-on affirmé, l'aspirant officier devait s'attacher à jouer le vieux loup de mer, dédaigner toutes les vanités de la toilette élégante : une baille d'eau de mer et l'odeur du goudron, cela lui suffisait. *Quantum mulatus ab illo!*

Il est cependant un point, mon cher Gaston, sur lequel la tradition s'est conservée : une tenue neuve et en bon état est toujours du plus mauvais goût. Une casquette neuve, de bons souliers, sentent leur débutant d'une lieue. Après la toilette intime la plus raffinée, heureux celui qui peut se coiffer d'une loque grasse, salie par plusieurs générations. J'ai eu la chance d'obtenir de mon ancien la casquette de mon grand-ancien ; il en possède une plus vénérable encore. Cela m'a posé parmi les fistots, mes camarades, qui en sont réduits à frotter leurs casquettes sur le pont et à y mettre des taches de graisse factices, qu'un œil exercé reconnaît toujours.

Je me hâte de porter mon hamac aux bastingages (sorte de parapet creux qui entoure le pont et qui, une fois bourré de la literie de l'équipage, sert de protection contre la mousqueterie). J'achève ma toilette, je cache dans le sac que forme ma vareuse rentrée dans le pantalon, ma précieuse casquette, car les *molosses* sont des philistins qui pourraient me la confisquer ; je m'en parerai dans la mâture ou bien en embarcation. L'aumônier nous attend dans le réfectoire, nous faisons la prière du matin. Il est cinq heures quarante ; je remonte dans la batterie ; nous avons cinq minutes pour nous préparer au travail.

Pendant notre absence, l'équipage a lavé et gratté le plancher. Le dernier *mathurin* y donne le dernier coup de faubert, et le lampiste achève d'allumer nos lampes. C'est un personnage que notre lampiste, et qui a conscience de l'importance de ses fonctions ; mais combien il est au-dessous du légendaire M. Blanchet, le*huile* d'il y a dix ans ! En ce temps-là, de simples quinquets éclairaient les batteries, appareils primitifs et souvent détraqués. Il fallait faire la cour à M. Blanchet pour en avoir un bon. C'était un honnête homme et un connaisseur : il ne se trompait jamais sur la valeur de ses pensionnaires et vous les fournissait en conscience. Il passait sa vie dans un petit réduit entre les deux batteries, fourbissant, garnissant, étudiant ses chers

quinguets. Il leur avait donné des noms et ne se fût pas permis de les appeler par leurs numéros; sous chaque nom il voyait un caractère. Jean-Louis était trop ardent; César avait des boutades; Nestor commençait à perdre son huile. Le meilleur de tous était Sardanapale! Un beau jour, un fistot, cet âge est sans pitié! bourra de poudre Sardanapale: tu peux penser ce qui en arriva! M. Blanchet accourut au bruit. « Je suis sûr, cria-t-il, qu'on leur aura encore fait quelque mauvaise farce! » Il ne se consola pas du vilain tour joué à son pauvre



On passe au lavabo.

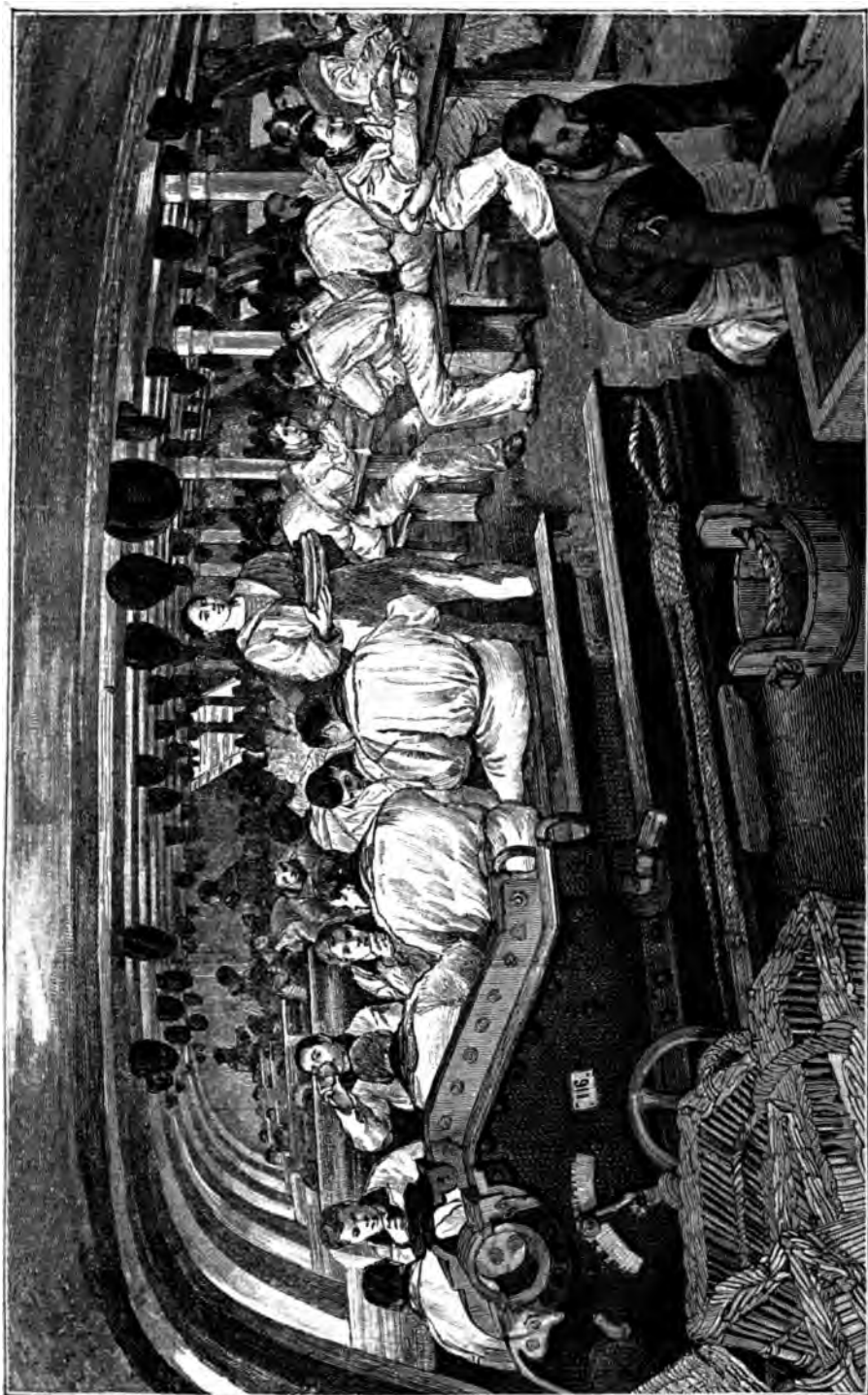
Sardanapale et demanda sa retraite. Les quinguets furent remplacés par des lampes à crémaillère, et la timonerie fut chargée du service de M. Blanchet.

Cinq heures quarante-cinq! Jusqu'à sept heures nous avons étude libre et calcul. Voilà encore, mon bien cher, deux mots qu'il faut que je t'explique. L'étude *libre* est ainsi nommée parce que nous sommes libres d'y travailler à autre chose qu'à approfondir la dernière leçon; c'est une exception à la règle du *Borda*, qui veut que chaque cours soit suivi immédiatement des heures réservées à l'étude des matières qui s'y enseignent. Nous sommes donc libres de *potasser* les *colles* qui nous inquiètent le plus. Pendant ce temps, le lieutenant de vaisseau professeur de calcul s'en va de bureau en bureau et rectifie les erreurs que nous avons commises en calculant le point. S'il ne s'agissait que de savoir la différence d'heure de tel ou tel lieu avec l'heure de Paris et de prendre le soleil au-dessus de l'horizon pour trouver la latitude, cela serait vite fait; mais ces observations sont sujettes à une quantité d'erreur dont il faut tenir compte, et qui compliquent singulièrement les calculs;

il faut savoir aussi, à défaut du soleil de midi, se servir de tous les astres! il faut apprendre le maniement des tables, s'exercer à observer avec le sextant! Je t'assure, mon cher Gaston, que c'est bien autre chose que la topographie dont tu me faisais un monstre. Nous suivons un cours d'astronomie, où l'on nous enseigne la théorie de la navigation astronomique. Le professeur de calcul est chargé de la pratique, et son poste, je t'en réponds, n'est pas une sinécure. Généralement l'astronome et lui ne peuvent s'entendre : le premier, le théoricien, reproche à l'autre d'employer des méthodes trop peu rigoureuses; le praticien, au contraire, se plaint que son rival veuille une exactitude que ne comportent ni les instruments dont nous disposons, ni les circonstances où il nous faut observer. Je ne prends point parti dans cette grande querelle. Je travaille de mon mieux les deux cours, c'est plus sûr.

L'étude du matin terminée, je cours à ma leçon d'escrime. Hier, la demi-heure que je vais y consacrer était attribuée à la gymnastique. Tu présumes sans doute que nos prévôts nous enseignent à manier le sabre d'abordage, voire la hache, célèbre cousine germaine de la framée, dont des reporters pleins de lyrisme ont armé les marins du Bourget. Pas du tout : le fleuret nous suffit. Même au sabre, nous dit notre maître d'armes, les coups de pointe sont seuls dangereux. Je t'avoue que je ne suis pas un tireur distingué. Il paraît que je manque d'à-propos dans les répliques. Bah! je compte bien ne me servir de mon sabre qu'à la guerre, et le sabre de l'officier y est surtout l'insigne du commandement. Si je ne brille guère en escrime, en revanche je réussis assez bien au tir et me sers assez proprement de la baïonnette... Mais n'anticipons pas sur les événements. Il n'est que sept heures, songe que pendant que je me fends en tierce ou en quarte, mon voisin de bureau est allé prendre un bain chaud dans le faux pont. Chaque matin, le capitaine d'armes rappelle ceux d'entre nous qui doivent, selon le roulement de leurs numéros, descendre à la baignade.

A sept heures et demie, nous passons au réfectoire pour déjeuner. Du café au lait, du pain et des confitures, liberté de causer et de rire qui facilite la digestion, liberté de se lever de table en emportant son pain au besoin pour se promener sur le pont avec les camarades. Jusqu'à huit heures nous avons récréation. Mon ancien vient me prendre le bras et nous faisons un tour sur la dunette en causant des cancons du bord. Il faut te dire que le *Borda*, dans son isolement au milieu de la rade, est une véritable boîte à cancons. Certains d'entre nous, pas les meilleurs, sont de véritables *annuaires* vivants et connaissent tous les officiers de la marine; nous savons tout ce qui se passe en ville par les parents, les correspondants; pas un de nos professeurs dont l'histoire ait des secrets pour nous. Aussi trouvons-nous là ample matière à conversation quand nous avons fini de discuter nos cours et sommes fatigués de suivre nos rêves d'avenir.



Le réfectoire.



Soudain, au signal donné par le bâtiment qui commande la rade, tous les navires hissent leur pavillon. Les factionnaires des coupées saluent de leur coup de fusil les couleurs nationales qui montent lentement à la corne, tout le monde se découvre et le tambour bat aux champs. Cette cérémonie se répète tous les soirs au coucher du soleil. On y amène les couleurs avant la nuit. La répétition de cette scène imposante n'en affaiblit pas l'effet. Plus j'en suis témoin, plus je me sens ému de cet hommage religieux si singulièrement rendu au symbole de la patrie. Cette manifestation nous rappelle quotidiennement que nous ne sommes plus ici les élèves d'un collège, mais vraiment les pupilles de la marine française, qui compte sur nous pour maintenir ses traditions d'honneur.

Mais le timonier de veille vient d'avertir que la canonnière sort du port. Les professeurs arrivent; les cours vont commencer; déjà l'on rappelle pour les élèves, c'est-à-dire que le tambour, dont les roulements règlent tous nos exercices, nous annonce l'heure de l'inspection des chefs d'escouade.

Il faut te dire que nous formons à bord deux compagnies, dont chacune a pour capitaine un des lieutenants de vaisseau chargés de cours. Tous les matins, dès l'arrivée de la canonnière, nos officiers nous passent en revue. Ils s'assurent que notre toilette est en ordre, que nous n'avons pas omis de mettre sous notre pantalon de toile un pantalon de drap. La précaution est bonne, car plusieurs élèves s'obstinent, par amour-propre de durs-à-cuire, à se dérober à l'obligation si sagement imposée de porter des vêtements de laine. La température est ici très variable. Le vaisseau, selon son évitage, est balayé par des courants d'air toujours frais; nous sommes souvent, en embarcation, mouillés par les embruns et par la pluie; si nous n'étions pas chaudement vêtus, la moitié d'entre nous seraient à l'hôpital. Justement mon voisin de gauche vient de se faire pincer. C'est un malin; il avait imaginé de coudre deux bandes de drap en guise de faux ourlet au bas de son pantalon de toile. Un trou au genou l'a trahi. Le voilà en police pour deux jours! c'est le tarif.

Il est bon que je te donne ici deux mots d'explication, car la discipline répressive diffère tellement dans la marine et dans l'armée, que tu te ferais difficilement idée de notre système de punitions.

Dans l'armée, le caporal punit le simple soldat; le sergent renchérit sur la punition donnée et peut aussi punir le caporal. Si le premier dit: Tue, l'autre crie: Assomme, et en fin de compte le colonel ne peut que déconsidérer ses subordonnés en levant les punitions exagérées qu'ils ont infligées, ou bien laisser les coupables écrasés sous le poids des jours de prison.

Dans la marine, le commandant seul a le droit de punir. Le maître, l'officier lui-même, signalent la faute au chef suprême du bord, qui juge de sang-froid et décide quelle peine il convient d'infliger au coupable. Je ne me fais point juge entre les deux systèmes; je constate seulement. Pour nous, quand on a

voulu en venir à l'application, on s'est effrayé de voir quelle quantité de nuances la grosse justice du bord ne pouvait pas distinguer. On nous a fait l'honneur d'un tarif où tout est prévu, depuis la dissipation qui vous mène au peloton sous les armes tandis que les camarades dorment, jusqu'aux délits les plus sérieux qui peuvent conduire en police, en prison, en prison sur les corvettes, et même enfin à l'Amiral. L'*Amiral* est un ponton qui sert de maison d'arrêt aux officiers. L'élève qui s'y fait mettre est bien près d'être rendu aux embrassements de sa famille. L'expulsion pourtant est moins grave qu'à Saint-Cyr, car nous ne sommes pas militaires et nous ne pouvons être enrôlés comme simples matelots.

La canonnière a accosté; les coups de sifflet qui saluent les officiers à leur entrée à bord nous annoncent l'arrivée du commandant. Le major et les deux médecins de seconde classe placés sous ses ordres attendent à l'infirmerie ceux d'entre nous qui veulent passer la visite. N'y allons pas. Le docteur a un œil de lynx pour lire au fond de l'âme les raisons qu'on peut avoir de faire le malade; il tâte le pouls aux jeux de cartes qu'on dissimule dans sa poche et devine, en regardant la langue, le roman qu'on voudrait finir. Du reste, le cours auquel nous allons nous rendre est à la fois un des plus utiles et des plus agréables à écouter. C'est le cours d'analyse; mais avant de pénétrer dans l'amphithéâtre, tu me permettras de reprendre haleine. Dans ma prochaine lettre je continuerai à te faire suivre heure par heure ma journée, et tu la trouveras bien remplie. En considérant tout ce que je *dois* faire dans les seize heures de ma journée, tu ne m'en voudras plus si je ne trouve pas facilement tout le temps que je voudrais pour t'écrire. Le travail ne doit-il pas passer avant le plaisir, le devoir avant l'agrément? A bientôt, tout de même, mon cher Gaston.

Ton ami,
LOUIS MAUSSIOX.

V

A bord du *Borda*, rade de Brest,
24 novembre 1884.

Mon cher Gaston,

J'ai clos ma dernière lettre à huit heures et quart, comme j'allais suivre le cours d'analyse. Ce cours se fait dans le grand amphithéâtre que j'ai décrit. Le professeur s'assied à une table à côté du vaste tableau noir qui occupe presque tout le fond de la salle. L'adjudant chargé de la discipline de la classe prend place dans un angle, et le cours commence. C'est un cours sérieux, très sérieux, et le professeur est comme le cours. J'écoute de mon mieux et je

m'efforce de suivre les raisonnements un peu abstraits, dont l'intelligence est indispensable à qui veut prendre l'état de marin par le côté scientifique; et, à dire vrai, on ne comprend plus guère la marine sans la science aujourd'hui. Il faut aussi te dire que le *coefficient* du cours est assez élevé : ce qui fait que nous le suivons avec un intérêt particulier. Ici un mot d'explication ne sera pas inutile. Nous avons à l'École les cours les plus variés (*de omni re scibili et quibusdam aliis* : j'entends par *aliis* les théories sur le mouvement des lames et la résistance des matériaux). Nous apprenons à faire des nœuds et à observer les astres; nous étudions le canon et le dessin, la manœuvre des bâtiments et l'histoire du roi Louis XI. Rien de tout cela n'est inutile à un officier; toutefois il faut avouer que, dans tous ces cours, les uns sont plus essentiels que les autres, et que, pour conduire un vaisseau, un très bon manœuvrier fort ignorant en dessin vaudra mieux qu'un excellent dessinateur qui ne saurait rien en manœuvre. C'est pourquoi on a imaginé d'attribuer à chaque cours, selon son importance relative, un coefficient par lequel se multiplie la note que nous méritons. De la sorte, si j'obtiens la note *quinze* en astronomie, l'astronomie ayant pour coefficient *dix*, j'aurai gagné cent cinquante points; mon voisin, qui a obtenu la note *vingt* en dessin, ne comptera que soixante points, car la *touille* n'a que le coefficient *trois*.

Donc nous piochons le coefficient, c'est l'expression consacrée, et les cours les plus ardues trouvent des auditeurs passionnés. Au reste, il n'est pas de matière si abstraite qui ne puisse s'égayer quand elle veut s'en donner la peine, ou plutôt quand nous avons besoin de nous détendre un peu l'esprit. Pas plus tard qu'hier, au cours d'artillerie, *un obturateur qui épousait les formes de l'âme* a eu le privilège de nous mettre tous d'heureuse humeur. Outre que le mot était juste, la grâce et la nouveauté du tableau qu'il présentait à nos imaginations ont eu le double avantage de graver le fait dans notre mémoire et de donner lieu à mille interprétations plaisantes qui ont réjoui tout le reste du cours. Tu nous trouveras peut-être bien enfants, mon cher Gaston, mais ta moustache n'est pas de si vieille date que tu ne puisses comprendre quel besoin intense on a de rire et de rire à tout prix quand on a forcé ses seize ans plusieurs jours de suite aux considérations sérieuses.

La monotonie des cours faits à bord est rompue, chaque semaine, par le cours de physique qui se fait à terre. Nous avons bien à bord quelques instruments dans un cabinet de physique tout primitif; mais le cabinet principal est établi à l'École de pharmacie et nous le partageons, pas toujours à l'amiable, avec les élèves de pharmacie et de médecine navale. Les jours de physique, la canonnière vient nous prendre à bord et nous transporte dans le port militaire, au pied des rampes qui montent à l'ancien bagne. Un officier nous conduit à l'amphithéâtre de physique, où notre professeur nous attend. Cette promenade nous est une distraction très précieuse; le cours de physique en

lui-même, fait particulièrement au point de vue maritime, offre un puissant intérêt; aussi, lorsque le matin, après une nuit de tempête, nous voyons hisser au mât de l'Amiral le signal qui annonce que la rade est consignée, c'est pour nous un amer désappointement.

Mais, mon cher, pendant que je te parle d'autre chose, imagine-toi que le professeur d'X a fini son cours. Il est neuf heures et demie : nous fermons nos cahiers de notes, et, avec une hâte mal dissimulée, nous quittons l'amphithéâtre, car il s'agit de ne rien perdre de la demi-heure de récréation dont nous allons jouir. Liberté complète. Dès que nous avons descendu l'échelle de l'amphithéâtre, nous pouvons causer, monter sur le pont, toucher du piano, danser si cela nous plaît. Je ne suis pas, tu le sais, un danseur émérite. Je m'efforce d'apprendre pourtant au moins les danses les plus usuelles, car on nous répète que cela peut avoir pour nous plus d'importance que nous ne le supposons. L'officier français a partout la réputation de l'homme du monde, et à cette réputation, solidement fondée du reste, il a dû, paraît-il, non seulement toujours un accueil agréable et des succès personnels, mais souvent des succès diplomatiques que tel ambassadeur sérieux et sévère n'eût point obtenus.

Nous avons un vieux maître de danse... As-tu remarqué que tous les maîtres de danse sont très vieux? Que pouvaient-ils bien faire quand ils étaient jeunes? Vivaient-ils à l'état de chrysalides? Le nôtre est très vieux, très souriant, très correct avec sa pochette sous le bras, neutralisant par des coulés et des glissés les effets du roulis et du tangage : il a l'air tout à fait régence. Il a remplacé un autre maître à danser encore plus vieux, nommé M. Sauton (un beau nom pour un chorégraphe!), qui, après avoir durant vingt ans enseigné son art aux élèves de l'École, eut, en 1871, la douleur d'être arrêté comme espion prussien par deux officiers qui l'avaient oublié. Ces messieurs, en bourgeois, se promenaient au fond de la rade, quand ils aperçurent, tout près d'un des forts de Kelern, un petit homme mince chaussé d'escarpins, marchant à petits pas et si régulièrement qu'il semblait compter ses enjambées. Point de doute, c'était un espion. Quatre douaniers avertis empoignent le pauvre homme, le jettent dans une barque sans rien écouter de ses protestations, et, par un temps à chavirer, le mènent à Brest pour lui faire subir un interrogatoire. A Brest, on attendait des dépêches. Toute la population de la ville, hommes et femmes, que M. Sauton avait initiée à l'art de Terpsychore, fut bien étonnée de voir passer l'inoffensif maître de danse entre des gardes, le fusil chargé. Inutile de te dire que le pauvre homme fut immédiatement relâché; mais il ne se consola pas de n'avoir pas été reconnu par deux de ses anciens élèves. Il ne voulut plus reparaitre à l'École. Cette mésaventure fut pour lui le signal de la retraite.

Pour aujourd'hui, je laisse mes camarades former leur quadrille sans moi; •



La batterie des fistots ou étude des nouveaux.

je veux te faire faire connaissance avec notre *molosse*, ou surveillant, maître Kergovatz. Le mot *molosse* ne te semblera guère respectueux, mais c'est le langage usuel; nous sommes ainsi faits : le meilleur des maîtres répétiteurs est toujours un *pion* pour les élèves. Pour nous, l'adjudant est un *molosse*; mais je t'assure que cette appellation n'enlève rien à l'estime que nous avons pour lui.

Le corps des maîtres de la marine où se recrutent nos surveillants est certainement l'auxiliaire le plus précieux du commandement, la vraie force de notre armée navale. Chez nous, l'enseigne, l'aspirant même, ayant pendant son quart toute la responsabilité de la manœuvre du bâtiment, doit nécessairement posséder dès ses débuts toutes les connaissances théoriques et pratiques qui sont requises du commandant d'un navire. Aussi le maître n'arrive-t-il officier qu'à la suite d'examens très sérieux, portant non seulement sur la manœuvre, l'artillerie, etc., mais sur les mathématiques, l'astronomie, la navigation, toutes sciences qui, pour être même étudiées, demandent des études préliminaires que tout le monde n'a pu faire. Il en résulte que le plus grand nombre des sous-officiers de la marine ne peuvent s'élever au-dessus de la maîtrise, où ils gardent en dépôt, avec les sentiments de devoir et d'honneur, une connaissance approfondie des détails du service.

Tu as visité des vaisseaux, mon cher Gaston, tu dois facilement te rendre compte que la surveillance de l'officier ne peut s'étendre sur tout ce monde resserré dans le labyrinthe des soutes, des couloirs de la machine, des batteries et de la mâture. A terre, l'officier a toute sa compagnie dans la main, ou du moins sous les yeux. Chez nous, rien de pareil. Il faut que le commandant s'en rapporte à la surveillance des maîtres : cette confiance nécessaire est admirablement méritée. Presque tous nos adjudants sont décorés de l'ordre de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire; tous ont rapporté de leurs longues navigations et de leurs campagnes de guerre des trésors de souvenirs, et, à les entendre raconter leur vie, je t'assure que l'on se prend d'un amour plus ardent du métier de marin.

Maître Kergovatz a quarante-cinq ans. Depuis l'âge de quinze ans il navigue. Il a été blessé dans les tranchées de Sébastopol, s'est fait décorer pour avoir pris deux drapeaux chinois à Palikao. Au Mexique, il est demeuré seul vivant de toute une compagnie de débarquement laissée à la garde d'un hôpital envahi par la fièvre jaune. Au Sénégal, faisant colonne, il fut laissé pour mort dans la brousse et s'échappa par miracle sur le cheval d'un chet bambara qui avait eu l'imprudence de descendre pour lui couper le cou. Il fut nommé premier maître, pour avoir, dans un naufrage, porté à terre, à travers les brisants, le câble qui assura le salut de l'équipage. Il eut en cette circonstance une cuisse cassée : ce qui le fait boiter un peu, mais ne l'empê-

cha pas de faire campagne au Tonkin. Il était à la prise de Sontai. Renvoyé en France avec la fièvre, il a demandé la faveur d'embarquer sur le *Borda* pour assurer sa convalescence. Tu juges bien, mon cher ami, ce que nous avons à apprendre dans la conversation d'un pareil homme, dont les récits ont une franchise, une naïveté, qui est encore un régal pour nous, blasés que nous sommes sur les imaginations romanesques des faiseurs de romans et de nouvelles. Quand maître Kergovatz est en humeur de conter, il a toujours son auditoire, et la police du pont se fait toute seule, tant on a peur que le souci de la surveillance ne vienne interrompre le récit.

C'est ainsi que la récréation se passe. Nous retournons dans nos batteries. Jusqu'à midi nous aurons *étude libre* et interrogation. Les uns vont calculer aux tableaux noirs fixés aux épontilles, au milieu de la batterie; les autres étudient des modèles de vaisseaux et de machines; d'autres *potassent* leur *colle*, c'est-à-dire se préparent à l'interrogation qu'ils vont subir. Le commandant en second prépare, au commencement de chaque trimestre, le tableau des séries d'élèves qui doivent passer en examen chaque semaine avec chacun des professeurs. Ainsi sommes-nous avertis assez longtemps à l'avance du jour et de l'heure où nous serons interrogés sur telle ou telle matière : cela nous permet de mieux nous y préparer et de mieux répondre. Autrefois, la *colle* prenait l'élève à l'improviste; mais les programmes se sont tellement enflés, les matières que nous étudions se sont tellement accrues, que je ne sais si personne d'entre nous serait assuré de bien répondre sur aucun cours si on ne lui donnait auparavant quelques heures pour relire ses feuilles.

Un timonier vient transmettre à l'adjudant les numéros des élèves appelés en *colle*. Le maître traduit ces chiffres en langage vulgaire. « Messieurs Bérard et de Grégaux, au cabinet de bâbord. » Un dernier regard aux feuilles et nos camarades quittent la batterie... Bérard revient. « Sais-tu ta note ? » Et, s'il la sait, vite chacun l'inscrit sur son carnet, car nous tenons tous registre aussi exactement que possible des points obtenus par nos camarades, afin de savoir le classement final de chaque trimestre. Il est bien entendu que les notes ne doivent point nous être communiquées avant l'inspection du dimanche; mais il est tant de moyens de les savoir tout de même! Donc, sans trop faire de bruit, chacun interroge Bérard. « Le père X est-il bien tourné?... Est-il de bonne humeur? » Sollicitude touchante dont tu comprends la raison. « Allons, messieurs, à vos places! » interrompt l'adjudant; et chacun se remet au travail.

Moi, après avoir corrigé mes notes d'analyse, je pioche mon cours de machine, un des plus chargés et des plus cotés. Tu ne me croirais pas si je te disais que je l'étudie sans regarder de temps en temps par le sabord ouvert auprès de mon bureau. Le vaisseau est attaché par l'avant à son corps-mort, autour duquel il tourne (ou *évite*), selon l'impulsion des vents et des cou-

rants. Quand le temps est calme, il décrit ainsi un cercle complet. Je vois défiler lentement la côte accidentée aux crêtes couronnées de batteries, la ville, le port de commerce, les lignes de Kélern et le Goulet, et je t'avoue que



La mèche.

bien souvent j'ai peine à détacher mes yeux de ce spectacle pour les ramener sur mes cahiers et mes livres.

Midi! mon cher; il y avait déjà longtemps que cette heure aimée avait sonné à mon estomac. Si tu savais quel appétit donne l'air de la mer! Chacun se hâte de ranger ses livres et ses feuilles et de se rendre au réfectoire. Nous ne nous mettons point en rang comme au collège. On compte bien que per-

sonne n'abusera de cette liberté pour esquiver le dîner. Rien non plus de cette contrainte monastique du silence à table : nous avons le droit de causer, et nous en usons, mais nous n'en abusons pas. Si quelqu'un d'entre nous élève le ton outre mesure ou manifeste une gaieté trop bruyante, nous sommes les premiers à y mettre ordre, pour éviter une réprimande ou une punition générale. En fait, nous sommes les premiers juges de ce qui peut nous être permis sans tourner au tapage ni au scandale, et le résultat montre assez que le commandant ne s'est pas trompé en jugeant qu'on pouvait permettre une certaine liberté d'allure et se contenter d'en refréner les excès.

Tu te demandes de quoi nous causons. Les sujets varient selon les jours ; mais ce qui est invariable, c'est la discussion du menu pour le repas du lendemain. L'administration bienveillante veut bien, dans une certaine mesure, tenir compte de nos désirs et du goût de la majorité. Cela nous exerce tant bien que mal au service de chef de gamelle, fonction délicate, sur l'importance de laquelle il y aurait beaucoup à dire. Sur un navire, le chef de gamelle touche les frais de table de tous les officiers et est chargé pendant deux mois de faire marcher le ménage. S'il est mauvais économiste, s'il nourrit mal son monde et détraque les estomacs de ses collègues, les caractères s'aigrissent, les querelles s'enveniment : certains bateaux sont devenus des enfers par la faute d'un chef de gamelle. Juge quelle responsabilité ! et chaque officier l'est à son tour. C'est bien le moins que nous fassions une sorte d'apprentissage et nous exercions à accorder la variété et la délicatesse de la chère avec les exigences d'un inflexible budget. Au reste, que nous nous occupions ou non, la nourriture est excellente, bien meilleure assurément que celle de la plupart des collèges. Nous avons du solide pour les gros appétits et même des plats fins pour les gourmets. Nous faisons entre nous des échanges. Ainsi j'ai troqué à perpétuité mon bœuf bouilli contre le grand-sec de mon voisin : tu sauras que le *grand-sec* est un gâteau particulier qui perd cent pour cent quand on le mange à terre, mais qui, grignoté dans les hunes avec le ragoût de l'air salin, est purement délicieux. Je puis donc, pour toute mon année, compter sur double part de grand-sec. En revanche, j'ai cédé mes *gueuses* (autre gâteau, ainsi nommé de sa ressemblance avec les barres de fonte dont on leste les vaisseaux) à un ami, qui m'a laissé en retour son poste de gabier de la hune de misaine.

Car il faut te dire que je suis devenu un fin gabier. Les premiers jours, c'était sans trop d'assurance que je m'aventurais dans les enfléchures. J'avais presque le vertige à voir mon ancien qui me guidait escalader la hune par le dehors, afin de m'y laisser entrer par le *trou du chat*. Peu à peu, l'amour-propre aidant, j'ai triomphé de ces premiers malaises, à ce point que je ne connais pas de plaisir comparable au repos de midi et demi dans la hune. On s'y chauffe au soleil d'automne, on s'y sent loin de toute surveillance, on

se risque à allumer une cigarette : ce qui est expressément interdit dans la mâture. Je sais bien que sur le pont nos camarades ont la *mèche*, c'est-à-dire le droit de fumer les pipes les plus invraisemblables, qu'ils doivent allumer à un filin qui se consume lentement dans une lanterne de cuivre. Mais le fruit défendu a un attrait particulier. Et puis de notre observatoire nous dominons toute la rade et en surveillons tout le mouvement. Tantôt c'est un bâtiment qui part en campagne : tous les officiers sont sur le pont, saluant encore une fois la terre de France qui va bientôt disparaître à leurs yeux. Nous agitions nos casquettes et nos *grands-anciens* nous répondent. Tantôt c'est un vaisseau qui revient au port. C'est le commandant X... qui le commande. « Il faut voir comment il prendra son corps-mort. — Il le prendra, c'est un fin manoeuvrier. — Il ne le prendra pas, c'est un Toulonnais (prononcez *Moko*) ; il ne connaît pas les courants de la rade ! » Et nous voilà appréciant la manoeuvre et passablement fiers d'avoir à juger un capitaine de vaisseau. Quelques-uns d'entre nous lisent les feuillets décousus d'un roman introduit en cachette et dissimulé Dieu sait où ! Ainsi la récréation se passe, le timonier pique une heure. On amène les embarcations. Dans ma première lettre, mon cher Gaston, je t'initierai aux plaisirs du canotage.

Je te serre bien cordialement la main.

Ton ami,
LOUIS MAUSSION.

VI

A bord du *Borda*, rade de Brest,
12 décembre 1884.

Mon cher Gaston,

Une bonne partie de canot ne manque pas de charme par un beau temps ; mais durant l'hiver le beau temps est l'exception à Brest. La marée nous amène des bancs de brume qui s'épaississent sur la rade et nous pénètrent jusqu'aux os de leur humidité et de leur tristesse. S'il vente du sud-ouest, nous avons tempête. S'il vente du nord-ouest, nous avons des grains et des rafales de grêle. S'il vente de l'est ou du sud, la mer est dure et clapoteuse, nous sommes trempés par les embruns. Assis au vent, les mains engourdis par le froid, embarquant de temps à autre une *baleine*, c'est-à-dire une lame qui glisse par-dessus le plat-bord, nous en avons pour deux heures de cette promenade récréative. Avoue, mon cher..., mais non, n'avoue rien. Nous n'aimerions pas la mer si elle était toujours calme.

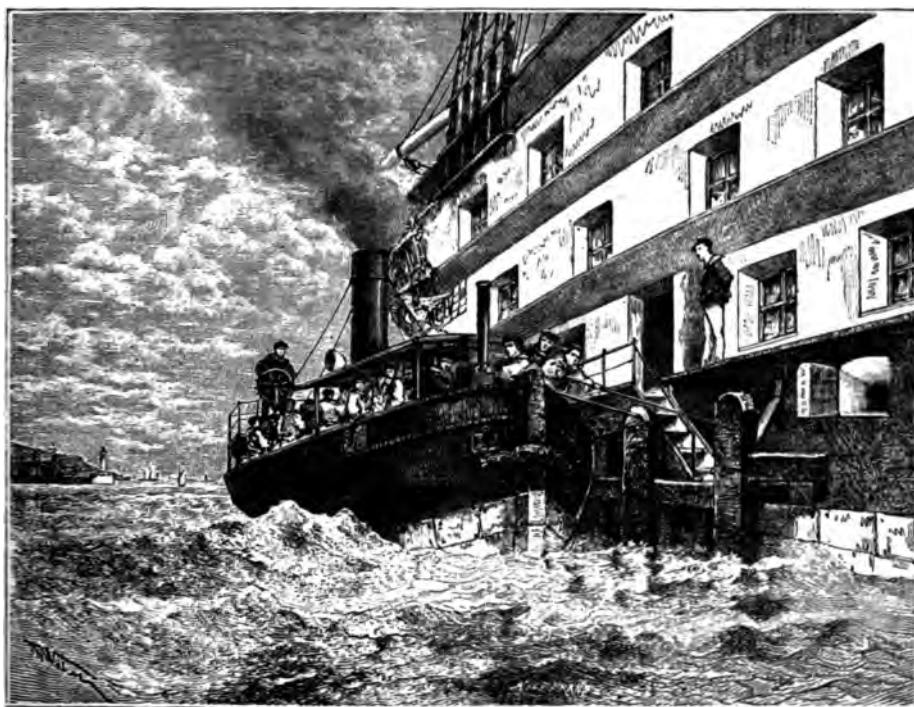
Pour moi, qui suis trempé d'eau salée, je me hâte de courir au vestiaire; les adjudants veillent à ce que nul imprudent n'omette de changer de linge. C'est une règle dans la marine, et une règle sage, de n'éviter aucun péril quand le devoir ou la consigne commandent, mais de n'en braver aucun sans motif suffisant et par pure forfanterie. L'administration paternelle a déjà fait préparer au réfectoire des saladiers de vin chaud. Nous voilà séchés et réconfortés; hâtons-nous de nous rendre à l'amphithéâtre, car notre professeur de *chafust* ou de machine nous attend depuis un quart d'heure, occupant ses loisirs à *figoler* un type de chaudière sur le tableau noir.

Si tu as jamais essayé de tracer, sans règle, des parallèles de 2 mètres de long, tu sais que ce n'est pas chose facile: nous y arrivons pourtant, et nous avons perfectionné les méthodes pour tailler les bâtons de craie, jusqu'à étonner nos professeurs. Bien dessiner une machine, c'est la bien connaître; aussi nous dessinons beaucoup, et je ne jurerais pas que le professeur de dessin en titre ne fût pas un peu jaloux de son collègue le mécanicien.

Le cours de machine nous tient jusqu'à quatre heures et quart. Nous allons chercher le petit pain et le fromage qui constituent notre goûter et nous remontons sur le pont pour y prendre une demi-heure de récréation. C'est l'heure où la canonnière revient amener les professeurs du soir. Autrefois c'étaient les canots du bord qui faisaient ce service. Les cours étaient à la merci du vent. Pendant que nos professeurs louvoyaient, l'heure du cours passait; les élèves accoudés aux bastingages suivaient avec intérêt les manœuvres de l'embarcation qui mettait à chaque lame *le nez dans la plume*. Si la mer était trop mauvaise, on tendait un câble depuis le vaisseau jusqu'au premier coffre du port, les canotiers se hâlaient à la *touline*; les professeurs vidaient le canot que les embruns remplissaient. Durant certains mois d'hiver, les cours étaient l'exception. L'institution du service des canonnières a mis fin à ce régime.

Parfois pourtant le temps est si mauvais, que la canonnière même ne peut accoster; mais aujourd'hui rien de pareil à craindre, elle n'a qu'à se laisser dériver pour arriver à la coupée. Chacun se penche pour voir qui vient à bord. Tu penses bien que cette curiosité est excusable, nos distractions sont si rares! Deux *éléphants* d'abord! Le docteur les accompagne! Il faudra savoir qui ils sont et connaître leur histoire. Puis M..., le lieutenant de vaisseau canonnier. Il n'a pas de cours... Que vient-il faire? Il y a peut-être *conseil* chez le commandant. Enfin le professeur d'anglais avec son Nelson sous le bras, et le professeur de littérature avec un gros paquet de livres. C'est ce dernier qui m'intéresse, car il nous fera le cours tout à l'heure. Qu'apporte-t-il? du sérieux? du plaisant? Mon voisin affirme avoir reconnu un Molière, moi j'ai cru avoir reconnu la physionomie de son Descartes. Enfin, jouissons de l'heure fugitive. La classe de tout à l'heure nous sera assez lourde s'il nous faut philosopher.

Cinq heures! Cours de littérature. Je m'étais trompé, mon cher, c'est bien un Molière; nous allons étudier *le Bourgeois gentilhomme*, entendre force détails intéressants sur les mœurs de la cour et de la bourgeoisie au dix-septième siècle, car il ne faut pas trop séparer l'histoire de la littérature, et, pour finir, lire quelques bonnes scènes qui valent mieux que tous les commentaires de tous les commentateurs. Les classes du soir ont été sagement réservées aux cours de lettres. Lorsque l'esprit est resté tendu pendant plu-



La canonnière, d'après un dessin de M. Blanc.

sieurs heures sur des problèmes de mathématiques, lorsque les bras et les reins sont lassés de peser sur l'aviron, c'est pour nous une distraction et presque un temps de repos que l'heure passée à lire nos bons auteurs, à étudier l'histoire ou à nous initier au langage des marins anglais, soit dans la *Vie de Nelson*, soit dans les Aventures merveilleuses du midshipman Easy. Le croirais-tu? Il nous est arrivé de prier notre professeur de prolonger un peu la classe aux dépens de la petite récréation qui la suit. Le professeur ne demande pas mieux : cela flatte son amour-propre et lui fait, pour un temps, oublier la faim qui le talonne, car le malheureux a dû, pour venir faire son cours, laisser son dîner au potage. Mon ancien prétend que, si l'on a imposé cette gêne aux professeurs du soir, c'est parce que la faim est reconnue pour le plus vif aiguillon du génie littéraire. Je n'ose me prononcer sur cette grave

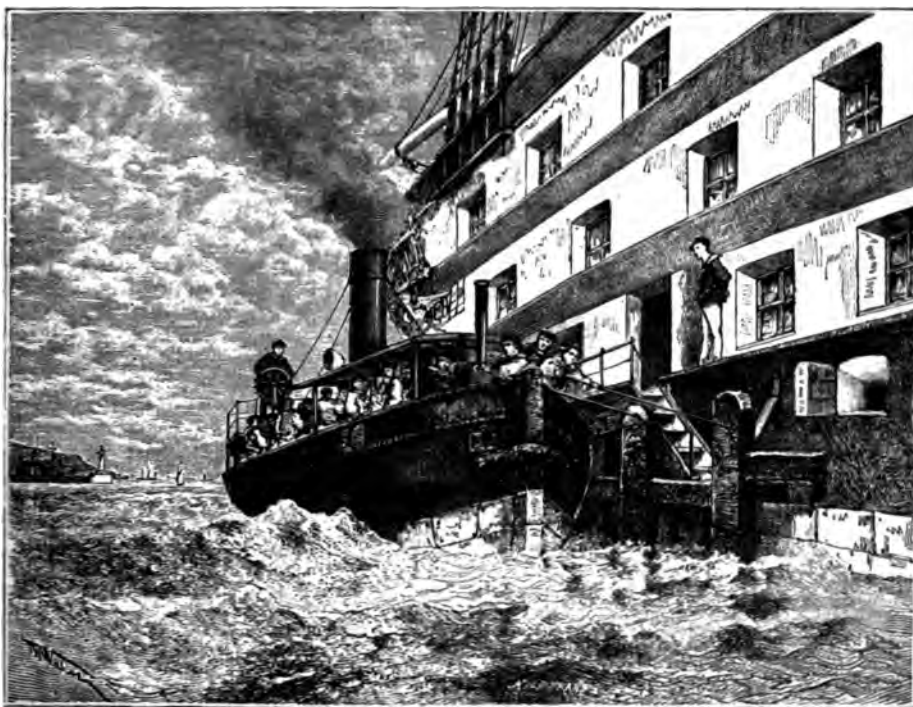
Pour moi, qui suis trempé d'eau salée, je me hâte de courir au vestiaire; les adjudants veillent à ce que nul imprudent n'omette de changer de linge. C'est une règle dans la marine, et une règle sage, de n'éviter aucun péril quand le devoir ou la consigne commandent, mais de n'en braver aucun sans motif suffisant et par pure forfanterie. L'administration paternelle a déjà fait préparer au réfectoire des saladiers de vin chaud. Nous voilà séchés et réconfortés; hâtons-nous de nous rendre à l'amphithéâtre, car notre professeur de *chafust* ou de machine nous attend depuis un quart d'heure, occupant ses loisirs à *figoler* un type de chaudière sur le tableau noir.

Si tu as jamais essayé de tracer, sans règle, des parallèles de 2 mètres de long, tu sais que ce n'est pas chose facile: nous y arrivons pourtant, et nous avons perfectionné les méthodes pour tailler les bâtons de craie, jusqu'à étonner nos professeurs. Bien dessiner une machine, c'est la bien connaître; aussi nous dessinons beaucoup, et je ne jurerais pas que le professeur de dessin en titre ne fût pas un peu jaloux de son collègue le mécanicien.

Le cours de machine nous tient jusqu'à quatre heures et quart. Nous allons chercher le petit pain et le fromage qui constituent notre goûter et nous remontons sur le pont pour y prendre une demi-heure de récréation. C'est l'heure où la canonnière revient amener les professeurs du soir. Autrefois c'étaient les canots du bord qui faisaient ce service. Les cours étaient à la merci du vent. Pendant que nos professeurs louvoyaient, l'heure du cours passait; les élèves accoudés aux bastingages suivaient avec intérêt les manœuvres de l'embarcation qui mettait à chaque lame *le nez dans la plume*. Si la mer était trop mauvaise, on tendait un câble depuis le vaisseau jusqu'au premier coffre du port, les canotiers se hâlaient à la *touline*; les professeurs vidaient le canot que les embruns remplissaient. Durant certains mois d'hiver, les cours étaient l'exception. L'institution du service des canonnières a mis fin à ce régime.

Parfois pourtant le temps est si mauvais, que la canonnière même ne peut accoster; mais aujourd'hui rien de pareil à craindre, elle n'a qu'à se laisser dériver pour arriver à la coupée. Chacun se penche pour voir qui vient à bord. Tu penses bien que cette curiosité est excusable, nos distractions sont si rares! Deux *éléphants* d'abord! Le docteur les accompagne! Il faudra savoir qui ils sont et connaître leur histoire. Puis M..., le lieutenant de vaisseau canonnier. Il n'a pas de cours... Que vient-il faire? Il y a peut-être *conseil* chez le commandant. Enfin le professeur d'anglais avec son Nelson sous le bras, et le professeur de littérature avec un gros paquet de livres. C'est ce dernier qui m'intéresse, car il nous fera le cours tout à l'heure. Qu'apporte-t-il? du sérieux? du plaisant? Mon voisin affirme avoir reconnu un Molière, moi j'ai cru avoir reconnu la physionomie de son Descartes. Enfin, jouissons de l'heure fugitive. La classe de tout à l'heure nous sera assez lourde s'il nous faut philosopher.

Cinq heures ! Cours de littérature. Je m'étais trompé, mon cher, c'est bien un Molière ; nous allons étudier *le Bourgeois gentilhomme*, entendre force détails intéressants sur les mœurs de la cour et de la bourgeoisie au dix-septième siècle, car il ne faut pas trop séparer l'histoire de la littérature, et, pour finir, lire quelques bonnes scènes qui valent mieux que tous les commentaires de tous les commentateurs. Les classes du soir ont été sagement réservées aux cours de lettres. Lorsque l'esprit est resté tendu pendant plu-



La canonnière, d'après un dessin de M. Blanc.

sieurs heures sur des problèmes de mathématiques, lorsque les bras et les reins sont lassés de peser sur l'aviron, c'est pour nous une distraction et presque un temps de repos que l'heure passée à lire nos bons auteurs, à étudier l'histoire ou à nous initier au langage des marins anglais, soit dans la *Vie de Nelson*, soit dans les Aventures merveilleuses du midshipman Easy. Le croirais-tu ? Il nous est arrivé de prier notre professeur de prolonger un peu la classe aux dépens de la petite récréation qui la suit. Le professeur ne demande pas mieux : cela flatte son amour-propre et lui fait, pour un temps, oublier la faim qui le talonne, car le malheureux a dû, pour venir faire son cours, laisser son dîner au potage. Mon ancien prétend que, si l'on a imposé cette gêne aux professeurs du soir, c'est parce que la faim est reconnue pour le plus vif aiguillon du génie littéraire. Je n'ose me prononcer sur cette grave

question. Toujours est-il que notre professeur se hâte de regagner le *carré* pour y achever son repas et que, pendant qu'il joue des dents et s'escrime de la fourchette, j'ai vingt bonnes minutes devant moi pour préparer ma *colle*, car je passe tout à l'heure avec lui.

La littérature, on en sait toujours assez pour parler durant un demi-quart d'heure; mais c'est l'histoire qui m'inquiète. Je voudrais relire toutes mes feuilles... Impossible d'aller vite, il y a trop de faits à la page. Le temps s'écoule et l'on appelle mon numéro. La *colle* se passe dans l'amphithéâtre. Pour éviter toute perte de temps, le professeur y mande deux élèves à la fois. Celui qui est le premier quitte va chercher le camarade qui suit, tandis que le second passe son examen. L'échelle des notes va de 0 à 20. A la question sur laquelle je tombe je puis bien compter sur un *quinze*, d'autant plus que mon pauvre camarade a mis notre professeur de bonne humeur à ses dépens. Chaque interrogateur a sa manie. Le nôtre, homme vif et passablement impatient, ne peut s'empêcher de nous souffler les premières syllabes du mot que nous ne trouvons pas. Cela ne réussit pas toujours... « Allons, monsieur, Corneille n'a pas écrit que quatre tragédies; citez-en d'autres... Voyons... *Ni...* *Nico...* — Nicodème, monsieur. — Mais non! *Nicomède*. Une autre encore; rappelez-vous l'épigramme de Boileau, *Age...* — Algésiras! — Belle réponse pour un marin! »

Voilà la petite comédie à laquelle je viens d'assister. Le professeur rit dans sa barbe et se frotte les mains à l'idée de raconter cette bonne charge à ses collègues; cependant je parle et ne m'arrête qu'à un *C'est très bien!* En reprenant mon cahier de notes, je risque un coup d'œil indiscret: j'ai un 17! Quelle chance, mon ami, et pourtant... Entre nous, j'ai oublié d'envoyer le comte d'Estaing au secours des Américains. Heureusement leurs affaires ont bien tourné tout de même! Mais ma *colle* a été longue. Il est déjà sept heures. Dans dix minutes nous allons au *boût*.

Boût se tire de *marabout* en retranchant *mara* et en détachant l'*u* de la diphtongue. Inutile de te dire que ces étymologies s'apprennent en dehors du cours de littérature. Le marabout, naturellement, c'est M. l'aumônier. Il sait fort bien qu'on l'appelle ainsi et n'y trouve point à redire. Il serait si extraordinaire qu'on donnât à lui seul son titre réel. Et puis l'avantage de l'argot que nous employons entre nous est de laisser aux termes du vrai français toute leur fraîcheur, toute leur dignité, qui ne pourraient que perdre à être profanées par l'usage journalier. Quand nous disons: « Monsieur l'abbé, » c'est une forme respectueuse dont nous sentons toute la valeur. Quand nous disons le *boût*, nous notons seulement une des unités de l'état-major, comme lorsque nous parlons du *menuisier* ou du *chafustard*.

Le boût étant l'aumônier, et le propre de l'aumônier étant d'enseigner la religion, il te semblera tout naturel que le même mot serve aussi à désigner

la conférence religieuse qui nous est faite une fois par semaine. C'est le *boût* simple, qui se distingue du *boût amusant* dont nous reparlerons bientôt. Nous occupons l'amphithéâtre, et M. l'abbé traite devant nous quelquefois un point de dogme, plus souvent une question de morale. Les élèves qui n'appartiennent pas au culte catholique restent pendant ce temps dans la batterie. Il arrive pourtant, quand l'aumônier est orateur, que tout le monde vient l'écouter, car nous sommes tous friands de beau langage et de paroles sonores. Mais ce que personne ne voudrait manquer d'entendre, c'est le *boût amusant*, conférence familière, ou plutôt encore réunion intime et causerie dans la chambre même de l'abbé.

Dès que sept heures ont sonné, piquées au *Rédéhof* par le timonier de veille, tandis que les sifflets *font rompre après appel le poste d'incendie à terre*, à part quelques fanatiques du calcul nautique qui interrogent encore le lieutenant de vaisseau sur les *types* du lendemain, chacun serre et range ses livres, ses cahiers, et se prépare à courir chez le *boût* au premier signal, car il s'agit d'être bien placé. Le capitaine d'armes paraît enfin : « Les tribordais chez M. l'abbé ! » Chacun se précipite. Les bâbordais voudraient bien suivre, mais il n'y aurait pas de place pour eux. Il leur faut demeurer au travail, tandis que les lampes de tribord éteintes laissent dans une ombre profonde tout un côté de la batterie.

Nous nous sommes déjà installés chez M. l'abbé. Les premiers arrivés occupent les deux chaises et le divan, les autres s'encastrent dans les sabords, se hissent sur un secrétaire ou s'asseyent par terre à la turque. Cinquante élèves trouvent le moyen de se caser dans une chambrette qui partout ailleurs qu'à bord ne mériterait pas le nom de cabinet. Au fond, l'aumônier est assis à sa table, le dos appuyé à son lit, qu'il défend ainsi contre les myopes qui le prendraient pour un divan, et la conversation commence, car de la conférence il n'est jamais question. Ne crois pas pourtant que le temps soit perdu. L'aumônier est assurément un des plus utiles auxiliaires du commandant en ce qui concerne l'administration de l'École. Nous avons sans doute un sabre au côté, mais beaucoup d'entre nous, pas moi assurément, sont encore bien enfants et ont besoin de trouver une autorité paternelle qui les réconforte contre les rigueurs nécessaires de la discipline maritime, un ami sage qui conseille au lieu de commander, un directeur qui leur fasse accepter la règle en leur en faisant comprendre l'utilité. C'est à cela que M. l'abbé s'emploie d'abord les jours de *boût amusant*. Il y a toujours quelque gros chagrin à consoler, quelque rancune à calmer, quelque malentendu à expliquer. Nous laissons librement s'exhaler la mauvaise humeur qui s'agrirait enfermée dans nos âmes, nous faisons parvenir par cette voie au commandant l'écho de petites réclamations qu'il ne pourrait accueillir si nous allions les lui présenter au mépris des règles de la discipline. Nous-mêmes, sous la direction

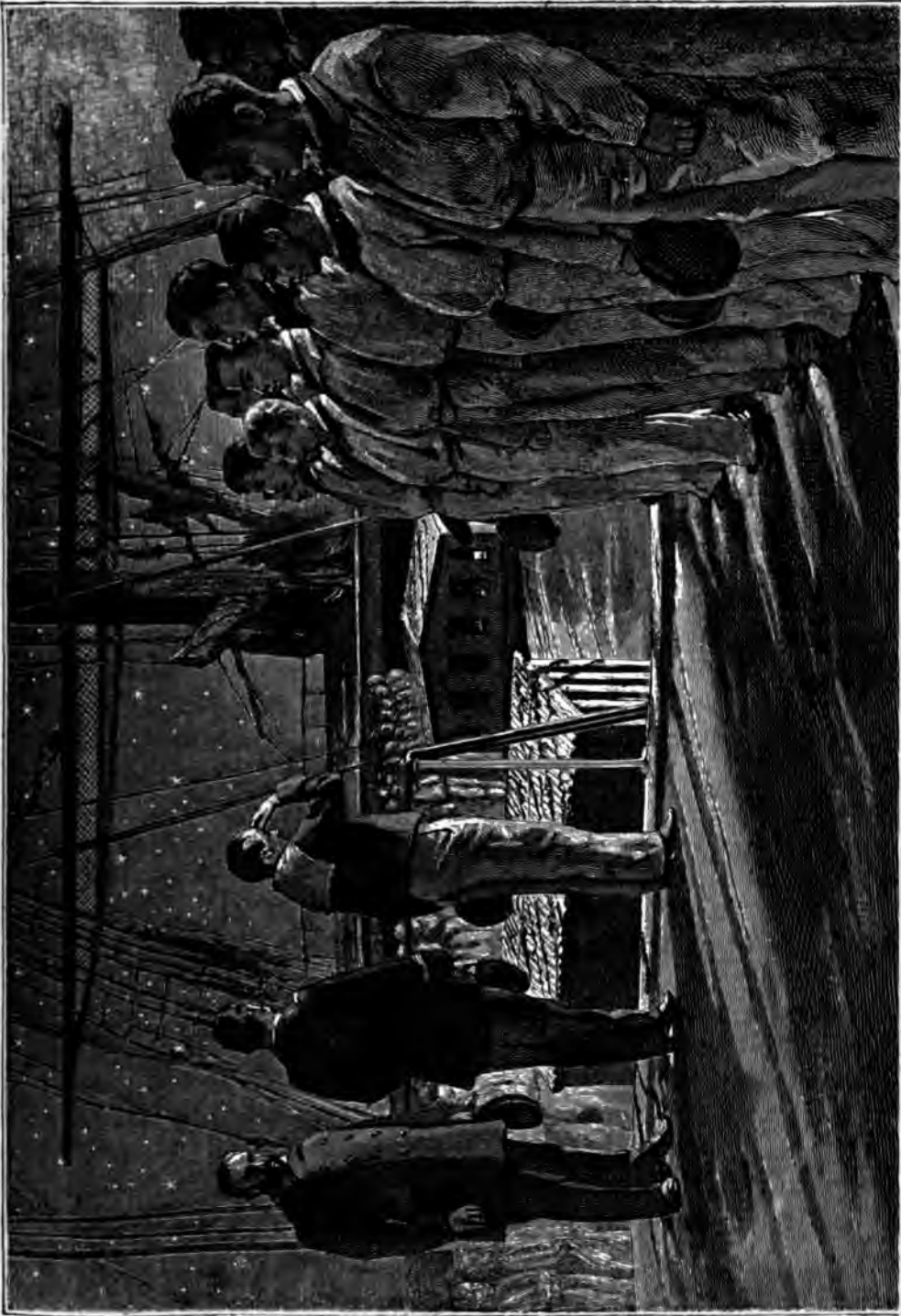
de l'abbé et à son exemple, nous devenons les conseillers de nos camarades, nous préluons à cette vie de fraternité qui fait la force de la marine, car tu sais que nos officiers font du corps une vraie famille et que chacun y trouve l'aide et les conseils de tous pour en accroître l'honneur et le prestige, comme aussi il y trouverait les juges les plus sévères s'il lui arrivait de s'engager dans une mauvaise voie.

Mais déjà les plus hardis d'entre nous ont mis la main sur le journal que le commandant a prêté à l'abbé. C'est le seul que nous puissions lire pour nous tenir au courant des nouvelles du dehors. Les dernières promotions d'abord ; l'aumônier a toujours quelque anecdote intéressante sur les officiers qui nous commanderont plus tard. On passe de là aux nouvelles de l'escadre, aux dépêches de Chine et du Tonkin. Quand l'heure de finir la conférence est venue, il reste encore bien des choses à demander, bien des nouvelles à raconter ou à apprendre ; les bâbordais qui alternent avec nous viendront au bout dûment catéchisés pour compléter ce que nous n'avons pu savoir. C'est là une bonne heure, et, comme tu en dois juger, aussi utile qu'agréable.

De là nous allons souper, car il est sept heures trois quarts. Nous restons vingt minutes à table, et, de huit heures cinq minutes à neuf heures moins un quart, nous avons récréation.

L'été, chacun monte sur le pont pour jouir du calme de la soirée, tandis que la ville s'illumine et que les fanaux des bâtiments mouillés en rade allument leurs étoiles autour de nous. Mais, l'hiver, nous restons généralement dans la batterie. L'un d'entre nous se met au piano, un autre, assez bon violoniste, essaye, avec quelques camarades, de former un quatuor pour notre bal du mardi gras. Les flûtistes abondent ; la flûte, c'est un instrument commode, portatif, peu bruyant, toutes choses à considérer à bord, car le piano tient tant de place et fait tant de bruit ! L'officier qui finit son quart et voudrait se hâter de jouir des quelques heures de sommeil que le règlement lui permet de prendre, trouve dur d'entendre son voisin lui jouer une polka au revers de sa cloison de sapin qui résonne comme une table d'harmonie.

Neuf heures ! prière et branle-bas. Tout le monde sur le pont ! Les matelots ont dénoué les toiles qui couvrent les bastingages. Au commandement d'un de nos officiers d'escouade chacun va prendre son hamac. Mais d'abord, devant les deux promotions rangées sur le pont, un timonier lit la prière du soir, celle que nous entendrons chaque jour à bord durant notre vie maritime. Elle n'est pas longue, mais faite pour convenir aussi bien au plus rude matelot qu'à l'officier le plus raffiné. En présence de cette vaste mer qui miroite au loin et dont l'immensité nous étonne, ou pendant que toute la mâture vibre au souffle de la tempête et que le vieux vaisseau, que les lames du large feraient danser comme un fétu, roule lourdement dans la rade, il n'est personne qui n'écoute cette prière avec recueillement. Quelle que soit sa



La prière du soir.

croissance, le marin est partout religieux, superstitieux même. Devant la mer qu'il combat et qu'il dompte, il se sent si frêle et si petit !

Cependant les hamacs sont apportés dans la batterie. Les servants d'élèves ont enlevé les lampes, que remplacent des fanaux de combat accrochés entre les épontilles. J'étends mon hamac sur le plancher et m'applique à y bien tendre mes draps et ma couverture sur le mince matelas dont il est garni.



Les hamacs.

Ici, mon cher, le proverbe trouve sa pleine application : « Comme on fait son lit on se couche. » Ce n'est pas tout, pourtant, que d'avoir fait son lit : il y faut monter. Le hamac une fois suspendu fuit sous la main qui le saisit ; on prend son élan pour y sauter ; mais avant de s'y être étendu, on perd l'équilibre et l'on fait la culbute. Ce sont là mésaventures des premiers jours. Maintenant, je suis si bien accoutumé à ce nouveau mode de couchage, que je ne sens point le besoin d'un lit. J'enjambe, je m'étends et je dors quand ma journée est bien remplie. Déjà autour de moi les conversations s'éteignent. J'entends quelques éclats de rire étouffés : c'est un voisin qui vient de choir en larguant l'amarrage de son hamac quand il croyait rendre ce service à un camarade ; mais l'adjudant passe, le silence se rétablit, les yeux se ferment.

Bonsoir, mon cher Gaston.

LOUIS MAUSSON.

VII

A bord du *Borda*, rade de Brest,
19 décembre 1884.

Mon cher Gaston,

« Un officier de marine doit tout savoir. » Voilà le principe qui domine aujourd'hui chez nous et que les moins ambitieux traduisent en : « doit savoir un peu de tout ». Nous ne sommes plus au temps où le meilleur capitaine de vaisseau était un brave à trois poils qui avait le sens marin, savait se débrouiller et se moquait des mathématiques.

Quelques-uns des marins de cette école sont restés légendaires. L'un venait de recevoir des instructions ministérielles recommandant de surveiller le baromètre pour éviter les cyclones. Le brave capitaine regardait bien tous les matins si le mercure était à *beau fixe* ou à *grande pluie*, mais du reste et des petits numéros il ne s'était jamais occupé. Ce jour-là, il voulut examiner l'instrument. Par malheur, le matin même, son domestique l'avait cassé; la cuvette était presque vide. Le commandant vit sans effroi l'abaissement effrayant du mercure, il manda l'officier de quart, et, pour faire parade de sa science nouvelle : « Monsieur, préparez-vous à recevoir un cyclone : le baromètre est à *Touboulic*. » C'était le nom du fabricant. Un autre officier de même école était occupé à porter le point estimé sur une carte, quand soudain le mécanicien entend sa voix éclater comme un tonnerre : « Machine en arrière! toute vitesse! nous touchons au bord de la carte! »

Est-ce bien vrai? Tout le monde le répète. Il faut avouer que ce n'est pas une raison; mais il est sûr que récemment encore nombre de vieux officiers voyaient de fort mauvais œil la partie théorique de nos programmes s'enfler chaque année. Aujourd'hui, le nombre des cours de l'École est doublé, et la théorie y prend une place sans cesse grandissante.

Mais avant de te faire passer nos cours en revue, il faut que je te présente nos professeurs. Ils se divisent en trois catégories. Les officiers à qui incombe la tâche de nous enseigner ce qui touche de plus près à l'art naval, la manœuvre, le calcul nautique, le canonage, l'infanterie, l'architecture navale, les machines, sont des lieutenants de vaisseau et des officiers mécaniciens qui passent au *Borda* deux et quelquefois quatre années. La transformation du matériel et des manœuvres marche si vite, que ces quatre ans semblent un temps maximum au bout duquel ils ne sont déjà plus au courant des progrès de la marine. Plus heureux sont les professeurs d'hydrographie, empruntés aux écoles où se forment les officiers de la marine mar-

chande. L'astronomie, la navigation, la mécanique rationnelle, le calcul infinitésimal, etc., ne se modifient pas tous les jours ; aussi les hydrographes achèvent-ils généralement leur carrière à l'École. Enfin le personnel des professeurs est complété par les professeurs civils, que la marine emprunte généralement à l'Université. Ils sont chargés des cours de littérature et d'histoire, d'anglais, de physique et de chimie, de mathématiques et de dessin.

Je reprends en détail tous les cours que je viens de l'énumérer, afin de te montrer, mon cher Gaston, qu'il n'en est pas un qui ne nous soit indispensable. La manœuvre d'abord. C'est le cours où la pratique semble devoir



Le cours de manœuvre dans l'amphithéâtre.

l'emporter le plus sur la théorie. Pourtant que de choses à apprendre dans les feuilles autographiées que chaque officier rédige pour nous ! Autrefois tous les bâtiments se ressemblaient, depuis le brick jusqu'au vaisseau de ligne : qui savait manier l'un savait manier l'autre. Mais aujourd'hui un officier trouve autant de types différents qu'il a de navires à conduire : les uns ne marchent qu'à la voile, les autres n'ont pas même de mâture et ne marchent qu'à la vapeur ; il en est d'effilés comme une lame d'épée, il en est de circulaires, assis sur la mer comme des tours ; tel a deux hélices, tel autre n'en a qu'une ; tel autre encore a des roues ; l'action de la voilure et des propulseurs immergés prête à mille combinaisons dont il faut connaître les lois. Ici l'*œil marin* ne suffit plus, car l'*œil marin* n'est autre chose que la rapidité et la sûreté de jugement que donne l'expérience ou la routine, et cette routine dans la marine moderne il devient de plus en plus difficile de l'acquérir. Il faut donc réfléchir,

raisonner, il faut faire de la théorie, trouver des formules pour la manœuvre de chaque type de bâtiment, sans préjudice des modifications qu'apportera à ces règles la connaissance des qualités spéciales de chaque bateau.

Le calcul nautique touche de plus près à la pratique, ou du moins, comme dans toutes les sciences mathématiques, la théorie en est si simple qu'il ne faut pas beaucoup de pages pour l'expliquer. Tu sais comment le marin, quand il a perdu de vue la terre, trouve le point précis de l'Océan où il navigue. Avec le sextant, qui n'est autre chose qu'un compas, il prend la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon à midi, afin de savoir à combien de degrés du pôle il s'est élevé. Il marque ainsi sur la carte la latitude. La longitude, il la doit aux progrès de l'horlogerie : ses montres marines lui gardent avec une grande précision l'heure qu'il est au port qu'il a quitté, et il déduit de la différence d'heure des deux lieux la distance qu'il a parcourue vers l'est ou vers l'ouest de son point de départ. Mais il faut tenir compte des variations du mouvement des montres ; il faut tenir compte des variations du mouvement de la terre ; il faut être capable, si les montres viennent à manquer, de calculer l'heure où quelque phénomène céleste, éclipse, conjonction, etc., visible sensiblement au même instant par tout l'hémisphère, permettra de savoir l'heure qu'il est en France ; il faut compter avec les déviations de l'aiguille aimantée ; il faut... il faut encore beaucoup de réflexion et beaucoup de science dans la démonstration du calcul nautique, alors qu'il semblerait d'abord qu'on puisse s'en tenir à la routine.

Je t'en dirai tout autant du canon et du fusil. Le même lieutenant de vaisseau nous enseigne les deux choses. Du fusil, tu en sais plus que moi et tu comprends qu'il ne peut suffire à l'officier de savoir entretenir son arme et de tirer juste ; mais, pour l'artillerie, songe que l'officier de marine trouve sur son bâtiment à peu près tous les types de nos canons les plus perfectionnés. Il doit savoir à quelle besogne chaque pièce convient plus particulièrement. Il ne pourra procéder par tâtonnements, car dans la plupart des cas une grosse pièce ne pourra tirer plus d'un coup ou deux. Il doit étudier le mécanisme compliqué des affûts de nos gros canons de trente-deux centimètres ; il doit voir d'un coup d'œil l'avarie qui s'y produit, trouver sans perdre une seconde le moyen de la réparer. Dans bien des cas, la tour blindée qui abrite le canon n'est elle-même qu'un affût gigantesque que font mouvoir de puissantes machines ; ces machines, l'artilleur doit les connaître. C'est un refouloir hydraulique qui charge nos canons, c'est une étincelle électrique qui met le feu à la charge, c'est avec les instruments d'optique les plus précis que nous mesurons la distance qui nous sépare du but mobile que nous visons. L'artillerie en est venue à ce point que le canonnier pourrait être supprimé sans inconvénient. Un bon pointeur et un officier savant, la main sur les leviers de la machine, voilà le personnel nécessaire dans les batteries de nos cuirassés.

Et je ne te parle point des torpilles qu'il faut savoir régler, réparer, charger sans faire sauter son propre navire, ni du fulmicoton, ni du picrate de potasse, ni du fulminate de mercure, ni de la chimie tout entière qui envahit l'artillerie et enfle notre théorie de tant de choses qu'il faut savoir, de tant de choses qu'il faut prévoir!

Pour l'architecture navale, il en est de même. C'était autrefois le cours de charpentage! En quarante pages tenait la nomenclature complète des pièces dont se composait un vaisseau, avec toutes les règles de construction. On a imaginé les vaisseaux à vapeur, les vaisseaux mixtes, les navires en fer, les navires blindés, les torpilleurs, les croiseurs à flottaison cellulaire, les garde-côtes quasi sous-marins. Que n'imaginera-t-on pas? Autant de types différents, autant de méthodes de construction diverses qu'il nous faut connaître, ne fût-ce que pour surveiller l'armement d'un navire ou en suivre les réparations. Et puis, comme tu penses, nous devons nous préoccuper des lois de l'équilibre des corps flottants et des conditions de stabilité des bâtiments que nous aurons à conduire. L'ingénieur construit son bateau, et, cela fait, ne s'en inquiète plus : l'officier est bien obligé de savoir le pourquoi des formes du navire qu'il devra manœuvrer. Sans cela, il pourrait lui demander plus qu'il ne peut donner ou même le compromettre en y essayant ce qui lui eût réussi sur un autre vaisseau.

Les complications de l'architecture navale ne sont rien à côté des complications de la machine. Chaque mois, un nouveau type vient s'ajouter aux centaines de machines déjà en service sur les divers bâtiments de notre flotte. Chaque année le cours de *machine* se grossit de nouvelles feuilles et de nouveaux plans. A cela, diras-tu, il y a un remède bien simple : que l'on supprime les types les plus anciens à mesure qu'on y substitue des types nouveaux. Le malheur est qu'on ne substitue pas, on juxtapose. Je ne jurerais pas que la machine primitive de Papin ne se trouve pas encore en service sur quelqu'un de nos *patouilleurs*. De l'excès du mal est même sortie une école qui voudrait que l'on se bornât à nous enseigner les principes généraux de la mécanique appliquée et les types fondamentaux des machines, laissant aux officiers mécaniciens le soin d'en surveiller le détail. Avant que cette réforme s'accomplisse, ou que nos inventeurs créent le type idéal que l'on ne perfectionnera plus, nous verrons indéfiniment s'accroître notre cours de machine, dont la partie mathématique grossit sans que par compensation la partie descriptive diminue.

La mécanique, l'analyse, l'astronomie, ce sont là des sciences indispensables et qui servent de fondement à nos autres études. Pour moi, je te l'avoue, j'aime mieux la physique et la chimie avec les échappées qu'elles laissent encore ouvertes sur l'inconnu. Nos premiers cours de physique se font à l'amphithéâtre du vaisseau ; mais, dès qu'il devient nécessaire de préparer des expériences

compliquées, nous allons suivre le cours à terre, et notre classe encadrée dans une promenade joint doublement l'agréable à l'utile.

Je t'ai déjà parlé de notre cours de littérature. Le professeur qui en est chargé nous fait aussi un cours d'histoire. Il y ajoutait autrefois un cours de grammaire, un cours de droit des gens, un cours de géographie; tout cela en deux heures par semaine. Tu penses de quelle sécheresse tous ces cours pouvaient être. La grammaire a fini par disparaître, après quelques retours offensifs amenés par la découverte d'une faute d'orthographe dans les rapports des aspirants. Pour supprimer le droit des gens, on a fait valoir qu'il paraissait être dans une période de transformation qui ne lui laissait rien des apparences d'une science exacte. Restait la géographie. Il y a quelque dix ans, on s'avisa au ministère que, « les officiers de marine étant les fournisseurs des documents géographiques, il était absurde de prétendre leur enseigner la géographie : ils l'apprendraient en navigant ». Je te donne l'argument pour ce qu'il vaut. On a supprimé la géographie. Il est vrai qu'on en faisait si peu ! Ainsi dégagé de ses accessoires, le cours de littérature peut s'étendre un peu davantage et offrir un peu plus d'intérêt. Quant au cours d'histoire, si bref qu'il se fasse, nous le suivons le plus attentivement possible, car non seulement l'exposé des progrès de notre marine et le récit des combats qui l'ont illustrée ne peuvent pas être ignorés d'un officier, mais la politique même intérieure ou extérieure doit être connue. Qui sait si nous ne serons pas chargés un jour de représenter la France à l'étranger ? Enfin, tous les mois, nous avons à faire trois compositions de littérature. On ne nous demande pas du beau style, mais des idées précises et nettement exprimées. Il faut que nous devenions capables de donner un ordre sans ambiguïté, de faire un rapport sans noyer le fait important sous les détails secondaires. La vie que nous mènerons, une fois officiers, tend tellement à développer la personnalité, que chacun de nous se fera un style bien à soi, et que, jusqu'en écrivant, nous n'écrirons point comme tout le monde. Notre professeur le dit, et j'en accepte l'augure ; puisse-je écrire comme mon grand-ancien Pierre Loti !

Du cours d'anglais, que te dirai-je ? Que l'anglais est la langue maritime et commerciale ? Tu le sais. Que nous apprenons par cœur la nomenclature de tous les termes de marine anglais, jusqu'aux trente-trois noms différents des diverses têtes d'écrous ? Tu auras peine à le croire. Que nous oublions tout cela bien vite ? Tu le croiras sans peine, et tu auras raison.

Enfin nous voici au dessin : le dessin indispensable pour prendre des *vues de côtes*, complément des cartes marines. Aussi le paysage a-t-il des sectateurs fervents. Moi, je cultive l'étude d'après la bosse, et par les conseils de mon professeur je m'applique à rendre la vérité des types et à dessiner d'après nature naïvement, sincèrement. Cela semble tout simple, et c'est une nouveauté. As-tu feuilleté les albums des dessinateurs attachés aux expéditions

océaniennes? Rien que des Apollons et des Vénus teintés de bistre, d'ocre ou de noir. C'est de nos jours seulement que le souci de la vérité a dominé cette préoccupation de l'idéal. Peut-être bien la photographie y a-t-elle été pour quelque chose. On en sent l'influence en suivant cette belle publication du *Tour du Monde* que nous avons à la bibliothèque du bord. Si jamais je suis chargé de quelque exploration (de quoi ne nous charge-t-on pas, nous autres marins?), je veux rapporter des croquis sincères et qui puissent compléter mes souvenirs et mes notes. Au reste, par une heureuse innovation, depuis l'année dernière, on enseigne la photographie aux élèves de l'École d'application. Le cours de dessin est complété par un cours de perspective; et voilà, mon bien cher, tout ce que comporte la partie purement théorique de nos études. Ce n'est peut-être la plus intéressante ni pour toi, ni pour moi; mais dans ma prochaine lettre je te montrerai comment l'*abominable potache* met la main à la pâte et devient un fin matelot, pour faire un bon officier.

A toi bien cordialement.

Ton ami,
LOUIS MAUSSION.

VIII

A bord du *Borda*, rade de Brest,
30 décembre 1884.

Mon cher Gaston,

A tous les détails que je te donne sur notre instruction et sur notre vie, tu dois commencer à t'amariner. Si tu veux bien, nous verrons ensemble aujourd'hui l'exercice d'embarcation. Les canots sont alignés sous le tangon et viennent l'un après l'autre accoster à la coupée... « Allons, messieurs, embarque, vivement! » dit le maître de manœuvre, et nous embarquons un peu pêle-mêle, très heureux de cette première partie de canot pour laquelle on nous a choisi un jour de beau temps. La mer est calme comme un lac, le soleil légèrement voilé ne nous cuira pas trop. Le second maître de manœuvre a pris place dans notre canot. « Maître, c'est vous qui tiendrez le gouvernail? — On ne dit pas le *gouvernail*, on dit la *barre*. Oui, c'est moi. — Alors je vais ramer ferme, j'ai déjà canoté sur la Loire. — On ne dit pas *ramer*, on dit *nager*. — On dit bien des rames. — On ne dit pas des *rames*, on dit des *avirons*. » *Je me ramasse*, terme marin, c'est-à-dire que je renonce pour un temps à faire valoir mon expérience de matelot d'eau douce, tandis que les deux Mathurins qui sont à l'avant rient dans leur barbe de l'*ignorance de ces terriens!*

Quand nous sommes tous assis à nos bancs, le patron commande : « Enlevez les *dames!* » Comme il n'y en a pas d'autres à bord que les planchettes de ce nom qui ferment les échancrures doublées de cuivre où vont jouer nos avirons, ce commandement bizarre n'amène aucune confusion dans nos esprits. « Armez! » Tous les avirons devraient tomber ensemble; mais cette manœuvre, qui semble facile de loin, exige encore de l'habitude et des bras exercés à l'effort. « *Avant partout!* » C'est ici que la vraie difficulté commence. Le maître a beau nous battre la mesure : une... deusse!... une... deusse!... les uns précipitent le mouvement, d'autres le retardent, d'autres engagent leurs avirons dans ceux des voisins, d'autres enfin, les plus à plaindre, ne lèvent pas à temps la *pelle* hors de l'eau, et dans ce cas voici ce qui se produit : la vitesse acquise du canot fait pivoter l'aviron, dont le manche prend sous le menton le rameur, qui est infailliblement culbuté.

Voilà pour l'exercice du beau temps; mais sitôt que la mer grossit, la manœuvre devient plus malaisée. Parfois l'aviron entre dans la mer jusqu'au manche et il faut un effort extrême pour l'en sortir; tantôt la pelle, rencontrant le creux d'une lame, fouette à peine l'eau, et le nageur novice, qui jetait les reins en arrière, perd l'équilibre et tombe sur son voisin.

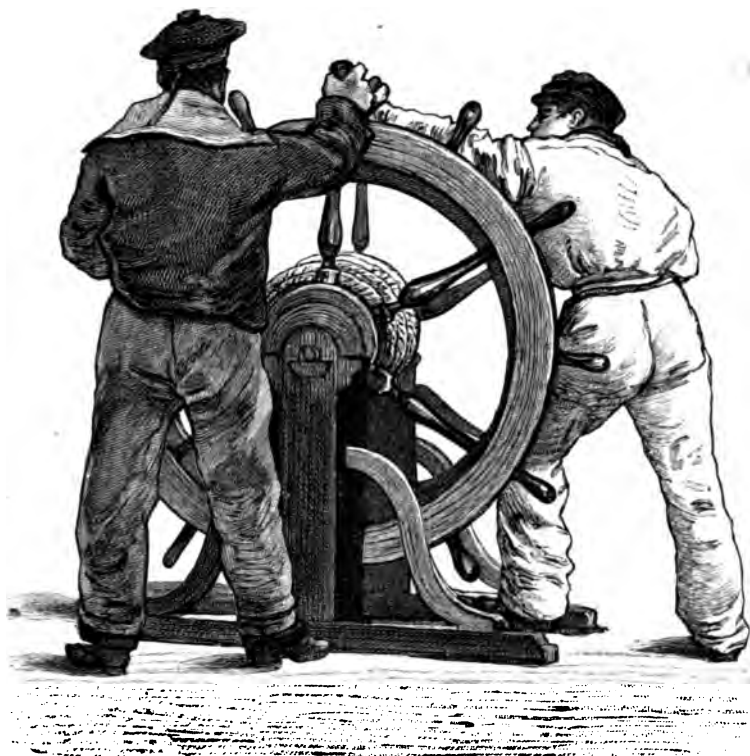
Pourtant au bout de deux mois d'exercice nous sommes déjà devenus des *nageurs* passables. Nous savons régler nos mouvements sur ceux des deux brigadiers (les rameurs les plus proches du patron); nous savons tenir la pelle de l'aviron horizontale hors de l'eau, pour que la crête des lames qui la fouettent n'arrête pas l'élan du canot; nous connaissons enfin tous les commandements soit à la voix, soit au sifflet. Quand nous savons manier l'aviron, nous apprenons à tenir la barre. Tu sais que la partie immergée du gouvernail, selon qu'elle forme à tribord ou à bâbord un angle avec l'axe de l'embarcation, s'oppose à la fuite des filets d'eau qui glissent le long de la carène et constitue une sorte de pivot autour duquel le canot tourne.

Voilà une théorie un peu grossière, mais nous sommes aujourd'hui en pleine *pratique*, elle doit suffire. D'après cela, il semblerait que rien ne puisse être plus simple que le maniement de la barre. Mais les embarcations sont plus ou moins sensibles à l'action du gouvernail; en outre, il faut se méfier des violents courants de marée qui font dériver et obligent le patron novice à décrire, pour atteindre son but, la fameuse courbe du chien. Enfin les avirons de chaque bord ont bien rarement la même puissance, même quand la mer est assez calme pour qu'ils s'y enfoncent également : il faut que le patron rectifie sans cesse les *embardees* de son canot, et cela sans en casser l'erre par des coups trop brusques et trop sensibles.

Malgré tout on arrive vite à conduire une embarcation à l'aviron. Mais à la voile, c'est autre chose. Notre maître de manœuvre assure que celui qui manœuvre bien un canot à la voile sait le secret de manœuvrer le plus grand vaisseau. A

coup sûr, un volume entier de théorie nous en apprendrait moins sur l'action du vent dans les voiles que quelques leçons passées à tenir la barre.

Je te l'avoue, ce n'a pas été sans quelque émotion que pour la première fois, par une brise assez fraîche, j'ai été admis à l'honneur de conduire le canot 8 à la voile. Nos canots ne portent qu'une voile réduite; mais, toute réduite qu'elle est, je savais qu'un faux coup de barre pouvait nous mettre l'embarcation sur le dos, et je t'assure que je suivais avec une attention religieuse les



A la barre du *Bougainville*.

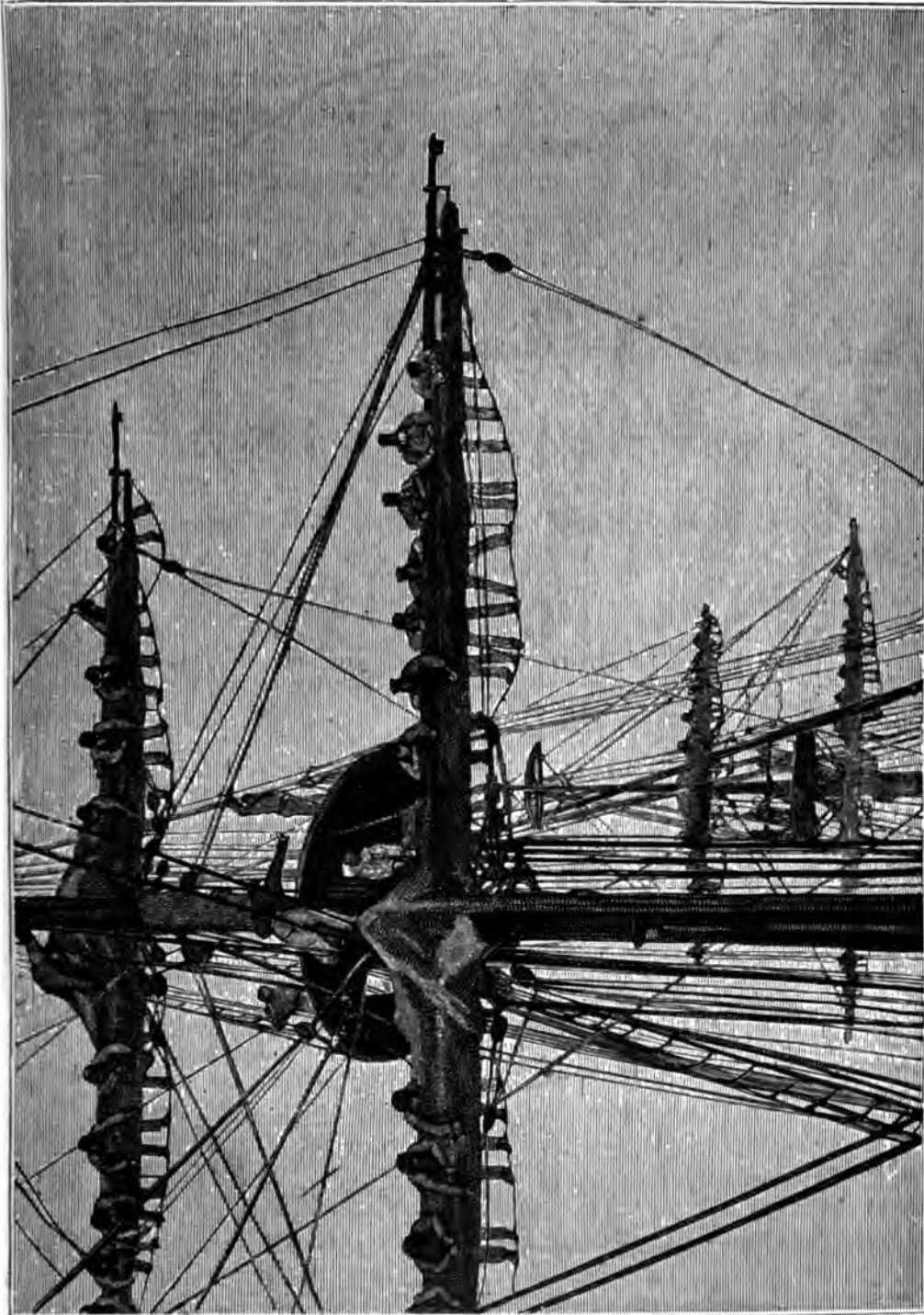
avis du patron expérimenté qui se tenait près de moi. Nos canots portent deux voiles à l'ordinaire, la misaine et la grand'voile; par très beau temps seulement ils gréent en outre un petit foc et un tape-cul. Le premier soin du patron est de mesurer sa voilure à la force de la brise. On prend un ris, deux ris, on hisse les voiles et l'on pousse. Le canot quitte l'abri du vaisseau, la lame le prend en travers et le fait rouler, mais la pression du vent sur sa toile le maintient couché, le plat-bord au ras de l'eau. Les embruns par instants couvrent mes camarades assis au vent (du côté d'où le vent souffle). La barre vibre dans ma main, sous le rapide passage de l'eau qui fuit le long du bord; à chaque lame toute la membrure du canot tressaille. La vitesse, la brise qui fouette le visage, l'idée même de la responsabilité produisent une sorte de griserie.

On s'*emballe* à ce jeu comme un cheval qui s'anime à la course. Mais le patron me touche le bras : « Voici un grain, voyez-vous comme la mer fume là-bas ? Qu'allez-vous faire ? — Choquer les écoutes. — Non, il faut lofer (présenter l'avant du bateau au vent), mais pas trop ; car, si vous perdez trop de vitesse, la brise vous chavirera quand vous reprendrez votre route. Faut pas vous y tromper : si nous ne filions pas comme ça, nous aurions déjà fait le tour. — Alors, patron, il faut donner tout de même un peu de barre ? — Pas trop ; le canot lofe de lui-même, puisque la grand'voile, plus grande que la misaine, le pousse de l'arrière plus que de l'avant. — Mais si cela ne suffit pas ?... — Vous choquerez les écoutes. — Si le vent nous couche tout de même ?... — Vous les filerez. » Le grain est sur nous, j'exécute la manœuvre indiquée et le canot se relève, ne présentant plus au vent que le tranchant de sa voilure. *Virons de bord* maintenant à la première embellie et courons grand largue pour nous exercer à *arriver* (céder au vent) quand la brise souffle de l'arrière, car à lofer en pareil cas on chavirerait infailliblement.

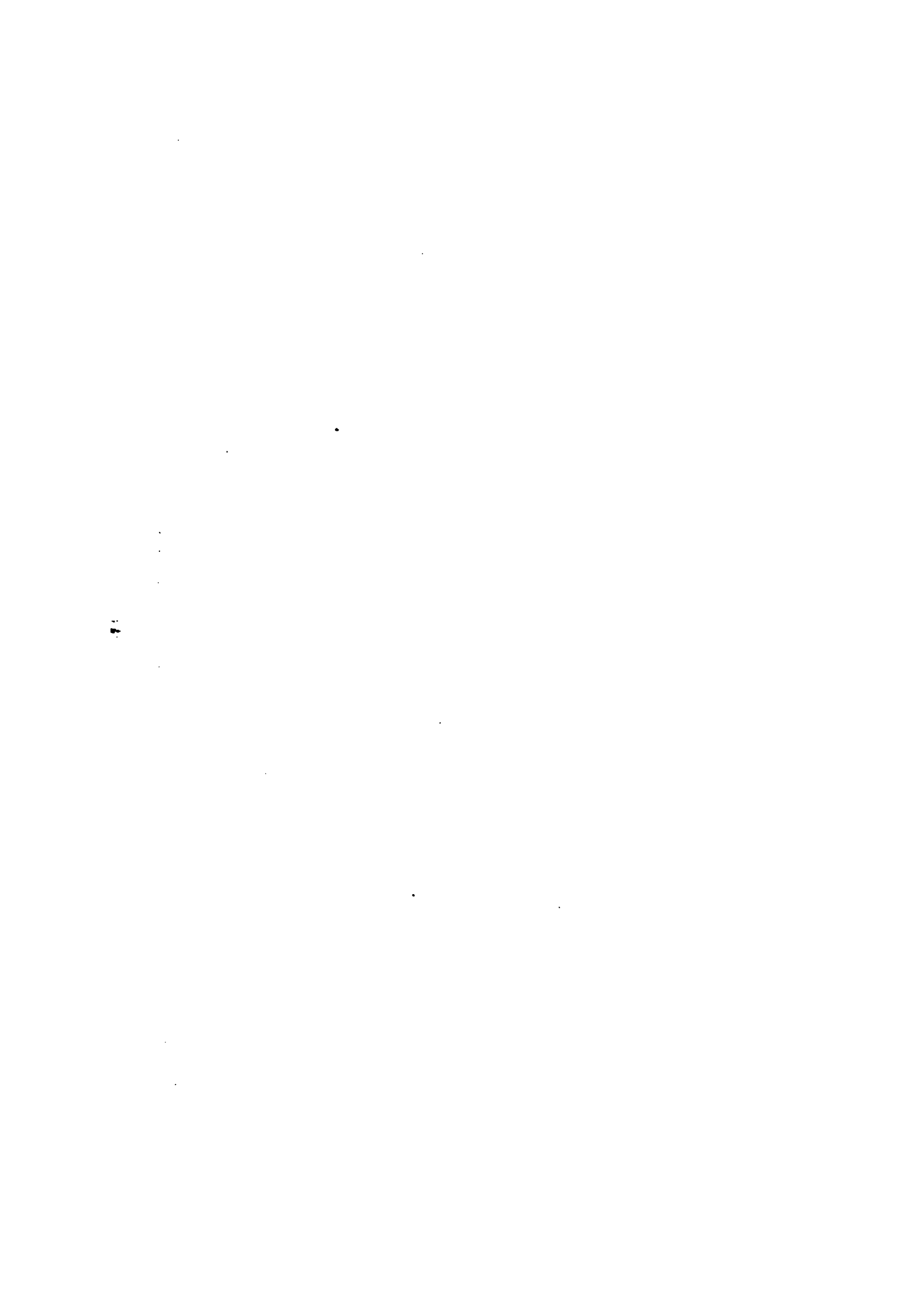
Tu vois, mon cher Gaston, que nos exercices d'embarcation ne manquent pas d'intérêt et de charme. C'est mieux que la petite guerre de Saint-Cyr. C'est une lutte sérieuse, véritable, contre un adversaire qui ne plaisante point, le même que nous aurons toute notre vie à combattre et à dompter. Quand nous serons assez maîtres de nos canots, l'officier de manœuvre nous exercera aux évolutions d'ensemble ; mais il faut encore avant cela que nous sachions lire les signaux dont les timoniers nous apprennent la langue.

Pour aujourd'hui notre heure et demie d'embarcation nous a suffisamment rafraîchis. Je mets le cap sur le *Borda*. Il semble que notre frêle canot va s'y briser : mais je fais amener la misaine et je viens dans le vent ; la grand'voile bordée s'amène à son tour, nous accostons et nous sautons à bord. Dans dix minutes nos canots halés à courir par l'équipage seront suspendus aux portemanteaux et le *noble* enlevé laissera couler l'eau de la mer que nous avions embarquée. Le noble est un simple bouchon de bois qui se force dans un petit trou percé au fond des canots.

C'est quelque chose que d'être expert au canotage ; mais un canotier n'est pas un gabier et notre ambition à tous est de savoir nous débrouiller sur les vergues. Nous y arrivons en quelques jours, et tel qui avait le vertige rien qu'à voir un homme debout sur les barres du perroquet, y grimpe lui-même au bout d'une semaine et s'étonne qu'on puisse s'en étonner. Nos instructeurs sont nos anciens. Nul ne monte par ordre avant d'être aguerré ; l'accoutumance et l'amour-propre ont bientôt vaincu les premières hésitations, et, tu le sais, il n'y a que le premier pas qui coûte. Du reste, les précautions les plus minutieuses sont prises pour qu'aucun accident ne puisse arriver. Au-dessous de chaque mât, et presque à la hauteur des bastingages, des filets à grandes mailles, dit filets de casse-tête, sont tendus pour recevoir les maladroits. C'est



La manœuvre dans les vergues.



seulement lorsque nous nous sommes accoutumés à loisir à escalader les enfléchures, à monter dans la hune par les haubans de revers, lorsque nous pouvons contempler, sans que la tête nous tourne, la mer qui se moire au-dessous d'une vergue balancée par le roulis, que l'on nous fait faire les premiers exercices réglementaires.

A quelques pieds seulement au-dessus des filets de casse-tête, on installe au grand mât une vergue de perroquet avec sa voile. Les *perroquets* sont les voiles les plus hautes et les plus petites, voiles de beau temps qu'on serre dès que le vent fraîchit. Quant à l'origine de ce nom bizarre, sache que les plus savants philologues en ont donné leur langue au chat. On nous installe donc une voile de perroquet pourvue de toutes les *manœuvres* nécessaires, et l'on nous enseigne à la serrer et à la carguer.

Voici, mon bien cher, en quoi consiste cette opération. Représente-toi une dizaine de Bordachiens, les pieds portant sur une cordelette qui est tendue sous la vergue et qu'on appelle le marchepied, le ventre appuyé sur la vergue même, s'évertuant à *crocher* les gros plis de la voile que le vent gonfle encore et qu'il arrache à leurs doigts meurtris. Quand ils la tiennent enfin, ils la serrent contre leur poitrine et la *rabotent* au moyen des cordes qui doivent la maintenir.

Prendre des ris n'est pas beaucoup plus facile, et, même au *Borda*, nous avons quelquefois fort à faire sur la *Parisienne* : c'est le nom que lui a donné le dédain de l'équipage ; c'est comme si l'on disait la vergue des sybarites. Un Parisien, dans l'ancienne marine, passait pour un piètre matelot.

Songe, mon cher Gaston, ce que peut être, pour les gabiers, l'opération susdécrite quand le vent souffle en tempête, quand la toile des voiles est raidie par la gelée, quand il faut monter *au vent* qui vous colle aux manœuvres, sous peine d'être emporté comme une feuille sèche dans un tourbillon. Quand, au passage des caps, retentit le commandement : « A prendre des ris aux huniers ! » les plus vieux gabiers se remémorent la maxime : « Une main pour l'État, l'autre pour toi. » On a vu des hommes rester trois heures sur les vergues et n'en descendre que les mains en sang et les ongles arrachés, sans avoir réussi à serrer la toile dont la charge menaçait de faire éclater les vergues et les mâts.

Nous ne ferons jamais un pareil service ; mais il est bon que l'officier connaisse par expérience la difficulté et le péril de ce qu'il commande, afin qu'il ne donne point d'ordres inexécutables et ne compromette point la vie des hommes sans nécessité.

Quand nous savons nous débrouiller sur notre *Parisienne*, à vingt-cinq pieds au-dessus du pont, on la hisse plus haut et nous recommençons les mêmes exercices.

Nous apprenons aussi à brasser les voiles, c'est-à-dire à les orienter selon

le vent. Il faut environ trois mois pour nous rompre à ces manœuvres : nous sommes alors en état de nous essayer sur le *Bougainville*, la corvette annexe à qui sa machine permet de suppléer à l'insuffisance d'un équipage novice.

Ce n'est pas tout d'être bon gabier, il faut savoir trouver sa route; il faut savoir observer et acquérir la pratique du sextant. Le sextant est un



Au sextant.

sixième de cercle (soit 60 degrés) sur le plan duquel sont mobiles deux petites lunettes ou alidales qui permettent de viser à la fois l'astre qu'on veut observer et l'horizon. Cette opération, au fond, ne diffère point de celle qu'accomplissaient les anciens navigateurs au moyen de l'astrolabe ou de l'arbalète. Mais sur un vaisseau qui roule et qui tangue, l'observateur, même en ayant soin de se placer au pied du grand mât pour être moins secoué, n'arrivait jamais à viser convenablement les deux points nécessaires à ses calculs. « On ne peut faire sur un vaisseau les observations qu'à 15 ou 20 minutes près, écrivait Fournier en 1642, quand on serait Tycho lui-même. » Les progrès de l'optique ont permis de perfectionner ces instruments primitifs.

En tournant une vis j'amène le soleil à toucher mon horizon. Mais le difficile est de bien viser l'astre qu'on veut observer, et, si l'on a affaire au soleil, de se défendre contre son éclat par les verres qui protègent le mieux la vue. Le contact obtenu, il suffit de lire sur l'instrument l'angle formé par les deux rayons. C'est un tour de main à prendre et l'on devient vite un

bon observateur. Nul d'entre nous, je te l'assure, ne commettrait des erreurs de six à sept lieues : ce qui, au temps où nous sommes, compromettrait bien des bâtiments.

Une seule chose désole notre professeur de calcul sous les ordres duquel nous observons. Le soleil, la lune et les étoiles semblent jouer à cache-cache avec nous. Depuis un mois, pas une nuit claire, pas un jour sans pluie... « Ah ! dit-il, si le *Borda* était à Toulon ! quels astronomes je ferais de vous ! » Et cependant le professeur de manœuvre se frotte les mains quand les courants nous emportent, quand les grains nous surprennent et s'écrie : « Voilà ce que vous

n'auriez jamais à Toulon! A Brest seulement on peut se faire une idée juste de la mer! »

Je te laisse juge entre eux, mon cher Gaston, et te serre cordialement la main.

Ton ami,
LOUIS MAUSSION.

IX

A bord du *Borda*, rade de Brest,
5 janvier 1885.

Mon cher Gaston,

Comme je te l'ai dit dans ma dernière lettre, la manœuvre des embarcations est une préparation excellente au commandement d'un navire; mais le patron le plus habile a encore beaucoup à apprendre avant de se trouver à l'aise sur le banc de quart. Lorsque, pour la première fois, on monte sur le pont d'un vaisseau à voiles carrées, l'œil se perd dans la multitude des manœuvres courantes et dormantes, des haubans, des étais, etc., dont les lignes noires s'enchevêtrent sur le ciel; l'esprit reste confondu de l'apparente complication de cette vaste machine.

En réalité, le gréement est d'une vraie simplicité et d'une logique admirable; mais le novice a besoin d'un peu de temps pour s'y reconnaître et distinguer par groupes les agrès qu'il doit classer dans son esprit. Avant d'être admis à l'honneur de conduire en rade notre corvette le *Bougainville*, il faut que nous apprenions sur le modèle dressé dans l'amphithéâtre à gréer nous-mêmes un navire, que nous connaissions le jeu de chaque manœuvre, l'action de chaque poulie. Sans cela, point de commandement possible; le service même de matelot présenterait à l'ignorant un véritable péril. La mâture est une région dangereuse, où il est bon de ne s'aventurer que lorsque l'on sait les tenants et aboutissants de chacune des cordes qu'on y trouve sous la main. Trop souvent on a vu des novices ou des étourdis précipités à la mer, ou, qui pis est, sur le pont, pour avoir saisi une manœuvre courante qui filait sous leur poids; d'autres lancés par-dessus le bord par l'écoute subitement raidie, comme une flèche par la corde de l'arc. Aussi n'est-ce point du temps perdu que les leçons consacrées à étudier le gréement sur le modèle. Quand nous savons nous y reconnaître, orienter chaque voile, dépasser et caler les mâts, alors le professeur nous apprend l'action de chaque voile sur les évolutions du navire, nous enseigne à régler les diverses allures d'un bâtiment, à com-

mander enfin sans confondre les divers temps du commandement. Les exemples et les anecdotes qui s'entremêlent toujours au cours de manœuvre, en font un des plus attrayants. Depuis l'histoire fondamentale de la goélette la *Doris*, qui coula sous voiles en rade de Brest, jusqu'aux souvenirs plus récents que nos officiers ont rapportés de leurs campagnes, il n'est pas une manœuvre dont quelque récit frappant ne grave profondément dans nos esprits les avantages ou les périls.

C'est là presque de la théorie. Les classes de *matelotage* sont de la pratique toute pure. Le maître de manœuvre en est chargé, et, sous sa direction, un certain nombre de gabiers triés parmi les plus habiles. Avec eux nous apprenons à faire des nœuds, des amarrages, des épissures... Ne ris pas. D'abord c'est là la chose nécessaire; la vie d'un équipage tient quelquefois à un filin solidement noué. Ensuite sache que l'art de lier et délier sur la terre et dans... la mâture est devenu un art des plus savants. Depuis le nœud simple, comme tu en ferais un toi-même, jusqu'à d'autres raffinements de solidité et d'élégance, il y a matière à de longues études; et songe que chaque sorte de nœud est de rigueur dans une circonstance donnée, que chaque espèce de cordage se comporte différemment avec les différents nœuds! Le fin gabier qui sait tout cela sur le bout du doigt, qui dans un besoin urgent sait faire, sans réfléchir, tout juste le nœud qui convient, est un homme rare, et nous ne songeons point à rivaliser avec lui; mais encore faut-il que l'officier qui aura sous ses ordres des hommes de toutes les *spécialités* ait au moins une idée générale de chaque chose qu'il fera faire; il importe même qu'il puisse, en cas de besoin, instruire son équipage, s'il n'a à bord que des novices, agir lui-même si, en cas de péril, il n'a personne sous la main.

Pour les mêmes raisons, on nous exerce au service de la timonerie, et plus particulièrement à la lecture des signaux. C'est au capitaine Du Pavillon, un des meilleurs marins du règne de Louis XVI, que revient l'honneur d'avoir fait adopter le premier code de signaux dans la marine française. Avant lui, les navires à la mer ne communiquaient guère ensemble qu'en changeant leur pavillon de mât. Il imagina de varier les couleurs des pavillons, des flammes et du triangle de manière à exprimer tous les chiffres. Le chiffre lu, le timonier se reporte à un dictionnaire où à chaque numéro correspond une des phrases usuelles de la marine. Ce code des signaux, bien perfectionné aujourd'hui, réalise presque la langue universelle que tant de savants réclament pour remplacer le latin.

Pendant la nuit les signaux se font au moyen de feux de couleur; quand deux bâtiments sont proches, les timoniers montés sur le bastingage, afin que leur silhouette se détache sur le ciel ou sur la mer, font les signaux à bras imités de la manœuvre du télégraphe de Chappe. Il y a un certain nombre de signaux abrégés que tout officier doit savoir lire à pre-



Appareillage du *Bougainville*.



mière vue; ils sont surtout indispensables pour naviguer en escadre. Il nous faut donc, comme nous apprenons à faire des nœuds, apprendre à lire les pavillons.

Enfin vient le jour tant désiré où l'on nous juge assez débrouillés pour nous confier le *Bougainville*. Nos anciens nous assurent que nous nous blaserons sur le plaisir de le conduire. Sans doute l'habitude émousse toutes nos joies; pourtant j'ai peine à croire que je me lasse jamais de voir cette belle corvette obéir à ma main, et quelquefois à ma voix. La variété des circonstances et des manœuvres permet-elle de trouver fastidieux ce qui ne saurait être monotone?

Les premiers essais que nous fîmes furent des appareillages à la vapeur. Peu à peu, à mesure que nous prenions de l'aplomb et de l'expérience, notre capitaine nous fit risquer quelques virements de bord assez difficiles; enfin jeudi dernier nous avons, pour la première fois, appareillé à la voile. C'est une opération délicate, car la corvette est mouillée assez près de terre et tout proche d'autres navires. Que la manœuvre soit mal faite, elle peut être portée sur les bas-fonds en culant, ou tomber sur les bâtiments voisins, en grand danger de leur causer ou de faire elle-même de sérieuses avaries. Aussi, pour plus de sûreté, nos feux étaient allumés, et la machine était prête à réparer nos maladresses. Mais, mon cher ami, la machine ne donna pas. Nous manœuvrâmes comme de vieux gabiers; le corps-mort était à peine filé que nos voiles s'orientèrent au commandement, et notre vieux *Bougain* passa triomphalement sous la poupe du *Borda*, où les officiers rangés au balcon applaudirent à notre manœuvre. Non, vraiment, je ne crois pas qu'on se blase sur ces plaisirs-là!

Durant toute l'année nous nous exercerons au rôle de gabiers et de matelots de pont. A chaque appareillage, le capitaine prépare un tableau des divers postes, de façon que chacun de nous s'exerce successivement sur le pont, dans les hunes ou à la barre. Tour à tour nous prenons place sur la passerelle auprès de l'officier, qui nous explique ses manœuvres, dont nous voyons aussitôt l'effet, enseignement qui ne s'oublie pas. L'année prochaine nous laisserons le *Bougainville* à nos *fistots* et monterons le *Janus*, corvette à voiles où nous nous exercerons au commandement. Vers midi, les deux corvettes mouillent dans le fond de la rade ou mettent en *panne*, c'est-à-dire orientent les voiles de telle sorte que, celles de l'avant portant le navire à suivre sa route, celles de l'arrière le feraient culer. Si les deux forces se font équilibre, le bâtiment reste immobile. Pendant ce temps, nous dinons et prenons une heure de repos. Le capitaine et le médecin, qui constituent tout l'état-major les jours de louvoyage, nous racontent leurs souvenirs de campagne, et il n'en est point dont nous ne puissions tirer quelque utile leçon.

En veux-tu un exemple? Voici un fragment d'une conversation que j'eus jeudi avec le capitaine :

« Alors, capitaine, c'est un honneur de donner le mot d'ordre?

— Sans doute, c'est une des prérogatives du commandement; mais ne croyez pas que ce soit une chose aisée que de bien le donner.

— Vraiment?

— Il faut un mot que les hommes retiennent, qu'ils n'estropient pas de façon à le rendre méconnaissable. Pour donner le mot d'ordre, il faut un homme de tact. Tenez! voici un fait qui m'est personnel. Vous savez comment l'officier transmet le mot. Il place quatre sentinelles pour écarter les curieux, les chefs de poste font cercle autour de lui, et il souffle à l'oreille de l'homme de droite le mot qui doit lui revenir par la gauche en passant de bouche en bouche. Ce jour-là, l'amiral avait choisi le mot *Vercingétorix*. Au premier tour, le mot qui me revint fut : *Versingoterrible*. Un second essai donna : *Vieux singe à tory*. Un troisième : *Vrai singe en tourie*. De guerre lasse, j'y dus renoncer et dépêcher un homme à la Majorité pour demander un autre mot. Souvenez-vous qu'avec nos hommes il faut viser à être simples. Que voulez-vous qu'ils comprennent à la mythologie et à l'histoire? Je parierais que les deux tiers de l'équipage ne connaissent l'*Iphigénie* que sous le nom de la *Fille à Jenny*, et que pour eux le *Chandernagor* est toujours le *Gendarmabord*. »

Quelques instants après, le capitaine commanda : « Chacun à son poste pour l'appareillage ! » Une heure après nous prenions notre corps-mort. Un corps-mort est un système d'ancres solidement fixées au fond et reliées par une forte chaîne dont l'extrémité est tenue par une chaîne légère, laquelle est attachée à une bouée. Le capitaine doit tenir assez bien compte du vent et du courant pour que l'erre de son navire vienne mourir sur la bouée, où une chaloupe a passé une amarre qu'elle donne à bord : tout l'équipage hale sur le câble, on tire la chaîne à bord par les écubiers. C'est un travail de force; les sifflets donnent la mesure, et tous, marquant le pas, nous halons de notre mieux; il ne faut pas qu'un instant de défaillance fasse manquer l'opération, car un corps-mort bien pris est le criterium du bon manœuvrier.

Il nous reste encore à nous faire à la pratique de la machine. Nous en avons vu la géométrie, nous nous rendons compte du jeu des principaux organes, mais cela ne suffit pas. Une fois chaque semaine nous nous rendons sur le *Bougainville* et manœuvrons la machine à froid. Nous faisons le simulacre de chauffer, d'alimenter, de manœuvrer la mise en train. Les officiers mécaniciens et le premier maître surveillent dans les moindres détails cette partie de notre apprentissage. Puis, quand le *Bougainville*, pour la première fois, appareille, nous descendons par séries dans la machine pour en voir les

organes en mouvement. Un remorqueur du port le *Laborieux*, dont la machine est du type le plus moderne, vient aussi deux fois par mois se mettre



La manœuvre du corps-mort.

à notre disposition. Nous y faisons exactement le service d'un élève mécanicien chef de quart sur un bâtiment armé. Le professeur s'attache spécialement à nous montrer le parti que l'officier peut tirer de sa machine dans

toutes les circonstances. Nous devons prendre dans cet enseignement une connaissance d'ensemble qui nous permette, non pas de suppléer les mécaniciens, mais d'utiliser intelligemment leurs services. Aujourd'hui, sur nos bâtiments de combat, l'officier mécanicien a hérité du rôle prépondérant qu'avait autrefois l'officier de manœuvre; mais le rôle du commandant reste



A la machine du *Bougainville*.

le même : faire concourir à la défense et à l'attaque toutes les spécialités qui lui obéissent. Il doit connaître ce qu'il ordonne et ménager son vaisseau et sa machine comme il ménage son équipage. Mais que de choses à savoir, mon cher Gaston ! et quelle responsabilité formidable ! Encore je ne t'ai point parlé de l'artillerie, de l'infanterie ! Ce sera pour ma prochaine lettre, car je n'en finirais pas. •

Tout à toi,
LOUIS MAUSSION.

X

A bord du *Borda*, rade de Brest,
11 janvier 1885.

Mon cher Gaston,

Il m'a fallu dans mes dernières lettres employer plus d'un terme maritime dont j'ai peut-être bien négligé de te donner le sens; mais pour aujourd'hui nous nous entendrons à demi-mot: je vais te parler *Canonage et Infanterie*. En telle matière je m'incline devant ta compétence.

Cependant je ne voudrais pas que mon extrême modestie te fit croire que nous sommes des fantassins pour rire. Nous manœuvrons comme de vieux **troupiers**, mieux peut-être, car les vieux troupiers ont souvent un **laisser-aller** dont nous nous gardons. Nous tirons fort convenablement au polygone de la marine, où le vent frais qui nous vient par le travers ajoute de sérieuses difficultés au réglage de notre tir. Les exercices d'ensemble, les manœuvres de régiment, tu penses bien que nous nous en abstenons, et pour cause; mais l'école de compagnie et l'école de bataillon n'auront bientôt plus de mystères pour nous. Le tir rasant, le tir indirect, toutes les ficelles du métier commencent à nous être familières.

Le but de nos officiers est de nous rendre capables de commander une compagnie de débarquement et, au besoin, de diriger un bataillon de fusiliers-marins, mais non pas de faire de nous de futurs colonels ou généraux de brigade. Bien des gens confondent nos fusiliers-marins avec l'infanterie de marine, aussi bien que l'artillerie de marine avec les canonniers de la flotte. Garde-toi de cette confusion. L'infanterie et l'artillerie de marine sont des troupes de terre qui n'ont rien à faire avec la marine; il serait bien plus juste de les nommer *infanterie et artillerie coloniales*, puisqu'elles ne servent jamais à bord des vaisseaux. Il fut un temps où les navires de guerre, outre leur équipage, avaient une garnison; mais depuis plus de cinquante années les matelots seuls sont chargés à bord du service de mousqueterie et d'artillerie. Les conditions de la guerre moderne ont amené ce changement.

La première idée de constituer à bord des compagnies de débarquement vint au cardinal de Richelieu, le vrai fondateur de la marine française. Avant lui, les galères de Toulon et de Marseille, lorsqu'elles partaient en expédition, recrutaient sur le port un certain nombre de gentilshommes d'aventure, qu'un livre du temps que j'ai déniché l'autre jour à la bibliothèque nous peint drapés dans une grande cape noire trouée, ayant pour toute arme une rapière qu'ils portaient sous le bras. Quand les galères s'abordaient, ces gens-là ferrailaient à l'avant; quand les galères se séparaient, il arrivait qu'elles avaient

échangé entre elles leurs matamores. Cela ne tirait pas à conséquence; ils se valaient tous, et le patriotisme ne les gênait pas. Le grand cardinal organisa le premier *régiment des galères*, dont les officiers furent nommés par le roi. Les services que ce nouveau corps rendit à la reprise des îles de Lérins et au combat de Gênes décidèrent la création du *régiment des vaisseaux* destiné à faire sur les vaisseaux ronds du Ponant le service de mousqueterie et à concourir aux débarquements. Le *régiment de la Couronne* eut le même emploi, et jusqu'en 1612 ces divers corps servirent presque exclusivement sur mer. Les nécessités de la guerre continentale les détournèrent de leur destination; mais, tant que dura l'ancienne marine, on crut devoir embarquer à bord des vaisseaux des troupes d'infanterie. Pourtant ce système avait de gros inconvénients. Ces soldats, pendant la traversée, étaient un embarras et gênaient les manœuvres; l'encombrement qu'ils causaient redoublait la violence des maladies qui désolaient nos escadres. La rivalité de leurs officiers avec les officiers de marine chargés de la conduite du vaisseau amenait de perpétuels conflits. On prit le parti de confier à l'infanterie de marine les garnisons coloniales et d'organiser à bord de chaque navire une compagnie de débarquement avec des matelots capables de faire le service du bord, d'armer les embarcations, mais ayant obtenu le brevet de fusilier au bataillon-école qui tient garnison à Lorient.

Cette double institution, mon cher Gaston, a été mise à l'épreuve. Tu sais ce que valent nos troupes d'infanterie de marine, alertes, disciplinées, entraînées et faites au climat des pays chauds. Un peu dédaignés d'abord de la marine et de l'armée, nos vaillants *marsouins* ont en Crimée mérité l'estime, et à Bazeilles forcé l'admiration. Quant à nos fusiliers, ce sont eux qui ont formé le noyau des bataillons de marins qui, durant le siège de Paris, dans le Nord, dans l'Est et sur la Loire, ont été le soutien et l'exemple des corps improvisés qui luttèrent jusqu'au bout et gardèrent intact, dans notre désastre, l'honneur du drapeau qu'on leur avait confié. Nos marins soutiennent difficilement la marche au début d'une campagne; c'est là le seul reproche que je leur ai entendu faire. Au reste, ce sont des hommes robustes, agiles, débrouillards, habitués à considérer le péril face à face et de sang-froid. Ils sont accoutumés à la discipline la plus stricte, ils ont en leurs chefs une confiance absolue, que la quasi-intimité où l'on vit à bord ne peut que redoubler. Est-il étonnant que ces hommes fassent des soldats d'élite le jour où il leur faut servir à terre? Ajoute que l'esprit de corps les soutient, les anime, comme un autre patriotisme plus étroit, plus intime... Notre professeur d'histoire regrette la variété des uniformes d'autrefois. « Un homme qui portait un bonnet à poil, dit-il, se croyait tenu de mieux se battre qu'un homme coiffé d'un simple schako. Cela peut sembler puéril, mais c'est chose si malaisée de faire taire l'instinct de conservation en face de l'horreur des

champs de bataille, qu'il ne faut négliger aucun des sentiments mesquins qui peuvent appuyer le patriotisme et le courage naturel. » Qui sait ? nos marins perdraient beaucoup sans doute à laisser leur col bleu, leur vareuse et leur béret qui porte en lettres d'or le nom de leur bâtiment.

Mon bien cher, excuse, de grâce, toute cette tartine. J'en voulais venir à ceci : c'est qu'il faut, pour commander à de tels hommes, devenir un solide officier d'infanterie. Aussi notre instruction pratique comporte-t-elle à peu près tout ce que l'on fait à Saint-Cyr. Quand nous connaissons bien notre arme et sommes en état de la démonter et de la remonter, quand nous savons exécuter les mouvements élémentaires de l'école du soldat, on nous conduit à terre pour nous exercer à l'école de compagnie. La vareuse de laine serrée à la taille par la ceinture, le kropatchek sur l'épaule, nous nous rendons dans la cour des *Pupilles* de la marine qui nous sert de champ de manœuvres.

Connais-tu le kropatchek ? C'est un fusil *Gras* pourvu d'un magasin à cartouches logé dans le bois évidé qui porte le canon. Le tireur peut s'en servir comme d'une arme ordinaire en le rechargeant à chaque coup, ou tirer de suite sept cartouches. C'est un avantage précieux pour les feux rapides qu'exige l'attaque d'un torpilleur ou la rencontre d'un navire qui passe à contre-bord presque aussi vite qu'un train qui en croise un autre. Mais à terre notre fusil a l'inconvénient d'être lourd, et de plus, le magasin, assez fragile, se fausse à un choc un peu violent et devient inutile. Le mal, après tout, est mince, car le soldat a encore en main un fusil excellent.

Nous prenons donc nos lourds fusils ; ceux d'entre nous qui sont désignés pour faire l'office de sous-officiers ou d'officiers ceignent leur sabre. Une section de matelots brevetés nous accompagne pour donner du corps à la compagnie et servir au besoin d'instructeurs.

Clairon sonnante, nous montons les rampes de l'ancien bague, nous sortons de l'Arsenal, et nous entrons aux *Pupilles* en passant par la rue de la Mairie. Nous n'avons, à vrai dire, qu'un tout petit bout de rue où faire admirer notre allure militaire, mais je dois dire que toutes les fenêtres se garnissent pour nous voir défiler. Dans la cour nous attendent nos correspondants, qui nous



Tenue d'infanterie.

apportent de bons conseils, quelques douceurs et des nouvelles de la famille. A la première pause nous aurons le droit d'aller causer avec eux. Mais quelquefois une mère, trouvant l'absence trop longue, est venue du bout de la France attendre la division aux *Pupilles*, pour passer quelques moments avec son fils. Le capitaine aura-t-il le cœur assez dur pour ne lui accorder que le petit quart d'heure de la pause? Non; ce jour-là, le camarade privilégié est dispensé de l'exercice, et si son bonheur nous fait envie, il ne nous rend pas jaloux. Les mamans sont sévèrement exclues du bord; elles n'ont accès que dans la cour des *Pupilles*. Autrefois, m'a-t-on dit, elles étaient admises au *Borda*, mais leur craintive sollicitude pour de futurs officiers en qui elles ne pouvaient se déshabituer de voir des enfants, leur désastreuse influence sur la discipline de l'École, ont déterminé cette mesure rigoureuse. Pendant toute l'année scolaire le vaisseau est fermé aux parents.

Tu devines bien que l'école de compagnie se fait chez nous comme partout ailleurs. Nos *anciens* vont de temps en temps faire la manœuvre en terrain varié. On simule l'attaque et la défense d'un défilé, on se déploie en tirailleurs sur les terrains vagues du port de commerce; enfin, en doublant nos compagnies avec des hommes de la division, on fait l'école de bataillon. Le couronnement de toutes ces études pratiques est la revue d'honneur que l'amiral, commandant en chef, préfet maritime, passe à la veille des vacances dans la cour des *Pupilles*. Le vaste perron du pavillon central est garni d'un cortège d'officiers généraux venus pour nous juger, de dames élégantes, parentes ou amies, disposées à nous admirer quand même, d'officiers de troupe que nous soupçonnons animés d'un esprit de dénigrement. Il ne faut pas tant de bonnes raisons pour nous pousser à nous surpasser. Nous nous surpassons; nos capitaines reçoivent les éloges de l'amiral avec la modestie qui leur sied; nous prenons notre large part de ces éloges avec une fierté peu dissimulée, et nous allons déposer le fusil, car nous ne porterons plus que le sabre de l'officier.

Quant aux services de tir qui se font au polygone, sur les hauteurs qui dominant la rade et la ville, ils n'ont rien de particulier que la présence des petits pâtissiers qui nous suivent au pas de course pour écouler les vieux gâteaux de la semaine. A la fin de l'année, les meilleurs tireurs concourent entre eux. Le premier prix est un revolver offert par le ministre.

En revenant du dernier tir, il est d'usage de saluer le *Grand-Turc*. Pourquoi salue-t-on le *Grand-Turc*? C'est la tradition; cela répond à tout. Le *Grand-Turc* est un affreux bonhomme peint sur l'enseigne d'un cabaret du chemin qui nous ramène au port. Avant de faire par le flanc droit pour sortir du polygone, nous déléguons auprès du capitaine notre major: je dis le major et non le brigadier, car ce sont deux personnages souvent très différents. Le major est le premier du classement d'entrée à l'École. Il est le

représentant de la promotion en tout ce qui n'est pas officiel. Il le serait même bien dans les circonstances officielles, mais voilà... c'est que l'administration ne veut pas le reconnaître. Elle nous impose comme chargé d'affaires le premier du classement trimestriel, autrement dit le premier brigadier. Il y a des exemples d'élèves qui sont sortis de l'École majors et brigadiers à la fois. Le cas est assez rare. Mais, pour en revenir à mon histoire, le major va trouver le capitaine et lui demande le droit de commander la compagnie pour cinq minutes. Le capitaine dit oui et remet son sabre au fourreau : c'est la tradition. Le major commande : « En avant, marche ! » et devant l'auberge : « Portez, armes ! » Les gens du *Grand-Turc* sont flattés, les passants ignorants sont ébahis, et nous, nous rentrons à bord avec la satisfaction de la tradition observée, presque du devoir accompli.

Après le fusil, le canon. Nous avons étudié les plans et les modèles de toutes les pièces d'artillerie, des boulets, des obus, des fusées; un journaliste serait mal venu à nous accuser d'oublier dans l'arsenal la trajectoire de nos projectiles. Mais il nous reste à manœuvrer nous-mêmes nos grosses pièces, à nous garder des imprudences qui les rendraient plus dangereuses à leurs artilleurs qu'à l'ennemi. Grâce aux progrès de la mécanique, il n'est plus besoin, pour mettre en batterie et pointer les canons de gros calibre, d'avoir une force herculéenne. Un enfant y suffirait, et nous ne sommes plus des enfants. Le maître-canonnier est notre répétiteur d'artillerie; deux fois par semaine il nous fait décomposer la manœuvre et note nos progrès; les manœuvres d'ensemble se font sous la direction d'un lieutenant de vaisseau. Je t'ai déjà fait connaître notre batterie, qui nous sert de réfectoire. Quand nous sommes là tous à nos pièces, le pointeur visant, la main étendue, tout prêt à faire feu, il semble que rien ne résisterait à une bordée si formidable, mais nous ne tirons pas. D'abord, nous n'avons pas de gargousses à bord pour l'exercice : la prudence l'ordonne ainsi. Ensuite, si nous tirions, notre vieux *Borda* ne résisterait certainement pas à la secousse et la batterie s'effondrerait. Le vent seul des énormes projectiles que lancent les monstrueux canons modernes suffirait à faire voler en miettes les murailles de bois de notre vieux navire, puisque les cuirassés eux-mêmes résistent avec peine à cet énorme déplacement d'air. C'est tout à la fin de l'année que nous irons nous exercer au tir du canon. Voici, d'après ce que m'a dit mon ancien, comment la chose se passe.

Le *Bougainville* nous emporte dès le matin jusque dans l'Iroise. Le capitaine de vaisseau ou le capitaine de frégate monte à bord pour la circonstance. On mouille un but à mi-route, entre Camaret et Bertheaume, et la corvette décrit de grands cercles autour de ce but. Un officier nous enseigne à mesurer la distance avec le télémètre à réflexion, instrument fondé sur les mêmes principes que notre sextant; le lieutenant canonnier commande le tir.

Quand la corvette se trouve en travers à la lame, le pointage en hauteur se fait tout seul. On attend que le roulis élève ou abaisse le point de mire jusqu'au but qui danse sur la houle : « Feu ! » Quel triomphe si la toile blanche est déchirée : le tireur est coté 20. Le voilà tout désigné pour aller compléter son instruction sur le vaisseau-canonnière à Toulon, ou pour être attaché à la commission de Gavres.

Pour terminer la fête, on tire généralement quelques coups à mitraille et l'on s'essaye au maniement du *hotchkiss*. Ce charmant joujou a tant fait parler de lui au Tonkin et en Chine, que tu dois sans doute le connaître.



Le *hotchkiss* ou canon-revolver.

Imagine-toi sur un pivot un faisceau de fusils de rempart serrés dans une monture en bronze. Un homme verse les gargousses et les projectiles dans une sorte de trémie qui s'ouvre dans la culasse. Une autre, l'épaule à la crosse de l'arme, pointe le canon et rectifie son tir en suivant la gerbe ininterrompue des projectiles qui s'abattent sur la mer, tandis que de la main droite il tourne la manivelle qui amène le barillet du revolver en face des canons et fait du même coup partir la détente.

Voilà ce que l'on a jusqu'ici trouvé de mieux pour combattre le torpilleur ; et pourtant les canonnières les plus habiles ne se sentent que médiocrement rassurés en face d'un groupe de ces pygmées. La nuit et le brouillard sont les alliés de la torpille. L'homme le plus brave, devant un pareil danger, perd de son sang-froid, précipite son tir. Et l'on estime qu'un navire qui se laisse approcher à 500 mètres est perdu ! Mais je ne veux pas te laisser sous cette



La manœuvre du canon.



terrible impression. Sache donc que les officiers torpilleurs jugent aussi difficile d'atteindre un vaisseau qui se dérobe que d'enfiler une aiguille que tiendrait une main qui tremble. La partie, somme toute, est plus égale qu'il ne semble et les qualités qui faisaient le bon marin autrefois le feront encore à l'avenir.

Tout à toi,
LOUIS MAUSSION.

XI

A bord du *Borda*, rade de Brest,
17 janvier 1885.

Mon cher Gaston,

Je t'ai fait parcourir le cycle entier d'une de nos journées d'étude ; mais il me faut encore te faire connaître bien des détails, des hors-d'œuvre pour ainsi dire, qui ne contribuent pas peu à donner à notre École sa physionomie particulière. Attends-toi à une lettre décousue, car je ne vois pas bien quel lien rattacherait les bains à la bibliothèque ou l'inspection à l'infirmerie.

Parlons d'abord des bains. J'en sors, voilà une raison pour commencer par là. Je t'ai déjà fait voir notre salle de bains installée à l'avant de la batterie basse. Nous y passons par séries et nous y rêvons des bains froids, un des grands plaisirs de l'été, que nous prenons sur la plage de Laninon. Celle-ci s'étale tout juste en face du *Borda*. L'été, quand le second du bord a trouvé la mer à la température de 14 degrés, on nous y envoie vers les quatre heures et demie.

Nous armons nous-mêmes nos canots d'exercice, un officier et un médecin nous accompagnent, et nous gagnons la plage à force de rames. Le bain n'est pas seulement un exercice hygiénique, il doit être pour nous une école de natation. Un *ras* est mouillé à 250 mètres au large. On y débarque ceux d'entre nous qui ne savent pas nager. Les maîtres de natation pris parmi l'équipage les soutiennent de leurs conseils, de leurs encouragements, même au besoin de la corde qu'ils leur passent autour des reins. Il faut être bon nageur pour avoir le droit d'aller à terre. Grande attraction ! car à terre il y a des marchandes de fraises, des pâtisseries, un avant-goût du paradis ! Aussi nos jeunes officiers de marine ne sortent plus de l'École sans être capables de se tirer de l'eau s'ils y tombent. Croirais-tu, mon cher, qu'il y a une trentaine d'années un bon nageur était une rareté dans la marine ? Bien plus, comme il ne manque jamais d'esprits philosophiques pour justifier le fait accompli, on répétait sur tous les tons que le meilleur nageur tombé à la mer par gros temps au

large ne pouvait que prolonger son agonie, donc... tu vois d'ici la conclusion. Si tu répondais : « Mais s'il fait calme? si la côte est proche? si les secours arrivent à temps? » on eût haussé les épaules ou bien énuméré les marins illustres qui ne surent jamais tirer leur coupe.

Les bains de mer sont un de ces plaisirs dont je n'ai pas goûté encore; mais je puis te parler en connaissance de cause de la *liberté de manœuvre*. Une fois par mois environ, quand le temps n'est pas mauvais, deux canonnières viennent nous prendre à bord et nous conduisent sur quelque point écarté de la rade sous la direction d'un de nos capitaines d'escouade.

Nous descendons à terre, un adjudant fait l'appel, puis l'officier fait rompre les rangs : « Messieurs, vous êtes libres jusqu'à trois heures. Au deuxième coup de sifflet la canonnière poussera. » Donc liberté de manœuvre! On s'oriente et l'on gagne le village le plus voisin. Dame! mon cher Gaston, la presque-île de Crozon, Plougastel, Kélern, ni Sainte-Anne, ne valent pas les boulevards de Paris, délices des Saint-Cyriens et Polytechniciens. Il est vrai que, si les boulevards étaient à notre portée, on ne nous y enverrait pas. Le dernier des *bouillons* paraîtrait une des salles à manger de Lucullus ou de Sardapanale à côté des auberges bretonnes où nous allons commander notre déjeuner en liberté. Mais la *liberté*, mon cher, quel assaisonnement exquis! Le déjeuner fini, nous nous répandons dans la campagne. Les uns dessinent, les autres chantent; deux ou trois, perchés sur les rochers, surveillent la canonnière et prêtent l'oreille au premier coup de sifflet pour sonner le ralliement. Au signal, de tous les sentiers qui descendent au bord de la mer, nous débouchons au pas de course. L'appel se fait, personne ne manque. Encore un coup de sifflet en guise d'adieu à la terre, et la canonnière nous ramène à bord.

Vers la fin de l'année nous ferons d'autres promenades, qui, pour être moins libres, sont pourtant fort intéressantes. Nos cours se terminent à la fin de mai, et le mois de juin, qu'on appelle le *mois de pioche*, est tout entier consacré à repasser les cours pour la préparation de l'examen qui doit décider si nous serons admis à la seconde année d'études. Quiconque n'a pas obtenu les 82 centièmes de la moyenne des points de sa promotion est exclu de l'École. Tu penses si cette idée nous anime au travail. Quelques-uns même, soit qu'ils aient à regagner du temps perdu, soit qu'ils luttent pour les premiers rangs où les concurrents se serrent de près, se fatigueraient au point d'arriver exténués au physique et au moral devant les capitaines de vaisseau ou de frégate que le préfet délègue chaque année pour nous examiner. C'est donc fort judicieusement que, pour nous reposer l'esprit, chaque jour après le déjeuner on nous mène promener dans l'arsenal. L'utile se joint à l'agréable, car nos professeurs nous accompagnent et nous expliquent tout ce qui se rapporte à leurs cours.

Durant l'année, il y a toujours dans l'arsenal le lancement de quelque navire. Nous sommes de la fête, bien entendu. Les cours sont suspendus ce jour-là et remplacés par cette profitable leçon d'architecture navale. C'est un imposant et admirable spectacle que le lancement d'un grand navire. Je sais que tu en as été témoin, mon cher Gaston, et en as conservé une impression profonde. Imagine donc quelle peut être l'émotion de l'aspirant officier qui se dit : « Dans deux ans peut-être, sur ce beau vaisseau, je ferai le quart à la mer. »

Tu vois que nous ne manquons pas de distractions dans une vie que la multiplicité et la variété de nos études, l'imprévu du temps et des louvoyages suffiraient déjà à préserver de la monotonie. Mais ce n'est pas tout : une fois par mois nous avons *sortie à terre*. C'est là le comble du plaisir pour celui que ses points de punition ne clouent pas à bord pour y expier ses fautes. Le dimanche de sortie, la promotion qui doit descendre (il faut quelque événement extraordinaire pour qu'on les envoie toutes deux fraterniser en ville), ma promotion, si tu veux bien, se prépare à l'inspection avec un soin particulier. Les cuivres des sabres brillent comme de l'or, les parfums les plus exquis embaument le vestiaire. Dès qu'on a *rappelé* pour l'inspection, tout le monde est à son poste en grande tenue. Chaque division se forme sur deux rangs dans sa batterie. Le commandant descend par les amphithéâtres, il passe devant les rangs suivi du commandant en second, du



Le commandant de l'École Navale.

commissaire, du médecin et des officiers d'escouade. Un fourrier lui lit les notes obtenues par chacun pendant la dernière semaine et les punitions encourues. Les paresseux reçoivent une sévère mercuriale, les travailleurs ont devant leurs camarades des éloges et des encouragements. Nous sommes tous esclaves de l'opinion publique. Reproches ou compliments doublent de puissance quand on nous les fait en pleine batterie. Enfin, le commandant a passé; il y a bien eu quelques vertes semonces, mais en somme personne n'est consigné. La messe suit l'inspection, et malgré notre recueillement nous ne pouvons nous empêcher de jeter par les sabords ouverts un regard sur la canonnière qui se tient au large du vaisseau, qu'elle ne peut accoster tant que le pavillon de messe (blanc à croix rouge) sera en haut. Le pavillon s'amène enfin; et, sans précipitation, pour ne point perdre de temps, nous embarquons sous la conduite d'un officier de corvée. A peine touchons-nous terre, que nous escaladons les deux cents marches qui mènent du pont flottant à la rue de Siam. Il s'agit de bien ménager ses heures, car en hiver la journée de congé est courte. A quatre heures, avant que le jour baisse, il nous faudra regagner le bord.

Quand viendront les longs jours d'été, alors nous pourrons demeurer à terre jusqu'à sept heures et jouir toute une journée des plaisirs de la ville. Berçons-nous de cette espérance, et, en attendant, au retour, cachons bien nos emplettes, car le capitaine d'armes, le commissaire de police du bord, nous recevra à la coupée, et son œil de lynx perce parfois les pèlerines et les dolmans. Alors il nous faudrait descendre dans ces profondeurs sombres où... Mais je m'aperçois que je ne t'ai pas encore parlé de notre système de punition; voici le moment de réparer cet oubli. Suppose-moi *pincé* et suis-moi.

Je suis rentré dans la batterie, l'oreille assez basse, car je sais bien ce qui m'attend, grâce au *tarif* dont je t'ai parlé. En ce moment, le capitaine d'armes fait son rapport au capitaine de frégate et lui présente le corps du délit: un mirliton que j'introduisais à bord, au mépris de toutes les règles, en vue de notre prochain bal, qui aura lieu dans trois mois. Le délit est flagrant: cela vaut deux jours de police. J'ai déjà mis en paquet les livres et les cahiers dont j'aurai besoin. On appelle mon numéro, et je quitte la batterie au milieu des manifestations sympathiques des camarades, qui me saluent du sifflet comme un officier quittant le bord. Je t'avoue qu'au bas de l'échelle je perds quelque chose de cet air *content de moi* que j'avais affiché devant les amis. Il faut passer devant les chambres des officiers, et, dans cette région du bateau, il est moins bien porté de se faire loger en police. Je marche à grands pas, je descends dans le faux pont et me voilà sous clef. Figure-toi une cellule de trois pas de long sur deux de large, où le jour descend par un étroit sabord percé obliquement dans la muraille, à la façon d'un soupirail. Pour meubles, un pliant, une tablette et une eau hygiénique. Ce soir on m'apportera mon hamac. Aux heures

des repas j'aurai la ration du matelot. Du reste le capitaine d'armes viendra me délivrer cinq minutes avant chacun des cours de la journée et me réintégrera ensuite dans ma cellule, où je pourrai étudier mes notes sans redouter



En police.

aucune distraction. J'ai bien des voisins qui ne demanderaient pas mieux que d'engager une conversation à travers les barreaux de nos cages ; mais le factionnaire qui se promène devant nos portes nous signalerait pour cette nouvelle infraction à la discipline, et cette fois il s'agirait pour moi de la prison.

La prison est le second degré de nos peines, le second cercle de notre purgatoire. L'élève qui s'y fait loger couche sur un lit de camp, enveloppé dans sa couverture, et n'assiste qu'aux classes de science et de machine. Au troisième degré, nous avons le cachot. C'est un trou noir dont on ne menace que les incorrigibles. Nul n'y demeure plus de cinq jours, mais le régime est assez dur. Le prisonnier reçoit un jour sur deux la ration de l'équipage et l'autre jour du pain et de l'eau. Chaque jour il se promène deux heures sur le pont sous la conduite d'un factionnaire; mais une fois renfermé sous une triple serrure, l'obscurité lui interdit même de chercher une distraction dans le travail. C'est là incontestablement la plus rigoureuse des punitions qui nous soient infligées à l'École; ce n'est pas la plus redoutée. L'exil sur les annexes inspire de bien autres craintes, bien que l'on y soit moins durement traité. Il faut te dire qu'on ne déporte sur les corvettes que les élèves en danger d'être chassés de l'École. Quelquefois même on les enferme à l'*Amiral*. Dans l'ancienne marine, le commandant d'une flotte ou d'une escadre gardait ses prisonniers dans la cale de son vaisseau, comme un seigneur surveillant les cachots de son donjon. On faisait véritablement sa prison à l'*Amiral*. Le nom en est resté au ponton qui, dans chaque port, reçoit les officiers pour qui les arrêts dans la chambre ont paru insuffisants. L'élève qui reçoit un logement à l'*Amiral* peut se répéter le vers du poète : *Lasciate ogni speranza*; il n'en sort guère pour rentrer à l'École; heureux s'il n'a pas contracté encore d'engagement dans la marine et n'est pas obligé d'aller *bourlinguer* comme simple matelot sous les ordres de ses camarades de la veille devenus ses officiers!

Encore une fois, il est bien rare qu'un commandant doive recourir à ces punitions extrêmes. La police et la prison suffisent bien largement à maintenir la discipline, d'autant plus que chaque jour qu'on y passe abaisse le classement en diminuant les points conquis à grand'peine aux interrogations. Or notre classement est notre préoccupation constante : nous serons inscrits sur la liste d'ancienneté selon notre rang de sortie, et un rang perdu peut retarder l'avancement d'une année, empêcher même de passer au grade supérieur. Aussi voit-on quelques-uns d'entre nous souffrants ou malades cacher leur mal pour éviter de perdre un jour à l'infirmerie! Il est vrai qu'en revanche d'autres y vont chercher un repos dont ils se pourraient passer. Mais le docteur est perspicace, il devine les malades qui se cachent et démasque vite les flâneurs qui ne souffrent que d'une paresse incarnée. Que dis-je, le docteur? Les docteurs. Trois médecins, dont l'un a rang d'officier supérieur, sont attachés à l'École. Il est presque sans exemple qu'une maladie sérieuse ose se montrer au *Borda*. Elle sait comment elle serait reçue¹. Tous

1. Au mois de janvier 1887, une épidémie de fièvre typhoïde a éclaté à l'École Navale. Le vaisseau-école a été immédiatement évacué, et les élèves, envoyés durant un mois dans leur famille, ont été réinstallés dans le *Borda*, soigneusement désinfecté. Le nombre des victimes de l'épidémie n'a heureusement été que de deux élèves.

les matins le major fait sa visite, reçoit le rapport du médecin de garde, envoie les *bobos* à l'infirmerie, prescrit quelque purgatif énergique aux mauvais plaisants qui spéculent sur sa bienveillance et, lorsqu'un cas paraît sérieux, fait porter le malade dans un cadre à l'hôpital de la marine, où une



A la visite.

chambre spéciale nous est réservée. Cette chambre est presque toujours vide, en dépit ou peut-être à cause de la rude vie que nous menons. Quant à notre infirmerie avec ses larges fenêtres s'ouvrant à l'arrière sous la galerie du carré, ses six couchettes à rideaux blancs, son large divan où l'on peut s'étendre en suivant des yeux le mouvement de la rade, elle a plus de clients; elle devient un cercle fort agréable à l'heure où les élèves, munis d'une ordonnance du docteur, y vont boire leur tisane ou leur vin de quinquina. Pour moi, mon cher, j'y vais aller faire un tour, pour me procurer un bâton de réglisse et me reposer de la longue narration que j'ai bourrée pour toi de renseignements

si divers ; car, en vérité, cette lettre m'a plus coûté à écrire que toutes les autres ensemble. Ne pense pas cependant que ce soit la dernière, j'ai trop de plaisir à causer avec toi.

Je te serre très cordialement la main.

Ton ami,
LOUIS MAUSSION.

XII

A bord du *Borda*, rade de Brest,
7 février 1885.

Mon cher Gaston,

Je cède à tes sollicitations, mais en rougissant d'une faiblesse coupable, d'une indiscretion que l'on ne me pardonnerait pas si l'on savait que j'ai divulgué les traditions de l'École. L'initié qui révélait aux profanes les mystères de Cérés eût trouvé plus d'indulgence chez les prêtres de la déesse ! Juge de mon amitié par la faute qu'elle me fait commettre, et surtout brûle cette lettre quand tu l'auras lue ; que ce secret redoutable demeure entre nous deux.

De toutes nos traditions, la plus importante, comme aussi celle qui remonte à l'antiquité la plus reculée, est certainement le fête du *C*. *C* est l'abréviation algébrique du mot *constante*. Le *C* est l'élève qui a le numéro le plus élevé de la promotion. Au commencement de chaque année, on divise par ce numéro le nombre des jours que la promotion doit passer à l'école. Ce calcul donne deux *C*, plus un certain nombre de jours. Ainsi se règle notre alendrier spécial. Nous comptons $C + 30$, $C + 29$, $C + 28$, etc., etc.

Le jour où nous arrivons au premier *C*, nous célébrons une de nos fêtes gardées. C'est là le *petit C*. A te dire vrai, la tradition s'en est à peu près perdue. L'Administration a réglementé la fête, qui ne ressemble plus guère à ce qu'elle était autrefois. Mais autrefois ! Dès que l'heure avait sonné d'effacer au calendrier de la batterie la dernière fraction de temps qui séparait la promotion du premier multiple de *C*, un roulement général des pieds annonçait ce moment solennel au commandant et aux officiers, qui ne manquaient pas d'accourir pour prévenir tout désordre. Déjà tout était rentré dans le calme, la tradition était observée : chacun avait décroché son quinquet et l'avait jeté à la mer. Cela était si connu en ville, que lorsqu'on voulait spécifier la position du *Borda*, on disait : « Il est mouillé en rade par douze mètres d'eau et fond de quinquets. » Les suites de cette imposante cérémonie étaient moins gaies. Le capitaine d'armes mettait sous les verrous tous les respon-

sables de la promotion; l'économe exigeait de chaque élève un bon pour un quinquet noyé qu'il envoyait à la famille; l'officier de corvée tenait toute la promotion durant deux heures en rang sur le pont dans la position du soldat sans armes. Le premier qui bronchait éprouvait à ses dépens l'influence d'une faction de deux heures sur l'humeur des lieutenants de vaisseau arrachés au whist ou au jacquet. Après cela, il restait à recevoir les compliments des anciens, satisfaits d'avoir obtenu de leurs fistots la même sottise qu'ils avaient commise l'année précédente, et la fête du petit *C* était terminée. Aujourd'hui que de belles lampes de cuivre ont remplacé les pauvres quinquets d'autrefois, il serait bien coûteux de faire revivre cette tradition. D'ailleurs le commandant nous fait servir du vin chaud parfumé avec du citron et à la cannelle, c'est une fête comme une autre, et véritablement cela suffit pour un petit *C*.

Pour la fête du *grand C*, elle n'a rien perdu de son éclat : au contraire. L'autorité la permet, mais ne la régleme pas. L'élève qui a la chance d'être *C*, de par le sort des numéros matricules, est chargé de la confection d'un mannequin représentant un Bordachien en tenue d'exercice. Ce mannequin doit être le bouc émissaire de la promotion. La veille de la fête on le met debout dans la batterie, une sébile à la main. Un écriteau qui pend à son cou invite les officiers et professeurs qui passent, à donner au *C* quelques sous pour compléter les cinquante et un qu'il doit avoir dans son porte-monnaie; car ce malheureux *C* doit être coupable de toutes les infractions au règlement qui peuvent se commettre à l'École. Il aura juste un sou de plus qu'il n'est permis; on lui collera des moustaches, car les moustaches sont prosrites, j'entends les moustaches seules, car elles sont autorisées avec le reste de la barbe. C'est là un progrès et un progrès récent. Naguère l'officier de marine ne pouvait porter que les favoris : encore la coupe de ces favoris devait-elle être conforme à l'un des trois modèles adoptés par le ministère de la marine sur le rapport d'une commission de coiffeurs présidée par un officier général. Pourquoi cette coupe de barbe plutôt qu'une autre? On suppose que, les Anglais portant des favoris, et les Anglais étant bons marins, on avait cru devoir copier leur tenue. Tel était le seul argument raisonnable qu'on avait trouvé en faveur des favoris. Aussi les réclamations contre cet abus de la réglementation, timides d'abord, allèrent grandissant. Un homme de progrès, il y a quelques années, pensa sauver les favoris en en faisant les insignes de capitaine ou de lieutenant de vaisseau. L'aspirant n'eût porté que le favori de gauche et l'enseigne que celui de droite. Le capitaine de vaisseau eût eu droit aux moustaches; le contre-amiral, à la mouche; le vice-amiral, à la barbe tout entière. Cette ingénieuse combinaison permettait à l'officier de marine de garder le prestige de son grade même en cas de naufrage ou de baignade, quand il tirait sa coupe dans la tenue de nos premiers parents. Je

ne sais quelles considérations politiques ont fait écartier cette proposition; mais, pour donner satisfaction à l'esprit de liberté sans rompre trop brutalement avec un règlement que son âge rendait déjà vénérable, on a autorisé toutes les coupes de barbe, sauf une! Les moustaches sont encore déclarées révolutionnaires. Donc le *C* portera moustache.

Il aura dans son gousset une montre d'argent, car les montres, même en nickel, sont interdites à bord à titre d'objets de luxe; dans sa poche un jeu de cartes, au doigt une bague en similor; dans sa vareuse un flacon de tafia et un roman naturaliste. Sa casquette est grasse à faire frémir, ses souliers sont éculés, son pantalon est taché d'encre et déchiré, sa cravate de laine n'est qu'une loque. Ainsi fait, le mannequin du *C* ne peut espérer d'indulgence. Il va être sacrifié comme une victime expiatoire. A quatre heures et demie on le porte sur le pont, et là, devant toute la promotion, le major siégeant en qualité de grand juge ordonne qu'on le fouille. A chaque corps de délit, le jury ne pouvant se contenir pousse un cri unanime : « A mort ! » et quand le pauvre *C*, les poches retournées, n'a plus rien à avouer, le major lui lit sa sentence; il le condamne à subir le supplice de la *cale* jusqu'à ce que mort s'ensuive.

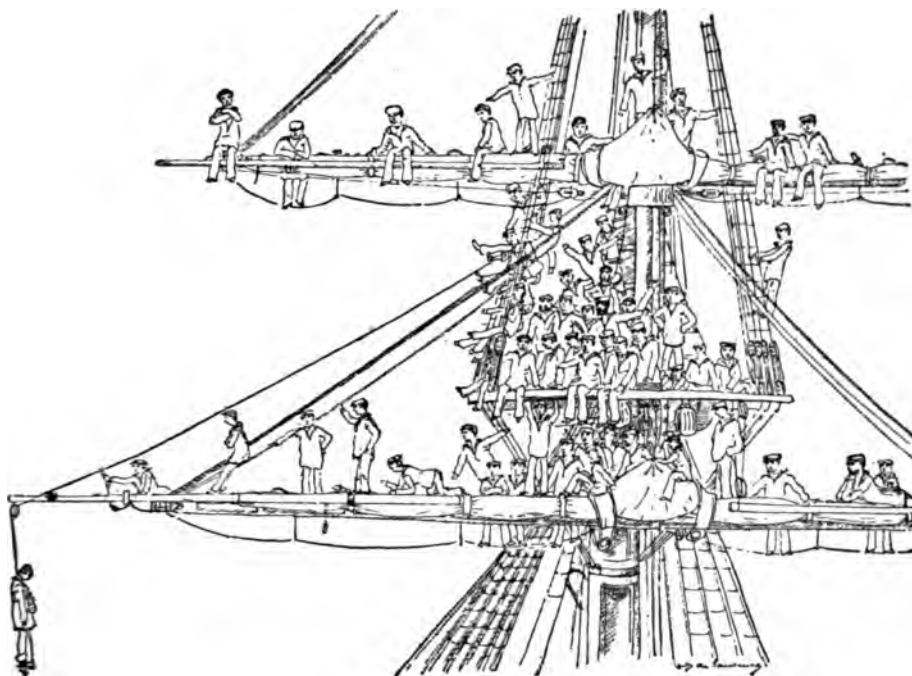
La cale est un châtiment depuis longtemps aboli dans la marine. Le fait seul de l'infliger au *C* montre à quelle date reculée doit remonter cette vénérable tradition.

Un palan a été frappé au bout de la grand'vergue. Le mannequin est suspendu par le cou, on remet dans ses poches tous les objets illicites qui ne doivent plus paraître à bord, on y glisse un paquet de lettres adressées au commandant et soigneusement enveloppées dans un étui suifé. Ces lettres sont écrites avec le franc-parler qu'on peut attendre d'un aussi mauvais élève que le *C*.

Alors tout le monde grimpe sur les hunes et dans les vergues. Le major commande au sifflet la manœuvre. Le mannequin est guiné jusqu'au palan. Soudain la corde est filée, et il tombe lourdement dans la mer. Une clameur générale accompagne sa chute. On le rehisse, et de nouveau on le laisse choir; mais cette fois la corde est coupée, il plonge et flotte le long du bord. Des matelots se tiennent tout près à le repêcher ruisselant et piteux, afin de se partager sa défroque, qui leur est abandonnée. Quant aux lettres trouvées sur le criminel, elles sont portées au commandant, qu'elles servent à édifier sur les sentiments intimes de la promotion à l'égard de la vie du bord.

Ainsi se passe la fête du grand *C*. N'oublions pas le vin chaud, que nous trouvons ensuite tout préparé au réfectoire. C'est là, pour ainsi dire, l'estampille officielle. Jadis le grand *C*, comme le petit, était interdit; bien entendu il se fêtait tout de même. C'était chose réglée comme papier à musique. Les anciens avertissaient les fistots qu'ils iraient *au bloc*. Le *C* qui confectionnait

le *bonhomme*, le major qui sifflait les mouvements, les camarades qui le hissaient se tenaient prêts à descendre en police. Le commandant, de son côté, prenait ses mesures deux ou trois jours à l'avance, pour avoir de la place où les loger; mais il ne leur adressait point de reproches inutiles; lui-même jadis en avait fait autant. Il faisait coffrer en souriant le major et ses complices, ceux-ci faisaient leur prison de très bon cœur et de très bonne



Le grand C, dessin de M. L. de Saussure.

humeur. Tout cela rentrait dans la tradition. Après tout, j'aime mieux que les choses se passent comme elles se passent aujourd'hui.

Mais nous n'en avons pas fini avec le C. Le jour où le dernier C est écoulé, on commence à compter les jours de cette sorte : C — 1, C — 2, etc., etc. Les élèves qui ont les numéros un, deux, etc., doivent s'attendre à fêter leur patron d'une façon singulière. Au branle-bas tout le monde se précipite sur eux et les assomme à coups de hamac. Cette *pile* reçue, ils ne font plus partie de la promotion et sont considérés comme *Éléphants*. Voilà du moins, mon cher, ce qui se faisait du temps que mon correspondant était à l'École. Il a bien voulu me le dire; mais mon ancien ne m'en a soufflé mot. Est-ce que cette charmante coutume est tombée en désuétude, ou bien veut-il me laisser le plaisir de la surprise? L'an prochain je te dirai cela.

Le jour du grand C est aussi le jour de l'adoration du sextant, cérémonie imposante destinée à graver profondément dans l'esprit des fistots le respect

et la reconnaissance qu'ils doivent à cet utile instrument. Le sextant vénérable que nous adorons, comme ont fait avant nous bien des générations d'officiers de marine, ce sextant en forme de tire-bottes, grand et imposant comme un astrolabe, s'appelle du nom vulgaire d'Antoine. Pourquoi? Les anciens prétendent que l'illustre triumvir s'en servit à Actium. Comme ils n'y étaient pas et n'en ont rien su que par ouï-dire, j'oserai élever quelques doutes, sans manquer au respect que je leur dois. Antoine est mis en garde au bureau du *C*, mais le meilleur chanteur de la promotion des anciens en est officiellement le dépositaire. Les anciens apportent processionnellement le sextant sacré au fond de la batterie des fistots et le déposent avec religion sur une *Connaissance des temps* et une *Table de logarithmes*. Ils se groupent en demi-cercle, puis le major, s'avancant, prononce quelques paroles bien senties, pour nous faire comprendre la gravité de l'acte que nous allons accomplir. Il appelle les numéros matricules, et chacun de nous vient à son tour se prosterner devant Antoine. Le défilé terminé, le sextant est reporté avec le même appareil au bureau du *C*. Ce nouveau *palladium*, auquel sont attachées les destinées de l'École, demeurera là jusqu'à l'année prochaine.

Mais je t'ai parlé tout à l'heure du meilleur chanteur. Encore une fête, mon cher, encore une tradition. Tout à la fin de l'année scolaire, durant la période des examens, s'ouvre par-devant les élèves de seconde année le concours de chant des fistots. C'est une cérémonie d'institution récente; elle a remplacé un concours plus ancien qui se faisait à même date.

Le concours de chant se passe sur le pont; les anciens s'asseyent en rond, à la turque, au-dessous de l'inscription *Honneur et Patrie* qui orne le fronton de la dunette. Un maître des cérémonies vient chercher successivement chaque fistot dans la batterie et l'amène au major, qui l'invite à chanter. Il n'y a pas de morceau de concours, chacun chante ce qu'il préfère. L'un chante un grand air d'opéra, l'autre essaye une chansonnette, l'autre encore une chanson de matelot comme :

C'ti-là qu'a manqué sa faction,
C'ti-là n'en aura pas du vin dedans son bidon,

romance en dix-huit couplets que l'auteur a tenu à signer :

C'ti-là qu'a fait cette chanson,
C'ti-là c'est Chanu, le gabier d'artimon.

J'ai encore du temps d'ici cette épreuve. Je compte chanter *l'Aspirant français*, une romance peu sentimentale, dont le refrain se répète en chœur et qui ne manque jamais de produire son effet.

Quand chaque fistot a chanté, le jury d'examen délibère. Le prix appartient à celui qui a fait passer à ces messieurs le moment le plus agréable. Ai-je

besoin de te dire que ce n'est pas toujours le meilleur musicien ni la plus belle voix? Au dernier concours, le vainqueur dut son succès aux tons inconnus encore jusque-là, qu'il ne put s'empêcher d'ajouter à la gamme chromatique.

Une autre tradition veut que les fistots, à leur première sortie, offrent à leurs anciens des bonbons et des gâteaux. Une autre voulait, ou veut encore,



Adoration du sextant.

qu'ils exécutent pour eux un certain dessin de machine ou d'architecture navale; une autre exige que l'ancien apporte à son fistot un instrument de musique : trompette, crécelle, mirliton, sifflet ou tambour de deux sous. Le fistot, bien entendu, doit en jouer, quoi qu'il lui en coûte. Mais à mesure que j'en viens à te révéler des traditions plus mystérieuses, le remords de mon indiscrétion me serre davantage à la gorge. Si je m'en croyais, je déchirerais cette lettre... Ah! mon ami, qu'il m'en coûte de satisfaire ta curiosité! Du moins tu ne m'en voudras pas si je ne t'en dis pas plus long sur ce que j'aurais dû te cacher. Mais il est une de nos traditions qui, pour n'être pas tenue secrète, ne t'en intéressera pas moins : je veux parler de la cérémonie de la remise du sabre. Le matin de notre première sortie, chaque ancien réglementaire remet à son fistot le sabre avec le ceinturon et la dragonne. C'est en

quelque sorte l'institution chevaleresque, et je t'assure que mon parrain, en m'armant, sentait comme moi une émotion sincère. Les sceptiques peuvent en rire, crier à la parodie, à l'enfantillage. Je sais que tu ne feras pas comme eux. Nos sabres, sans doute, sont des armes bien innocentes, mais ils nous rappellent l'engagement qu'en entrant à l'École nous prenons de combattre ou de mourir au besoin pour la France. Nous sommes animés autant que les hommes faits des sentiments de patriotisme et d'honneur, et, pour moi, j'augurerais mal de celui d'entre nous qui ne verrait dans cette arme qu'on lui confie qu'un hochet destiné à flatter l'amour-propre. Voilà pourquoi la cérémonie de la remise du sabre me semble une des plus belles de toutes celles que nos anciens nous ont transmises. Elle n'a point besoin pour produire son effet de se dérober sous le voile du mystère, et la plaisanterie même n'y a pas trouvé matière à s'exercer.

Là-dessus, je ferme ma lettre, et vais articuler les mâchoires d'un crocodile qui doit figurer à notre bal du mardi gras. La fête promet d'être magnifique, et je t'en donnerai des nouvelles. A bientôt donc, mon cher Gaston ; je te serre bien cordialement la main.

LOUIS MAUSSION.

XIII

A bord du *Borda*, rade de Brest,
25 février 1885.

Mon cher Gaston,

Quel succès flatteur ! quel triomphe ! je n'ai pas manqué une danse, pas un tour de valse au cotillon. J'ai excité bien des jalousies parmi mes camarades, qui faisaient assez tristement tapisserie sur leurs banquettes. Mais aussi il faut dire que ma toilette m'allait à ravir. J'avais choisi le costume de soubrette Louis XV. Un jupon court de couleur tendre avec un semis de petites roses, un fichu de mousseline et de dentelle relevé d'un piquet de fleurs, et un amour de petit tablier ruché, ruché ! comme dit ma sœur... Elle n'avait qu'un regret en me l'envoyant, c'était de ne pouvoir le porter elle-même.

Tu devines bien, je suppose, qu'il s'agit de notre bal du mardi gras. Il a été splendide ! J'étais déguisé en fille, naturellement, c'est le rôle obligé des fistots. Ceux-là seuls dont la barbe est trop fournie peuvent obtenir du major des anciens l'autorisation de conserver leur sexe ; encore faut-il que leur pétition soit apostillée par des camarades influents... Mais j'étais si bien entré dans la peau de mon personnage, que me voilà en train de bavarder comme

une soubrette que je fus, et je risque de t'en écrire bien long sans te faire suffisamment connaître notre fête du mardi gras.

Le bal du mardi gras est notre grande fête de l'année, fête officielle qui



La carte d'invitation.

remplace pour nous les vacances du premier de l'an et les vacances de Pâques, uniques oasis que nous rencontrons dans ce long voyage de deux ans, au terme duquel nous trouverons nos aiguillettes. Ce sont les anciens qui invitent leurs fistots et leur font savoir en même temps qu'il leur appartiendra de représenter le sexe aimable. Au reste, depuis le commencement de l'année, nous

avons presque désappris comment on danse quand on est homme, car dans nos valse ou nos quadrilles, les élèves de seconde année se réservent toujours les rôles de cavaliers. Je glisse dans ma lettre un spécimen de la carte d'invitation, imprimée sur papier de Chine, que chaque fistot a reçue de son ancien. D'autres cartes, moins romantiques, étaient adressées à nos officiers et professeurs et à leurs familles, qui obtiennent par exception, en ce grand jour, le droit de venir à bord et de pénétrer dans nos batteries. C'est là une faveur bien enviée, car notre bal passe à bon droit, à Brest, pour le plus charmant qui se puisse donner, et ni le commandant ni l'état-major ne manquent de solliciteurs et de solliciteuses, qui rafraichissent pour cette occasion leurs cousines à la mode de Bretagne, et voudraient se glisser derrière eux sur notre vieux *Borda*. Ah ! certes, mon cher, si nous voulions avoir de vraies danseuses, nous en viderions les salons de la Préfecture maritime. Il suffirait que le commandant dit un mot !... Seulement, ce mot-là, il ne le dit jamais. Au contraire, il prend le mot *famille* dans son acception la plus étroite et n'admet à bord que la femme et les enfants des membres de l'état-major. Voilà pourquoi nous ne pouvons compter que sur nous pour former nos quadrilles, et pourquoi j'ai passé deux mois à préparer mon costume de soubrette.

Car tu penses bien que nous n'attendons pas l'invitation de nos anciens pour nous préparer au bal. Dès le premier jour de l'an, plusieurs d'entre nous travaillaient déjà à leurs déguisements durant les récréations. Il est de règle que chacun soit à soi-même son tailleur ou sa couturière, voire même son bottier et son armurier. Le papier de couleur, la percaline, la satinette, la cretonne, voilà les éléments dont disposent nos costumiers ; jadis il était permis de faire confectionner en ville ou de louer des costumes. L'argent, la pourpre et l'or brillaient sur les habits. Les élèves qui par une sage économie persistèrent à confectionner eux-mêmes des déguisements à bon marché furent bientôt humiliés par le luxe que déployaient leurs camarades. L'amour-propre s'en mêla, on rivalisa de richesse et de dépense. Plus d'une famille protesta et se plaignit en recevant la note des tailleurs ou des costumiers. Les réclamations arrivèrent jusqu'au commandant, et, selon la méthode usuelle, qui consiste à couper la tête aux gens pour les corriger, on supprima le bal du mardi gras. L'abus fut supprimé du même coup. Mais, mon bien cher, les institutions fondées sur la raison et l'intérêt véritable du peuple sont au-dessus des caprices des hommes. C'en est une preuve bien digne de s'imposer à l'attention de l'histoire, que la restauration de notre bal après une interdiction de dix années. Nos officiers eux-mêmes, nos commandants qui avaient célébré cette fête à l'École et en conservaient un souvenir encore frais et vivant, regrettaient la tradition disparue. Les promotions se remplaçaient dans les batteries en se transmettant la mémoire et le regret des bals d'autrefois. On peut dire que notre bal ressuscita de lui-même. Une belle année, il



Le bal du mardi gras au Bordaux.



reparut plus vivace que jamais, car il était plus modeste. Je ne te dirai pas que quelques chiffons de soie ne pénétrèrent pas dans nos batteries. Il arrive aussi qu'une mère ou une sœur, coquettes pour l'honneur de la famille, retouchent, cousent, bâtissent peut-être une robe ou un justaucorps, mais à coup sûr on ne revoit plus les excès de luxe d'autrefois. Nous sommes nous-mêmes les artisans de la plupart de nos costumes, et tu peux m'en croire, les plus originaux de nos déguisements, ceux qui remportent le succès le plus marqué, nous sont rarement venus du dehors.

Tu n'imagines pas ce que l'on peut faire avec du carton et du fil de fer ! Mon ancien s'en était forgé une armure, un vrai chef-d'œuvre. Le casque seul et sa visière articulée, le cimier en bois sculpté représentant un lion héraldique, le panache blanc en papier découpé aussi finement que les barbes d'une plume, avaient coûté trois semaines de travail. J'entends vingt et une récréations du soir, car, bien entendu, nous n'interrompons pas pour cela nos études.

C'est dans la confection des *pièces montées*, des chefs-d'œuvre auxquels travaillent en commun les élèves de tout un bureau, que se déploie le plus d'adresse et de génie mécanique. Je t'ai parlé dans ma dernière lettre du crocodile, dont la paternité m'appartient pour un sixième. Il fallait le voir remuer la queue, rouler des yeux féroces et ouvrir sa gueule fantastique, en faisant claquer ses mâchoires comme une paire de sabots sur le plancher ! Il nous avait fallu toute une journée pour peindre en vert sa carapace, sans compter les mains de celui de mes camarades qui avait choisi ce déguisement original, qu'on ne put peindre qu'au dernier moment. Eh bien, cet animal remarquable n'était rien en comparaison de notre éléphant, qui, je l'espère, ne sera surpassé par aucune promotion d'ici bien des années. Deux élèves, les jambes fourrées dans ses pattes monstrueuses, en portaient un troisième couché dans la longueur du corps, sous la lustrine grise plissée que supportait un squelette en fil d'archal et en planchettes. C'était ce tiers personnage qui faisait mouvoir les oreilles et la trompe. Cette trompe, formée de plus de cent bobines articulées, se levait, se repliait ; un ingénieux système de ficelles et de poulies permettait même de lui faire saisir et offrir un bouquet. Ce sont là des pièces rares et qui font honneur à ceux qui les construisent. Mais les kiosques couverts d'affiches, les bouées ambulantes, les canons, les sphères célestes sont aussi des œuvres de valeur. Sache donc que, cette année, nous avons dû laisser dans la batterie une partie de ces belles choses, la place manquant pour les faire défiler sur le pont.

Dès midi, le commandant nous avait fait dire que nous pouvions disposer de notre temps pour achever nos préparatifs. Les cours étaient interrompus. La canonnière avait amené notre coiffeur extraordinaire (car régulièrement ce sont des matelots brevetés qui nous rasent et nous taillent les cheveux). L'artiste monta donc à bord, suivi de deux aides chargés de cartons et de

boîtes. Il pénétra dans la batterie, et, comme c'est un homme d'expérience, il se hâta de se faire entre deux bureaux une sorte de forteresse, où il se barricada derrière un rempart de pliants, que défendirent ses deux gardes du corps. Déjà cinquante élèves l'assiégeaient, se disputant l'avantage de choisir le premier dans la collection des perruques et des barbes postiches. Il fallut faire queue pour être servi, et les premiers venus s'en retournèrent gravement mettre la dernière main à leur costume, la perruque frisée et ornée de fleurs en guirlande, ou de longues nattes pendant sur leur vareuse de travail.

A quatre heures, tout le monde se précipite aux sabords. La canonnière des professeurs se dirige sur le bord, toute chargée de monde. Les couleurs claires des robes se distinguent de loin sur le fond sombre des cabans et des pèlerines. Il fait beau, ces dames n'ont pas voulu manquer la fête; nous aurons nombreuse et brillante compagnie, et, bien que le bal soit donné par nous pour nous, il ne sera pas désagréable d'avoir des spectatrices compétentes pour en admirer l'éclat.

Nous prenons à peine le temps d'avaler quelques bouchées du pain de notre goûter, tandis qu'au carré ces messieurs et ces dames se dépêchent de faire un dîner sommaire, afin d'être prêts dans une heure pour le spectacle du défilé.

Chacun se hâte fiévreusement d'achever sa toilette. Une princesse manquant d'épingles pour ajuster son corsage emprunte des clous au maître charpentier; une bergère au désespoir s'efforce d'empeser avec de la colle à bouche les boucles d'une perruque d'étoffe que défrise l'humidité du soir; au milieu de la batterie, immobile sur son pliant, les mains écartées du corps en attendant que son teint sèche, une négresse du plus beau noir invoque, pour chiffonner son madras, l'aide d'un camarade qui n'ait pas crainte de se tacher les doigts.

Soudain, un maître des cérémonies accourt tout effaré: « Voyons, fistots, dépêchons. L'heure du défilé approche! Allons! tout le monde sur le pont. »

Nous montons; ceux de nos camarades que quelque raison valable, un deuil de famille peut-être, empêche de se déguiser, nous donnent du moins un coup de main pour hisser par les échelles à pic et les panneaux étroits des batteries nos kiosques, nos bouées et nos canons.

A mesure que nous arrivons sur le pont, les couples se forment, les compliments s'échangent, les maîtres des cérémonies font ranger tout le monde le long des bastingages et envoient un timonier prévenir le commandant et les officiers que tout est prêt pour le défilé.

Bientôt la dunette est couverte d'uniformes et de fraîches toilettes; l'équipage se masse sur le gaillard d'avant, et le défilé commence. En tête s'avancent, corrects et graves dans leur habit noir, les deux maîtres des cérémonies. On choisit toujours pour cet emploi ceux des anciens qui ont la plus belle

prestance et ont le plus d'usage des salons. Derrière eux marche une grosse caisse battant en mesure sur son ventre, tandis que sur sa tête carillonnent les cent clochettes d'un chapeau chinois. Ensuite, bras dessus bras dessous, viennent les anciens et leurs fistots, le Grand Turc avec Jeanne d'Arc, César Auguste couronné de lauriers causant avec une cantinière d'opéra-comique, un garde champêtre en compagnie d'une châtelaine moyen âge, et un maire de village abritant sous son parapluie rouge une odalisque coiffée de sequins.

Tu n'attends pas, mon cher Gaston, que je déroule devant toi la merveilleuse variété des costumes empruntés à l'*Histoire de France*, au *Tour du Monde*, ou au répertoire des tailleurs du théâtre. Tandis que les couples continuent de tourner autour du pont, l'éléphant conduit par son cornac s'est détaché du cortège, et, de sa trompe articulée, prenant des bouquets dans une corbeille qu'apportent deux jeunes Indiennes aux bras de bronze cerclés de bracelets d'or, les offre galamment aux dames qui se penchent sur la rampe de la dunette.

Cependant, au centre du cercle, deux clowns agacent un diable effroyable et font le saut périlleux par-dessus la fourche dont il veut les embrocher. Ce sont de remarquables gymnastes, je te l'assure, et si les dames accueillent par un murmure flatteur les attentions délicates de l'éléphant, nos officiers hochent la tête d'un air d'approbation, en cherchant à deviner sous le plâtre et les mouches qui sont ces deux acrobates qui feront de si adroits gabiers. Mais tout à coup un nouveau personnage entre en scène et accapare l'attention publique. Le corps étroitement serré dans un maillot de drap gris à laine frisée, la figure couverte d'un masque de singe, le seul qu'on ait permis, un de mes camarades glisse le long de l'étau du grand mât, rebondit aux pieds du commandant, saute par-dessus le tricorne d'un gendarme, glisse entre les jambes des clowns qui ont trouvé leur maître, et en deux bonds s'élance sur les enfléchures, où il semble se suspendre par la queue aux applaudissements de la galerie. Les matelots surtout, groupés à l'avant, ne peuvent contenir leur bruyante admiration.

Nous redescendons dans la batterie, où l'orchestre nous appelle en jouant la *Marche indienne* de Sellenick. Un templier qui touche du piano avec un talent véritable est le chef de musique. Violons, violoncelle, mirlitons et flûtes arrivent sous sa direction à un ensemble fort satisfaisant.

Tu ne reconnaitrais plus la batterie des anciens où se donne la fête. Les bureaux ont été entassés le long de la muraille et masqués par des pavillons bariolés. Les épontilles sont ornées de fleurs et de feuillage; tous les fanaux de combat suspendus aux crocs des hamacs doublent la lumière des lampes; et, tout au fond de la batterie, notre kiosque, nos fanaux gigantesques, notre monumentale *Connaissance des temps*, éclairés en dedans, font l'effet d'é-

normes lanternes vénitiennes. Des chaises ont été disposées dans une sorte de salon ménagé entre les bureaux. Nos invités y prennent place, et le bal commence.

Entre les danses, nos professeurs font cercle autour du kiosque, tout bariolé d'affiches humoristiques. Il est d'usage que chacun y trouve un aperçu des passages de son cours qui nous ont le plus vivement frappés. De là l'annonce d'un ouvrage intéressant sur l'art de faire de l'hydrographie avec la quille de son navire, ou encore d'un traité des *belles-lettres* par un professeur qui abuse de la correspondance des grands hommes. Ce sont là des plaisanteries anodines qui perdraient tout leur sel pour qui ne vivrait pas dans l'intimité du *Borda*. Telles qu'elles sont, elles amusent et font rire un public indulgent, que notre gaieté rajeunit. On va aussi donner un coup d'œil aux tableaux noirs, où nos plus habiles artistes ont dessiné à la craie des *touilles* maritimes et d'ingénieuses caricatures.

Pendant nous faisons circuler des glaces et des sirops pour les dames ; puis, au signal donné par le premier maître des cérémonies, nous courons au buffet dressé dans le réfectoire avec une profusion qui ne nous empêche pas d'y faire table rase en dix minutes. Il ne faut pas perdre un instant pour le cotillon, car le temps passe ; déjà nos professeurs et leurs familles regagnent la terre ; les petites étoiles vertes et rouges des canots qui les emportent s'éloignent et s'effacent dans la nuit. Le cotillon, à mesure que l'heure s'avance, se danse plus fiévreusement.

Soudain, un roulement de tambour retentit : l'heure du coucher est venue. Alors un long cri, une clameur farouche, un épouvantable hurlement part de toutes les bouches ; tous les objets en carton, kiosque, lanterne, bottes, chapeaux, volent par la batterie ; chacun se précipite pour les fouler aux pieds. C'est la tradition, rien ne doit rester de ce qui nous a coûté tant de peine. A l'envi, anciens et nouveaux se ruent sur l'éléphant, sur le crocodile, on s'en arrache les lambeaux, on les déchire, on les piétine, et tous ces débris méconnaissables sont jetés à la mer. Une minute après, le calme le plus parfait règne dans les deux batteries. Les hamacs sont *crochés*. Les lampes sont éteintes, le silence règne, et tout s'endort.

Qu'en dis-tu, mon cher ami ? on ne supprime pas des fêtes pareilles. C'est là notre passage de la ligne.

Je te serre la main bien cordialement, sans craindre de compromettre la modestie de ta servante et soubrette.

LOUIS MAUSSION.

XIV

A bord du *Borda*, rade de Brest,
1^{er} septembre 1885.

Mon cher Gaston,

Quel délicieux voyage je viens de faire! Nous débarquons demain pour prendre un mois de vacances. Eh bien, n'était le bonheur de revoir mes parents, je consentirais volontiers à continuer notre campagne du *Bougainville* jusqu'à la rentrée prochaine. Je t'avais déjà dit que, pour appliquer en grand nos connaissances nautiques et notre pratique de la navigation, nous faisons à la fin de notre première année d'études un tour d'un mois environ sur les côtes de Bretagne et de Normandie. La tradition disait bien qu'autrefois la corvette-école avait poussé jusqu'à Lisbonne, voire même jusqu'à Madère; mais cela se perdait dans la nuit des temps. Tel qu'on le faisait encore, le voyage des *fistots* ne manquait pas d'agrément. On suivait de près la côte si pittoresque de notre Bretagne, on visitait les arsenaux de Lorient et de Cherbourg, on donnait un coup d'œil aux îles Normandes, on mouillait tous les soirs pour passer la nuit tranquille, et l'on courait la campagne ou l'on dansait aux casinos. C'était là, tu en conviendras, une perspective attrayante, et, du jour où nous eûmes poussé notre premier *Ancien ça!* nous rêvions déjà du voyage de la corvette. Entre parenthèses, voilà encore une tradition dont je n'avais pas trouvé occasion de te parler. A la dernière classe de chaque cours, dès que le professeur s'est retiré, nous poussons avec ensemble un triple cri : *Ancien ça!* Cela veut dire : Nous ne suivrons plus ce cours qu'à titre d'anciens. Les anciens crient : *Midship ça!* avec plus de force encore et avec une joie plus exubérante, car pour eux ce hurlement signifie : Nous sommes tout près d'être aspirants. Comment ce sens-là se tire-t-il d'une expression si étrangement elliptique? je ne me charge pas de te l'expliquer.

Donc, dès notre premier *Ancien ça!* nous rêvions du voyage de la corvette et nous taquinions nos officiers pour en savoir l'itinéraire, quand le bruit se répandit que, sur la demande du commandant, le *Bougainville* serait chargé de représenter la France à l'Exposition d'Anvers. Nous n'osions y croire, et pourtant rien n'était plus vrai. Deux jours après, la nouvelle était officielle. Le commandant nous l'annonçait. Pour la circonstance, plusieurs de nos professeurs demandaient l'autorisation d'embarquer comme passagers au carré. Le voyage du *Bougainville* se décompose en deux parties; la *campagne des baies*, qui dure environ une semaine, et la *campagne du large*. La cam-

pagne des baies ne manque pas de charmes, car les replis de la rade de Brest et les deux bords de l'Iroise cachent bien des paysages ravissants. Mais notre imagination passait outre; nous attendions avec impatience le jour où nous partirions pour notre grand, notre vrai, notre seul voyage, où nous perdriions la côte de vue, où nous aurions l'honneur de faire flotter dans l'Escaut le pavillon français.

Enfin ce jour tant désiré arriva. Le commandant comptait appareiller de bonne heure; aussi, dès la veille au soir, tout le monde était à bord. Nous passâmes la nuit à notre corps-mort ordinaire en rade de Brest, roulant, tanguant sans relâche, car il soufflait une brise de nord-ouest passablement fraîche, et nous nous disions entre nous : « C'est demain, quand nous gagnerons le large, que les estomacs marins auront à faire leurs preuves! » Dans l'entrepont du *Bougainville*, nos hamacs serrés les uns contre les autres oscillaient en bloc d'une cloison à l'autre, les boiserics et la membrure craquaient et gémissaient; la pluie fouettée par le vent crépitait sur le pont et sur les verres épais des claires-voies. Le baromètre baissait. Je ressentais une étrange impression, un mélange d'appréhension et de joie; j'aurais voulu être mis à une rude épreuve, et je redoutais de m'y comporter moins bien que je n'aurais voulu. En somme c'est un vrai plaisir que ce mélange de sentiments contraires. Tout l'esprit est tendu, on se sent vivre plus que d'habitude. Dans le métier de la mer, plus que dans tout autre, on doit avoir de ces bons moments-là.

Au premier coup de baguette du branle-bas, tout le monde était debout. Le soleil était caché par d'épais nuages, le ciel semblait peser sur la mer, le vent rabattait sur le pont la noire fumée qui s'échappait de notre cheminée, car on mettait la machine sous pression. Notre toilette fut vite faite, et nous nous accoudâmes aux bastingages pour suivre la manœuvre des canots apportant du *Borda* nos dernières provisions de route. Enfin la baleinière du commandant accoste le bord, on la hisse aux portemanteaux, on file le corps-mort, et nous voilà partis pour notre grand voyage.

Le capitaine de vaisseau commandant l'École Navale se tient sur la passerelle, à l'avant de la cheminée, avec notre professeur de manœuvre qui commande la corvette et a, par conséquent, à peu près les fonctions d'un capitaine de pavillon sur le vaisseau amiral. Notre aumônier, notre major, deux lieutenants de vaisseau (car les enseignes qui complètent ordinairement le corps d'officiers de la corvette sont tous au Tonkin ou à Madagascar), deux professeurs embarqués comme touristes, tel est l'état-major du *Bougainville*. Soixante hommes d'équipage, gabiers, chauffeurs ou mécaniciens, sont là pour nous aider ou même nous suppléer dans la manœuvre. Mais pour le moment nous ne prétendons céder à personne l'honneur et le plaisir de manœuvrer notre vieux *Bougain*. Nous avons déjà établi les voiles goélettes, car le vent

nous prend par le travers, et la corvette, qui est une grande rouleuse, a bon besoin d'être appuyée.

La côte défile à tribord avec une rapidité merveilleuse. Jamais la corvette n'a si bien marché. Les batteries, les phares, les vieux forts de Vauban qui bordent le goulet, les sémaphores couverts de signaux fuient derrière nous comme les nuages qui bientôt les enveloppent de brume. Le chef de timonerie vient de crier : « L'armement du canot *six*, au loch ! » Nous courons tous sur la dunette pour suivre l'opération. Bravo ! le *Bougain* file ses huit nœuds ! voilà bien des années qu'il n'avait fait pareille prouesse. Nous avons en outre quatre nœuds de courant pour nous. En marchant de ce train-là nous serons bientôt dans la Manche. Oui, mais, à mesure que nous avançons vers la pleine mer, une grosse houle qui vient du large s'ajoute au clapotis désagréable qui, toute cette nuit, nous a fait rouler sur notre corps-mort. La corvette *met le nez dans la plume* ; ordre nous est donné de nous retirer du gaillard d'avant, où plusieurs de mes camarades viennent de recevoir une douche par trop rafraichissante.

Nous roulons bord sur bord sans un instant de trêve, et nous commençons à nous regarder les uns les autres pour voir qui laissera percer le premier un malaise dont nul ne peut se défendre. Eh bien, mon cher ami, tu auras peine à me croire, personne ne fut malade ; ni roulis ni tangage n'y firent : de cette rude épreuve nous sortimes victorieux ce jour-là. Je dis ce jour-là, car depuis... mais n'anticipons pas sur les événements. Deux ou trois seulement d'entre nous furent sur le point de défaillir. Mais notre professeur de dessin, qui s'était sagement muni d'un ou deux flacons d'alcool de menthe, s'érigea en spécialiste contre le mal de mer et leur rendit du cœur. Toute la journée, de nombreux clients l'assiégèrent, et la moitié de la provision de sucre du carré y passa ; mais je dois à la vérité de te dire que cette clientèle ne se composait que de gourmands et non de malades.

Cependant nous avons doublé la pointe Saint-Mathieu, dont la vieille abbaye profile sur le ciel ses ruines imposantes à côté du phare qui sert aujourd'hui de clocher à son église effondrée. Nous établimes les huniers et les basses voiles et descendimes dans notre poste, où un déjeuner de Lucullus nous attendait. La règle sévère qui nous interdit de posséder à bord plus de deux francs cinquante centimes ne s'observe pas sur le *Bougainville* ; chacun de nous avait en partant les poches assez bien garnies ; aussi, à chaque relâche, avions-nous fait des provisions. L'un rapportait à son plat des homards et de la volaille, l'autre un turbot et des prunes, l'autre encore un gigot de pré-salé et toute la provision de confitures de l'auberge où il avait diné. Le cuisinier ne savait plus à qui entendre ; chacun voulait son plat ; il fallut tout servir, et les noces de Gamache ne furent rien auprès de notre repas. N'eût-ce pas été dommage que le mal de mer nous empêchât de faire honneur à un pareil

festin? Le *Bougainville* courait toujours grand large. Nous passions au large des îles Normandes quand la nuit commença à se faire.

Après que les couleurs eurent été amenées devant l'équipage la tête découverte, l'abbé dit la prière sur le pont et la première bordée descendit se coucher, car nous faisons le quart comme les matelots. J'étais de veille. Le temps était resté brumeux et à grains, comme dans la matinée; nous allâmes nous blottir, un camarade et moi, sous les bancs de la chaloupe qui reposait sur ses chantiers devant les claires-voies de la machine. De là nous voyions au-dessus de nous la haute mâture décrivant à chaque coup de roulis des arcs de cercle à donner le vertige, nous entendions le souffle haletant de la vapeur dont les chaudes bouffées nous arrivaient par intervalles. Le sifflement continu de la brise dans les agrès, le froissement des lames contre les flancs du navire cessaient d'être perçus par notre oreille trop accoutumée à cette musique. Nous semblions fuir dans le vent au milieu d'un vaste silence; mais de quart d'heure en quart d'heure le timonier frappait la cloche de son battant, et l'on entendait les hommes de veille se répondre sur un ton traînant et chantant : « Bon quart devant! bon quart derrière! bon quart tribord! bon quart bâbord! » Que de sensations nouvelles! quelle saveur étrange à cette vie du marin! Mais, mon cher Gaston, je n'en finirais pas, si je voulais analyser avec toi toutes les impressions de ces premiers jours de mer. Je passe, car j'ai hâte de te parler d'Anvers... Le lendemain je me réveillai à Cherbourg.

Le *Bougainville* était mouillé à mi-chemin entre la ville et la digue. Une canonnière et une chaloupe à vapeur de la direction du port nous conduisirent à terre, et nous eûmes toute notre journée pour visiter la ville. Il ne nous fallait pas tant d'heures, car si Cherbourg occupe beaucoup d'espace, il n'offre guère au touriste de monument intéressant.

Le lendemain, à dix heures, nous sortions de la rade et mettions le cap sur la côte anglaise, que nous devons suivre jusqu'au pas de Calais. Toujours le même temps, le même vent, la même houle. Nous croisons plusieurs grands vapeurs qui nous saluent, et nous rendons le salut coup pour coup. Ceux d'entre nous qui ne sont pas de service sur le pont descendent dans le poste, s'asseyent sur la toile cirée qui couvre le plancher et se livrent au plaisir de la lecture. Un élève se met au piano et nous joue d'un bout à l'autre la partition de *Lackmé*. La soirée se passe ainsi.

La nuit revient; nous voyons passer à contre-bord un grand paquebot dont les hublots illuminés font courir des étincelles sur la crête de toutes les vagues, puis nous dressons nos hamacs. Mais le capitaine ne dort pas; il compte passer la nuit sur le pont, car le danger que court un navire en Manche, c'est d'être abordé. La Manche est comme une grande rue où les vaisseaux se croisent sans cesse. L'officier doit redoubler de vigilance à mesure que le canal se rétrécit et que le pas de Calais est plus proche. Cela ne m'em-



Le Bougainville, par gros temps, d'après un dessin de M. E. Puyen.

pêcha pas de bien dormir. Aux premières lueurs du jour j'étais sur le pont, où je trouvais déjà quelques camarades se réchauffant près de la cheminée. Nous longions la côte anglaise, dont les hautes falaises blanches couvertes d'un manteau de gazon s'échancraient de distance en distance, pour faire place à de longues files de maisons à six étages, qui nous semblaient du large baigner leur pied dans la mer.

Voici Douvres et son château, puis la rade fameuse des Dunes où, sur la mer grise et crayeuse, roulent par vingtaines les bâtiments de toutes nations. Nous doublons le dernier bateau-feu qui marque les limites du banc derrière lequel s'abrite cette rade. Les gardiens du phare flottant nous saluent de leur pavillon. Quelle vie, mon cher ami, que celle de ces braves gens ! Isolés, à trois lieues en mer, sur un ponton que le ressac des lames aux accores du banc fait rouler et tanguer sans relâche, ils n'ont d'autre distraction que la vue des bâtiments qui passent, et l'entretien de leur fanal. Désormais nous allons rencontrer de ces bateaux tous les deux ou trois milles, dans le labyrinthe des passes qui longent la côte des Pays-Bas. Nous apercevons, sur les dunes, Ostende, Blankenbergue, et dans le lointain les clochers de Bruges. Puis voici l'embouchure de l'Escaut. Voici Flessingue avec sa ceinture de remparts de brique rouge protégée par des estacades où la mer jette ses franges d'écume.

Mais il faut profiter du flot pour remonter l'Escaut. Le pilote qui vient de nous accoster dans une longue péniche de bois verni grée d'une unique mais immense voile, est aussitôt monté à bord et notre corvette reprend sa course, remontant avec la marée. A peine apercevons-nous les rives du fleuve quand nous tenons le milieu du courant ; mais, lorsque nous longeons la rive, selon les caprices du chenal qui serpente entre les bancs de vase, nous voyons le plus singulier pays que tu puisses imaginer. L'eau affleure presque la crête des digues plantées d'arbres qui bordent le fleuve. De l'autre côté, fort en contre-bas de ces digues, s'étendent des prairies où paissent des troupeaux de bœufs et de moutons.

Le lendemain nous arrivions à Anvers. Le pilote-major nous fit mouiller au milieu du fleuve, tout près d'une frégate-école brésilienne ; mais le commandant obtint qu'on nous accostât au quai, pour éviter un canotage que le courant de l'Escaut eût rendu fort dangereux. Que te dirai-je d'Anvers, mon cher Gaston ? Il me faudrait un volume. Les musées seuls vaudraient une lettre, les églises une autre, la ville nouvelle une autre encore. Et le port ! et l'Exposition ! et les souvenirs si vivants encore de Carnot, de Missiessy, qui commencèrent les travaux de ce port, aujourd'hui le premier de l'Europe, et le défendirent contre un ennemi qui prétendait plutôt détruire Anvers que le délivrer.

La semaine que nous avons passée là, au milieu des réjouissances et des fêtes, est inoubliable. Aussi le temps nous parut-il trop court. Il fallut la

réception cordiale que nous reçûmes à Boulogne, où un grand bal était organisé au Casino en notre honneur, pour nous faire oublier un peu nos amis de Belgique. Enfin, du Havre nous devions regagner directement notre bonne ville de Brest. Encore un jour et les vacances allaient mettre fin à ce charmant voyage. Quel jour ç'a été, mon ami ! Ah, maintenant, je suis *amariné*, je te le jure.

Nous avons quitté le Havre par un temps assez mauvais. Le vent soufflait du N.-O. ; cependant la côte nous abritait jusqu'à ce que nous fussions au large. Mais, dès que nous fûmes sortis de l'estuaire de la Seine, nous trouvâmes une mer démontée. La corvette fuyait devant le temps avec des roulis effrayants. Soudain les haubans du grand mât cédèrent et le mât n'étant plus tenu fouettait, chargé de ses huniers. Il fallut tout serrer, amener la grande vergue sur le pont, caler les mâts de hune et mettre à la cape sous la brigantine. Dans cette situation, le bâtiment sans vitesse abattait tantôt sur tribord, tantôt sur bâbord, et recevait par l'avant d'énormes paquets de mer qui s'écoulaient vers l'arrière en balayant tout sur le pont. Livres, musique, provisions, vêtements, nageaient dans le poste où nous avions eu l'ordre de descendre. Cette fois je connus le mal de mer, moi et bien d'autres ; mais qui donc l'aurait évité ? Nos officiers eux-mêmes devaient se faire violence pour demeurer sur le pont. Dans un coup de tangage le bout-dehors du beaupré cassa ; les embarcations suspendues à l'arrière, soulagées par la lame, menaçaient d'être emportées. Enfin le temps mollit ; nous pûmes reprendre notre route, et nous rentrions le lendemain à Brest, désemparés, mais glorieux d'avoir subi bravement un si furieux coup de tabac.

Voilà un beau voyage, mon cher Gaston, et qui me met en appétit pour faire le tour du monde sur notre frégate l'*Iphigénie*. C'est alors que je me promets de reprendre cette correspondance. Mais aujourd'hui tu m'excuseras si je cesse de t'écrire. J'ai bien gagné mon repos des vacances, et, si tu veux sur Anvers et sur le *Borda* des détails plus circonstanciés, je te les donnerai de vive voix.

Ton ami,
LOUIS MAUSSION.

L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE

DE SAINT-CYR

I

Saint-Cyr-l'École, 10 février 1886.

Mon cher Louis,

Je suis bien en retard pour m'acquitter de la promesse que je t'ai faite de te mettre au courant de mon existence à l'École Militaire. Les lettres que tu adressais l'année dernière à mon cousin Gaston et qu'il me communiquait régulièrement selon nos mutuelles conventions, ont fait mes délices pendant de longs mois, et je ne puis espérer obtenir le même résultat avec celles que j'ai promis de t'adresser. Notre vie est bien terne à côté de l'existence pittoresque que vous menez, mais je ne puis oublier que, tandis que je ne suis encore qu'un simple melon, tu es déjà un ancien, presque aspirant, bientôt officier, et que je te dois respect et obéissance. Donc, je m'exécute, et pour ce, permets-moi de remonter de quelques mois en arrière.

Le 15 octobre, j'étais encore chez mon père, à Blois, attendant avec impatience depuis deux mois le résultat de mes examens, qui me laissaient bien anxieux, quand arriva un numéro du *Journal officiel*, dont la bande portait mon nom, aimable envoi d'un ami de Paris. Fébrilement, je fis sauter la bande, dépliai la feuille, parcourus la liste, et je fis un bond de joie en voyant mon nom parmi les élus. J'avais le numéro 139; ce n'était pas extraordinairement brillant, mais enfin j'étais reçu, je n'en demandais pas davantage. Tu as passé par ce moment délicieux, aussi je ne chercherai pas à te dépeindre la joie de la maison. Quand ce jour-là je sortis avec ma mère et que nous passâmes devant la préfecture, je fus tout étonné de voir que le factionnaire ne me présentait pas les armes.

Quelques jours après, un gendarme descendit de son cheval à la porte de notre maison, et me remit un pli, que je reçus d'ailleurs sans émotion : l'en-

veloppe portait le timbre du ministère de la guerre; je l'attendais, mais plus avec la même impatience que la liste d'admission, et je la déchirai avec calme, après avoir donné un reçu au gendarme.

Cette lettre me faisait savoir que j'aurais à me présenter le 4 novembre prochain, avant midi, à l'École Spéciale Militaire, sous peine d'être considéré comme démissionnaire. Elle me disait aussi que, dans le cas où il y aurait désistement, je devais en prévenir le ministre sans le moindre retard.

Me désister ! Je crois que ma mère l'aurait peut-être bien voulu. Ce n'était pas sans une certaine appréhension qu'elle me voyait suivre la carrière des armes ; elle avait songé qu'après une année passée dans un régiment, comme volontaire, je reviendrais chez nous et je choisirais une position bien calme et bien tranquille.

Mon père, au contraire, qui n'avait quitté le service, après la guerre de Crimée, que par suite d'une blessure grave, voyait avec orgueil la joie peinte sur mon visage, et se disait que, s'il ne pouvait plus servir son pays, il lui donnait au moins son fils unique.

Les jours qui suivirent la réception de ma nomination se passèrent moitié gaiement, moitié tristement, selon que j'étais avec mon père ou ma mère. Je dois dire à ma honte que, comme les jeunes oiseaux, qui ne demandent qu'à abandonner le nid dès qu'ils sentent leurs ailes assez fortes, je n'étais pas fâché de voler loin du toit paternel et de me sentir livré à moi-même.

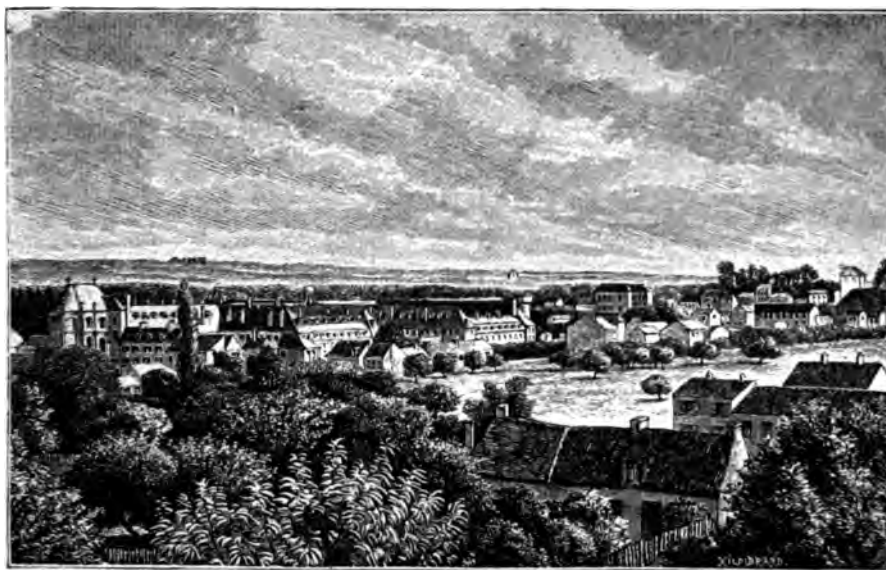
Il me fallut, avant de partir pour l'École, contracter un engagement volontaire. Le colonel d'un régiment d'artillerie, ancien camarade de mon père, me fit visiter par le médecin-major de son régiment, qui me déclara bon pour le service. C'était la première fois que je me présentais dans un costume aussi léger : aussi je t'assure que je vis l'opération se terminer avec plaisir. Mon père chercha un autre de ses camarades, et nous allâmes à la mairie. L'acte fut dressé ; je signai sans trembler, les deux témoins signèrent. C'était fait ; j'étais lié au service militaire pour cinq ans.

Pendant les deux derniers jours que je passai à Blois, ma bonne mère voulut me préparer une malle énorme, où elle comptait bien introduire une masse de bonnes choses, utiles et agréables. Mon père lui apprit que l'École fournissait le trousseau, que je ne devais arriver à Saint-Cyr qu'avec les effets que je porterais sur moi, que l'on ne recevrait rien de tout ce qu'elle me préparerait. Ma bonne mère se persuadait difficilement que je ne pourrais pas, à Saint-Cyr, avoir, comme au lycée, une bonne petite armoire où je déposerais ses confitures et son chocolat.

Le 2 novembre, nous partîmes. Le soir, nous étions à Paris. Dieu ! que la journée du 3 novembre me sembla longue ! Mon père pourtant chercha à me la rendre aussi agréable que possible. Après une visite obligatoire au vieux commandant Zuber, qui voulait bien me servir de correspondant, nous fîmes

une promenade au Bois de Boulogne. Le soir, après un dîner dont je devais surtout me souvenir plus tard, en le comparant aux menus de l'École, nous allâmes au Théâtre-Français. Mais j'avais beau faire, ma pensée était ailleurs ; je cherchais partout à rencontrer des officiers : je voulais voir comment ils portaient leurs uniformes, mais à Paris on en rencontre si peu, que j'en fus pour mes vaines recherches.

Le soir, je me couchai, et toute la nuit je ne rêvai que batailles, victoires, décorations. J'étais sur pied à sept heures, et nous ne devons partir qu'à



Saint-Cyr-l'École.

neuf heures. Je fis si bien, que nous arrivâmes au moins trois quarts d'heure à l'avance à la gare Montparnasse.

Enfin, nous montons dans le train qui doit nous conduire à Saint-Cyr. Nous ne sommes pas seuls dans notre compartiment. Je vois là à côté de moi des figures étrangères, des jeunes gens qui vont devenir mes camarades pour le moment, des amis peut-être dans l'avenir.

Le train part : Bellevue, Versailles. A ce moment, je me lève et me place à la portière : il me semble qu'une école aussi importante que l'École Militaire et éloignée seulement de quatre kilomètres va m'apparaître certainement de bien loin. Le train marche, marche toujours ; je gêne sans doute les autres personnes du train. Cela m'est égal, je regarde toujours ; je veux voir mon école... il me la faut... « Saint-Cyr-l'École, Saint-Cyr-l'École, » dit la voix nasillarde de l'employé du chemin de fer. Nous sommes arrivés. Je descends rapidement du convoi ; je me trouve entre une chaussée élevée que surmonte un

petit bois rabougri et un bas-fond qui me paraît bien profond. Je reste tout abasourdi : où est donc mon école?

Le fait est, mon cher Gaston, qu'en arrivant à la station de Saint-Cyr on ne se doute pas que ce village renferme une vaste institution qui fournit à la France une bonne partie de ses officiers.

Nous suivons la foule, mon père et moi, nous descendons par un sentier assez mal entretenu, nous passons sous un pont, au milieu d'une jolie petite boue bien liquide, qui descend du plateau de Satory et que nous désignons ici dans notre argot sous le nom de *cornard*, nous continuons notre marche par un chemin un peu plus praticable, et nous arrivons enfin à la rue de l'École-Militaire.

Le village de Saint-Cyr se divise en deux parties : la partie haute, où se trouve la station du chemin de fer ; la partie basse, dans laquelle se trouvent les anciens bâtiments de l'École royale de Saint-Louis, qui servent aujourd'hui d'École Militaire. Tout en descendant la rue par une pluie battante, je me livrais à certaines réflexions peu favorables à M^{me} de Maintenon et aux illustres architectes de son époque : je me disais qu'il était bien peu hygiénique d'avoir placé dans un bas-fond un bâtiment destiné à recevoir des jeunes gens. Songe donc, les toits de l'École arrivent juste à hauteur des rez-de-chaussée des maisons de la partie haute du village ! Il me semblait que les locaux devaient être singulièrement humides ; l'avenir se réservait de me démontrer que je ne me trompais pas.

A l'extrémité de la rue, nous vîmes une porte, fort peu monumentale d'ailleurs, surmontée d'un trophée caractéristique : c'était l'entrée de ma future demeure. A cette porte se tenait un concierge militaire, ancien sous-officier, chevalier de la Légion d'honneur, chargé de surveiller toutes les personnes qui se présentent à l'École.

Nous nous engageâmes sous une fort belle avenue, l'avenue Maintenon, bordée d'arbres régulièrement coupés et se réunissant à leur partie supérieure pendant l'été ; ils doivent donner un ombrage charmant aux hôtes privilégiés qui occupent les logements qui longent le côté droit de cette avenue ; pour le moment, comme il pleuvait, leur maigre feuillage de novembre interceptait fort mal les gouttes de pluie.

A l'extrémité de cette avenue, nous passons sous une large voûte et nous entrons à droite dans une salle, la salle d'honneur, appelée aussi salle des visites, transformée pour la circonstance en salle de réception pour les nouveaux élèves. Un monsieur installé à une vaste table reçoit mes papiers, les examine, consulte un registre, et, en échange de tous mes titres, me donne un petit papier sur lequel figurent : mon nom, le numéro de ma compagnie, et mon numéro matricule : 9642 ! Muni de ce papier, je me rends dans une toute petite chambre, placée à gauche sous la voûte.

Un sous-officier prit mon papier, m'inscrivit sur un registre, et me dit de me déshabiller. Je me glissai dans un coin, et bientôt, pas plus couvert qu'un petit saint Jean, je m'avançai vers une toise où l'on mesura très exactement ma taille; puis je me présentai à un médecin militaire, qui, après m'avoir examiné des pieds à la tête, après m'avoir fait lire d'assez loin,



Entrée de l'École.

me déclara, comme je l'avais déjà été à Blois au moment de mon engagement : bon pour le service et ayant une vue très bonne.

Après m'être rhabillé, je vins rejoindre mon père. Nous nous rendîmes, en traversant la cour de Rivoli, chez le capitaine trésorier de l'École, où je fus inscrit encore une fois sur un nouveau registre; après toutes ces inscriptions, je ne risquais pas de me perdre!

En sortant de chez le trésorier, où mon père resta pour déposer les fonds

qu'il devait verser pour ma *masse* (j'appris depuis que cette somme ainsi déposée devait servir à payer ce que je pourrais perdre ou briser, et qu'à ma sortie de l'École on me rendrait ce que je n'aurais pas dépensé), je fus conduit par la cour Napoléon et la cour d'Austerlitz dans un couloir assez long, où je trouvai plusieurs de mes camarades qui se tenaient devant la porte d'une petite chambre. Quel était ce mystère?

J'entrai à mon tour ; je me trouvai dans la simple boutique d'un perruquier, séjour de l'immortel « capitaine Bull », car c'est ainsi que je sus bientôt que s'appelle, ou plutôt qu'est appelé, l'artiste qui préside à nos destinées capillaires. En quatre coups de ciseaux, je fus dépouillé de ces belles boucles blondes qui faisaient la joie de ma mère ; puis, d'une main rapide et sûre, l'artiste promena impitoyablement la tondeuse sur toute ma tête, et bientôt, me présentant une petite glace, il me fit contempler ma nouvelle figure : je reculai presque, tant je me reconnaissais peu. J'étais coiffé à la Titus ou, comme on dit en style militaire, à la mal-content ou plutôt à l'ordonnance.

Avant de me laisser partir, le coiffeur me fit des offres de service, me faisant remarquer qu'il avait tout ce qui se fait de mieux en fait de parfumerie. Je t'assure que c'est un gaillard qui s'entend à faire l'article ; il y a plus de vingt-cinq ans qu'il remplit ici les mêmes fonctions : aussi dit-il qu'il a rasé bien des généraux dans sa vie. Il te dira le nombre de savons qu'il a vendus au général Boulanger, au général de Négrier et à tant d'autres des plus brillants chefs de notre armée : il n'est pas de Tarascon, mais il est digne d'en être ; avec cela, un flegme britannique qui lui fait mériter doublement son surnom de capitaine Bull.

Un tambour était devant la porte ; il prit mon petit papier et me conduisit à la salle d'armes, transformée pour le moment en magasin d'habillement.

Figure-toi, mon cher Louis, une vaste salle plus longue que large, garnie d'un très grand nombre de tables et partout, sur ces tables et sur le parquet, des effets, des effets et toujours des effets ! Là une masse énorme de tuniques et de vestes, classées tant bien que mal, et plutôt mal que bien, d'après des tailles.

Plus loin, des pantalons ; d'un autre côté, des chemises, des chaussettes, des caleçons ; dans le fond, des bottes disposées à côté de schakos, et, au milieu de tout cela, des officiers sérieux et impassibles, des jeunes gens à moitié vêtus, se pressant, se bousculant, cherchant à retrouver leur capitaine, pour lui présenter l'effet qu'ils venaient de toucher. C'était un tableau vraiment curieux.

Je fus tiré de ma rêverie par une voix polie mais brève, qui me disait : « Vous êtes M. Raoul de Rouvère, n° 9642. — Oui, monsieur. — Dites oui,

mon lieutenant, et allez vous présenter à ce garçon de salle qui se trouve là, à cette table à gauche. »

J'ai passé là une petite heure assez désagréable, je t'assure, entre les



Chez le « capitaine Bull ».

ouvriers tailleurs ; j'étais tirailé de droite et de gauche par un sergent, par mon adjudant, par mon lieutenant et mon capitaine.

La première opération à laquelle je dus me livrer fut de me déshabiller encore une fois ; le garçon de salle me passa rapidement une chemise, un caleçon, une paire de chaussettes et un col militaire que je dus attacher avec

les cinq épingles réglementaires, pour l'empêcher de se séparer du col de ma chemise. Certes, la raideur militaire est une belle chose, mais dans les premiers temps je ne pouvais me figurer pourquoi on avait imaginé, au lieu d'une cravate, ce col-carcan, qui nous serrait le cou et nous empêchait de respirer librement; mon capitaine me dit dans la suite que ce col avait pour but de nous forcer à tenir la tête droite. C'est bien possible, mais je suis encore à m'habituer à la gêne qu'il vous fait éprouver.

Je ne veux pas t'ennuyer et te faire suivre toutes les opérations au bout desquelles je me trouvai habillé en troupier français. Seulement, pendant qu'on me faisait essayer ces effets, j'eus plus d'une fois envie de rire. Je me souvenais d'avoir lu dans *le 101^e* de Jules Noriac la phrase du capitaine d'habillement : « Pourriez-vous me dire quel intérêt cette tunique aurait à vous gêner ? » et, plusieurs fois, j'ai entendu pendant les trois quarts d'heure que je passai dans la salle d'habillement, sinon cette phrase, du moins des phrases semblables et tout aussi grotesques. Il y avait surtout un ouvrier tailleur qui prétendait avoir le coup d'œil : il vous toisait son homme et lui présentait un effet ; il fallait voir comme il se démenait pour vous faire entrer dans une tunique ou un pantalon qui vous gênait affreusement. Souvent on n'osait rien dire, et Dieu sait comme on aurait été habillé, si notre officier n'avait pas été là. Lui se gardait bien d'écouter les belles paroles du tailleur ; il regardait l'effet, vous faisait lever les bras ou ployer les jambes et disait simplement : « Reçu, refusé ; » et c'était tout.

Plus heureux que bon nombre de mes camarades, je trouvai des effets convenant assez bien à ma personne. Quand tout fut terminé : « Vous avez, me dit mon lieutenant, un quart d'heure pour aller dire adieu à la personne qui vous a conduit à l'École ; partez et n'oubliez pas l'heure. »

Je retournai alors dans la cour de Rivoli, où je devais retrouver mon père ; j'étais avec deux de mes camarades : l'un avait une tête si grosse, qu'il n'avait pas trouvé de képi assez grand et conservait comme couvre-chef un joli petit chapeau mou ; l'autre avait bien un pantalon rouge, mais, à cause de la longueur de ses bras, il avait été obligé de conserver sa jaquette brune ; ils constituaient, comme je l'appris plus tard, ce que les anciens appellent ici *deux soldats laboureurs*.

J'étais fier de me présenter à mon père complètement habillé. En arrivant, il sourit doucement et ne se moqua pas de la tournure un peu grotesque que j'avais sous mon nouvel uniforme.

Le quart d'heure de liberté qui m'avait été accordé passa bien rapidement ; mon père me reconduisit jusqu'à l'entrée de la cour Napoléon et me serra fortement la main : « Sois un homme, » me dit-il ; et il me laissa. Je crois bien qu'il avait un peu envie de pleurer ; pour moi, j'étais ému plus vivement que je ne l'aurais cru... Je me retournai, cherchant mon père du regard ;

j'étais seul, la porte s'était refermée sur lui. Je fis un violent effort; je renfonçai mes larmes; et je m'avançai bravement vers la salle d'habillement, où m'attendait le lieutenant, sa montre à la main.

« Vous êtes de *cinq minutes en retard*, me dit-il. C'est bon pour une fois, mais rappelez-vous que, dans notre métier, l'exactitude est non seulement indispensable, mais encore obligatoire. »



La salle d'habillement

C'était la première leçon d'art militaire que je recevais. J'en pris bonne note, bien décidé à ne pas me la faire répéter, et, la tête un peu basse, je gagnai la cour, où déjà en rang mes nouveaux camarades attendaient le signal pour se diriger vers les chambres.

A toi,
RAOUL DE ROUVÈRE.

II

Saint-Cyr, 21 février 1886.

Mon cher Louis,

A peine installé, j'ai eu une agréable surprise en reconnaissant dans un de nos officiers instructeurs l'aimable capitaine Samson, qui, si tu t'en souviens, a passé avec nous il y a deux ans tout le mois de l'ouverture de la chasse chez mon père, à Blois. Je ne me doutais pas alors que je serais deux

ans après sous ses ordres, car lui-même ne songeait pas à être attaché, comme instructeur, à l'École. Un heureux hasard m'a placé dans sa compagnie. Entre nous, dans les premiers jours, je n'étais pas bien sûr de le reconnaître. Certes, c'était toujours l'homme si convenable que j'avais vu dans le monde, sa politesse était toujours parfaite, ses manières affables, mais son regard n'était plus le même, sa voix avait surtout un timbre particulier que je ne lui connaissais pas, quelque chose de bref, de vibrant, qui vous enlevait toute idée de répliquer et vous forçait à l'obéissance.

Je n'avais pas osé me présenter à lui autrement que pour le service. Aussi, grande a été ma joie lorsque, un dimanche matin, après la revue, il s'est avancé vers moi en me tendant la main. « Puisque vous ne voulez pas venir, m'a-t-il dit, me dire bonjour, il faut bien que je vienne à vous ; nous n'avons pas le temps de causer en ce moment ; mais à midi je vous ferai appeler à la salle des visites, je vous conduirai dans mon modeste logement et vous passerez ainsi, je l'espère, deux heures plus agréablement que dans votre cour de récréation, dont vous devez connaître jusqu'à la dernière pierre. »

Je ne te dirai pas que je fus bien à mon aise lorsque pour la première fois je me trouvai dans la chambre du capitaine Samson. Mais, cette visite hebdomadaire s'étant renouvelée plusieurs fois, je me hasardai à poser des questions sur le passé de notre École. Fouillant dans ses souvenirs et dans ses papiers, l'aimable capitaine, qui a été élève ici, il y a une vingtaine d'années, m'a mis à même de satisfaire ma curiosité. C'est grâce à lui que je puis te parler de choses qu'un simple *melon* comme moi ignore encore, et que nos études ne nous laissent pas le temps de rechercher. C'est par là que je commencerai donc ; le passé, si j'en crois le vaillant de la Palisse, ayant toujours le pas sur le présent.

Tu sais, mon cher ami, que c'est dans un petit coin du département de Seine-et-Oise, à 4 kilomètres du château de Versailles, que se trouve notre École Militaire, et que le village au fond duquel elle est située porte officiellement, pour se distinguer de ses nombreux homonymes, le nom de Saint-Cyr-l'École.

Les bâtiments que nous occupons, et que je te dépeindrai dans une autre lettre, n'étaient pas destinés à recevoir de futurs officiers. Comme le disent ces vers célèbres, *Souvenirs du vieux bahut* :

Dans mes heures de rêve, ô manoir solitaire,
Je ne puis contempler ton faite centenaire,
Ni jeter un regard au seuil que nous foulons,
Sans joindre quelques pleurs à nos songes rapides,
Et penser qu'autrefois des colombes timides
Ont dormi dans cette aire où vivent les aiglons.

C'est qu'en effet les bâtiments de notre École sont les anciens locaux de la maison royale de Saint-Louis.

Fondée par Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, cette maison royale était destinée à recevoir des jeunes filles nobles qui, sans fortune, auraient difficilement reçu dans leurs familles une instruction convenable et en rapport avec leur naissance. Élevée dans le malheur, ayant connu la misère, Françoise d'Aubigné avait voulu, une fois arrivée au sommet des grandeurs, se faire pardonner en partie son élévation extraordinaire, en faisant le plus de bien possible. Louis XIV, à qui toutes les grandes idées souriaient, n'hésita pas à accepter le projet de sa favorite, et, au mois de mai 1685, après un examen des terrains confié au célèbre Mansard, les travaux d'installation commencèrent. Ils durèrent un an, et à la fin de mai 1686 la maison royale de Saint-Louis-Saint-Cyr reçut ses premières élèves. M^{me} la marquise de Maintenon fut la supérieure nominale de cet établissement, dont la direction fut confiée à M^{me} de Brinon.

Mon intention n'est pas de te faire ici l'histoire de la maison royale de Saint-Louis-Saint-Cyr, de te montrer les jeunes filles élevées dans cette école déclamant devant le roi et sa cour les vers admirables de Racine, ni de te dépeindre la cérémonie du sacre de Fénelon, qui se fit en grande pompe dans la chapelle de l'École; tu sais ces faits aussi bien que moi. Tu connais la visite que Pierre le Grand fit à Saint-Cyr, lors de son voyage en France, pendant la minorité de Louis XV, et le respect qu'il témoigna à M^{me} de Maintenon, qui, trop malade pour se rendre au-devant du czar, dut le recevoir couchée dans son lit.

Après la mort de M^{me} de Maintenon (15 avril 1719), la maison de Saint-Louis continua à recevoir des élèves jusqu'en 1792. A cette époque, les établissements religieux ayant été supprimés, les dames de Saint-Louis qui dirigeaient l'institution royale durent renvoyer les pensionnaires dans leurs familles. Parmi les jeunes personnes qui rentraient ainsi chez leurs parents, se trouvait M^{lle} Élisabeth-Marianna de Buonaparte, que le capitaine d'artillerie de ce nom était venu réclamer.

A cette époque, l'État se servait pour son service particulier de tous les bâtiments d'où il expulsait les corporations religieuses. Aussi, dès 1793, la maison



COVR LOUIS XIV

Écusson commémoratif de la fondation de la maison royale de Saint-Louis-Saint-Cyr.

de Saint-Louis-Saint-Cyr fut transformée en hôpital militaire. Au commencement de 1798, l'hôtel des Invalides se trouvant trop petit, une succursale fut établie à Saint-Cyr. Le premier consul en fit, en 1800, un collège militaire dans le genre de celui que nous avons maintenant à la Flèche. Enfin, en 1808, il y fonda l'École Militaire, qui devait lui fournir un grand nombre d'officiers. Cette École vécut jusqu'en 1815. Elle fut supprimée à la Restauration, et ce ne fut qu'en 1818 qu'elle fut définitivement rétablie à Saint-Cyr, où elle existe encore.

Pour retrouver les premières traces de notre institution, il faut remonter



Louvois.

au règne de Louis XIV. Louvois, le grand Louvois, le ministre de la guerre de l'époque, voulait créer une nombreuse pépinière, où au moment d'une guerre le roi pourrait trouver des officiers subalternes. C'est là l'origine des écoles militaires.

Une erreur assez répandue, c'est de croire que sous l'ancien régime il suffisait, pour arriver officier, d'avoir de la naissance et de l'argent. Ce fait est inexact. Pour parvenir au rang d'officier, il fallait depuis Louis XIV avoir servi comme simple soldat dans une compagnie un temps plus ou moins long. Ces *cadets* destinés à devenir officiers étaient au nombre de deux dans chaque compagnie.

Les cadets d'une grande naissance avaient seulement le privilège de faire leur service dans les compagnies de mousquetaires, dans les gardes du corps ou dans deux compagnies du régiment d'infanterie appelé régiment du Roi. Les cadets des régiments ordinaires n'avaient aucun droit. Selon les circonstances ils devenaient sous-lieutenants ou cornettes, mais ce n'étaient là que des grades temporaires, qui ne se donnaient qu'au moment de la guerre. La paix signée, les sous-lieutenants et les cornettes étaient réformés et redevenaient cadets comme auparavant. Ceux qui avaient de la fortune pouvaient, après un certain nombre d'années, obtenir l'autorisation d'acheter une compagnie d'infanterie ou de cavalerie.

Tu sais, comme moi, que si tous ces officiers étaient braves, bien peu avaient la délicatesse nécessaire pour ne pas considérer leur grade comme une mine sérieuse, où ils devaient puiser de beaux bénéfices. Recevant du roi une somme déterminée pour entretenir sous les armes un certain nombre

d'hommes, pour les habiller, les armer, les nourrir et les solder, ils ne se faisaient aucun scrupule de forcer le nombre d'hommes présents sous les armes et de traiter le plus économiquement possible ceux qu'ils avaient en réalité. Pour eux, demander à un capitaine d'un autre régiment des hommes pour les présenter comme faisant partie de leur compagnie, au moment où l'intendant venait vérifier leur effectif, était une simple plaisanterie de bon ton, et celui qui parvenait à faire passer le plus grand nombre de *passé-volants* s'en faisait gloire. Ne pas nourrir ses hommes, les habiller le moins possible, les solder encore moins et les habituer par cela même à la maraude, était une habitude générale contre laquelle Louvois essayait de réagir. Il pensa que les jeunes cadets répartis dans les régiments, ayant chaque jour ces funestes exemples sous les yeux, devaient puiser dans les compagnies où ils se trouvaient, non pas l'habitude d'obéir avant de commander, mais bien plutôt la triste expérience nécessaire pour frauder l'État comme ils le voyaient faire chaque jour.

Par ordonnance royale du 12 juin 1682, il fut fondé deux compagnies, dites des cadets-gentilshommes, destinées à recevoir les jeunes gens de quatorze à vingt-cinq ans qui, désireux de suivre la carrière des armes, voudraient acquérir une bonne éducation militaire.

C'était fonder les écoles militaires. Le nombre des postulants fut si grand, qu'en moins de trois mois il fallut, pour répartir tous ces jeunes gens, créer neuf compagnies dans les places frontières de Tournai, Cambrai, Charlemont, Longwy, Sarrelouis, Strasbourg, Brisach, Belfort et Besançon.

Tu me demanderas peut-être si ces cadets avaient au moins des connaissances suffisantes pour justifier la faveur dont ils étaient l'objet. Pas le moins du monde; les intendants chargés d'accepter les demandes recevaient pour ainsi dire tout le monde. Et dans ces premières écoles militaires on vit entrer de futurs officiers qui ne savaient ni lire ni écrire, et de *jeunes cadets* qui avaient trente et même quarante ans!

Veux-tu connaître le régime de ces écoles? Elles étaient chacune commandées par un capitaine, qui avait en même temps le commandement de la place où se trouvait la compagnie. Comme commandant en second, un officier du grade de lieutenant était chargé de diriger le service et d'assurer la discipline. La compagnie se divisait en deux brigades, la brigade en quatre escouades. Les brigades étaient commandées par des sous-lieutenants, les escouades par des sergents.

Les cadets étaient casernés comme le sont les soldats de nos régiments, c'est-à-dire qu'en dehors des heures de service ils étaient libres et pouvaient circuler en ville. Mais ils ne pouvaient aller au théâtre; Louis XIV et Louvois, qui certes aimaient beaucoup les représentations des comédiens, les trouvaient dangereuses pour les jeunes gens et donnaient des ordres sévères pour

que les commandants de place interdisent l'entrée de la comédie aux jeunes cadets. Dans les casernes où ils logeaient, des salles spéciales avaient été préparées pour qu'ils pussent s'y livrer à différents jeux, parmi lesquels se trouvait le billard, le jeu favori du grand roi.

Comme instruction militaire, les cadets recevaient celle que l'on donnait alors dans les régiments, et, dans la ville où ils tenaient garnison, ils devaient, comme les autres troupes, monter la garde et faire les différentes corvées. Comme instruction scientifique, ils devaient assister à une leçon de mathématiques trois fois par semaine. Mais les braves officiers qui dirigeaient ces compagnies n'avaient jamais sans doute senti l'utilité des sciences exactes : aussi ces cours étaient fort peu suivis et les jeunes gens préféraient faire des armes et monter à cheval.

Le roi visitait assez souvent les compagnies de cadets, et dans la correspondance particulière de Louvois, tu pourras lire, à la date du mois de juin 1683, la lettre suivante : « Le roi monta hier à cheval, en intention de voir la citadelle; il trouva sur l'esplanade la compagnie des cadets de Besançon à laquelle il vit faire l'exercice, et y prit tant de plaisir qu'il y demeura jusqu'à la nuit. Sa Majesté avoua qu'elle n'avait vu aucune troupe, pas même ses compagnies de mousquetaires, faire l'exercice aussi juste que cette compagnie, qui est composée de trois cent soixante et tant de cadets, parmi lesquels il y en a plus de quarante qui n'ont pas plus de quatorze ans et qui cependant commandent l'exercice comme pourraient faire les officiers. »

Ces écoles militaires n'étaient pas, comme est la nôtre, exclusivement destinées à former des officiers; ainsi, si en 1683 près de deux mille cadets reçurent, au moment de la guerre contre l'Espagne, des brevets temporaires de sous-lieutenant, en 1684 des détachements tirés des compagnies de Sarrelouis et de Longwy furent désignés pour le siège de Luxembourg. C'était, d'après l'idée de Louvois, une instruction pratique qu'on devait leur donner dans cette circonstance, mais ils y firent complètement le service de soldat et furent remarqués pour leur bravoure et leur discipline.

Dans les commencements, la discipline de ces compagnies était toute paternelle. Le nombre des cadets était même si considérable, qu'on fermait les yeux sur la désertion. La punition infligée à celui qui abandonnait ainsi son poste était toute morale : son nom était publié au prône de la paroisse et affiché. Mais, en 1685, des troubles sérieux éclatèrent dans la compagnie de Charlemont au sujet d'un cadet, qui, ayant tué un de ses camarades en duel, devait être passé par les armes. Toute la compagnie prit fait et cause pour le condamné; on le fit évader, et l'on résista, les armes à la main, aux troupes envoyées pour rétablir l'ordre. Le résultat fut l'arrestation des principaux meneurs, qui, traduits devant un conseil de guerre, furent, au nombre de dix, condamnés à mort. Au dernier moment, Louvois fit tirer au

papier, comme on disait alors, entre les dix condamnés, et deux furent exécutés en présence de toute la compagnie désarmée.



Revue des cadets par Louis XIV.

Tant que Louvois vécut, les compagnies de cadets subsistèrent. Mais, le ministre mort, l'institution ne tarda pas à disparaître, et en 1694 les cadets furent de nouveau répartis dans les régiments. Et, tandis qu'en Allemagne

l'électeur de Brandebourg établissait des compagnies de cadets pour former les officiers nécessaires à son armée, en France nous laissions disparaître une institution qui pourtant avait déjà donné de bons résultats.

Cependant une idée aussi féconde que celle de Louvois ne pouvait pas être à jamais perdue pour notre pays. Si les cadets furent, pendant la fin du règne de Louis XIV, rendus à leurs régiments et continuèrent à y recevoir tant bien que mal une instruction fort peu développée, il fallut pourtant bientôt se rendre à l'évidence. Et, quand on vit les services marqués que rendaient les écoles militaires chez les autres puissances, on comprit la faute commise et l'on dut revenir à cette institution.

« Remarquez, mon cher ami, me dit le capitaine Samson, qu'en cette affaire comme en beaucoup d'autres, notre cher pays montra la légèreté de son caractère. Avec son esprit vif, prime-sautier, le Français trouve, invente, imagine bien des choses avant les autres peuples. Dans les premiers moments, c'est un engouement extrême pour une idée nouvelle, tout le monde l'adopte, on l'exagère même, et puis, tout d'un coup, on l'abandonne brusquement, complètement, et ce qui était admirable la veille devient absurde le lendemain. Ainsi, après un essai exagéré des écoles militaires sous Louis XIV, nous les supprimâmes complètement, et peu de temps après, sous Louis XV, nous dûmes y revenir. »

L'École Militaire fut alors établie à Paris, dans des bâtiments qui furent construits exprès, sur un côté du Champ-de-Mars, et qui conservent encore aujourd'hui le nom de leur destination première, bien qu'ils ne servent plus que de casernes à des troupes de la garnison.

Les programmes que l'on suivit dans cette École et les conditions du recrutement furent à peu près les mêmes que ceux suivis pour les compagnies de cadets-gentilshommes. Il y avait un collège préparatoire à Brienne, et c'est de ce collège que l'on envoyait à Paris les jeunes gens que l'on trouvait assez instruits. A cette époque l'École Militaire fournissait des officiers à toutes les armes : infanterie, cavalerie et artillerie, et certes elle a procuré à notre armée de brillants officiers, parmi lesquels on compte Bonaparte, que l'on peut ne pas aimer comme homme politique, mais qu'il n'est pas possible de ne pas admirer comme homme de guerre.

L'institution suivit son cours régulier et ne subit aucune modification pendant les premières années du règne de Louis XVI.

Les écoles militaires comme les autres institutions royales disparurent avec les événements qui suivirent la réunion des États généraux en 1789. Mais les hommes politiques nouveaux qui arrivèrent ensuite au pouvoir étaient beaucoup trop intelligents pour négliger longtemps une institution aussi précieuse, non seulement pour recruter les officiers inférieurs nécessaires à l'armée, mais aussi pour récompenser les services de ceux qui se dévouaient pour la patrie

et qui, toujours à la frontière, avaient bien peu le temps de s'occuper de leurs enfants. Aussi la Convention établit-elle une école, connue sous le nom d'École des Enfants de Mars, et où l'on recevait les fils des républicains qui servaient aux armées, qui avaient été blessés ou étaient morts au champ d'honneur.

Tout était alors à l'admiration passionnée des anciennes républiques grecque et romaine. Les hommes s'appelaient Léonidas, Caius, Gracchus, etc.; l'uniforme, que l'on fit dessiner par un peintre célèbre pour l'École des Enfants de Mars, devait naturellement se ressentir des idées de l'époque.



École Militaire de Paris.
Louis XVI.

Saint-Cyr.
1808.

École des Enfants de Mars.
Convention.

Les guerres nombreuses et meurtrières de la Révolution absorbèrent un grand nombre d'officiers. Arrivé au pouvoir avec le titre de premier consul, le général Bonaparte, sentant que la paix ne pouvait pas durer longtemps, voulut se créer une forte pépinière de jeunes officiers.

Par décret du 1^{er} avril 1802, il fonda l'École Spéciale Militaire, qui fut organisée le 28 janvier 1803 à Fontainebleau, puis transférée le 24 mars 1808 dans les bâtiments construits, comme je te l'ai déjà dit, en 1686, par Mansard.

Ici, mon cher ami, paraît pour la première fois la non-gratuité des études. Les places se divisaient en deux parts : trois quarts se donnaient gratuitement aux fils des militaires, l'autre quart était donné aux enfants des personnes non militaires qui devaient payer une pension. C'est un point important à noter, car jusqu'à ce jour, aussi bien dans les compagnies de cadets-gentils-

hommes qu'à l'École Militaire et à l'École des Enfants de Mars, on ne recevait que des jeunes gens nobles ou des fils d'officiers.

Le régime suivi était tout militaire. Le niveau des études était assez élevé, mais le temps passé à l'École n'avait rien de régulier. Il fallait se presser et former rapidement des officiers, car la guerre durait toujours, les vides se faisaient dans les rangs, et l'effectif de l'armée s'augmentait incessamment. Dans les derniers temps de l'Empire, les jeunes gens ne faisaient pour ainsi dire que passer par Saint-Cyr.

1814 vit disparaître l'École Militaire.

L'occupation de notre territoire par les armées étrangères ne permit pas à Louis XVIII de songer, dans les premières années de son règne, au rétablissement de l'École Militaire. Ce fut seulement à la fin de 1817 qu'une ordonnance royale ordonna sa reconstitution.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr fut chargé de présenter au roi le règlement de la future École.

Les places furent données au concours, moitié gratuitement aux enfants de militaires, moitié aux fils des autres Français qui pouvaient payer une pension. Non seulement il fallait subir des examens pour entrer à l'École, mais nul n'était nommé sous-lieutenant après les deux années d'étude, s'il ne satisfaisait à de nouveaux examens.

Louis XVIII s'occupa beaucoup de l'École Royale Militaire. Le 8 août 1819, il passa en revue, dans la cour du château de Saint-Cloud, le bataillon des élèves. Quand tu viendras me voir à Saint-Cyr, je te montrerai un superbe vase en porcelaine de Sèvres où se trouve reproduite cette revue. Ce vase, qui avait été donné à l'École par le roi, avait été enlevé et déposé au garde-meuble; il nous a été rendu et figure dans la salle des visites.

Le bataillon de Saint-Cyr devait encore être passé en revue par un descendant des Bourbons, mais dans des circonstances bien différentes. En 1814, le bataillon avait escorté l'impératrice Marie-Louise qui partait de Paris; en 1830, il accompagna jusqu'à Rambouillet Charles X, qui s'éloignait de sa capitale soulevée.

La révolution de 1830 enleva à l'École son titre de royale, et fit disparaître le privilège qui existait en faveur des fils de militaires. Toutes les places se donnèrent au concours, et tous les élèves durent payer une pension. Seulement, pour venir en aide aux familles peu fortunées, on établit un certain nombre de bourses, qui furent données de préférence aux fils des officiers.

La République de 1848 modifia peu l'École Militaire : on chercha seulement à établir la gratuité complète, mais ce décret de l'Assemblée nationale ne fut jamais appliqué; chef du pouvoir, le général Cavaignac le modifia, parce qu'il créait une charge trop lourde pour l'État, et se contenta d'établir un plus grand nombre de bourses pour les jeunes gens sans fortune.

Le 10 mai 1852, le prince-président distribua les aigles à l'armée; le drapeau de l'École Militaire portait cette devise un peu orgueilleuse :

« *Ils s'instruisent pour vaincre!* »

Les tristes événements de 1870 firent disparaître le drapeau de l'École, et sur le nouveau, qui fut distribué dès 1872, figurait une plus modeste devise :

« *Ils s'instruisent pour défendre la patrie!* »

Sur celui qui a été donné en 1880 en figure une plus modeste encore; d'un côté :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

de l'autre :

HONNEUR ET PATRIE

Premier bataillon de France

En 1852, on créa à Saint-Cyr une section de cavalerie, qui subsista sans modifications jusqu'en 1873. A cette époque le comité de cavalerie fut surpris du grand nombre de démissions des officiers de cette arme. On constata que l'examen que l'on faisait passer aux élèves à leur arrivée à l'École favorisait ceux qui, par leur situation dans le monde, avaient, avant de se présenter à Saint-Cyr, contracté l'habitude du cheval; que beaucoup de ces jeunes officiers quittaient l'armée après un séjour plus ou moins long et faisaient perdre ainsi à l'arme de la cavalerie la proportion d'élèves de Saint-Cyr qu'elle devait avoir.

Il fut donc décidé, le 8 mai 1873, qu'à partir de la rentrée du mois de novembre de la même année, tous les élèves seraient pendant une année *fantassins*; que tous, pendant cette période, suivraient des cours sérieux d'équitation et qu'à la fin de la première année seulement, on choisirait, d'après le classement et surtout d'après l'aptitude, les futurs officiers de cavalerie, qui, pendant leur seconde année à l'École, formeraient une division à part, et iraient, pendant une troisième année, compléter leur instruction hippique à l'École de cavalerie de Saumur.

C'est d'après ces principes qu'est fondée notre École Militaire. Comme dit l'*Annuaire militaire de l'armée française* :

« L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, réorganisée par décrets des 11 août 1850, 21 mai 1855, 8 mai 1858, 8 juin 1861, 8 mai 1873 et par les décisions présidentielles des 8 et 13 décembre 1875, est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie et l'infanterie de marine. L'admission à l'École n'a lieu que par voie de concours. La durée du cours complet d'instruction est de deux ans. »

A toi,
RAOUL DE ROUVÈRE.

III

Saint-Cyr, 10 mars 1886.

Mon cher Louis,

Maintenant que tu connais notre passé, tu seras mieux à même de comprendre notre présent, et pour commencer, laisse-moi te faire les honneurs d'une de mes journées.

Il est cinq heures moins dix minutes. C'est le matin ; tout est calme et silencieux. Si j'étais plus poétique, je pourrais te faire une description charmante du repos qui règne dans la nature ; j'aime autant te faire grâce de ce tableau ravissant, que tu pourras lire ailleurs bien mieux écrit que je ne saurais le faire, et te dire en simple prose que je suis enfoncé jusqu'au nez sous mes couvertures et que je me repose de mes fatigues du jour précédent.

Soudain le chant du coq guerrier nous fait sortir du sommeil si réparateur du matin, comme dit le règlement ; il est cinq heures moins cinq, le clairon de garde est là, et, de sa voix stridente, il nous réveille, sans le moindre respect pour les rêves enchanteurs qui nous berçaient doucement ! Allons, pauvre Saint-Cyrien, debout, hors du lit ! il fait froid... cela ne fait rien ; tu as encore sommeil... il n'est pas sain pour la jeunesse de rester longtemps au lit le matin ; allons, lève-toi ; tu dois avoir l'âme pure ; il te sera doux tout à l'heure de voir lever l'aurore.

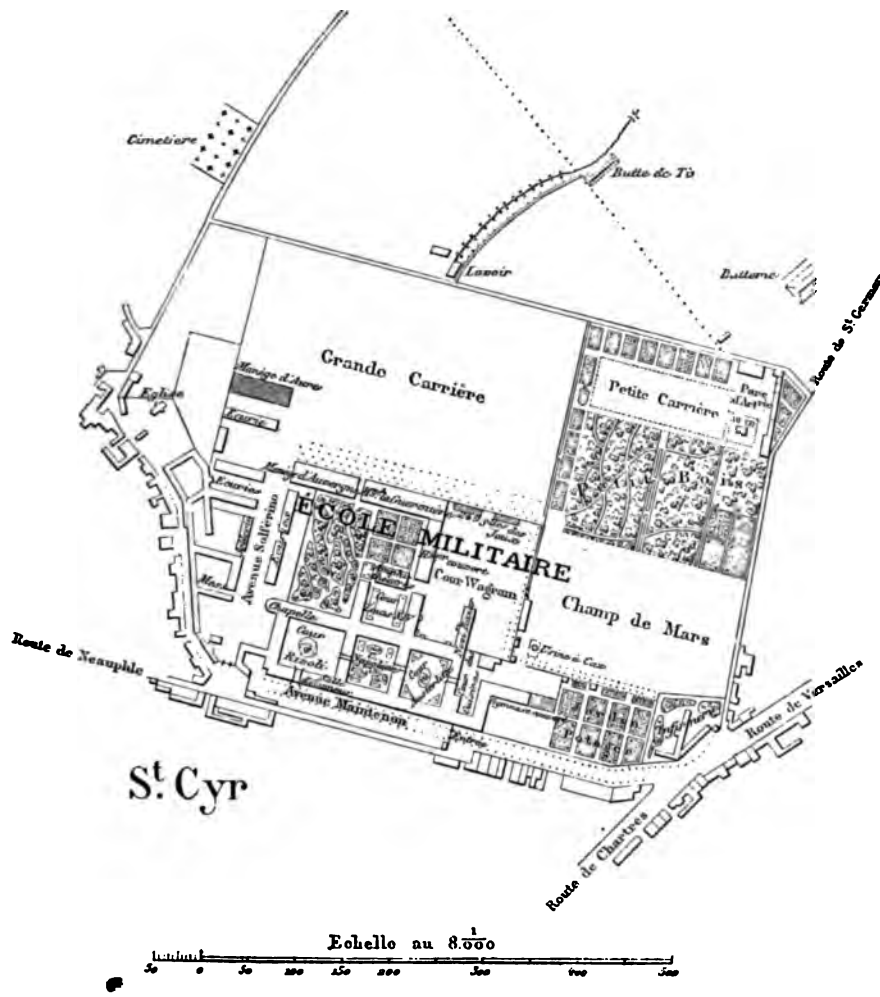
Lentement nous sortons de nos lits bien chauds ; nous nous habillons en comptant les minutes ; nous savons que nous avons un quart d'heure pour cette opération et qu'à la fin de la dernière de ces minutes nous devons être dans nos salles d'étude, nous ne nous pressons pas trop. Mais ne tremble pas pour nous, le clairon charitable viendra par ordre supérieur nous sonner trois notes aiguës quand nous n'aurons plus que quatre minutes. C'est à ce moment qu'il est curieux de voir les retardataires se précipiter dans les escaliers tout en terminant leur toilette ; c'est que le capitaine et le lieutenant de garde sont là et qu'ils ne plaisantent pas. Comme ils savent que, si vous arrivez en retard, c'est que la paresse vous a fait rester au lit après le signal, ils ne manqueront pas de stimuler votre zèle à venir par un ou deux jours de consigne : ce que nous appelons *un* ou *deux kilos*.

Pour moi, d'habitude je me lève assez rapidement ; je descends malgré le froid dans la cour, où je prends l'air pendant cinq à six minutes ; cela me réveille complètement et me dispose à mieux travailler. Et puis tu connais mon défaut : je suis fumeur ; j'ai donc juste le temps de griller une cigarette !

A cinq heures quinze minutes, nous sommes en étude. Nous y reviendrons

souvent dans le cours de la journée; mais, puisque nous y entrons pour la première fois, je veux t'en donner une description sommaire.

Nos études, au nombre de cinq, sont situées au premier étage; elles portent les noms de Louis XIV, Charlemagne, Napoléon, Henri IV, Iéna; elles sont



Plan de l'École de Saint-Cyr.

très longues et peuvent contenir cent soixante élèves. Des tables sont disposées à droite et à gauche, séparées par une allée dans laquelle peut circuler l'adjudant surveillant. Ce sont des doubles tables; les élèves y sont au nombre de huit, quatre de chaque côté. Dans ces tables sont ménagés de grands pupitres fermés avec cadenas, où nous mettons les papiers dont nous pouvons avoir besoin. Nos livres sont placés dans des casiers disposés des deux côtés, le long des murs. Des tableaux noirs sont fixés de distance en distance entre ces

casiers; nous avons le droit de nous tenir, pour travailler devant ces tableaux, deux et même plusieurs.

La chaleur est douce et uniforme; c'est au moyen d'un calorifère à air chaud que l'on obtient dans la majeure partie des locaux de l'École une température convenable. Du temps de notre ami le capitaine Samson, l'éclairage se faisait au moyen du vulgaire quinquet; maintenant nous avons le gaz: est-ce un progrès? C'est certainement plus propre; mais la lumière est bien vive



La salle d'étude.

et bien tremblotante et, malgré les abat-jour en verre bleu, bien fatigante pour les yeux.

Le silence absolu n'est pas exigé. Bien entendu, nous n'avons pas le droit de nous livrer à des conversations bruyantes, mais nous pouvons parler à nos voisins; nous pouvons même, avec l'assentiment de l'adjudant surveillant, aller travailler avec un élève à une autre table. C'est là une mesure utile, qui a eu bien de la peine à s'introduire à l'École. Autrefois on s'exposait à une punition rien que pour demander un renseignement à son voisin. Il semblait à l'autorité d'alors que l'on ne devait jamais avoir besoin de parler, même pour les nécessités de son travail, pendant tout le temps que l'on restait en étude.

Nous avons deux sortes d'études: les études de cours et les études libres; les études de cours sont sous la surveillance des officiers de la direction (de la *pompe*), c'est-à-dire des professeurs adjoints (des *pendus*). Ces officiers sont là pour nous guider dans nos travaux et nous donner tous les éclaircissements

dont nous pouvons avoir besoin. Les études libres sont pour les anciens sous la surveillance d'adjudants, et pour les recrues sous la surveillance de leurs anciens qui sont gradés. Les uns et les autres sont là pour maintenir l'ordre, empêcher de lire les romans et les journaux. Nous avons en outre dans chaque étude une bibliothèque largement fournie de tous les livres militaires qui nous sont utiles pour compléter les leçons qui nous sont professées.

Les trois études, qui portent les noms de Louis XIV, Napoléon, Charle-



Le grand carré.

magne, et la salle de dessin, salle Horace Vernet, donnent sur un grand palier, que l'on appelle le *grand carré*, quoique ce soit plutôt un grand rectangle. Entre les études, sur ce palier, se trouvent, dans des renforcements, la chambre de service du capitaine et du lieutenant de garde, le cabinet où se tiennent l'adjutant d'artillerie chargé des écritures, l'adjutant de garde et l'adjutant de jour. Enfin une petite chambre est destinée au tambour et au clairon de service.

Sur les murs du grand carré sont disposées des planches, sur lesquelles on affiche tout ce qui peut intéresser les élèves ; la liste des objets trouvés, la liste des élèves punis, les listes des élèves qui doivent sortir le dimanche, les jours où doivent avoir lieu les interrogations, et enfin les notes obtenues par les élèves chaque fois qu'ils passent en colle ou récitent les théories militaires, que nous autres devons graver dans notre mémoire.

C'est sur ce grand carré que s'est jouée, dit-on, pour la première fois, la tragédie d'*Esther* ; c'est un on-dit que rien ne me semble confirmer. Je te le donne comme il m'a été présenté, sous une forme très dubitative.

A sept heures dix nous sortons de l'étude et nous descendons au réfectoire prendre une tasse de café noir, café dans lequel nous pouvons tremper autant de pain que nous pouvons en manger ; si même nous avons grand appétit, si nous sommes, comme disent nos anciens, des *voraces* (et c'est assez le cas dans les premiers temps), personne ne nous empêche d'emporter du pain. Mais, hélas ! nous ne sommes pas encore admis à faire trempette, nos gradés veulent que nous remontions bien vite à l'*astique* ; la trempette est un privilège qu'une vieille tradition réserve seule aux anciens.

L'astique, comprends-tu ce mot bizarre ? c'est la demi-heure pendant laquelle nous nous livrons aux divers travaux de propreté : faire le lit, ranger les effets dans la case, nettoyer l'arme, astiquer l'équipement, brosser les vêtements, cirer les bottes, les souliers, le bahut, le pied du lit, balayer, arroser, enfin faire sa toilette. C'est une rude besogne, un vrai supplice pour les *melons cosaques* (les maladroits), qui sont là constamment sous l'œil des *petites huiles* (élèves de deuxième année gradés) ; aussi le tripoli, la graisse d'armes, l'encaustique et le cirage donnent-ils ferme. Pour plus amples explications, voici les « commandements de l'ancien » :

Lundi tes bottes cireras
Et tes godillots mêmement. •

Mardi tu astiqueras
Ton fourniment proprement.

Le mercredi tu noirciras
Ton bahut vide entièrement.

Le jeudi tu fourbiras
Tes gibernes soigneusement.

Le vendredi démonteras
Ton fusil complètement.

Le samedi tu nettoieras
Le reste du fourniment.

Le dimanche tu brilleras
Comme une étoile au firmament.

Sinon ton diner mangeras
Aux frais du gouvernement.

Nous montons alors dans les chambres : elles sont situées aux deuxième et troisième étages. Elles sont superbes, bien aérées et convenablement chaudes. Ces chambres ont chacune un nom particulier ; ce sont, pour les anciens : Montebello, Magenta, Inkermann, Isly, et pour les recrues : Fontenoy, Sébastopol, Puebla, Laghouat, Alger, Zaatcha, Constantine.

Chaque élève a, pour se reposer, un lit en fer garni de deux matelas, d'un traversin, de trois très grandes couvertures en laine. Au-dessus de chaque lit est placée une case en bois, dans laquelle l'élève dispose ses différents effets d'habillement ; son sac et ses chaussettes reposent sur la planche supérieure

de la case; son schako est placé à un champignon près de son lit. Dans les chambres, les armes sont placées à de grands râteliers d'armes.



La chambre.

Chaque élève a, en outre, à côté de son lit, un bahut dans lequel il range tous les menus objets dont il a besoin pour les soins de propreté : boîte de parfumerie, sac à brosses, boîte à cirage, etc., etc.

Comme je le disais tout à l'heure, nous sommes nos propres serviteurs; nous devons faire nos lits, cirer nos bottes, brosser nos effets, astiquer nos fourniments, nettoyer et entretenir convenablement nos armes, et arroser et balayer les chambres. On se montre très sévère pour toutes ces parties du service : les lits doivent être parfaitement bien faits, présenter sur les côtés des arêtes vives, affecter enfin la forme d'un parallépipède parfait; les effets doivent être disposés dans les cases d'après un modèle affiché dans les chambres; les râteliers pour les armes et le dessus des bahuts doivent être cirés et brillants; les chaussures que l'on ne porte pas doivent elles-mêmes avoir les semelles cirées.

Depuis 1872 nous avons des lavabos dans nos dortoirs, et l'on nous donne l'eau à discrétion; nous en avons besoin, je t'assure. Autrefois les élèves étaient bien moins heureux que nous sous ce rapport. Il n'existait pas de lavabos dans les chambres. A un signal, la compagnie se formait et descendait dans un couloir ouvert à tous les vents, situé au rez-de-chaussée, près de la cour d'Austerlitz. On se lavait dans de véritables auges en pierre, qui existent toujours, mais auxquelles on n'a plus recours que dans des cas exceptionnels. Comme les compagnies devaient se succéder à ces lavabos primitifs et que le temps était très restreint, chaque élève avait à peine trois minutes pour se nettoyer.

Quand tout est terminé, nous descendons dans les cours pour passer l'inspection. Nos lieutenants sont là... Je t'assure que ce n'est pas un moment agréable; il faut être propre, très propre même, ne pas avoir la moindre tache ni la plus petite trace de boue sur ses effets, sans quoi on est sûr d'être congné.

Un jour sur deux, l'inspection est passée dans les chambres.

L'inspection a lieu à huit heures dix minutes; à huit heures trente minutes nous nous formons par compagnie et par année, et nous nous rendons à l'amphithéâtre.

C'est dans un vaste bâtiment construit en 1850, dans la cour Louis XIV, que se font les cours. Il y a deux salles : l'une pour les élèves de première année, l'autre pour les anciens : l'amphithéâtre Vauban et l'amphithéâtre Guibert. Ces amphithéâtres sont très bien établis, les bancs convenablement espacés; la parole du professeur est parfaitement entendue de tous les coins de la salle. Seulement, comme il n'y a pas de table, il faut prendre des notes en tenant son cahier sur les genoux : ce qui n'est pas commode. Les cours ont une durée d'une heure et quart. Après le cours nous avons un repos d'un quart d'heure; puis nous allons en étude. Nous y restons jusqu'à onze heures.

Tous ces mouvements pour monter ou descendre des études sont libres. Un signal du tambour annonce le commencement du mouvement : trois minutes avant l'instant où nous devons être rentrés dans nos études, on fait sonner le

rappel; à un coup de baguette qui est donné à l'heure juste, tout le monde doit être à sa place.

Autrefois les compagnies se formaient en rangs, on les faisait marcher au pas; rien que ces mouvements faisaient perdre, par jour, une demi-heure et étaient l'occasion de nombreuses punitions, car il était interdit de causer depuis la cour jusqu'à l'arrivée en étude.

Pendant la durée des récréations les études sont fermées.

A onze heures, nous descendons aux réfectoires, qui sont au nombre de deux : un très grand établi dans le bâtiment neuf de la cour Wagram, le *Novi Bazar*, et un autre dans l'ancienne salle d'armes.

Les tables sont en marbre; les élèves se placent en silence derrière leur petite chaise sans dossier. Au signal que fait donner le capitaine de service chez les recrues et le lieutenant de garde chez les anciens, il est permis de s'asseoir, de causer, et le repas commence. Cer-

tes je ne te dirai pas que notre ordinaire est luxueux, Lucullus se nourrissait évidemment mieux que cela; mais enfin la nourriture est saine, variée et très largement suffisante. Au repas de midi, nous avons la soupe, un plat de viande, un plat de légumes, un dessert; le soir, on nous sert un plat de viande, un plat de légumes et de la salade; à chaque repas, du vin très bon, dans lequel nous pouvons mettre de l'eau si nous voulons, et du pain à discrétion. Depuis cette année nous avons des réchauds chauffés au gaz dans les réfectoires; c'est certes là une excellente innovation.

En sortant du réfectoire, nous allons dans la cour Wagram, où nous sommes libres jusqu'à midi. Un bureau de tabac, ouvert pendant cette récréation, nous permet de nous livrer au plaisir de fumer, si nous avons ce défaut. S'il fait mauvais temps, nous pouvons nous réfugier sous un vaste hangar,



Henry

Au lavabo.

ou, si nous l'aimons mieux, nous rendre dans nos deux salles de jeux. Ces salles, bien chauffées, éclairées au gaz, renferment des billards, des jeux de dames, d'échecs, de dominos et de trictrac; il est permis d'y fumer. Les murs disparaissent sous d'innombrables photographies représentant les expériences de tir d'artillerie sur les plaques, les tourelles des forts, etc., et aussi un grand nombre de cartes des environs des villes de garnison.

C'est pendant la récréation de midi qu'a lieu le peloton de punition : les élèves consignés et ceux punis de salle de police viennent manœuvrer dans la cour Wagram, pendant que les autres s'amuse. Triste chose en vérité ! Le lieutenant de garde surveille l'appel du peloton, les anciens sont d'un côté, les recrues de l'autre, et là, sous son œil exercé, on exécute sans le moindre repos les leçons de bâton et de boxe; malheur à ceux qui ne savent pas faire un moulinet réglementaire, à ceux aussi qui ne savent pas lancer un coup de pied bas avec vigueur ! les *quatre kilos* tombent là comme grêle. Une fois qu'on est au peloton on ne sait quand on en sortira.

Comme il ne faut pas non plus oublier les belles manières, un maître de danse vient chaque jour de Paris donner des leçons aux élèves, et c'est naturellement pendant la récréation que ces leçons ont lieu.

Nous avons étude de midi à deux heures. Quelques minutes avant deux heures nous montons dans les chambres, nous prenons nos armes et nous descendons pour l'exercice.

Avant l'exercice on fait l'appel, puis tous les élèves se mettent au port d'armes, et le sergent-major donne lecture des punitions et des ordres.

Quand nous rentrons de l'exercice, il est quatre heures vingt minutes. Nous déposons armes et bagages aux râteliers des chambres, et à quatre heures et demie nous nous réunissons dans une salle réservée à cet effet, auprès du capitaine, qui nous fait tous les soirs jusqu'à cinq heures une conférence sur un sujet tiré du service militaire intérieur ou du service en campagne. C'est là que nous recevons surtout l'éducation morale, pour être à même plus tard de faire nous-mêmes celle des hommes qui seront sous nos ordres.

De cinq à cinq heures vingt-cinq minutes nous avons récréation, c'est l'heure du goûter. Nous trouvons sous le *zingot* (hangar) de la cour Wagram de vastes paniers remplis de pain et de grands brocs pleins d'eau rougie. Après cette récréation nous montons en étude pour y rester jusqu'à sept heures quarante-cinq; mais cette étude est très coupée : les uns vont au manège, les autres à la salle d'escrime, ceux-ci aux cours d'allemand, ceux-là aux diverses colles.

À sept heures quarante-cinq nous soupons, puis nous allons dans la cour Wagram ou aux salles de jeux; à huit heures quarante-cinq nous regagnons nos chambres, où doit régner le silence le plus complet. Nous nous couchons, et je t'assure que l'on n'a pas besoin de nous bercer pour nous

faire trouver le sommeil. Les officiers de garde et les adjudants font des rondes de temps en temps, pour s'assurer que tout est calme, que l'on ne fume pas, que l'on n'a pas de la lumière, et nous reposons ainsi jusqu'au lendemain matin. Telle est notre vie en hiver.

En été, généralement à partir du mois de mai, le service est modifié en ce sens que les exercices ont lieu le matin. Alors l'après-midi on a étude ! Terrible moment, paraît-il, où il faut une force de volonté bien grande pour ne pas succomber au désir de se placer sur le coude pour tâcher de dormir un peu ; aussi appelons-nous cette étude l'étude du sommeil militaire.

Les différentes colles que nous devons subir tant pour la partie militaire que pour les différents cours ont lieu pendant les études. Tu vois, mon cher Louis, que notre existence, tout en étant un peu monotone, ne laisse pas d'être fort occupée.

A bientôt,
RAOUL DE ROUVÈRE.

IV

Saint-Cyr, 2 avril 1886.

Mon cher ami,

« Et les brimades, me diras-tu ? Tu me parles de ta vie à Saint-Cyr et je n'ai pas encore entendu un mot de ces terribles vexations qui faisaient l'effroi de ta bonne mère ! »

Vraiment, je ne te dirai pas que des brimades n'ont jamais été faites à l'École, mais pour le moment elles n'existent pour ainsi dire plus.

Quant à ce qu'elles étaient autrefois, il y a eu dans les récits une exagération tellement forte, qu'il fallait bien peu raisonner pour y croire aveuglément. On a parlé dans le temps de ces presses épouvantables où deux cents élèves furieux se ruaient sur un malheureux collé au mur ; tout le monde racontait ce fait ; mais quant à dire le moment où cette horrible brimade avait lieu, quant à nommer celui qui ainsi pressé aurait péri, on s'en gardait bien... et pour cause. Il fallait aussi avouer que l'élève qui se trouvait le premier contre le pauvre pressé devait être un rude gaillard pour résister si bien à la poussée de ses cent quatre-vingt-dix-neuf camarades ! Rien de tout cela n'est heureusement vrai.

S'il n'y a plus de brimades, il existe du moins toujours des scies que l'on monte aux conscrits pour leur former le caractère ; il y en a d'absurdes, d'inoffensives, rarement de spirituelles, mais parfois d'utiles.

Il est absurde de prendre dans un dortoir toutes les chaussures des élèves et de les mélanger au point que, le matin venu, il faille se précipiter sur ce

tas de bottés et en choisir au hasard une paire vous allant tant bien que mal.

Il est peu spirituel de venir dans une étude prendre une boîte à compas, d'en démonter entièrement les pièces et de faire en un mot ce que l'on appelle une salade de compas; bien souvent on rend ainsi les diverses pièces impropres au service.

Est-il plus spirituel de forcer un élève à se barbouiller le bout du nez avec de la peinture jaune, tandis que son vis-à-vis doit se mettre du bleu, et d'exiger que ces deux jeunes gens se frottent le nez jusqu'à ce que l'on ait obtenu du vert ?

Mais ce que j'appellerai une brimade utile, malheureusement tombée en désuétude, c'était l'obligation que l'on imposait autrefois aux *melons* de circuler, deux par deux, autour de la cour d'Austerlitz, pendant les récréations. Les gradés et les anciens se tenaient au milieu, et à chaque instant prenant tel élève au hasard, ils l'obligeaient à se promener avec tel autre. Cette brimade durait généralement un mois. Qu'en résultait-il? C'est qu'au bout de ce temps tous se connaissaient. Forcés, de par les anciens, de circuler indistinctement les uns avec les autres, les recrues faisaient forcément connaissance. Maintenant, au contraire, les groupes se forment entre amis de collège, entre jeunes gens de même pays, et il arrive que dans une même promotion, après deux années passées dans la même école, beaucoup se connaissent à peine de nom. Ce bon esprit de camaraderie qui caractérise si bien nos officiers et qui les fait, après de longues années, aller au-devant d'un de leurs camarades de promotion et lui dire : « Je te reconnais, comment vas-tu? » quelle que soit la différence de grade qui les sépare, tend à disparaître peu à peu, pour faire place à cette indifférence trop grande que nous professons les uns pour les autres.

Une autre brimade consiste encore, dès que le clairon sonne le réveil, à forcer les conscrits à sortir brusquement du lit et à ne leur donner que cinq minutes pour s'habiller, tandis que réglementairement ils ont droit à un quart d'heure. Mais cela a pour but de les forcer à se dégourdir et dure en réalité fort peu de temps. Ajoute à ces petites brimades les salades de képis, les défilages de cases, les entrées dans le lit par la culasse, c'est-à-dire la tête la première, les appels sur le bahut, et ce sera tout; tu vois que la réputation de ces brimades est bien surfaite.

Quand les officiers surprennent un ancien tourmentant trop durement un nouveau, ils punissent sévèrement; mais les trois quarts du temps ils ont soin de regarder d'un autre côté. Ils sont tous partisans de ces plaisanteries, mieux faites pour former le caractère du nouveau que pour lui être nuisibles : ce petit moyen contribuera lui aussi, pour sa petite part, à la transformation de la chrysalide en papillon, aidera le *melon* à se dégager de son enveloppe pour devenir *officier bahuté*.

Avant de te parler de notre instruction militaire et scientifique, il me semble juste de te présenter le personnel nombreux chargé de cette mission délicate.

A la tête de l'École est un général de brigade; c'est le commandant supé-



Officier instructeur.

rieur, c'est lui qui a la surveillance générale de tous les services, c'est le régisseur, c'est lui qui doit donner l'impulsion à toutes les parties de l'instruction, qui veille à l'observation des règlements, qui s'attache à inspirer à notre jeune génération le sentiment du devoir et l'esprit d'abnégation, qui est une des principales vertus des militaires. C'est lui qui est en correspondance directe avec le ministre de la guerre pour tout ce qui intéresse l'École; c'est lui

aussi qui doit recevoir bien souvent les visites des parents qui viennent solliciter soit une faveur, soit une grâce.

Après le général vient le commandant en second de l'École; c'est un officier supérieur d'infanterie, du grade de colonel ou de lieutenant-colonel. Son titre indique ses fonctions; il est le remplaçant naturel du général toutes les fois que ce dernier s'absente; dans les circonstances ordinaires, il l'aide à diriger et surveiller le personnel; il préside le conseil d'administration, qui a la gestion des fonds considérables dont dispose l'École.

Au point de vue strictement militaire, les élèves forment un bataillon de huit compagnies. A la tête de ce bataillon est un officier supérieur portant le titre de chef de bataillon, directeur des exercices d'infanterie.

Chaque compagnie est commandée par un capitaine ayant sous ses ordres un lieutenant et, pour la tenue des écritures et la discipline, un adjudant sous-officier. Ce dernier est choisi dans les régiments parmi les jeunes gens les plus aptes par leur tenue, leur bonne conduite et leur éducation à donner aux élèves une bonne opinion des sous-officiers qu'ils doivent dans la suite avoir sous leurs ordres.

L'instruction du tir, si importante aujourd'hui, tout en étant, comme les autres parties de l'instruction militaire, sous la direction du chef de bataillon, est spécialement confiée à un capitaine, qui, en outre de ces fonctions, doit, dans le cas où un de ses collègues serait malade, le remplacer dans le commandement de sa compagnie.

La section de cavalerie est sous les ordres d'un officier supérieur, quelquefois un lieutenant-colonel, le plus souvent un chef d'escadrons. L'instruction militaire des élèves cavaliers est confiée à un capitaine instructeur aidé de quatre lieutenants, et l'instruction équestre à ce même capitaine secondé par deux lieutenants. Des sous-officiers de cavalerie sont en outre adjoints aux officiers pour l'instruction militaire et pour remplir les fonctions de maître de manège.

Un officier supérieur, choisi généralement dans le corps d'état-major, dans le génie ou dans l'artillerie, a le titre de directeur des études (la *grande pompe*), et est chargé de veiller à toute la partie scientifique de l'instruction donnée aux élèves. Il a sous ses ordres, pour tous les détails du service, deux capitaines sous-directeurs (les *petites pompes*).

Chaque cours a un professeur titulaire et quatre professeurs adjoints (un *grand pendu* et quatre *petits pendus*); le professeur est officier supérieur; les adjoints sont capitaines. Pour la partie pratique du cours d'artillerie, c'est-à-dire pour la manœuvre des différentes bouches à feu, quatre adjudants d'artillerie sont détachés à Saint-Cyr, et aident l'officier supérieur et les capitaines qui dirigent cette partie de l'instruction.

Les professeurs civils qui existent à l'École sont un professeur de littérature

et son adjoint (*l'homme riche et l'homme pauvre*), six professeurs d'allemand, trois professeurs de dessin.



Fantassin saint-cyrien.

L'administration de l'École est confiée à un major d'infanterie; la comptabilité à un capitaine trésorier et à un lieutenant adjoint au trésorier. Le matériel si important de l'École est géré par trois officiers d'administration et un adjudant d'administration.

La bibliothèque de l'École, bien réduite, hélas ! depuis 1870-1871, est sous la surveillance d'un officier supérieur retraité; c'est le secrétaire-archiviste-bibliothécaire de l'École.

Le service médical est sous la direction d'un médecin-major de première classe, secondé pour les visites journalières et les exercices par un médecin-major de deuxième classe et un aide-major de première classe. Le médecin-major est en outre chargé de professer aux élèves un cours d'hygiène militaire.

Un vétérinaire en premier est chargé des soins à donner aux chevaux et professe le cours d'hippologie.

A ce personnel très nombreux, comme tu peux le voir, il faut ajouter un nombre assez considérable de sous-officiers chargés de l'instruction du gymnase, de la canne, de la boxe et de l'escrime (les *pique-boyaux*); ils sont sous la direction générale d'un lieutenant d'infanterie. Puis il y a encore des tambours et des clairons dirigés par un tambour-major, des garçons pour les chambres et les réfectoires, le personnel des cuisines, de la lingerie, de l'infirmerie, etc., les cavaliers de manège et les cavaliers de remonte chargés des nombreux chevaux que possède l'École; tout cela forme enfin un véritable monde, qui vit à Saint-Cyr et dont le village vit.

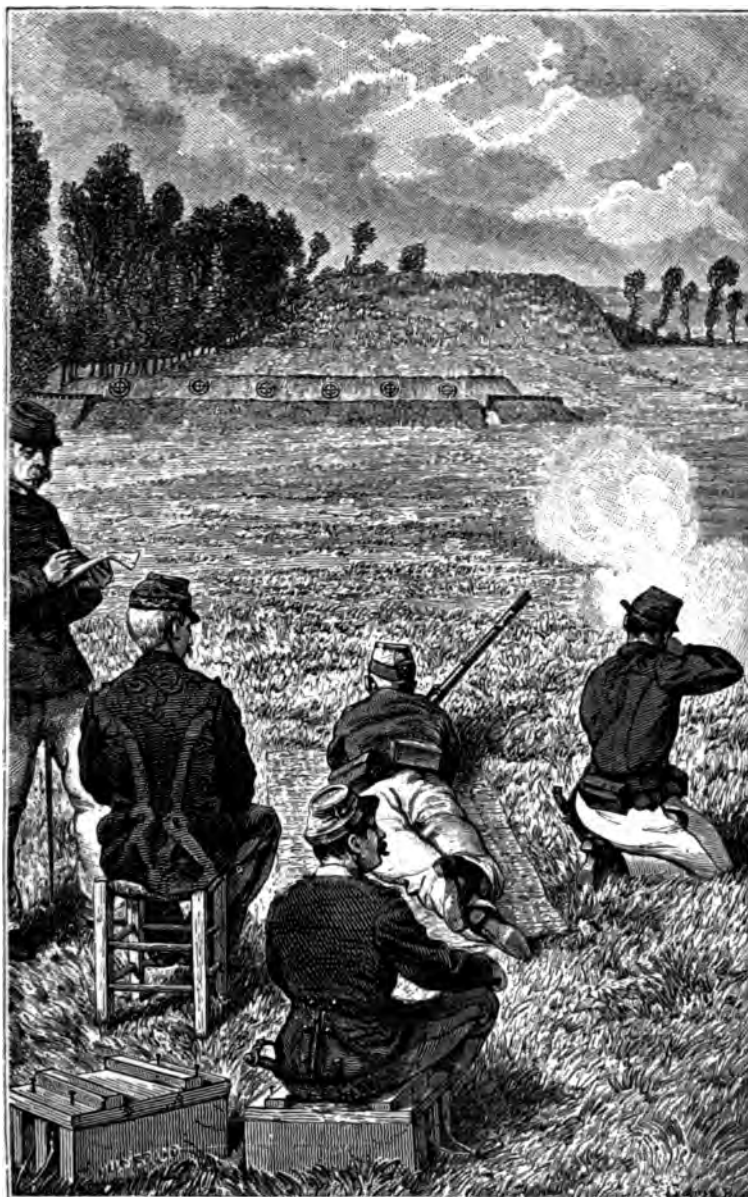
Et maintenant, mon cher Louis, que tu connais le personnel de l'École, nous allons parcourir ensemble la série des exercices militaires que l'on nous fait suivre à Saint-Cyr pour faire de nous des officiers présentables.

Quand nous arrivons, nous sommes d'abord, pendant les huit premiers jours, livrés aux sergents d'infanterie, moniteurs de gymnastique et d'escrime. Comme nos anciens, qui doivent être nos instructeurs, ne sont pas encore revenus de leur congé, ces braves sous-officiers ont pour mission de nous dégrossir un peu, de nous donner les premiers principes de l'instruction du soldat. Pendant ces huit jours, nous étudions ce que l'on appelle les exercices d'assouplissement. Ils se décomposent en trois parties : les mouvements de la tête et du corps, les mouvements des bras, les mouvements des jambes. Tant bien que mal, nous arrivons à contenter nos instructeurs.

Quand nos anciens arrivent, nous commençons ce que l'on nomme l'école du soldat. L'élève qui, l'année dernière, était recrue est devenu instructeur; un de nous lui est confié; il doit lui expliquer, lui faire comprendre et lui faire exécuter convenablement tous les mouvements, d'abord sans arme, puis avec l'arme.

Ce n'est pas une petite besogne, je t'assure, et beaucoup se montrent bien maladroits, bien *cosaques*, comme on dit à l'École; et l'instructeur doit être toujours calme. Bien des fois, il voudrait vous envoyer à tous les diables, mais il doit se contenir et rectifier vos erreurs, sans se fâcher; car les officiers sont là, ils suivent d'un œil vigilant la manière dont se donne l'instruction, et ne souffriraient pas qu'un ancien se permit de brusquer l'élève qu'il est

chargé d'instruire. Cette partie de l'instruction est vraiment longue, et je ne te ferai pas suivre tous les détails qu'elle renferme. Nous finissons par ma-



A la cible.

nœuvrer convenablement et nous passons aux diverses écoles, d'escouade, de demi-section, de section, de peloton et de compagnie.

Les anciens s'exercent au métier d'instructeur; c'est quand ils donnent les

explications des mouvements qu'il nous est facile de comprendre la différence entre un véritable instructeur et un élève.

Ces exercices ont lieu dans la cour Wagram ou dans le champ de manœuvres qui a été établi depuis 1876 dans un ancien jardin potager, en avant de l'infirmerie. Ce sont là les exercices préliminaires à rangs serrés, destinés à former le soldat, à l'habituer à l'obéissance, à le préparer enfin aux exercices en ordre dispersé qui sont actuellement la partie principale de l'instruction du soldat. Cette partie de l'instruction ne se donne pas dans l'intérieur de l'École ; il faut, pour qu'elle soit complète, s'exercer non pas dans des terrains plats et nus comme les grandes cours où nous manœuvrions à rangs serrés, mais dans des terrains accidentés, variés, comme dit le règlement.

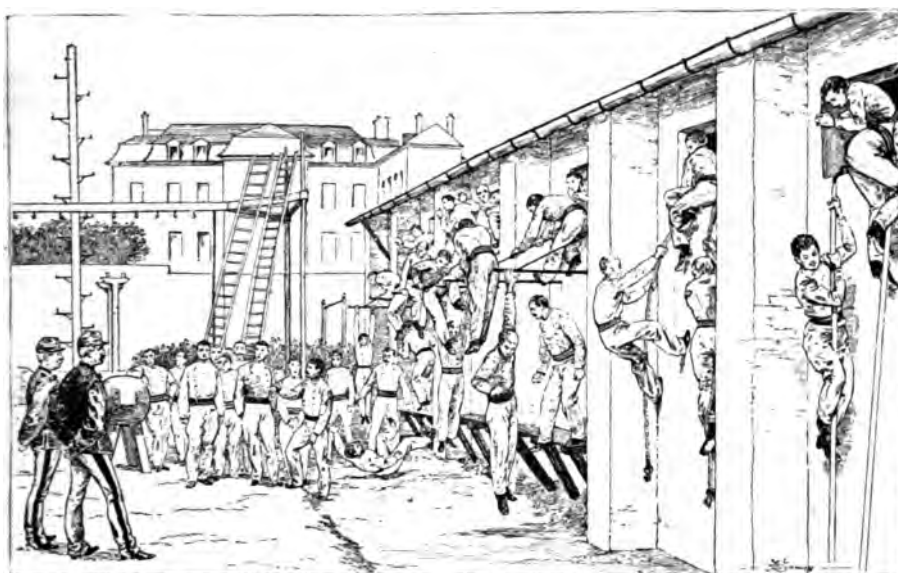
Ce n'a pas été sans beaucoup de difficultés que l'on est parvenu à vaincre la vieille routine, qui faisait trouver que le champ de Mars et le polygone de l'École étaient des terrains convenables pour tous les exercices. On avait l'air de craindre que les élèves, livrés ainsi quelquefois à eux-mêmes en dehors de l'École, ne se conduisissent pas toujours bien et que, placés par exemple en sentinelle dans le service en campagne, auprès d'un village, ils n'eussent l'idée d'aller étudier l'intérieur des cabarets. Dans ces exercices en ordre dispersé, dans les exercices du service en campagne, les élèves échappaient forcément un peu à la surveillance constante de leur capitaine, bien qu'il fût monté. Mais si, dans les commencements, plusieurs fautes furent commises, des punitions extrêmement sévères prouvèrent aux élèves que, puisqu'ils devaient, pour leur instruction, être considérés comme des hommes, on les traiterait ainsi, mais que s'ils agissaient comme des enfants, on userait envers eux de la rigueur nécessaire pour les rappeler à leur dignité.

Toutes les parties du règlement sont suivies scrupuleusement à Saint-Cyr. Notre instruction en première année se compose de deux parties bien distinctes : d'abord on fait de nous des soldats, nous manœuvrons sous les ordres de nos anciens ; puis nous devenons instructeurs à notre tour, expliquant et faisant exécuter les mouvements à nos camarades. Si bien que si, à la fin de notre première année d'études, on avait besoin de nous, nous pourrions arriver dans nos régiments très instruits comme soldats, et même en état d'enseigner l'école du soldat, celle de section et de peloton. Pendant notre seconde année, nous nous perfectionnons, et nous tâchons de devenir des instructeurs aussi parfaits que possible.

« Autrefois, me disait mon capitaine, notre première année était exclusivement employée à manœuvrer dans les cours de l'École ; c'est à peine si, à la fin de l'année, pendant deux ou trois séances, on nous faisait commander deux ou trois mouvements de l'école du soldat à nos camarades. Pour ce qui était du maniement de l'arme, nous étions bien supérieurs à ce que vous êtes maintenant ; pas un vieux sergent n'aurait été à même de nous en remontrer

dans un régiment; mais cela était-il si utile? Vous manœuvrez encore fort bien, avec un ensemble qui fait l'admiration de ceux qui peuvent vous voir, peut-être pas avec une perfection complète, mais enfin très convenablement pour de futurs officiers. Vous avez sur nous l'avantage de ne pas perdre complètement votre première année, et vous vous trouvez à la fin de votre première période des instructeurs passables, tandis que nous, nous n'étions que des machines bien dressées. »

L'instruction du tir que nous recevons à l'École est aussi complète que



Exercices de gymnastique.

possible. Au polygone, nous avons un tir couvert où nous pouvons tirer par tous les temps. Il ne permet pas de tirer au delà de 200 mètres; mais, pour former un bon tireur, il faut lui faire brûler un bon nombre de cartouches aux petites distances. Comme nous commençons nos tirs vers le mois de janvier, ce tir couvert a une bien grande importance; sans lui, nous serions exposés à bien des averses et à de fort mauvais moments. Le polygone en dehors de ce tir est assez grand pour qu'on puisse tirer jusqu'à 500 mètres. Pour les distances supérieures, on nous mène sur le plateau de Satory. En outre, pour nous exercer au tir d'infanterie aux plus grandes distances et aussi au tir du canon de campagne, on conduit depuis 1878 les élèves de Saint-Cyr passer quatre jours à Fontainebleau. Là nous campons; nous faisons des manœuvres et les tirs dont je viens de te parler; nous sommes nourris pendant ce séjour à la pension des officiers de l'École d'Application, qui voyagent à cette époque et font leur tour de forteresses.

La gymnastique est aussi fort cultivée à Saint-Cyr. Elle est enseignée par compagnie. Pour la gymnastique proprement dite, la boxe et le bâton, les élèves sont divisés suivant leur force en douze groupes ; les douze anciens les plus forts sont attachés à l'instruction de chaque groupe. Les sergents moniteurs rectifient les fautes commises, veillent à ce que chacun exécute le mouvement, à ce qu'on ne carotte pas. Au fond du terrain de manœuvres existe une longue piste toute semée d'obstacles que nous nous exerçons à franchir avec armes et bagages.

Au moment d'une inspection générale, une séance au gymnase est fort curieuse. Les élèves sont en tenue : pantalon et veste en treillis blanc, ceinture uniforme. Après les différents exercices aux agrès, le clairon sonne la charge. A ce signal, tout le monde s'élançe, saisit n'importe quoi, une corde, une perche, et grimpe en un clin d'œil ; il ne reste plus personne. A une autre sonnerie, tout le monde se trouve à terre comme par enchantement.

Il en est de même pour les exercices d'escrime. L'École possède une salle d'armes comme il en existe peu ; elle a été établie dans l'ancien réfectoire et est vraiment superbe. A chacun des piliers et sur les murs sont placées les armes des chefs-lieux de département ; au milieu, celles de Metz et de Strasbourg entourées d'un crêpe !

Dans cette salle, on enseigne l'escrime à l'épée et au sabre ; ce sont les cours que nous préférons. Tu vois que si, avec tout cela, nous ne devenons pas robustes et ne savons pas nous défendre, c'est que nous y aurons mis de la mauvaise volonté.

Mille amitiés,
RAOUL DE ROUVÈRE.

V

Saint-Cyr, 20 avril 1886.

Mon cher Louis,

Non seulement nous apprenons à Saint-Cyr le métier de fantassin, mais encore on nous fait connaître la manœuvre de toutes les pièces en usage dans l'artillerie. C'est la partie pratique du cours que l'on nous professe. Quand nous savons manœuvrer convenablement les bouches à feu, on nous fait faire des tirs réels, d'abord à l'École, dans notre petit polygone, puis à Fontainebleau, pour les tirs aux grandes distances.

Une cérémonie très curieuse, c'est ce que l'on appelle un triomphe. Comme but à atteindre dans le tir des mortiers, on place une perche surmontée d'un

petit tonneau. Le pointeur, placé derrière un épaulement, doit diriger sa pièce au moyen d'un fil à plomb, placer la ligne de mire dans un plan déterminé, donner à sa pièce l'inclinaison et la direction nécessaires pour l'atteindre. C'est une opération difficile. Aussi, quand le coup part, tous les yeux suivent la bombe, qui se distingue parfaitement. On la voit s'élever d'abord rapidement, puis ralentir un peu sa course sur une ligne presque droite, puis enfin tomber plus ou moins près du but. Quand, le hasard aidant un peu, la bombe brise la perche ou le tonneau, un hurra général s'élève de la batterie ; il y aura un triomphe.

Un triomphe ! c'est la plus grande fête de l'année, tous l'attendent avec impatience, officiers et élèves ; tout est sacrifié pour lui donner le plus grand éclat. Le triomphe est préparé de longue main, et d'aucuns disent qu'une promotion serait déshonorée si elle n'avait eu l'occasion de le célébrer.

Le cérémonial en est réglé par de vieilles traditions qu'on cherche à conserver toujours pures. C'est au *père Système*, à l'élève de deuxième année qui a le numéro matricule le plus élevé, qu'incombe la lourde tâche de la direction et de l'organisation de la fête.

A cheval, avec sabre et épaulettes jaunes, le père Système commande les deux promotions, qui se massent dans la cour Wagram et vont défiler devant le général, les officiers et tout le personnel féminin, placés pour la circonstance devant le petit bois, autour de la statue de Kléber.

La porte Wagram est ouverte, tambours et clairons débouchent sur le champ de Mars en exécutant la *Saint-Cyrienne* ; puis le char du triomphateur, enseveli sous des branches de laurier, conduit majestueusement à la Daumont, s'avance avec lenteur. L'heureux pointeur est monté sur un tonneau, une belle couronne de fleurs sur la tête, un superbe bouquet d'une main, un écouvillon de l'autre ; les camarades qui servaient la pièce l'entourent sur le char, et les cavaliers, costumés et à cheval, lui servent d'escorte d'honneur.

Puis viennent les anciens, non costumés et seulement revêtus d'insignes se rapprochant le plus possible de ceux d'un sous-lieutenant ; autrefois ils cou-



L'exercice du canon.

paient les franges de l'épaulette gauche pour se rapprocher de l'ancienne contre-épaulette ; maintenant ils transforment leur veste en dolman, la couvrent de brandebourgs, appliquent des soutaches sur les manches et s'arment de sabres autant que possible ; ils portent tous de longues branches coupées aux arbres du polygone et les agitent en cadence, en exécutant des danses plus ou moins régulières.

Le père Système est partout ; tout à l'heure il était en avant du char, le voilà maintenant devant les *melons* qui vont défiler par compagnie et travestis selon une vieille coutume qui leur est imposée. Pour satisfaire à cette loi, tout est mis à contribution : les vêtements, l'équipement, la literie, les toiles de tente, les sabres en bois de la salle d'escrime, jusqu'aux couleurs réservées jusqu'alors aux teintes conventionnelles. Chaque compagnie a un costume uniforme. Ce jour-là, toute discipline est mise de côté. Officiers et adjutants, tout à l'heure si rigoureux, se prêtent de bonne grâce aux circonstances. Le service intérieur de l'École n'est plus appliqué, il est suspendu ; aussi les élèves font-ils venir de l'extérieur tout ce qui est nécessaire à leur travestissement. On arrive à créer ainsi un défilé très curieux.

Le char s'arrête devant la statue de Kléber. Les triomphateurs descendent et vont offrir leurs bouquets aux dames présentes sous de triples salves d'applaudissements.

Le défilé commence, chaque compagnie sur un seul rang et sous le commandement de son *major de queue* (le dernier) ; puis les compagnies se massent, et le père Système *pique son laïus* (fait son discours) ; là il rappelle les faits les plus saillants de l'année et critique sans ménagement les uns et les autres : les officiers de la pompe, ceux du bataillon, le grand régisseur lui-même en font les frais.

Puis les élèves entonnent le chœur de la délivrance, le *Pékin de Bahut* :

O, Pékin de Bahut,
Viens, nous t'attendons tous,
Nous leur ferons tant de chahut,
Qu'à la Pompe ils deviendront fous.

Un jour dans une turne immense
Huit cents Martyrs étaient assis.
Les uns disaient : « Ah ! quelle chance !
Dans un mois nous serons partis. »
Les autres, d'un air lamentable,
Contemplant leurs anciens avachis,
Disaient : « Dans un an, pauvres diables,
Comme eux nous serons abrutis. »

Les chants terminés, un feu de joie s'élève, chacun veut y mettre son tison, et des rondes folles s'organisent tout autour.

Soudain le clairon retentit et rappelle à tous la réalité; hélas! tout passe, tout casse, il faut reprendre son collier.



Le triomphe.

Nous ne serions pas complets si nous ne savions pas un peu remuer la terre. C'est l'objet d'une instruction pratique que nous donnent nos professeurs de fortification. De nombreux outils sont mis maintenant dans les corps à la dis-

position des soldats d'infanterie. Il faut que nous sachions nous en servir pour, quand nous serons arrivés dans nos régiments, pouvoir guider nos hommes dans les travaux de campagne que nous aurons à leur faire exécuter. Nous faisons ces ouvrages dans le polygone de l'École.

Nous sommes aussi conduits souvent sur le terrain par nos officiers pour apprendre la topographie pratique. Il faut que nous arrivions non seulement à lever très régulièrement un terrain, ce que l'on peut faire pendant les loisirs du temps de garnison, mais surtout à dessiner rapidement et exactement le croquis d'une position, l'itinéraire que devra suivre une colonne. Les exercices de cette nature sont nombreux, car ce n'est pas du premier coup que l'on arrive à présenter un travail même passable. Mais je crois que l'on peut dire maintenant que tout élève sortant de l'École sait lire une carte topographique et sait produire un dessin lisible.

Enfin, mon cher Louis, pour terminer la série de nos exercices, il me reste à te parler de l'instruction équestre que l'on nous donne. Aujourd'hui, les capitaines d'infanterie sont tous montés, tu dois comprendre qu'on ne néglige pas cette partie de notre instruction.

Tu sais, d'après ce que je t'ai dit dans une de mes premières lettres, comment on était arrivé à créer à Saint-Cyr une section de cavalerie, comment on a été forcé en 1873, pour assurer le recrutement équitable des officiers de cette arme, de faire faire d'abord à l'École une première année comme fantassins à tous les élèves admis.

Pendant notre première année, nous suivons donc trois fois par semaine les cours d'équitation, les candidats cavaliers quatre fois. A la fin de l'année, on nous examine, et les élèves qui désirent servir dans l'arme de la cavalerie sont classés d'après leurs aptitudes. Si, d'un autre côté, leur classement général les place assez bien, ils obtiennent de passer à la section de cavalerie; dans le cas contraire, ils restent au bataillon.

C'est donc pour les élèves de seconde année seulement que les exercices diffèrent.

Les élèves destinés à l'infanterie montent à cheval quatre fois par semaine, et finissent par arriver à une assez jolie force.

Les élèves destinés à la cavalerie forment en seconde année un peloton à part et, tout en suivant les mêmes cours que les fantassins, reçoivent une instruction toute spéciale. Ils couchent dans la chambre affectée à la compagnie à laquelle ils appartenaient l'année précédente, et sont répartis entre les escouades.

L'École possède de nombreux chevaux pour tous les différents exercices : des chevaux d'armes; ce sont ceux qui sont habitués à tout, peuvent supporter le battement du sabre contre leurs jambes et ne se sauvent pas trop en entendant des coups de fusil; des chevaux de manège, bêtes plus fines, plus déli-

cases à conduire, que l'on monte à l'intérieur des manèges ; enfin, des chevaux de carrière, bêtes superbes, aux grandes allures, difficiles à monter et à bien



Cavalier saint-cyrien.

conduire, qu'on ne laisse enfourcher aux élèves cavaliers que lorsqu'ils sont parvenus à une bonne force en équitation.

L'instruction équestre se donne dans trois manèges : manèges d'Aure, la

Guérinière et d'Auvergne. Le plus beau, celui qui se trouve au côté ouest de la cour Wagram, est le manège la Guérinière. Sa construction est solide et véritablement élégante. Comme on donne beaucoup de leçons le soir, les manèges sont éclairés au gaz.

Enfin nous avons un fort beau champ de courses, avec piste à obstacles et tribune pour les officiers.

Quand tu viendras à l'École, si notre ami le capitaine Samson pouvait te



Le saut des obstacles.

faire voir une reprise au manège, ce serait pour toi bien intéressant. Tu monterais dans la tribune qui se trouve dans chaque manège ; là tu serais seulement obligé de te découvrir et de conserver le silence.

Tu remarquerais à un endroit deux piliers en bois, recouverts de basane et sérieusement rembourrés ; c'est entre ces piliers qu'on attache le sauteur.

Le sauteur est un cheval parfaitement dressé. A un signal du fouet ou de la cravache maniés par un écuyer, il se cabre, saute, rue, jusqu'à ce qu'il ait décroché le malheureux cavalier que l'on a hissé sur son dos, et quoique en apparence devenu tout à fait furieux, le brave animal se calme à un simple mot de l'officier écuyer. Quand on est parvenu à résister aux cabrioles

désordonnées du sauteur, on possède déjà une certaine dose de science hippique.

Le travail de la voltige est aussi curieux à voir; mais où tu pourrais juger du degré de talent de nos camarades de la cavalerie, c'est si tu assistais à un carrousel. Depuis plusieurs années on ne donne plus de ces représentations, qui pourtant servaient à prouver que l'instruction équestre des élèves était bonne; car, pour arriver à manier un cheval comme il faut le faire, pour que les



La tribune des officiers.

figures du carrousel soient réussies, il est vraiment indispensable de bien savoir monter à cheval.

Tu vois, mon cher Louis, que nous n'avons pas de temps à perdre si nous voulons suivre avec fruit toutes les parties de l'instruction. Il faut aussi songer que si quelques élèves arrivent à l'École avec certaines notions du maniement de l'arme acquises dans les établissements scolaires, le plus grand nombre ne savent rien de ces exercices; aussi les commencements sont longs et pénibles. Je te dirai un de ces jours comment mon capitaine voudrait voir réduire le temps que nous avons à passer à l'École, tout en conservant une instruction aussi complète que celle que nous recevons aujourd'hui.

A toi,
RAOUL DE ROUVÈRE.

VI

Saint-Cyr, 2 mai 1886.

Mon cher Louis,

Dimanche dernier, me trouvant chez notre ami le capitaine Samson, je lui demandai :

« Est-il donc vraiment indispensable d'avoir des écoles militaires? Est-il si nécessaire d'étudier ce que vous appelez l'art de la guerre? Et ne trouvons-nous pas souvent des généraux qui s'improvisent eux-mêmes, et improvisent même pour ainsi dire leur armée, prenant des citoyens qui le lendemain font des soldats? »

— Pour vous répondre, mon cher enfant, me dit notre ami, laissez-moi vous lire quelques pages du *Cours d'art militaire* qui vous sera professé ici à l'École; je ne saurais mieux vous répondre. »

Je te communique les principaux arguments de ces pages, persuadé que, comme pour moi, ils lèveront les doutes que tu pourrais avoir sur cette grave question.

Certains auteurs militaires ont prétendu qu'il ne pouvait exister de règles ou de lois pour la guerre, et, par conséquent, qu'il n'y avait pas de science militaire. Le maréchal Bugeaud a répondu victorieusement, il y a longtemps, à ceux qui pensaient qu'il n'y avait qu'à mettre la voile suivant le temps, en faisant remarquer que, pour agir ainsi, il fallait savoir quelle était la voile qui convient à tel ou tel temps, et que de cette nécessité découlait déjà celle de règles précises. Mieux que tout autre, en ta qualité de marin, tu apprécieras cette comparaison.

« Les grands généraux, a dit Napoléon dans ses *Commentaires*, n'ont jamais cessé de faire de la guerre une véritable science, et n'ont fait de grandes choses qu'en se conformant aux principes de l'art militaire. »

D'autres écrivains, ne pouvant nier que la science militaire était indispensable aux commandants d'armée, ont avancé qu'elle était inutile pour leurs subordonnés. C'est encore une erreur, quoique, bien entendu, les chefs doivent nécessairement avoir une instruction plus solide. Il est donc de la plus haute importance de répandre l'instruction dans l'armée. Nous parlons de l'*instruction militaire*. L'instruction primaire est certainement nécessaire, mais il ne faut rien exagérer ni admettre, comme on l'a dit souvent, qu'en 1870 « c'est le maître d'école allemand qui nous a battus ».

« Croire que lorsque des peuples se battent, disait un rapport récent de

l'Académie des sciences morales et politiques, c'est l'instruction primaire qui décide de la victoire, c'est oublier que, pendant bien des années, nos soldats, quoique assez faibles sur la lecture, l'écriture, l'orthographe et la géographie, n'en sont pas moins allés dans toutes les capitales de l'Europe et même du monde entier. D'ici à longtemps, il faut le dire, le secret de vaincre sera encore la préparation sérieuse de la guerre, la science chez ceux qui commandent et la confiance chez ceux qui obéissent. »

Ce qu'il faut aussi, ce n'est pas seulement s'instruire au début de sa carrière, c'est travailler sans cesse pour se tenir au courant des idées nouvelles, en un mot vivre avec son temps. L'homme, à moins de périr, est contraint à se conformer au mouvement environnant. La guerre est comme toutes les sciences, il faut en suivre les progrès. L'invention de la poudre a porté le coup de la mort à la chevalerie. La méthode de guerre qui a fait le succès de nos pères n'est plus possible maintenant où tout est art et précision. Le courage est battu par la science ; il faut le reconnaître et travailler en conséquence.

Rien ne s'improvise à la guerre. C'est là un point dont on ne saurait trop se pénétrer. Quand, pendant le rude hiver de 1870, nos troupes grelotaient au bivouac¹, pendant que les Allemands cantonnaient dans les villages et en sortaient dispos et bien reposés, on s'étonnait de ne pas nous voir les imiter. « Hélas ! répondait le général Martin des Pallières, commandant le 15^e corps, c'est que rien ne s'improvise à la guerre, et que les faits en apparence les plus simples (et le cantonnement est une opération qui demande beaucoup de pratique) ont besoin d'être étudiés et pratiqués longtemps à l'avance. »

Quant à la question des armées improvisées, depuis la triste expérience de 1870, la théorie de la levée en masse est jugée, et ceux qui l'exaltaient ont reconnu qu'avec les procédés de guerre actuels, elle ne pouvait que produire de détestables résultats.

L'homme d'État qui, lors de la discussion au Corps législatif de la loi sur le recrutement, disait, le 19 décembre 1867, que selon lui, quand on a un canon, il se trouvera toujours un homme pour mettre le feu à la lumière, écrivait sept ans après, le 19 mai 1874, que pour faire la guerre il faut savoir obéir, savoir tirer, et qu'on n'improvise ni un cavalier, ni un artilleur, ni même un simple fusilier.

On avait, depuis longtemps déjà, constaté cette vérité en Amérique. « Le désastre de Bull-Run fut pour le Nord une salutaire leçon, dit M. le comte de Paris dans son *Histoire de la guerre civile en Amérique*; on comprit que pour

1. On entend par bivouac les lieux où les troupes sont établies sous la tente, ou même couchent, comme on dit, à la belle étoile. Par cantonnement on entend au contraire l'ensemble des lieux habités que les troupes occupent sans y être casernées, les villages, les bourgs, les hameaux, les fermes, etc.

obtenir le succès dans une grande guerre, de nombreux soldats ne suffisent pas. Il faut qu'ils soient instruits. On reconnut que les armées sont des machines compliquées, qu'il faut construire avec autant de science que de soin, et que si l'enthousiasme populaire et le courage individuel en donnent les matériaux, il faut la discipline pour les assembler. » Et, à l'occasion de cet enthousiasme si prôné, le maréchal Bugeaud s'écriait, le 6 février 1834, à la Chambre des députés : « On croit que l'enthousiasme est un grand moyen de guerre. C'est une très bonne chose quand il est accompagné de bons bataillons. Seul, il est éphémère comme toute passion violente, et la moindre chose suffit pour le détruire. »

La science militaire ne s'improvise pas plus que les armées, et il est nécessaire que le soldat lui-même ait certaines connaissances théoriques. Il ne peut pas être réputé instruit parce qu'il saura marcher au pas, manier son arme avec adresse et bien tirer à la cible. Ce sera beaucoup, mais ce ne sera pas tout.

« Prête pour le combat, l'Angleterre avait cru l'être pour la guerre. Elle ne l'était pas, écrivait de Crimée le général Canrobert. Les Anglais, très solides soldats sur le champ de bataille, étaient absolument étrangers aux simples notions du service des armées en campagne, à la confection des travaux de fortification, à la répartition des heures du travail et du repos, etc... »

On a dit à tort que le soldat devait obéir comme un automate. Avec le combat en ordre dispersé, où l'homme est souvent livré à lui-même, en campagne où il est en faction, en patrouille rampante, en observation sur des points élevés, et pour la cavalerie, avec le système d'exploration à grande distance, plus le soldat fera usage de son intelligence, de sa raison, de son bon sens pour comprendre ce qu'on attend de lui, plus il s'efforcera de pénétrer les intentions de ses chefs et plus son instruction militaire sera développée, plus il pourra rendre de services. C'est dans ce sens qu'il convient d'entendre l'expression de *baïonnettes intelligentes* dont on a quelquefois abusé.

Si l'instruction militaire est utile pour le soldat, à plus forte raison est-elle indispensable pour l'officier.

Un écrivain militaire fort remarquable de notre époque, M. le général Lewal, signale, dans ses *Études de guerre*, la nécessité de l'étude des questions militaires, dont les officiers doivent prendre de bonne heure l'habitude :

« C'est indispensable, dit-il, pour leur donner toute la valeur qu'on est en droit d'exiger d'eux ; c'est plus nécessaire encore en vue de l'avenir qui peut leur être réservé. Lorsqu'on est général, on doit savoir, car à ce moment il est trop tard pour apprendre. C'est avant d'atteindre cette position éminente qu'il convient de s'instruire et de s'exercer. Il est incontestablement mauvais d'attendre, pour étudier la guerre, l'âge auquel on est appelé à la diriger, et de devenir élève à l'époque où l'on devrait instruire les autres. »

« Voilà pourquoi, mon cher ami, me dit le capitaine Samson, les écoles militaires sont indispensables, voilà pourquoi surtout il faut y entrer jeune. Certes, bien des choses que vous devez apprendre ici vous paraîtront inutiles, et vous n'en trouverez pas l'application en arrivant à votre régiment; mais peu à peu, en suivant votre carrière, vous trouverez l'emploi de tout ce que l'on vous enseigne ici, et notez une chose, si vous ne l'apprenez pas maintenant, vous aurez bien du mal à l'apprendre quand vous serez sorti de l'École. »

Ce n'était pas à moi à nier l'utilité des écoles militaires, puisque j'étais à Saint-Cyr; cependant j'avais besoin d'explications, et, quand notre ami eut fini :

« Nous avons eu pourtant, lui dis-je, en 1792, l'exemple de généraux et de soldats improvisés et néanmoins victorieux !

— Ah ! mon enfant, me dit-il, méfiez-vous des légendes; tenez, j'ai là un petit travail publié par notre ancien professeur d'histoire, M. Dussieux; il a pour titre : *les Volontaires de 1792 et le service obligatoire*. Je vais vous en lire deux passages, et vous serez convaincu.

« Au sujet d'armée improvisée, après avoir parlé des premières années de guerres de notre Révolution, guerres mélangées de victoires et de défaites, M. Dussieux arrive à 1793, c'est-à-dire à l'époque où le Comité de salut public, par la loi du 16-23 août, mit tous les Français en réquisition permanente.

« Le Comité, écrit-il, se hâta de mettre de l'ordre dans l'effroyable confusion où se dissolvaient les volontaires. Il procéda à l'embrigadement de ces bataillons, c'est-à-dire qu'on les incorpora dans les anciens régiments de ligne. On forma ainsi 213 régiments ou demi-brigades, composées chacune d'un bataillon de ligne et de deux bataillons de volontaires; mais, comme il restait encore un assez bon nombre de ces bataillons, on en forma quinze autres demi-brigades. Encadrés dans nos vieux régiments, soumis à la discipline militaire, qui fut rétablie et sévèrement maintenue, les volontaires devinrent bientôt d'excellents soldats. »

« Vous voyez que nous sommes loin de cette armée improvisée. En réalité, nous avons fusion des volontaires avec les anciens soldats de nos vieux régiments, comme nous aurions maintenant, au moment d'une guerre, fusion des réservistes et, au besoin, des soldats de l'armée territoriale avec les soldats de l'armée active.

« Quant à la tactique des armées de 1793, elle fut nouvelle, mais non pas improvisée; tenez, citons encore M. Dussieux :

« Les armées de 1793 ont eu une nouvelle tactique, qu'elles opposèrent à la tactique prussienne établie par Frédéric le Grand et adoptée par toutes les armées de l'Europe. On répète sans cesse que cette nouvelle méthode est l'œuvre du hasard, qu'elle est le résultat de l'enthousiasme révolutionnaire.

Rien n'est plus faux. A la reprise de l'offensive, en septembre 1793, l'ennemi fut attaqué par des nuées de tirailleurs soutenus par des réserves. Il fut surpris ; on le chargeait ensuite à la baïonnette en colonne de bataillon, au pas de course ; on le culbutait et on lui enlevait ses positions. Cette manière de combattre était parfaitement d'accord avec l'élan, la bravoure et l'adresse du soldat français, qui se l'appropriait aussitôt. Mais il y avait longtemps que cette méthode était étudiée, méditée, discutée, dans de nombreux ouvrages ; on l'avait expérimentée en 1778, au camp de Vaussieux, où Louis XVI, pendant la guerre d'Amérique, avait rassemblé une armée, qu'il eut un instant l'idée de jeter en Angleterre. L'illustre maréchal de Broglie en avait eu le commandement. »

« Je ne veux pas vous en lire davantage, mon cher enfant, me dit le capitaine en concluant ; mais, lisez vous-même ce petit ouvrage et plusieurs autres qui traitent du même sujet, alors vos idées changeront ; vous oublierez la légende pour savoir vraiment l'histoire, et vous serez convaincu, comme le dit la préface de l'*Art militaire* : que *rien ne s'improvise à la guerre !* »

Travaillons donc, mon cher Louis, puisque plus que jamais il le faut pour arriver !

Bien à toi,
RAOUL DE ROUVÈRE.

VII

Saint-Cyr, 10 mai 1886.

Mon cher Louis,

Tu dois bien comprendre que, pendant les deux années que nous passons à l'École, nous faisons autre chose que du maniement d'armes, et que tout notre temps n'est pas absorbé par l'étude des théories et règlements. L'instruction d'un officier ne serait pas complète si nous nous bornions aux connaissances dont je te parlais dans une de mes lettres. Tu vas juger par toi-même, en suivant l'énumération des cours qui nous sont faits, qu'on ne nous laisse pas perdre notre temps.

A tout seigneur, tout honneur : je commence donc par te citer le cours d'art militaire (*l'art mili*). On lit dans le rapport fait au ministre de la guerre par la commission d'officiers généraux chargée de reviser l'enseignement de notre École, et à la suite duquel les programmes ont été adoptés par décision du 6 août 1873 :

« Le cours d'art militaire est le plus important et le plus considérable des

cours de l'École de Saint-Cyr. On peut dire qu'il est l'arbre et que les autres parties de l'enseignement ne sont que les branches. Il sert d'initiation à la vie militaire, et il est la principale raison d'être de l'École. Il s'appuie sur l'étude et la mise en pratique des règlements. Il a pour auxiliaires les cours d'artillerie (*arti*), de fortification (*barbelle*), de législation (*chien jaune*),



En étude.

d'administration (*chien vert*), de géographie (*géo*), de topographie (*topo*). Il embrasse la solution de tous les problèmes militaires de la paix et de la guerre, et il est complété par l'histoire militaire. Dans ce vaste champ qui lui est ouvert, tout doit lui être subordonné. Il faut donc consacrer à l'étude de l'art militaire un temps proportionné à son importance, et mettre les élèves à même de s'assimiler complètement cette instruction, aussi bien dans l'application que dans la théorie. Sans cela, les jeunes gens sortant de Saint-Cyr

ne seront jamais que des écoliers obligés de recommencer eux-mêmes leur éducation sur de nouvelles bases lorsqu'ils arriveront dans leurs régiments. En art militaire, comme en toute chose, on est obligé de procéder du simple au composé. En conséquence, il faut présenter d'abord des notions élémentaires *très précises* sur les divers rouages de l'armée dont on aura plus tard à examiner l'action combinée. On passera ensuite à l'étude de chacun de ces rouages, en constatant ses *propriétés* et son *utilité*, puis on arrivera au fonctionnement de tout l'ensemble. On s'occupera ensuite des *petites opérations de la guerre*. Quand les élèves commencent à entrer dans la vie militaire, ils sont dépourvus d'expérience; il faut donc agir sur leur esprit en leur représentant la *réalité* sous forme d'exemples et d'applications. »

En joignant à l'énumération des cours qui sont, comme l'indique ce rapport au ministre de la guerre, les auxiliaires du cours d'art et d'histoire militaires, l'allemand, le dessin graphique et d'imitation, la littérature française, tu auras la liste complète des cours que nous suivons. Si en fin de compte nous ne sommes pas obligés de savoir autant de choses que vous autres marins, tu avoueras que nous avons de quoi occuper nos heures d'étude.

Pendant notre première année, nous voyons la partie élémentaire de ces cours; la seconde année est consacrée à des cours de perfectionnement.

A-t-on à toutes les époques suivi cette méthode à l'École, et le temps a-t-il toujours été aussi judicieusement employé? Ici, mon cher Louis, je vais laisser à notre ami le capitaine le soin de t'expliquer les progrès réels réalisés de notre temps.

« Autrefois, mon cher ami, me dit-il, comme aujourd'hui d'ailleurs, nous arrivions à l'École avec un bagage plus ou moins complet de connaissances littéraires et scientifiques.

« Il aurait semblé naturel que, puisque l'on exigeait de nous le diplôme de bachelier ès sciences, puisque l'on nous faisait passer des examens pour constater les connaissances que nous pouvions avoir, l'on admit en principe que nous possédions les matières sur lesquelles nous venions d'être examinés.

« Pas le moins du monde; toute notre première année se passait à suivre des cours qui, à peu de chose près, étaient la répétition de ceux que nous avions suivis pour nous présenter à l'École.

« Nous avions un cours complet de géométrie descriptive; je ne veux pas dire de mal de ce cours savant: je ne suis pas de l'avis de mon camarade de promotion qui, donnant des conseils sur la manière dont on devait écouter les différents cours professés alors, nous disait :

Il faut dormir aussi, quand un docte profond,
Sur la ligne de terre étendu tout du long,
Va d'un doigt décharné chercher l'horizontale
Par un point qu'il a pris sur une verticale.

« Mais je suis encore à me demander à quoi ce cours pouvait servir.

« On le faisait complet, je vous assure, rien n'était oublié, ni l'intersection des surfaces, ni la théorie des ombres, ni la perspective. Et, en outre, il fallait fournir une série d'épures que je vais vous montrer. »

Et le capitaine me fit admirer dans son album de dessins ces redoutables épures.

« Vous ne sauriez croire, me dit-il, ce que nous perdions de temps à la confection de ces dessins. Ce superbe pendule en perspective, avec les ombres portées, m'a demandé plus de vingt séances de deux heures. Et les ombres de la sphère, regardez comme c'est joli et surtout instructif!

« A la fin du cours pourtant, on voulait bien se souvenir que nous aurions besoin, pour comprendre la topographie et la fortification, de connaître la théorie des plans cotés. Les quatre ou cinq leçons consacrées à cette partie devaient nous être utiles ; mais, hélas ! beaucoup d'entre nous, fatigués par la longue série des autres leçons, dont ils ne voyaient pas l'intérêt, négligeaient ces dernières comme les autres et avaient beaucoup de peine, la seconde année, à suivre les deux cours dont je vous parlais tout à l'heure.

« Nous avions aussi un cours de mécanique, de physique et de chimie *militaires*. Il fallait bien cette épithète pour justifier leur présence. Répétition de tout ce que nous savions avant d'arriver ici ; pourtant j'ai retenu une définition que vous ne trouverez certes pas dans la *Cuisinière bourgeoise* : c'est que « la soupe est une composition chimique et militaire qui sert à l'alimentation du soldat ». Et, grâce à des équations algébriques très savantes, on nous démontrait que la viande ne contenant pas assez d'azote pour remplacer celui que nous perdions chaque jour, il fallait de toute nécessité mettre des légumes dans la soupe.

« Puis nous suivions un cours d'histoire de France, depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos désastres de 1815. Je ne vous dirai rien de ce cours. L'historien patriotique qui le professait le rendait aussi intéressant que possible. Mais, enfin, nous savions notre histoire ; on ne nous demandait justement pour entrer à l'École que cette période de l'histoire de France de 1648 à 1815 ; à quoi bon alors ces cinquante ou soixante leçons ?

« Le cours de géographie militaire avait pour professeur un savant fort remarquable. Sa *Géographie militaire* était à l'époque un livre classique. Mais on peut très bien écrire et être un très mauvais professeur. C'était un peu le cas. Je crois que les vingt ou trente élèves, assez heureux pour entendre ce que notre maître racontait au tableau, devaient apprendre de fort bonnes choses ; mais nous étions deux cent cinquante dans la même salle, et malgré l'ordre le plus parfait, malgré le silence le plus absolu, nous étions pour la plupart obligés de nous contenter de suivre sur le tableau le croquis que dessinait notre professeur.

« Que vous dirai-je du cours de littérature militaire? Étudier les auteurs militaires est une chose non seulement utile, mais encore indispensable à tout officier.

« Mais c'est au point de vue des idées que renferment ces ouvrages qu'il faut les étudier. — Que la forme soit agréable, c'est tant mieux; mais c'est surtout le fond qu'il faut voir. Or le professeur que nous avons, n'ayant rien de militaire, n'avait qu'un but : tâcher de découvrir dans tous ces auteurs des beautés de style et nous les faire admirer; je dois avouer qu'il y parvenait rarement, malgré sa parole facile et agréable.

« Enfin venait le cours de langue allemande. Ici, mon cher ami, je dois vous dire que je n'exagère rien et que vous pouvez me croire sur parole.

« Pour ce cours, comme d'ailleurs pour tous les autres, nous n'avions qu'un seul professeur; on nous réunissait deux cent cinquante élèves dans une même salle et, pendant une heure et quart, le professeur nous expliquait un morceau de langue allemande, la bataille d'Austerlitz traduite par lui en allemand d'après le livre de M. Thiers. Quant à nous faire venir au tableau, quant à s'assurer que nous étions à même de le comprendre, quant à voir si nous retenions une seule des règles qu'il nous indiquait, il n'avait garde de s'en inquiéter; il devait parler pendant un temps déterminé, il le faisait, et puis c'était tout.

« Aussi quel joli résultat il obtenait. Ceux qui étaient assez heureux pour posséder la langue allemande n'avaient rien à apprendre; quant aux autres, c'est-à-dire ceux qui savaient juste ce qu'il fallait pour être admis à l'École (et ils formaient la majorité), ils ne faisaient aucun progrès, parce qu'ils ne le pouvaient pas.

« Que résultait-il de cet état de choses? C'est que, au bout de dix mois d'études à Saint-Cyr, nous ne savions rien de plus qu'au moment de notre entrée à l'École. Si, par suite de circonstances de guerre, comme cela s'est présenté plusieurs fois, on était obligé de faire sortir les élèves à la fin de leur première année, ils ne savaient rien de ce que doit connaître un jeune officier; pas un mot d'administration ou de législation militaires; pas un mot de topographie; ils ignoraient les éléments de la fortification, n'avaient aucune connaissance en artillerie, pas la moindre idée de l'art militaire; ils savaient très bien manier un fusil, et voilà tout.

« Certes, je ne veux pas dire que ceux qui sont ainsi sortis de l'École avant la fin de leurs études ne sont pas devenus de brillants officiers; mais qui dira le travail qu'il leur a fallu pour, une fois arrivés à leurs régiments, acquérir seuls la somme de connaissances dont ils avaient besoin, pour tenir convenablement leur position!

« Vous autres, au contraire, vous suivez dès la première année tous les

cours indispensables à votre instruction militaire. On a compris qu'il était inutile de revenir sur les connaissances que vous deviez avoir pour entrer à l'École ; on a voulu enfin pouvoir faire de vous au bout d'une année, si besoin en était, des officiers suffisamment instruits. Pour vous enseigner la langue allemande, on a aussi compris qu'il fallait vous diviser suivant vos forces ; au lieu d'un professeur, vous en avez six ; ainsi répartis, suivant ce qu'ils savent, les élèves suivent un cours vraiment sérieux, où ils peuvent, s'ils le veulent, faire des progrès réels.

« Vos cours en seconde année sont les mêmes que ceux que l'on nous faisait il y a vingt ans.

« Mais un avantage énorme que vous avez sur nous, c'est que vos cours ne sont pas seulement théoriques. Pour nous, quatre ou cinq séances de topographie sur le terrain semblaient bien suffisantes ; pour les autres cours nous n'avions que des leçons professées à l'amphithéâtre.

« Maintenant il n'en est plus ainsi. Par exemple, pour la fortification, vous suivez d'abord les leçons de votre professeur ; puis vous êtes conduits dans la campagne, et là, sous les yeux de vos chefs, vous étudiez un terrain, vous voyez et vous jugez quel ouvrage de fortification vous auriez à construire dans un cas donné, vous constatez combien il faudrait d'hommes, d'outils et de temps pour mener à bonne fin cette petite opération, qui, dans bien des circonstances, pourra se présenter à la guerre.

« Les séances pendant lesquelles vous sortez de l'École pour lever les terrains voisins sont nombreuses et variées ; puis, avec vos professeurs pour l'art militaire, vous étudiez aussi, en dehors des exercices que vous faites avec les officiers du bataillon, le terrain au point de vue de toutes les opérations qui peuvent s'exécuter à la guerre, tout en restant toutefois dans les limites du grade que vous devez avoir.

« Vous voyez là, mon cher ami, de sérieux progrès réalisés ; et vous ne sauriez trop en savoir gré à ceux qui, placés à la tête de l'École après nos épouvantables malheurs de 1870, ont eu à lutter, pour faire modifier les programmes, contre cet esprit de routine qui faisait le plus bel ornement de nos bureaux ministériels.

« Un autre avantage que vous avez encore sur nous, c'est la liberté dans le travail. Vous vous trouvez, je suppose, en verve pour étudier votre administration, vous le faites et le faites bien. Pour nous, chaque heure avait son emploi marqué à l'avance : le vendredi par exemple, de dix heures à midi, je devais étudier la fortification ; j'avais beau savoir et posséder à fond la question, il me fallait quand même avoir devant moi à l'étude les cahiers de ce cours. Si j'avais fait autre chose, le surveillant m'aurait gratifié d'un ou plusieurs jours de consigne.

« Il résultait de cela que bien souvent les yeux semblaient suivre les lignes

d'un livre, mais que la pensée était ailleurs : on rêvait à l'avenir, à la gloire, à toute autre chose enfin qu'au travail que l'on devait faire.

« Et les interrogations ! De notre temps c'était une véritable loterie ; pourtant de toutes ces notes données ainsi pendant l'année résultait, en grande partie, notre classement, d'où pouvait dépendre notre avenir. On se faisait un malin plaisir de nous surprendre, passez-moi le mot, de nous jouer des farces.

« Vous veniez, par exemple, de passer un examen d'artillerie ; tier peut-être d'un succès obtenu, vous vous reposiez sur vos lauriers et, sans négliger ce cours, vous étudiez plus spécialement les autres programmes, comptant être appelé en interrogation sur la fortification ou l'art militaire.... Le garçon de salle chargé de porter les listes où figuraient les noms des malheureux appelés arrivait de son pied boiteux ; la *Terreur*, comme nous le dénommions, donnait les petits papiers à l'officier surveillant l'étude, et vous étiez appelé en interrogation... d'artillerie !

« Le plus souvent, peu préparé, vous passiez un examen médiocre, et la bonne note obtenue peu de jours auparavant perdait presque tout son effet.

« Vous, vous savez à l'avance combien de fois vous serez interrogés sur tel ou tel cours, vous savez les jours, l'heure même où vous passerez vos examens, et cela plusieurs mois à l'avance. Vous n'avez donc pas d'excuse si vous ne répondez pas convenablement.

« Songez, mon cher ami, que nous n'avions qu'une seule étude *libre*, c'est-à-dire pendant laquelle nous pouvions faire à peu près ce que nous voulions. Mais à choisir entre tous les cours que nous devions repasser, en présence de tous ces cahiers de notes, ces croquis, ces dessins, nous nous disions souvent : « Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses ! » Et nous choisissions de ne rien faire, ou nous cherchions, en prenant une position bien équilibrée, à dormir, sans être remarqués par l'officier surveillant.

« Je ne vous dis pas cela, mon cher ami, pour vous persuader que nous avons raison d'agir ainsi, mais pour vous prouver que, si nous étions coupables, nous avons droit au moins aux circonstances atténuantes.

« Vous, vous n'avez rien à dire quand vous êtes punis pour les mauvaises notes qu'on vous donne aux interrogations ; il faudrait, se disent quelques-uns, se montrer impitoyable pour tout élève qui n'obtiendrait pas la note minimum fixée pour chaque cours, parce que vous savez quand et comment vous passerez vos examens. Tout cela est très juste ; mais chacun se place à son point de vue : actuellement, tout en étant prévenu à l'avance, avez-vous tout le temps voulu pour préparer vos interrogations ? Les exercices physiques et la manœuvre n'ont-ils pas pris une place bien plus grande qu'autrefois dans l'emploi du temps ? et, en même temps, les règlements qui concernent la partie purement militaire n'ont-ils pas pris une extension au moins double ou

triple? Pour ne parler que du tir, n'avez-vous pas à son sujet un règlement de 450 pages qui n'existait pas il y a dix ans? Avez-vous jamais deux heures d'étude de suite pour étudier? Il faut l'avouer, vous avez plus à apprendre et beaucoup moins de temps à consacrer à l'étude. »

Je n'ai rien à te dire sur les cours de dessin que l'on nous fait suivre; nous copions des modèles plus ou moins militaires, des paysages surtout.



La colle.

Nos dessins graphiques sont des épures de fortification et des dessins de topographie et des croquis de géographie.

Je termine ici ma causerie au sujet de tout ce que nous apprenons à Saint-Cyr.

Bientôt je te dirai ce que notre capitaine me faisait remarquer relativement à la méthode d'instruction suivie à l'École. Il voudrait que les élèves fissent un stage d'une année dans un régiment avant de venir à l'École Militaire, aussitôt après la lettre d'admission; ils apprendraient là-bas le métier de soldat, de sous-officier, d'officier de peloton; en voyant les choses fonctionner de plus près, ils retiendraient mieux; l'année suivante, ils viendraient apprendre à l'École tout ce qu'un officier doit actuellement savoir.

A toi,
RAOUL DE ROUVÈRE.

VIII

Saint-Cyr, 25 mai 1886.

Mon cher Louis,

Une école aussi considérable que la nôtre, qui renferme tant d'élèves (en moyenne huit cents), ne saurait vivre sans une discipline sévère. Mais, comme le dit l'ordonnance du 2 novembre 1833 sur le service intérieur des troupes : « Si l'intérêt du service veut que la discipline soit ferme, il veut en même temps qu'elle soit paternelle : toute rigueur qui n'est pas de nécessité, toute punition qui n'est pas déterminée par le règlement ou que ferait prononcer un sentiment autre que celui du devoir, tout acte, tout geste, tout propos outrageant d'un supérieur envers son subordonné, sont interdits. »

Nous allons, si tu le veux bien, mon cher ami, suivre la série des récompenses et des punitions, et tu pourras juger par toi-même que, sous ce rapport, nous ne pouvons pas trop nous plaindre du système inauguré à l'École depuis plusieurs années.

Les récompenses qu'on nous accorde sont, pendant notre séjour à l'École : des sorties le dimanche, des congés à certaines époques, des grades dans les cadres du bataillon, enfin de bonnes notes, qui servent à déterminer le nombre des points que l'on doit ajouter à ceux que nous obtenons à nos examens, points qui servent à établir notre classement.

Comme le dit le règlement de l'École, les sorties sont les récompenses du travail et de la bonne conduite. Pour jouir de ces sorties du dimanche, il faut pendant le mois précédent avoir obtenu une certaine note moyenne dans les interrogations sur les différents cours et les règlements militaires.

Mais en outre de cette première condition il faut :

- 1° Ne pas se trouver sous le coup d'une punition ;
- 2° N'avoir pas été puni de salle de police ou de quatre jours de consigne pendant la semaine ;
- 3° Être sorti de l'infirmerie depuis au moins une semaine ;
- 4° N'avoir pas eu pendant la semaine deux jours d'exemption de service ou d'exercice.

Les sorties vous donnent le droit de vous rendre à Paris ; un train spécial vient prendre les élèves à la station de Saint-Cyr et les conduit à la gare Montparnasse ; le soir un train direct les ramène à l'École sous la surveillance d'officiers de service.

Tu dois comprendre, mon cher Louis, qu'après une semaine bien em-

ployée, une promenade dans Paris, quelques visites, et, disons-le sans fausse honte, un diner sensiblement supérieur à celui dont nous avons l'habitude à l'École, constituent pour nous une véritable fête. Nous ne trouvons qu'un défaut à ces sorties, c'est d'être trop courtes et surtout pas assez fréquemment répétées.

Dans les grands jours, trop rares, hélas ! où nous avons ce qu'on appelle une *gabelle*, nous sortons à sept heures du matin ; mais cela n'arrive pas plus de trois ou quatre fois par an ; ces jours-là les portes sont ouvertes pour tous.

Si nous rentrons dans le cas général des sorties du dimanche, c'est à neuf heures trente-huit minutes, après une messe facultative, que nous prenons le train pour Paris ; nous revenons à Saint-Cyr par un train qui quitte la capitale à neuf heures cinquante minutes. C'est très bien pour ceux qui restent à Paris, mais insuffisant pour ceux qui veulent aller dans les environs. Pourquoi ne pas mettre la sortie à sept heures du matin ? Ce serait agréable et charmant pendant la belle saison.

Les élèves qui ont droit à la sortie peuvent en profiter après le diner et même peuvent sortir à l'heure qui leur convient le mieux, à condition seulement de faire viser leur permission par le capitaine de service.

Les élèves sortis peuvent rentrer pour le souper ; ils doivent dans ce cas donner leur nom la veille, afin que leur couvert soit préparé.

Notre ami le capitaine, me parlant de la tenue des élèves au moment des sorties, me disait l'autre jour :

« Une des principales améliorations introduites par le général qui a pris le commandement de Saint-Cyr en 1871, c'est l'extirpation de cette détestable habitude qui, chez les Saint-Cyriens d'autrefois, consistait à faire du bruit dans les salles d'attente de la gare Montparnasse et dans le train pendant tout le trajet. Et quand je dis faire du bruit, je me sers, mon cher ami, d'un euphémisme : il arrivait, malheureusement trop souvent, que dans ces trains les élèves poussaient de véritables hurlements, surtout en passant devant les gares de la ligne de Versailles, où stationnaient de paisibles bourgeois revenant de passer tranquillement une journée à la campagne, et qui devaient avoir une bien triste opinion de nous. Une vieille tradition, dont il m'est assez difficile de narrer l'origine, consistait à faire une ovation à une légendaire M^{me} Dubois quand le train s'arrêtait à Bellevue.

« Une coutume plus absurde encore consistait à manifester son mécontentement, pour un retard ou toute autre cause, en brisant les vitres des voitures et en déchirant avec son sabre les coussins placés dans les compartiments. Maintenant, avant de partir de Saint-Cyr, un élève visite les wagons ; à l'arrivée à Paris il constate, avec un employé de la ligne des chemins de fer, les dégradations survenues pendant la route. Comme vous savez que l'auteur de toute dégradation serait sévèrement puni, vous vous absteniez de ces

plaisanteries peu spirituelles, auxquelles on se livrait trop souvent autrefois.

« Ce sont là d'excellentes habitudes que vous avez; vous vous conduisez comme des jeunes gens bien élevés doivent le faire; vous prouvez ainsi que vous savez obéir, et par votre conduite convenable vous respectez les officiers qui se trouvent dans le même train que vous. »

Outre les sorties du dimanche, nous avons, pendant notre séjour à l'École, un congé de cinq jours au jour de l'an, un deuxième de dix jours à Pâques, un troisième enfin après notre première année d'études: celui-là de deux mois et demi. Ces congés permettent aux élèves dont les familles se trouvent dans les départements les plus éloignés de se rendre chez eux, si leurs parents y consentent.

« Ah! mon cher enfant, me disait mon capitaine en me parlant de ces congés, voilà une mesure que l'on aurait bien dû nous appliquer. Quand j'étais élève à l'École, nous ne découchions jamais; à part le congé de fin d'année, nous n'avions que les sorties du dimanche. J'ai même vu, à l'époque du 15 août (c'était alors la fête du souverain), les élèves ayant deux jours de sortie, le dimanche 14 et le lundi 15, être contraints de rentrer à l'École le dimanche soir pour en repartir le lendemain matin à six heures. Combien d'entre nous, dont les parents étaient peu éloignés, auraient été heureux d'aller passer ces deux jours dans leur famille; mais il n'y fallait pas songer, la règle était inflexible. »

Comme récompense de notre travail et de notre conduite, nous pouvons aussi obtenir différents grades à l'École; ce sont ceux de soldat de première classe, de caporal, de sergent, de sergent-fourrier et de sergent-major. Pendant notre séjour à Saint-Cyr ces grades nous donnent l'avantage de sortir plus souvent que nos camarades non gradés; puis on les inscrit sur nos états de services, et les grades ainsi obtenus nous servent en quelque sorte de recommandation vis-à-vis de nos futurs chefs.

Enfin, comme dernière récompense, la note de conduite a une importance assez sensible sur notre classement. Celui qui n'a pas de punitions obtient tout de suite une quarantaine de points, et peut ainsi être classé avant un de ses camarades qui aura été plus heureux que lui aux examens, mais qui pendant l'année aura eu de nombreuses punitions. Or le classement a une grande importance: par le seul fait d'un numéro supérieur on se trouve plus ancien que tous ceux qui sortent classés après vous; de plus le classement vous donne le droit de choisir votre régiment. Nous pouvons, si nous le désirons, servir en Afrique, demander les régiments de zouaves et de tirailleurs algériens qui y sont en permanence; enfin on n'est pas exposé, si l'on n'a pas des goûts bien prononcés pour les voyages, à être envoyé dans les régiments d'infanterie de marine, qui, recherchés par un certain nombre d'élèves, sont en

fin de compte donnés, quand il n'y a pas assez de demandes, aux derniers élèves classés sur la liste de sortie.

Après les récompenses parlons des punitions. Ce sont : l'inspection avec la garde, la consigne, la salle de police, la réprimande du capitaine, la prison à l'École ou la prison militaire à Paris, la réprimande du commandant de l'École, la rétrogradation ou la cassation du grade, enfin le renvoi de l'École avec versement comme simple soldat dans un régiment.

Toute faute est punie. Mais je dois te dire que le règlement est ici bien scrupuleusement observé. C'est toujours avec la plus extrême politesse que l'autorité a soin de nous signifier la punition infligée, et le plus grand nombre de nos supérieurs n'a qu'une idée : nous éviter les fautes. Certes, dans les premiers temps, les avertissements ne nous manquent pas.

La consigne, sans être une punition bien grave, a cela de désagréable qu'elle vous force à aller, pendant la récréation qui suit le repas de onze

heures, manœuvrer, tandis que vos camarades s'amuse, se promènent et fument tranquillement. Or, cette récréation étant le seul moment de repos de la journée, c'est une privation sensible.

La salle de police est une punition que l'on réserve pour les fautes d'une certaine gravité.

L'élève est renfermé dans une cellule sous les toits : ce que nous appelons *l'ours* ; il n'y fait pas chaud en hiver, en revanche on y grille en été ; on ne descend de la salle de police que pour suivre les cours et assister



A l'ours.

aux exercices; on y prend ses repas et l'on y couche avec une demi-fourriture, sans draps.

La prison n'est infligée que pour des fautes graves : un élève puni de prison ne sort que pour prendre l'air pendant une heure; le reste du temps, il médite seul sur les inconvénients de sa faute, et cette fois plus de demi-fourriture, seulement quelques couvertures. C'est très dur l'hiver; et cette punition est encore assez souvent donnée, juges-en par quelques cas :

1. — Le train spécial étant en marche, se promenait sur les marchepieds des wagons et a été cause d'un arrêt du train : punition de salle de police changée en huit jours de prison par le général.

2. — Est sorti le dimanche n'ayant pas ses moyennes : quinze jours de prison.

3. — A dit à haute voix lorsqu'un sous-officier de planton donnait l'ordre de ne pas s'arrêter devant la grande carrière : « Voilà un type que je ne manquerai pas quand il tombera sous ma coupe » : trente jours de prison.

4. — A dépassé de quinze heures la permission de la journée : quinze jours de prison.

5. — A dit d'un adjudant qui donnait l'ordre de marcher au pas : « Il est assommant » : quinze jours de prison.

6. — Étant gradé aux recrues, a joué du mirliton en étude : huit jours de prison.

Le renvoi de l'École ne se présente heureusement que fort rarement; il peut avoir lieu, soit par suite de notes nulles obtenues aux examens de fin d'année, soit par de trop nombreuses punitions, soit enfin pour des fautes tellement graves qu'elles portent atteinte à la dignité de l'élève et de l'École. Il est même arrivé que le renvoi d'un élève a été prononcé sur la demande de ses camarades. Pour des fautes graves un élève peut aussi être cassé du grade qu'il a obtenu à l'École. Il en est de même si, au classement de Pâques en seconde année, il ne se trouve plus dans la première moitié des élèves. Ces cas sont aussi assez rares.

Il arrive quelquefois qu'un élève qui a eu de très mauvaises notes dans une partie des cours est obligé de recommencer une année à l'École. Cette punition doit cependant être considérée comme une faveur, car réglementairement l'élève pourrait être renvoyé dans un régiment comme caporal ou même comme simple soldat.

La conséquence des punitions de consigne et de salle de police est d'être privé de sortie le dimanche suivant; triste chose, je t'assure. Mais que cela est peu en comparaison de la privation d'un ou de plusieurs jours de congé! Voir sortir ses camarades le dimanche et rester à l'École n'a rien d'agréable; mais les voir partir pour cinq ou six jours et savoir que l'on ne partira pas ou que l'on ne sortira que deux ou trois jours après, c'est là une véritable peine.

Tu vois, mon cher Louis, qu'on peut dire et affirmer que la discipline à l'École Militaire est ferme et sévère. Est-elle bien paternelle ?

A toi,
RAOUL DE ROUVÈRE.

IX

Saint-Cyr, 14 juin 1886.

Mon cher Louis,

Il y a encore bien des parties de notre École que j'ai omis de te présenter. Terminons donc notre exploration. La salle d'honneur dont je t'ai déjà parlé, appelée aussi salle des visites, est située dans la cour Rivoli. Nous partirons de ce point, si tu le veux bien, pour continuer notre voyage.

Dirigeons-nous vers la marquise, qui se trouve au fond de la cour; nous entrons dans un vestibule assez vaste, dont les murs sont garnis de trophées formés avec des armes de toutes sortes. Sur ce vestibule s'ouvrent trois portes principales; l'une conduit aux appartements du général commandant l'École. Tu me pardonneras de ne pas te les faire visiter; je n'ai jamais eu l'honneur d'être reçu par le général; quant à notre ami le capitaine, il y a été plusieurs fois et a bien voulu me dire qu'ils ne renfermaient rien de particulièrement remarquable, à part quelques tableaux, dont deux représentent des épisodes de la guerre de Crimée, la mort du général du génie Bizot, et la mort du colonel de Brancion, commandant le 50^e de ligne, un portrait très beau de Napoléon I^{er}, enfin celui de M^{me} de Maintenon.

Une autre porte forme l'entrée de la chapelle. Comme construction, cette chapelle n'a rien de remarquable; à droite et à gauche sont des bancs où se placent les élèves; au-dessus deux tribunes: l'une pour les personnes logées à l'École ou même dans le village qui désirent venir entendre la messe, la seconde pour les orgues, qui jouent pendant tout le temps du service divin. Un piquet en armes, commandé par un sergent-major élève, rendait autrefois les honneurs pendant la messe; en 1880, un décret ministériel l'a supprimé, en même temps qu'il a rendu la messe facultative pour les élèves.

Le long des murs de la chapelle sont des tableaux représentant tous les épisodes de la vie du roi saint Louis, souvenir de l'ancienne maison royale de Saint-Louis. Entre ces tableaux sont placées des statues de saints et des principales vertus. Ces statues sont en plâtre; elles ont été moulées en 1874 sur les originaux qui étaient alors à l'École, mais qui étant, paraît-il, la propriété de la Sorbonne, sont retournés dans cette vieille maison.

A l'entrée du chœur, il faut remarquer la statue en plâtre de saint Cyr; à droite, dans un renforcement du chœur, est le tombeau de M^{me} de Maintenon. Ce tombeau fut élevé en 1836, d'après les ordres de M. le colonel Baraguay d'Hilliers, qui commandait alors l'École. Ce monument très simple, en marbre noir, porte simplement le nom de M^{me} de Maintenon et les dates de sa naissance et de sa mort. Au-dessus de l'autel, une Vierge au pied de la croix mérite l'attention des artistes.

Contre les murs du chœur sont dressées des plaques en marbre noir : si dans la salle d'honneur figurent les noms des élèves devenus généraux, ici on a voulu établir le martyrologe de l'École. Hélas ! il aurait été bien impossible d'inscrire les noms de tous les enfants de Saint-Cyr qui donnèrent leur vie pour leur pays. Le général Harriot, auquel est due cette idée généreuse, a été obligé de se borner à faire inscrire les noms des généraux et colonels, anciens élèves de Saint-Cyr, morts au champ d'honneur.

Je ne te ferai pas passer par la troisième porte du vestibule; nous tomberions dans un long corridor où se trouvent à droite et à gauche les salles d'interrogations.

Nous monterons deux étages et nous irons rendre visite au bibliothécaire. La bibliothèque de l'École sert surtout aux officiers; les élèves y sont conduits de temps à autre, mais ils ont dans les études tous les livres dont ils ont besoin chaque jour; quand ils vont à la bibliothèque, c'est plutôt un sentiment de curiosité qui les guide que le désir bien réel de travailler. La bibliothèque possède encore des livres précieux, mais beaucoup moins nombreux qu'autrefois; les ouvrages principaux ont été enlevés en 1870 par les Prussiens, lors de l'occupation de l'École.

Dans une salle particulière, qui sert de bureau au bibliothécaire, se trouvent les portraits photographiés des généraux et des officiers supérieurs qui ont été employés à Saint-Cyr.

Nous redescendons dans la cour Rivoli, nous la traversons ainsi que celle de Napoléon, puis celle d'Austerlitz, et dans cette dernière nous trouvons, dans un angle, la salle dite des collections.

Cette salle renferme vingt vitrines contenant tous les modèles d'armes et de projectiles français et étrangers.

En dehors des vitrines, il y a, sur un certain nombre de tables, des modèles réduits de tous les canons de campagne, de siège, de côte; des affûts, des appareils pour manœuvres de force, des chariots de toute nature, des forges, des équipages de pont, des coffres à cartouches et à obus, des bâts. Toutes ces pièces, réduites à une échelle convenable, sont de véritables petits objets d'art; et le visiteur est à même de comprendre l'importance des armes que l'artillerie a à sa disposition.

Sur les murs sont des croix de la Légion d'honneur, formées avec des pièces

d'armes, et des photographies représentant les différents forts de Paris après le premier et le second siège.

Sans avoir la prétention de rivaliser avec le musée d'artillerie, cette salle de collections est assez curieuse à visiter, surtout en raison des armes étrangères qu'elle renferme.



La chapelle.

De la cour Rivoli on peut aller au quartier de cavalerie en passant sous une large voûte. On tombe alors dans l'avenue dite de Solférino.

En premier lieu, nous entrons au casino de MM. les officiers. Vraiment, mon cher Louis, celui qui vient visiter l'École et qui se rend dans cet endroit, où les officiers prennent leurs repas et où se trouve la salle dans laquelle ils se réunissent pour lire les journaux, n'accuserait certainement pas nos chefs d'un luxe exagéré; c'est modeste, très modeste même.

Ce qu'il y a à visiter dans le quartier de cavalerie, ce sont les écuries et les manèges. Je t'ai déjà parlé de ces derniers en te faisant assister à nos exercices équestres. Les écuries sont remarquablement tenues et renferment des chevaux de prix; les véritables amateurs y resteraient facilement une

journée. Nous nous contenterons d'y passer ; nous regarderons un instant la superbe sellerie, où sont placés, dans le plus grand ordre, tous les objets nécessaires pour harnacher les chevaux en guerre ou pour la parade, et, continuant notre route par le champ de Mars, que nous traverserons, nous irons sonner à une grille qui se trouve à l'extrémité d'une belle avenue.

Un sous-officier d'infanterie viendra nous ouvrir la porte, et nous entrerons : nous serons à l'infirmerie.

Le séjour à l'infirmerie n'est pas toujours agréable ; trop de fois elle a renfermé de véritables douleurs ! mais le plus souvent les élèves qui s'y trouvent en traitement n'y sont que pour des affections légères ou même simplement pour se reposer.

C'est, en comparaison du reste de l'École, un lieu de délices que ce petit coin béni ; aussi l'appelons-nous le Paradis. De belles salles bien propres et bien aérées, des lits confortables entourés de longs rideaux blancs, plus le moindre clairon pour vous faire sortir brutalement le matin d'un doux sommeil réparateur, un joli jardin pour se promener, tout cela forme une dose de plaisirs auxquels on rêve quand on se trouve fatigué des exercices journaliers du bataillon.

Les sœurs de charité sont dévouées et bonnes comme elles le sont toujours ; les médecins, très affables, ferment les yeux, pourvu qu'on ne cherche pas trop ouvertement à les tromper.

Avec cela une nourriture variée, que nous prépare avec des soins minutieux la sœur Cuisine.

Tu vois que nous ne respectons pas ces bonnes sœurs qui nous gâtent si bien quand nous sommes malades ; chacune a son surnom : la Doyenne, la sœur Vieux Bahut, qui a vu les alliés à Saint-Cyr ; puis la sœur Cosaque, la sœur Millimètre, la sœur Par le flanc droit, en raison de sa tendance particulière à faire ce mouvement, etc.

A l'École du reste chaque professeur, chaque instructeur a son surnom ; personne n'y échappe ! Quelques exemples au hasard, anciens et modernes.

Nos aïeux ont eu Jonas, surnom donné au célèbre géographe Lavallée, en souvenir de la baleine. Nos anciens-anciens ont eu : la Grande Barbette, la Savoureuse, la Filandreuse, le Jaune, le Cou, Jean Bahut, la Grande Jocque. Nous avons actuellement : le Phoque, le Coiffeur, le Pharmacien, Gaya, Marmelade, etc.

L'entrée à l'infirmerie est chose fort recherchée : pense donc, plus d'exercices, plus de pompe, rien que du sommeil, une bonne tasse de chocolat au réveil et d'excellentes frites au déjeuner.

« De mon temps, me disait mon capitaine Samson, on était aussi bien à l'infirmerie que vous pouvez y être, mais pour y entrer il fallait être vraiment malade ; les médecins posaient en principe que tout élève qui se présentait

à la visite était ce que l'on appelle en style militaire un carottier; ils se sont trompés plusieurs fois et des accidents déplorables ont été la conséquence de cette sévérité exagérée. Si le système actuel est peut-être un peu trop paternel, il est pourtant préférable qu'il en soit ainsi : plutôt recevoir à l'infirmerie vingt élèves n'ayant rien, ou du moins fort peu de chose,



A l'infirmerie.

que de laisser au bataillon un malade véritable dont l'état peut s'aggraver au point de devenir dangereux et même mortel! »

A toi,

RAOUL DE ROUVÈRE.

X

Saint-Cyr, 2 juillet 1886.

Mon cher Louis,

Cette lettre sera sans doute la dernière que je t'écris, car le moment des examens approche — heureusement aussi celui des vacances — et je n'ai plus de temps à perdre. Dans quelques jours aussi nous allons défilier solennellement dans la revue du 14 juillet et montrer aux populations que nous sommes toujours le premier bataillon de France.

J'ai oublié jusqu'ici de te dire que chacun de nous, ancien ou recrue, a son calendrier. L'élève de première année inscrit en tête de chacun des dix mois que doit durer sa vie de *melon* une des lettres composant les deux mots : Cour Wagram. L'ancien, l'officier *bahuté*, fait commencer l'année scolaire pour lui le 1^{er} janvier et inscrit de la même façon sur son calendrier les lettres du mot : Officier. Chaque jour pieusement nous noircissons la date du jour précédent, en laissant en blanc la lettre du mois. Que de temps perdu dans la contemplation de ce petit carton ! Quand donc serai-je *pekin de melon* ? Quand donc serai-je *pekin de bahut* ? Mais le noir gagne bien lentement du terrain ; il faut payer chèrement l'arrivée à cette épaulette qu'a su si bien chanter le colonel Herbinge, officier de la Promo de Nice et de Savoie, sorti le premier en 1861. Toutes les promotions se sont légué ses trois épaulettes :

La première est simple et modeste,
Sa couleur frappe les yeux ;
C'est le seul souvenir qui reste
De la galette des aïeux.

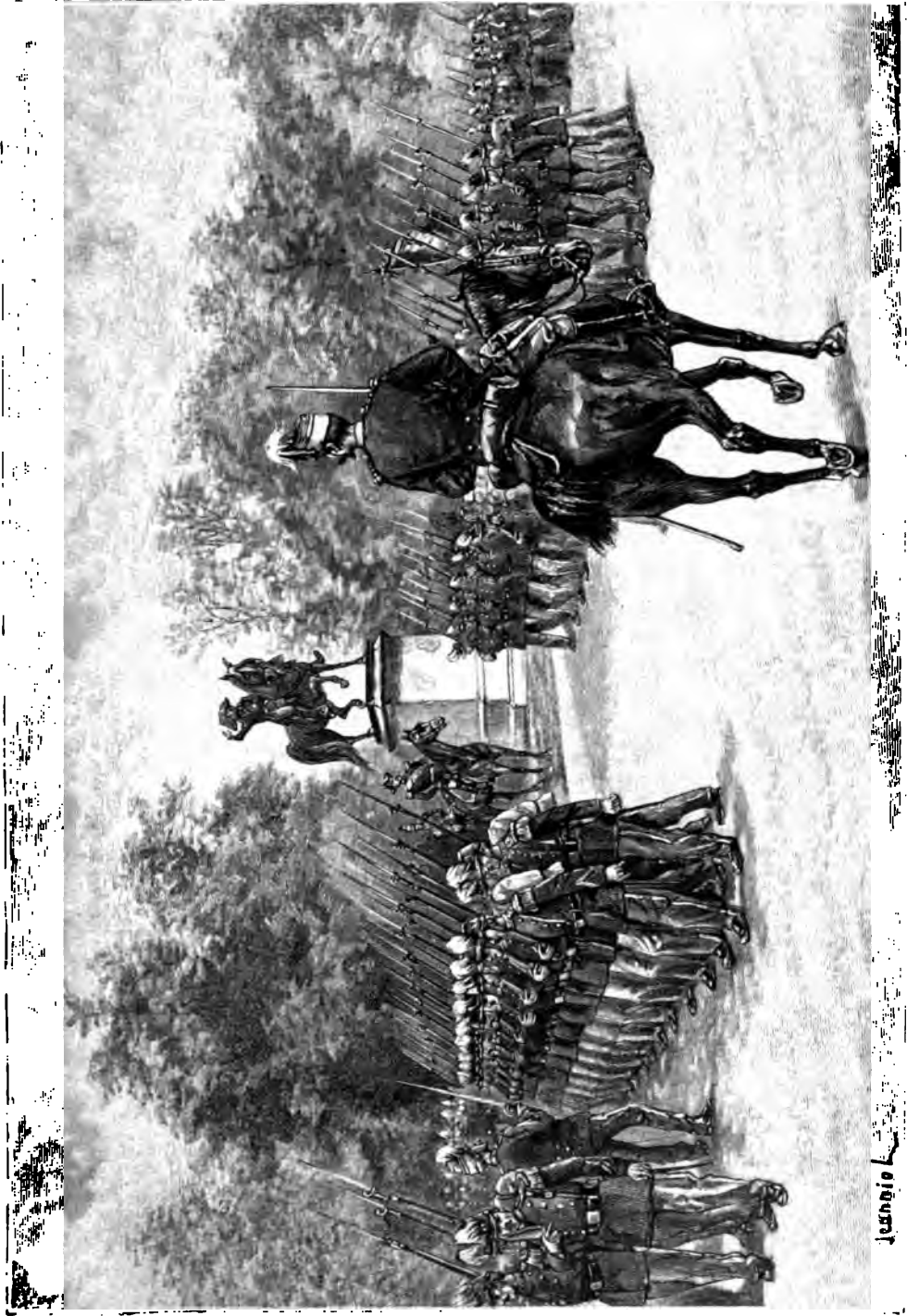
La seconde gaiement scintille
Dans les salons étincelants ;
Aux cheveux d'une jeune fille
Elle mêle ses reflets brillants.

La troisième tombe frappée
Devant les rangs de nos soldats ;
C'est l'épaulette respectée
Noircie par le feu des combats.

Chaque promotion a son nom : elle l'emprunte soit à un fait intérieur de l'École, soit à un événement militaire saillant des deux années. Les noms sont inscrits à l'entrée de la salle d'honneur.

1832. Promotion du Firmament.	1875. Promotion de l'archiduc Albert.
1837. — de la Comète.	1876. — la Grande promotion.
1840. — de l'Obélisque.	1877. — Herzégovine et Serbie.
1842. — des Cendres.	1878. — de l'Exposition.
1844. — du Tremblement.	1879. — de Novi-Bazar.
1849. — de la République.	1880. — des Zoulous.
1851. — de Zaatcha.	1881. — des Drapeaux.
1856. — de Sébastopol.	1882. — des Kroumirs.
1862. — du Céleste Empire.	1883. — d'Égypte.
1864. — de Puebla.	1884. — des Pavillons noirs.
1866. — Monotone (un seul tonneau).	1885. — de Madagascar.
1871. — de la Revanche.	1886. — de Fou-tchéou.
1874. — du Chah.	

Tu sais maintenant, mon cher Louis, comment nous vivons, ce que nous faisons ; tu as pu me suivre dans toutes les circonstances de mon existence. Grâce à notre ami le capitaine Samson, tu as été à même de comprendre



Le premier bataillon de France.

l'étendue des progrès réalisés à l'École et de voir combien le régime actuel est supérieur à celui que l'on suivait il y a vingt ans.

Pouvons-nous dire pourtant que nous soyons une École modèle ? Pouvons-nous dire qu'il ne serait pas préférable d'avoir, comme plusieurs autres puissances étrangères, un certain nombre d'écoles militaires réparties sur l'étendue du territoire ? Est-ce que dans notre système de recrutement des officiers, cette centralisation, que l'Europe a soin de nous envier, mais se garde bien d'imiter, ne serait pas pour nous une cause de faiblesse ?

C'est là une question bien sérieuse et de laquelle je ne pourrais pas te dire grand'chose, si je n'avais l'avis de mon capitaine, qui, quoique ancien élève de Saint-Cyr, est loin de trouver que tout est pour le mieux. Tu as déjà remarqué que ce n'est pas de lui que l'on pourrait dire, en se souvenant de ses classiques : *Laudator temporis acti*.

Eh bien, pour le présent, il me paraît tout aussi sceptique. Laisse-moi te présenter son opinion sur ces graves questions telle qu'elle ressort des entretiens qu'il a bien voulu avoir avec moi.

« Il est indispensable, me disait-il, que nous ayons, pour l'instruction de nos officiers, une École où ils puissent venir puiser les connaissances dont ils ont nécessairement besoin. Je dis *une école*, mais il pourrait aussi bien y en avoir plusieurs. Sans chercher bien loin les exemples, il me semble que nous avons en France plusieurs Facultés de droit et plusieurs Facultés de médecine, et que l'on est un aussi bon avocat quand on a fait ses études soit à Grenoble, soit à Poitiers, que si l'idée de centralisation avait fait réunir tous les étudiants en droit dans une même ville, pour suivre les cours d'une Faculté qui aurait été unique pour toute la France.

« Faut-il maintenant ne recevoir dans les écoles militaires que des jeunes gens sortant des bancs des collèges et complètement étrangers au métier des armes, ou faut-il faire faire d'abord à tous les jeunes gens qui désirent devenir officiers un noviciat plus ou moins long dans un régiment ?

« Il y a dix ans, soulever cette question aurait semblé une monstruosité ! Aucune famille des puissants du jour n'aurait voulu se plier à l'idée de voir servir leurs enfants comme simples soldats. Aujourd'hui, le service obligatoire a prouvé que bien des jeunes gens destinés à figurer dans les plus hautes positions sociales pouvaient fort bien passer sans inconvénient une année au milieu de ces braves gens qui forment le fond de l'armée, comme ils constituent celui de la population. Pourquoi donc ne forcerait-on pas tout jeune homme se décidant à la carrière militaire à passer par le régiment ?

« La commission de l'armée est à la veille de prendre à ce sujet une détermination importante ; comment résoudra-t-elle la question ? Transformera-t-elle radicalement l'École spéciale Militaire ? Il faut l'espérer, tous les officiers jeunes et sérieux le demandent ; l'état de nos mœurs a complètement changé,

l'esprit de l'armée avec lui : ne restons donc pas dans la routine et les vieux errements ; l'instruction ne peut être donnée et vérifiée ici comme cela se faisait il y a un demi-siècle. Cherchez à faire des instructeurs et non à faire des Saint-Cyriens des machines automatiques ; ne cherchez point à étonner la galerie par la rectitude de leurs mouvements ; pour arriver à de tels résultats, songez à tout le temps qu'il a fallu y consacrer, réfléchissez que pour faire un bon officier il y a bien d'autres choses à apprendre.

« Certainement, on a réalisé des progrès sur ce qui se faisait il y a vingt ans, il y a dix ans même ; mais combien en reste-t-il encore à faire ?

« La conférence quotidienne du capitaine a été une très bonne institution. Avant elle, et il n'y a pas longtemps, on ne s'occupait pas de l'éducation morale du Saint-Cyrien, on comptait qu'elle se ferait toute seule ; aujourd'hui il n'en est plus ainsi : cette partie de l'instruction est de premier ordre pour de futurs officiers. C'est là que le Saint-Cyrien apprend ce que doit savoir un soldat : servir son pays avec conscience et patriotisme ; c'est là qu'il apprend aussi les exigences, les servitudes et la grandeur militaires. Quand il sera bien pénétré de ces sentiments, qu'il en aura compris toute la portée, arrivé à l'épaulette, il enseignera à ses hommes, aux théories dans les chambres, ce qu'on lui a appris en tant que soldat.

« L'officier actuellement dans tous ses grades est un éducateur. Il fut une époque, pas encore bien ancienne, où l'officier ne parlait jamais à ses hommes, sous le faux prétexte de conserver toujours sa dignité : il pontifiait. Nous n'en sommes plus là, l'exemple nous vient d'en haut : ne craignons pas de parler à ces braves gens qui forment la masse de l'armée française ; nous leur élèverons l'esprit et le cœur, nous leur enseignerons la haine de l'ennemi et le culte du drapeau.

« Les exercices à rangs serrés ont pris moins d'importance qu'autrefois, je le veux bien ; on s'occupe davantage de l'ordre dispersé et du service en campagne. Il y a deux ans, la promotion de Madagascar n'a pas exécuté quatre fois ce dernier service ; il n'en est plus ainsi, mais que de grandes réformes il reste encore à faire !

« Pourquoi passer trois mois de l'été à exécuter l'école de bataillon, si simple en elle-même, qui excite si fortement au sommeil et que les élèves ne commanderont que lorsqu'ils arriveront capitaines, c'est-à-dire douze ans plus tard ? Vous trouverez des gens qui vous diront que, du moment qu'on aura eu un jour sous la main un bataillon, la conduite d'une compagnie sera élémentaire ; mais, avec un raisonnement semblable, pourquoi ne pas leur donner à commander une brigade ? on irait ainsi très loin.

« Ce qu'il y a lieu aussi de critiquer, c'est l'instruction générale, ce que vous appelez ici la *pompe*. On se préoccupe trop de faire des officiers supérieurs, et pas assez de faire des officiers subalternes ; or les trois quarts

arriveront chefs de bataillon seulement à la fin de leur carrière. Pourquoi vouloir faire ici de petits généraux?

« Les programmes sont superbes, mais trop chargés, à tel point qu'un élève qui saurait passablement ses cours entrerait d'emblée à l'École supérieure de guerre. Quel résultat en tire-t-on? Sur les quatre cents élèves qui sortent d'ici chaque année pour être versés dans les régiments, vingt sont très bons, soixante bons, le reste n'est que passable, pour ne pas dire faible.

« Est-ce là le but qu'on devrait se proposer? Cherchez donc avant tout à améliorer la masse; lui laissez-vous le temps moral d'apprendre tous ces cours? Oubliez-vous les exercices physiques qui se font ici : la manœuvre, l'équitation, la gymnastique, l'escrime, les inspections et les revues? Restreignez donc les programmes.

« Il y a une dizaine d'années, le service à Saint-Cyr était dur assurément, il l'a été de tout temps; mais on avait plus de temps, non pas pour respirer, mais pour travailler; ce sont maintenant deux rudes années à passer. Les élèves sont-ils plus forts pour cela?

« La critique est facile, direz-vous; mais j'ai bientôt fini, et je vais vous développer bientôt mes idées sur les améliorations à introduire ici.

« Que doit-on se proposer pour arriver à la création d'un corps d'officiers parfaits, entre mille choses, si ce n'est l'unité d'origine pour chaque arme? N'arrivera-t-on pas ainsi immédiatement au problème, insoluble sans cela, d'une loi sur l'avancement : l'ancienneté par sélection, adoptée en Prusse depuis tant d'années? Mais alors vous voulez supprimer Saint-Maixent? Oui! Cette École donne-t-elle tous les résultats qu'on en attendait? Quels sont donc les candidats à cette École militaire, si ce n'est les ratés des lycées et de Saint-Cyr, à quelques très rares exceptions près. Ils arrivent officiers en deux ou trois ans et n'ont par conséquent ni l'instruction militaire ni l'instruction générale que possédaient autrefois les officiers sortis du rang. L'École d'Avor a fourni de bien meilleurs officiers : c'est qu'alors l'épaulette n'était donnée aux sous-officiers que pour récompenser les bons et loyaux services, c'était la consécration des services rendus. De tels officiers, s'ils étaient inférieurs aux officiers sortis de Saint-Cyr en instruction générale, pouvaient en apprendre à ces derniers au point de vue technique. Ce qui n'arrivera plus maintenant avec Saint-Maixent, on a trop escompté l'avenir.

« Ne croyez pas que cette transformation, ce moyen d'arriver à la communauté d'origine, soit difficile à obtenir; quand on voudra, on pourra le faire. Ce rêve va se réaliser en partie bientôt, je l'espère, en recevant un plus grand nombre d'élèves officiers et en les faisant passer par le régiment. Les adversaires de ce système objectent qu'il serait ridicule d'abaisser le niveau des examens : c'est là une erreur. En agissant ainsi et en procédant comme je vous l'indiquerai ultérieurement, on aurait encore l'immense avantage de relever

l'instruction générale de la masse des officiers, l'instruction militaire ou technique, et par suite leur position dans le monde.

« Pour en arriver là, que faut-il donc faire ? Diminuer le niveau des examens, pour permettre l'entrée de l'École aux jeunes gens qui n'ont pas fait d'études latines et aux jeunes sous-officiers de l'armée. Écartez sans regrets tous ceux qui ne travaillent pas ; l'armée a assez besoin de sous-officiers pour conserver dans ces fonctions ceux qui n'ont d'autres titres qu'un grand nombre d'années de service. Soyez impitoyable pour tout élève qui ne pourra satisfaire aux examens de sortie ; renvoyez-le avec le grade de sous-officier dans un régiment.

« Vous direz peut-être qu'avec cette méthode le nombre de jeunes gens se destinant à la carrière militaire sera considérablement diminué ; n'en croyez rien : depuis la création de Saint-Maixent, les candidats à Saint-Cyr n'ont pas été moins nombreux, au contraire.

« L'infanterie demande aux deux Écoles à peu près huit cents sous-lieutenants chaque année : recevez donc huit cents élèves qui auront subi des examens sur de nouveaux programmes, diminués, bien rédigés et bien établis. Attachez à ces huit cents élèves, pour les instruire, vingt et un officiers : un chef de bataillon, quatre capitaines, seize lieutenants ; soit quatre compagnies ayant chacune à sa tête un capitaine et quatre lieutenants, cinq officiers pour deux cents élèves.

« Pour obtenir l'unité d'instruction, le chef de bataillon réunira ses cadres un mois avant la publication de la liste d'admission et donnera tout le détail de l'instruction.

« Puis chaque capitaine, avec ses cadres et ses élèves, ira vivre un an de la vie de régiment ; l'école du soldat serait enseignée par les moyens employés pour l'instruction des élèves caporaux.

« Le candidat officier aurait ainsi le contact de la troupe, apprendrait bien vite le service intérieur, les mille détails qu'il est fort difficile d'enseigner et de faire comprendre dans cette École, qui, organisée aussi bien que possible, doit forcément différer d'un régiment.

« Pendant cette année, on s'occuperait de la partie purement militaire et beaucoup des exercices physiques ; chacune des quatre compagnies choisirait comme résidence une garnison où se tiendrait un régiment de cavalerie, on se livrerait sérieusement à l'équitation. On apprendrait là : les écoles du soldat, de section, de peloton, de compagnie, de bataillon ; les différents services : intérieur, des places et en campagne ; puis tout ce qui concerne le tir, toute l'administration théorique et pratique, partie sur laquelle les Saint-Cyriens sont si faibles, et qui a cependant une grande importance ; nos lois organiques, autrement dit la législation. On leur apprendrait, en somme, tout ce que doit savoir le soldat, le sous-officier, l'officier de peloton surtout. On

couronnerait cette fin d'année par la période des grandes manœuvres.

« Un examen où l'on se montrerait très exigeant serait alors subi sur l'instruction technique, et c'est alors seulement qu'on serait admis à l'École Militaire. Ayant passé un an dans un régiment, on pourrait diminuer d'autant le séjour à l'École, et même, en réduisant un peu le congé de fin d'année, garder les élèves à l'École seulement pendant un an. Cette période serait suffisante pour faire de bons officiers subalternes. Dans les circonstances actuelles, il est de toute nécessité d'arriver à ce but; tant pis pour ceux qui ne pourront justifier des connaissances nécessaires : s'ils ne satisfont pas aux examens, renvoyez-les comme sous-officiers, n'en faites jamais des officiers. L'intérêt de l'armée le commande, car de l'instruction des officiers dépend plus que jamais celle de la troupe; avec les méthodes de guerre actuelles, il faut non seulement que les armées soient nombreuses, mais aussi qu'elles soient fortement instruites.

« Pendant cette année d'École, on ferait peu de manœuvres, on chercherait à ce point de vue à conserver seulement le résultat acquis par l'année précédente; on enseignerait aux élèves toutes les connaissances que doivent posséder les bons officiers : l'art et l'histoire militaires, la géographie, la topographie, l'artillerie, la fortification de campagne, la fortification permanente, l'allemand et le dessin. On diminuerait les programmes actuels, mais on exigerait alors la connaissance parfaite des programmes nouveaux.

« Mais ce n'est pas tout : il faut que ces officiers que vous avez créés, non seulement conservent les connaissances que vous leur avez données, mais encore les développent, les approfondissent; autrement dit, développez dans l'armée le goût du travail, excitez l'émulation, répandez l'instruction, élevez-la. Et comment? Au lieu de recevoir soixante-dix officiers de toutes armes à l'École supérieure de guerre, recevez-en deux cents, trois cents; diminuez là aussi un peu le niveau des examens, ce petit inconvénient sera bien compensé par l'amélioration de l'instruction de la masse de l'armée. Ces officiers, une fois rentrés dans leurs régiments, seront à même de faire de bonnes conférences et répandront les idées modernes de tactique. Que désire, après tout, l'officier studieux? Est-ce la position d'officier d'état-major? Non, cette vie de bureau ne peut plaire à tous; ce qu'il désire, c'est le brevet d'état-major, le certificat d'instruction supérieure, surtout le relief qui en résulte.

« Le corps d'état-major n'en souffrirait pas; on entrerait à l'École sans limite d'âge et de grade; sur les deux cents ou trois cents officiers admis par année, on aurait, en effet, plus de choix pour prendre les plus aptes au service d'état-major, ceux qui remplissent les conditions d'âge, etc.

« Ce sont là, voyez-vous, mon cher ami, me dit le capitaine Samson, des réformes nécessaires, qui couperaient court à toutes les réclamations, à tous les desiderata. On prendrait des mesures analogues pour toutes les armes,

et, comme je vous le disais plus haut, l'Europe militaire envierait notre organisation.

« Nous avons fait d'immenses progrès depuis 1870; nous en avons, il est vrai, grand besoin. Nous voyons la preuve de ces progrès dans la conduite actuelle de nos ennemis. Mais n'ayons pas une présomption trop grande de nos forces, améliorons-nous encore à tout point de vue; nous sommes des vaincus, souvenons-nous-en toujours, mais n'ayons pas non plus la crainte de nos adversaires; ce que nos pères ont fait, nous le ferons peut-être un jour. Quand vous serez dans un régiment, faites comprendre à vos hommes que la date de 1808 est aussi glorieuse pour nous que celle de 1870 pour les autres. Ces soldats du grand Frédéric, ces machines automatiques, ne manœuvraient pas moins bien autrefois qu'aujourd'hui. Ils ont toujours eu cette rigidité et cette rectitude, nous les avons cependant anéantis; ce temps glorieux reviendra. » Ainsi conclut mon ami le capitaine Samson.

Voilà, mon cher Louis, me diras-tu, une fin bien sérieuse pour des causeries aussi légères. C'est que ces graves questions nous tiennent tous au cœur, et que du jour où nous avons mis le pied ici, nous nous sentons partie intégrante de cette admirable armée que nous aimons de toutes nos forces et dont nous rêvons le relèvement assuré et la grandeur incontestée.

Dans quelques jours tu vas, heureux mortel, quitter définitivement le *Borda* et j'espère bien pouvoir t'embrasser à ton passage à Paris.

A toi,
RAOUL DE ROUVÈRE.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

I

Paris, 25 juillet 1885.

Mon cher Louis,

Alia jacta est! Le sort en est jeté, mes examens sont terminés ! Dans deux mois, deux longs mois, je connaîtrai mon sort. Je t'ai promis de te donner mon impression sur les épreuves que je viens de subir, et sans tarder je tiens parole.

Je ne suis pas trop mécontent. Sans doute le résultat ne peut être prévu, puisqu'il s'agit d'un concours : il ne suffit pas en effet de répondre d'une manière satisfaisante à ses examinateurs, il faut encore être classé dans un rang qui vous donne droit d'entrée à l'École. Cependant, malgré ces restrictions nécessaires, j'avoue que j'ai quelques chances de succès ; c'est du moins ce que m'assurent mes camarades.

Avant de te détailler par le menu tout ce qui s'est passé durant ces dernières semaines, je veux te raconter une histoire bien divertissante, dont les héros ont été ma bonne tante et ton serviteur.

J'avais promis au commandant, à mon excellent oncle Larivière, de lui envoyer une dépêche dès que mes compositions écrites seraient terminées. Comme j'étais de belle humeur, je ne crus pouvoir mieux faire que de confier au fil électrique une série de phrases écrites en un français que Bossuet aurait peut-être désavoué, mais qui devaient à mon sens être facilement comprises du commandant, un ancien élève de l'École.

Par malheur, mon oncle était absent et ce fut sa femme qui décacheta et lut la dépêche ainsi conçue : « Singe faible. — Bon Jodot. — Laïus passable. — Bonne composition de double X. — Triangle exact. — Gaston. »

Cette malencontreuse dépêche faillit rendre malade la pauvre femme, qui

crut que j'étais devenu fou. Elle se précipite au-devant du commandant, et sans lui donner le temps de placer un mot : « Ne l'avais-je pas dit que vous tueriez cet enfant en le poussant à entrer à l'École Polytechnique ? Qu'avait-il besoin de compromettre sa santé avec vos x et vos y ? La belle jeunesse vraiment que vous lui avez réservée, et que vous aviez bonne grâce à hausser les épaules quand je me plaignais de le voir plongé sans cesse dans des livres. Mais vous vouliez qu'il vous fit honneur et vous l'engagiez même à redoubler d'efforts afin d'être reçu à son premier examen. Voyez, voyez dans quel état d'esprit il se trouve ! »

Après avoir laissé passer l'orage (et je demande qui aurait pu l'arrêter), mon oncle prit des mains de son excellente femme le morceau de papier bleu, cause de ce torrent de reproches. L'accusé partit d'un violent éclat de rire. « Eh quoi ! lui dit-il, fille et femme de polytechnicien, tu ignores encore le langage imagé de l'École ? Gaston n'est pas fou, je te l'assure, et j'ai même lieu de penser, d'après ce qu'il me dit de ses épreuves écrites, que son examen débute bien. » Les yeux pleins de larmes de ma bonne tante se séchèrent bien vite, et elle écouta presque en souriant les explications que le commandant lui débita de sa voix mâle et sonore.

Ces explications te seraient inutiles, mon cher ami, car toutes les Écoles ont un fonds commun de locutions plus ou moins bizarres, dont l'origine est parfois difficile à retrouver. Tu sais aussi bien que moi que le *singe* désigne tous les genres de dessin d'imitation, et en particulier le buste d'après la bosse, qui depuis cette année remplace l'académie qu'il fallait reproduire d'après un dessin modèle, à échelle réduite. Nous avons exécuté le buste d'Agrippa ! Le nom de *laïus* l'est bien connu : il s'applique à la composition française exigée des candidats. D'où vient ce nom singulier, qui reviendra bien souvent dans mes lettres ? L'un des premiers sujets de narration donnés aux élèves de l'École, en 1804, lors de la création du cours de composition française, avait été emprunté, dit-on, à l'histoire du célèbre roi de Thèbes, Laïus, tué par son fils Œdipe. L'esprit généralisateur des élèves a donné à la composition elle-même le nom du héros, et l'expression s'est appliquée dans la suite non seulement à l'épreuve littéraire de l'examen, mais à tous les exercices qui exigent quelque effort de style. Faire un *laïus*, cela veut dire écrire ou prononcer un discours ; on dit même plus volontiers *piquer un laïus*, en ajoutant le mot *piquer*, qui prend un sens tout particulier. Mon intention n'est pas, mon cher ami, de te faire un cours complet du langage de l'École ; il faut bien cependant que je définisse les termes dont, sans même m'en apercevoir, j'émaillerai mes lettres. Le mot *piquer* est venu sans doute du langage courant. Dans le monde on désigne sous le nom de *pique-assiette* le parasite qui est toujours en quête d'une invitation ; la jeune fille qui rougit *pique un soleil* ; le solliciteur qui attend dans une antichambre le bon plaisir d'un grand

personnage *pique le tabouret*. Toutes ces expressions sont-elles plus étranges que celles-ci : *piquer l'étrangère*, c'est-à-dire rêvasser pendant les classes? *piquer un chien*, c'est-à-dire dormir au lieu de travailler? Et ne trouveras-tu pas comme moi que le mot de *pique-chien* appartient à bon droit à tous les portiers de la terre, et en particulier aux portiers-consignes des Écoles militaires, dont l'existence n'est qu'un somme à peine interrompu?

Je n'insiste pas sur quelques-unes des expressions qui firent frémir ma bonne tante. Si l'on admet que l' x représente en général les mathématiques, le double x correspondra à la géométrie analytique à deux dimensions, et le triple x à la géométrie analytique à trois dimensions.... Le *triangle*, tu l'as deviné, c'est l'épreuve de calcul infligée aux candidats : c'est le triomphe de la table de logarithmes!

Un seul mot t'embarrasse; que veut dire *jodot*? et son verbe *jodoter*? Le *jodot*, c'est l'épreuve de dessin lavis, le cylindre ou le cône qu'il faut faire tourner soit par des teintes plates superposées, soit par des teintes fondues. Mais le nom, d'où vient-il? De toutes les figures de la vieille rhétorique, la plus usitée dans les écoles est la métonymie, qui consiste à employer un nom pour un autre, à la condition qu'il y ait entre les deux mots un rapport de ressemblance ou d'opposition. Jodot fut pendant de longues années professeur de dessin lavis à l'École Polytechnique; quoi de plus naturel que de donner le nom du maître au travail qu'il dirigeait? Les élèves n'y ont pas manqué, et nous autres, aspirants à l'École, nous avons été trop heureux de faire un emprunt au vocabulaire si riche des polytechniciens¹.

Mais j'arrête mon bavardage et reviens au détail de l'examen.

Pour entrer à l'École Polytechnique, il faut être Français, cela va de soi, ou tout au moins être naturalisé Français; mais, comme nous disons nous autres mathématiciens, si la condition est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Sans doute, il y a des limites d'âge imposées; sans doute il faut fournir la preuve de connaissances scientifiques étendues; mais ces limites d'âge varient, ces connaissances scientifiques sont subordonnées à un programme qu'on refait presque chaque année; la condition qui ne varie pas, la condition sans laquelle le dieu des mathématiques lui-même se verrait refuser l'entrée de l'École, c'est... d'être vacciné. Aussi que de précautions pour s'assurer que l'élève a suivi les prescriptions de Jenner! Le candidat doit présenter « une déclaration d'un docteur en médecine », non pas d'un docteur quelconque, comme tu pourrais le croire, mais « d'un docteur attaché à un hospice civil ou à un hôpital militaire, déclaration *dûment légalisée*, et constatant que le candidat a eu la petite vérole ou qu'il a été vacciné ».

Le Français vacciné doit en outre apporter « un certificat du commandant

1. Par extension, *jodoter* signifie : faire du lavis, peindre, mouiller, laver, nettoyer. Ainsi *se jodoter* signifie *se laver*. Quand il pleut, un polytechnicien dit : il *jodote*.

du bureau de recrutement de la subdivision de la région (deux *du* et trois *de!*) constatant que le candidat n'est atteint d'aucune infirmité ou vice de conformation qui le rendrait impropre au service militaire, et que sa constitution *permet d'estimer* qu'à la sortie de l'École il aura l'aptitude requise pour le service en temps de guerre ». Parmi les infirmités les plus fréquentes dont sont atteints les candidats, il faut placer en première ligne la faiblesse de la vue, la myopie exagérée. Or voici ce qui est arrivé cette année à l'un de mes camarades. Pour la première fois, le conseil de revision, siégeant en mars, a écarté de l'examen tous ceux dont la vue était mauvaise. Grand émoi dans les familles! Jusqu'ici les myopes, je parle de ceux dont la vue était trop basse, avaient été informés après leur réception qu'ils ne seraient pas classés dans les services militaires si leur numéro de sortie les excluait des services civils. Ils entraient donc à l'École à leurs risques et périls. Cette année tout a été changé. Je me garderai bien de désapprouver une mesure, que la discipline m'obligera bientôt à respecter, puisqu'elle émane de l'autorité militaire, mais il me sera bien permis de regretter que cette mesure n'ait pas été annoncée longtemps à l'avance. Mon pauvre camarade Étienne Lebon, après un travail ardu de plusieurs années, au moment d'entrer à l'École, se voit fermer les portes sans que rien ait fait prévoir la mesure sévère qu'on vient d'appliquer pour la première fois.

Le Français vacciné, ayant bon pied bon œil, doit avoir l'âge réglementaire. Il doit avoir seize ans au moins et vingt ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours. Ces limites ont souvent varié; depuis quelques années, on avait élevé de vingt à vingt et un ans la limite supérieure d'âge que les élèves ne devaient pas dépasser, à cette condition que les élèves entrés après vingt ans ne seraient classés que dans les services militaires; les promotions étant exceptionnellement nombreuses depuis la malheureuse guerre de 1870, on tenait à ce que le niveau intellectuel des candidats ne fût pas abaissé. La *surlimite* existe d'ailleurs d'une manière permanente au profit des sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats de l'armée qui se présentent à l'examen après avoir accompli deux années de service militaire. Ces candidats sont admis à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas dépassé l'âge de vingt-cinq ans au 1^{er} juillet de l'année où ils se présentent; bien entendu, ils ne peuvent être classés à leur sortie que dans les services militaires.

Le candidat français, vacciné, valide, âgé de seize à vingt ans, doit en outre fournir, pour être régulièrement inscrit : 1^o une déclaration de son père, de sa mère ou de son tuteur reconnaissant qu'il est en mesure de payer la pension; 2^o une désignation par écrit des centres d'examen et de composition qu'il a choisis; 3^o le diplôme de bachelier ès sciences ou la première partie du baccalauréat ès lettres ou même le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire spécial.

Tout candidat qui possède le diplôme de bachelier ès lettres ou simplement un certificat constatant qu'il a passé avec succès la première partie de ce baccalauréat, a un avantage de quinze points : ce qui, comme j'aurai l'occasion de te le dire, n'est pas à dédaigner; on comprend en effet tout l'intérêt que présentent les études littéraires, historiques et surtout géographiques pour nos futurs ingénieurs et officiers.

Arrivons à l'examen. Il se compose de deux parties : premier examen qui sert à faire un premier choix et à la suite duquel le tiers environ des candidats est déclaré admissible aux épreuves du second degré; deuxième examen à la suite duquel les candidats sont classés par ordre de mérite. C'est sur la liste ainsi dressée qu'on prend le nombre d'élèves fixé par le ministre de la guerre. Ainsi douze cents candidats se sont présentés cette année : quatre cents ont été admissibles. Ces quatre cents candidats seront classés par ordre de mérite et les deux cents premiers entreront seuls à l'École.

La première épreuve, épreuve d'admissibilité ou du premier degré, comprend deux examens oraux portant uniquement sur les mathématiques. Un examen médiocre peut ainsi être racheté par un second examen très bon. D'ailleurs, si la première épreuve a été exceptionnellement brillante, l'élève peut être dispensé de la seconde. Pour ces deux examens il y a trois examinateurs qui se partagent les candidats et que le sort leur attribue. Les candidats qui, dans un concours précédent, ont été reconnus aptes à se présenter aux examens du second degré, sont dispensés l'année suivante de l'épreuve d'admissibilité. Tel a été, cette année, le cas de notre ami Deschamps, qui n'avait pas été compris l'an dernier sur la liste d'admission.

L'examen du premier degré a commencé cette année à Paris le 3 juillet. Il avait été précédé les 21, 22 et 23 juin des compositions écrites. Bien que ces compositions ne comptent plus comme il y a quelques années pour l'admissibilité, elles sont faites par tous les candidats; dans certains cas douteux, la composition de mathématiques peut être consultée avec fruit par les examinateurs du premier degré.

On a ajouté cette année une composition écrite de physique et de chimie, dont il est tenu grand compte pour l'admissibilité.

Tu comprends, mon cher ami, que les candidats de la France entière ne peuvent venir à Paris subir les épreuves du concours. D'ailleurs les compositions écrites peuvent être faites en des lieux différents, à la condition que le sujet, le même pour tous, aura été envoyé à l'avance dans les divers centres d'examen et que la lecture de ce sujet se fera à la même heure partout.

Donc, le 21 juin dernier, toute la troupe des taupins, les bizuts, les carrés, les cubes, voire même les quatrièmes puissances, se pressait devant la porte des salles affectées au concours....

Mais voici qu'il me faut ouvrir une nouvelle parenthèse. Qu'est-ce qu'un

taupin? un taupin bizut? un taupin carré? Tous les candidats aux Écoles du gouvernement ont des surnoms, donnés on ne sait par qui, parfois explicables, parfois incompréhensibles, et qui se transmettent de génération en génération. C'est ainsi que les candidats à l'École Forestière s'appellent des *fagots*; que les candidats à Saint-Cyr portent le nom peu aimable de *cornichons*; que les candidats à Polytechnique s'appellent des *taupins*; tu sais mieux que moi que les candidats à l'École Navale portent le nom de *crabes* ou mieux de *flottards*.

J'ai cherché bien longtemps, durant mon année de mathématiques spéciales, l'origine du nom bizarre de taupin. Il vient de taupe, probablement; c'est le nom qu'on donnait autrefois aux mineurs qui sapaient les remparts d'une ville assiégée. Faut-il penser qu'on nous compare à ces soldats du génie qui s'efforcent de s'emparer de la place, c'est-à-dire de l'École? Hum! l'explication ne me paraît pas claire. D'autres, se rappelant que le mot taupinière s'applique à une construction de peu d'étendue, pensent que la taupinière désigne la salle de la pension dans laquelle sont réunis, isolés de leurs autres camarades, les aspirants à l'École. Voilà mes deux hypothèses; laquelle est la bonne?

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses!

En général, la préparation à l'École Polytechnique exige plus d'une année. Ceux-là sont rares qui du premier coup forcent les portes de l'École; on les nomme des *bizuts*, probablement, je n'affirme rien, parce qu'un élève nommé Bizut se trouva dans ces conditions et que son succès fut très remarqué. Si le candidat a deux années de préparation, il est *carré*, cela va de soi; s'il a trois années de préparation, il est *cube*.... Est-il bon d'être reçu après sa première année de spéciales? Ne peut-on pas espérer, quand on s'est préparé durant deux fois douze mois, qu'on entrera avec un meilleur rang et par conséquent qu'on sortira dans les premiers? Galien dit oui, mais Hippocrate a d'excellentes raisons pour soutenir le contraire. Mon inexpérience m'empêche de donner mon avis; mais il paraît que les élèves admis après leur première année, surtout quand ils ont eu une bonne instruction littéraire, sont fréquemment sortis dans d'excellents rangs. C'est la raison que mon oncle le commandant m'a fait valoir quand il m'engagea à travailler en vue du succès au bout de ma première année. Et, ma foi, je pense aujourd'hui que je voudrais bien être reçu, quand bien même je devrais faire un peu plus d'efforts pour acquérir un bon rang, une fois entré à l'École.

Fermons cette longue parenthèse. J'ai laissé mes camarades à la porte de la salle d'examen, un carton à dessin sous le bras, carton renfermant tous les instruments nécessaires à la confection de l'épure et du jodot. Nous entrons; nous sommes entrés.

Les notes d'appréciation des épreuves varient de zéro à 20. Zéro correspond à la note *nul*; 20, à la note *parfaitement bien*. Entre ces deux

extrêmes, les examinateurs choisissent la note qui convient à l'épreuve subie. Il paraît qu'avec un peu d'habitude un examinateur ne se trompe pas d'un



Le monde sur le Pont-Neuf.

point dans son appréciation; cela est si vrai, que quelques-uns d'entre eux ne se contentent pas des nombres entiers de zéro à 20, mais apprécient, à cinq dixièmes près, la valeur d'une épreuve.

Les différentes compositions n'ont pas et ne peuvent pas avoir la même importance. La composition française doit compter plus que le dessin, le dessin plus que le triangle.... Pour donner aux différentes épreuves la valeur relative qui leur convient, on a affecté un coefficient, c'est-à-dire un nombre à chacune d'elles, et l'on multiplie la note de l'épreuve par le coefficient qui lui correspond. Si votre composition française, par exemple, est cotée 15, on multipliera la note 15 par le coefficient 7 affecté à cette épreuve, soit 105 points. Si votre examen d'allemand (oh ! l'allemand) mérite la note 9, on multiplie cette note par le coefficient de l'allemand, qui est 5 : ce qui fait 45 points.

Tu comprends que ces produits partiels, ajoutés ensemble, donneront un total de points qui, joint à celui des épreuves orales, permettra le classement des élèves. Voici les coefficients des différentes compositions écrites : laïus, 7; singe, 5; épure et mathématiques, 4; jodot et triangle, 1. A partir de 1887, on ajoutera une composition écrite de physique et de chimie, à laquelle sera attribué le coefficient 3; le dessin, le laïus et l'épure perdront chacun un point.

Quand les compositions écrites sont terminées, on se sent plus léger, je te l'assure; aussi les taupins ont-ils l'habitude de fêter ce commencement de délivrance en parcourant certaines rues de Paris en faisant le *monôme* ou, comme l'on dit encore, *un seul homme*. Figure-toi plusieurs centaines de taupins placés les uns derrière les autres, chacun reposant ses deux mains sur les épaules de celui qui le précède. Ce gigantesque mille-pattes va, vient, serpente, frappe le sol en cadence et lance dans les airs des chansons du caractère le plus profane. A la tête de la colonne se trouve un vieux routier de vingt ans, un *cube*, pour qui les traditions sont sacrées; c'est lui qui fixe l'itinéraire : on descend le boulevard Saint-Michel sans prendre garde aux mines effarouchées des passants, on suit les quais jusqu'au terre-plein du Pont-Neuf; on danse une ronde échevelée autour de la statue équestre de Henri IV. Puis le monôme se reforme et se dirige droit vers le débit célèbre de prunes et de chinois qui a immortalisé le nom de la « mère Moreau ». On se sépare enfin, et cette troupe folle va prosaïquement préparer, jusque bien avant dans la nuit, son examen d'admissibilité.

Tous nos amis communs ont été déclarés admissibles. Deschamps l'était de l'année dernière; Ledieu, Vincenot, Rolland et moi avons été invités à nous présenter devant les examinateurs du second degré.

Les épreuves orales du second degré comportent quatre examens : deux de mathématiques, un de physique et de chimie et un d'allemand. Chacune des notes obtenues en mathématiques est multipliée par le coefficient 29; la note de physique et de chimie est seulement multipliée par 15.

En somme, mes examens ont été assez heureux, mais il m'est impossible

de prévoir les notes qui me seront attribuées, d'autant mieux que chaque examinateur a une façon de coter particulière. Les uns *piquent haut*, c'est-à-dire qu'ils donnent volontiers des notes élevées; d'autres *piquent bas* et ne donnent qu'exceptionnellement des notes au-dessus de 16. Ces différents modes de notation n'ont d'ailleurs aucun inconvénient pour les élèves, puisque chacun d'eux est successivement interrogé par les mêmes examinateurs.

Le résultat, comme je te le disais en commençant cette lettre, ne sera connu que dans deux mois. Aussitôt que les examens de Paris seront terminés, les examinateurs se rendront en province, dans les différents centres. Au commencement d'octobre, de retour à Paris, nos juges remettront leurs notes à la direction des études. C'est là que s'établiront les comptes de chaque élève, là que seront effectuées les multiplications des notes par les coefficients et que chaque candidat sera représenté par un total. Pour pouvoir entrer à l'École, il faut au moins avoir une moyenne de 12 : ce qui représente, la somme des coefficients étant 100, un total de 1200 points. L'année dernière, la moyenne du dernier élève reçu s'est élevée à 12,67.

Aurai-je ces 1200 points? Je recommence sans cesse des multiplications dont je fais varier, suivant la disposition du moment, le facteur inconnu. Tantôt j'obtiens un total formidable qui me ravit; tantôt, par pure modestie, j'abaisse par trop la note supposée : ce qui me donne un nombre insuffisant.

Enfin, prenons patience. Dans deux mois je connaîtrai mon sort. Serai-je condamné à recommencer l'épreuve l'an prochain, ou bien troquerai-je ma livrée de collégien contre le brillant uniforme du polytechnicien? La chrysalide deviendra-t-elle bientôt papillon? C'est ce que je compte te dire bientôt.

GASTON LARIVIÈRE.

II

Boulogne-sur-Mer, 15 septembre 1885.

Mon cher Louis,

Rien de nouveau. Comme tu le verras par l'en-tête de ma lettre, je suis à Boulogne-sur-Mer, auprès de mon oncle et de ma tante Larivière, qui me soignent, me dorlotent et m'entretiennent dans l'espérance du succès.

Je suis bien aise de me trouver avec le commandant; il me semble que je deviens chaque jour plus polytechnicien. Tu devines quel est le sujet le plus constant de nos conversations : l'École, toujours l'École. Je suis obligé de recommencer à chaque instant l'histoire de mon examen, après quoi le commandant, recueillant ses souvenirs, me raconte ce qui se passait de son temps, puis, remontant plus haut encore, me parle des origines de Polytechnique.

Je te communiquerai bientôt les curieux détails que me donne le commandant, dont le père, mon grand-père par conséquent, appartenait à la première promotion, en 1794! Aujourd'hui je ne te parlerai que des anciens examens.

Ce fut le 28 septembre 1794 (7 vendémiaire an III), après la discussion du projet de loi présenté par le chimiste Fourcroy, que la Convention régla tous les détails relatifs à l'admission et aux études des élèves qui devaient entrer dans l'*École centrale des Travaux publics*. Ce ne fut que l'année suivante, le 1^{er} septembre 1795, que l'École centrale des Travaux publics prit le nom d'École Polytechnique, nom transformé par les élèves en celui d'*École Pipo*. Comment passer de l'un à l'autre nom? Voilà ce que j'ignore. Le nom de polytechnique, formé de deux mots grecs : *poly*, plusieurs, et *tecnè*, art, signifie « qui embrasse plusieurs arts ou sciences ».

L'examen auquel on convia les premiers candidats n'avait rien de commun avec celui d'aujourd'hui. On demandait aux aspirants une bonne conduite, l'*attachement aux principes républicains*, la connaissance de l'arithmétique et les éléments de l'algèbre et de la géométrie. On recommandait aux examinateurs de préférer les élèves *intelligents* aux élèves *savants*, mais surtout de *s'assurer de leurs opinions politiques!* Le jugement sur la moralité et la bonne conduite était confié « à un citoyen recommandable par la pratique des vertus républicaines », nommé dans chaque ville d'examen par l'agent national du district. Chaque candidat devait être porteur d'une attestation de la municipalité du lieu de son domicile constatant « qu'il a toujours eu une bonne conduite, et qu'il a constamment manifesté l'amour de la liberté et de l'égalité, et la *haine des tyrans!* »

L'examen de patriotisme, ou, comme l'on disait, l'examen moral, était une véritable épreuve éliminatoire. On ne voulait pas qu'un candidat insuffisamment républicain fût interrogé sur les sciences, « de peur que l'on ne fût tenté de violer les principes en faisant la compensation sacrilège des vertus par les talents ».

J'aurai l'occasion quelque jour de te parler des sentiments politiques qu'ont manifestés en diverses circonstances les polytechniciens. Il m'a paru curieux de te signaler dès aujourd'hui l'appréciation, au point de vue républicain, de l'épreuve morale que durent subir les élèves de la première promotion. Mon oncle a conservé le rapport qui fut présenté à cette occasion à la Commission des travaux publics dont dépendait la nouvelle École.

« La manifestation du patriotisme, dit le rapporteur, a été en général nulle. A l'exception du très petit nombre, ils sont ignorants et indifférents. Indifférents! tandis que les enfants mêmes balbutient déjà les principes et les hymnes de la liberté! C'est en vain que j'ai tâché par des questions brusques, imprévues et même captieuses de suppléer à l'insuffisance des actes (certificats

de civisme et de moralité) qu'ils ont produits; presque tous m'ont prouvé par leur ignorance qu'ils avaient toujours été indifférents au bonheur de leurs semblables, au leur propre et même aux événements... Quarante et un de ces jeunes gens, par leur insouciance pour tout ce qui est bon, vertueux et utile, *méritent d'être rejetés!* »

Qu'en dis-tu, mon cher Louis? N'est-ce pas le cas de dire que l'excès en tout, même en ce qui concerne la vertu et le patriotisme, frise de bien près le ridicule? En tout cas, il est curieux d'apprendre que les premiers élèves de l'École ont pu être considérés comme des réactionnaires!

La loi exigeait que plusieurs officiers municipaux assistassent aux examens, « afin de leur donner la dignité et la solennité qu'exige tout ce qui tient à l'instruction publique ». L'examineur devait surtout constater l'intelligence des candidats, apprécier leurs dispositions à apprendre de nouvelles choses et tenir moins compte des réponses qui leur seraient faites « que de la vivacité et de la plus ou moins grande précision que les candidats mettront dans leurs réponses ».

Nous avons changé tout cela. Les convictions politiques (!) des candidats ne jouent plus aucun rôle dans les examens, et, bien que certains examinateurs se vantent de *coter* l'intelligence des élèves, il n'y a encore rien de tel aujourd'hui pour réussir que de donner la réponse exacte à la question qui a été posée.

Comme tu l'as vu, l'examen ne comportait autrefois que des épreuves orales. Ce fut en l'an 1800 qu'on introduisit des épreuves écrites. Cette innovation fut d'abord bien timide; elle se bornait à ceci : « Les candidats sont tenus d'écrire sous la dictée des examinateurs quelques phrases françaises pour constater qu'ils savent correctement leur langue. » L'un des motifs présentés à l'appui de cette addition fut « l'exemple assez commun d'élèves déjà avancés dans l'étude des sciences exactes, qui cependant ne savaient même pas l'orthographe ». On avait proposé d'y joindre la connaissance de la langue latine et même de la littérature française; mais on jugea qu'il n'était pas bon d'exiger « des connaissances aussi étendues! »

A l'obligation imposée aux candidats en 1801 de prouver qu'ils savaient écrire correctement leur langue, on ajouta l'année suivante celle de l'écrire lisiblement. En 1804, les candidats furent tenus de faire l'analyse grammaticale des phrases françaises qu'ils écrivaient sous la dictée de l'examineur. En 1807, on décida « que les candidats devaient être assez instruits dans la langue latine pour expliquer les Offices de Cicéron ». L'épreuve latine disparut le jour où le baccalauréat ès sciences fut exigé.

A mesure que les candidats devinrent plus nombreux, on étendit le cadre des matières de l'examen de l'admission. Je ne veux point l'indiquer comment les différentes épreuves que nous subissons aujourd'hui furent successi-

vement introduites dans les programmes d'entrée; je me contenterai de te dire que ce fut en 1813 que l'étude de la géométrie descriptive fut imposée aux candidats, lesquels durent pour la première fois exécuter une épure de géométrie. La mécanique, introduite en 1852, a disparu dix ans après, en 1862.

Je n'en finirais pas s'il me fallait te raconter même brièvement toutes les transformations qu'a subies jusqu'à ce jour l'examen d'entrée à l'École. Il y a deux années seulement, on avait établi deux degrés pour la seule admissibilité. Une première série d'épreuves écrites, comprenant des compositions de mathématiques, de physique et de chimie, permettait d'établir une première catégorie d'admissibles. Une seconde liste d'admissibilité était dressée à la suite d'épreuves orales. Enfin les candidats qui avaient survécu à ces deux massacres étaient classés par ordre de mérite.

Je t'ai dit en quoi consistait cette année le programme d'examen. Les exemples passés permettent de supposer qu'il ne sera pas immuable. N'a-t-on pas dit en effet : « Le programme absurde est celui qui ne change jamais ! »

J'arrête là mon bavardage. Le temps est beau, la mer sans rides ressemble à un immense lac. Nous allons, le commandant et moi, faire une excursion maritime sur un charmant bateau que le capitaine du port a mis à notre disposition. Dans quelques instants nous aurons quitté la terre ferme, mais sans abandonner nos constantes préoccupations, et je m'attends à ce que le commandant, peu soucieux des beautés de la nature, s'écrie tout à coup au beau milieu de notre promenade : « De mon temps, conscrit, voici ce qui se passait à l'École.... »

Ton bien dévoué,
GASTON LARIVIÈRE.

III

Boulogne-sur-Mer, 28 septembre 1885.

Victoire, mon cher Louis, victoire! J'entre à l'École avec le numéro 105. Nous sommes tous dans le ravissement! Ma bonne tante pleure de joie, le commandant mordille ses vieilles moustaches en ne voulant pas paraître ému. L'excellent homme, qui occupe ses loisirs à traduire Horace, a pris pour devise le fameux : *Nil mirari* (ne se laisser émouvoir par rien) : ce qui n'empêche qu'aux coups d'œil qu'il me lance, quand il s'imagine n'être point regardé, je devine tous les sentiments qui remplissent son cœur.

Oui, mon cher ami, je fais dès aujourd'hui partie de cette admirable École que le grand Napoléon appelait sa « poule aux œufs d'or ». Je suis un X, un pipo, un polytechnicien, suivant que tu le préféreras, et je me rends bien compte de la légitime fierté de ceux qui ont passé par l'École, quand je songe à celle que je ressens, moi qui ne lui appartiens que depuis quelques heures.

Hélas ! ma joie n'a pourtant pas été complète. Deux de mes camarades, auxquels j'étais bien vivement attaché, Ledieu et Vincenot, ont échoué, et l'un d'eux, en particulier, dans des conditions bien cruelles. Vincenot, qui est bizut, s'est troublé à tous ses examens oraux ; son échec lui sera pénible, sans doute, mais il a deux années devant lui, et je le connais assez pour être persuadé qu'il prendra sa revanche l'an prochain. Quant à Ledieu, son malheur est d'autant plus cruel qu'il est irréparable : il est en effet *limite*, c'est-à-dire qu'il a atteint sa limite d'âge. Jusqu'au dernier moment son succès ne faisait de doute pour personne ; ses examens oraux avaient été non seulement bons, mais excellents, et cela est si vrai, que le nombre de ses points le plaçait dans les trente premiers. Seulement, son examen d'allemand a été si faible, pour ne pas dire nul (il a eu la note 2), qu'on lui a appliqué dans toute sa rigueur l'article suivant du règlement : « Tout élève qui obtient pour l'une des épreuves une note inférieure à 5, est de droit déféré au jury et peut être exclu pour insuffisance d'instruction. »

Mon pauvre camarade a vaillamment supporté son échec. Tandis que j'essayais de le consoler en lui démontrant que son travail ne serait point perdu, que ses connaissances scientifiques trouveraient toujours un utile emploi, que la carrière d'un candidat malheureux n'est pas tant s'en faut brisée, lui, le brave garçon, prenait bravement son parti. Après avoir essuyé une larme qui perlait entre ses cils : « Je vais satisfaire, me dit-il, au service militaire, puis j'entrerai comme élève externe à l'École des Mines, et, Dieu aidant, je saurai me créer une position. » Le fait est que Ledieu se retrouvera à l'École des Mines avec ceux des élèves de ma promotion qui sortiront dans les mines ; il partagera leurs travaux, luttera d'efforts avec eux, et, à défaut d'une position officielle, saura trouver dans l'industrie un juste emploi de son savoir.

En attendant, Ledieu fera comme simple soldat son année de service militaire, en regrettant que les admissibles à l'École ne soient plus nommés, comme cela avait lieu autrefois (en 1812), sous-lieutenants dans l'infanterie.

Mes deux camarades Deschamps et Rolland entrent avec moi à l'École ; Deschamps a le numéro 17 et Rolland est par ma foi *major de queue*, c'est-à-dire le dernier : un point de moins et il était *reloqué*, ou, comme on dit encore à l'École, il était *rat*. Qu'est-ce que cela veut dire ? Je te l'apprendrai bientôt. Toujours est-il que sans son titre de bachelier ès lettres, qui lui a valu quinze points, Rolland n'entrait pas à l'École.

La liste de promotion de cette année comprend 221 élèves; il y avait 1313 candidats. C'est un nombre assez considérable, surtout quand on le compare aux effectifs des promotions antérieures à 1870. A cette époque, il n'entrait chaque année à l'École que cent vingt à cent trente élèves. Les vides nombreux que les boulets prussiens ont faits dans les rangs de l'artillerie et du génie doivent être comblés; de plus, on a doublé le nombre des régiments d'artillerie et ajouté un régiment du génie aux trois qui existaient déjà. Tout cela t'explique pourquoi depuis 1871 les promotions ont été presque doublées.

Ne crois pas que ces fortes promotions aient fait baisser le niveau des études. On prend plus d'élèves, il est vrai, mais les candidats sont devenus beaucoup plus nombreux et l'élévation de la limite d'âge a fourni des candidats bien préparés. On avait les mêmes inquiétudes, lorsque en 1812, en 1813, on fut obligé d'augmenter le nombre des élèves, afin de remplir les cadres que les guerres de Napoléon désorganisaient chaque jour. A cette époque on avait même décidé que les élèves qui occupaient les quatre derniers rangs sur la liste particulière de chaque examinateur d'admission seraient examinés à nouveau en entrant à l'École. L'épreuve ne dura d'ailleurs que deux années; elle avait donné des résultats très satisfaisants. Aujourd'hui il est facile de constater que la note moyenne des derniers élèves de la liste d'entrée n'est pas beaucoup inférieure à ce qu'elle était il y a quinze ans.

Mais revenons à ma petite personne. J'ai reçu du ministre de la guerre une lettre grand format, écrite sur un magnifique papier bristol, dans laquelle on m'annonce que le ministre « a nommé élève *pensionnaire* à l'École Polytechnique M. Larivière (Gaston), porté sous le numéro 105 de la liste de classement établie, etc. » Le ministre, ou plutôt son aide de camp qui a signé la lettre, m'informe que, si je ne me présente pas le 15 octobre courant au commandant de l'École, « ma nomination sera annulée ». Tu peux compter sur moi, mon cher Louis, j'y serai.

Le ministre ajoute, et ceci est sérieux, que l'admission ne donne pas un droit absolu à être placé dans les services publics, le nombre des élèves admis étant supérieur au chiffre présumé des emplois qui leur seront attribués après les deux années d'études. La vérité est, comme on me l'affirme, que tous les élèves ayant satisfait aux examens de sortie sont toujours placés dans les services de l'État; nous en reparlerons dans deux ans.

En même temps que ma lettre de nomination, j'ai reçu un avis imprimé du ministre m'invitant : 1° à me faire accompagner par mes parents ou par un correspondant qui les représente; 2° à fournir un trousseau dont le détail était joint; 3° à remettre un engagement de ma famille à verser par semestre et d'avance le montant de la pension, qui est de 1000 francs par an.

Il est bien clair que cette somme de 1000 francs, payant tout ensemble la

nourriture intellectuelle et la nourriture matérielle de grands garçons de vingt ans, n'est pas énorme. Si faible qu'elle soit cependant, elle peut être excessive pour certaines familles peu aisées. Le manque de fortune sera-t-il donc un obstacle à l'avenir d'un jeune homme? Tu penses bien qu'il n'en peut être ainsi. Des bourses ou des demi-bourses peuvent être accordées à tous les jeunes gens dont les familles seraient sans ressources suffisantes. Le conseil d'administration de l'École, après enquête, indique au ministre quels sont les élèves qui ne peuvent payer non seulement la pension, mais le trousseau, et sur sa proposition le ministre accorde les bourses et les trousseaux nécessaires. Fut-il jamais une école plus démocratique que notre École Polytechnique? Un père de famille sans fortune sait aujourd'hui que son fils, s'il est travailleur et intelligent, peut aspirer à toutes les carrières qui se recrutent à l'École, *sans bourse delier*. Le jeune homme sait que devant le tableau noir de l'examen il est l'égal des plus riches et des *mieux nés* et qu'il aura, lui aussi, ses lettres de noblesse le jour où il sera nommé élève!

L'État n'a pas toujours été aussi généreux, probablement à cause de l'insuffisance du budget; aussi les élèves de l'École s'étaient-ils chargés de payer eux-mêmes la pension de leurs camarades sans fortune. Payer n'est rien, ce n'est qu'une question d'argent. Mais on l'a dit avec raison: « La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne! » et jamais la charité ne s'exerça plus discrètement qu'à l'École. Du temps où les élèves subvenaient aux dépenses de leurs camarades pauvres, il arrivait ceci que les élèves ignoraient les noms des possesseurs des bourses et que souvent les boursiers ignoraient eux-mêmes la faveur dont ils étaient l'objet. Deux élèves étaient chargés par leurs camarades de recevoir les demandes des familles, demandes que pouvaient ignorer leurs enfants. En tous cas, ces deux élèves seuls savaient au profit de qui les bourses de l'École étaient données; seuls ils connaissaient les boursiers, et leurs camarades avaient exigé d'eux le serment de ne jamais indiquer leurs noms. Jamais ce serment ne fut trahi. De combien de serments en ce monde pourrait-on bien en dire autant?

Les élèves n'ont pas toujours payé leur pension à l'École. Ce ne fut qu'en 1804 (décret du 16 juillet) qu'on décida que les dépenses de l'instruction des élèves ne seraient plus à la charge du Trésor public. Le prix de la pension fut fixé à 500 francs, puis à 800 francs. Je t'ai dit qu'il était aujourd'hui de 1000 francs. Mais il arriva, dès la première année, que trente-quatre élèves reçus à l'École, ne pouvant payer la pension, furent sur le point de ne pas entrer. Le gouvernement décida que des bourses seraient accordées à tous ceux qui réclameraient cette faveur, à la condition qu'ils fussent *dans les trente premiers!* En présence d'une mesure aussi inefficace, on vit alors le grand Monge, l'illustre fondateur de l'École, consacrer son traitement à des bourses en faveur des élèves pauvres.

Avant 1804, non seulement les élèves ne payaient rien, mais ils étaient payés ! Jamais la Convention, au nom du principe d'égalité, n'aurait admis que la situation de fortune d'un candidat fût un obstacle à son entrée à l'École. Il avait paru nécessaire, au contraire, de donner une indemnité aux élèves, « parce que la plupart des citoyens n'auraient pas les facultés nécessaires pour entretenir leurs enfants à Paris pendant *trois ans*, parce qu'ils ont déjà fait des dépenses pour leur donner les premières instructions, et parce que les élèves auront obtenu, d'après leur examen, un premier grade dans les travaux publics ».

Pour se rendre à Paris, les élèves recevaient « le traitement de route alloué aux canonnières de première classe », c'est-à-dire quinze sous par jour, *en assignats* (nous sommes en 1794), équivalant alors à quatre sous en numéraire. A compter du jour de leur arrivée, ils avaient un traitement de 1200 livres par an, toujours en assignats, ce qui faisait à peu près 336 francs en numéraire. En 1798, le traitement fut fixé à 40 francs par mois. Je te prie de te souvenir qu'à cette époque les élèves étaient externes et devaient se nourrir au dehors ; le gouvernement leur accordait à part le vêtement et la nourriture. Non seulement la solde n'était pas payée régulièrement, mais les vivres eux-mêmes faisaient parfois défaut. La disette fut à un certain moment si grande, qu'un arrêté du Directoire supprima toute distribution de pain et de viande au compte du gouvernement. Un grand nombre d'élèves seraient littéralement *morts de faim*, si l'administration n'était venue à leur secours.

En 1799, les élèves furent considérés comme des sergents d'artillerie et reçurent le traitement de ce grade : c'était environ 98 centimes par jour ; les indigents touchaient en plus 18 francs par mois... Malheureusement les caisses de l'État étaient vides, l'indemnité des élèves n'était pas exactement payée, et les réclamations de l'administration étaient d'autant moins écoutées, que l'École avait la réputation d'être un nid d'aristocrates ! Ce fut pour répondre à cette calomnie qu'on publia à cette époque l'état de situation des élèves. Il y avait 274 élèves, se décomposant ainsi : 116 fils d'artisans ou de cultivateurs, 15 jeunes soldats, 13 fils de militaires, 67 fils d'artistes et d'employés ; en somme, 160 élèves dont les parents n'avaient aucune fortune, 75 dont les parents étaient aisés, 39 riches. Ce tableau fit quelque effet, on donna à l'École un acompte sur ce qui lui était dû.

Lorsque en 1804 l'empereur exigea que les élèves fussent casernés et qu'ils payassent pension, on cria bien haut à cette époque que la dernière condition éloignerait de l'École tous ceux qui ne pourraient payer. Il n'en fut rien, surtout après qu'on eut créé des bourses pour les élèves indigents. Aujourd'hui, presque la moitié des élèves de l'École reçoit de l'État une bourse, avec ou sans trousseau.

Done, mon cher ami, je quitte demain Boulogne-sur-Mer. Dans huit

jours, j'aurai fait acte de présence à l'École, muni des nombreux certificats exigés, accompagné du commandant et de ma tante, qui remplacent si bien pour moi la famille que j'ai perdue! Dans huit jours je serai près de toi, dans huit jours je serai effectivement, officiellement élève de l'École Polytechnique.

Ton affectionné,
GASTON LARIVIÈRE.

IV

Paris, 15 octobre, cinq heures.

Mon cher Louis,

C'est fait. Aujourd'hui, à deux heures de relevée, j'ai péniblement gravi la vieille rue de la Montagne-Sainte-Genève, suivi du commandant qui s'es-soufflait à me suivre. Le cœur m'a battu vraiment quand j'ai contemplé la façade de *mon* École! Je l'avais regardée cent fois, je ne l'ai vue que d'aujourd'hui. Cette façade ne présente d'ailleurs rien d'intéressant au point de vue architectural. Les hauts-reliefs, quoique signés, ne sont pas un chef-d'œuvre de sculpture. Au centre se trouve une petite statue de Minerve, flanquée à droite d'un coq et à gauche d'un hibou. Si j'en crois le commandant, auquel je laisse la responsabilité d'un horrible jeu de mots, le hibou ne représente pas seulement l'oiseau cher à Minerve, il indique à tous (pardonne-moi) que l'École Polytechnique est la plus *chouette*!!

J'entre et je me livre aux mains du tailleur et du bottier; mon oncle attend dans la cour. Au bout d'une heure, la transformation est opérée. Le vulgaire pékin est devenu un brillant officier. Je m'avance au-devant du commandant, qui me reconnaît à peine; je me jette dans ses bras.

C'est à la hâte que je t'écris ces quelques mots. La rentrée a lieu ce soir, à dix heures. A bientôt.

GASTON LARIVIÈRE.

V

Paris, 15 novembre 1885.

Mon cher Louis,

L'existence que je mène à l'École est si nouvelle pour moi, que j'éprouve quelque peine à coordonner mes idées, au moment où je me décide à te la dépeindre. J'ai tant de choses à te dire, que je ne sais par laquelle commencer.

Je vais donc supposer que tu m'adresses des questions bien définies, auxquelles j'essayerai de répondre.

Quel est, demandes-tu, l'emploi de mon temps? Nous nous levons le matin à six heures au son du clairon; à six heures et demie, nous nous trouvons dans nos salles d'études, où nous préparons en vue de l'*amphi* du jour les matières sur lesquelles nous pouvons être interrogés par le professeur. L'*amphi*, tu l'as deviné, c'est l'amphithéâtre dans lequel ont lieu les cours. Je te ferai remarquer une fois pour toutes que la règle générale à l'École est de raccourcir les mots trop longs, soit en les coupant en deux, soit en les défigurant par des à peu près souvent spirituels, mais toujours bizarres.

A huit heures et demie, premier déjeuner, composé presque régulièrement d'une tasse de lait ou d'un morceau de fromage (gournay ou roquefort).

L'*amphi* ne commençant qu'à neuf heures, on a le temps de « griller une sèche » (fumer une cigarette). L'administration entretient dans un coin de la cour un bec de gaz toujours allumé auquel nous enflammons nos cigarettes ou nos pipes; c'est le *Rosto*, dont le nom rappelle que c'est au général Rostolan qu'a été due cette prévoyante mesure. Le général avait interdit les allumettes chimiques et fait placer dans la cour, entre les deux salles de *récré* (récréation), un quinquet, remplacé maintenant par un bec de gaz.

A neuf heures, chacun doit être à l'*amphi*, à la place qui lui a été assignée une fois pour toutes. La leçon dure une heure et demie.

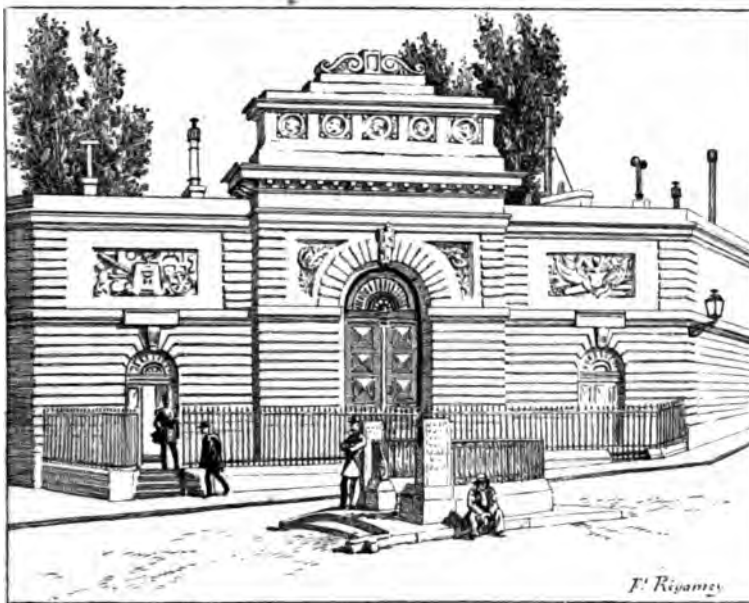
A dix heures et demie, nous remontons dans les salles. Une heure est consacrée à l'étude de la leçon que vient de faire le professeur. De onze heures et demie à deux heures, manipulation de chimie ou de physique, ou séance de graphique; dans ce dernier cas, les équerres, compas, règles s'en donnent à cœur joie. Le sujet de l'épure est affiché dans chaque salle et, de crainte que les élèves ne prennent pour modèle le travail de l'un d'eux, chacun doit traiter le problème graphique dans des cas différents. C'est le sort qui détermine la besogne de chaque élève et j'aurai l'occasion de t'indiquer le rôle permanent que joue le fameux tirage au sort dans toutes les circonstances de notre nouvelle vie.

Enfin, il est deux heures! l'heure impatientement attendue du repas et du repos... relatif. Nos estomacs crient la faim, sans toutefois se désintéresser de la nature et de la qualité des mets. Depuis le matin, le menu de la journée est affiché sur la planche aux *topos* et le plat du jour a été l'objet des plus vifs commentaires dans chaque salle.

Ouvrons une parenthèse : le *topo*, abréviation de topographie, c'est l'avis manuscrit ou imprimé qui permet aux élèves de communiquer soit entre eux, soit avec l'administration. Le Géné (général), le Colo (colonel), le directeur des études, font connaître le plus souvent leurs ordres au moyen de *topos*

dont le capitaine de service donne lecture ou qui sont affichés dans les salles. Les décisions qui doivent être prises collectivement font l'objet d'un topo qui circule dans la *promo* (promotion)...

Donc, nous déjeunons et nous nous répandons ensuite, qui dans les salles de billard, qui à la bibliothèque, qui dans les *binets* (cabinets) de musique.... Les marcheurs arpentent à grands pas la vaste cour par groupes de deux, de trois... et devisent de l'École, de leurs notes d'examen, de la sortie prochaine.... C'est pendant cette longue récréation qu'ont lieu les exercices mili-



Entrée de l'École Polytechnique.

itaires, les leçons obligatoires d'escrime, de gymnastique, d'équitation, ainsi que les leçons facultatives de musique et de danse.

A cinq heures, une sonnerie de clairon nous invite à regagner nos salles. De cinq à sept, étude. C'est durant cet intervalle qu'ont lieu les interrogations ou, pour employer le mot propre, les *colles*. De sept à neuf, suivant les jours, dessin d'imitation, leçons de littérature, d'histoire ou d'allemand.

Nous soupions à neuf heures. Repas substantiel, dont le gigot et les haricots au jus ou bien le filet et les épinards forment le plus bel ornement. A neuf heures et demie, chacun doit se tenir immobile au pied de son lit, afin de répondre « présent! » à l'appel du basoff (adjudant de service). Fatigué des travaux de la journée, alourdi par le repas tardif, le polytechnicien se débar-

rasse de sa noble livrée (!) ; le voici dans le plus modeste des costumes ; il se dispose à pénétrer entre les deux draps de grosse toile ; il entre, il est entré. Dix heures ! un *tapin*¹ pénètre dans chaque *casert* (casernement) et éteint le bec de gaz. Plus un mot. L'adjudant de service parcourt le long couloir de chaque côté duquel les caserts sont disposés ; son pas régulier et pesant trouble seul le silence.

La monotonie de cette existence studieuse n'est troublée que deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche, jours de sortie. Le mercredi, sortie libre de deux heures à dix heures du soir ; le dimanche, sortie libre de huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Le polytechnicien se répand dans les rues de la grande ville, promenant au soleil son élégant costume et maugréant quelque peu le soir quand il faut brusquement quitter la table paternelle, la soirée d'amis, la représentation théâtrale, afin de se retrouver, à dix heures sonnantes, au pied de son lit, prêt à répondre « présent » à l'appel.

De temps à autre, fort heureusement, le général accorde une *prolonge*, c'est-à-dire une prolongation de sortie jusqu'à minuit et demi. Est-il besoin de te dire que cette permission est accueillie par des transports de joie, puisqu'elle nous permet de rester plus longtemps dans nos familles ou d'entendre jusqu'à la fin la représentation d'un opéra ou d'une comédie nouvelle.

Tout me plaît à l'École : la camaraderie, l'enseignement, la vie matérielle, tout, sauf l'internat, auquel je n'étais pas habitué. Ceux de mes camarades qui sortent d'une pension ou d'un lycée d'internes sont relativement heureux ; les autres qui comme moi n'ont jamais été enfermés entre les murs d'une prison, éprouvent quelque peine à se trouver complètement isolés du monde extérieur et regrettent l'heureux temps où les X n'étaient pas casernés.

Les premiers élèves de l'École étaient externes. Ce fut en 1804 que Napoléon décida tout à la fois que les élèves seraient casernés et qu'ils payeraient une pension. L'année suivante (11 novembre 1805), l'École prenait possession des bâtiments de l'ancien collège de Navarre : c'est le même local qu'elle occupe aujourd'hui. En 1820, à l'occasion de quelques désordres qui troublaient chaque année les premiers mois de l'ouverture des cours, on décaserna les élèves ; mais cette mesure ne fut maintenue que pendant deux ans.

On a versé des flots d'encre sur la question du casernement des élèves ; les adversaires de cette mesure ont prétendu qu'elle étouffait le génie naissant en lui enlevant la liberté ; que le moule étroit dans lequel étaient jetés pêle-mêle

1. Tapin veut dire ordinairement tambour, et par extension clairon ! depuis que les clairons ont remplacé les tambours à l'École, sous le ministère du général Farre.

plusieurs centaines de jeunes gens emprisonnait les intelligences et arrêtait leur essor. Je me garderai bien de donner mon avis; mais il me semble que ce *moule étroit* n'a pas tellement comprimé les intelligences qu'on n'ait encore trouvé, j'imagine, quelques polytechniciens de valeur!

Je crois donc, laissant de côté mes préférences personnelles, que le casernement est nécessaire, surtout dans une ville comme Paris, où les occasions de se distraire sont trop nombreuses. D'ailleurs, voici en faveur du casernement un argument qui vaut bien cent autres contraires. Pendant les onze années (1794-1805) qui précédèrent le casernement, la mortalité fut de 1 sur 73 élèves. Durant les onze années suivantes, elle descendit et ne fut que de 1 sur 119; de 1817 à 1827 il ne mourut qu'un seul élève sur 220. La cause est entendue.

Ce qui caractérise le polytechnicien, il faut bien le dire, c'est son uniforme.

Le vulgaire, *vulgum pecus* comme dit Horace, ne voit dans l'École que son costume. C'est ce costume que les mères admirent; c'est peut-être séduits par l'uniforme que les pères font pour leurs enfants des projets d'avenir.

Je t'ai dit que ce fut à cause des désordres auxquels participaient les élèves de l'École, alors externes, qu'on songea à les distinguer par un uniforme; cette mesure fut prise en 1799. En juillet 1804 (27 messidor an XII), il fut décidé que les élèves seraient « armés et équipés comme l'infanterie de ligne et qu'ils marcheraient militairement pour se rendre de la caserne à l'École et de l'École à la caserne ».

En septembre 1805, l'uniforme fut ainsi établi :

Grand uniforme. Habit bleu de drap de Berry; collet bleu, revers blancs, pattes et parements noirs en panne, doublure écarlate, passe-poil du parement et des poches écarlate; poches en long, garnies de trois gros boutons; contre-épaulettes en drap bleu, doublées d'écarlate; boutons dorés portant l'aigle impérial, avec ces mots autour : École Impériale Polytechnique (11 gros boutons et 22 petits); un aigle de chaque côté du retroussis en drap bleu. Veste de drap blanc; culotte en drap blanc; guêtres de toile blanche avec boutons en os; chapeau avec bord noir et ganse jaune.

Petit uniforme. Surtout bleu de drap de Berry, collet bleu, parements noirs, doublure bleue, contre-épaulettes en drap bleu. Veste en drap bleu; culotte de drap bleu; guêtres d'estamette noire; redingote croisée de drap bleu; bonnet de police en drap bleu, liséré écarlate, avec gland.

En 1809, l'uniforme est ainsi modifié :

Grand uniforme. Les revers blancs ont été remplacés par des revers bleus; la veste et la culotte de drap blanc, par une veste et une culotte de drap bleu en hiver, une veste de basin uni et une culotte bleue en été; les guêtres blanches, par les guêtres noires.

Petit uniforme. La doublure bleue a été remplacée par une doublure écarlate.

Vers 1830, la grande tenue se composait d'un habit à basques d'officier; aux bouts des deux basques se trouvaient deux grenades et deux fleurs de lis dorées. Le collet, en velours noir, portait à ses extrémités deux branches de laurier brodées en or et embrassant une fleur de lis. A la place des épaulettes se trouvaient deux cordons ou tresses d'or. Sur la couture du pantalon étaient



Anciens uniformes de l'École Polytechnique.

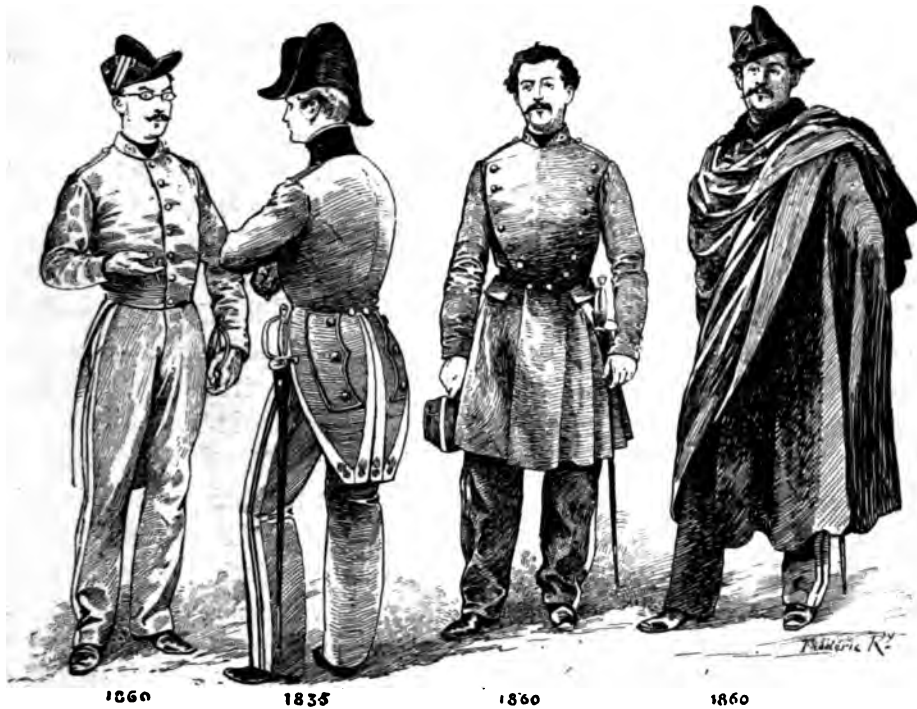
cousues, comme aujourd'hui, deux bandes de drap rouge séparées par un cordon de même couleur. La petite tenue avait la même forme; seulement tout était en bleu au lieu d'être en rouge.

Sous le second Empire, il y avait encore deux tenues : l'habit, le pantalon à double bande, le claqué ou bicorne, l'épée, constituaient la grande tenue qu'on arborait pour la première fois le matin de la Noël. La petite tenue, plus belle à mon avis, se composait d'une capote à deux rangées de boutons dessinant la forme de la poitrine; dans certains cas le claqué était remplacé par un képi d'officier à large galon d'or.

Depuis 1874, l'uniforme des élèves a été modifié.

On a voulu qu'il y ait le moins possible de changements à apporter au

costume des élèves au moment où ils se rendent dans les Écoles militaires d'application. L'habit a disparu; la capote à deux rangées de boutons a disparu. L'épée n'est plus supportée par un baudrier dissimulé sous la capote, mais elle est fixée à un ceinturon, d'ailleurs élégant. Ce qui a également disparu, hélas! c'est le magnifique manteau à collet de velours dans lequel les élèves se drapaient avec tant de *chic!* manteau large et inusable, avec lequel, au bout d'une dizaine d'années, les pères confectionnaient parfois des vête-



Anciens uniformes de l'École Polytechnique.

ments pour toute leur lignée. L'ancien manteau est actuellement remplacé par le manteau commun à tous les officiers de l'armée.

Ce n'est rien, mon cher Louis, que d'avoir un bel uniforme; il faut savoir le porter. Quelle différence entre le *conscard*¹ récemment habillé et l'ancien au maintien dégagé! Je te l'avouerai, mon cher ami, je fus quelque temps avant de m'habituer à ma *tangente*; elle me frappait désagréablement les mollets et, quand j'étais pressé, le soir, de rentrer à l'École, elle venait maladroitement se placer entre mes jambes et menaçait mon équilibre. Tu as deviné que la tangente est le nom symbolique de l'épée. Qu'est-ce qu'une tangente en géométrie? une ligne droite qui ne touche une courbe qu'en un

1. *Conscard*, état embryonnaire du conscrit pendant le premier semestre; il ne prend part à aucun vote et devient conscrit après son *exam d'ana* (examen d'analyse) de février.

point. N'est-il pas naturel d'attribuer le même nom à l'épée, qui ne touche qu'en un point la bande de notre pantalon ?

Et le claque? Le vulgaire seul peut s'imaginer qu'on le place d'une manière indifférente sur la tête. Le claque doit « laisser à découvert la partie gauche du front, effleurer l'oreille droite et descendre jusqu'au sourcil droit », qu'il coupe non au milieu, non au tiers ou au quart, mais en un point tel que le sourcil « soit divisé en moyenne et extrême raison ». Tu parais surpris? Soit AB la longueur du sourcil et C le point où le claque le rencontre; ce point C est déterminé par l'équation suivante $\overline{AC}^2 = AB \times CB$. Au moyen d'une petite construction géométrique on résout le problème. Rien n'est plus simple que de se coiffer, comme tu le vois.

À l'intérieur, notre costume de petite tenue se compose du même pantalon à double bande rouge séparée par un liséré rouge, d'une tunique nommée *berry* (elle est en drap du Berry) et du képi que nous appelons *phéci*. On nous délivre, à l'intérieur, de l'affreux col militaire dans lequel on est emprisonné comme dans un carcan. Il est remplacé par une cravate de flanelle bleue, que l'on appelle un *durand*, parce qu'elle a été donnée aux élèves par le général Durand de Villers. Avant la guerre de 1870, le pantalon ne portait pas de bandes, le berry était le même, mais nos bienheureux prédécesseurs, nos *antiques*, comme nous les appelons, avaient un élégant bonnet de police à gland de laine que je préférerais cent fois à notre coiffure actuelle. Le gland du police, de couleur jaune ou rouge, distinguait les deux promotions présentes à l'École. Les élèves des promotions impaires (années 1861, 1863, 1865...) avaient un gland jaune; les élèves des promotions paires (1862, 1864...) avaient un gland rouge. Mon oncle m'a maintes fois raconté les interminables discussions auxquelles donnait lieu la question de savoir s'il valait mieux être gland jaune ou gland rouge. Le commandant était gland jaune, et je me souviens de lui avoir entendu porter ce singulier jugement sur un général d'artillerie dont on vantait les mérites : « Coup d'œil. Bon général. Rude lapin... oui, mais gland rouge! »

Nos képis portent d'ailleurs des grenades jaunes ou rouges qui distinguent les promotions.

Nous n'avons pas de costume spécial pour l'été, tandis que nos antiques étaient favorisés à l'intérieur d'un pantalon de toile grise, qu'on appelait à cause de sa couleur *pantalon de zinc*. Ce mot original n'a cependant pas disparu : nous l'appliquons aujourd'hui à nos pantalons de gymnastique. Décidément l'administration était plus tendre pour nos prédécesseurs. J'ajoute que nous avons d'une manière permanente, du matin au soir, de lourdes bottes trop étroites. Pourquoi trop étroites? Je n'en sais rien; mais ce qui est certain, c'est qu'elles sont trop étroites, c'est leur propriété à ces bottes-là d'être étroites, et cela est si vrai, quoique incompréhensible, qu'ayant choisi

une paire de bottes trop large, elle se trouva, par la force de l'habitude probablement, trop étroite au bout de la première journée !!!



Uniformes actuels de l'École Polytechnique.

J'abandonne la question du costume et je te fais grâce de l'énumération des objets de notre trousseau. Ce n'est qu'en passant que je rappelle que le bonnet de coton est obligatoire; on n'est pas obligé de s'en coiffer, on peut

employer les susdits bonnets, comme je le fais, à essayer ses **rasoirs**, mais ils doivent néanmoins être achetés. Ils ont d'ailleurs leur histoire. Dans certaine révolte dont j'aurai peut-être l'occasion de te parler, ils ont joué un rôle important : les élèves s'étaient coiffés de leur *ossian*, qu'ils avaient enfoncé jusqu'au cou, après avoir pratiqué deux trous à la hauteur des yeux et un trou à la hauteur de la bouche. Puis, ainsi affublés, les perturbateurs avaient pu courir en criant à travers les couloirs, sans crainte d'être reconnus.

Tu viens d'apprendre que le modeste bonnet de coton se nommait un *ossian*. Ce nom rappelle, par un détestable jeu de mots, le nom d'un savant distingué qui fut il y a quelques années directeur des études à l'École, il s'appelait Ossian... Bonnet!

Je t'ai dit que le mercredi à partir de deux heures et le dimanche matin à partir de huit heures il y avait sortie libre pour les élèves. Oui, à la condition qu'on ne soit pas consigné, et je t'assure que les consignes s'attrapent bien facilement. Bientôt je te dirai quelques mots de la discipline de l'École; aujourd'hui je ne parlerai que de la faute la plus élémentaire, la plus commune, celle qui est à chaque instant sur le point d'être commise et qui se paye par une consigne.

Nous sommes dans la salle d'étude. Un tapin ouvre la porte : « Monsieur Larivière, binet » : ce qui veut dire : « Monsieur Larivière est invité à se rendre au cabinet de service. » Le bout de conversation suivant s'échange entre le basoff et ton camarade : « Monsieur, vous avez été *rat* ce matin. — Oui, mon lieutenant. — Vous aurez une consigne. — Bien, mon lieutenant. »

Être *rat*, mon cher Louis, c'est ma terreur constante, et Dieu sait si les occasions d'être rat sont nombreuses! Ce petit mot, l'un des plus petits mots de la langue française, est le plus usité à l'École : il s'applique dans toutes les circonstances de notre vie.

« Être rat » cela veut dire « être en retard ». Exemple : Vous rentrez un mercredi soir à l'École en pressant le pas, car l'heure est avancée. Ce soir-là vous ne songez guère à l'absorption d'une cerise à l'eau-de-vie, d'une prune ou d'un chinois dans le petit débit de tabac de la place de l'École. Non, vous montez péniblement la rue de la Montagne, glissant sur le pavé toujours gras et embarrassé par votre tangente. Au moment de pénétrer dans l'École un son de clairon se fait entendre ; le dernier coup de dix heures vient de sonner : vous êtes rat. Le sergent portier-consigne, je veux dire le pique-chien, vous présente une feuille de papier, une plume, de l'encre, bref tout ce qu'il faut pour écrire, et vous écrivez lisiblement votre nom. L'affaire est faite : la consigne est arrivée.

Autre exemple. Vous avez six séances, je suppose, pour confectionner votre épure de *stéréo* (stéréotomie), votre jodot ou votre singe. La dernière séance est terminée et votre œuvre est incomplète; vous êtes rat d'épure,

rat de jodot ou rat de singe. Dans ce cas, ce n'est pas la consigne qu'il faut redouter, mais la note qui sera fatalement amoindrie.



La ratière.

D'où vient ce mot curieux? Je t'ai dit, mon cher Louis, que nous nous levions à six heures ; il faut entendre par là qu'à six heures une sonnerie de clairon invite les élèves à se lever. Personne n'obtempère à cette invitation :

on ouvre un œil, puis on le referme. A six heures un quart, nouvelle sonnerie : quelques braves se décident à quitter leur chaude couche ; les autres continuent à dormir. Enfin un murmure, qui va grossissant d'instant en instant, apprend qu'il n'y a plus que cinq minutes, que quatre, que trois, que deux minutes. Tout le monde est debout : on s'occupe à la hâte des soins de propreté et l'on se précipite dans l'escalier afin de gagner les salles.

L'escalier qui débouche dans le corridor des salles peut être fermé par une porte grillée. Un tapin, muni de son instrument, se tient près de la porte afin de la fermer au moment même où la demie sonnera. A côté du tapin, le basoff, son carnet à la main. Tu vois le tableau.

Il est six heures et demie. Le tapin pousse trois coups de clairon. La porte est fermée, tous ceux restés en deçà, ressemblant à des rats pris dans une ratière, seront consignés.

Fort heureusement pour les retardataires, la poussée des élèves qui dégringolent le long de l'escalier est tellement forte parfois, que le tapin n'arrive pas à fermer la porte de la ratière. Le flot pressé continue à descendre, bien que l'heure ait déjà sonné, et le basoff n'a que la ressource de prendre le nom du dernier retardataire. C'est un spectacle vraiment comique, d'autant mieux que, chose incroyable, plusieurs parviennent à compléter leur habillement au milieu même de la foule.

On est rat de salle, rat de casert, mais surtout rat de rentrée le mercredi et le dimanche soir. Quand le *berzelius* a sonné dix heures, il faut avoir dépassé la porte d'entrée sous peine de consigne. Qu'est-ce que le *berzelius*? C'est l'horloge placée au milieu de la façade de l'École. Et d'où vient ce nom? C'est toute une histoire.

On raconte que le grand chimiste suédois Berzelius, de passage à Paris vers 1819, vint faire quelques expériences de physique et de chimie aux élèves de l'École. Pour montrer l'influence exercée par l'air sur la respiration des animaux, il plaça un moineau sous la cloche de la machine pneumatique et fit le vide. Au moment où l'oiseau allait périr, un même cri : « Grâce, grâce ! » s'échappa des trois cents poitrines des élèves. Berzelius fit grâce à l'oiseau, qui s'envola joyeusement hors de la salle.

Depuis ce jour, il arriva un fait étrange. Tous les mercredis et dimanches, au moment où la grande aiguille de l'horloge, quittant la cinquante-neuvième minute de neuf heures, allait marquer l'heure fatale, un obstacle semblait l'arrêter. Le pique-chien ahuri constatait que cette dernière minute avait une durée invraisemblable. Quand le fait eut été bien constaté, et naturellement cela demanda quelque temps, on se mit à l'affût et l'on reconnut que l'aiguille était retenue par un moineau qui à la minute précise se posait sur la grande aiguille. C'était le moineau de Berzelius, dont la reconnaissance envers les élèves se manifestait de cette manière touchante.

Le pique-chien barbare enduisit les aiguilles de glu, et l'oiseau se trouva pris et tué! L'École lui fit de superbes funérailles : on l'enterra dans un coin de la grande cour. L'horloge reçut ce jour-là le nom de Berzelius.

Tout à toi,
GASTON LARIVIÈRE.

VI

Paris, 15 février 1886.

Mon cher Louis,

Aussitôt que la loi du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794) eut créé notre École sous le nom d'École centrale des Travaux publics, on songea à lui procurer un local. La commission des travaux publics affecta au nouvel établissement quelques dépendances du Palais-Bourbon, telles que les *écuries*, les remises, la salle de spectacle et l'orangerie. Deux ingénieurs des ponts et chaussées, Lamblardie et Gasser, furent chargés d'approprier les susdits locaux à leur nouvelle destination, et leur activité *révolutionnaire* fut telle, que le 21 décembre de la même année on ouvrait les cours.

Trois mois avaient suffi pour organiser les examens, recevoir les élèves, aménager les salles et former les collections.

Pour faire vite, on s'empara purement et simplement des instruments de physique qui se trouvaient en dépôt dans l'hôtel d'Aiguillon. Quelques-uns appartenaient au garde-meuble; d'autres, en petit nombre, à l'Académie des sciences; la plus grande partie, à des particuliers qui les avaient prêtés. On oublia de demander le consentement des propriétaires, et l'on fit main basse sur leurs appareils.

Ce fut par les mêmes procédés révolutionnaires qu'on créa rapidement une collection de minéralogie, un laboratoire de chimie, une bibliothèque, des collections de dessins. Un détail amusant : il fallait une horloge et il n'y avait pas d'argent pour en acheter une. Comment faire? on alla tout bonnement dans la maison des religieuses carmélites du faubourg Saint-Martin et on enleva leur horloge!

Le laboratoire de chimie n'avait que les quelques appareils *empruntés* violemment à des particuliers; on manquait de produits. Les armées républicaines furent chargées d'y pourvoir. « On obtint d'abord cent livres d'alun, tiré de la Belgique; et plus tard le Palatinat du Rhin, nouvellement reconquis, s'étant trouvé assez bien pourvu de mercure, dont la France avait un pressant besoin, il en fut expédié à Paris plus de douze mille livres, dont la sixième partie environ fut donnée aux laboratoires de l'École. »

L'établissement *provisoire* de l'École Polytechnique au Palais-Bourbon dura quatorze années. En 1805, au moment où les élèves furent casernés, l'École fut transférée dans les anciens bâtiments du collège de Navarre.

Le collège de Navarre, fondé en 1304 par Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, devait être installé dans l'hôtel de Navarre, situé rue Saint-André-des-Arts, près de la porte de Buci. « Les exécuteurs testamentaires de

la reine de Navarre vendirent cet hôtel et des deniers provenant de cette vente ils achetèrent un terrain sur le penchant de la montagne Sainte-Geneviève, où ils bâtirent le collège de Navarre. On y éleva soixante-dix écoliers pauvres, dont vingt étudiants en grammaire, trente en philosophie et vingt en théologie. »

Le roi de France était, disent les historiens, le premier boursier du collège de Navarre et le revenu de sa bourse était affecté à l'achat des *verges disciplinaires* : ce qui indique qu'on faisait un usage fréquent des punitions corporelles. Parmi les élèves du collège dont le nom est bien connu, il faut citer Henri III, Henri IV, Pierre d'Ailli, Jean Gerson, le cardinal de Richelieu, Bossuet.... Le collège fut supprimé en 1790.

A côté du Collège de Navarre, il y avait un second collège, qu'on appelait à tort collège

de Boncourt, du nom défiguré de son fondateur, Pierre *Bécoud*, seigneur de Fléchinel. Ce collège, fondé en 1353 pour l'enseignement et l'entretien de huit écoliers du diocèse de Thérouanne, était situé dans la rue qu'on nommait alors rue Bordet et qui porte maintenant le nom de rue Descartes. En 1668, les bâtiments du collège furent reconstruits et, quelque temps après, le collège de Boncourt fut réuni à celui de Navarre.

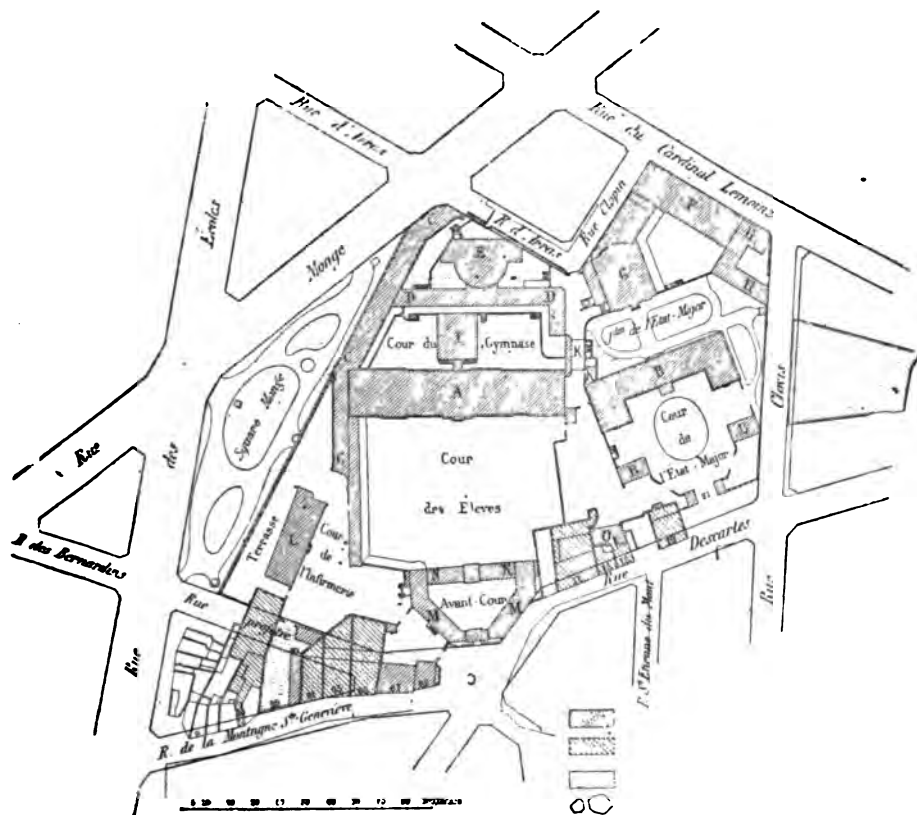
Quand l'École Polytechnique dut quitter le Palais-Bourbon, on s'occupa de chercher un local assez vaste pour pouvoir servir de caserne. « On jeta d'abord les yeux sur les châteaux royaux de Saint-Germain en Laye et de Vincennes. Mais un emplacement hors de Paris aurait fait renoncer à l'avantage de choisir les professeurs parmi l'élite des savants qui résident dans la capitale : ce qui fut toujours regardé comme une des conditions essentielles de l'École. Dans Paris, après avoir balancé entre la Sorbonne, l'ancien couvent de Sainte-Marie de la rue Saint-Jacques, celui des Minimes, l'hôtel de Biron, l'ancienne maison des Jacobins de la rue Saint-Dominique et le collège de Navarre, on



L'École vue de la rue Monge.

se décida pour ce dernier local, « par des raisons de convenance et d'économie ».

L'École Pipo était fatalement destinée à prendre de grands développements. On hésitait cependant à améliorer son installation, car on considérait le local qu'elle occupait comme essentiellement *provisoire*, bien que ce provisoire



Plan de l'École Polytechnique.

durât depuis soixante ans. Enfin, le 8 février 1864, l'empereur Napoléon III décida que l'École serait achevée sur l'emplacement actuel.

Depuis dix ans, des travaux considérables ont été faits à l'École; de nouveaux bâtiments, qu'on aperçoit de la rue Monge et de la rue des Écoles, ont été ajoutés. La vieille chapelle, qui servait autrefois de bibliothèque et de salle de dessin, a disparu.

Voici un petit croquis qui t'indiquera clairement le plan de l'École.

On entrait autrefois à l'École par la maison de la rue de la Montagne-Sainte-Genève qui porte le numéro 59 et qui nous appartient encore. Aujourd'hui l'entrée est sur la place. On pénètre dans une avant-cour dont le pourtour est occupé par les logements des agents de l'École. Cette cour est connue

sous le nom de *boîte à claque*, et le fait est que sa forme est précisément celle de la boîte dans laquelle nous enfermons notre claque. Nous obliquons à gauche et, passant devant *mon oncle*, nous arrivons dans la grande cour. Qu'est-ce que mon oncle? Un des derniers commandants en second de l'École avait l'habitude, parlant aux élèves, de leur dire : « Mes enfants ». Les élèves l'appelaient, entre eux, bien entendu, du nom de « papa ». Or le pique-chien qui garde la porte d'entrée ressemblant d'une manière frappante au susdit commandant, on l'appela *mon oncle*, et le nom lui est resté. En face de nous, en A, est la grande façade sur laquelle on aperçoit, au rez-de-chaussée et au premier, les fenêtres des salles impaires; au deuxième et au troisième, les fenêtres des caserts impairs. Derrière nous, une construction légère NN, adossée sur l'avant-cour, comprend les salles de billard. Aux deux extrémités de la façade sont deux portes donnant accès aux différentes parties du bâtiment. Ce bâtiment principal sépare la cour des élèves de la cour de gymnastique, sur laquelle donnent les fenêtres des salles et des caserts pairs. Tout un côté de la cour est abrité par une marquise, qui s'appelle *putz*, du nom du commandant en second qui la fit installer.

L'amphithéâtre I est réservé à l'une des promotions; l'amphithéâtre E est réservé à l'autre. On a récemment construit, en G, un admirable amphithéâtre de physique destiné aux deux promotions et auprès duquel, en F, se trouvent les collections et les laboratoires de physique. Je puis te dire en passant que la collection de physique de l'École est la plus complète de toutes celles qui existent au monde.

En CC se trouvent la bibliothèque, les salles de dessin et les collections de chimie. Les cuisines et les réfectoires se trouvent dans les sous-sols du grand bâtiment A, ainsi que dans ceux du bâtiment nouveau CC.

Revenons en arrière un instant. De l'avant-cour on pénètre par un double escalier dans la cour de l'infirmerie et de la lingerie. C'est actuellement en L que se trouvent installés ces deux importants services. Mais bientôt, quand la rue des Bernardins sera prolongée jusqu'à la place de l'École, l'infirmerie trouvera des bâtiments mieux aménagés.

Enfin un pavillon spécial, limité par la rue Clovis et la rue Descartes, abrite l'*étamage*, c'est-à-dire l'état-major de l'École et les bureaux de la direction des études.

Les élèves sont répartis en deux divisions : la seconde, composée des élèves nouvellement admis et qui portent le nom de *conscrits*; la première, composée des élèves qui achèvent la seconde année d'études, les *anciens*. Tous les élèves qui ont quitté l'École sont des *antiques*. Les camarades de la même promotion se donnent entre eux le nom de *cocon*. D'où vient ce nom? Les élèves se sont-ils comparés à des larves d'insectes qui vont bientôt effectuer leur dernière métamorphose? Il est plus probable que le mot cocon est

formé des deux mots co-conscrits et désigne les élèves de la même promotion qui par conséquent ont été conscrits en même temps. •

Dans chaque division, les élèves sont répartis par salles pour les études et les manipulations de physique, par chambres pour le coucher, par tables



« Mon oncle. »

pour les repas, par laboratoires pour les manipulations de chimie. Toute la division est réunie dans un même amphithéâtre pour les cours oraux.

Occupons-nous des salles d'étude. Un long couloir parallèle à celui des caserts est coupé en deux, en son milieu, par une chambre vitrée dans laquelle se tiennent les adjudants de service. De chaque côté de ces deux moitiés de couloir sont les salles. A la droite du cabinet de service, salles des anciens; à gauche, salles des conscrits. Chaque salle a un numéro. J'appartiens à la

salle 28, salle célèbre à ce qu'il paraît. Mon oncle le commandant m'a raconté qu'il avait appartenu à la salle 28 et que cette année-là les élèves de cette salle s'étaient particulièrement distingués par leur ardeur au travail. Non seulement on travaillait durant les heures consacrées à l'étude, mais on *séyait* les sorties (je te rappelle que *sécher* est synonyme de supprimer), c'est-à-dire que plusieurs de ses camarades restaient à *potasser* même les jours

de sortie! Le mot potasser a pour synonyme piocher, travailler.

Ouvrons une parenthèse. Je comprends l'expression *piocher*, qui donne l'idée d'un travail dur et opiniâtre, mais *potasser*? Mon voisin, à qui je pose ce problème de linguistique, me rappelle que la potasse produit dans certaines combinaisons chimiques une vive effervescence. Ce bouillonnement ne peut-il représenter au figuré ce qui se passe dans l'esprit des piocheurs? Hum! l'explication n'est pas claire. Quoi qu'il en soit, potasser veut dire travailler; l'élève travailleur est un potasseur. Il faut bien le dire, l'épithète de potasseur n'est pas toujours prise en bonne part; elle s'applique souvent aux élèves qui cherchent par le travail



Pavillon de l'état-major.

à suppléer à la vivacité de leur intelligence. On se défend en général de beaucoup travailler, probablement pour faire valoir les dons naturels qu'on possède. J'avoue que cela est bien ridicule, et il paraît que dans le monde ce travers est commun.

Je ferme ma parenthèse un peu longue et je reviens à ma salle 28. Donc, si j'en crois le commandant, ses *cocons de salle* potassaient à tel point qu'on disait *vingt-huiter* pour dire travailler. Et le verbe se conjuguaient régulièrement : Je vingt-huiter, tu vingt-huites, etc... Hélas! j'ai bien peur que ma salle ne justifie plus ce terme flatteur.

Nous sommes huit dans la même salle; chacun a sa table et son *bouret* (tabouret). Quatre tables sont adossées à la muraille; les quatre autres sont adossées à la muraille opposée. Au-dessus de nos têtes, le carton à dessin et

ses accessoires reposant sur des supports en bois qu'on appelle *bussy*, du nom d'un de nos anciens colonels. Le vide des murs est rempli par un tableau noir, par une petite bibliothèque. Ici un *corio* (fontaine), là un *coffin* (table fermée à clef) qu'on appelle la *banale*, en sous-entendant le mot table. Ce nom de *corio*, qui s'applique du reste à toutes les fontaines de l'École, rappelle le nom de Coriolis, mathématicien distingué, ingénieur des ponts, qui fut directeur des études à l'École en 1838. Le *coffin* a été donné aux élèves par le géné-



La salle d'étude.

ral Coffinières de Nordeck, qui commanda l'École de 1860 à 1866, et qui en 1870 commandait la place de Metz.

Tu connais, mon cher Louis, deux de mes camarades de salle : Deschamps et Rolland. Respect à Deschamps, s'il te plaît ! c'est notre *serpent*, je veux dire notre sergent.

Les deux premiers élèves de chaque promotion ont le grade et les insignes de sergent-major, les deux suivants sont sergents-fourriers. A la suite, viennent les sergents, une quinzaine environ ; leur nombre dépend d'ailleurs du nombre des élèves de la promotion. Sous les armes, ces élèves remplissent les fonctions de leur grade. Dans les salles, ils ont le titre de chef et sont nos intermédiaires auprès de l'administration.

Quand un ordre doit être communiqué aux élèves, un tapin ouvre brusquement la porte de chacune des salles en criant : « Salle, Binet » : ce qui veut dire : « Le chef de salle doit se rendre au cabinet de service. » Tous les chefs entourent le capitaine de service, qui leur lit l'ordre en question ; ils rentrent

alors dans leurs salles respectives et transmettent à leurs camarades l'avis qui vient de leur être communiqué.

Les *serpents*, ou, comme on dit encore, les *crotales*, n'ont aucune autorité sur leurs camarades; il n'en a pas toujours été ainsi, comme le témoigne l'histoire des *chefs de brigade*.

Lorsque, sur le rapport de Fourcroy, la Convention eut décrété la fondation de l'École centrale des Travaux publics, il fut décidé que la durée des études serait de trois années. Un examen d'admission eut lieu immédiatement, et trois cent quarante-neuf élèves furent reçus. Régulièrement, il aurait fallu attendre que ces élèves eussent accompli leurs trois années d'études avant de les placer dans les différents services que l'École devait alimenter. Mais le besoin d'ingénieurs était si grand, qu'on ne consentit pas à une telle perte de temps. Trois mois seulement devaient s'écouler avant l'ouverture de l'École : on créa des *cours révolutionnaires* pour les élèves admis, afin de donner un supplément de préparation à ces jeunes gens et de pouvoir les répartir immédiatement, après un nouvel examen, dans les trois divisions. Dès l'ouverture de l'École, il y eut donc des élèves de première, de deuxième et de troisième année.

L'ouverture simultanée des trois degrés de l'enseignement présentait du reste un certain nombre d'avantages. « Elle procurait sur-le-champ de l'emploi et par suite un traitement à des savants qui n'auraient pu autrement commencer leur service à l'École que la deuxième et la troisième année. »

Malgré ces procédés expéditifs, un point restait embarrassant. L'enseignement à l'École devait être donné non seulement par le professeur assisté d'un adjoint, mais par des *chefs de brigade* choisis parmi les élèves ayant fini leurs trois années d'études. Ces chefs de brigade, nommés pour trois ans, devaient à la fois surveiller la discipline des élèves et faire leur service de répétiteurs.

Pour recruter les chefs de brigade, il fallait donc attendre au moins un an que les élèves nommés immédiatement en troisième année fussent sortis. On ne consentit point à attendre.

Je ne sais, mon cher Louis, comment tu apprécies ces mesures de la Convention. Pour moi, j'avoue que je suis plein d'admiration pour l'énergie, l'intelligence, la décision de ces hommes qui en même temps avaient à faire face aux dangers de la guerre étrangère, aux horreurs de la guerre civile, et qui révolutionnairement fondaient des institutions que le temps a respectées.

Je reviens aux chefs de brigade. Six semaines seulement devaient s'écouler avant l'ouverture de l'École. Ne voulant pas perdre de temps, on s'adressa aux élèves du cours révolutionnaire, et l'on proposa à ceux qui le voudraient de suivre durant les six semaines qui précédaient l'ouverture de l'École des cours supplémentaires, le soir, en qualité d'aspirants chefs de brigade.

Quelle besogne pour ces jeunes gens ! Tout alla si bien que, le jour de l'ouverture de l'École, les trois divisions purent fonctionner et que vingt-cinq élèves purent occuper les fonctions de chefs de brigade. Ces vingt-cinq élèves furent nommés par les aspirants eux-mêmes, au scrutin et à la pluralité relative des voix. Détail curieux et qui fait honneur à ces jeunes gens : il y eut quarante-trois votants ; les vingt-cinq élus eurent tous la majorité absolue ; presque tous obtinrent plus des deux tiers des voix, et dix-sept en réunirent plus des trois quarts. Dans la liste des admis, on trouve les noms devenus célèbres de Malus, Francoeur, Biot....

L'institution des chefs de brigade, qui présentait de sérieux inconvénients, ne dura qu'une dizaine d'années.

Lorsque l'École fut soumise au régime militaire, la discipline fut surveillée par des officiers, ainsi que cela a lieu aujourd'hui encore, et l'enseignement donné par les chefs de brigade fut confié à des répétiteurs spéciaux.

Ainsi nos majors, nos fourriers, nos sergents n'ont en rien hérité des fonctions des anciens chefs de brigade. Ils ne sont pas responsables, heureusement pour eux, de nos écarts de conduite, et s'ils sont obligés, dans le cas d'infractions au règlement, de donner le nom du coupable, c'est avec l'autorisation de celui-ci.

Les punitions qui peuvent être infligées aux élèves sont : la consigne, la salle de police, la mise à l'ordre de l'École, la prison intérieure, la prison militaire, enfin le renvoi de l'École.

Le renvoi de l'École, justifié par des fautes exceptionnellement graves, est ordonné par le ministre de la guerre, sur la proposition d'un conseil de discipline composé de six membres, savoir : le commandant en second, président ; le directeur des études, un chef de bataillon ou d'escadrons de l'armée, ancien élève de l'École, et trois capitaines de l'École. Je me hâte de l'assurer que cette mesure n'a été appliquée qu'un nombre très minime de fois.

Tout élève qui a subi depuis son entrée à l'École plus de vingt jours de prison intérieure ou plus de quinze jours de prison militaire ; tout élève qui commet une infraction grave aux règles de la subordination ou aux lois de l'honneur ; tout élève dont l'inconduite habituelle est d'un dangereux exemple pour ses camarades, peut être traduit devant le conseil de discipline.

Autrefois, quand les élèves étaient externes et payés, beaucoup d'entre eux *séchaient* les cours qui leur déplaisaient, et en particulier les leçons de dessin qui avaient lieu le soir. On avait décidé que ceux qui s'absenteraient plus d'une fois par décade « seraient privés d'autant de rations de vivres qu'ils auraient manqué de leçons ». L'arrêté suivant, qui fut pris un mois après, pourra te faire apprécier l'efficacité de cette mesure : « Vu le grand nombre des élèves qui ont manqué aux leçons, l'administrateur est autorisé à ne faire exercer la retenue des rations qu'à ceux d'entre eux qui ont manqué six fois

et plus pendant le mois. » On fut obligé bientôt de se départir de cette indulgence et de prononcer le renvoi des élèves qui s'absentaient.

J'aurai l'occasion de te parler des règles de la discipline. Je ne veux, en terminant ma lettre, que t'indiquer la manière dont les punitions sont distribuées. Quand un élève est rat, la chose va de soi; il donne son nom et reçoit le prix de sa faute. Si un élève est surpris en flagrant délit de violation de discipline, la chose est encore simple : on lui applique un tarif connu et qui varie peu. Mais, si la discipline a été violée dans la salle d'étude, au casert, au réfectoire, dans la salle de jeux, le coupable est bien difficile à atteindre, car les adjudants de service ne peuvent pénétrer dans les susdits locaux : ils ne surveillent que de l'extérieur. Dans ce cas, l'adjudant frappe avec sa clef sur la vitre de la porte : on sait ce que cela veut dire. Le sergent est appelé au binet. « Monsieur, il y a du bruit dans votre salle; il me faut un nom. — Bien, mon lieutenant! »

Le sergent revient dans la salle et annonce qu'il y a une consigne à tirer. Les huit noms sont écrits sur une feuille de papier. Les papiers pliés sont jetés dans un képi et l'on tire au sort le nom du bouc émissaire. Le sergent se rend au binet : « Mon lieutenant, le coupable est X... — Il aura une consigne. » Tu vois que la solution paraît équitable.

Je sais bien que tu vas me dire qu'avec ce système de tirage au sort le véritable coupable peut échapper à la punition et qu'un innocent peut attraper la consigne. Si la faute est l'œuvre d'un seul, celui-ci n'hésite jamais à donner son nom; le tirage au sort n'est à juste titre employé que lorsque toute la salle est complice du délit. Sans doute, un élève laborieux, dérangé dans son travail, mécontent du bruit que font ses cocons de salle, a pu dans un moment d'humeur annoncer à ses camarades que, le cas échéant, « il ne tirerait pas la consigne »; mais, la consigne venue, il tient à honneur de partager les chances défavorables du tirage au sort. C'est précisément ce qui est arrivé hier à notre sergent. Jusqu'ici sa conduite et sa régularité l'avaient préservé de la funeste consigne, son heureuse chance n'avait pas fait sortir son nom de l'urne fatale (l'urne, c'est un képi). Il a été désigné hier par le sort et fera demain sa première consigne. Comme il comptait parmi les rares privilégiés que la punition n'avait pas encore atteints, tous les élèves de la promotion lui ont envoyé leur carte. Tu me croiras si tu veux, mais cette marque de sympathie narquoise n'a pas adouci l'ennui qu'il éprouve d'être *séché* de sa sortie.

A bientôt, mon cher ami.

GASTON LARIVIÈRE.

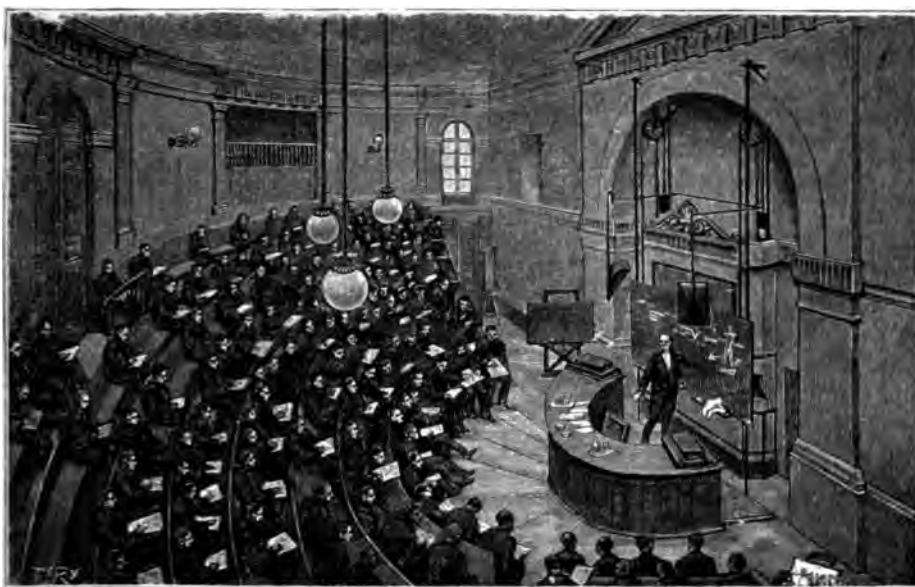
VII

Paris, 14 mars 1886.

Mon cher ami,

Je voudrais te parler aujourd'hui de l'enseignement à l'École. Le sujet est encore bien sérieux ; mais nous nous déridons un peu dans une prochaine lettre, en passant en revue les amusements du polytechnicien.

Neuf heures viennent de sonner. Les élèves sont réunis à l'amphi ; chacun a



L'amphithéâtre.

pris la place qui lui est assignée. Assis sur un vulgaire banc de bois, le *riffault* sur les genoux, la plume à la main, je me dispose à prendre des notes. Le *riffault* est tout simplement un petit carton, un cartable, qui permet d'écrire avec plus de facilité. Il a été introduit à l'École il y a quelques années par le colonel Riffault, qui était alors directeur des études.

Nous possédons, pour dessiner, de grands cartons, de grands *riffaults*, auxquels on donne le nom de *salanson*, du nom du général qui les a introduits à l'École.

Un coup de clairon annonce l'ouverture de la leçon. Le professeur paraît, tout de noir habillé, habit noir et cravate noire. L'amphi se lève (je parle, bien entendu, des élèves), puis se rassied, c'est notre manière de saluer ; ce salut ne se fait d'ailleurs qu'au premier amphi de chaque cours. Derrière le

professeur entre le capitaine de service; il s'assied dans un fauteuil, bien en face des élèves, qu'il peut surveiller facilement. Sur une chaise placée devant lui est déposé un carton sur lequel on a tracé le plan de l'amphi et les noms des élèves. Qui donc cause avec son voisin? c'est le troisième du cinquième banc. Et le capitaine lit sur son plan le nom du coupable.

Ah! mon cher Louis, si tu savais comme le cœur me bat au commencement de chaque leçon! Le professeur s'approche du *schicksal*; quel nom va sortir de l'urne? Il faut te dire que chaque leçon est précédée d'une interrogation à laquelle le professeur consacre un quart d'heure au moins. C'est le sort qui désigne ceux qui doivent aller à la *planche* (au tableau noir). On a placé dans une urne autant de numéros qu'il y a d'élèves; le professeur tire par exemple le numéro 88 et lit, sur une feuille de papier déposée à côté de l'urne, le nom de l'élève auquel ce numéro correspond. L'urne s'appelle *schicksal* dans notre langage imagé; c'est le mot allemand qui veut dire destin.

L'appel à la planche est une terreur pour tous mes camarades. Suppose qu'on n'ait pas préparé la leçon! Quelle humiliation de *piquer une sèche* devant toute la promotion réunie! Aussi profite-t-on de toutes les circonstances pour envoyer le major demander au professeur de ne pas interroger ce jour-là. Les raisons bonnes ou mauvaises ne manquent pas: il y a eu *prolonge* la veille et l'on s'est levé un peu plus tard ce matin-là; on vient de terminer un concours important et le temps a manqué pour préparer la leçon, etc.

Le matin, à l'étude, on a fait passer un topo dans la forme ordinaire. Une salle a eu l'idée de faire supprimer l'interrogation; on a voté dans la salle et, la majorité ayant approuvé, on rédige un topo à peu près dans ces termes: « Doit-on envoyer le major au professeur? » Au-dessous, la salle inscrit ces mots: Salle 15, 6 oui, 2 non. Trois coups de bouret sont donnés à la cloison qui sépare la salle 15 de la salle 17; un élève de cette dernière salle entr'ouvre la porte et reçoit le topo qui lui est remis par le cocon de la salle 15. La salle 17 délibère et inscrit sur le topo le résultat de son vote: 3 oui, 5 non. Après avoir fait le tour entier de la promotion, le topo revient à la salle de départ; on somme les avis et, si les « oui » l'emportent, on charge le premier major de se rendre auprès du professeur et de le prier de ne pas interroger. Celui-ci doit se rendre au désir exprimé par la promotion.

On prétend que la terreur du *schicksal* est telle chez quelques élèves, qu'ils parviennent à s'emparer de l'urne et à retirer le numéro qui correspond à leur nom. Cela paraît d'autant plus difficile à croire que le nombre des numéros est vérifié fréquemment et que les numéros ne correspondent pas toujours aux mêmes noms.

J'ai été bien étonné, je l'avoue, au premier amphi que nous eûmes à l'École, du peu de solennité qui accompagne l'ouverture des cours. Je m'at-

tendais à un speech bien senti dans lequel on nous eût vanté les travaux de nos prédécesseurs, en nous engageant à suivre les traces de ces esprits distingués qui... que... dont... Rien de pareil. Le professeur chargé du cours d'analyse salua l'assemblée, se retourna du côté de la planche et, saisissant un morceau de craie, traça trois lignes droites dans un coin du tableau en disant : « Soient ox , oy , oz , les trois axes des coordonnées.... »

Laissons le professeur développer devant un auditoire attentif les beautés du calcul différentiel et intégral et reportons-nous un instant dans le passé.

Ce qui assura, dès le premier jour, le succès de l'École Polytechnique, ce fut l'illustration des professeurs qui se chargèrent des cours. Sans doute, mon cher Louis, nos professeurs actuels ont une légitime célébrité ; ils appartiennent presque tous à l'Institut, et leurs travaux sont universellement appréciés. Mais, dis-moi si l'on pourra jamais réunir un ensemble de noms comparable à celui qu'offrit l'École au moment de sa fondation. Lagrange et Prony enseignaient l'analyse et la mécanique ; Monge et Hachette, la descriptive et la stéréotomie ; Fourcroy, Vauquelin, Berthollet, Chaptal, Guyton de Morveau, Pelletier, la chimie.

Lorsque le plus illustre de tous ces grands hommes, le géomètre Lagrange, fit sa première leçon, les élèves des trois années voulurent y assister et, avec eux tous les professeurs, empressés à devenir les auditeurs de ce grand savant. « C'était là qu'il fallait être pour se faire une idée de l'enthousiasme de cette jeunesse passionnée du désir de s'instruire, afin de mieux servir le pays ; pour voir d'habiles professeurs rendre hommage à un si grand esprit, se confondre avec les élèves, afin de s'éclairer plus tôt de sa lumière et de prendre en quelque sorte sur le fait le génie de l'invention, et pour juger du religieux silence de ce nombreux auditoire, quand une interruption inattendue indiquait chez l'illustre géomètre une de ces profondes distractions qu'une idée imprévue venait parfois lui causer. »

L'ouverture de chaque cours était faite avec solennité. Il y avait une séance publique dans laquelle les différents professeurs venaient successivement exposer le plan de leurs leçons. Le ministre assistait parfois à ces séances. Je ne résiste pas au désir de te citer quelques phrases du discours prononcé par le ministre de l'intérieur à l'ouverture des cours de l'année 1799 : « Jeunes citoyens (et quand je vous donne ce titre sacré, ce nom chéri des républicains, je suis sûr que vous en connaissez la dignité...), ayez toujours l'amour de la patrie. Si cet amour agit par sentiment sur le reste des hommes, il est permis de penser que c'est aux savants que l'existence de cet amour est géométriquement démontrée. Je peux le dire ici, dans la langue qui vous est familière. *la liberté est le théorème donné par la nature ; la république en est la démonstration ; l'amour de la patrie en est le corollaire.* » Qui sait ? Ce ministre était peut-être tout de même un homme intelligent.

Sous la Restauration, l'École avait été placée sous la protection du duc d'Angoulême, et ce prince ne manquait pas d'assister aux séances d'ouverture. En 1817, l'année qui suivit un des nombreux licenciements de l'École, il y eut messe du Saint-Esprit et discours du duc d'Angoulême. « J'ai la confiance, dit le prince, que sous la direction de savants aussi distingués par leurs lumières et sous l'autorité de chefs aussi recommandables par leurs principes et leurs talents, les élèves de l'École Polytechnique apprendront à bien servir Dieu, le roi et la patrie. »

Aujourd'hui, comme je te l'ai dit, ces séances solennelles ont disparu, et les élèves, abandonnant toute préoccupation politique, ne songent plus qu'au travail.

A l'origine, la durée des cours était de trois années, mais le séjour des élèves variait suivant la carrière à laquelle ils se destinaient. « Ceux qui voulaient être ingénieurs de marine ou ingénieurs géographes se présentaient, après leur première année d'études, à l'examen ouvert à Paris pour l'admission aux Écoles d'application de ces deux services. Ceux qui se destinaient à servir dans l'artillerie, dans les ponts et chaussées, dans le génie militaire ou dans les mines, pouvaient, après leur deuxième année d'études, se présenter aux concours ouverts à Paris pour ces divers services. » Toutefois les élèves reçus dans le génie et dans les ponts et chaussées devaient revenir à l'École et achever leur troisième année; leur traitement était alors augmenté de 300 francs. Ceux qui n'étaient pas reçus aux divers concours pouvaient rester une année de plus à l'École. En aucun cas un élève ne pouvait passer plus de quatre années à l'École.

Ce fut lors de la première réorganisation, en 1798, que la durée des études fut réduite à deux années, obligatoires pour tous les élèves. Toutefois on conservait une division particulière, composée uniquement de cinquante élèves choisis parmi ceux qui auraient été malades, ou qui se voueraient particulièrement à la culture d'une science, ou qui n'auraient pu, faute de place et non de savoir, être reçus dans un service public. Ces élèves devaient d'ailleurs diriger le travail de leurs camarades.

Aujourd'hui, la durée des études est de deux années. La faculté de passer une troisième année à l'École ne peut être accordée que dans le cas d'une maladie ayant occasionné une suspension prolongée de travail. Aucun élève ne peut être autorisé à passer plus de trois ans à l'École.

Les cours professés à l'École comprennent pour la partie scientifique : le calcul différentiel et intégral, la physique, la chimie, la mécanique, la descriptive (perspective, stéréotomie), l'astronomie (géodésie), l'architecture. Les quatre premiers cours subsistent durant les deux années et nécessitent chacun deux professeurs, un pour chaque division. Il y a donc, en tout, onze professeurs pour l'enseignement scientifique; ce sont tous des professeurs

civils, ou du moins, si quelques-uns sont militaires, ce n'est qu'une exception.

L'enseignement littéraire est donné par un professeur de littérature française et un professeur d'histoire. Ces deux cours, autrefois séparés, sont réunis aujourd'hui en un seul; toutefois il y a deux titulaires, chacun d'eux suivant la même promotion durant les deux années.

Je dois mentionner, en outre, quatre maîtres d'allemand, un professeur et quatre maîtres de dessin, un professeur d'art militaire et de fortification.

Si je veux être complet, je dois ajouter à cette liste déjà longue : un chef des travaux graphiques, des répétiteurs (titulaires, adjoints ou auxiliaires) dont le nombre est déterminé par l'effectif plus ou moins élevé des élèves. Ces répétiteurs sont chargés des interrogations; ceux de chimie et de physique dirigent de plus les manipulations. Enfin, je te parlerai plus tard des examinateurs de sortie.

Nous avons laissé le professeur au milieu de son cours. La leçon s'achève au milieu du silence le plus absolu, toute marque d'approbation étant absolument interdite. Le règlement n'a pas prévu qu'il pût y avoir jamais des marques d'improbation! Il est seulement d'usage, à la fin de la dernière leçon, d'applaudir vigoureusement les dernières paroles du professeur.

Les élèves rentrent en salle et reçoivent des feuilles autographiées contenant les leçons du professeur. Le modeste employé chargé de la distribution des feuilles autographiées ne se doute peut-être pas que les élèves l'ont baptisé d'un nom vraiment original. D'une manière générale, tous les agents de l'administration s'appellent des *pitaines*, abréviation du mot capitaine. C'est ainsi que le garçon qui nettoie les salles s'appelle *pitaine torchon*; que celui qui classe les livres de la bibliothèque s'appelle *pitaine bouquin*. Le garçon qui nous remet les feuilles du cours s'appelle *pitaine printemps*, précisément *parce qu'il apporte des feuilles!*

Pour constater le degré d'instruction des élèves, et en même temps pour leur attribuer des notes de mérite qui permettront un classement définitif, on ne se contente pas, comme tu penses bien, des interrogations de l'amphi. Notre année scolaire, qui va d'octobre à juillet, est coupée en février par des examens de semestre. Dans chacune des divisions il est fait des interrogations générales sur l'ensemble des cours, par les professeurs eux-mêmes, aidés des répétiteurs.

Après la clôture des cours du second semestre, les élèves subissent les examens de fin d'année. Ceux dont les notes ont été par trop mauvaises peuvent être renvoyés de l'École, ou, comme l'on dit, *séchés*; ils portent le nom de *fruits secs*. Mais cette mesure est rarement appliquée au bout de la première année : l'élève est seulement averti et on lui laisse le plus souvent une année pour rattraper le temps perdu.

L'examen ne commence pas aussitôt après la cessation des leçons. On

accorde aux élèves trois semaines en février et six semaines en juin et juillet pour préparer leurs examens. Cette période porte le nom significatif de *temps de pioche*. Nous venons précisément de passer les examens du premier semestre, et je puis t'assurer que ce fameux temps de pioche ne présente rien d'agréable. Ces longues études, que ne coupent plus les leçons de l'amphi, sont d'une uniformité désespérante. Être attelé du matin au soir à la même besogne pendant trois semaines, c'est, comme l'on dit aujourd'hui, un comble... le comble de l'ennui. On nous accorde heureusement deux récréations supplémentaires, dont nous avons, je t'assure, le plus grand besoin. En somme, j'ai piqué 15 en analyse, 16 en chimie et 14 en descriptive. Ces notes sont assez bonnes, mais ne me permettraient encore de remonter que d'un petit nombre de rangs. Nous ferons mieux, je l'espère, à la fin de l'année.

Les examens de l'amphi et ceux du premier et du deuxième semestre ne sont pas les seuls auxquels nous soyons assujettis. Très fréquemment, et au moins une fois toutes les quatre, cinq, six ou sept leçons, suivant les cours, les élèves sont interrogés sur les matières de chaque cours. Ces interrogations, dont la durée varie d'un quart d'heure à vingt minutes, sont individuelles, et portent sur les matières enseignées depuis la dernière interrogation.

Oh! ces terribles examens! que de soucis ils nous donnent, et comme on serait heureux à l'École sans ces maudites interrogations! Il faut croire d'ailleurs qu'elles préoccupent également l'administration, car à chaque instant, pour ainsi dire, on les modifie. Il y a quelques années, les élèves étaient prévenus à l'avance de l'interrogation qu'ils auraient à subir. Chacun se préparait en conséquence, et, le jour venu, les élèves répondaient d'une manière assez satisfaisante.

On a fait bientôt remarquer que, tout occupés de l'examen qu'ils allaient subir, les élèves délaissaient pendant ce temps les autres matières enseignées à l'École, et que dans l'intervalle qui séparait deux examens sur la même faculté celle-ci était complètement abandonnée.

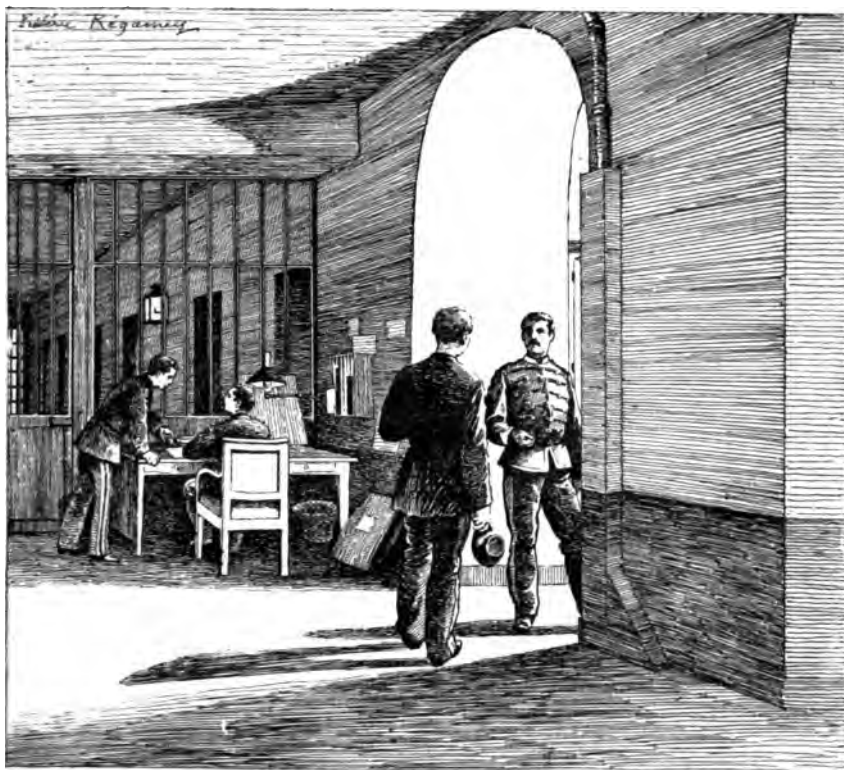
C'est alors qu'on revint au système cruel des *colles instantanées*. Personne n'était prévenu. A cinq heures, au moment même de l'interrogation, un tapin entra dans la salle et appelait MM. X., Y., Z., chez le répétiteur.

Depuis trois ans le système a été tempéré et les colles ne sont plus instantanées : les élèves sont prévenus à quatre heures du soir. Ce n'est pas assez pour sauver les paresseux d'une mauvaise note; mais c'est assez pour préserver les laborieux d'un accroc, car ils ont le temps de revoir rapidement leur cours.

Il est quatre heures, toutes les portes des salles sont entr'ouvertes; on attend l'arrivée du tapin qui circule dans le couloir. Vient-il chez nous ou dans la salle voisine? Il va passer, il passe, il est passé! On saute de joie... et voilà

le silence de l'étude bien compromis. C'est à ce moment que pleuvent les consignes.

Les adjudants, réunis au cabinet de service, comme des araignées au centre de leur toile, se dirigent du côté où le bruit devient menaçant. Ils arpentent les couloirs en jetant les yeux à droite, à gauche, à travers le carreau de la



Le cabinet de service.

salle. La salle 17 est houleuse? Vite un coup de clef sur la vitre : ce qui signifie qu'on devra donner un nom pour la consigne!

L'émotion de la colle étant passée, chacun se remet au travail : la ruche est en pleine activité. Le tableau noir se recouvre de figures géométriques, de notations algébriques; les plumes courent sur le papier, et ce n'est que très accidentellement qu'un élève fatigué se réfugie dans un des coins de la salle nommé *désert*, à l'abri des regards de l'adjudant, pour fumer une cigarette.

Le silence est absolu : l'École Polytechnique travaille.

Bien à toi,
GASTON LARIVIÈRE.

VIII

Paris, 22 avril 1886.

Mon cher Louis,

Notre vie matérielle ne laisse absolument rien à désirer. Nous faisons trois repas par jour et, soit à cause de la régularité des heures de repas, soit à cause de l'abondance et du choix des mets, soit enfin à cause de notre manque d'exercice, le fait est que j'engraisse à vue d'œil.

Notre premier déjeuner a lieu à huit heures et demie. Je t'ai dit déjà qu'il se composait très régulièrement d'une tasse de lait ou d'un morceau de fromage (gournay ou roquefort).

J'ai dit *ou* et non pas *et*. Les délicats qui veulent du lait se font inscrire chaque semaine sur une liste *ad hoc* et ne participent pas au partage du gournay traditionnel. Les malins, je suis du nombre, s'entendent avec leur voisin de table; l'un des deux seulement réclame le lait et le partage avec son camarade, qui, de son côté, lui abandonne la moitié de sa ration solide. Invariablement ce premier déjeuner se termine par une tasse de café noir, largement sucré, à ce point qu'on peut détourner à son profit quelques morceaux de sucre dont on trouvera l'emploi dans la journée.

Le dimanche matin, l'ordinaire est augmenté d'une omelette au lard. Autrefois, les élèves avaient tous les dimanches un plat qu'on appelait le *cochon de madame Laplace*. On servait une côtelette de porc frais qui ne coûtait rien à l'administration; voici pourquoi :

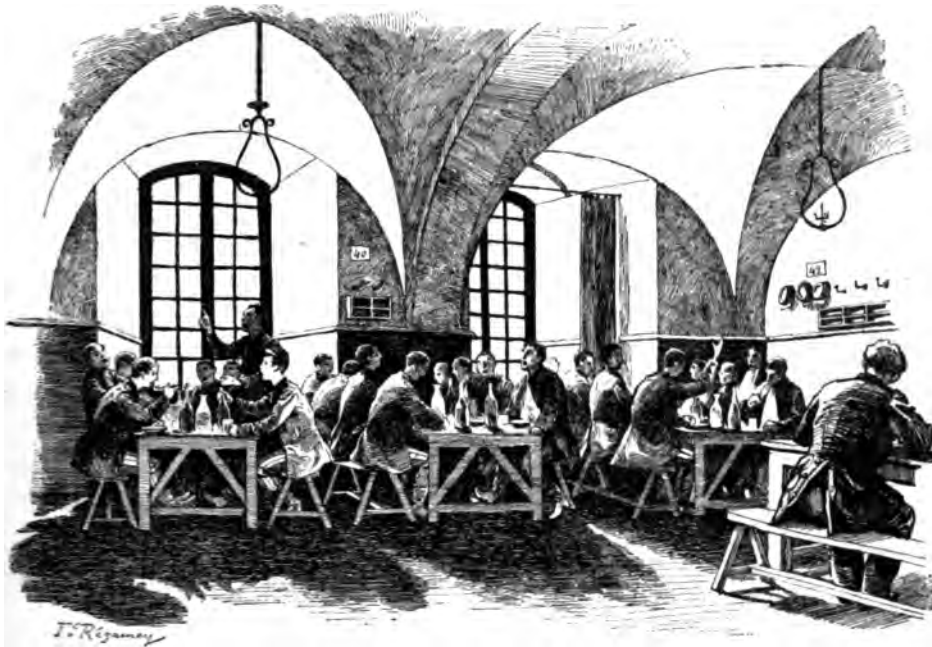
Lorsque mourut le grand astronome Laplace, l'illustre auteur de « l'Exposition du système du monde », sa veuve voulut que le nom de Laplace restât populaire à l'École. Elle fonda un prix qui devait être décerné tous les ans par l'Institut à l'élève qui sortirait premier de l'École Polytechnique; ce prix se compose des Œuvres complètes de Laplace. De plus, M^{me} la marquise de Laplace donna à l'École une somme d'argent dont les intérêts devaient être employés à payer un plat supplémentaire donné le dimanche matin aux élèves. Ce plat se composait de côtelettes de porc frais. Le nombre des élèves ayant considérablement augmenté dans ces dernières années et la nourriture étant devenue plus chère, la rente laissée par M^{me} Laplace est devenue insuffisante. Aussi la côtelette de porc frais a-t-elle été remplacée par l'omelette au lard.

Ce premier déjeuner, assez léger en somme, doit permettre à nos estomacs d'attendre patiemment l'heure du dîner, fixé à deux heures de l'après-midi! La vérité m'oblige à reconnaître que nos estomacs n'ont pas cette patience et qu'ils souffrent vraiment d'un intervalle aussi considérable; je suis sûr que

si nous étions consultés, nous demanderions une répartition plus convenable des heures de repas.

Donc, nous dinons à deux heures, et je t'ai dit déjà que le menu du jour, affiché sur la planche aux topos, avait été dans chaque salle l'objet des plus vifs commentaires. Quant à la qualité des vivres, nous sommes chaque jour invités à l'apprécier.

Tous les matins, deux élèves, ordinairement deux serpents, se rendent dans les cuisines, assistent à la livraison des vivres et présentent leurs observations



Le réfectoire.

au capitaine de service. Ils ont le droit de récuser la viande quand elle est trop âgée ou le lait quand il est trop jeune; ils apprécient le degré de cuisson du pain, flairent le homard, les bienheureux jours où il y a du homard, et, dans le cas où le *magnan* hésite sur le menu, lui transmettent les vœux de la promotion.

Le *magnan*, tu l'as deviné, c'est le haut personnage qui préside à l'achat des vivres; c'est le dépensier de l'École. Il s'appelle Jean, Pierre ou François, mais pour nous c'est toujours le *magnan*. Et pourquoi le *magnan*? N'est-ce pas dans une magnanerie qu'on élève les vers à soie et qu'on surveille les cocons? Le *magnan* est donc, à juste titre, celui qui nourrit les cocons! C'est le *magnan* que l'on acclame quand le menu est satisfaisant; c'est lui qui reçoit toutes nos imprécations quand le ragoût n'a que des os! Les émeutes au réfectoire ne sont pas rares. Les cris de « Sa hure! sa hure! » sont

poussés par quatre cents poitrines vigoureuses; il s'agit, bien entendu, de la tête du magnan, qu'on réclame, sans désirer d'ailleurs l'obtenir. Je te concède que cela n'améliore pas la qualité des plats, mais enfin nous avons protesté.

Le magnan daigne quelquefois nous consulter sur nos goûts personnels. Il nous fait dire que ce jour-là il y aura du veau; veut-on qu'il soit froid ou chaud? C'est au suffrage universel que se décident de telles questions. Vite un topo est lancé dans la promotion dans la forme habituelle. Chaque salle vote et accompagne même son vote d'observations plus ou moins développées sur le sujet soumis à ses délibérations. Il est tel topo dont la lecture dériderait dix hypocondriaques! De mes observations personnelles, il résulte que le *veau froid* a le plus souvent triomphé. Hourra pour le veau froid!

Si le magnan nous consultait en toutes choses, nous ne manquerions pas de lui demander au dîner un bœuf bouilli moins sec. Ce malheureux bœuf est tellement desséché, qu'on l'appelle à juste titre l'*anhydre*.

Nous faisons maigre le vendredi à deux heures, et naturellement on augmente un peu le nombre des plats. Ce jour-là, nous avons de la tarte. Oh! la tarte! Tout le monde l'aime, mais tout le monde n'en mange pas. La passion du jeu fait bien des victimes! Mon voisin de table a joué ses parts de tarte pendant six mois et il les a perdues! Il n'aurait même pas le droit de vider le plat, s'il arrivait, hypothèse invraisemblable, qu'il restât de la tarte.

J'ajoute quelques définitions dont ne se fâchent pas nos excellents professeurs. Le pot à moutarde, dont le ventre est rebondi, porte le nom d'un de nos professeurs de chimie! On connaît les épinards sous le nom de *zeller*, parce qu'ils arrivent invariablement le mardi soir, après l'amphi de notre professeur d'histoire.

J'ai réservé pour la fin le plat merveilleux, introuvable ailleurs, que nous mangeons chaque jour à dîner. Je veux parler des *frites*. Les grands restaurateurs peuvent avoir quelque célébrité dans l'art d'accueillir les pommes de terre; celui-ci a imaginé une sauce inédite, celui-là triomphe avec la pomme de terre farcie..., aucun ne peut rivaliser avec l'École quand il s'agit des *frites*! On les apporte dans d'immenses bassines de zinc: la répartition est faite entre les tables. En quelques instants, tout a disparu. Un immense cri s'élève: « Un gigon! un gigon! » Et de nouvelles bassines remplies jusqu'aux bords remplacent celles qui sont mises hors de combat, car le plat de frites est un des rares plats dont on puisse demander un gigon.

Par deux fois je me suis servi de la même expression qui doit certainement t'intriguer. Le mot gigon occupe une place d'honneur dans le vocabulaire de l'École; il veut simplement dire *supplément* et trouve à chaque instant de nombreuses applications. On demande à l'administration un *gigon de temps* pour terminer ses épures; on demande au général un *gigon de sortie* ou pro-

longe, etc...; mais surtout on demande au réfectoire un *gigon de nourriture*. Ce nom de gigon, d'où provient le verbe gigonner, était celui d'un élève de l'École qui avait la manie du supplément. Ses épures contenaient plus de solutions qu'on n'en exigeait; ses dessins étaient agrémentés de paysages non demandés.... Son nom est devenu légendaire.

Notre dîner à deux heures se compose d'un potage, d'un plat de viande, d'un légume et d'un dessert, qui consiste presque invariablement en confitures. La viande bouillie est avantageusement remplacée parfois par un poulet. Je



Le casert.

n'affirme pas que le poulet soit gras à ce point qu'il serait primé dans un concours, mais enfin c'est un poulet et nous lui chantons volontiers un *pompier*. Pour l'explication de ce mot nouveau, je te renvoie à une lettre prochaine.

Nous sommes dix par table; on donne un poulet pour cinq élèves (deux pattes, deux ailes et la carcasse) : ce qui fait 432 divisé par 5, soit 87 poulets pour un déjeuner ! une basse-cour entière !!

Notre souper, à neuf heures du soir, se compose presque invariablement d'un rôti et d'un légume : gigot et purée de pommes, filet et épinards.

Immédiatement après le souper, nous montons dans nos casernements; on n'a même pas le loisir de fumer une dernière cigarette. A neuf heures et demie, appel de l'adjudant de service, chaque élève se tenant debout au pied de son lit.

Nous sommes au casert. De chaque côté d'un couloir qui suit la façade de

l'École dans toute sa longueur, sont situées les chambres. Le couloir du deuxième étage est affecté aux anciens; celui du troisième étage dessert les caserts des conscrits.

La chambre dans laquelle je couche est grande, large, bien aérée. En tout, huit lits de fer : quatre le long d'un mur, quatre le long du mur opposé. Au-dessus de nos têtes une planche sur laquelle reposent les cartons du claqué et du képi; l'épée est fixée à la muraille. Au pied du lit se trouve un petit coffre contenant les effets et le linge; sur le coffre est un pot à eau qu'on appelle *pourrat*, du nom du général Pourrat. Devant le lit est un petit tapis dont l'introduction à l'École est relativement récente; on l'appelle un *favé*, du nom du général commandant l'École (1866) qui le donna aux élèves.

Nous n'avons le souci ni de faire nos lits ni de cirer nos bottes. Des garçons de salle sont chargés de ce soin, et nous trouvons chaque matin devant nos lits une paire de bottes luisantes. Mais nous devons brosser nos effets. Le lendemain de chaque sortie, on se rend au casert, on nettoie ses vêtements d'uniforme et on les serre avec soin dans le coffre. A cinq heures, les retardataires sont punis d'une consigne.

L'entretien de quatre cents grands garçons de vingt ans nécessite, tu le comprends, un service de lingerie singulièrement développé. Nous n'avons qu'une seule fois l'occasion de voir le personnel féminin préposé à la lingerie de l'École. Le jour même de notre casernement, nous sommes appelés l'un après l'autre auprès de madame la lingère, afin de choisir la partie du trousseau que nous demandons à l'École de nous fournir. Notre trousseau, en effet, se compose : 1° d'objets qui doivent être pris et payés à l'École : vêtements, claqué, képi, bottes; 2° d'objets qui doivent être apportés par les élèves : règles, compas, dictionnaires, brosses, caleçons, couverts d'argent ou de métal; 3° d'objets qui peuvent être fournis en nature ou en argent. Ce sont ces derniers objets, draps, chemises, bonnets de coton, serviettes..., qu'on va directement demander à la lingerie.

Le procédé qu'on emploie pour prendre nos mesures est des plus sommaires. Vous tendez la main, le poing fermé. La lingère enroule autour de ce poing un des trois modèles de chaussettes et, sur ce seul diagnostic, vous attribue tout le trousseau dont vous avez besoin !

Durant nos deux années, nous avons besoin de correspondre avec le tailleur, le bottier, la lingère. Cette correspondance se fait au moyen de topos qu'on dépose sur son lit en même temps que l'objet à réparer ou à remplacer.

Toutes les réparations se font à nos frais; toutes les dégradations commises soit à l'étude, soit au casert, soit au réfectoire, sont payées par les élèves. Ces dépenses sont relevées tous les trois mois et inscrites sur nos livrets. Nous donnons en entrant une somme de 100 francs destinée à solder par avance toutes ces menues dépenses; c'est notre masse. On nous remet à la sortie

l'excédent, quand excédent il y a. Si les dépenses faites l'exigent, on a soin de nous réclamer une provision d'argent *gigonnaire*.

J'aurai terminé ce très court chapitre relatif à notre vie matérielle, en disant que le service médical, médicaments compris, est entièrement gratuit et qu'une fois par mois au moins nous sommes appelés au bain. *Mens sana in corpore sano*.

Ton dévoué,
GASTON LARIVIÈRE.

IX

Paris, 10 juin 1886.

Mon cher Louis,

Sans doute on travaille sérieusement à l'École et avec ardeur, je te l'assure ; mais on sait à l'occasion se divertir. Il est bon d'ailleurs que l'arc ne soit pas constamment tendu. Parlons donc de nos amusements.

Je voudrais bien te faire frémir au récit des *brimades* exercées par les anciens sur les conscrits ; mais, hélas ! les brimades n'existent plus, si tant est même qu'elles aient jamais existé.

Autrefois, je parle de vingt ans, on célébrait chaque année la cérémonie de l'*absorption*. Les conscrits, rentrés à l'École cinq jours avant leurs anciens, offraient à ceux-ci, le jour même de la rentrée générale, un déjeuner froid composé d'huitres, de pâté et arrosé de champagne. Le festin avait lieu au *Holl* (café Hollandais, Palais-Royal).

Les invités, arrivés les premiers, se préparent à faire subir à leurs amphitryons des épreuves bien peu terribles. Un conscrit se présente dans l'antichambre, séparée de la chambre par deux épais rideaux ; il dépose sa capote et sa tangente. Deux bras vigoureux le saisissent, l'enlèvent de terre, après l'avoir coiffé du claque, placé en bataille, à la gendarme. Les rideaux sont ouverts. Le spectacle est curieux. On ne voit qu'une forêt de bras levés en l'air. Le conscrit doit franchir la longueur de la salle sans toucher terre, soutenu par les mains des anciens. Ce mouvement de translation est accompagné d'un mouvement de rotation adroitement imprimé au conscrit. La course n'est pas si rapide qu'on ne puisse durant le voyage numéroter le conscrit à la craie sur la partie la plus large de son pantalon, et les mains ne sont pas tellement occupées qu'elles ne puissent appliquer quelques taloches sur le numéro qui vient d'être inscrit.

On débarque ; le conscrit a touché le sol. Il est invité à se grouper avec ses

cocons enfermés dans une pièce au-dessus de laquelle on lit ces mots : *parc aux huitres*. Pour passer la porte, on le prie de sauter. Il faut avoir soin de sauter réellement, et le plus haut qu'on peut, car une corde, invisible jusque-là, fait trébucher ceux qui n'ont pas suivi le conseil à la lettre.

Tous les conscrits sont réunis. On va procéder à la cérémonie des *cotes*.

Durant l'année qui vient de s'écouler, les élèves de l'École se sont renseignés sur les taupins qui ont des chances sérieuses d'entrer à *pipo*; ils ont obtenu des renseignements sur leurs habitudes, leurs travers, et tout cela a été consigné avec soin sur un registre spécial qu'on nomme *livre des cotes*. Le jour de l'absorption, le conscrit *coté* est extrait du parc aux huitres; on le hisse sur un billard, et *coram populo* on lit les notes désagréables recueillies sur son compte.

Mon oncle le commandant, en me racontant ces cérémonies tombées en désuétude, ajoutait avec mélancolie : « Moi aussi, mon cher garçon, j'ai été coté. On me reprochait d'avoir un trop grand soin de ma toilette et de pousser la coquetterie jusqu'à faire coiffer tous les jours ma magnifique chevelure. Et il y avait bien quelque chose de vrai dans ce reproche. Hélas! mon cher Gaston, avoir été coté pour les cheveux et n'en avoir plus un seul aujourd'hui! »

La lecture des *cotes* est finie. Les conscrits se mêlent aux anciens : c'est un tutoiement général! On sert les huitres, non pas sur des assiettes symétriquement disposées le long d'une table, mais par bourriches pleines, et, si j'en crois le commandant, la façon dont le déjeuner était mangé laissait quelque peu à désirer au point de vue de l'élégance des manières. Il n'y avait point de couverts : les huitres et le pâté se partageaient à la main. Et quand les verres faisaient défaut, on buvait à la bouteille.

L'absorption a été supprimée par l'administration de l'École depuis 1864; a-t-on pensé que les dépenses assez fortes occasionnées par les dégâts qu'on faisait au Holl étaient excessives, ou bien que quelques élèves supportaient mal les libations de ce jour de fête et rentraient parfois indisposés, ou bien enfin que le tapage, entendu du dehors, nuisait à la considération de l'École? Je l'ignore. Toujours est-il que l'absorption n'est plus qu'un souvenir; mais néanmoins la cérémonie des *cotes* a survécu. Chaque année, dans les huit jours qui suivent le dernier amphi, les conscrits procèdent à l'élection d'une commission de douze membres, chargée d'organiser et de rédiger les *cotes* de l'année suivante. La cérémonie a lieu dans le courant du premier mois qui suit la rentrée.

Parmi les *cotes* innombrables qui sont lues à l'amphi, à la réunion des deux promotions, je signalerai la *cote major* au major des conscrits, la *cote 100* à l'élève entré 100^e, la *cote rogne* à celui qui est signalé comme ayant un mauvais caractère, les *cotes de journal*. Tous les ans, dans chaque

petite ville habitée par un élève nouvellement nommé, le journal de la localité fait un petit laïus en l'honneur du nouveau polytechnicien. Ce sont ces articles de journaux qui sont lus à l'amphi, au bruit des applaudissements moqueurs de l'assemblée : c'est en cela que consistent les cotes de journal.

J'en passe, et non des moins bonnes. Tous ceux qui refuseraient la cote seraient passibles du *rond*. Je te dirai bientôt ce que cela signifie.

Le lendemain de la rentrée générale des élèves, commencent ce qu'on peut appeler les brimades, et cela te paraîtra bien inoffensif. Les anciens se croient obligés de briser à coups de queue de billard le poêle des conscrits ! Cette cérémonie, dont le résultat le plus net est de coûter quelque argent à la promotion des anciens, s'accomplit en chantant les chants consacrés. Bien entendu, en première ligne se trouve le *pompier*. Oh ! ce pompier !! c'est l'accompagnement obligé de toute notre vie. Nous apprenons une bonne nouvelle : vite un pompier ; une nouvelle désagréable : un pompier. Un élève est-il le héros d'une aventure agréable ou fâcheuse..., l'inévitable pompier se fait entendre. Je devrais dire plutôt les pompiers, car il en existe deux, qui ne se distinguent que par la musique, car les paroles sont les mêmes et se bornent au monosyllabe « pan ».

Le petit pompier n'est autre qu'une sonnerie de cavalerie ; le grand pompier, dont la musique est empruntée à un ancien opéra (*les Puritains*), se chante sur l'air suivant :



Tu me permettras de ne pas insister sur quelques petites gamineries bien innocentes : obligation de manger des frites dans un képi... vieilli ; obligation de remettre un peu d'ordre, le soir, dans le casert, les anciens ayant fait une omelette avec les différents objets de literie... Je signale en passant l'art merveilleux avec lequel nos anciens disposent nos draps en forme de *porte-feuille* : il devient impossible au malheureux conscrit de s'étendre dans son lit. Tout cela, comme tu le vois, n'est pas bien méchant. Laisse-moi te raconter le *coup du poulet*. Tous les jeudis soir, le souper se compose invariablement d'un poulet rôti et de salade. Or il est de règle que le premier

jeudi de la rentrée les conscrits soient séchés de poulet. Les anciens pénètrent au réfectoire des conscrits, s'emparent des poulets déjà servis sur les tables et les emportent. La chose est tellement entrée dans les mœurs, que le magnan a soin, ce soir-là, de tenir en réserve des portions de bœuf pour les conscrits. Au lendemain de ces *brimades*, anciens et conscrits vivent sur le pied de l'égalité la plus parfaite.

La vie à l'École serait bien monotone si on ne l'égayait parfois par des amusements un peu enfantins, mais qui du moins ont le mérite de laisser reposer pendant quelques instants l'esprit surmené des élèves. On chante beaucoup à l'École. Je t'ai déjà signalé le grand et le petit pompier. Il faut ajouter l'*artilleur* :

Artilleurs, mes chers frères,
A nos santés vidons nos verres !

et mille autre chansons qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec des cantiques.

Quand les promotions en ont manifesté le désir, on organise la danse des majors. Les élèves forment un immense rond au centre duquel se placent les deux majors de chaque division, et ceux-ci, un genou à terre et l'autre jambe étendue, dansent simplement la *polichinelle*. Pendant ce temps, quatre cents voix jettent dans les airs le refrain bien connu :

Pan ! qu'est-ce qu'est là ?
C'est l'polichinelle vampire !...

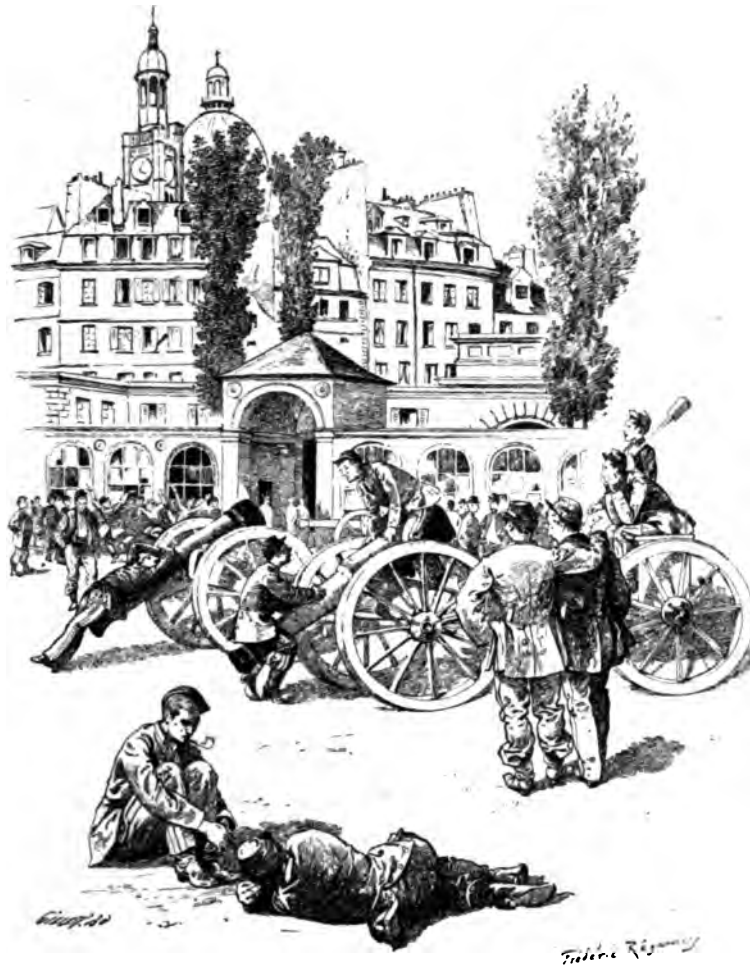
refrain qu'on reprend jusqu'à ce que la fatigue arrête les exécutants.

L'étude est parfois bien longue. Il convient de se reposer un instant. Si l'on jouait un bocal de cerises à l'eau-de-vie ? *A la rouge*, par exemple. La *rouge* est simplement la ficelle rouge qui sert à ficeler les paquets. On coupe huit longueurs égales de ficelle ; l'une des extrémités est entourée de papier convenablement mâché, et chaque élève va lancer adroitement *sa rouge* au plafond, de manière qu'elle reste suspendue, grâce au papier qui joue le rôle de mastic. Avant de lancer la rouge, on a mis le feu à l'extrémité libre de la ficelle, et le perdant est naturellement celui dont la rouge s'est le plus tôt éteinte.

Le bocal de cerises sera partagé entre les lutteurs, qui pourront encore se partager... les consignes que leur jeu leur aura attirées, s'ils ont été surpris par l'adjudant de service.

Quelquefois on éprouve le besoin de donner des concerts ; on confectionne alors des mirlitons avec deux équerres, dont les trous, placés en regard l'un de l'autre, sont bouchés avec du papier à cigarette. Essaie cet instrument d'un nouveau genre, et tu seras tout étonné de ses accents mélodieux !

Durant les récréations, les élèves peuvent se livrer aux douceurs du jeu. Deux billards sont mis dans chaque promotion à leur disposition, un damier, un échiquier, un jacquet les attendent. Seules les cartes sont prohibées : ce qui n'empêche pas qu'on joue beaucoup au whist, tant est puissant l'attrait



La récréation.

du fruit défendu. Autrefois les cartes étaient tolérées, mais il se produisit tant d'abus, il y eut des pertes d'argent si fortes, que l'administration dut interdire tout jeu de hasard. Je me hâte d'ajouter que si le whist est joué par les élèves en dépit des règlements, on n'a jamais eu à déplorer le retour des abus qui avaient été signalés autrefois.

Un des divertissements à la mode, à l'intérieur de l'École, consiste dans le jeu des bombes. Imagine-toi tout simplement des cornets remplis d'eau qui sont projetés avec force de la salle et du casert sur les cocons qui s'appro-

chent trop près de la muraille. Pendant bien longtemps je me suis abstenu de prendre part à ce jeu ; mais, ma foi, la gaminerie est contagieuse. Mon coup d'essai a été un coup de maître. J'ai soigneusement visé un de mes cocons de salle, et ma bombe est venue s'aplatir... sur le basoff qui passait. Coût... deux consignes. J'ai dit pour toujours adieu au jeu des bombes.

Au casert, bravant la discipline, on se livre parfois à la danse : la valse est surtout en honneur. La légende rapporte même qu'autrefois certains danseurs intrépides se relevaient la nuit pour fêter Terpsichore. Dans les quadrilles, le cavalier se distinguait par son costume, qui se composait uniquement du baudrier et de l'épée, du claue, du col, etc.

Je sais bien qu'un moraliste sévère condamnera toutes ces petites infractions au règlement ; on observe même, chose bizarre, que parmi les jeunes capitaines chargés de nous surveiller, les plus jeunes, ceux qui dansaient au casert il n'y a pas bien longtemps, sont les plus sévères. Je pense, moi, que toutes ces peccadilles ne méritent pas un froncement de sourcil, et qu'il faut bien pardonner quelque chose à des prisonniers de vingt ans condamnés à un travail intellectuel considérable !

Les fêtes intérieures de l'École disparaissent aussi chaque jour. Il y a quelques années, un ministre de la guerre qui, paraît-il, n'aimait pas le bruit, supprima tout à la fois les tambours dans l'armée et le *point gamma* à l'École. Les tambours ont depuis été rendus à l'armée. Qu'on nous rende le point gamma ! — Qu'est-ce que le point gamma ?

Le soleil, dans son mouvement apparent autour de la terre, semble décrire une ellipse qu'on appelle écliptique.... Rassure-toi, mon cours d'astronomie ne sera pas long. L'écliptique coupe le plan de l'équateur terrestre en deux points, qu'on désigne au moyen des lettres grecques γ et ω . La lettre gamma indique le point de l'écliptique où se trouve le soleil vers le 21 mars, au moment de l'équinoxe du printemps. Je te rappelle en passant que cette lettre a été choisie parce qu'elle figure sensiblement les cornes du Bélier, signe du Zodiaque dans lequel se trouve le soleil à ce moment.

Par abréviation, le point gamma représente donc l'équinoxe du printemps.

Tous les ans, comme autrefois les adorateurs du soleil, on fêtait le passage du soleil au point γ . Que de rires ! que de chants ! Les deux promotions se grimaient, se déguisaient. Une procession solennelle avait lieu en l'honneur de l'astre-roi. Puisque je n'ai pas eu le plaisir d'assister cette année à la cérémonie du point gamma, je t'envoie, avec le dessin d'une de ces saturnales (!), la description qu'en donne un de nos antiques, Édouard Ragu, et qui te rappellera votre mardi gras du *Borda*.

« Ce jour-là, l'École a, dès le matin, l'aspect d'un vaisseau qui va franchir la ligne. Les portes sombres des salles d'étude qui s'ouvrent tout le long des couloirs semblent autant de sabords d'où s'envolera tout à l'heure une

bordée d'éclats de rire. L'équipage travaille ferme dans l'entrepont. Le branle-bas est général.... Des épures de costumes se prélassent effrontément



Le point gamma.

sur les planches à dessin, domaine des figures de géométrie.... Au loin, dans les profondeurs de l'amphithéâtre, un groupe d'élèves musiciens répète une dernière fois son répertoire de quadrilles et de marches triomphales. Deux

heures et demie ! la fête est commencée. C'est d'abord un défilé solennel, entremêlé de cérémonies mystérieuses.... Le point gamma, porté sur les épaules de quatre satellites, voit se développer autour de lui les pelotons bariolés de deux divisions, bannière au vent. Après le défilé, les danses commencent. »

Pour justifier la suppression du point gamma, on a donné une raison qui après tout a bien sa valeur. On assure que dans les dernières années la fête préoccupait à ce point les élèves, que les quinze jours qui précédaient le 21 mars étaient complètement perdus pour le travail. Or il est bien certain que les programmes d'instruction sont assez chargés pour qu'il soit impossible de consentir à une perte de temps pareille. Comme compensation, on nous donne après nos examens généraux de février un congé de huit jours qui nous permet d'aller nous retremper au sein de nos familles : ce sont nos vacances de Pâques.

Il ne nous reste plus de toutes les anciennes fêtes de l'École que la *représentation des ombres*. Comme jadis, les silhouettes de nos professeurs, de nos répétiteurs, de l'état-major de l'École apparaissent sur la toile et prononcent des discours plus ou moins grotesques. Non seulement la promotion fournit d'habiles dessinateurs qui reproduisent avec une habileté merveilleuse l'aspect du personnage, mais elle nous donne des artistes qui imitent à s'y méprendre la voix de chacune des ombres. Tous les petits travers de nos maîtres sont impitoyablement indiqués, leurs tournures de phrases imitées, leurs gestes reproduits. Cet âge est sans pitié !

A bientôt, mon cher Louis.

Ton ami dévoué,
GASTON LARIVIÈRE.

X

Paris, 5 juillet 1886.

Mon cher ami,

L'École, tu le sais, est soumise au régime militaire, et je t'ai donné la longue liste des punitions qui sont suspendues sur notre tête. Un règlement intérieur, d'une longueur interminable, nous apprend nos devoirs et mentionne tout ce qui nous est défendu : « Toute délibération, toute démarche collective est interdite. Les élèves ne peuvent, dans aucun cas, se réunir en corps hors de l'École, ni assister, même par députation, à des cérémonies ou repas de corps, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation du général commandant. Ils ne peuvent rien faire imprimer ou insérer dans les écrits périodiques. Ils doivent le salut à tous les officiers. »

Cette question du salut a donné lieu à d'intéressantes discussions. Pendant longtemps on a agité la question de savoir ce qu'un élève de Polytechnique devait faire quand il rencontre un élève d'une autre école militaire (Saint-Cyr, Val-de-Grâce...). Les uns pensaient qu'il fallait saluer, d'autres prétendaient qu'il fallait attendre le salut. La difficulté a été tranchée par un ministre de la guerre intelligent. « Quand deux élèves des Écoles militaires se rencontrent, répondit le ministre interrogé, *le plus poli* doit saluer le premier. » Et de ce jour, c'est à qui parmi les élèves des différentes Écoles se découvrira avant l'autre.

A côté du règlement imposé par l'administration militaire, il en est un autre imposé par les élèves et qui n'est pas moins respecté. L'ensemble des obligations du *pipo* forme un volume assez épais, connu sous le nom de *Code X*. Sans doute le *Code X* est écrit d'une façon plaisante, mais je t'assure que les prescriptions qu'il contient sont parfois des plus sérieuses et parfaitement respectées de tous. Du reste, un article n'est inséré dans le Code que lorsqu'il a été voté par trois promotions successives. En voici quelques extraits :

L'ancien parle, conscrit, tiens ta langue captive
Et prête à ses discours une oreille attentive.

Il y a trois sortes de peines infligées par les élèves à ceux qui se seraient rendus coupables d'une faute compromettant la bonne camaraderie ou la dignité de l'École : 1° le blâme, 2° le rond, 3° la quarantaine.

Le *blâme* est voté à la majorité simple. Il consiste en un *laus* du major des anciens, qui, après avoir circulé dans les salles, est remis au coupable.

Le *rond* est décidé par les deux tiers des voix. Le major des anciens demande au binet l'autorisation de réunir les deux promotions dans l'amphi. Le coupable est amené, on lui reproche sa faute, puis on se sépare en silence.

La *quarantaine* est votée par les trois quarts des voix. La durée de la quarantaine peut être fixée immédiatement à la majorité absolue. Dans ce cas, elle est irrévocable. Elle peut encore être indéterminée, et la punition peut être révoquée par les trois quarts des voix. Les communications avec les élèves en quarantaine sont interdites, à moins qu'elles n'aient rapport aux cours, aux colles. Les élèves en quarantaine n'ont pas le droit de lancer des *topos*, ni d'écrire sur ceux qui passent. Ils ne votent pas, ne peuvent faire partie du bureau de bienfaisance, ne participent à rien de ce qui est collectif. *Ils ne payent pas les quêtes*. A l'extérieur, on ne doit pas avoir de relation avec eux dans les théâtres, cafés, promenades, etc. Cependant ils ne sont pas séchés (privés) du salut.

Quelquefois les peines sont de la plus extrême gravité, et, je le répète, rien

n'est plus sérieux. Un élève fut surpris un jour trichant aux cartes. Les promotions décidèrent que le coupable serait chassé de l'École : ce qui fut fait. Un jour, un élève emporté par la colère frappa violemment un de ses camarades. Les promotions décidèrent qu'on l'obligerait à donner sa démission ; cependant les supplications du père du jeune homme émurent les élèves, et, revenant sur leur décision, ils se bornèrent à solliciter pour le coupable un emprisonnement de deux mois à la prison militaire : ce qui fut accordé.

A une certaine époque, les duels entre élèves étaient relativement fréquents. Ils ont absolument disparu, grâce à la mesure suivante. En cas de duel, on ne recherchera pas de quel côté sont les torts, ni la gravité de l'origine : les deux élèves seront chassés.

Ma lettre, commencée gaiement, tourne visiblement au noir. Je me hâte de changer de sujet. Tu ne t'étonneras pas, mon cher Louis, que je parle des sentiments généreux des élèves de l'École Polytechnique ; aucun d'eux n'en tire vanité, mais la réputation de l'École est assez connue pour que je me permette, sans blesser aucune modestie, de la justifier par quelques exemples.

Durant les premières années de l'existence de l'École, alors que les élèves recevaient une solde, il arriva plus d'une fois, je te l'ai dit déjà, que l'argent fit défaut au gouvernement. On vit alors les professeurs les plus illustres, Monge, Berthollet, Fourcroy, abandonner leur traitement en faveur des élèves nécessiteux. Les élèves, de leur côté, s'imposèrent un pareil sacrifice, et ce que je signale, c'est le procédé qui fut employé. Les noms des bienfaiteurs et des donateurs restaient inconnus ; la recette était indiquée chaque mois par un total ; la répartition était faite entre tel ou tel nombre d'élèves dont les noms étaient inconnus à leurs camarades, et les quittances étaient déchirées aussitôt après la vérification.

Cette même discrétion fut appliquée plus tard quand il s'agit de donner des bourses aux élèves peu fortunés.

A l'intérieur de l'École fonctionne un bureau de bienfaisance alimenté par des quêtes faites entre les élèves. Tous les mercredis, tous les dimanches, un certain nombre d'élèves se répandent dans les différentes rues du quartier et vont porter à domicile des bons de pain, de viande, de bois et même de l'argent. L'École Polytechnique est bénie de tous les malheureux.

Nos antiques ont fait mieux. Ce sont les polytechniciens qui les premiers ont fait du bon socialisme en s'occupant de l'instruction populaire gratuite.

Dès 1816, à Metz, d'anciens élèves de l'École Polytechnique ouvraient des cours publics en faveur des ouvriers. En 1824, le baron Charles Dupin, élève de la promotion de 1801, sorti dans le génie maritime, inaugurait au Conservatoire des arts et métiers « l'enseignement des sciences appliquées, en faveur de la classe industrielle, à l'heure où finit le travail des ateliers ». En 1825, Auguste Comte s'efforçait de propager en province des initiatives analogues.

En 1826, toujours à Metz, Bergery, Poncelet, Bardin, Woisard, anciens élèves de l'École, organisent des cours du soir.

Après la révolution de 1830, d'anciens élèves de l'École allèrent aux ambulances du palais de Saint-Cloud faire des cours aux convalescents ou blessés des journées de Juillet. Enfin, ce fut à l'orangerie du Louvre, dans un banquet offert par les anciens à leurs jeunes camarades, qu'à tous ces efforts isolés s'ajouta une organisation régulière. L'Association polytechnique fut fondée, « pour répandre dans la population laborieuse les premiers éléments des sciences positives, surtout dans leurs applications ». Depuis 1830, l'Association polytechnique poursuit sa croisade contre l'ignorance. « A travers les vicissitudes politiques et les crises sociales, elle est toujours restée debout, fidèle à sa tâche et à ses nobles traditions. »

Nos antiques de la promotion de 1863 ont fondé une Société amicale de secours, qui vient largement en aide aux camarades que la fortune a trahis, ainsi qu'aux familles de nos camarades morts sans ressources. Ai-je besoin d'ajouter que tous les polytechniciens font partie de cette belle et fraternelle Société ?

Là-dessus, mon cher Louis, je te quitte. Ce soir, prolonge ; j'en profiterai pour aller entendre dans un bon fauteuil, moyennant 1 franc 50 centimes, la comédie nouvelle qu'on donne à l'Odéon. J'userai pour la première fois des avantages que le Second Théâtre-Français offre aux polytechniciens, en souvenir de l'incendie qui menaça ce théâtre il y a déjà quelques années, et que les pipos, formant la chaîne, contribuèrent à éteindre :

Ton dévoué,
GASTON LARIVIÈRE.

XI

Paris, 8 août 1886.

Mon cher Louis,

Ma première année d'études est terminée. J'ai subi ce matin mon dernier examen ; dans deux heures j'aurai quitté l'École et ce soir même, accompagné du commandant et de ma tante, je partirai pour Boulogne. J'ai vraiment besoin de repos ; le temps de pioche qui vient de prendre fin est décidément bien pénible, d'autant mieux qu'à la fatigue du travail vient se joindre l'appréhension de l'examen.

Mes notes sont assez bonnes ; je gagnerai très probablement un nombre respectable de rangs, mais en gagnerai-je assez pour avoir des chances

sérieuses de sortir l'année prochaine dans une carrière civile? C'est ce qu'il m'est encore impossible de te dire aujourd'hui.

Les examens de fin d'année se font avec une certaine solennité. L'élève est en grand costume, épée au côté. Avant 1870, l'examineur était assisté de deux *muets*. On donnait ce nom à de hauts fonctionnaires, inspecteurs des ponts ou des mines, qui assistaient à l'examen sans prononcer un mot. Les matières sur lesquelles les élèves sont interrogés sont : la descriptive, l'analyse, la physique, la chimie, la mécanique. Mais laissons là les examens, dont je ne veux plus parler avant deux mois au moins, et consacrons cette lettre à l'École envisagée au point de vue militaire.

L'École n'a pas de directeur. Elle est dirigée par deux conseils, dont je te parlerai tout à l'heure, lesquels conseils sont présidés par un officier général qui commande l'École et dont l'autorité s'étend sur tout le personnel, soit militaire, soit enseignant, soit administratif.

A l'origine, l'École était placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur, et à sa tête se trouvait un directeur civil, assisté d'un conseil composé uniquement des professeurs et des adjoints. Chose curieuse! ce conseil n'était pas seulement chargé des programmes, de l'enseignement, de la discipline, en un mot de toutes les questions intéressant l'École, mais en outre il devait « s'occuper du perfectionnement des sciences et des arts qui sont l'objet de l'enseignement ».

Rappelle-toi que nous sommes en 1794, que l'Institut est désorganisé, et tu concluras que pendant quelque temps le premier conseil de l'École a joué le rôle d'une véritable académie. Chaque mois on changeait le président du conseil.

Le premier directeur de l'École fut Lamblardie, qui partage avec Monge la gloire d'avoir créé l'École Polytechnique. L'ingénieur Lamblardie, né en 1747, mort en 1797, avait été d'abord directeur de l'École des Ponts et Chaussées.

Les successeurs de Lamblardie furent Lecamus, ancien membre de la Commission des travaux publics; Deshautschamps, officier général du génie; Monge, notre grand Monge! En 1798, le titre de directeur est remplacé par celui de « chef de l'École ». Monge, parti d'abord en Italie pour organiser la République romaine, puis en Égypte à la suite de Bonaparte, est suppléé par le chimiste Guyton de Morveau.

En 1804, quand l'École fut casernée, l'empereur plaça à sa tête un *gouverneur*, nommé directement par lui et qui pouvait à son gré révoquer les examinateurs et les professeurs. A ce moment, il existait depuis six ans (1798) un conseil appelé d'abord *jury d'instruction*, puis *conseil de perfectionnement*, placé au-dessus du conseil des professeurs, qui nommait les professeurs et présentait un gouverneur à la nomination du gouvernement. Ce conseil fut maintenu dans l'organisation nouvelle, mais sous la présidence du

gouverneur, auquel était adjoint, comme commandant en second, un directeur des études.

Le général Lacuée fut nommé gouverneur¹ et entra aussitôt en fonctions (août 1804). Gay de Vernon eut l'emploi de directeur des études².

Rassure-toi, je ne vais pas passer en revue les différents gouverneurs et directeurs d'études depuis 1804 jusqu'à nos jours. Je veux seulement indiquer qu'en 1812, pour la première fois, le poste de directeur des études fut confié à un ancien élève de l'École, Malus, membre de l'Institut, dont les brillantes découvertes en optique avaient illustré le nom. Malheureusement Malus mourut quelques mois après sa nomination.

Le conseil de perfectionnement fut bien souvent modifié quant à sa composition. Aujourd'hui il est ainsi constitué : le général commandant l'École, président; le commandant en second; le directeur des études; deux délégués du département des travaux publics; deux délégués du département de la marine; un délégué du département des postes et télégraphes ou des finances; trois délégués du département de la guerre; deux membres de l'Académie des sciences; deux examinateurs des élèves; trois professeurs de l'École.

Le conseil est chargé de la haute direction de l'enseignement de l'École et de son amélioration dans l'intérêt des services publics. Il coordonne cet enseignement avec celui des écoles d'application, il arrête les programmes des examens et ceux de l'enseignement, et règle l'emploi du temps des élèves.

Les professeurs, les répétiteurs sont nommés de la manière suivante. Tous les candidats adressent leur demande et l'exposé de leurs titres au conseil des professeurs appelé *conseil d'instruction*³, qui, après avoir délibéré, présente une liste de deux candidats, classés par ordre de mérite, au conseil de perfectionnement. Celui-ci, à son tour, dresse une nouvelle liste de deux candidats, qu'il envoie au ministre de la guerre. Le plus généralement le ministre de la guerre choisit le premier des deux noms placés sur cette liste.

A côté du général commandant l'École se trouve un colonel, commandant en second, choisi parmi les anciens élèves appartenant aux corps militaires qui s'alimentent à l'École. Quand le général appartient à l'artillerie, le colonel est pris dans l'arme du génie, et inversement.

1. De 1804 à 1887, les gouverneurs de l'École ont été : général Lacuée, comte de Cessac (1809), général Dejean (1814), général baron Boucher (1816), lieutenant-général comte de Bourdessoulle (1822), Arago (novembre et décembre 1830), Bertrand (1831), de Tholosé (1831), Vaillant (1839), Boilleau (1840), de Rostolan (1844), Aupick (1847), Poncelet (1848), Bonet (1850), Bizot (1852), Boutault (1854), Eblé (1854), Coffinières de Nordeck (1860), Favé (1866), Riffault (1870), Durand de Villers (1873), Salanson (1876), Pourrat (1878), Gallimard (1880), Coste (1883), Pellé (1884).

2. De 1804 à 1882, les directeurs des études ont été : Gay de Vernon, Malus (1812), Durivau (1812), Binet (1816), Dulong (1830), Coriolis (1838), Duhamel (1844), Bommart (1851), Riffault (1856), O. Bonnet (1870), Linder (1879), Laussedat (1879), Mercadier (1881).

3. Ce conseil est ainsi composé : commandant de l'École, président; commandant en second; directeur des études; examinateurs de sortie des élèves; professeurs; deux des capitaines inspecteurs des études.

Le colonel exerce, sous l'autorité du commandant de l'École, une surveillance journalière en ce qui concerne la police et la discipline; il est membre de tous les conseils.

Six capitaines, choisis parmi les anciens élèves de l'École, sont chargés, sous l'autorité du commandant en second : 1° de la surveillance des élèves pendant les études et en dehors des études, ainsi que du maintien de l'ordre et de l'exécution des règlements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'École; 2° du commandement des compagnies; 3° du service de l'habillement, de l'armement et du casernement; 4° de conférences et d'interrogations sur l'art militaire.

Les capitaines ont sous leurs ordres des adjudants choisis parmi les sous-officiers de l'armée et de préférence parmi ceux proposés pour l'avancement. Ces adjudants, qui remplissent les fonctions de lieutenants dans les compagnies, exercent la surveillance la plus active sur les élèves, en ce qui concerne la police, la discipline et la tenue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'École. Leur besogne est parfois bien pénible : ils sont à vrai dire entre l'enclume et le marteau. Destinés à devenir dans deux ans les subordonnés des élèves ou même leurs égaux s'ils sont nommés sous-lieutenants, ils désireraient fort n'avoir pas à réprimer leurs écarts, et cependant ils sont menacés eux-mêmes de sérieuses punitions, s'ils n'appliquent pas dans toute leur rigueur les règlements. Enfin il faut joindre à cette liste les pique-chiens et les clairons.

Tel est, mon cher Louis, le personnel militaire de l'École.

Quant à notre instruction militaire, elle comprend : 1° des manœuvres d'infanterie; 2° des manœuvres d'art, artillerie; 3° un cours d'artmili (art militaire); 4° des conférences militaires.

Notre instruction pratique est donnée dans la grande cour de l'École par des sous-officiers de la garde républicaine. Les conscrits ont vingt-six séances par an (dix-huit consacrées à l'école du soldat, quatre à l'école de section, quatre à l'école de compagnie). Les anciens n'ont que seize séances.

À l'intérieur de l'École, nous avons un tir au revolver; deux fois l'an, on se rend à Vincennes pour tirer à la cible. Les deux promotions font à l'intérieur de l'École la manœuvre du canon. Je te laisse à penser quel *artilleur enthousiaste* (je parle de la chanson) accueille les pièces d'artillerie amenées de Vincennes ! Ce jour-là est un véritable jour de fête !

Nos capitaines, je te l'ai dit, font alternativement le dimanche matin des conférences militaires sur l'organisation de l'armée, le service intérieur, le service de campagne, l'organisation de l'artillerie et celle du génie, etc... Pour donner à ces leçons l'importance qu'elles méritent, on les fait suivre d'interrogations cotées. Si la note est insuffisante, l'élève peut être envoyé passer un mois dans un régiment en qualité de simple soldat; cette mesure n'a d'ailleurs jamais été appliquée. Le développement donné depuis plusieurs

années aux études militaires s'explique aisément, puisque aujourd'hui tous les élèves, même ceux qui sortiront dans les services civils, appartiendront pendant un certain temps à l'armée comme sous-lieutenants. Notre livre de théorie s'appelle un *protche*, du nom du colonel qui l'a introduit à l'École.

Je dois compléter cette longue liste de nos exercices militaires en mentionnant les grandes manœuvres qui se font chaque année en juin, à l'occasion



En manœuvre.

de l'inspection générale. Cette année, rendez-vous avait été pris autour du camp de Saint-Maur.

Le samedi 10 juin dernier, nous quittâmes l'École à sept heures du matin. Chacun de nous était armé du fusil Gras et du sabre baïonnette, et portait dans sa giberne vingt cartouches à blanc.

Le bataillon de l'École, composé de quatre compagnies de cent hommes chacune, se dirige, clairons en tête, vers le chemin de fer de Vincennes, où doit avoir lieu l'embarquement.

Nous débarquons à Nogent-sur-Marne et gagnons vivement le terrain où l'action doit s'engager, sur la gauche des baraquements du camp de Saint-Maur.

Chargée de représenter l'ennemi, une des compagnies va occuper un bouquet d'arbres en bordure de la route de la Pyramide, pendant que les trois autres se déploient à la lisière du bois en face. Le feu commence. Les élèves, bien commandés, tiraillent comme de vieux troupiers, se défilent habilement

et déploient beaucoup d'agilité dans les nombreux accidents de terrain...

L'action se précipite. L'ennemi est débordé. La ligne des tirailleurs assaillants l'enveloppe et menace de le cerner. Le bouquet d'arbres est abandonné, et la retraite se fait dans la direction du champ de courses. Elle est très lente, car l'ennemi l'opère par échelons en tirillant toujours. En outre, une réserve laissée au plateau de Gravelle retarde par son feu l'effort des trois compagnies.

Peu à peu cependant l'ennemi se replie vers la route des tribunes. Les cartouches sont d'ailleurs presque épuisées. Plus d'espoir. L'assaut va être donné. Après un feu de salve terrible, les compagnies assaillantes mettent la baïonnette au canon, les clairons sonnent la charge, et les trois cents soldats gravissent en courant le raidillon qui les sépare de leurs ennemis. Ceux-ci brûlent leur dernière cartouche et attendent stoïquement.... Le moment est solennel.

« Rassemblement ! » commandent les officiers, au moment où le choc va avoir lieu, et aussitôt les quatre compagnies se reforment pour le défilé.

Il est l'heure de déjeuner. Le menu, qui consiste en gigot froid, œufs durs et cerises, a été apporté de l'École même. Sur un large plateau gazonné de la route de Gravelle à Joinville, des piquets portant des numéros ont été plantés. Au pied de chaque piquet, trois pains, trois bouteilles de vin et un paquet contenant le gigot, les œufs et les cerises.... De distance en distance, des arrosoirs remplis pour les buveurs d'eau....

Nous rentrons une heure après à l'École; puis, débarrassés du fusil et de la giberne, nous mettons à profit la *prolonge* qui nous a été généreusement octroyée.

Tel est, mon cher ami, le récit de notre grande manœuvre.

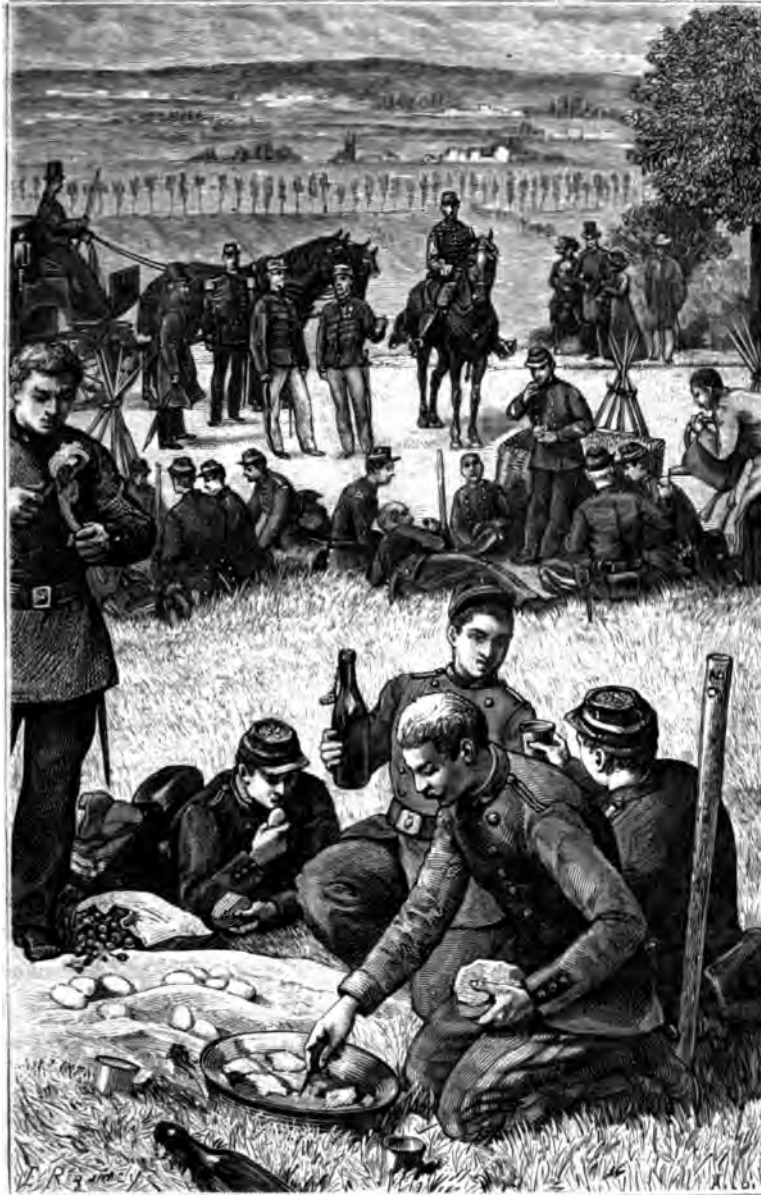
Les leçons d'escrime, facultatives autrefois, sont devenues obligatoires. Elles sont données quatre fois par semaine, à raison d'une compagnie et demie par jour, par un personnel spécial. Il y a assaut facultatif tous les jeudis, et je t'assure que ton ami Gaston n'est pas le plus mauvais tireur.

La gymnastique et l'équitation sont également obligatoires. Quatre fois par semaine, les promotions se réunissent dans la cour des zèbres¹ et sous la direction d'habiles sapeurs-pompiers déploient toute la vigueur de leurs muscles. Les leçons d'équitation sont données au manège civil du Panthéon. Elles ont lieu tous les jours, à raison de deux reprises de vingt à vingt-quatre élèves chacune. Le mercredi et le dimanche il n'y a qu'une reprise, elle se fait au dehors.

Mon énumération, un peu fastidieuse peut-être, mais nécessaire après tout, ne serait pas complète si je ne mentionnais notre service de santé. Un médecin-

1. Cette cour porte le nom de *cour des zèbres*, du nom des chevaux de bois qui servent aux exercices de gymnastique.

major, assisté d'un médecin aide-major, surveille notre santé. Une infirmerie recueille les malades.



Le déjeuner sur l'herbe.

J'ai dû, il y a quelques semaines, passer quelques journées à l'infirmerie, dirigée par trois sœurs de charité. Je ne te parlerai pas du dévouement de ces excellentes femmes, pour lesquelles les élèves professent la plus respec-

tueuse affection; elles accomplissent là comme partout leur admirable mission de charité.

Au moment de clore ma lettre, je m'aperçois que je ne t'ai pas parlé d'un événement des plus importants qui s'est passé à l'École il y a trois semaines : l'inspection générale. Sous les yeux du général inspecteur et de l'état-major de l'École, nous avons manœuvré comme de vieux et d'excellents troupiers. J'ai bien compris comment en peu de temps des jeunes gens intelligents et



A l'infirmerie.

attentifs pouvaient devenir de bons soldats. A l'exercice, nous paraissons mous et indisciplinés : c'est une corvée véritable qui nous pèse. Vienne le jour de l'inspection, un topo court la promotion, engageant les cocons à donner toute leur attention à la manœuvre, et nous faisons des merveilles. Permets-moi cette exclamation peut-être un peu trop vaniteuse : « Je n'ai jamais vu rien de si beau que le bataillon de l'École sous les armes ! »

La régularité de nos manœuvres nous a valu une levée de consignes (le besoin s'en faisait vraiment sentir) et une prolonge. Des éloges nous ont été officiellement adressés; ils nous ont causé un grand plaisir..., moins que la prolongation de sortie cependant.

Pour l'instant, j'ai une prolonge sérieuse de deux mois qui commence ce soir. Je cours préparer mes paquets.

A bientôt,
GASTON LARIVIÈRE.

XII

Paris, 5 mars 1887.

Mon cher Louis,

Depuis la rentrée, qui remonte déjà à plusieurs mois, je me suis contenté de t'envoyer assez régulièrement de mes nouvelles sans avoir repris jusqu'ici ce que tu appelles un peu trop pompeusement « l'histoire de l'École Polytechnique ». Mille circonstances m'ont empêché de t'envoyer des lettres un peu détaillées, et je place en première ligne l'obligation dans laquelle je me trouve de redoubler d'ardeur si je veux sortir dans un bon rang.

J'étais, tu le sais, le cinquante-deuxième sur la liste de passage des élèves en deuxième année; il me faut donner un bon coup de collier si je veux gagner une vingtaine de rangs. Ce travail assidu ne m'empêchera pas de profiter de toutes les occasions pour m'entretenir aussi longuement que possible avec toi de tout ce qui concerne l'École.

On a beaucoup critiqué ce qu'on appelle l'*esprit de l'École*, c'est-à-dire d'une part les sentiments de camaraderie qui unissent les anciens élèves et, d'autre part, les prétendues opinions politiques des polytechniciens. Tout cela demande à être examiné de près.

Les élèves s'aiment entre eux, cela est vrai. Ils ont le culte de leur École; non seulement je ne le nie pas, mais je m'en réjouis. Ils se soutiennent dans toutes les circonstances de la vie et viennent en aide soit à leurs camarades, soit aux familles de leurs camarades malheureux; est-ce cela que l'on blâme? Non, pas précisément; on se contente de critiquer leur *esprit de corps*. « Ce reproche-là, disait un de nos anciens, je l'accepte de grand cœur; j'espère même que nous le mériterons toujours. Notre esprit de corps! c'est une grande force sans doute, mais j'ai beau chercher, je ne lui trouve que des bienfaits. C'est un appui et une consolation pour les uns, c'est un stimulant pour les autres, qui voient leurs succès non point enviés, mais acclamés par leurs camarades. C'est lui qui a fondé et développé cette belle Société qu'on appelle Société amicale des anciens élèves de l'École Polytechnique, dont les secours soulagent tant de misères. C'est lui qui maintient parmi nous, au milieu des difficultés de l'existence, des funestes exemples, des mauvaises incitations, ces sentiments d'honneur, de dévouement au devoir, d'amour du pays, qui, implantés dans notre École par ses illustres fondateurs, y ont été scrupuleusement entretenus par toutes les promotions qui se sont succédé. »

On nous a reproché d'être trop savants; on a dit que nos études théoriques

nous détournent des applications et nous font prendre la pratique en dédain.

« Il est bien vrai que nos études sont sérieuses, que nos esprits sont formés à l'étude du vrai par une sévère et bienfaisante discipline scientifique ; il est bien vrai qu'un grand nombre de savants ont passé par l'École, mais il est vraiment commode de répondre victorieusement à ces attaques. Se sont-ils donc montrés si éloignés de la pratique, pour ne citer que les plus nombreux, ces officiers qui, après avoir versé leur sang sur tous nos champs de bataille, viennent de reconstituer si vite et dans de si bonnes conditions tout notre armement militaire ? ces officiers de génie qui en quelques années sont parvenus à doter notre nouvelle frontière de l'Est d'une admirable ligne d'ouvrages défensifs nous mettant à l'abri de nouvelles invasions ? ces ingénieurs qui depuis moins de quarante ans ont couvert notre territoire de plus de travaux utiles qu'il ne s'en exécutait jadis en plusieurs siècles et ont surmonté des difficultés de construction devant lesquelles on eût reculé autrefois ? Et toutes les puissances étrangères qui ont fait appel à nos ingénieurs pour l'établissement de leurs grands réseaux de chemins de fer, se sont-elles donc trompées sur la valeur de ces hommes ? »

Cela posé, comme disent les mathématiciens, avançons un peu plus avant dans l'histoire intime des élèves de l'École Polytechnique depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours.

Durant les premières années de son existence, l'École fut considérée comme un nid d'aristocrates, et tu n'as pas oublié que parmi les épreuves de l'admission se trouvait en première ligne un examen moral sur le républicanisme des candidats.

Les agitations du dehors se communiquaient d'autant mieux à l'intérieur de l'École que les élèves étaient non seulement externes, mais qu'ils faisaient partie de la garde nationale. Des rixes fréquentes avaient lieu entre les élèves et les jacobins et, plus d'une fois, au moment de la leçon, les amphithéâtres se trouvèrent vides.

Après avoir lutté pour la Convention contre les débris du parti de Robespierre (avril et mai 1795), quelques élèves se tournèrent contre elle dans la fameuse journée du 13 vendémiaire an IV (octobre 1795) et essayèrent à Saint-Roch le feu des canons de Bonaparte. Une enquête commencée à ce sujet n'ayant donné aucun résultat, le Directoire exigea que les élèves prêtassent un serment de haine contre la royauté. Quelques élèves refusèrent ; ils furent exclus de l'École. Les autres continuèrent à être tenus en suspicion par le Directoire, et à la tribune du conseil des Cinq Cents les amis de l'École se bornaient, pour la défendre, à affirmer que si quelques élèves étaient en effet royalistes, « il y aurait de l'exagération à trop généraliser ce reproche ». Peu de jours après, le Directoire ayant décidé qu'une fête aurait lieu le 21 jan-

vier de chaque année en souvenir de l'exécution du roi Louis XVI, un élève protesta par écrit contre cette mesure et fut exclu.

Le directeur, Lamblardie, voulant effacer la mauvaise impression produite par ces différents actes d'hostilité, décida qu'on planterait solennellement à l'École un arbre de la liberté; mais un incident fâcheux se produisit. Après une séance d'apparat à laquelle assistaient Desaix, Caffarelli, Andréossi, et dans laquelle Monge, Fourier et plusieurs autres professeurs prononcèrent des discours, on se rendit dans la cour où l'on venait de planter un peuplier d'Athènes.

« On chanta des couplets, on récita des strophes pleines de chaleur et d'enthousiasme; enfin on n'oublia rien de ce qui peut électriser les âmes. » Malheureusement la pluie survint, et les élèves se sauvèrent dans leurs salles, laissant les personnages officiels terminer la cérémonie.

Cette absence de ferveur républicaine servit encore de prétexte aux déclamations des ennemis de l'École.

Malgré ces attaques violentes, que nous verrons persister presque sous tous les gouvernements, l'École grandissait chaque jour en réputation.

Le général Bonaparte, qui semblait avoir oublié l'équipée du 13 vendémiaire, venait assister à quelques cours et envoyait d'Italie du mercure pour le laboratoire de chimie. Les gouvernements étrangers amis sollicitaient pour leurs jeunes gens les plus distingués l'honneur de suivre, en qualité d'élèves libres, les cours de l'École, et dès l'année 1798 on trouve comme *constantes* des Suédois, Wurtembergeois, Polonais, Hollandais. Dans la capitulation militaire conclue en 1804 entre la France et la Suisse, on trouve un article ainsi conçu : « Il pourra être admis, sur la proposition du Landammann (président de la diète helvétique), vingt jeunes gens de l'Helvétie à l'École Polytechnique de France, après avoir subi les examens exigés. » Aujourd'hui encore des élèves étrangers suivent les cours dans de petites loges de l'amphithéâtre; ils n'ont aucune relation avec nous, mais ils passent des examens, font des dessins et des manipulations et reçoivent au bout de deux ans un certificat d'études, s'ils l'ont mérité. On les appelle *constantes*, d'un mot emprunté à l'algèbre. Ces étrangers (suis bien mon raisonnement) n'ont pas d'uniforme et par conséquent pas de *tangente*. Puisqu'ils n'ont pas de *tangente*, leur *dérivée* est nulle. Et comme leur *dérivée* est nulle, ce sont des constantes!

Ainsi, à la fin de l'année 1798, l'École avait acquis déjà une réputation universelle; elle n'était cependant pas encore populaire en France. Patience, elle va le devenir, comme je te le raconterai bientôt.

Au revoir, mon cher Louis.

Ton dévoué,
GASTON LARIVIÈRE.

XIII.

[Paris, 12 mai 1887.

Mon cher Louis,

Si l'École Polytechnique avait paru montrer quelque froideur pour les excès de la Révolution, elle fut loin de se montrer favorable au renversement de la République. Cependant les victoires de Napoléon, la gloire qu'il donnait à la France firent oublier aux élèves de l'École le 18 brumaire. A plusieurs reprises ils manifestèrent sans réserve leur admiration.

Au lendemain de la journée d'Austerlitz, ils envoient une adresse au vainqueur : « Nulle part, disent-ils, le nom de Napoléon n'a été répété avec plus d'enthousiasme et de vénération qu'à l'École Polytechnique ; un seul regret se mêle à la joie que nous éprouvons, celui de ne pouvoir prendre part à ces hauts faits d'armes, à ces rapides succès dont l'histoire des nations n'offre point d'exemple. »

L'empereur, oubliant l'opposition que lui avaient faite autrefois les polytechniciens, ordonna que l'École fût désormais admise, soit en corps, soit par détachement, à toutes les solennités officielles. Dans les fameuses cérémonies du couronnement, une députation, formée des six élèves classés les premiers dans chacun des services publics, représenta l'École. Parmi les élèves se trouvait François Arago, qui reçut au Champ de Mars un drapeau tricolore portant cette inscription :

L'EMPEREUR DES FRANÇAIS
AUX ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Sur l'autre face :

POUR LA PATRIE,
LES SCIENCES
ET LA GLOIRE.

Durant les guerres de l'Empire, les anciens élèves de l'École Polytechnique se signalèrent avec honneur et gloire sur tous les champs de bataille de l'Europe. A vingt reprises, Napoléon dut recruter ses officiers, non seulement parmi les élèves qui venaient de quitter l'École, mais parmi ceux qui avaient achevé leur première année d'études. Les élèves n'attendaient pas qu'on sollicitât leur concours. « Dès les premiers jours de l'année 1814, l'École, pour sa part d'un tribut volontaire que la France s'imposa, avait offert huit chevaux d'escadron, tout équipés pour l'artillerie à cheval. Cette offre fut bientôt

suijve de la demande, faite au nom des élèves, d'aller immédiatement combattre dans les rangs de l'armée. » Napoléon refusa d'abord ce généreux



Les élèves de l'École Polytechnique à la barrière Saint-Antoine.

concours, disant « qu'il n'en était pas encore réduit à tuer sa poule aux œufs d'or » ; mais bientôt (février 1814) il organisa à Paris un corps d'artillerie de la garde nationale, comptant douze compagnies, dont six composées de mili-

taires invalides de l'Hôtel, trois des étudiants en droit et en médecine, et les trois autres des élèves de l'École Polytechnique.

Durant les mois de janvier et de février 1814, les études furent quelque peu délaissées, les élèves s'exerçant sans relâche à la manœuvre du canon. Hélas! le moment vint où ces exercices ne furent pas inutiles. Les corps d'armée de Marmont et de Mortier se repliaient sur Paris. Vingt bouches à feu, servies par les élèves de l'École Polytechnique, furent placées le 29 mars à la barrière Saint-Antoine; malheureusement elles n'étaient soutenues par aucune troupe. Les élèves se portent en avant, sont attaqués par des escadrons russes qu'ils accueillent d'une décharge presque à bout portant; ils sont tournés. « Alors les élèves parviennent à dégager deux pièces, dont le feu, joint à celui de l'artillerie en position près de la barrière, force les lanciers russes à la retraite. Au même instant, un escadron de cuirassiers français se met à leur poursuite, leur reprend deux canons qui, aventurés au delà de la route, avaient été abandonnés, et les élèves, trainant eux-mêmes les pièces demeurées sans chevaux, recommencent le feu, pour ne plus le cesser qu'à la fin de l'action. » Il y eut onze blessés de coups de sabre ou de lance et six emmenés prisonniers; huit autres furent brûlés par l'explosion de quelques gargousses. Pendant ce temps, d'autres élèves se couvrirent de gloire à la barrière Clichy, sous les ordres du maréchal Mortier.

Napoléon est exilé à l'île d'Elbe, s'échappe, revient en France et joue sa dernière carte sur le champ de bataille de Waterloo. La France est de nouveau envahie; Paris se voit menacé pour la seconde fois. Les élèves de l'École Polytechnique recommencent, sous les murs de la capitale, leur service d'artilleurs, et, lorsque l'ordre est donné de désarmer, refusent de rendre leurs cartouches.

En 1816, le gouvernement de la Restauration, mécontent des tendances libérales de l'École, profita d'une légère faute pour licencier l'École; quelques mois après, il la réorganisait en la plaçant « sous la protection du duc d'Angoulême ».

Je ne veux pas, mon cher ami, te parler longuement des différends licenciements qui frappèrent l'École en 1816, en 1832, en 1844; du licenciement partiel qui frappa en 1822 tous les élèves d'une même salle, sous le prétexte qu'ils étaient membres d'une société secrète fondée pour le triomphe de la Révolution. Je ne veux insister que sur les incidents qui se produisirent en juillet 1830.

Le roi Charles X venait de publier les fameuses *Ordonnances*. Paris, la France entière se révolta. Les élèves de l'École Polytechnique se mirent à la tête des citoyens qui combattaient pour la liberté et firent le coup de feu dans les rues de Paris. L'un d'eux, Vaneau, fut mortellement frappé d'un coup de fusil parti de la caserne dite de Babylone. C'est au coin de la

rue qui porte aujourd'hui le nom de Vaneau, et qu'on venait de percer entre la rue de Varennes et la rue de Babylone, que Vaneau fut frappé au moment où à la tête d'un groupe de citoyens il se portait sur la caserne.

Charles X dut prendre le chemin de l'exil. Le nouveau roi reconnut par le décret suivant la belle conduite de nos antiques :

« Nous, Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, considérant les services distingués que les élèves de l'École Polytechnique ont rendus à la cause de la patrie et de la liberté, et la part glorieuse qu'ils ont prise aux héroïques journées des 27, 28 et 29 juillet,

« Avons arrêté et arrêtons :

« Art. 1^{er}. Tous les élèves de l'École Polytechnique qui ont concouru à la défense de Paris sont nommés au grade de lieutenant.

« Art. 2. Ceux d'entre eux qui se destinent à des services civils recevront dans les diverses carrières qu'ils embrasseront un avancement analogue.

« Art. 3. Ils ne passeront point d'examens pour leur sortie de l'École, mais seront classés d'après les notes qu'ils auront obtenues pendant la durée du séjour qu'ils y ont fait.

« Art. 4. Un congé de trois mois leur est accordé.

« Art. 5. Vu la difficulté de reconnaître parmi tant de braves ceux qui sont les plus dignes d'obtenir la croix de la Légion d'honneur, les élèves désigneront eux-mêmes douze d'entre eux pour recevoir cette décoration. »

Voici quelle fut la belle réponse des élèves. La lettre est adressée au commissaire au département de la guerre.

« Mon général,

« Nous venons, au nom de l'École Polytechnique, vous exprimer notre reconnaissance au sujet des croix d'honneur que l'on a bien voulu nous accorder; mais cette récompense nous paraissant au-dessus de nos services, et d'ailleurs aucun de nous ne se jugeant plus digne que ses camarades de l'accepter, nous vous prions de nous permettre de ne pas la recevoir.

« Il est maintenant une grâce que nous vous demandons : un de nos camarades (Vaneau) a succombé dans la journée du 27; nous recommandons à votre bienveillance son père, employé dans les contributions indirectes. Nous recommandons encore à votre bienveillance, mon général, un de nos camarades (Charras), renvoyé de l'École par le général Bordesoulle à cause de ses opinions. Nous demandons qu'il rentre dans nos rangs, où il a si bien servi ces jours derniers.

« Au nom de l'École Polytechnique,

« Les deux élèves envoyés au ministère par leurs camarades,

« DUFRESNE, FERRI-PISANI. »

Pendant plusieurs mois, la croix de la Légion d'honneur fut attachée devant la façade de l'École.

Les élèves n'eurent pas les croix, ce qui est naturel, puisqu'ils les avaient refusées; mais ils n'eurent pas non plus le brevet de lieutenant. Voici pourquoi. Cette mesure, prise par le roi sur les instances du duc d'Orléans, faillit amener de graves complications. On sut bientôt que les élèves sous-lieutenants d'artillerie et du génie de l'École d'application étaient décidés à recevoir, non pas à bras ouverts, comme à l'ordinaire, mais l'épée à la main, des camarades qui par une faveur sans exemple allaient les faire rétrograder de deux cents rangs sur les contrôles de l'armée. Les sous-lieutenants de Metz trouvaient juste et tout naturel que les combattants de Juillet fussent récompensés; que, par exemple, on leur accordât des décorations, mais ils demandaient, au nom des principes inflexibles de la justice, le respect des droits acquis.

Arago s'efforça d'arrêter le conflit en demandant au duc d'Orléans de faire revenir le roi sur sa décision et en sollicitant des élèves l'abandon de leur titre. Le duc d'Orléans donna pleins pouvoirs à Arago.

Les nouveaux lieutenants, pleins de modestie et de modération, auraient renoncé volontiers aux brevets dont le gouvernement les gratifiait; mais les quelques menaces parties de Metz avaient changé leurs dispositions. D'ailleurs les élèves étaient dans leurs familles, et il n'était pas facile d'obtenir d'eux un consentement commun. Arago s'y employa. « Il fallut, dit-il, entrer en correspondance avec chaque élève; quelques-uns, restés à Paris par exception, me donnaient leur concours empressé et amical. Je me rappelle encore la satisfaction qu'on manifesta au Palais-Royal, la joie qui se répandit parmi tous les fonctionnaires de l'École, le jour où deux de ces élèves, chargés du dépouillement de la correspondance, me remirent ce bulletin :

« Nous avons examiné quatre-vingt-quatre réponses, dans quatre-vingt-une on demande que l'ordonnance soit annulée. » Bref l'ordonnance fut rapportée. Les élèves de seconde année allèrent dans les Écoles d'application, et les élèves de première année revinrent passer un an à l'École. Le seul bénéfice matériel que les élèves retirèrent de leur conduite, ce fut l'envoi qui leur fut adressé par les industriels de la ville de Reims d'un grand nombre de bouteilles de champagne! »

Je te fais grâce, mon cher Louis, du récit des menus faits qui se passèrent à l'École sous le gouvernement de Juillet et sous la seconde République. Il est bien certain que durant les dix premières années du règne de Louis-Philippe, durant cette période d'émeutes presque quotidiennes, l'agitation du dehors gagna souvent les élèves de l'École. En 1830, Arago étant gouverneur civil, les élèves prirent l'habitude de quitter fréquemment l'École, sous le prétexte de haranguer le peuple! Le général de Tholozé, qui succéda à Arago, ne

réussit pas toujours, malgré sa fermeté, à maintenir l'ordre à l'École. Aussitôt qu'un mouvement populaire avait lieu dans la rue, le peuple se dirigeait vers l'École Polytechnique et sollicitait le concours des élèves en chantant.

Il arriva même un jour que les émeutiers voulurent forcer les portes de l'École. Le général de Tholozé se présenta seul devant la foule et déclara que les élèves ne sortiraient pas. Le peuple furieux allait sans doute faire un mauvais parti au général, lorsque les élèves, ces mêmes élèves qui un instant auparavant étaient décidés à sauter par-dessus les murs, se précipitèrent au-devant de leur général et repoussèrent les émeutiers.

En 1844, l'École est licenciée à la suite d'une révolte intérieure. Le directeur des études, Duhamel, venait d'être nommé en même temps examinateur. Les élèves refusent d'être jugés par le fonctionnaire de l'École qui déjà les avait classés à d'autres titres et qui ne pouvait manquer d'avoir des idées préconçues sur le mérite de chacun. Comme tu le vois, au fond de cette nouvelle équipée se manifestait encore cet esprit d'équité dont l'École a toujours été animée.

La République de 1848 fut acclamée par l'École. Les élèves auraient souhaité cependant que la présidence fût donnée au général Cavaignac, un antique, qui s'était illustré en Afrique; ils manifestèrent leurs sentiments quelque peu hostiles au prince Louis-Napoléon en l'accueillant avec froideur, lors d'une visite faite par le Président à l'École.

Durant les vingt années du second Empire, l'École ne fut mêlée à aucun mouvement politique.

La malheureuse guerre de 1870 fut déclarée au mois de juillet. A ce moment, les examens de fin d'année étaient terminés dans les deux promotions de 1868 et de 1869; les élèves étaient retournés dans leurs familles. Aussitôt que nos premiers désastres furent connus, les élèves de la promotion de 1868 se rendirent à Metz, à l'École d'application du génie et de l'artillerie; ceux de la promotion de 1869, rappelés à l'École Polytechnique en août, suivirent un cours d'art militaire et quatre fois par semaine se rendaient soit à Vincennes, soit au Mont-Valérien, pour apprendre les manœuvres. La direction de l'École avait été confiée au général Riffault.

En septembre, au moment de l'investissement de Paris, les élèves organisèrent une batterie, dite de l'École Polytechnique, sur les fortifications; mais bientôt, fatigués de leur oisiveté, *tous partirent*, qui dans les forts, qui dans les compagnies de marche. Ils furent remplacés à leur batterie par les professeurs, par les répétiteurs, par des anciens élèves de l'École.

Les élèves se distinguèrent partout. Trois d'entre eux furent tués : Benech, à la bataille de Champigny; Mendousse fut tué d'un éclat d'obus à la Double Couronne du Nord, à Saint-Denis; Gayet, blessé au fort de Vanves, fut transporté à l'ambulance de l'École, où il mourut.

Tous nos antiques firent des prodiges de valeur, si bien que lorsque la promotion de 1869 revint à l'École, elle comptait six élèves décorés de la Légion d'honneur.

Cependant les examens d'entrée à l'École, commencés en juin 1870, continuaient. Ceux de Paris étaient terminés. Les examinateurs se rendirent dans les différents centres, sauf bien entendu dans ceux des départements envahis. En novembre, la liste d'admission parut. Les nouveaux élèves, formant la promotion de 1870, furent convoqués et réunis à Bordeaux, où des cours furent organisés.

En janvier 1871, un examen complémentaire pour les candidats enfermés à Strasbourg et dans les villes d'Alsace-Lorraine augmenta le nombre des élèves de la promotion de 1870, et comme l'un des candidats de Strasbourg, Oppermann, eût été classé le premier sur la liste générale, cette promotion eut pour l'unique fois trois majors. Parmi les dix-sept élèves de Strasbourg qui furent nommés à la suite de l'examen complémentaire, six furent placés dans les vingt-cinq premiers. Leurs cours avaient eu lieu dans les caves du lycée.

A peine installée à l'École Polytechnique, la promotion de 1870, qui venait de Bordeaux, dut quitter Paris. Les cours venaient de recommencer, lorsque éclata l'insurrection du 18 mars. La direction de l'École quitta Paris, comme avait fait le gouvernement lui-même, et les élèves s'installèrent à Tours, où les cours furent repris jusqu'à la fin de juin.

La guerre civile étant terminée, les élèves revinrent à Paris, et notre vieille École abrita de nouveau non seulement la promotion de 1870, mais celle de 1869, qui vint durant deux mois satisfaire aux examens de sortie.

Je t'ai dit déjà, mon cher Louis, qu'à ce moment les cadres de l'armée étaient désorganisés. Aussi, en septembre 1871, on offrit aux élèves qui le désireraient de ne faire qu'une année à l'École et de se rendre immédiatement à l'École d'application, qui avait dû quitter Metz, hélas ! et qu'on venait d'installer à Fontainebleau.

Durant trois années, en 1871, 1872, 1873, un certain nombre d'élèves ne passèrent qu'une année à l'École. A Fontainebleau, ils conservaient durant une année le costume de Polytechnique et portaient par exemple le claqué au lieu du shako militaire. Ces promotions sont désignées à l'École sous le nom de promotions « des petits chapeaux ».

A bientôt, mon cher Louis.

GASTON LARIVIÈRE.

XIV

Paris, 8 juillet 1887.

Mon cher ami,

Dans trois semaines j'aurai quitté définitivement l'École. Il ne me reste plus que deux examens à subir.

En ce moment, un grand nombre de mes camarades ont la fièvre ; ce sont ceux qui sont à la limite des carrières civiles et qui luttent de travail pour gagner quelques rangs sur la liste de classement. Seront-ils *bottiers* ou militaires ? Être ou n'être pas bottier, *that is the question*, comme dit Shakespeare.

On donne le nom de *bottiers* à tous les élèves qui sortent de l'École dans une carrière civile ; ils sont actuellement au nombre de trente-cinq environ. Parmi les différents services non militaires on distingue : la *fine botte*, qui comprend les mines ; la *grande botte*, qui comprend les ponts et chaussées ; la *petite botte*, qui comprend le G. M. (abréviation de génie maritime ou constructions navales), les manufactures de l'État (tabacs, poudres et salpêtres), les télégraphes.... Tous ceux qui n'ont pu obtenir la carrière civile de leur choix sont des *rats de botte*.

Après eux viennent les *sapeurs* (officiers du génie), les *tilleurs* (artilleurs), les *flottards* (marins), les *bigors* (artilleurs de marine). Ce dernier nom rappelle sans doute le sobriquet de *bigorneau* qu'on donnait autrefois aux soldats de marine, probablement parce qu'on consomme beaucoup de coquillages dans les ports militaires.

Chaque année, le ministre de la guerre indique le nombre des places vacantes dans chaque service, et comme cette désignation n'est faite qu'après la sortie des élèves, voici comment on procède.

Chacun de nous vient d'être invité à dresser, par ordre de préférence, la liste des services dans lesquels il désire être placé. Pour mon compte, j'ai envoyé la liste suivante : Mines, Ponts et Chaussées, Tabacs, Génie, Artillerie, ce qui veut dire : à défaut des mines, je prendrai les ponts ; à défaut des ponts, les tabacs ; à défaut des tabacs, le génie, etc....

Toutes les demandes étant réunies à l'administration, on les range d'après le numéro de classement des élèves. Il y a, je suppose, trois places dans les mines, elles sont affectées aux trois premiers élèves qui les ont demandées. En général, les mines sont considérées comme étant le meilleur des services, c'est la *fine botte* ; elles sont donc demandées par les trois premiers de la promotion. Mais il peut arriver que ceux-ci préfèrent les ponts, les tabacs ou

même un service militaire et dans ce cas c'est le quatrième, le cinquième, qui obtient la place vacante.

Les mines étant épuisées, on répartit de la même façon les diverses carrières disponibles entre les élèves d'après leur numéro de classement.

Il arrive parfois qu'un élève ne peut obtenir le service ou les services qu'il désire à l'exclusion de tous les autres ; il est alors considéré comme démissionnaire, on l'appelle *pantoufle* (il n'a pas de bottes). On lui délivre un brevet de capacité et, bien que sortant sans emploi, il ne lui est pas difficile de se créer une position. Il entrera comme élève externe à l'École des Mines, à l'École des Ponts et Chaussées et suivra les mêmes cours que ses camarades de promotion. Sans doute, il ne touchera pas, comme eux, la solde affectée aux élèves ingénieurs (1800 francs) ; il ne sera pas compris à la sortie de l'École d'application sur la liste des ingénieurs de l'État ; mais il trouvera dans l'industrie une position indépendante, et son titre d'ancien élève de l'École Polytechnique lui ouvrira toutes les portes.

Le même nom de pantouillard s'appliquera dans la suite, par extension, à tous ceux qui quitteront le service qu'ils avaient primitivement choisi.

Enfin il peut arriver que certains élèves admissibles dans les services publics ne puissent, faute de place, être désignés pour l'un des services recrutés à l'École. Le cas est extrêmement rare ; mais enfin il est prévu, puisqu'on nous avertit en entrant à l'École que le nombre des élèves admis est supérieur au chiffre présumé des emplois qui leur seront attribués après les **deux années d'études. Ces élèves sont susceptibles d'être nommés sous-lieutenants dans d'autres corps de l'armée de terre ou de mer.**

Les élèves de l'École Polytechnique sont considérés comme présents sous les drapeaux dans l'armée active pendant leur séjour à l'École (art. 19 de la loi sur l'organisation de l'armée). S'ils satisfont aux examens de sortie, et qu'ils ne soient pas classés dans l'armée de terre ou de mer, ils reçoivent un brevet de sous-lieutenant de réserve ou une commission équivalente, et passent comme officiers le temps légal dans la disponibilité et dans la réserve de l'armée active, puis dans l'armée territoriale.

Si les élèves sont classés dans un service public, leur assimilation de grade varie avec la position plus ou moins élevée qu'ils occupent dans ce service. Les élèves qui ne satisfont pas aux examens de sortie suivent les conditions de la classe de recrutement à laquelle ils appartiennent par leur âge. Le temps passé par eux à l'École est déduit des années de service imposées par la loi.

Ce système de classement n'a pas toujours été suivi, mais comme il est le plus logique, on y est toujours revenu après l'avoir modifié à diverses reprises.

Parmi les questions qui ont vivement préoccupé les différents gouvernements, il faut placer en première ligne celle-ci : Les services qui se recrutent

à l'École Polytechnique seront-ils, oui ou non, ouverts à des candidats qui ne sortiraient pas de l'École? Ce sujet est le plus important peut-être pour l'École, pour notre pays, de tous ceux que nous avons examinés jusqu'ici. -

Que se passe-t-il aujourd'hui? Tout le monde peut devenir officier du génie, officier d'artillerie; mais les carrières civiles sont absolument fermées, si j'excepte les télégraphes ¹, à tous ceux qui ne sortent pas de l'École Polytechnique. Je sais bien qu'on peut me répondre qu'un conducteur des ponts et chaussées peut devenir ingénieur à la condition de passer des examens; mais le fait est si rare qu'il ne constitue qu'une exception. Est-ce un bien, est-ce un mal?

Dès que l'École Polytechnique fut fondée, on décida qu'à l'avenir « il ne serait plus admis dans les écoles particulières du génie militaire, des ponts et chaussées, des mines, etc., que des jeunes gens ayant passé par l'École Polytechnique, et ayant rempli toutes les conditions prescrites ».

Cette loi avait une importance extrême : l'École devenait une des grandes institutions scientifiques de la France.

On était même allé plus loin, et il avait été décidé que non seulement les seuls élèves de Polytechnique seraient admis dans les Écoles d'application, mais que pour entrer à Polytechnique il faudrait sortir d'une des écoles préparatoires établies à Paris sous le nom d'Écoles centrales.

Dès l'année 1797 des plaintes se font entendre. Le comité des fortifications demande que tout citoyen puisse concourir avec les élèves de l'École, « parce qu'il résulterait du *privilege exclusif* de l'École : 1° que la République serait privée des services que pourraient lui rendre des citoyens, pleins de mérite et de capacité, qui auraient acquis les connaissances nécessaires hors du sein de cette école; 2° que l'émulation des élèves serait extrêmement affaiblie par la certitude de n'avoir point de concurrents étrangers; 3° enfin que les besoins des divers services publics entraîneraient à recevoir des élèves peu instruits ou peu capables... »

Un orateur du Conseil des Anciens, en 1798, se plaint avec plus de raison de l'obligation de fréquenter une des écoles centrales de Paris pour pouvoir entrer à Polytechnique; mais il exhale ses plaintes dans un langage vraiment curieux et qu'il est bon de reproduire. Il interpelle un candidat qui n'a pu venir passer deux années préparatoires à Paris : « Approchez, bon jeune homme; quoique vous sortiez pour la première fois de votre département, quoique vous ne portiez pas d'uniforme, approchez sans crainte. L'honnête pauvreté de vos parents ne leur a pas permis de vous envoyer à Paris; ils

1. Depuis trois ans, un concours est ouvert chaque année, auquel les anciens élèves des grandes Écoles, Polytechnique, Centrale, Forestière, Navale, Normale supérieure, peuvent prendre part, ainsi que les licenciés ès sciences et les fonctionnaires des postes et télégraphes ayant deux ans de service. Les élèves admis font partie de l'École supérieure de télégraphie et prennent rang à la sortie parmi les ingénieurs fournis par l'École Polytechnique.

devaient à l'éducation de leurs autres enfants le partage de leurs faibles moyens; et peut-être, dans leur vertueuse simplicité, peut-être ont-ils craint de corrompre en un séjour vicieux la candeur native de votre jeune âge et d'altérer cette fleur de santé et d'innocence qui colore vos joues!... Approchez avec confiance; la République ne demande de vous, pour vous employer, que du civisme et du savoir. Répondez, et vous serez jugé à la même mesure que tous les autres. »

L'obligation de préparer les examens d'entrée à Polytechnique dans un établissement de l'État a disparu. On avait exigé jusqu'en 1850 un certificat du directeur de la maison d'instruction dans laquelle étudiait le candidat, certificat relatif à la conduite, au bon esprit du jeune homme : ce certificat n'est plus exigé.

Reste la grosse question du prétendu privilège de l'École d'alimenter seule les carrières civiles. Tu me permettras, mon cher Louis, de me borner à répondre à ceux qui nous attaquent ce que le conseil de l'École répondait, il y a déjà quatre-vingts ans : « Le reproche n'est pas fondé. C'est absolument comme si l'on appelait aussi *privilège exclusif* l'obligation de passer par les écoles d'application pour entrer dans le génie civil ou militaire, l'obligation d'être fusilier avant d'être caporal, etc. Sous quels rapports et à quels individus pourrait-on dire que cette obligation forme une prérogative, tandis que l'École Polytechnique est ouverte à tout le monde, que les examens pour y être admis sont publics, qu'ils ont une forme à l'abri de tout soupçon de partialité, qu'ils se font sur toute l'étendue de la France et assurent la préférence au mérite? Si, au contraire, on peut, sans passer par l'École Polytechnique, être reçu dans les écoles d'application, il arrivera que les riches et un petit nombre de jeunes gens élevés à Paris pourront seuls espérer d'arriver au degré d'instruction analogue à celle de l'École Polytechnique. C'est alors qu'il y aurait évidemment un privilège en leur faveur. » Et comment comparer en quelques heures « un élève de l'École Polytechnique qu'une suite de deux années d'observations a prouvé avoir une conduite sans reproche, une moralité et des principes assurés, l'œil et les mains exercés, et enfin la tête meublée des fruits de ses communications habituelles avec les grands maîtres, les grands exemples et les grandes conceptions », comment le comparer avec des candidats qui ne passeront que quelques instants sous les yeux d'un examinateur! Cet examinateur, si habile qu'il soit, pourra-t-il se rendre compte des qualités pratiques du jeune homme, de son habileté dans les manipulations, de son esprit d'observation dans les expériences? « Ce concours ne serait qu'une faculté illusoire, ou plutôt ce serait une porte ouverte à tous les abus; ce concours serait la dernière espérance des riches et des puissants, qui veulent à toute force continuer à introduire dans les différentes carrières des *ignorants protégés*. »

Sois persuadé, mon cher Louis, que si l'École devait avoir à se défendre une nouvelle fois contre ses ennemis, elle remporterait une nouvelle victoire, d'autant plus qu'aujourd'hui la préparation à l'École se fait dans la plupart des lycées et qu'on donne des bourses et même des trousseaux à l'École à tous ceux qui en ont besoin : la moitié d'entre nous en est là.

Je t'ai énuméré les différents services qui se recrutent aujourd'hui à l'École Polytechnique ; il ne sera peut-être passans intérêt de te dire un mot de chacun d'eux, ce qui m'obligera d'entrer dans quelques détails sur les origines de l'École.

Avant 1794, il y avait en France une école spéciale pour l'artillerie, une école spéciale pour le génie, des écoles spéciales pour les ponts et chaussées, les mines, les ingénieurs-géographes.... L'École d'Artillerie, installée à la Fère en 1756, transférée à Bapaume en 1766, supprimée en 1772, avait été rétablie en 1790 à Châlons-sur-Marne. Ce qui te paraîtra bizarre, c'est que la ville de Châlons avait été choisie « parce qu'elle est ordinairement sans garnison ! » Voilà, tu en conviendras, un singulier milieu pour faire l'éducation militaire de jeunes gens !

L'École du Génie militaire fut fondée en 1748 à Mézières ; en février 1794 on la transporta à Metz. Détail curieux : bien que les examens d'entrée fussent d'une facilité fâcheuse, le nombre des candidats était si petit, qu'en 1794 on déclara que l'examen resterait ouvert pendant plusieurs mois et l'on pria les candidats « de faire connaître l'époque à laquelle ils pourraient se présenter ! » Pour être candidat, il fallait d'ailleurs *prouver qu'on était noble*, ou justifier que ses parents avaient toujours *agi noblement*, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas eu de profession manuelle !

Avant la Révolution, il y avait un corps d'ingénieurs géographes, mais sans école spéciale ; ces ingénieurs furent réunis en 1791 aux élèves de Mézières, puis séparés en 1793 et placés au Dépôt de la guerre.

L'École des Ponts et Chaussées avait été fondée en 1747, sous le ministère de Trudaine, par le célèbre ingénieur Perronet à qui on doit le pont de Neuilly, la place de la Concorde, le grand égout de Paris, le canal de Bourgogne, etc... Pour entrer à l'École des Ponts et Chaussées, il n'y avait point d'examen ! On entrait par faveur, et les cours se faisaient dans le domicile même des professeurs où l'on envoyait les élèves. A plusieurs reprises les jeunes ingénieurs avaient été mis à la disposition du ministre de la guerre et incorporés dans le génie : ce qui avait singulièrement désorganisé l'École.

Il y avait également à Paris une École des Mines, composée seulement de douze élèves, et qui fut transformée, le 1^{er} juillet 1794, en une *Agence des Mines*, dans laquelle on entrait après examen.

En 1794, le successeur de Perronet à la tête de l'École des Ponts et Chaussées était Lamblardie, célèbre ingénieur hydrographe dont les travaux étaient

universellement admirés. Lamblardie essaya de relever l'École dont il avait la direction et alla proposer à Monge de l'aider à établir une école préparatoire qui fournirait aux ponts et chaussées des élèves ayant une instruction première suffisante.

Monge généralisa l'idée de Lamblardie et adopta avec enthousiasme le projet « d'une école commune où l'État réunirait les jeunes gens destinés à le servir dans les différentes branches des professions et des armes savantes ».



Monge.

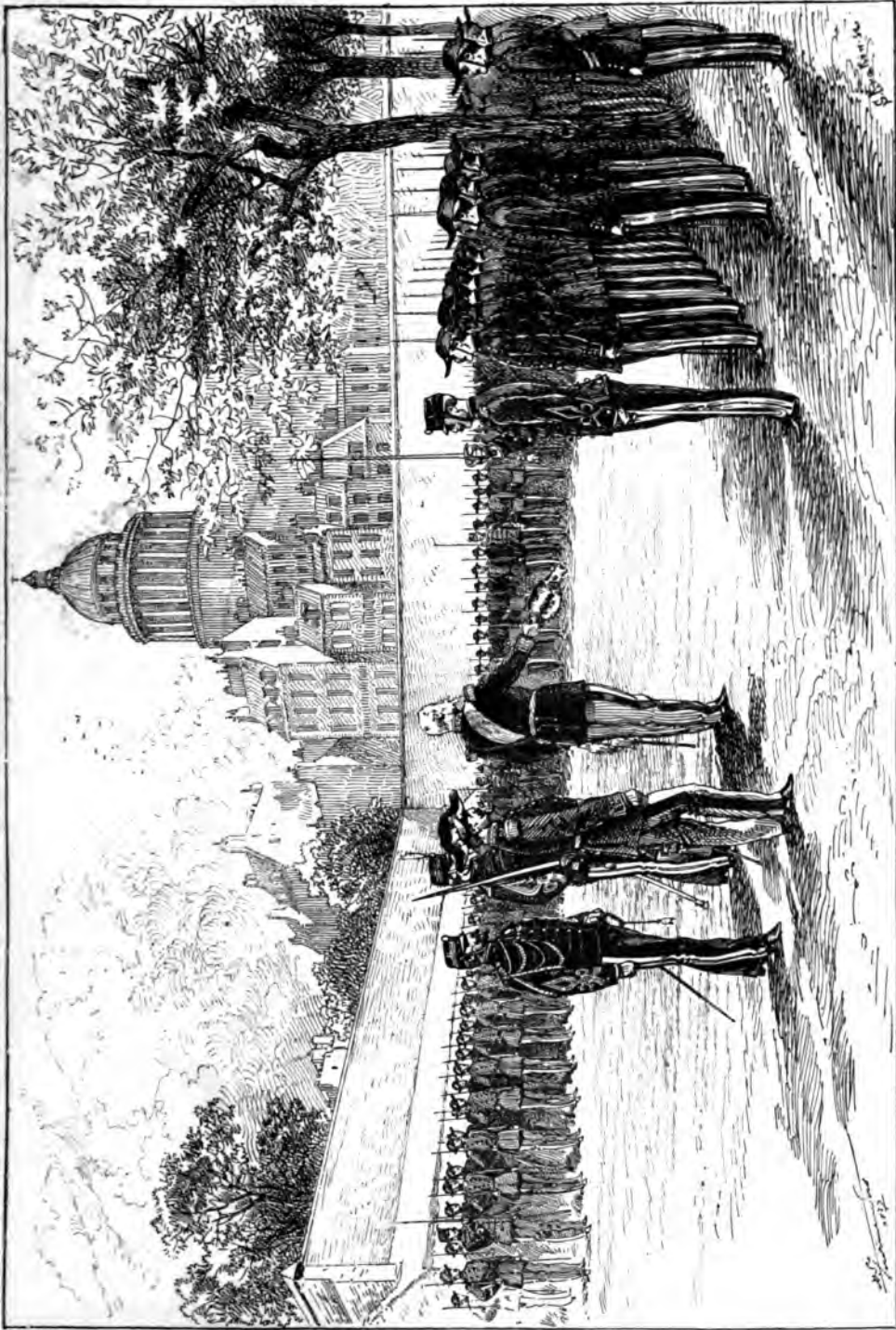
Monge fut donc le véritable fondateur de l'École Polytechnique. Grâce à lui, Fourcroy, Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or) portèrent la question devant la Convention, et je t'ai dit déjà que le rapport de Fourcroy fut adopté le 28 septembre 1794. L'idée mère de la création de Monge peut être ainsi exposée : « Plusieurs services publics requièrent que ceux qui en dirigent les travaux possèdent une instruction assez étendue dans les sciences mathématiques et physiques et dans les arts graphiques. Réunir dans la même école les jeunes gens qui se destinent à ces divers services, pour leur donner en commun cette instruction fonda-

mentale; leur faire ainsi parcourir ensemble la première partie de leur

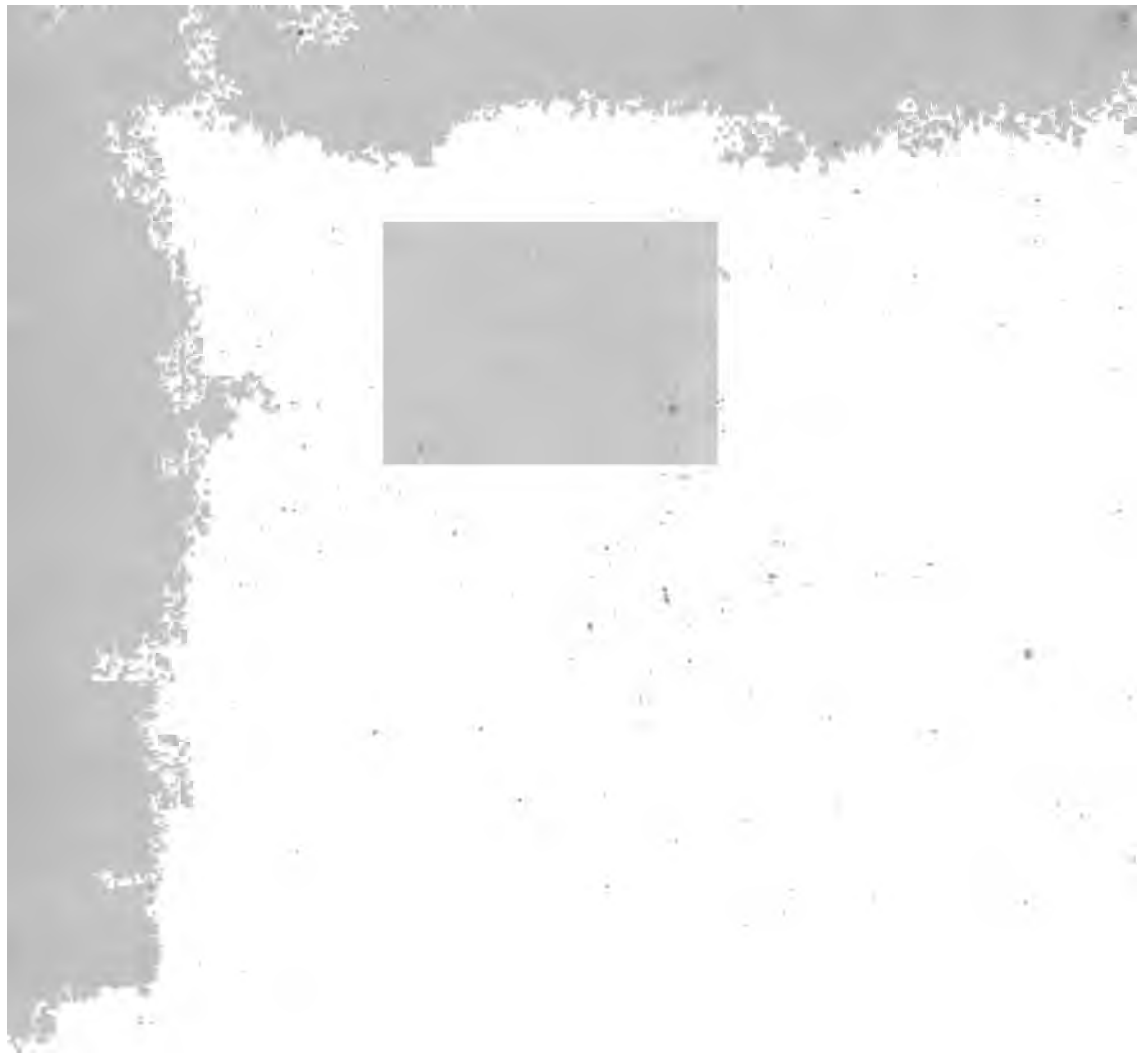
laborieuse carrière jusqu'au point où la spécialité des connaissances relatives à leur destination différente nécessite la ramification de l'école générale en plusieurs écoles particulières; établir l'école commune dans la capitale, au foyer le plus actif des lumières, afin d'y pouvoir confier l'enseignement aux hommes les plus éminents dans chaque partie et de la maintenir à la hauteur toujours croissante des sciences. »

Il faut ajouter que le caractère tout particulier de la nouvelle école consistait en ceci : *les élèves seront admis uniquement d'après leur mérite*. Cela nous paraît très simple aujourd'hui, et cependant nous ne devons pas oublier que notre grand Monge ne put entrer comme élève à l'École de Mézières, parce que son père était marchand ambulancier !

Non seulement Monge fonda l'École Polytechnique, mais son activité fut telle que dès la première année les trois divisions purent utilement suivre les cours. C'est Monge qui dirigea l'École provisoire de laquelle sortirent au bout de deux mois les chefs de brigade. Voici ce que dit de lui l'un des élèves les



La revue de fin d'année.



plus distingués de la première promotion : « C'est là que nous commençâmes à connaître Monge, cet homme si bon, si attaché à la jeunesse, si dévoué à la propagation des sciences. Presque toujours au milieu de nous, il faisait succéder aux leçons de géométrie, d'analyse, de physique, des entretiens particuliers où nous trouvions plus à gagner encore. Il devint l'ami de chacun des élèves de l'École provisoire; il s'associait aux efforts qu'il provoquait sans cesse, et applaudissait avec toute la vivacité de son caractère aux succès de nos jeunes intelligences. »

Quand il fut question de placer un directeur à la tête de l'École, le nom de Monge fut indiqué naturellement à tous les esprits. Mais lui : « Nommez Lagrange, s'écria-t-il, nommez le plus grand géomètre de l'Europe. D'ailleurs, je vauz mieux attaché au char que sur le siège. » L'École se trouva vingt fois dans des positions difficiles; chaque fois Monge intervint utilement. Un jour vint où les élèves ne reçurent plus leur solde : Monge leur partagea son traitement.

A côté des noms de Monge, de Lamblardie, il faut placer celui de Prieur (de la Côte-d'Or). C'est par l'influence de Prieur que l'École put avoir rapidement un matériel scientifique; c'est grâce à lui que les attaques presque quotidiennes qui se produisaient à la Convention contre l'École furent repoussées. On l'a dit avec raison : « Monge donna la vie à l'École Polytechnique; Prieur, dans les premiers temps, l'empêcha de mourir. » Nous avons conservé pieusement le souvenir de ces deux grands hommes.

Le 16 juillet 1818, Monge mourut. Le gouvernement de la Restauration avait voulu punir Monge de son attachement à l'empereur et lui avait enlevé toutes ses places, tous ses titres, même celui de membre de l'Institut! Monge mourait pauvre. Son cerveau était affaibli. Les élèves de l'École Polytechnique sollicitèrent, à titre de faveur insigne, la permission d'accompagner jusqu'à sa dernière demeure le grand homme que la France venait de perdre. L'autorité repoussa brutalement cette prière!

Le lendemain de l'enterrement était un jour de sortie. « Les élèves, bravant les colères ministérielles, se rendirent en corps au cimetière du Père-Lachaise; ils adressèrent un dernier, un touchant adieu à leur ancien professeur et déposèrent respectueusement des couronnes sur sa tombe... »

Je t'ai dit, mon cher Louis, quels étaient les services qui se recrutèrent à l'École au moment de sa fondation : artillerie, génie militaire et maritime, ingénieurs-géographes, ponts et chaussées, mines. Le nombre de ces services alla sans cesse en augmentant. Ainsi, en 1798, on décida qu'un certain nombre d'élèves seraient attachés à l'École d'aérostation établie à Meudon, et dans laquelle on devait s'occuper du perfectionnement des expériences aérostatiques.

En 1799, on supprima l'aérostation, mais on ajouta l'*artillerie de marine*,

qui subsiste encore aujourd'hui. Le conseil de l'École avait demandé une école spéciale d'application pour les artilleurs de marine; mais lorsque en 1703 on réunit à Metz les deux Écoles, précédemment distinctes, d'artillerie et du génie, on leur ajouta l'artillerie de marine.

L'École des ingénieurs-géographes, d'abord placée au Dépôt de la guerre, puis réunie à celle de l'aérostation, revint bientôt au Dépôt. Elle ne tarda pas à disparaître, et ce service fut supprimé.

En 1810, on ajouta aux services publics les poudres et salpêtres, et peu après les tabacs. L'adjonction des télégraphes est relativement récente (1844).

En 1801, le gouvernement avait offert aux élèves des places dans la marine; toutefois ce ne fut qu'en 1818 que l'École put compter chaque année sur un nombre de places déterminé. Le ministre de la marine était alors le marquis de Clermont-Tonnerre, un antique; il fit autoriser par le roi l'admission annuelle de six élèves dans le corps des officiers de la marine royale.

Dans quelques jours, mon cher Louis, je saurai lequel de ces services échoit à

Ton affectionné,
GASTON LARIVIÈRE.

XV

Paris, 29 juillet 1887.

Mon cher Louis,

Je quitte l'École. Mes examens de sortie ont été satisfaisants. J'occupe le n° 20 sur la liste de classement; je vais être nommé *élève ingénieur des ponts et chaussées*. Depuis deux jours, la fièvre a gagné tous mes camarades : les futurs militaires ont orné leur *berry* d'attentes d'épaulettes; ils ne marchent plus sans éperons.... Ceux qui doivent aller à l'École d'application de Fontainebleau ont choisi leur *binôme*, c'est-à-dire celui qui partagera leur chambre.

Mes paquets sont terminés. Je viens de faire une dernière visite aux coins et recoins de mon École. J'emporte le souvenir le plus vif, le meilleur, des deux années que j'ai passées ici. J'abandonne sans doute des camarades qui m'étaient chers, mais nous nous retrouverons, je l'espère, à chacun de nos dîners de promotion. Le premier aura lieu dans deux ans, puis ils se succéderont sans interruption chaque année. Là nous pourrons, donnant libre cours à nos souvenirs, parler de notre vieille mère l'École, et porter un toast à la plus pure de nos affections : à l'École Polytechnique !

GASTON LARIVIÈRE.

ÉCOLE CENTRALE

DES ARTS ET MANUFACTURES

I

Paris, 20 mars 1885.

Mon cher Louis,

Voici bientôt six mois que je suis élève de l'École Centrale et je n'ai pas encore eu le temps de m'ennuyer, je t'assure. Mon installation d'abord, puis le travail journalier de l'École m'ont jusqu'ici absorbé complètement. Les cours et les examens se compliquent tous les jours, et ce qui ne laisse pas de m'effrayer un peu, c'est que la seconde et la troisième année me préparent plus de soucis.

Je suis suffisamment au courant des habitudes de l'École pour te faire dès maintenant, conformément à nos réciproques engagements, un tableau assez complet de la vie des élèves, même de seconde et de troisième année.

Mon père, industriel, comme tu le sais, lui-même ancien élève de l'École Centrale, désirait vivement me voir suivre les cours de cette École, afin que j'y prisse les connaissances scientifiques indispensables aujourd'hui, non seulement aux ingénieurs, mais encore aux bons chefs d'industrie.

« Je te pousserai de préférence vers l'École Centrale, me disait-il, d'abord parce que l'on y est externe et qu'obligé, pour réussir, à travailler chez soi sans surveillance et sans autre contrôle que celui des examens, malgré les mille tentations que Paris offre aux jeunes gens, on y apprend la vie et l'on y trouve un avant-goût de la lutte pour l'existence. On en sort plus mûr, plus dégourdi, mieux armé pour la vie que si l'on passait ces années d'études entre les quatre murs d'une école d'internes. Le régime d'internat est sans doute très bon pour des jeunes gens comme tes camarades de Polytechnique, qui, destinés pour la plupart à embrasser la carrière militaire, ont besoin d'être de bonne heure rompus à une sévère discipline. Mais, lorsqu'on se

destinée à l'industrie, il faut être débrouillard avant tout ; il ne suffit pas d'être un bon ingénieur, il est nécessaire d'avoir appris l'initiative, l'activité et le sérieux en ayant été dès sa jeunesse livré à sa propre impulsion. D'ailleurs les études de l'École Centrale ont ceci de bon qu'étant très générales et comprenant toutes les branches de la science elles forment des esprits prêts à jouer différents rôles industriels et à acquérir promptement de la valeur dans la pratique. Qu'est-ce qu'un mécanicien qui ne sait pas la chimie et ne peut expliquer certains phénomènes physiques dont il est témoin dans l'exercice de sa profession ? Qu'est-ce qu'un chimiste qui ne connaît pas assez la mécanique pour installer les appareils industriels dans lesquels doivent s'opérer les réactions qu'il prépare ? »

Ces arguments, et beaucoup d'autres que mon père développait devant moi avec une chaleur et une éloquence que je n'ai pas, me décidèrent à me diriger dans la voie qui paraissait tant lui plaire. A vrai dire, je n'avais pas une de ces vocations tranchées devant lesquelles tout obstacle s'efface ; j'aime assez les mathématiques, mais les autres branches de la science ont néanmoins pour moi un vif attrait.

Avant que j'entrasse en mathématiques élémentaires, mon père avait exigé que je finisse mes humanités et que je passasse mon baccalauréat ès lettres.

« Cela te fait perdre une année, répondait-il à mes objections, c'est possible ; mais, crois-moi, tu ne le regretteras pas. L'éducation n'est complète, pour un ingénieur comme pour un homme du monde, que moyennant certaines connaissances littéraires à défaut desquelles la carrière de plus d'un homme de talent s'est trouvée retardée. »

Je passai la même année la seconde partie du baccalauréat ès lettres et mon baccalauréat ès sciences ; après quoi, j'entrai en spéciales à Saint-Louis. Au bout de l'année, je passai en juillet les examens d'admission à l'École Centrale.

Tu n'ignores pas sans doute que ces examens ont lieu en deux périodes : l'une au mois de juillet, l'autre en octobre. Cette dernière session a été instituée pour les jeunes gens dont la préparation, à la fin de l'année scolaire, serait encore insuffisante. Les candidats des deux séries sont naturellement classés ensemble et ceux qui passent en juillet doivent attendre trois mois pour connaître le résultat final, bien que, suivant les notes qu'ils ont obtenues, ils puissent préjuger plus ou moins de leur admission à l'École.

Nul n'est admis à l'École Centrale que par voie de concours. Les examens sont gratuits. Les étrangers sont admis au même titre que les nationaux. L'École ne reçoit que des élèves externes ; les élèves ne sont astreints à porter aucun uniforme ni autre signe distinctif.

Le concours est public en ce qui concerne l'examen oral. Le programme des connaissances exigées est publié une année à l'avance.

Le jury de concours est composé comme suit : un membre du Conseil de l'École, président ; deux examinateurs au moins pour les sciences, et quatre au plus suivant les besoins ; un examinateur pour le dessin linéaire ; le sous-directeur des études, secrétaire. Deux examinateurs suppléants pour les sciences et un pour le dessin linéaire peuvent être adjoints aux examinateurs titulaires.



École Centrale : entrée des élèves.

Le président du jury est désigné chaque année par le ministre, sur la présentation du Conseil de l'École et l'avis du directeur.

Les examinateurs sont également nommés chaque année par le ministre sur une liste de deux candidats dressée, pour chaque nomination à faire, par le Conseil de l'École. Les examinateurs pour les sciences sont nécessairement choisis parmi les professeurs ou les répétiteurs attachés à l'École ou à des établissements du gouvernement.

Nul ne peut être admis au concours s'il n'a préalablement justifié qu'il était âgé de dix-sept ans au 1^{er} janvier de l'année dans laquelle il se présente.

Les candidats, en se faisant inscrire pour le concours, doivent produire un

certificat de vaccine et un certificat de moralité délivré par le chef de l'établissement dans lequel ils ont accompli leur dernière année d'études, ou, à défaut, par le maire de leur dernière résidence.

Chaque année, le ministre arrête, après avoir consulté le directeur de l'École, l'époque de l'ouverture du concours d'admission. Il fixe également le terme de rigueur avant lequel les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'École pour prendre part au concours et celui avant lequel doivent lui être adressées les demandes de subvention.

L'arrêté du ministre est rendu public, avant le 1^{er} avril, par la voie du *Journal officiel*.

Après la clôture du concours, le jury dresse la liste par ordre de mérite des candidats admissibles. Cette liste, après avoir été vérifiée et contrôlée par le Conseil de l'École, est adressée par le directeur au ministre, qui arrête définitivement la liste des élèves admis. Cette liste est publiée à l'*Officiel*, puis dans tous les grands journaux de Paris.

Les examens roulent sur toutes les branches de la science : géométrie plane et descriptive, algèbre, géométrie analytique, trigonométrie, arithmétique, physique, chimie, histoire naturelle. Il est indispensable, pour entrer à l'École dans un rang raisonnable et pour être à même de suivre les cours sans trop de peine, d'avoir fait *au moins* une année de mathématiques spéciales.

L'examen écrit comprend : une composition de géométrie analytique, appelée *lieu* par abréviation ; la résolution trigonométrique d'un triangle ; une composition de physique et de chimie ; une épure de géométrie descriptive ; l'exécution d'un dessin de lavis et d'ornement et un croquis de machine.

L'examen oral se compose d'interrogations sur toutes les matières inscrites au programme.

Les notes varient de 0 à 20 ; ce dernier chiffre correspond à la note : *parfaitement*. L'examen d'admission étant au concours, il n'est pas fixé de note invariable au-dessous de laquelle les candidats sont évincés ; toutefois on ne descend guère au-dessous de la moyenne générale de 10.

Les promotions d'entrée se composent généralement de deux cent dix à deux cent cinquante élèves. Quelques élèves démissionnent après leur admission ; ils sont remplacés par un même nombre de candidats évincés antérieurement, les premiers sur la liste suivant la limite d'admissibilité, et qui sont dits *entrés gigons*. Cinq cent vingt candidats se sont présentés cette année. J'ai été reçu dans un rang assez médiocre, le 92^e, mais j'espère regagner quelques places dans le courant de la première année.

Le prix de l'enseignement à l'École Centrale est élevé, surtout si l'on remarque qu'il ne comprend absolument que l'entretien intellectuel, et que les élèves ont à se loger, s'habiller et se nourrir à leurs frais. Le prix est fixé à 900 francs pour la première année et à 1000 francs pour chacune des deux

années suivantes. En outre, il est perçu, pour le concours de sortie des études de troisième année, un droit de 100 francs. Une somme de 50 francs est remboursée aux élèves n'ayant pas obtenu le diplôme.

Les frais que nécessitent les travaux graphiques et les fournitures de bureau sont à la charge des élèves.

Il ne serait pas juste que les jeunes gens méritants, de familles peu aisées, soient privés par la modicité de leur fortune de la possibilité de suivre les cours de l'École. Aussi des subventions peuvent-elles être accordées par l'État, dans la limite des ressources inscrites annuellement au budget du ministère de l'Agriculture et du Commerce, aux élèves qui ont subi avec *distinction* les examens d'admission à l'École ou les épreuves de passage d'une division à une division supérieure, et qui en même temps justifient de l'insuffisance de leurs ressources et de celles de leurs familles pour subvenir au paiement total ou partiel du prix de l'enseignement et à leur entretien à Paris.

Ces subventions ne sont accordées que pour un an; elles peuvent être continuées ou même augmentées en faveur des élèves qui s'en rendent dignes par leur conduite et par leurs progrès; elles peuvent se cumuler avec les allocations accordées aux élèves par les départements ou par les communes.

Mon père me fait une pension mensuelle de 300 francs, à la charge par moi de m'entretenir complètement et d'acheter les fournitures de bureau. Il ne m'alloue un supplément que pour l'achat des livres indispensables. Cette somme est nécessaire à un jeune homme pour vivre honorablement à Paris. Elle me permet d'aller assez souvent au théâtre et de m'offrir quelques distractions. C'est, du reste, à peu près la moyenne de ce que les élèves reçoivent de leur famille : certains ont moins, quelques-uns ont plus; le chiffre que je t'indique est le plus raisonnable de toutes les façons.

La durée des cours d'études de l'École Centrale est fixée à trois ans. Dans le langage imagé de l'École, les élèves de première année s'appellent *bizuts*, ceux de seconde, *carrés*, ceux de troisième, *cubes*; ces dernières dénominations sont empruntées aux mathématiques, les chiffres 2 et 3 étant l'exposant des nombres à élever au carré et au cube. Le *bizut*, bien que moins astreint à l'obéissance envers les anciens que dans d'autres écoles, leur doit néanmoins un certain respect et il est reçu qu'il leur rende à l'occasion de petits services. D'ailleurs les *cubes*, englobant les deux autres années dans leur dédain d'anciens, donnent aussi aux *carrés* le nom de *bizuts*.

La première année est principalement consacrée à l'étude des sciences générales et de quelques-unes de leurs applications les plus élémentaires. En somme, les hautes mathématiques tiennent la plus grande place dans cet enseignement préliminaire. Voici, du reste, quels sont nos principaux cours : *géométrie descriptive, analyse mathématique* (calcul infinitésimal et intégral), *mécanique rationnelle, physique, chimie générale* (organique et inorga-

nique), *histoire naturelle et hygiène, architecture, construction de machines, minéralogie et géologie*. Ajoute à cela des conférences de différents genres sur la *topographie, la géodésie, la lumière et l'électricité*.

La seconde et la troisième année sont consacrées à l'étude des sciences appliquées à l'industrie. Les élèves sont alors, à leur choix, partagés pour les travaux pratiques en quatre spécialités : *constructeurs, chimistes, mécaniciens, métallurgistes*.

Les élèves désignent toujours entre eux leurs camarades de cette dernière spécialité sous le nom de *ringards*. Les chimistes, dont le nom à l'École, on ne sait pourquoi, est l'objet de certaines plaisanteries, ne sont jamais appelés autrement que *ch'mists*. Quand un élève se trouve embarrassé par une question quelconque, il est sûr d'être dédaigneusement salué par cette phrase : « *Comprend rien, ch'mist!* »

Les mécaniciens ont eu à un moment la prétention de former l'aristocratie de l'École; il a même été de règle pendant un certain temps que le *major bizut* (l'élève sortant de première année avec le numéro 1), à son entrée en carré, embrasse la spécialité de *méca* (abréviation de mécanicien). Toutefois c'est un usage qui s'est perdu. Du reste, l'enseignement est devenu général.

Tous les élèves, quelle que soit leur spécialité, continuent à suivre tous les cours et à subir tous les examens correspondants; quelques projets seuls diffèrent.

Les cours de seconde et de troisième année comprennent : la *mécanique appliquée*; la *construction des machines*; la *physique industrielle*; la *résistance des matériaux*; la *chimie analytique*; la *technologie chimique*; l'*hygiène appliquée*; la *métallurgie*; les *machines à vapeur*; les *travaux publics*; les *chemins de fer*; l'*exploitation des mines*; la *chimie industrielle*, etc.

Ces cours ont lieu dans des *amphis* (abréviation d'amphithéâtre) affectés à chaque *promo* (pour promotion). Les cours ont lieu deux fois par jour et durent chacun une heure et demie. Le premier a lieu de huit heures et demie du matin à dix heures; le second, de onze heures et demie à une heure de l'après-midi. En seconde année, le mercredi et le samedi il y a trois cours.

L'entrée des élèves a lieu le matin entre huit heures et huit heures et demie, et leur sortie à quatre heures et demie du soir. Aucun temps ne leur est donné dans cet intervalle pour étudier leurs cours, qu'ils doivent revoir et approfondir chez eux.

Les élèves passent, chaque semaine, une *colle* sur un de leurs cours; si donc ils suivent en même temps les cours de six professeurs différents, l'examen relatif à chacune des matières de l'enseignement revient toutes les six semaines. Ils sont alors interrogés sur les leçons qui ont eu lieu dans cet intervalle. On n'est prévenu que huit jours d'avance au plus du cours sur lequel doit rouler l'examen hebdomadaire, au moyen de *topos* affichés dans

les couloirs, et qui désignent le nom des élèves devant subir, chaque semaine, les interrogations de rigueur sur telle ou telle matière.

Nous sommes partagés en séries de dix à quinze élèves qui passons nos colles le même jour sur la même matière; mon jour est le mardi. Les listes sont dressées par ordre alphabétique, et, comme mon nom commence par un G, je suis inscrit vers le milieu, ce qui, pour mon malheur, est cause que je ne sors souvent de l'École qu'à cinq heures du soir, les colles commençant seulement après l'*amphi* du soir.

Les notes d'*exam* varient de 0 à 20, comme dans toutes les écoles du gouvernement. Toutes les notes sont additionnées à la fin de chaque année, ainsi que celles des examens généraux, pour former la *moyenne* à la sortie de la division. Certaines d'entre elles sont affectées d'un coefficient plus petit ou plus grand que l'unité, suivant l'importance du cours.

A la fin des études, les moyennes de trois années avec celle du projet de concours sont ajoutées pour former la moyenne générale. La moyenne de la première année compte pour un, celle de la deuxième pour deux, celle de la troisième pour quatre et celle du projet de concours pour trois.

Après qu'un cours est terminé, les élèves subissent un examen général sur l'ensemble des matières qui le composent. Ces interrogations sont faites, non plus par un *colleur*, mais par le professeur même du cours, et les notes données alors comptent dans la moyenne de l'année pour cinq, alors que les colles ont une importance moitié moindre.

Le dessin, les projets, les travaux de vacance, les travaux pratiques, tels que manipulations de chimie, de stéréotomie, d'arpentage, entrent aussi dans la moyenne générale et dans une proportion variable avec l'importance attribuée à chacune de ces matières. Tu vois qu'il n'y a rien de perdu, qu'il faut ouvrir l'œil et ne pas s'oublier pendant le cours des trois années d'études ni même pendant les vacances, car la moyenne, la terrible moyenne, est là qui veille! Aussi faut-il voir les *cubes*, au moment du projet de concours, faire et refaire fiévreusement leur moyenne, calculer les probabilités qu'ils ont, après le fameux projet final, d'obtenir comme moyenne le chiffre fatidique de 13,6, sans lequel il n'y a pas de diplôme. Et comme ils s'interrogent entre eux, partout où ils se rencontrent, à l'École, dans la rue, au café, au théâtre! « Quelle moyenne as-tu? — 14,82. — Veinard, moi, je n'ai que 12,97; il faut que je *pique* un 15 au projet de concours, c'est dur! »

Il est désigné un certain nombre d'élèves, les premiers de chaque promotion, en nombre égal à celui des salles, et qui portent le nom de *commissaires* ou plutôt de *missaires*, comme nous les appelons par abréviation. Chaque salle possède donc un commissaire qui est chargé des rapports des élèves avec l'administration, du service intérieur, et qui est appelé pour rendre compte du désordre ou du bruit que peuvent faire ses camarades; en somme, le *mis-*

saire, c'est le brigadier de chambre. Le *major* est toujours *missaire* de la salle 1, le *sous-major* (l'élève ayant le n° 2) de la salle 2, le troisième *missaire* de la salle 3, et ainsi de suite. A l'amphithéâtre, les commissaires occupent le milieu du premier banc, immédiatement en face du professeur; le major est exactement dans l'axe de l'amph.

En dehors des cours, la surveillance de chaque division d'élèves est confiée



Élève de l'École Centrale : tenue de ville.

à un inspecteur, invariablement appelé *pitaine*, ce fonctionnaire étant toujours recruté parmi des capitaines en retraite d'infanterie, d'artillerie ou de cavalerie. Un quatrième inspecteur, qui n'est attaché à aucune division, est chargé de la surveillance générale dans les cours, dans les laboratoires, dans les escaliers, au restaurant. Il n'est jamais désigné par son nom personnel; comme ses fonctions l'appellent à ambuler constamment dans toutes les parties de l'École, il est toujours appelé le *pitaine cinéma*, par abréviation du mot « cinématique », qui désigne la branche de la mécanique où l'on étudie les lois du mouvement. Un cinquième capitaine surveille les élèves en dehors des salles d'étude; ainsi, par exemple, il est chargé du maintien de l'ordre dans les laboratoires des diverses manipulations, chimie, physique, etc., où nous sommes appelés par groupes à tour de rôle.

Il ne me reste plus, pour te mettre au courant de notre organisation,

qu'à te dire quelques mots sur le personnel et l'administration de l'École.

L'École est administrée, sous l'autorité du ministre du commerce, par un directeur.

Le directeur est nommé par décret, sur la proposition du ministre; il est choisi par les personnes qui font ou ont fait, à une époque quelconque, partie du Conseil de perfectionnement de l'École. L'autorité du directeur s'étend sur toutes les parties du service; il assure l'exécution des règlements et des décisions du ministre, le maintien de l'ordre et de la discipline.

Un sous-directeur, qui est également nommé par décret, sur la proposition du ministre, surveille, sous les ordres du directeur, tous les détails du service.

Le personnel enseignant se compose : d'un directeur et d'un sous-directeur des études; des professeurs, maîtres de conférences, chefs de travaux, répétiteur et préparateur.



Élève de l'École Centrale : tenue d'étude.

Le directeur des études s'occupe de tous les détails des travaux des élèves; il est chargé, sous l'autorité du directeur de l'École, de veiller à l'observation des programmes d'enseignement, de suivre l'exécution des décisions qui concernent l'instruction et d'assurer le maintien de la discipline parmi les élèves.

Le directeur et le sous-directeur des études sont toujours choisis parmi d'anciens élèves ayant obtenu le diplôme.

En outre, sont attachés à l'École : un comptable et ses employés, un conservateur du matériel et des collections, un bibliothécaire, un chef du secré-

tariat, archiviste, et un nombre d'agents subalternes suffisant pour les besoins du service.

Le *Conseil de l'École* se compose d'un certain nombre de professeurs de sciences industrielles; il est présidé par un des membres désignés chaque année à l'ouverture des cours par le ministre.

Le directeur de l'École ne fait pas partie du Conseil, mais il assiste à toutes les séances et prend la parole toutes les fois qu'il le juge convenable.

Le Conseil de l'École prépare et étudie les mesures qui concernent la direction et l'amélioration de l'enseignement. Il arrête chaque année, pour être soumis à l'approbation du ministre, le programme des connaissances exigées pour l'admission à l'École, ainsi que les programmes des cours qui doivent être suivis et des travaux qui doivent être exécutés par les élèves.

Il prononce ou propose, suivant les cas, sur l'avis du directeur ou du Conseil d'ordre, les peines disciplinaires à infliger aux élèves.

Le Conseil de l'École donne son avis sur le projet de budget et sur les dépenses éventuelles et imprévues; il délibère sur les comptes de gestion et sur les inventaires dressés par le conservateur du matériel.

Il dresse tous les ans la liste des candidats qu'il propose d'admettre à l'École, celle des élèves admis à passer d'une division dans la division supérieure; il dresse la liste, par ordre de mérite, des élèves qui ont concouru pour le diplôme, et désigne ceux auxquels il juge qu'il y a lieu d'accorder le certificat de capacité.

Le Conseil de l'École, avec l'adjonction des neuf membres désignés, remplit les fonctions de *Conseil de perfectionnement* de l'École.

Un mot maintenant des mesures d'ordre et de discipline de l'École. Celle-ci étant, bien qu'École du gouvernement, un établissement civil, les peines disciplinaires ne sauraient être graves et n'aliènent pas la liberté des élèves, lesquels ne sont jamais traités comme des collégiens ou des soldats. Après la clôture des travaux de l'année scolaire, le directeur des études établit pour chaque élève un bulletin résumant les notes relatives à son travail, à ses progrès et à sa conduite.

Les bulletins de notes ainsi établis sont adressés aux parents ou aux correspondants des élèves; une copie est adressée aux préfets et aux maires pour les élèves auxquels leur département ou leur commune accorde une allocation.

Le Conseil d'ordre est institué pour prononcer sur les questions d'urgence concernant l'enseignement et la discipline, et sur les infractions au règlement intérieur de l'École commises par les élèves. Il avertit ou réprimande les élèves signalés pour la faiblesse de leurs notes.

Le Conseil d'ordre se compose : du directeur de l'École, président; du sous-directeur; d'un membre du Conseil de perfectionnement.

Les punitions qui peuvent être infligées aux élèves sont :

1° La censure particulière prononcée par le Conseil d'ordre;

2° La réprimande prononcée par ce même Conseil avec ou sans comparution devant le Conseil de l'École;

3° La réprimande par le Conseil de l'École avec ou sans la mise à l'ordre de l'École;

4° Le renvoi de l'École prononcé par le ministre, sur l'avis du directeur.

Toute réprimande prononcée par le Conseil de l'École est communiquée aux parents.

Lorsque la moyenne d'un élève reste pendant quelque temps inférieure à un certain chiffre, l'élève peut être exclu de l'École.

Pour passer d'une division à l'autre, il est nécessaire que leur moyenne totale soit supérieure à 10; sinon, ils sont poliment priés de recommencer leur année : de *repiquer*, comme nous disons.

Tout élève exclu pour faiblesse de notes n'est pas admis à repiquer; il doit se présenter à nouveau aux examens d'admission et n'est dispensé d'aucune formalité.

Il y a dans toutes les promotions une quinzaine de *repiquants* qui recommencent à suivre les cours avec les élèves entrés un ou deux ans avant eux à l'École. Je connais un *cube* qui est à l'École depuis cinq ans et demi; il a repiqué deux fois en première année et une fois en *carré*; encore n'est-il pas sûr d'avoir son diplôme. C'est le cas de dire en parodiant la phrase célèbre du *Chalet*: « Faut-il avoir du courage pour tant travailler en étant si paresseux? »

Le classement final de troisième année partage les élèves en trois classes :

1° Ceux qui ont le *diplôme* et dont la moyenne générale est supérieure à 13,6; leur nombre varie, suivant la force des promotions, de cent dix à cent trente-cinq environ sur deux cents à deux cent dix élèves. Ce sont, en réalité, les seuls qui aient mis à profit les trois années d'études et qui sortent avec le titre d'*ingénieur des arts et manufactures*.

2° Ceux qui obtiennent le *certificat de capacité*, titre inférieur au diplôme, mais qui pourraient être admis à subir l'année suivante avec les *cubes sortants* le projet de concours. S'ils méritent une note satisfaisante, on leur accorde alors le diplôme.

3° Ceux qui sortent *secs*, sans titre ni parchemin d'aucune sorte, qui n'ont d'autres ressources, s'ils veulent persister dans la carrière d'ingénieur, que de *repiquer* leur troisième année : ce qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir.

Adieu; ma lettre, bien longue et bien sérieuse, va sans doute t'endormir. Ne m'en veux pas cependant, et fais des vœux ardents pour que je ne fasse pas un fruit sec.

A toi de tout cœur,

JEAN GÉRARD.

II

Paris, 4 avril 1885.

Mon cher Louis,

J'ai été paresseux ce matin et me suis levé tard. Au moment où je tournais le coin de la rue de Turbigo, j'ai entendu sonner la demie de huit heures et j'ai eu beau prendre mes jambes à mon cou, ce qui est, paraît-il, la meilleure manière de courir vite, la porte de la rue Conté s'est impitoyablement fermée juste devant mon nez. Je suis resté fort penaud dans la rue en compagnie de quelques camarades d'infortune. Au bout d'un instant, la porte s'est ouverte, mais seulement pour nous donner accès dans un cabinet voisin de la loge du concierge, où sont disposés sur une table les objets nécessaires à la rédaction d'une supplique. Séance tenante j'ai écrit au directeur des études une lettre demandant la faveur spéciale de pouvoir entrer à l'École à dix heures. Comme c'est la première fois que je me fais prendre, je suis sûr d'obtenir cette grâce ; mais en cas de récidive je n'aurais qu'à rentrer chez moi et à me représenter le lendemain avant huit heures et demie. Toutefois ce retard de deux heures me promet de la besogne, car il faudra que je recopie, d'après le cahier d'un camarade, les notes du cours que j'ai manqué. Je m'en console en t'écrivant ces quelques lignes. Ce qui m'advient s'appelle ici *arriver sécant extérieur*, mots empruntés à une géométrie fantaisiste par opposition à l'expression pittoresque *arriver tangent*, c'est-à-dire au moment précis où la porte se ferme (huit heures et demie). On sait, en effet, qu'en géométrie la tangente est une droite n'ayant qu'un point de contact avec la circonférence ; qu'on l'écarte le moins du monde, et elle ne touche plus le cercle ; que la porte soit fermée une seconde plus tôt, et l'élève n'entre plus ; l'analogie est frappante.

Au lieu d'étudier ma colle, je vais essayer de te donner un aperçu de notre vie intérieure. Bien entendu, notre existence à Centrale ne peut espérer rivaliser en pittoresque avec les attrayantes descriptions que tu nous as données de votre vie au *Borda*. Les heures que nous passons à l'École sont, sauf une courte récréation, exclusivement consacrées à l'étude. On nous laisse en toutes choses une initiative, une responsabilité personnelle que vos règlements ignorent ; on pourrait même dire qu'ici tout tend à développer en nous l'esprit d'entreprise, si nécessaire à de futurs industriels.

Mais, avant de passer à l'emploi de notre temps à l'École, laisse-moi te dire quelques mots de l'École elle-même.

Lors de sa fondation, en 1829, l'École Centrale des Arts et Manufactures



Troy tart.



s'installa modestement dans une vieille et pittoresque maison du Marais, l'hôtel de Juigné, rue Thorigny. L'établissement avait été aménagé pour recevoir deux cents élèves; aussi, à mesure que le nombre de ceux-ci s'élevait, devint-il de plus en plus insuffisant. Il y a une dizaine d'années, alors que la moyenne des trois promotions réunies atteignait déjà six cents élèves, la



Promenoir des élèves.

situation était devenue intenable. Il fallut penser à déménager sous peine d'étouffer. Avec le concours de l'État et de la Ville de Paris, un bâtiment destiné à l'École Centrale fut construit d'après les plans de MM. Demimuid et Denfer, anciens Centraux, sur l'emplacement de l'ancien marché Saint-Martin, derrière le Conservatoire des Arts et Métiers. Ce bâtiment, occupant avec la cour qu'il entoure une superficie de 6800 mètres, a été inauguré l'année dernière. Il est vraiment digne par son architecture, ses proportions et son aménagement intérieur de la grande institution qu'il abrite.

La façade, d'un style simple et sévère, est en bordure de la rue Montgolfier. L'entrée des élèves est sur la rue Conté, qui avec les rues Ferdinand Berthoud et Vaucanson complète le parallélogramme.

Le rez-de-chaussée comprend une cour découverte de 2000 mètres carrés, qu'entoure un promenoir couvert de 470 mètres de surface.

Le réfectoire des élèves occupe tout un des grands côtés donnant sur le promenoir. Du reste, aucune salle d'étude n'a été réservée au rez-de-chaussée : l'enseignement y trouve seulement ses laboratoires de chimie et de physique avec leurs dépendances, telles que magasins, dépôts de produits et de matériel. Du côté opposé au réfectoire, s'ouvre, près de l'entrée principale, le superbe escalier monumental qui conduit aux appartements du directeur.

Les trois étages supérieurs sont répartis entre les trois divisions de l'École, le premier appartenant à la première, le second à la seconde, etc., de sorte que chaque année nous montons d'un grade et d'un étage.

A ce propos, je dois noter qu'à mesure que les promotions passent d'un étage à l'autre, la place dont elles disposent devient de plus en plus vaste, non que le local grandisse, mais bien parce que leur effectif va diminuant. Ainsi, tandis que la moyenne de la première année est de deux cent trente élèves, elle tombe à deux cents en deuxième année et à cent quatre-vingt-dix en troisième. C'est qu'il y a la terrible épuration du classement de fin d'année. Terrible épée de Damoclès suspendue pendant deux ans au-dessus de nos têtes.

Chaque étage est distribué à peu près de la même façon. Les salles d'étude, vingt-deux au premier, vingt au second, dix-huit au troisième, occupent l'aile donnant sur la rue Vaucanson. Spacieuses, bien éclairées, ces salles sont occupées par huit à douze élèves, suivant les divisions. Chaque élève occupe une place désignée par un numéro. La salle elle-même porte un numéro d'ordre. Mes deux *coordonnées* sont : salle 3, place 12, et pour l'amphithéâtre : banc 4, place 17. On peut ainsi me retrouver facilement, ma position étant aussi nettement définie que celle d'un point dans la géométrie analytique à deux dimensions.

Un large corridor sépare à chaque étage la double rangée de salles et conduit à l'amphithéâtre, muni de gradins, où se tiennent les cours. Des salles d'examen, des galeries où sont disposées les riches collections de dessins, de modèles, de matériaux, etc., se partagent le reste des étages.

Au troisième étage est située une des plus importantes annexes de l'enseignement : la *bibliothèque* et le *portefeuille*. Le portefeuille de l'École comprend un grand nombre de documents officiels et, de plus, sous forme de grands volumes reliés, les mémoires et dessins des projets de concours exécutés par les promotions successives. Cette collection, mise chaque année, en partie du moins, à la disposition des élèves un peu avant l'épreuve défi-



Salle d'étude.



nitivité du concours pour le diplôme, constitue un élément très intéressant de l'histoire de l'École. Le portefeuille contient aussi des documents provenant des travaux de vacances des élèves et fort utiles à consulter pour nous. Quant à la bibliothèque, elle est riche en documents spéciaux, et nous



Corridor des études.

sommes autorisés à venir le soir consulter les précieux ouvrages qui nous sont signalés par nos professeurs.

Bien entendu, dans une école d'ingénieurs tous les produits du génie moderne ont été appelés à contribuer au bien-être et à l'hygiène de l'établissement : ascenseurs, lumière électrique, téléphone, ventilateurs, etc.

Quoique notre rivale allemande, le Polytechnicum de Dresde, occupe un espace triple de celui accordé à nos bâtiments, nous avons la prétention,

justifiée, je crois, que notre École peut servir de modèle à tous les établissements analogues de l'Europe.

Maintenant que tu connais la maison, passons à l'emploi de notre temps.... Mais j'entends sonner dix heures, la porte va s'ouvrir pour moi, et je ne veux pas risquer de la voir se refermer de nouveau, et irrévocablement cette fois, sur moi.

A bientôt,
JEAN GÉRARD.

III

Paris, 12 avril 1885.

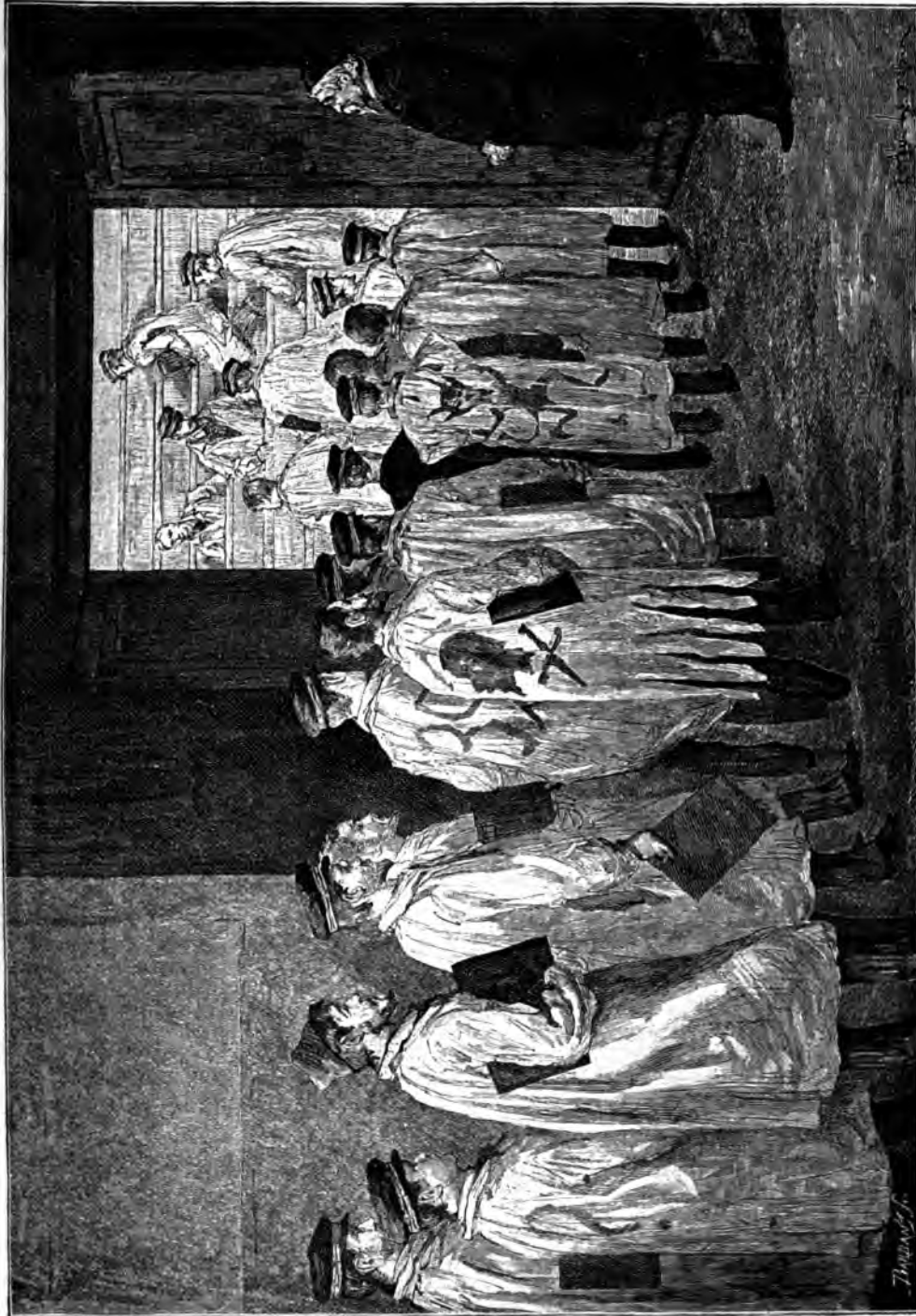
Mon cher Louis,

A part la diversité des matières, nos journées se ressemblent beaucoup, que l'on soit en première ou en troisième année.

La masse des élèves arrive entre huit heures cinq et huit heures vingt-cinq minutes du matin. Ils se rendent d'abord à leur salle respective, où ils revêtent la longue blouse sacramentelle. La blouse est le complément indispensable de tout élève de l'École; elle est, du reste, justifiée par ce fait que nous devons traverser Paris le matin et le soir avec les mêmes vêtements que nous portons à l'École et qui sans son utile concours seraient bientôt défraîchis et salis.

La blouse sert de prétexte à toutes sortes d'ornementations fantaisistes, ayant non seulement un but décoratif, mais encore une utilité réelle en aidant chacun à reconnaître immédiatement la blouse dont il est le légitime propriétaire. Le *major* peint sur sa manche de larges galons rouges; les uns tracent au milieu du dos de leur blouse, soit leurs initiales en caractères gigantesques, soit leur portrait plus ou moins ressemblant; d'autres y peignent des emblèmes favoris: une cornue, une roue d'engrenage, une bielle, un édifice aux proportions architecturales, un haut fourneau, suivant leurs goûts ou leur spécialité à l'École.

A ce propos, je me rappelle que j'ai omis de te parler de la fameuse casquette. Je t'ai dit dans une précédente lettre que les élèves ne sont astreints à aucun uniforme. Ils ont cependant adopté entre eux une casquette à trois galons d'or surmontée en avant d'une abeille d'or brodée, qui leur sert à se reconnaître dans les lieux publics. L'abeille, symbole du travail, est l'emblème de l'École. La casquette n'est pas obligatoire: les plus élégants d'entre nous ne la portent absolument que pour venir à l'École, certains même n'en ont pas. Il est

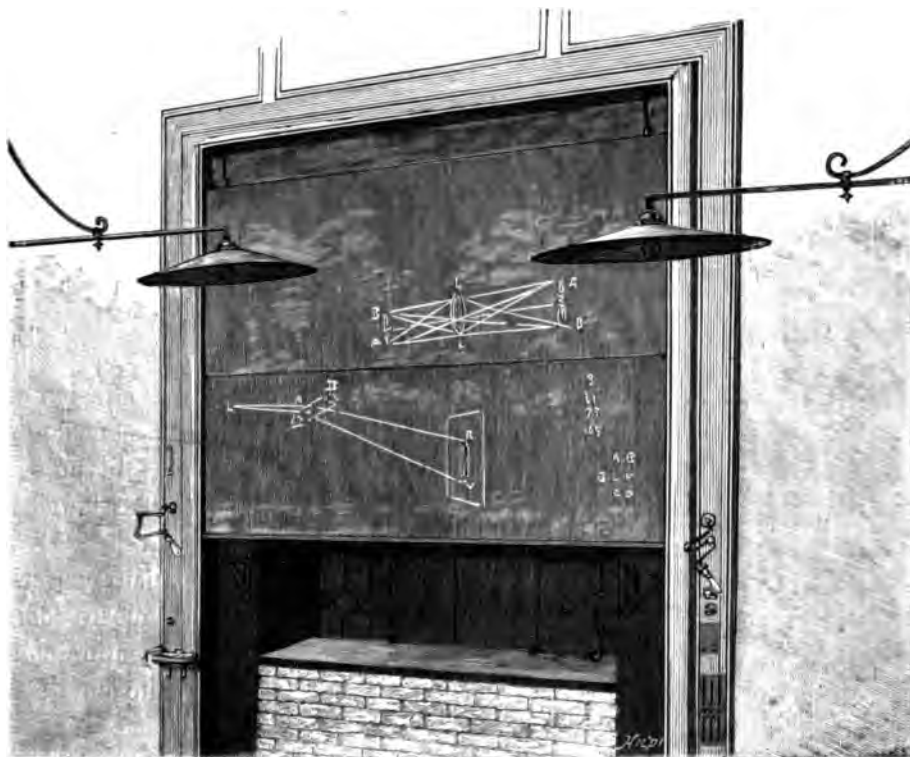


L'entrée du cours.



d'usage depuis peu que les élèves, afin de se reconnaître en quelque endroit qu'ils se rencontrent, même lorsqu'ils n'ont pas de casquette, portent à la boutonnière supérieure de leur jaquette une rosette noire sur laquelle est brodée une petite abeille d'or.

Mais revenons à nos moutons. A huit heures et demie, la cloche de l'*amphi* sonne dans chaque division et les élèves se rendent au cours dans leur am-



La plaque.

phithéâtre respectif, chacun à la place qui lui est assignée pour toute l'année. Rien n'est plus curieux que de voir ces deux cents jeunes gens revêtus de leurs blouses ornées d'emblèmes cabalistiques se diriger en rangs serrés à travers le corridor vers l'amphithéâtre. Le *pitaine* surveille l'entrée et ne se retire qu'après l'arrivée du professeur. Celui-ci se fait attendre quelquefois. Alors toute la promotion entonne en chœur, c'est de règle, un des refrains de l'École, qui cesse immédiatement dès que le professeur fait son entrée.

Une vaste table, qui sert à recevoir les instruments de physique ou de chimie lors des cours correspondants, sépare le professeur des élèves. Un immense tableau noir, la *plaque*, qui, grâce à un mécanisme ingénieux,

peut monter et descendre sur des guides verticaux au gré du professeur et qui souvent est couverte plusieurs fois de chiffres et de calculs pendant la durée d'un cours, forme le fond de l'amphithéâtre et bouche, quand il est baissé, la *hotte* indispensable aux manipulations de chimie.

Les élèves de l'École Centrale sont généralement très sérieux, mais ils ont un certain fond artiste qui les porte à cultiver ardemment le calembour. Cela m'amène à te parler du *fiss*, une institution de l'École, bien spéciale et bien typique. Lorsqu'un professeur, quelque vénéré qu'il soit, prononce, en faisant son cours, un mot ou un assemblage de syllabes formant un jeu de mots, le premier élève qui s'en aperçoit susurre légèrement entre ses lèvres : *fiss*. L'attention des camarades est appelée, on réfléchit, on comprend, et tout l'amphi de crier *fiss*. Le professeur, habitué à ces sortes de choses, s'arrête, sourit quelquefois, et tout retombe dans l'ordre et le silence. Il est des *fiss* traditionnels, de fondation, que l'on se transmet de promotion en promotion, qui tournent à la scie, et que l'on ne laisse jamais passer sans l'interjection de rigueur. Ainsi, le mot « central », serait-il prononcé vingt fois dans la même séance, par exemple, lorsque le professeur dit : « le point central », « l'organe central »..., est invariablement salué d'un *fiss* général par allusion au nom de l'École. C'est bête si tu veux, mais cela finit par être drôle, et ne faut-il pas se détendre l'esprit fatigué d'études techniques et arides ? Et puis je t'assure que cela n'empêche pas de prendre des notes et de suivre assidûment les cours.

Nous prenons les notes sur nos genoux, dans des cahiers spéciaux, ouverts pour chaque cours. Comme le professeur parle et ne dicte pas et que les cours ne sont pas imprimés, il faut déployer une dose considérable d'attention pour suivre la parole du maître et écrire avec une prodigieuse rapidité afin de ne rien omettre. Il en résulte qu'au bout de six mois, au maximum, de ce régime, les plus belles écritures sont déformées et que tous les anciens élèves de l'École écrivent beaucoup plus mal que des chats, propriété qu'ils partagent, du reste, avec les grands hommes, et que je possède à un haut degré comme tu t'en es depuis longtemps aperçu.

A la fin de la leçon, le professeur désigne un certain nombre d'élèves qui doivent lui remettre leurs cahiers, lesquels sont examinés par lui et signés. Il donne des notes appelées *cotes de cahier*, qui entrent pour une petite mesure dans la moyenne générale. Rien n'est perdu comme tu vois. « Les cahiers de la salle n° », telle est toujours la dernière phrase de la leçon. Le professeur se retire. Il y a une heure et demie que nous écrivons fiévreusement, aussi nous levons-nous comme un seul homme et volons vers le déjeuner.

Nous nous précipitons vers les guichets des deux restaurants de l'École. Sur une ardoise, près de chaque guichet, sont inscrits les plats du jour, suivis

de leur prix. Les mets ne présentent pas une grande variété. Le tarif ordinaire des portions est de 80 centimes.



Le guichet du restaurant.

Nous envahissons le guichet du *restau*, nous nous y bousculons, criant à tue-tête le nom du plat que nous avons choisi, tendant une main avide pour recevoir l'assiette qui contient notre déjeuner et passant de l'autre aux femmes de service les vingt-deux sous du menu. « Un bifeck pommes! — Un

navarin! — Une frite! — Un poulet! (lisez une cuisse ou une aile!) — Une chopine! »

Quand un des élèves du premier rang a fini par se faire servir, il se trouve devant une difficulté plus grande encore : celle de se dégager de la foule toujours grossissante qui le pousse en tous sens, sans verser le contenu de son assiette, qu'il élève le plus haut possible, sur la tête de ses camarades. Enfin il s'est dégagé, et, semblable à un caniche qui a volé un os, il cherche un coin quelconque pour jouir en paix du fruit de ses peines et dévorer tranquillement sa portion. Bien que l'administration bienveillante ait mis à la disposition des élèves de vastes réfectoires, beaucoup d'entre eux, les bizuts surtout, ne profitent pas de cet asile et déjeunent, qui dans la cour sur leurs genoux, qui dans une salle, qui debout, le long d'un mur. Le festin terminé, on envoie l'assiette rouler d'un côté, le verre et la bouteille de l'autre, la fourchette plus loin encore. Les garçons du restaurant passent avant l'appel dans les salles et les couloirs pour ramasser et balayer tous les débris de vaisselle et de victuailles. La plupart du temps, le déjeuner se termine par un *café crème*, obtenu non sans peine par les mêmes moyens et dont le verre va rejoindre l'assiette dans les recoins obscurs. Les verres ont beau avoir un centimètre d'épaisseur, il s'en casse encore un bon nombre par semaine.

Il arrive parfois qu'au réfectoire on fait un vacarme effroyable : deux ou trois cents élèves, frappant ensemble en mesure sur leur assiette avec leur fourchette et leur couteau, ou sur la table avec leur assiette, sous le moindre prétexte et malgré les protestations du *pitaine cinéma*, forment un concert assourdissant.

Le déjeuner fini, les pipes, cigares ou cigarettes s'allument de tous côtés et, si le temps le permet, les trois promotions en blouse se promènent par files serrées autour de la cour en devisant de choses et autres.

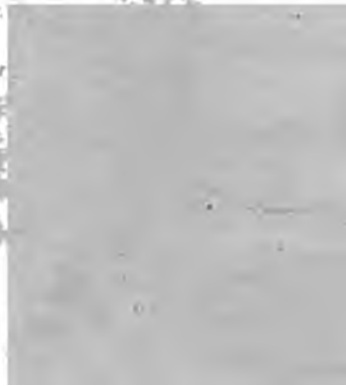
Enfin, à onze heures et demie, une cloche nous rappelle dans les salles où a lieu l'appel, fait dans chaque division par le *pitaine* correspondant. Durant la demi-heure qui nous reste avant le second cours, nous complétons nos *jodots* (dessins au lavis) ou nos épures. À midi, nouvelle sonnerie pour l'amphi du soir, qui dure également une heure et demie. Après quoi nous rentrons dans nos salles respectives pour dessiner.

À quatre heures, on nous lâche et, nos cahiers sous le bras, nous nous dis-séminons aux quatre coins de Paris.

L'élève de l'École Centrale dine généralement à six heures et ne travaille pas avant son dîner. Les courses sont si longues dans Paris! On rentre chez soi à cinq heures et, pour peu que l'on ait un peu flâné sur le boulevard, c'est à peine si l'on a le temps de faire un brin de toilette avant d'aller souper. Le déjeuner frugal de l'École, ayant d'ailleurs lieu de très bonne heure, n'emplit pas si bien nos jeunes estomacs de vingt ans que nous n'éprouvions, au



Le réfectoire.



moment de la sortie, le besoin impérieux de nous sustenter quelque peu. Aussi toutes les pâtisseries qui avoisinent l'École enrichissent-elles en peu de temps leurs heureux propriétaires. Certaine d'entre elles est bondée de Centraux pendant une demi-heure : *éclairs* et *croissants* disparaissent comme par enchantement.

A bientôt,
JEAN GÉRARD.

IV

Paris, 20 avril 1885.

Mon cher ami,

Le Central est déjà un homme; il doit savoir arranger sa vie. S'il passe par exemple une colle le vendredi, il consacrera la soirée du même jour à ses plaisirs, au théâtre surtout; on va beaucoup au théâtre à l'École Centrale. Les autres soirées, si l'élève est studieux, seront employées à l'étude de l'examen le plus proche; la veille de la colle, on ne se couche pas avant une heure du matin. L'élève travailleur, régulier, sans passions, qui veut se maintenir dans un bon rang à l'École, pioche tous les soirs jusqu'à onze heures ou minuit. L'élève artiste, qui aime le plaisir, perd deux soirées par semaine et se rattrape en passant une nuit à travailler et en pâissant les autres jours jusque passé minuit sur des cahiers et devant sa *planche* (tableau noir). C'est un métier bien fatigant, mais la jeunesse nous soutient.

Je t'ai dit dans ma dernière lettre qu'après le cours de l'après-midi nous rentrions dans nos salles pour dessiner. On dessine beaucoup à l'École, mais surtout avec une rapidité prodigieuse dont on ne retrouve nulle part l'équivalent. D'ailleurs, l'École ayant pour but de former des ingénieurs, nos maîtres sont indulgents pour la bonne exécution des dessins, pour le tour de main et le fini; ils *colent* surtout l'originalité, l'intelligence de l'arrangement, la disposition plus ou moins claire des plans.

En première année, pendant quelques mois, on dessine d'abord, d'après des modèles, des organes de machines, des fragments d'architecture et d'ornement. Plus tard on apprend à lever des plans et à *croquer d'après nature*. On exécute les dessins d'après les croquis que l'on a relevés. Le croquis tient une large place dans l'enseignement de l'École, et à juste titre. N'est-il pas indispensable qu'un ingénieur soit immédiatement à même de traduire sa pensée par des croquis exécutés à main levée, sans règle ni compas, et qui néanmoins conservent des proportions convenables? N'aura-t-il pas constamment, pendant le cours de sa carrière, l'occasion d'appliquer ce talent pour expliquer ses vues à des contremaîtres, à des dessinateurs, pour esquisser

un avant-projet? A ce point de vue, l'enseignement de l'École est absolument sans rival.

Nous faisons des épures très compliquées de géométrie descriptive, qui nous familiarisent avec les théories développées à l'amphithéâtre, nous enseignent l'exactitude, et nous forment la main en nous apprenant à manier l'équerre et le compas.

A partir du commencement de la seconde année, on ne fait plus dessiner les élèves d'après des modèles. Ils ont à fournir des projets dont ils doivent concevoir l'arrangement et tout au moins exécuter les plans, soit de leurs propres moyens, soit d'après des dessins d'exécution qu'ils se procurent dans l'industrie ou d'après des croquis qu'ils vont relever dans les usines.

Les premiers projets que l'on nous demande sont relativement simples et communs aux quatre spécialités; ce sont, par exemple, un projet de pont métallique, de machine à vapeur, de maison, de machine-outil. Plus tard on exécute de véritables projets d'ingénieur, semblables à ceux que l'on pourra rencontrer plus tard dans la pratique : projets d'usine de produits chimiques, d'atelier de construction de machine, de locomotive, de machine soufflante, d'établissement hydraulique. Ces projets, application des cours, sont différents suivant les spécialités.

Afin que le travail des élèves soit plus profitable et pour qu'ils ne puissent copier les uns sur les autres, les données d'un même projet sont différentes pour chacun d'eux. S'agit-il, par exemple, d'une machine à vapeur, on imposera à chaque élève un projet comportant un nombre de tours, une pression, un système différent : ce qui rend les tricheries impossibles. On fait connaître aux élèves les données des projets au moyen de *topos* affichés dans les couloirs, qui contiennent, en face du nom de chaque élève, les conditions particulières auxquelles il devra s'astreindre.

Tout projet se compose de deux parties : le mémoire et les dessins. Les élèves doivent écrire chez eux, le soir, les mémoires dans lesquels ils justifient l'adoption de telle ou telle disposition, en même temps qu'ils la décrivent, et où ils insèrent tous les calculs détaillés qui leur ont servi pour l'établissement des dimensions générales et des organes d'appareils. Les calculs roulent sur la mécanique appliquée, la physique, la résistance des matériaux surtout. Les dessins sont exécutés à l'École, dans les salles, d'après des croquis relevés sur place ou des plans que les élèves se sont procurés dans les usines ou dans des recueils techniques, et qui leur servent de guide. Ils ne peuvent pas copier servilement, puisque les dimensions ne sont jamais les mêmes pour leur projet que dans les dessins qu'ils peuvent avoir en leur possession.

Une note spéciale est donnée pour le mémoire, une autre pour les dessins. Ceux-ci sont cotés beaucoup moins, d'après leur exécution graphique que

d'après l'originalité de la conception, l'intelligence de l'arrangement et le choix plus ou moins heureux des détails.



Distribution des produits chimiques.

On donne généralement quatre semaines aux élèves pour l'exécution d'un projet. Ce temps est très limité, et comme au début de ce travail on néglige souvent son projet pour les examens, il en résulte que la dernière semaine est

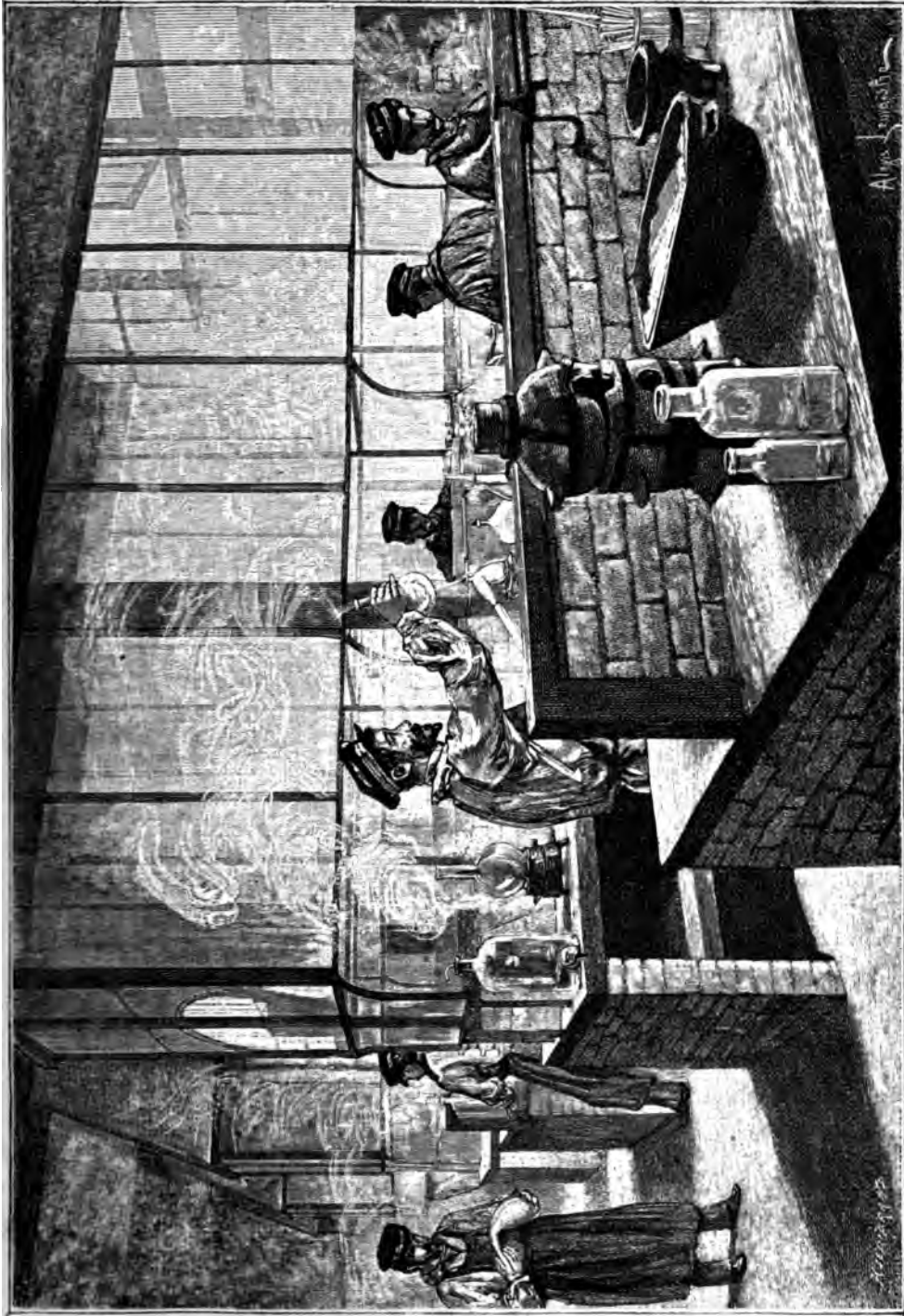
fiévreusement occupée. Le jour fixé, à quatre heures précises, plans et mémoires, entourés d'une chemise portant le nom de l'élève, doivent être réunis dans un carton spécial déposé dans le couloir des salles. Il n'y a ni grâce ni protection qui y fasse : si un élève n'a pas eu le temps de finir, il doit remettre son projet tel quel; il sera coté en conséquence. A quatre heures cinq minutes, le carton est retiré. Aussi faut-il voir l'activité extraordinaire qui règne dans les salles *un jour de remise*. Chacun est pris d'une fièvre dévorante, car il faut finir quand même, et il ne fait pas bon venir déranger un élève ce jour-là : il mord.

Les notes de projet, comme celles d'*exam général*, sont affichées dans les couloirs, en face du nom de chaque élève. Aussitôt qu'un semblable *topo* est accroché à son clou, le bruit s'en répand dans toute la division, et chacun d'accourir pour voir sa note et l'inscrire sur le calepin où il tient la comptabilité de sa moyenne. Il y a toujours un moment d'émotion, car la bousculade qui vous fait osciller de droite et de gauche empêche de lire du premier coup le chiffre fatidique. Après cette lecture, nos jeunes Centraux rentrent dans leurs salles, les uns sautant de joie si leur note est bonne, les autres la tête basse ou manifestant leur étonnement de n'avoir pas été mieux cotés.

Les heures que les cours n'occupent pas ne sont pas remplies uniquement par des séances de dessin. Une fois par semaine en première année, deux fois en seconde et en troisième année, les élèves, à la sortie de l'amphithéâtre, ceignent leur tablier bleu et se rendent au *labo* (lis laboratoire), où chacun a sa place marquée, où il trouve un panier contenant tous les instruments qui lui sont nécessaires : cornues, ballons, éprouvettes, verres, entonnoirs, etc. La liste des objets remis à l'élève est jointe au panier, et l'on est forcé de les représenter à la fin de la séance, sous peine d'en voir le prix retenu sur une masse de 30 francs versée à ce dessein, et dont l'excédent est rendu par l'École à la sortie de chaque promotion.

En première année, les manipulations sont simples et consistent dans l'exécution par chacun de nous des principales réactions et expériences décrites dans le cours de chimie générale. En un mot, c'est l'application pratique de ce cours, qui a pour but de mieux en fixer les traits dans notre mémoire, de nous familiariser avec les opérations de laboratoire et de nous donner cette adresse spéciale.

En seconde et en troisième division, les manipulations se composent d'analyses chimiques dont la complication et la difficulté vont en croissant à mesure que l'année s'écoule. On donne à chaque élève un petit flacon contenant, soit une poudre, soit une liqueur mélangée de plusieurs corps dont il faut démêler la nature et dont il faut apprécier le dosage. Ce sont donc des analyses qualitatives et quantitatives. Les élèves inscrivent leurs observations



Laboratoire de chimie de première année.



sur une feuille spéciale, qu'ils remettent après la manipulation et pour laquelle ils reçoivent une note. Un maître particulièrement compétent est spécialement chargé de ces travaux. Vers la fin de la troisième année, on familiarise les élèves avec l'analyse spectrale.

Les laboratoires de la nouvelle École sont magnifiquement installés. A la place de chaque élève aboutissent des tuyaux qui lui fournissent de l'eau et du gaz, et des fils qui lui procurent une source continue d'électricité. Un rayon spécial contient les réactifs dont on a besoin pour les analyses : acides chlorhydrique, sulfurique, sulfhydrique, etc.

Comme la manipulation de tous ces ingrédients présente, malgré toutes les précautions, certains dangers, on a eu soin d'afficher dans les laboratoires une grande pancarte indiquant les mesures à prendre immédiatement en cas d'intoxication par l'un ou l'autre sel.

Voici à titre de curiosité la copie de cette pancarte, qui, à la première lecture, m'a donné un froid dans le dos, car j'ai toujours été un médiocre chimiste.

CONTREPOISONS

Acides. — Eau froide ou mieux tiède à profusion, lait, blanc d'œuf. Magnésie calcinée et bouillie. Hydrate ferrique. Craie. Blanc d'Espagne ou même savon.

Acide cyanhydrique ou cyanure. — 1° Inspiration. Fortes ablutions d'eau froide sur la tête et la colonne vertébrale. Inspirations ménagées de chlore, d'eau chlorée, d'hypochlorites alcalins (eau de Javel). — 2° Ingestion. Hydrate ferrique ou mieux acétate, nitrate ou tartrate ferrique en solution étendue. Solution très diluée de sulfate de zinc.

Alcalis. — Acides faibles, vinaigre, jus de citron. Acides azotique, sulfurique, chlorhydrique très étendus. Après les douleurs calmées, quelques cuillerées d'huile.

Sels métalliques. — Prendre de l'eau, faire vomir. Lait chaud, blanc d'œuf ou mieux fleur de soufre délayée. Eaux sulfureuses de Barèges, Pulna, Enghien.

Sels de mercure. — Blanc d'œuf. Soufre. Eaux sulfureuses.

Sels de plomb. — Soufre. Eaux sulfureuses. Limonade sulfurique ou chlorhydrique. Eau de Seltz alcalinisée. Eau de Vichy.

Acide sulfurique. — Aération rapide. Frictions énergiques aux extrémités. Beaucoup de boissons émollientes chaudes. Inspirations ménagées d'eau de chlore et de Javel.

Chlore, acide sulfurique, vapeurs nitreuses. — Air. Légères inspirations d'ammoniaque. Abondance de boissons chaudes. Bains de pieds actifs. Lait.

Matières fondantes entretenant l'humidité dans la bouche. **Jujube. Réglisse.**
Guimauve. Sucre d'orge.

Nous avons également de nombreuses séances dans les laboratoires de physique et nous suivons aussi souvent le professeur de géologie dans la grande salle où sont rangées les magnifiques collections minéralogiques.

Adieu, mon très cher, dans ma prochaine lettre, je te raconterai comment nous passons nos colles.

JEAN GÉRARD.

V

Paris, 10 mai 1885.

Mon cher Louis,

Mardi dernier, comme j'étais consciencieusement penché sur mon jodot, celui de mes camarades inscrit sur les listes d'examen immédiatement avant moi ouvrit la porte de la salle : « Gérard, en colle ! » cria-t-il. C'est une habitude à l'École que l'élève sortant de la salle d'examen aille lui-même appeler le camarade qui doit lui succéder. Le premier de la série seul est appelé par le garçon de service. Je quittai la besogne commencée, et, prenant mon cahier de chimie — je passais un examen de chimie, — je me dirigeai vers le lieu du supplice. Quand j'entrai dans la *salle de colle*, petite chambre garnie de deux tableaux noirs, d'autant de chaises et d'une table derrière laquelle se tient l'examineur, notre ami Caillet était à la *planche* et *bafouillait* sur les *acides gras*. Il faut te dire que nous passons toujours nos colles deux par deux. Un des élèves prépare la question qui lui est posée et réfléchit à ce qu'il va dire, tandis que l'autre est sur la sellette. Ce système, excellent en ce sens qu'il permet à l'élève interrogé de rappeler sa mémoire et d'aller chercher au fond de son cerveau tout ce qu'il sait sur la question demandée, offre aussi cet avantage que les examens d'un élève ayant un témoin, on ne peut pas invoquer l'injustice du colleur et l'accuser de faiblesse ou de partialité.

« Monsieur Gérard, donnez-moi, je vous prie, les sels de manganèse, » me dit l'examineur; puis il continua à interroger Caillet, qui traita beaucoup plus brillamment sa seconde question. Je redoutais cette colle de chimie — comme je te l'ai déjà avoué, la chimie n'est pas ce que j'aime, et c'est ma partie faible à l'École — et je reconnais que je n'étais pas particulièrement ferré sur les sels de manganèse. Enfin je recueillis mes esprits égarés et traçai tant bien que mal sur le tableau les formules chimiques des corps dont on me deman-

daît les propriétés. Je m'en tirai mieux que je n'aurais pu le croire. La seconde question : « Action du chlore, du carbone et du soufre sur les oxydes », m'était plus familière; aussi, quand je sortis, j'étais à peu près sûr d'avoir piqué un 14. Je me retirai et allai dans ma salle appeler le suivant, dont le répétiteur m'avait dit le nom.

Ne crains pas que je t'entretienne ainsi jour par jour de mes propres faits et gestes. Je ne me mets en scène que pour te faire vivre un court instant de ma vie et te mieux initier à notre existence journalière.

Je t'ai dit, tu te le rappelles, dans une de mes précédentes lettres que nous étions prévenus huit jours d'avance du cours sur lequel porterait notre prochain examen. C'est le système de l'École, qui a été souvent critiqué malgré ses avantages; c'est même, je crois, le seul qui permette aux élèves de connaître à fond les matières de leurs cours. Suppose, en effet, que l'on vous interroge à brûle-pourpoint sur n'importe lequel des six ou sept cours que nous suivons en même temps; il est facile de comprendre que nous aurons une connaissance insuffisante des matières de l'examen, et que, ou bien nos notes seront faibles, ou bien nos répétiteurs devront être indulgents. Il faut de la méthode dans l'étude, et l'esprit ne peut passer facilement dans la même soirée des mathématiques à la chimie, de la physique à la géométrie descriptive. En nous désignant quelques jours avant l'examen les matières sur lesquelles nous serons interrogés, on ne nous facilite pas la besogne, on dirige notre travail, qui autrement pourrait s'égarer, et l'on nous contraint par une plus grande exigence de connaître plus à fond chacun de nos cours. Du reste, on ne néglige pas pour cela les cours dont l'examen doit avoir lieu à plus longue échéance; nous prenons avec autant de soin des notes à toutes les leçons, d'abord parce que nous savons que d'elles dépendra la valeur d'un examen futur, ensuite parce que nos maîtres veillent de très près à ce que nos cahiers soient bien en ordre.

Je te serre la main, et à bientôt.

JEAN GÉRARD.

VI

Paris, 26 juin 1885.

Mon cher ami,

Nous sommes en plein dans les examens généraux, nous travaillons comme des nègres, mais heureusement les vacances approchent. Quelle joie de quitter trois mois Paris, l'École, que j'aime pourtant bien, et ma petite chambre de la rue de Turenne, pour la bonne maison paternelle où l'on m'attend, avec quelle impatience, je te le laisse à deviner. Et bientôt vivent les voyages, la chasse et l'air pur de la campagne!

Jusqu'ici je suis content de mes *exam généraux*. Je gagnerai des places. J'ai été assez faible en physique, mais j'ai passé un bon examen d'analyse (mathématique sous-entendu).

Les travaux de vacances ne m'effrayent point, d'abord parce qu'on peut les conduire à sa guise et que, pour qui s'y livre intelligemment, ils ne sont point un ennui. Au contraire, c'est comme un écho de l'École dans le milieu calme de la famille.

Certaines personnes ont critiqué aussi cette institution de l'École : *les travaux de vacances*. Il me semble que c'est à tort, et, d'après des anciens que j'ai entendus en discuter, ils formeraient au contraire une des meilleures bases de l'enseignement de l'École. Il faut te dire qu'à part une composition de mathématiques et des calculs que l'on nous impose, ces travaux consistent, surtout pour les élèves de seconde année, en mémoires, croquis et dessins pris et relevés dans des usines. Rien n'est plus profitable à un élève ingénieur que de voir de ses propres yeux, dans des ateliers ou des chantiers, l'application directe des principes dont on l'a nourri et d'assister au fonctionnement ou à la construction des machines et appareils qu'on lui a décrits à l'École, d'apprendre directement des ingénieurs les divers procédés employés dans les usines et chantiers. Ces visites lui donnent déjà une teinte de pratique et empêchent qu'il ne se perde et se cantonne derrière la théorie abstraite, en même temps qu'elles éveillent son intelligence et développent ses goûts d'observation. Elles entraînent à des voyages instructifs de toutes façons.

Un de nos camarades de troisième année a fait pendant ces dernières années un voyage en Angleterre, où il a visité les principaux ateliers de construction de machines et de locomotives et les grands chantiers maritimes. Il a pris là-bas des notes et des croquis, a rapporté des dessins, et, à sa rentrée à l'École, a piqué 19. Crois-tu que ce voyage ne lui a pas plus profité, même comme agrément, que s'il était resté en Beauce à tirer des perdreaux ?

Tout ceci me fait dire qu'on n'est pas fondé à prétendre qu'en imposant des travaux de vacances à nos élèves on les empêche de s'ébattre joyeusement, de prendre du bon temps et de se reposer de leurs veilles. Non, la somme de travail à fournir pendant les vacances est trop faible pour nous fatiguer; elle est suffisante pour enrichir nos jeunes cerveaux et les empêcher de se rouiller. Et je dis cela, moi élève, qui ne suis pas suspect de partialité en faveur de mes maîtres.

J'espère que je moralise bien, hein ! Dieu ! que cela doit t'étonner de me voir devenu si sage ! Que veux-tu ? c'est l'effet de l'âge !

Ton ami de cœur,
JEAN GÉRARD.

VII

Paris, 3 août 1885.

Mon bien cher,

Demain, je pars! Demain, je dis adieu à Paris et à l'École pour entreprendre, avant que la saison soit trop avancée, un voyage en Belgique et en Hollande, qui se terminera par une visite des centres métallurgiques et miniers de la Saxe. C'est mon père qui en a tracé le programme, où il a su, je le constate, mêler l'agréable à l'utile.

Tout élève de l'École Centrale a droit pendant la durée des vacances à un permis de circulation à demi-place sur la ligne qu'il demande. Naturellement j'ai opiné pour le Nord, car je me réserve à mon retour d'Allemagne d'aller examiner nos districts industriels de cette riche région, afin d'établir immédiatement une comparaison qui pourra m'être profitable.

Lorsque nous quittons l'École pour prendre nos vacances si bien méritées, on nous remet à chacun une lettre de recommandation et d'introduction, signée du directeur, qui nous facilite l'entrée des différents établissements industriels, où nous sommes presque toujours reçus sans défiance et quelquefois même avec affabilité. Je ne désespère pas que ce parchemin ne me soit utile, même à l'étranger, surtout en Belgique, où nous comptons un si grand nombre de camarades.

Tu me fais dans ta dernière lettre diverses questions auxquelles je te réponds dès aujourd'hui, afin que tu ne puisses pas m'accuser de ne pas lire tes lettres.

Non, les Centraux, je parle de ceux qui suivent encore les cours de l'École, n'ont pas d'organe attitré, de gazette journalière ou hebdomadaire. Il a existé de semblables journaux, mais ils étaient dus à l'initiative de quelques promotions, et chacun n'a duré que peu d'années. D'ailleurs, ce n'étaient pas des chroniques relatant des incidents particuliers et des actualités : ce qui les rend aussi amusants à consulter aujourd'hui que le jour où ils ont paru.

Le plus célèbre de ces journaux a été l'*Ostréiculture*, rédigé et illustré, il y a quelques années, par plusieurs promotions, et dont certains exemplaires me sont tombés entre les mains. L'*Ostréiculture* contenait surtout les caricatures généralement fort spirituelles et fort bénignes de tous les professeurs et hommes marquants de l'École, accompagnées de *lātus* relatifs à nos usages et institutions. Tous les personnages visés, dont beaucoup sont aujourd'hui célèbres et l'étaient même à l'époque, avaient du reste vu et approuvé leurs caricatures, qui tournaient admirablement en ridicule, soit un trait de leur

physionomie ou de leur caractère, soit une phrase qu'ils avaient l'habitude de répéter, soit des gestes qui leur étaient familiers.

Récemment l'*Ostréiculture* avait été complétée par un journal également lithographié et illustré, l'*Écho de l'amphi*, lequel publiait même des nouvelles abracadabrantes, des bons mots et des *fiss* inédits; mais il paraît que certains rédacteurs n'ont pas su rester dans les bornes premières et le journal a dû disparaître.

Tu me demandes aussi comment je travaille le soir, quelle marche j'ai adoptée pour mes études. En te disant comment je fais, je te dirai comment nous faisons tous, car la tradition, les conseils de l'administration et les exigences des examens nous imposent une méthode de travail assez spéciale et que je crois fort bonne.

Après mon dîner, lequel est toujours fini avant sept heures, bien que je le prenne en compagnie d'une dizaine de mes camarades et que nous y disions mille folies, je rentre chez moi : ce qui est l'occasion d'une promenade, car je demeure à vingt minutes du restaurant où je prends mes repas. Un de mes compagnons de colle, celui qui passe immédiatement après moi, vient me retrouver presque aussitôt. Nous allumons un cigare et faisons du café; puis nous nous mettons à la besogne.

En travaillant à deux, côte à côte, nous évitons d'abord l'ennui qu'apporte toujours la solitude à de jeunes esprits. Nous nous encourageons réciproquement; nous nous conseillons. Quand un passage, quand un calcul nous embarrasse, nous nous fournissons mutuellement des explications, nous débrouillons à deux la difficulté devant laquelle nous eussions reculé, si nous avions été seuls. Lorsque nous avons suffisamment étudié nos colles, que nous avons mis à jour nos cahiers de notes et fini nos croquis, nous commençons, la veille de l'examen, à nous interroger et à nous pousser des colles à tour de rôle.

J'ai dans ma chambre un tableau noir, traditionnellement appelé la *planche*, en haut duquel j'ai tracé à la craie ces symboles du soufre et de la potasse, qui sont aussi les emblèmes du piocheur : S et KO; tu peux lire : SOUFRE et POTASSE. C'est actuellement ma devise. Mon camarade et moi, nous sommes successivement l'examineur et l'élève, choisissant toujours les points difficiles et délicats, ceux dont nous sommes les moins sûrs, afin de les élucider. De cette lutte entre notre mémoire ou notre intelligence et l'obscurité d'un professeur ou la difficulté d'une question, il est rare que nous ne sortions pas vainqueurs. Avec ce système, pas de découragements. Nous nous familiarisons avec les matières du cours, nous acquérons une certaine assurance et prévenons les colles que l'on pourra nous pousser.

Quand nous avons bien travaillé, nous nous séparons, souvent après minuit. Je recoudis quelquefois mon copain jusque chez lui, malgré l'heure avancée,



Cours de chimie.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document focuses on the role of internal controls in preventing fraud and ensuring the integrity of the financial statements. It highlights the importance of a strong internal control system.

3. The third part of the document addresses the challenges of financial reporting in a complex and rapidly changing business environment. It discusses the need for effective communication and collaboration between different departments.

4. The fourth part of the document provides a detailed overview of the various components of a financial statement, including the balance sheet, income statement, and cash flow statement. It explains how these statements are prepared and how they are used to evaluate a company's financial performance.

5. The fifth part of the document discusses the importance of financial reporting in decision-making. It explains how financial statements provide valuable information that can be used by management and investors to make informed decisions about the company's future.

6. The sixth part of the document concludes by emphasizing the importance of maintaining high standards of financial reporting. It encourages companies to be transparent and to provide accurate and reliable financial information to all stakeholders.

7. The seventh part of the document discusses the importance of financial reporting in the context of the global economy. It explains how financial statements provide a common language for companies and investors across different countries and cultures.

8. The eighth part of the document provides a detailed overview of the various components of a financial statement, including the balance sheet, income statement, and cash flow statement. It explains how these statements are prepared and how they are used to evaluate a company's financial performance.

9. The ninth part of the document discusses the importance of financial reporting in decision-making. It explains how financial statements provide valuable information that can be used by management and investors to make informed decisions about the company's future.

10. The tenth part of the document concludes by emphasizing the importance of maintaining high standards of financial reporting. It encourages companies to be transparent and to provide accurate and reliable financial information to all stakeholders.

et au retour je trouve dans un sommeil réparateur la récompense d'une journée bien remplie et l'oubli des *x*.

Tous les Centraux ne suivent pas cette méthode de travail. Il y en a qui vivent dans leur famille, et ne peuvent ou s'absenter tous les soirs ou recevoir chez eux leurs camarades. Il y a de pauvres diables, misanthropes ou exilés, qui préfèrent s'isoler au coin de leur feu. Cela ne leur réussit pas toujours, et beaucoup d'entre eux ont été victimes de leur solitude.

Pour ce travail en commun, il convient avant tout de trouver un camarade avec qui l'on sympathise; qu'il soit plus fort ou plus faible que vous, peu importe. Il faut aussi, cela est indispensable, qu'il passe la même semaine que vous, le même jour si c'est possible, les examens relatifs au même cours.

Je n'ai pas le temps de t'en dire plus aujourd'hui; ma valise, ouverte au milieu de ma chambre, me rappelle que j'ai mes préparatifs à faire et que je dois me lever demain à six heures.

Ton ami dévoué,
JEAN GÉRARD.

VIII

Paris, 10 janvier 1886.

Mon cher ami,

Depuis mon retour à Paris, je ne t'ai pas écrit; pardonne-moi en faveur de mes nombreuses tribulations.

Je suis rentré à l'École le 3 novembre, date réglementaire et immuable. Depuis j'ai beaucoup travaillé, car les conseils paternels et la sagesse qui me vient ont excité mon amour-propre et mon désir d'acquérir un rang honorable.

L'année scolaire a bien commencé pour moi: j'ai piqué un 18 en *travaux de vacances*. Outre les problèmes de mécanique que l'on nous avait posés et pour lesquels j'ai donné des solutions justes, j'ai rapporté comme croquis et comme dessins: une machine soufflante, une fraiseuse d'un nouveau modèle et les plans complets d'une locomotive belge que j'ai relevés à Seraing. Je serai au *portefeuille*. Je crois t'avoir déjà expliqué ce que c'était que le *portefeuille*. Tous les ans, l'École publie à ses frais un album lithographié composé des dessins les plus remarquables qui ont été rapportés après les vacances, et que l'on distribue à tous les élèves des deux dernières divisions. C'est toujours un honneur d'y figurer, et j'y suis très sensible, je t'assure.

Je travaille à mon premier projet en qualité de *carré*, salue! Il est inutile

de te dire que j'ai embrassé la spécialité de mécanicien. Il y a **très peu de chimistes** à l'École cette année; cela tient moins, je crois, à la **crainte d'être** qualifié de *chimiste* qu'à celle des examens particuliers à cette **spécialité, qui** sont devenus très difficiles, et aux projets compliqués qu'on **en exige. C'est à** peine si l'on a pu composer une salle de quinze chimistes, — **nous sommes;** dans les salles, partagés selon nos spécialités, — **mais ce sont tous des forts** en thème, comme on dit au collège, ce qui n'empêche pas que le mot chimiste ne conserve l'acception que nos prédécesseurs lui ont **inconsidérément** infligée.

Notre major, pour rompre la tradition, a voulu être *constructeur*. En ma qualité de *méca*, je le trouve presque indigne du rang qu'il **occupe; sa déci-** sion jette une certaine défaveur sur ma spécialité et donne un **lustre nouveau** aux constructeurs, dont nous feignons d'être très jaloux. Tout **cela naturelle-** ment pour rire. Aussi le meilleur accord ne cesse-t-il de **régner entre nous.** Depuis que je suis à l'École, je n'ai encore ni vu une dispute ni **assisté au plus** innocent pugilat. Le fait est digne d'être noté, et, loin d'être **exceptionnel, il** constitue, au contraire, un des caractères de l'École, où ne **régnent jamais** la moindre rivalité haineuse, la plus petite jalousie, la plus **faible inimitié.**

Notre major est du reste un garçon fort remarquable. **Entré premier à** l'École avec une belle avance, qu'il a su conserver pendant **toute la première** année, il s'est vu de nouveau classé premier après les examens **généraux, et je** ne doute pas qu'il ne sorte de troisième année avec le n° 1.

Ton bien dévoué,
JEAN GÉRARD.

IX

Paris, 2 février 1886.

Mon cher Louis,

Comme tu me le fais remarquer, j'ai en effet oublié de te parler des origines de notre École et de son histoire. Ces origines sont modestes et son histoire est courte, puisqu'elle ne remonte qu'à 1829. Je vais te la résumer d'après l'excellente notice publiée par un de nos directeurs.

Au commencement de ce siècle, trois établissements venaient d'être fondés en France, répondant aux nouveaux besoins : l'École Polytechnique, avec ses Écoles d'application, où dominait sensiblement l'élément scientifique, et qui d'ailleurs alimentait exclusivement les services de l'État; le Conservatoire des Arts et Métiers, avec ses cours importants, ses riches collections de machines et de produits industriels, mais qui n'avait pas un corps doctrinal d'enseignement; enfin les Écoles des Arts et Métiers, où l'esprit pratique avait la plus

grande part. En fait, l'industrie française n'avait pas encore ses ingénieurs. Cependant le mouvement industriel s'accroissait sans cesse; l'Angleterre avait une avance prodigieuse. Ses ingénieurs se formaient principalement dans les bureaux d'un personnel de praticiens nombreux fort habiles; de plus, elle avait pour elle ses matières premières, ses capitaux, sa puissance maritime et surtout de récentes et merveilleuses inventions. Ces éléments lui avaient permis, dès le commencement du siècle, de bouleverser les procédés suivis jusqu'alors et de donner un élan prodigieux aux arts industriels.

La France suivait de loin ce mouvement. Mais déjà, à la fin de la Restauration, des esprits ardents et généreux avaient imprimé une vigoureuse impulsion à notre industrie, si bien que vers 1830 on comptait que les usines françaises utilisaient une force motrice d'environ 30 000 chevaux-vapeur. Toutes ces considérations, les nouveaux besoins, le grand avenir réservé au travail industriel, furent l'objet des préoccupations incessantes d'hommes jeunes et dont les caractères alliaient à l'inspiration de l'opportunité la haute science qui conçoit une grande œuvre et l'énergie puissante qui sait la réaliser. Ils eurent la foi et leur divination se porta sur les nécessités d'un haut enseignement industriel.

Ces hommes furent MM. Dumas, Lavallée, Pécelet, Olivier. Ensemble ils eurent l'idée de fonder la grande École de l'industrie. Nous n'avons pas à rechercher en détail la part que chacun prit à la création de l'École Centrale des Arts et Manufactures. Il est probable que le génie de chacun d'eux fut indispensable quand il fallut constituer le faisceau des forces nécessaires pour produire un tel effort. Après bien des péripéties, les portes de l'École furent ouvertes pour la première fois, en novembre 1829, dans l'ancien hôtel de Juigné. Les pouvoirs publics s'intéressèrent vivement à cette institution dès son début et l'encouragèrent; ils n'y ont jamais failli depuis lors. L'École, à sa fondation, fut créée de toutes pièces pour deux cents élèves et avec trois années d'études. Le plan établi a été consacré par un succès de plus de cinquante années, et ce succès a été en croissant d'une manière continue. De grands progrès ont sans doute été introduits dans l'œuvre primitive; mais ces progrès ont été la conséquence nécessaire de son développement.

M. Lavallée, qui avait donné toute sa fortune à l'École, fut désigné par ses cofondateurs comme son premier directeur, et il en est resté le directeur pendant trente-trois ans. Il assumait toute la responsabilité administrative et financière; mais aussi il devait en conserver les avantages budgétaires. Il fallut le dévouement énergique et résolu de ce chef, ainsi que celui de tous ses collègues, pour surmonter toutes les difficultés qui vinrent assiéger l'École à son début. La lutte fut périlleuse, pénible et vraiment digne d'admiration; elle dura plusieurs années.

La haute direction, pour les études et la discipline à la fois, car on n'a

jamais séparé ces deux ordres de faits, se composa d'abord d'un directeur, d'un conseil des études et d'un conseil de perfectionnement. Mais ce dernier cessa bientôt d'exister.

La direction des études, organe si important de l'École, ne commença à fonctionner qu'en 1832. M. Olivier, fondateur, fut le premier directeur des études.

L'ensemble de cette organisation se maintint dans ses grandes lignes jusqu'en 1857. Cette année-là, un événement important vint modifier grandement l'état constitutif de l'École. A ce moment, M. Olivier, l'un des fondateurs, n'était plus. D'un commun accord, les trois autres fondateurs, MM. Lavallée, Dumas, Pécelet, avec l'assentiment du Conseil des études, voulant assurer à l'École un avenir stable et l'indépendance de sa destinée, firent cession gratuite de l'École à l'État. Ce contrat fut consacré par la loi du 19 juin 1857.

M. Lavallée devint ainsi donataire envers l'État et pour son compte personnel d'une somme de plus d'un demi-million de francs, représentée par la valeur des collections et du mobilier de l'École qui lui appartenaient. De plus, il fit abandon du revenu net du budget scolaire, qui était sien, revenu s'élevant alors à plus de cent mille francs par an. Il n'y eut qu'un point réservé dans ses grandes largesses, et cette réserve fut stipulée afin de conserver à l'École une certaine autonomie et une indépendance efficace. L'article 2 de la loi du 19 juin 1857 établit que les fonds disponibles de l'École ne se confondront pas avec ceux de l'État et que ses ressources seront spécialement affectées à ses propres besoins. De tels exemples sont de ceux qui caractérisent les grands citoyens, les bienfaiteurs de la patrie!

La nouvelle condition de l'École fut réglée définitivement, un peu plus tard, au moyen du décret du 24 mai 1862, et conformément aux principes de la loi de cession. C'est encore le règlement qui régit l'École aujourd'hui et qui donna une consécration officielle à son régime intérieur. Les seules modifications apportées à l'ancien règlement furent inspirées par un sentiment libéral : le Conseil des études eut ses pouvoirs élargis. Franchissant les bornes qui le retenaient dans le cercle des questions d'études, ses attributions furent étendues jusqu'aux affaires administratives. Son titre de Conseil des études fut changé en celui de Conseil de l'École. L'influence des anciens élèves intervint dans les grandes questions que le Conseil eut à traiter, et, par l'adjonction de quelques-uns d'entre eux, des plus haut placés, un Conseil de perfectionnement fut constitué. Ce Conseil a aussi le droit d'initiative, en signalant les progrès à accomplir dans les études et dans le matériel. Depuis la fondation de l'École, ces Conseils ont eu pour président jusqu'en 1883 l'éminent fondateur M. Dumas.

Je te serre cordialement la main.

JEAN GÉRARD.

X

Paris, 5 mai 1887.

Mon cher Louis,

Est-ce vraiment possible que j'aie oublié de te parler de notre grande fête traditionnelle et solennelle du monôme? Tu attribues mon silence à ma modestie naturelle, et tu as bien un peu raison; car comment pourrais-je comparer notre humble retraite aux flambeaux avec vos mystères des grand et petit C, avec votre éblouissant mardi gras, etc., etc. Enfin, tu veux savoir. Je m'exécute.

Et cela d'autant plus facilement que c'est l'autre jour qu'a eu lieu notre dernier monôme, cette fête solennelle se tenant réglementairement le dernier samedi d'avril et ayant pour théâtre — dans toute la force du terme — la foire au Pain d'épice.

En vue de cette solennité, chaque salle fabrique une lanterne qui doit lui servir de pavillon pendant le défilé. Ces lanternes, auxquelles une noble émulation fait donner des proportions gigantesques, sont en général des allusions aux travaux de l'ingénieur. Elles représentent des phares, des machines à vapeur, des ponts. Cette année, nous avons eu naturellement une tour Eiffel, puis un ballon dirigeable, une immense cheminée d'usine, un torpilleur, etc.

A huit heures précises, les Centraux étaient réunis, au grand complet, sur la place de la Bastille, où le monôme se formait, de façon que chaque *terme* fût précédé de sa lanterne.

Un quart d'heure après, le monôme se mettait en marche et, après trois tours *spiraloïdaux* et *concentriques* autour de la colonne de Juillet, s'échappait *tangentiellement* vers le faubourg Saint-Antoine.

Arrivée place du Trône ou plutôt, pour être plus correct, place de la Nation, la foule des Centraux envahit le théâtre Delille, où va être jouée la grande revue de l'année, *les Vices d'Archimède*. L'orchestre, composé d'élèves, joue alors les airs de l'École, sur lesquels quelques-uns de nos camarades viennent chanter les grands événements de l'année. Ni les décors ni les grands effets de scène n'avaient été négligés pour contenter le public, à qui il n'est cependant pas permis de réclamer son argent en sortant.

La revue se termine par quelques *imitations* de professeurs et quelques *fiss* nouveaux, et le monôme se reformant se dirige vers les plaisirs variés que lui offre la foire au Pain d'épice.

A dix heures, le défilé envahit la brasserie de l'Époque, où *les termes du monôme vont se dissoudre dans les bocks*.

Enfin, la fête se termine par le tirage d'une grande tombola au profit de la caisse de secours de l'Association amicale des anciens élèves de l'École.

La fin de notre fête doit, n'est-ce pas, en faire excuser le début, puisque nos amusements de grands enfants se terminent par une bonne pensée et une bonne action.

Mais je parle comme un *cube* : c'est la vieillesse qui me gagne.

A toi de cœur,

JEAN GÉRARD.

XI

Paris, 20 juin 1887.

Mon cher ami,

Tu me fais remarquer que, depuis que je suis en troisième année, mes lettres sont devenues rares. N'en accuse ni l'éloignement ni la séparation, qui, en se prolongeant, ne me font pas oublier mes amis, toi surtout. Je travaille comme un enragé et je t'assure que dans mes rares moments de loisir je ne me sens guère la force ou le courage de me mettre à ma table et de griffonner.

Entré en *cube* avec le numéro 42, je me dois à ma moyenne. Les examens succèdent aux examens, les cours aux cours et les projets aux projets. Il y a des moments où je sens ma tête près d'éclater; ces jours-là tout ce que je me permets, c'est une petite promenade après mon dîner. Cela ne m'avance guère, car je me couche plus tard et c'est à peine si j'ai secoué l'engourdissement du sommeil quand j'arrive à l'École.

Les galons de ma casquette sont considérablement ternis. Je devrais même avouer qu'ils sont tout à fait noirs, mais je ne m'en achèterais pas une autre pour un empire. Songe donc, on me prendrait pour un *bizut*. Je préfère porter avec moi les marques de mon ancienneté. Aussi, quand tu rencontreras dans les rues de Paris un Central dont la casquette fatiguée n'offre aux regards que de tristes galons froissés et noircis, n'accuse pas sa négligence. Il porte, au contraire, avec orgueil ce couvre-chef noir, insigne de son rang : c'est un *cube*, salue! A moins pourtant que ce ne soit un simple *bizut* qui, pour se vieillir, a soumis sa casquette à l'action de l'acide sulfhydrique, lequel, du reste, noircit plus vite nos galons au laboratoire que la patine du temps.

Nous connaissons maintenant les sujets de nos projets de concours; on nous les a distribués cette semaine.

Le projet de concours est, tu le sais, la dernière épreuve que nous ayons à subir, et comme il compte à lui seul autant que la première et la seconde



Laboratoire de chimie de troisième année.

année réunies, tu devines avec quelle ardeur on y travaille et avec quelle impatience on en attend les résultats. Le projet terminé est d'abord examiné par une commission de professeurs ; ensuite l'élève est appelé devant ces mêmes

juges et interrogé sur les différents points de son projet. Il soutient en réalité ce que l'on pourrait appeler sa thèse d'ingénieur.

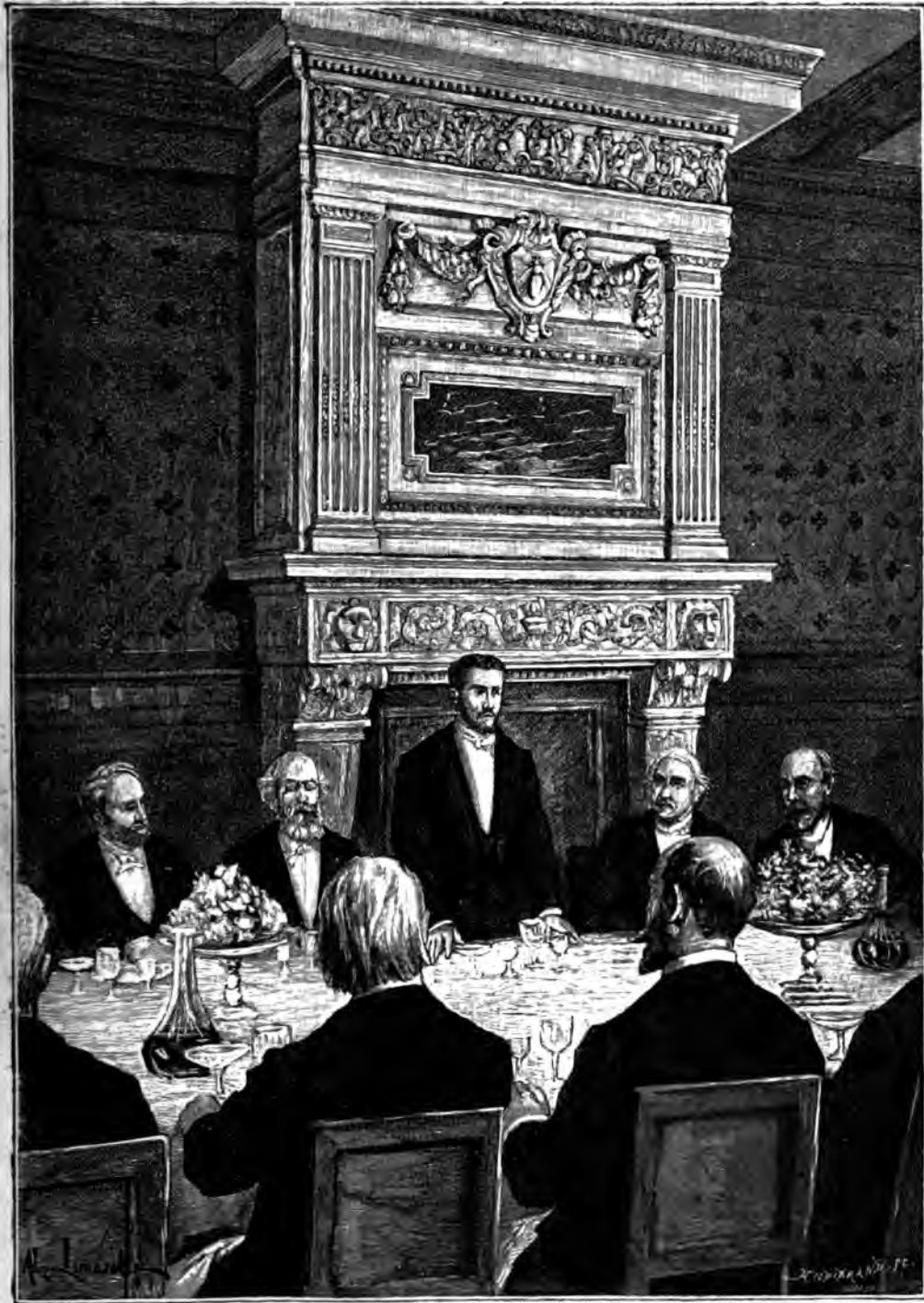
Les élèves de chaque spécialité ont en général à choisir entre deux projets qui leur sont soumis. Leur préférence est guidée soit par le sujet qui leur est plus ou moins familier, soit plutôt par la composition du jury, laquelle varie avec chaque projet.

Cette année on a proposé aux mécaniciens les deux sujets suivants. D'abord, la captation des eaux d'une rivière et la création d'une puissance hydraulique destinée à actionner plusieurs usines. On a distribué à chacun une carte à grande échelle, contenant toutes les cotes de niveau, d'une vallée existante ou imaginaire, je ne sais. Il faut établir des barrages, des turbines et autres moteurs hydrauliques, des transmissions, et une minoterie complète recevant sa force motrice des chutes d'eau créées ainsi artificiellement, par l'intermédiaire de câbles téléodynamiques. C'est surtout un projet de calculs, et ce que nous avons à appliquer de formules d'hydraulique et de mécanique donnerait le frisson à de moins endurcis.

Le second projet est plus pratique. Il s'agit de créer de toutes pièces un grand atelier de constructions mécaniques, d'établir tous les bâtiments, charpentes et transmissions, d'installer les moteurs à vapeur et les machines-outils. J'ai choisi le premier, comme étant plus fort en mathématiques.

Les compositions du projet comprennent des plans cotés et à l'échelle et des mémoires relatifs à chacune des spécialités que l'on a besoin de traiter et qui sont examinés séparément par les professeurs des cours correspondants. Ainsi je fournirai un mémoire de mécanique et d'hydraulique, où je traiterai toutes les questions qui se rattachent à ces sciences; un mémoire de résistance des matériaux, comprenant les calculs des dimensions de tous les organes, engins ou constructions que comporte le projet; un mémoire, examiné par le professeur de constructions civiles, où je justifierai des dispositions adoptées pour mes barrages, aqueducs, bâtiments, etc.; un autre enfin, soumis au professeur de construction de machines et traitant de tous les appareils mécaniques compris dans le projet. J'aurai à fournir une douzaine de planches de dessin. Je soutiendrai mon projet devant un jury composé des professeurs auxquels mes mémoires et dessins auront été soumis.

Les chimistes, vu leur petit nombre, n'ont pas l'embarras du choix : on ne leur a donné qu'un seul projet : *Installation complète d'une distillerie*. Ce qui distingue particulièrement l'enseignement de l'École, c'est sa généralité; aussi les chimistes, plus ingénieurs que chimistes, doivent-ils établir toutes les machines et appareils qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'usine et fournir tous les calculs y relatifs, comme s'ils étaient mécaniciens; on leur demande d'installer les bâtiments et charpentes, et d'en calculer les dimensions, comme s'ils étaient constructeurs.



Le dernier déjeuner.



Je suis sûr maintenant de sortir avec mon diplôme, à moins que mon projet ne soit bien mauvais; or je compte au contraire le soigner et en profiter pour gagner des rangs.

Avant que nous nous mettions à notre projet de concours, il nous est donné huit à dix jours de liberté, afin que nous puissions faire quelques voyages ou visites qui nous soient profitables pour l'exécution de notre projet. Nous allons de nouveau nous éparpiller de tous côtés pour quelques jours, qui dans le Nord, qui dans le Centre, qui à l'étranger, pour nous retrouver réunis dans nos salles à partir du 23 juin au 23 juillet.

J'omettais de te dire que les dessins du projet de concours se font à l'École, sous une surveillance sévère qui interdit toute fraude. Quant aux mémoires, on les fait chez soi. Il est inutile d'ajouter que chaque élève est astreint à des données spéciales qui l'empêchent absolument de copier son voisin.

Je te serre bien affectueusement la main.

JEAN GÉRARD.

XII

Paris, 8 août 1887.

Mon bien cher,

Hip! hip! hurra! C'est fini, archilini. Me voilà ingénieur des arts et manufactures. Je suis libre comme l'air, je suis un homme et prêt à me jeter tête baissée dans le courant de la vie. Plus d'examens, plus de colles, plus d'amphis!

Je sors avec le numéro 36. La proclamation des diplômes a eu lieu avant-hier dans l'amphithéâtre de troisième année. Nous avons eu quelques *latus* bien sentis. Notre major a été acclamé, et il le méritait, car il s'est maintenu depuis le commencement de l'année à la tête de sa division.

Comme premier sortant, il a fait hier son dernier déjeuner à l'École — non plus au réfectoire, cette fois — mais dans la salle des fêtes, la grande salle aux murs roses semés d'abeilles d'or. Il était assis à la droite du directeur devant la haute cheminée de pierre; les convives étaient nombreux, quarante environ, les professeurs et les membres du jury.

A la fin du repas, notre *premier*, bien qu'un peu intimidé, a prononcé un *latus* dont la péroraison a été très applaudie.

« Oui, messieurs, a-t-il dit, je regrette déjà cette École que je vais quitter aujourd'hui; je regrette cette vie de calme labeur et de douce camaraderie que les préoccupations d'avenir et de fortune qui bientôt vont m'assiéger ne

sauraient me faire oublier. Si je ne suis plus élève, du moins je resterai *Central* et je ne cesserai d'appartenir à cette grande famille qui compte des membres dans les cinq parties du monde et qui, sans le moindre esprit de corps ou de parti, fait si bon accueil partout aux vieux comme aux jeunes camarades. »

Pour ma part, je souscris de tout cœur aux paroles de notre major. Dès demain, j'envoie mon adhésion et ma cotisation à l'*Association amicale des anciens élèves de l'École Centrale*. Cette Association est formée entre tous les anciens élèves de l'École, quelle que soit leur nationalité, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

Elle a pour but : d'établir entre tous ses membres des relations amicales; de relier successivement entre elles toutes les promotions, et d'utiliser les rapports ainsi créés, aussi bien au profit de l'industrie et des travaux publics qu'au profit des associés eux-mêmes; d'ouvrir aux associés des fonctions, en France ou à l'étranger; de leur faciliter les moyens d'étendre leurs connaissances; d'échanger des renseignements d'ordre technique et industriel. L'Association publie tous les ans un *Annuaire des anciens élèves de l'École Centrale*, lequel contient par ordre de promotion, par ordre alphabétique, par profession et par pays, les noms de tous les anciens élèves qui depuis la fondation de l'École ont obtenu leur diplôme ou leur certificat.

La première promotion date de 1832; elle se composait de vingt-six élèves. La dernière, celle de 1885, compte cent quatre-vingts anciens élèves.

Dans cet annuaire qui a servi de modèle à ceux des autres écoles et qui se distingue par la méthode et la clarté de son arrangement, les différentes positions occupées autrefois et à l'heure présente par les anciens élèves sont relatées en face du nom de chacun. Rien n'est intéressant à consulter comme cet annuaire, où l'on retrouve les noms de tant d'éminents ingénieurs qui ont fait l'honneur du génie civil français et ont contribué à développer jusque dans les contrées les plus reculées les bienfaits de la science et de l'industrie. Te citerai-je seulement les Pétiet, les Polonceau, les Vuillemin, les Forquenot, les Yvon-Villareceau, pour ne citer que des morts. L'École Centrale n'est pas encore assez vieille pour compter beaucoup de disparus parmi ses anciens élèves les plus connus qui tous ont dû leur célébrité, non à une position officielle ou à un emploi administratif, mais à leurs talents personnels, à leurs travaux scientifiques, aux progrès qu'ils ont apportés dans l'industrie. Aussi souhaité-je longue et heureuse vie à la grande École, aujourd'hui si vivace, du génie civil français.

Ton ami dévoué,
JEAN GÉRARD.

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

I

Paris, 5 novembre 1886.

Mon cher Louis,

Te rappelles-tu le rêve que j'ai fait et refait tant de fois pendant mes dernières années d'étude, quand, la tête appuyée sur mon coude, je regardais la haute fenêtre et les maigres arbustes que le vent balançait dans la cour de récréation?... Ah! que j'étais loin de la grande salle pleine du claquement des pupitres! Je ne voyais plus la haute fenêtre ni les arbustes balancés par le vent, mais la grille de l'École des Beaux-Arts où se pressent les élèves, et puis la salle de l'Hémicycle où l'on couronne ceux qui ont triomphé aux concours, et puis, plus tard, bien plus tard, dans une lueur d'apothéose, Rome, la terre promise!... Et la voix monotone du camarade expliquant l'*Énéide* berçait ce rêve, comme dans les églogues le murmure de l'abeille berce le sommeil du berger. Tout à coup mon nom, prononcé d'une voix brève, me faisait dresser l'oreille. « Continuez! » ordonnait le professeur. Brusquement rappelé au sentiment de la réalité, j'hésitais d'abord; puis, reprenant la leçon où je l'avais laissée, je lisais: *At regina, gravi jamdudum saucia cura...* « Mais non! qu'est-ce que vous dites? Nous n'en sommes pas là... — Nous n'en sommes pas là? — Mais non! nous en sommes à *Anna soror, quæ me suspensam insomnia terrent?*... Décidément vous ne suivez jamais!... — Moi? — Voyons! qu'est-ce que vous cachez dans votre livre? Apportez-moi ça!... des bonshommes! encore?... Vous me ferez trois cents vers! » Te souviens-tu de la façon dont il disait: « Vous me ferez trois cents vers! » en relevant ses lunettes?

Eh bien, mon cher ami, on ne me punit plus maintenant quand je fais des bonshommes! j'en fais à la journée! Et voilà le commencement de mon rêve réalisé. Je suis depuis un mois élève de l'École des Beaux-Arts!

C'est dire que j'y suis chez moi maintenant et que j'ai surmonté toutes les difficultés du début. Je voulais t'écrire tout de suite, mais je n'en ai pas encore trouvé le temps. Et puis j'avais tant de choses à t'apprendre, que je ne savais par quel bout commencer.

J'ai eu bien de la peine à arracher le consentement de ma famille. Mon père, au fond, ne demandait pas mieux que de se laisser convaincre. Il me sait sérieux et travailleur : il hésitait cependant, et, comme pour donner plus de force à ses hésitations, — bien naturelles, puisqu'il s'agissait de mon avenir, — des conseillers pessimistes venaient l'assiéger de tous côtés.

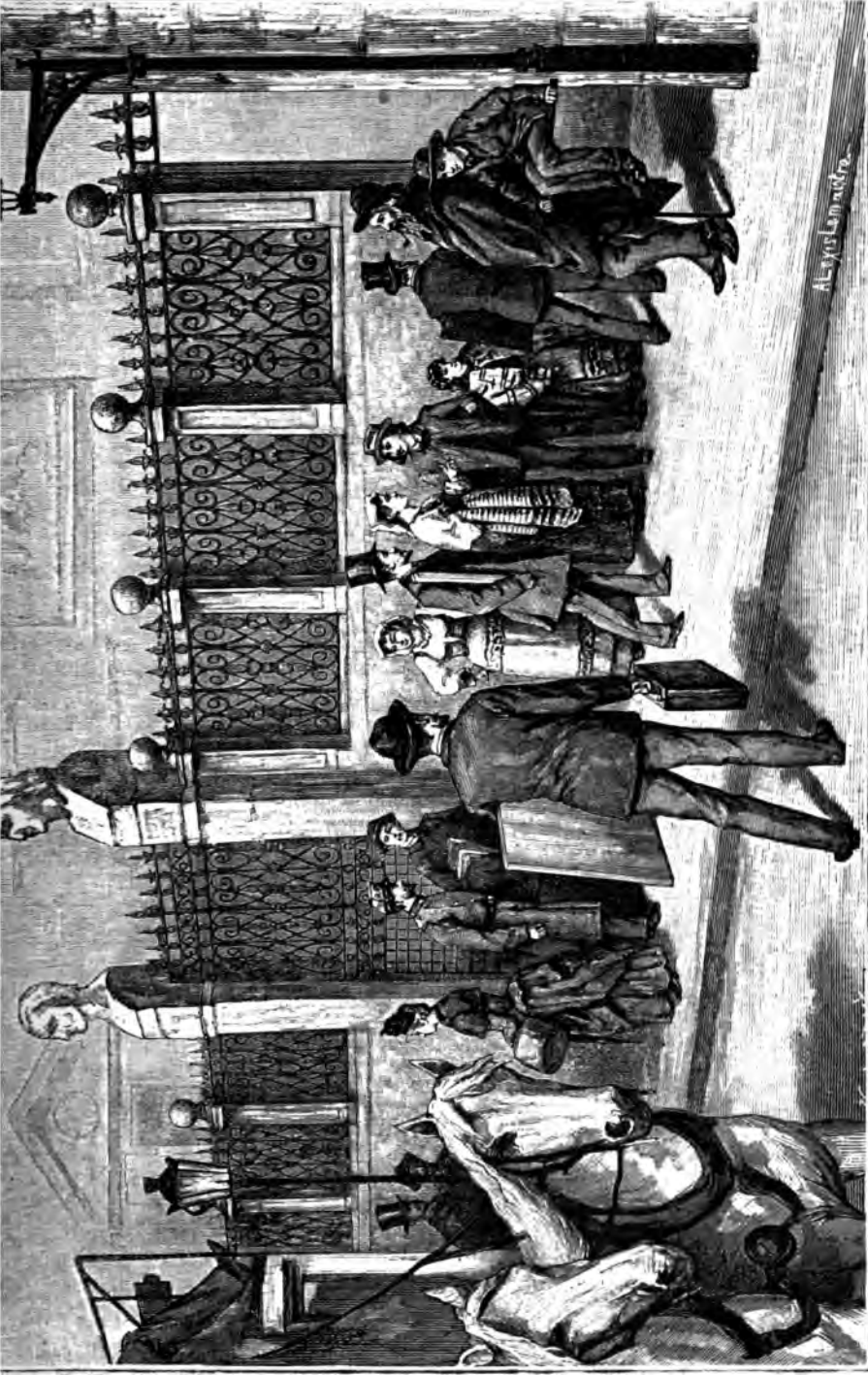
« Comment ! votre fils veut être peintre ? Comment ! il veut entrer à l'École des Beaux-Arts ? Et vous allez lui céder ?... Mais vous ne savez donc pas ce que c'est que cette École ? On ne vous a donc pas raconté les choses épouvantables qui s'y passent ?... Etc., etc... Certainement l'art est une belle chose... mais... etc... »

Heureusement j'avais un avocat dévoué, mon oncle l'architecte. C'est lui qui a plaidé ma cause et qui a fini par la gagner. Je me présentai à l'École. Nous étions trois cents concurrents, et l'on n'en admet que soixante ! Tu dois penser si je redoutais un échec qui aurait donné raison aux prophètes de malheur, qui aurait donné tort à mon oncle et à mon père !

J'ai été reçu vingt-troisième ! Tu le vois, mon cher ami, c'est un triomphe ! Va cueillir dans le bois sacré les lauriers chers à Apollon ; tresse-moi des couronnes, et vote-moi un joueur de flûte et des porteurs de flambeaux pour m'accompagner le soir jusqu'au seuil de ma maison ! Ne va pas croire au moins, ô mon Mentor, que je sois grisé de mon succès : il est mince, je le sais, et me donne le droit à l'étude ; rien de plus. **Ce qui me réjouit, c'est de pouvoir travailler librement du matin au soir. Je ne demandais pas autre chose ; ma joie est complète maintenant, et j'espère beaucoup, j'espère tout de l'avenir ! Fidèle à notre ancien pacte, que tu as, toi, si fidèlement rempli, en nous donnant cet alerte tableau de la vie du Borda, je vais tâcher de te mettre au courant de ma nouvelle existence.**

Tout d'abord j'ai voulu connaître l'histoire de la maison que je vais habiter pendant des années. Je suis monté à la bibliothèque, et voici ce que j'y ai appris.

L'École des Beaux-Arts est située sur l'emplacement qu'occupait le Musée des monuments français, bâti lui-même à l'endroit où s'élevait le couvent des Petits-Augustins. Ce monastère avait été fondé en 1609 par Marguerite de Valois, première femme de Henri IV ; lorsqu'elle mourut en 1615, son cœur fut déposé dans la chapelle qu'elle avait fait construire. Qu'est devenu le cœur de Marguerite de Valois ? Je n'en sais rien. Du moins la chapelle subsiste encore, appuyant sa voûte d'un bleu tendre sur des poutres transversales ornées d'écussons. On en a fait un musée Renaissance.



Entrée de l'École des Beaux-Arts.



Là sont rangés les moulages des chefs-d'œuvre les plus intéressants du seizième siècle, chefs-d'œuvre français, italiens et allemands, chaires de Nuremberg, baptistères, flambeaux, bustes de princes florentins ou de bour-



Portique du château de Gaillon.

geois de Paris, tombeaux de Gaston de Foix, de François I^{er}, de Louis XII et de sa femme; les suaves figures de Germain Pilon y sont reproduites presque toutes; et, au milieu d'elles, surgit le joli buste de jeune fille attribué à Raphaël. Sur la muraille du fond est la copie du *Jugement dernier*.

De ce qui fut la sacristie on a fait un sanctuaire à la gloire de Michel-Ange.

Son buste, placé à l'entrée, regarde la statue de *Moïse* ; *le Penseur*, *le Jour* et *la Nuit*, les *Esclaves* inachevés font cercle autour du groupe inimitable de *la Pieta*.

Lorsque les ordres monastiques furent supprimés et les maisons religieuses vendues, l'Assemblée Constituante décréta, sur la proposition d'Alexandre Lenoir, que les objets d'art provenant des églises et des couvents seraient rassemblés dans l'antique abbaye des Petits-Augustins. Alexandre Lenoir fut nommé conservateur de ce musée, qu'on appela le Musée des monuments français. Les épaves de plus de cinq cents monuments y furent réunies.

En 1816, une ordonnance de Louis XVIII rendit les bâtiments religieux à leur destination primitive et affecta au service de l'École des Beaux-Arts l'ancien cloître des Petits-Augustins. Enfin, le 3 mai 1820, en présence de l'Académie des Beaux-Arts, fut posée la première pierre de l'École. Commencés sous Louis XVIII par M. Debret, les édifices actuels ne furent terminés que sous Louis-Philippe par M. Duban.

Tu te rappelles, au numéro 14 de la rue Bonaparte, l'entrée devant laquelle je me suis arrêté si souvent quand nous y passions ensemble, la grille et les bustes énormes du Puget et du Poussin, gardiens fidèles du grand art, à l'ombre desquels le même commissionnaire installe encore sa boîte à broches et son crochet ? Franchis la petite porte près du bec de gaz. Te voilà chez nous.

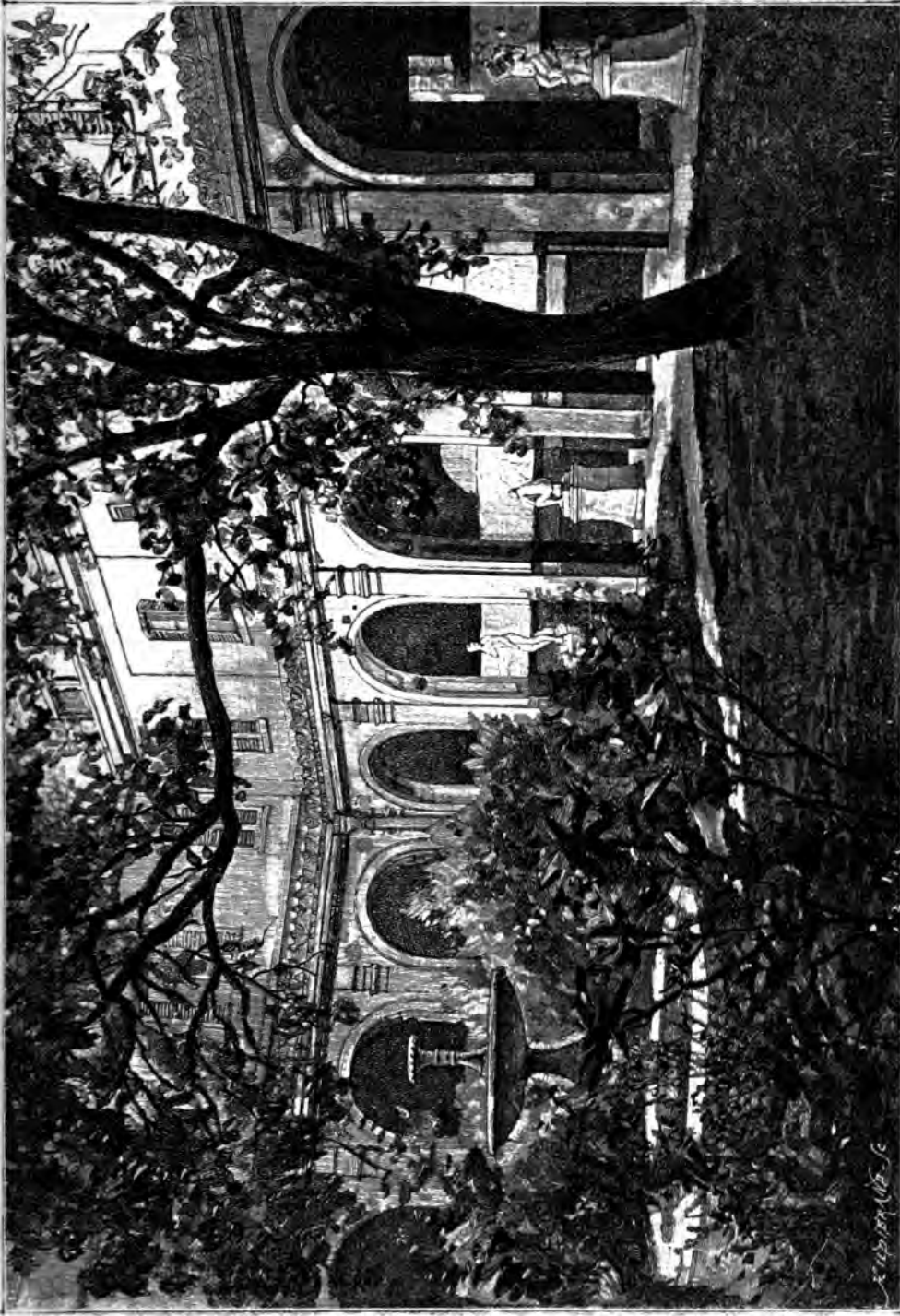
Deux vastes cours commandent toute l'École : la première, plus longue que large, garnie tout autour de fragments de monuments anciens, et ornée d'une colonne de marbre rose qui supporte une statue en bronze de l'*Abondance* ; la seconde, plus large que longue, au milieu de laquelle s'élève une fontaine à vasque circulaire où, de mémoire d'homme, on n'a jamais vu d'eau que les jours de pluie. Le portique du château de Gaillon, avec ses balustrades flamboyantes, ses arcades Renaissance et sa petite grille délicate, sépare ces deux cours.

À droite se trouvent l'ancienne chapelle dont je t'ai parlé, puis la salle Ingres et les appartements du directeur, la cour du Mûrier, les ateliers d'architecture, de sculpture et de gravure, la salle Melpomène, et enfin la salle des Expositions, dont la façade donne sur le quai Malaquais.

Le corps de bâtiment du fond, qui donne sur la seconde cour et fait face à la rue Bonaparte, comprend le musée des Antiques, la salle de l'Hémicycle, la bibliothèque et les ateliers de peinture.

Une troisième cour, étroite et longue, sépare ce corps de bâtiment des loges et du local réservé au cours d'anatomie.

Cette troisième cour est séparée de la seconde par un petit portique ouvert, auquel fait pendant un autre portique plus gracieux encore, dont les deux statues et la quadruple arcade, arrêtée au milieu par un pendentif, se détachent



La cour du Mûrier à l'École des Beaux-Arts.



en clair sur le fond de feuillage du jardin, au delà duquel apparaît l'ancien hôtel de Caraman-Chimay, aujourd'hui annexé à l'École.

Te voilà muni d'un plan qui te permettra de suivre mes descriptions. Il te reste à connaître l'organisation de l'École et les conditions d'admission.

L'École nationale et spéciale des Beaux-Arts¹, — déclare le règlement, — est consacrée à l'enseignement de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la gravure en taille-douce et de la gravure en médailles et en pierres fines.

Elle comprend :

- 1° Des cours oraux se rapportant aux différentes branches de l'art ;
- 2° L'École proprement dite, divisée en trois sections : la section de peinture, à laquelle se rattache la gravure en taille-douce ; la section de sculpture, à laquelle se rattache la gravure en médailles ; la section d'architecture ;
- 3° Des ateliers, au nombre de onze : trois pour la peinture, trois pour la sculpture, trois pour l'architecture, un pour la gravure en taille-douce, un pour la gravure en médailles ;
- 4° Des collections ;
- 5° Une bibliothèque.

Les jeunes gens qui veulent profiter de l'enseignement de l'École doivent se faire inscrire au secrétariat, justifier de leur âge et de leurs qualités ; et, s'ils sont étrangers, présenter une lettre d'introduction de leur ambassadeur, ou du ministre ou du consul général de leur nation.

Les candidats étrangers sont très fréquents : ce qui ne laisse pas d'être flatteur pour la France.

À l'heure qu'il est, l'École compte une forte proportion d'élèves venus d'Angleterre, d'Amérique, d'Italie, de Suisse, de Belgique, d'Autriche et de Roumanie. Il en est même qui sont venus « du fin fond de la Perse ».

Tous les candidats, Français ou non, doivent être munis d'une pièce attestant qu'ils sont capables de subir les épreuves d'admission. Nul ne peut obtenir son inscription s'il a moins de quinze ans, ou plus de trente, dernière limite d'âge pour les études à l'École.

Les épreuves d'admission sont assez compliquées. Deux fois par an, en mars et en juillet, a lieu la session des examens d'admission pour l'École proprement dite.

Pour ceux qui, comme je l'étais, sont candidats à la section de peinture, les épreuves comprennent : un dessin d'anatomie (ostéologie), exécuté en loge en deux heures ; une épreuve de perspective, exécutée en loge en quatre heures ;

1. L'administration de l'École est confiée à un directeur, nommé pour cinq années consécutives, par décret du Président de la République, sur la proposition du ministre. Le directeur actuel est M. Paul Dubois. Le personnel administratif se compose, en outre, d'un secrétaire, d'un inspecteur, d'un conservateur du musée et des collections, d'un bibliothécaire, d'un conservateur-adjoint et de deux sous-bibliothécaires. Le personnel enseignant comprend trente-neuf professeurs. Trente commis, surveillants et gardiens sont attachés à l'École.

un examen sur les notions générales de l'histoire, examen oral ou écrit, au choix du candidat (moi, qui me savais timide, j'ai choisi l'écrit).

Après ces épreuves « préliminaires et éliminatoires » jugées par des professeurs spéciaux, viennent : une figure, dessinée d'après nature à l'une des sessions, d'après l'antique à l'autre session, et exécutée en douze heures ; un fragment de figure modelé d'après l'antique, exécuté en neuf heures ; une étude élémentaire d'architecture, exécutée en loge en six heures.

Le candidat qui a passé ces épreuves avec succès est reçu élève de l'École proprement dite. Ce titre lui donne le droit de suivre les cours et de prendre part aux concours. Il peut employer le reste de son temps à étudier dans un atelier extérieur.

S'il veut faire partie d'un des ateliers de l'École, — l'admission dépendant uniquement du professeur de l'atelier, — il doit procéder de la façon suivante :

Il choisit le professeur qui lui convient le mieux et se fait présenter. S'il n'a aucune recommandation, il se présente lui-même, ne se recommandant que de ses travaux, et il est tout aussi bien reçu. La porte du maître, si difficile à forcer pour bien des gens, même haut placés, s'ouvre facilement devant le jeune inconnu qui n'a d'autre titre que celui d'aspirant élève ; et, à moins que ses dessins ne soient trop insuffisants, ou les élèves de l'atelier déjà trop nombreux, il a bien des chances pour mériter les sympathies de l'artiste qui a conquis les siennes, et qui prononce, du droit d'une autorité souveraine, le *Dignus est intrare!*

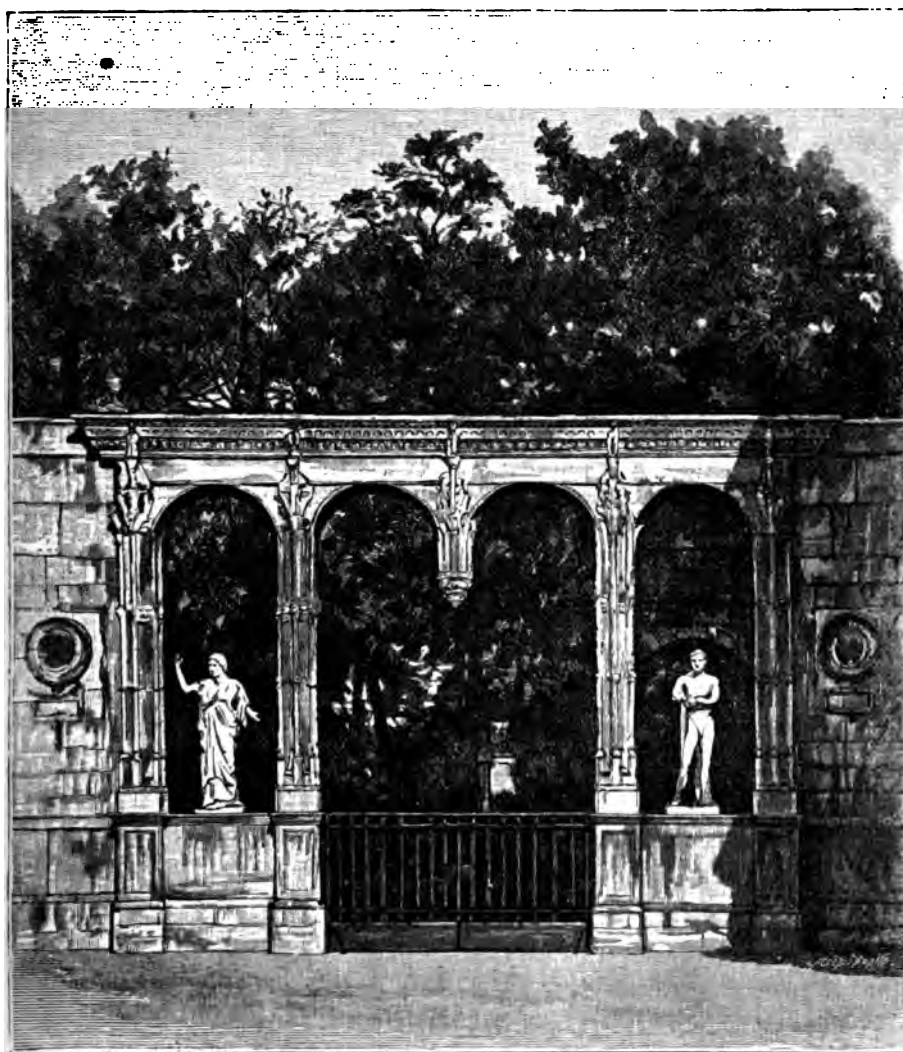
Cette fois, le voilà tout à fait de l'École. Il y pénètre dès le matin.

Huit heures viennent de sonner : arrivant par la petite rue des Beaux-Arts, montant ou descendant la rue Bonaparte, les élèves se hâtent, accueillis à la porte par les saluts des modèles jeunes ou vieux, groupés vers la grille, modèles italiens pour la plupart. Les architectes ont à la main leur carton et leur té, les peintres leur boîte à couleurs. Le nouveau, très fier, marche au milieu de la foule, balançant sa boîte neuve. Il vient, les yeux pleins d'orgueil, bousculant les passants.

Du plus loin qu'il aperçoit les têtes vénérées du Puget et du Poussin, il a envie de les saluer et de leur dire, respectueux et familier : « Bonjour, confrères! »

Tout à l'heure il va se présenter au massier, qui le présentera à l'atelier réuni! Tout à l'heure il aura à l'École ses grandes et ses petites entrées : il va être officiellement et définitivement un futur grand homme, jouissant de la gloire anticipée qu'on accordait jadis aux étudiants de l'Université. Tous les jours il viendra comme aujourd'hui, sa boîte à la main ; tous les jours il passera, le front haut, cette petite porte ; et le concierge, debout entre ses caisses de lauriers roses, l'accueillera d'un sourire ; et les gens du quartier finiront

par le connaître, et ils diront de lui : « C'est un élève de l'École ! de l'atelier de M. X... » Puis ils en arriveront à le nommer au passage, comme les Athéniens nommaient les éphèbes habitués des jardins d'Académus, et les



Portique de la cour d'honneur.

Romains de la Renaissance les jeunes gens disciples de Raphaël ! Et ce sera le commencement de la renommée !

Mais d'où vient qu'à mesure qu'il approche, le nouveau ralentit le pas ? Sa figure, tout à l'heure rayonnante, se voile de mélancolie, presque d'inquiétude. Il regarde en dessous, du coin de l'œil, les élèves qui entrent, comme s'il crai-

gnait une moquerie. Il hésite à franchir la grille ; il traverse les deux cours en homme qui se consulte, et qui est partagé entre le désir de faire une entrée brillante et le désir de s'en aller.

Le voilà dans le vestibule ; il semble qu'il ait peur de s'engager dans l'escalier. Qu'a-t-il donc ?

Il gravit les marches une à une, et, arrivé sur le palier, s'arrête, visiblement ému, un peu pâle. Il met la main sur son cœur. Son cœur bat... Au moment de prendre le bouton de la porte, il n'en a décidément plus le courage ; et il va tourner casaque et redescendre. Des élèves montent l'escalier ! La fuite est impossible !

D'un geste résolu, il pousse la porte. Il entre....

Je te serre les mains.

CHARLES MELVILLE.

II

Paris, 17 novembre 1886.

Mon cher Louis,

Ma dernière lettre t'a laissé un pied en l'air, ni plus ni moins que les romans à sensation ; et, comme les lecteurs empoignés qui passent la nuit à se demander : « Quelle était cette main ? Quelle était cette tête ? » tu te demandes pourquoi mon « nouveau » hésite si longtemps à pénétrer dans l'École, pourquoi, arrivé à la porte de l'atelier, il hésite si longtemps à pousser cette porte ? C'est tout simplement parce qu'il est le « nouveau ».

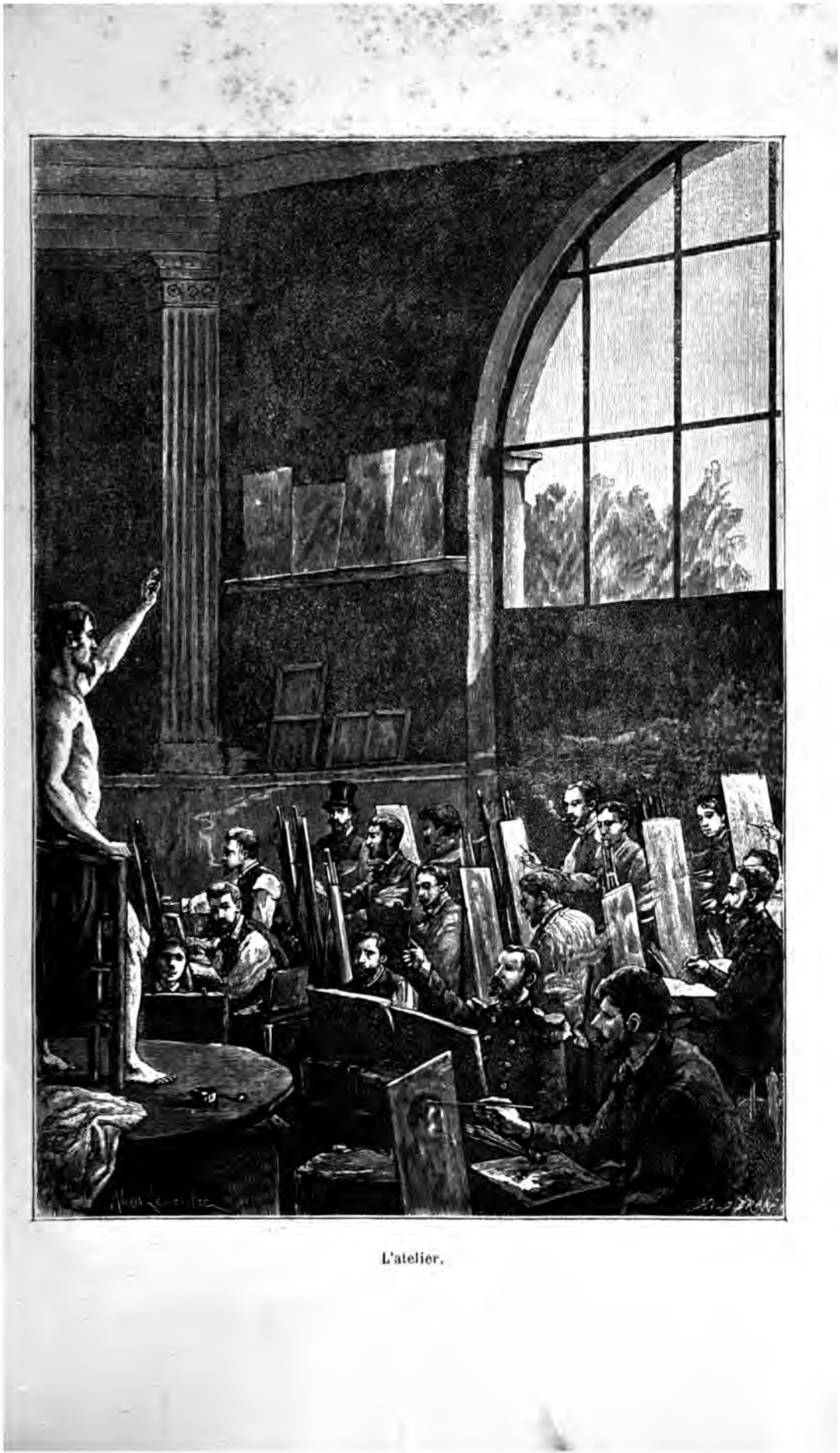
On lui a fait une peinture si saisissante des *charges* qui attendent le nouveau à son entrée ! les *brimades* célèbres de Saint-Cyr et de Polytechnique ne sont que de la Saint-Jean auprès des épreuves qu'on lui réserve ! Il y a surtout une histoire de fer rouge sur laquelle on n'a pas voulu lui donner de détails, mais dont personne ne lui a parlé sans un frisson d'horreur.

Bref, le pauvre garçon est terriblement perplexe ; il pense à ces initiations aux Mystères, dont les anciens font des récits à donner la chair de poule : il se demande s'il sortira vivant de cet antre ; et voilà, pourquoi, arrivé devant la grille, il la regarde d'un œil épouvanté, comme s'il y lisait l'inscription que le Dante met sur la porte de l'Enfer :

« Vous qui passez ce seuil laissez toute espérance. »

Moi aussi, j'ai eu ces transes ; moi aussi, j'ai frémi.... Moi aussi, j'ai eu de fortes tentations de m'en aller....

Mais quoi ! il fallait toujours y venir ! « Mieux vaut aujourd'hui que



L'atelier.

demain! » me suis-je dit à la porte de l'atelier. Et, prenant mon courage à deux mains, je suis entré.

L'atelier était déjà au travail. Éclairés de dos par une immense baie cintrée, mes futurs camarades, assis devant leur toile, copiaient à qui mieux mieux un modèle que la cloison m'empêchait de voir; la fumée des pipes et des cigarettes flottait, faisant une voûte de mousseline à mi-hauteur de la pièce. Caché derrière la petite cloison qui forme à l'entrée une sorte d'antichambre, j'essayais de reprendre un peu d'assurance : je ne réussissais pas. Je ne distinguais qu'à travers un brouillard les murs encroûtés de grattures de palette, où s'alignaient des caricatures; dans une petite annexe, j'apercevais une panoplie faite de cannes et de fleurets.

La sueur me perlait sur les tempes. Et cette sensation désagréable ne provenait pas seulement de la chaleur produite par le poêle.

J'avais fait un pas en avant, et, ayant encore échappé aux regards, j'examinais les élèves, tâchant de lire leurs intentions sur leurs visages.

« Ils n'ont pourtant pas, me disais-je, la physionomie de gens sans pitié. Ils semblent plutôt bons enfants à première vue.... Mais il ne faut pas s'y fier : ils prennent peut-être cet air-là pour m'inspirer confiance, car ils font semblant de ne pas me voir, mais ils ne peuvent ignorer que je suis là.... »

Quelques-uns affectaient de chanter; cela me parut inquiétant. Il y avait surtout un élève, un militaire, qui clignait de l'œil en ayant l'air de mesurer les proportions du modèle, et qui évidemment me guettait. De plus en plus je me sentais perplexe, et pourtant il était maintenant trop tard pour reculer. J'allais me montrer.

Tout à coup un gros blond se mit à entonner d'une voix tonitruante une chanson que tout l'atelier reprit en chœur. Ce chœur était si menaçant, tous les chanteurs roulaient des yeux si furibonds, que mes résolutions s'en allèrent comme une bande d'oiseaux effarouchés; je fis volte-face et revins vers la porte. Le malheur voulut qu'à ce moment même elle s'ouvrit. Un élève entra, qui, me voyant effaré, partit d'un éclat de rire et s'écria, le misérable : « Tiens! le nouveau! »

Ce fut comme une trainée de poudre, tous criaient à la fois : « Le nouveau! le nouveau! » J'aurais voulu dire que non, qu'il y avait erreur, que j'entrais en passant.... Mais il était trop tard pour essayer de nier. Tout l'atelier s'était levé, on m'entourait en riant. « Il a une bonne tête! » dit quelqu'un.

Je me demandais si je devais prendre cette réflexion en bonne ou en mauvaise part, en augurer du bien ou du mal.

« Ton nom? — Tes prénoms? — Ton âge? — Ton lieu de naissance? — Ta devise? — Tes armoiries? »

Les questions se croisaient : quand j'essayais de répondre en plaisantant, on se fâchait; quand je répondais sérieusement, je soulevais des huées.

« Plus haut ! On ne t'entend pas ! Assés ! — Ne crie pas si fort ! »
C'était un vacarme épouvantable.

« Adresse-toi au *massier*, » me dit enfin un élève.

Cette recommandation me rappela à moi-même. Je me souvins que je devais avoir dans le *massier* un défenseur, et je vins à lui avec un peu plus d'assurance.

Le *massier*, élu par l'atelier, est le magistrat suprême auquel sont commis tous les intérêts de la république. Il en est à la fois le caissier et l'ambassadeur. L'École fournit le local, le chauffage, les modèles; les élèves ont à payer le matériel de l'atelier, chevalets, tabourets, etc. A cet effet chacun dépose en entrant une certaine somme qui s'appelle la *masse* et qui est remise aux mains du *massier*.

Le *massier* tient, de plus, la liste, noms et adresses, des modèles qui se présentent et auxquels l'atelier a voté une semaine; il est chargé de transmettre à l'administration les demandes et les réclamations de l'atelier; et quand le *patron* vient corriger, c'est à lui qu'échoit l'honneur de le recevoir.

Je m'adressai donc au *massier*, un grand gaillard, majestueux, visiblement digne de tant d'importantes fonctions.

Lui aussi me demanda mes nom et prénoms, aussitôt dénaturés de cent manières, puis il ajouta : « As-tu vu le patron ? »

Je répondis oui et déclarai que le patron m'avait accepté et encouragé.

« Bien; mais cela ne suffit pas. Le patron, qui n'en a pas le temps, nous laisse le soin de contrôler tes dispositions. Nous allons les vérifier.

— Qu'est-ce qu'ils vont me faire? me disais-je.

— Et d'abord, l'union des arts étant si étroite qu'on ne peut être supérieur en peinture si l'on est médiocre en danse ou en musique, par exemple, nous devrions te faire passer des examens successifs de danse, de musique, d'escrime, de récitation dramatique.

— Mais....

— Nous nous contenterons d'éprouver tes dispositions musicales.... Chante-nous quelque chose! chansonnette, romance d'opéra-comique ou grand air d'opéra, nous te laissons le choix....

— Mais....

— Tu refuses? »

Des murmures s'élevaient déjà, de plus en plus menaçants. Je me dépêchai de m'exécuter, espérant conjurer l'orage. Je ne te cache pas que ma voix tremblait.

L'atelier écouta silencieusement les premières mesures de ma romance, — j'avais choisi l'air de Wilhem dans *Mignon* :

Elle ne croyait pas, dans sa candeur naïve....

Mais bientôt des protestations s'élevèrent :

« Plus vite! — Plus lentement! »

J'essayais de sourire et de contenter tout le monde : de plus en plus troublé, je ratai mon point d'orgue, tu sais :

O-ô mon cœur!...

et soudain des hurlements plaintifs et prolongés éclatèrent dans tous les



Devant le massier.

coins de l'atelier. On eût dit une meute que met en fureur la présence d'un orgue de Barbarie. Jamais chiens aboyant à la lune n'ont poussé de tels cris. C'était sinistre, et cela acheva de me déconcerter.

Le massier me regardait d'un œil sévère, et il y avait de quoi.

« Ça n'est pas encore lui qui remplacera Capoul, déclara-t-il au bout d'un silence.... Et s'il peint comme il chante, ce n'est pas lui qui remplacera Carolus!.... Diable! diable! »

Je baissais le nez, interdit.

A ce moment un élève intervint.

« Monsieur le massier, fit-il observer, peut-être est-ce la timidité qui prive le nouveau de ses moyens ? Avant de le condamner, voyons ce qu'en dira M. le phrénologue.

— Soit, » répondit le massier.

Il me fit signe de prendre place sur une chaise, et le phrénologue s'avança.

Cet homme, jeune encore, avait des mains de fer. Il se mit à me palper la tête, du front à l'occiput, dictant ses observations à un élève, qui, assis en face de moi et les yeux abrités d'un abat-jour, prenait les observations en note et y ajoutait des croquis.

Les paroles du phrénologue étaient plutôt bienveillantes et faites pour me rassurer. A l'entendre, mes protubérances dénonçaient des dispositions remarquables et variées : j'avais la bosse de la composition et celle du coloris, je devais dépasser Léonard de Vinci comme physionomiste, Antonello de Messine comme peintre de portraits, Gérard Dow, Miéris et Teniers comme peintres d'intérieurs, Claude Lorrain et Corot comme paysagistes. A chacune de ces affirmations répondait un murmure flatteur ; d'instant en instant, je montais d'une coudée dans l'estime de mes camarades. J'eusse été bien fier, si je n'avais été bien malheureux !

En effet, pendant qu'il parlait, les doigts de cet homme terrible continuaient à me pétrir le crâne d'une telle vigueur, qu'il me semblait que ma boîte osseuse, amollie, gardait l'empreinte de ses énergiques investigations.

« J'ai dit ! » conclut solennellement le phrénologue.

Son examen était fini. Je restais sur ma chaise, attendant.

Le massier reprit la parole :

« Voilà qui est bien, commença-t-il d'une voix radoucie. Mais il reste à savoir si les qualités de l'impétrant sont en rapport avec ses qualités intellectuelles. Doué comme un citoyen d'Athènes, l'est-il comme un soldat de Sparte ? La vie de l'artiste est une lutte. A-t-il l'énergie en face du danger ? A-t-il le courage en face de la douleur ? »

Son accent était réellement impressionnant. De nouveau, je me demandais, avec un frisson : « Qu'est-ce qu'ils vont me faire ? »

« Préparez le fer rouge ! » ordonna le massier d'un ton grave.

Il me regardait dans les yeux.

La voilà, l'épreuve terrible, si redoutée ! Tous m'observaient ; il fallait faire bonne contenance. Après tout, il n'était pas possible que ces jeunes gens voulussent ma mort ; ce qu'on voulait constater, c'était la façon dont j'endurerais une brûlure qui ne devait pas être bien grave. Il s'agissait de montrer que j'étais un homme. Je m'efforçai de penser au jeune Lacédémonien qui supporta sans faiblir les morsures du renard.

« Supposons, me dis-je pour m'encourager, qu'on va m'arracher une dent, ou qu'un chien enragé vient de me mordre et qu'on me cautérise. »

Et je regardais d'un œil calme le poêle de fonte autour duquel étaient groupés les élèves.

Un silence de mort régnait dans l'assemblée.

« Le bandeau ! » fit le massier.

Un de mes tourmenteurs venait de s'armer du tisonnier, dont l'extrémité



Le phrénologue.

était chauffée à blanc et qui resplendissait, rouge sombre jusqu'au milieu de sa longueur. Je ne pus m'empêcher de tressaillir.

Mais ce qui me fut pénible surtout, c'est de me sentir bander les yeux. Cela fut fait si vite que je n'eus pas le temps de protester.

Maintenant j'étais dans la nuit ! D'où allait me venir la blessure ? Où le fer allait-il ronger ma chair ? Quelle minute ! la sueur devait recommencer à perler le long de mes tempes.... Sans doute on me marquerait à la main... la main gauche, pour ne pas entraver mon travail.... Je serrais le poing, résolu....

Un cri m'échappa.

Le tisonnier venait de me toucher le nez ! Et, chose étrange, je le sentais froid comme glace.

D'un mouvement brusque j'arrachai mon bandeau ; ma main rencontra l'instrument de torture : il était froid. Ce fer rouge, admirablement imité, n'était rouge qu'en peinture.

Je partis d'un bel éclat de rire ; mes camarades en firent autant ; ils louèrent même mon attitude, digne de l'antique. Et, un quart d'heure plus tard, réunis chez le marchand de vin de la rue des Beaux-Arts, nous mangions des gâteaux, arrosés d'un suresnes aigrelet. L'atelier fêtait à grands cris ma bienvenue, et les bourreaux buvaient à la santé de leur victime en répétant en chœur :

Il a fort bien chanté !
Buvons à sa santé !...

Gâteaux, suresnes et cigarettes, total : quinze francs ; versé entre les mains du massier, pour l'entretien du matériel de l'atelier, trente-cinq francs ; pour un chevalet, sept francs ; pour deux tabourets, cinq francs.

Tu vois que, angoisses à part, l'entrée à l'atelier revient assez cher.

Il est bien entendu que la masse seule est absolument exigée : il faut bien payer les frais nécessaires. Quant à la bienvenue, elle n'est jamais obligatoire : on en dispense volontiers ceux qui ne sont riches... que d'espérances ; mais il est rare que même ceux-là ne fassent pas un sacrifice pour payer aux camarades le verre de l'amitié, quitte à rogner sur d'autres chapitres de leur budget. Cela fait tant plaisir, une fois ces terribles épreuves terminées dont on rit alors de bon cœur, de s'élancer dans la rue au grand galop, et d'employer les dix minutes du repos accordé toutes les heures au modèle, à trinquer comme de vieux amis :

« A ta fortune !
— A ta gloire !
— A la réalisation des promesses du phrénologue ! »

Ai-je besoin de te dire que le phrénologue n'est autre qu'un vétérán, un des plus anciens élèves de l'atelier, qui doit à sa barbe déjà touffue l'honneur de ce rôle scientifique ?

Tout en grignotant les gâteaux, le nouveau, regardant ses camarades d'un regard assuré, se voit entouré de visages sympathiques : déjà un courant bienveillant le porte vers des figures ouvertes ; il reconnaît d'avance ses futurs amis. Tous ceux qui heurtent leur verre au sien nourrissent les mêmes rêves. Il répond à leurs souhaits par des souhaits pareils :

« A ta fortune !
— A ta gloire ! »

Dans le fond de son verre, où une dernière goutte de suresnes s'irise au soleil, il voit, — lointain mirage, — la villa Médicis d'où les prix de Rome vont contempler pendant des années la Ville éternelle, et, mirage plus lointain encore, au bout du pont des Arts, derrière une petite grille gardée par des lions de pierre, l'Institut où vont s'asseoir les peintres fameux....

Mais le massier a regardé sa montre, c'est l'heure; et, d'une voix de stentor, il s'écrie :

« Colonne! demi-tour! En avant!... arche! »

Quarante voix lui répondent à la fois, et la bande joyeuse, reprenant le grand galop, traverse la rue Bonaparte, la cour du Portique de Gaillon, la cour de la Fontaine, le vestibule des Antiques, gravit l'escalier et rentre dans l'atelier, où flotte toujours la fumée des cigarettes et où le modèle a repris sa pose majestueuse.

En somme, tu vois que cette réception dont on se fait un monstre se réduit à bien peu de chose, et qu'il n'y a rien de plus anodin que ces plaisanteries.

Il faudrait avoir le caractère bien mal fait pour s'en fâcher, et il convient d'ajouter, à l'honneur de tous, que personne ne s'en fâche et que l'atelier les interrompt, quand elles pourraient prendre une mauvaise tournure.

Au surplus, en quittant le marchand de vin, le massier, éloquent par état, ne manque jamais de faire au nouveau une petite harangue bien sentie, en manière de conclusion :

« Jeune homme, lui dit-il de sa voix la plus paternelle, les épreuves imposées au nouveau sont une coutume dont l'origine se perd dans la nuit des temps; et, sans remonter au déluge, tu sais ou devrais savoir que les étudiants de la Sorbonne soumettaient à des épreuves analogues les nouveaux, alors appelés *béjaunes*, autrement dit serins. Dans tous les collèges, dans tous les lycées, dans toutes les institutions de France et de Navarre, on se plaît à bernier quelque peu le nouvel arrivant : on lui *pousse des colles* plus ou moins amusantes pour lui, on lui donne des commissions plus ou moins drôles pour les autres; et, en lui imposant cette initiation, on a grandement raison. »

Et le massier, prenant un ton solennel, conclut en ces termes :

« La vie d'étudiant comme la vie d'artiste est une image en réduction de la vie. Partout où il arrive, le nouveau venu est mal reçu; on lui sourit par politesse, on lui tend la main..., mais on le voit d'un mauvais œil : il est pour tous un fâcheux, un importun. On lui promet assistance tout haut, et tout bas on s'engage à lui nuire, à mettre le plus possible de bâtons dans ses roues. On sème sa route de pièges et de chausse-trapes. C'est pour t'habituer, jeune homme, à ces épreuves réelles, que nous t'avons soumis à ces épreuves pour rire. T'en souviendras-tu?

— Je m'en souviendrai.

— Et maintenant, à l'ouvrage! »

Dans ma prochaine lettre, je te dirai en détail, mon cher ami, comment la vie est organisée à l'atelier, et tu verras que je n'ai pas le temps de m'y ennuyer.

Ton bien dévoué,
CHARLES MELVILLE.

III

Paris, 3 décembre 1886.

Mon cher Louis,

Le lundi matin, les élèves sont particulièrement exacts. C'est à qui arrivera de meilleure heure pour se choisir une bonne place, assez près du modèle, et très loin du poêle, un calorifère en forme de colonne, et qui chauffe trop.

Le modèle arrive à huit heures en hiver, à sept heures en été.

Il monte sur la table, un grand plateau tournant installé près du poêle, en face de la grande fenêtre dont je t'ai parlé. Les élèves choisissent eux-mêmes la pose; et ce n'est pas une petite affaire : les uns sont pour une attitude réaliste, les autres pour une attitude classique; enfin on parvient à s'entendre, et l'on vote par main levée.

L'emploi de modèle est très recherché, et l'Italien qui, jeune et imberbe, pose les Bacchus, vieux et barbu, pose les apôtres, les prophètes et les dieux, saint Paul, Daniel ou Jupiter, est toujours friand des séances à l'École; volontiers il mettrait sur sa carte : « pose aux Beaux-Arts ». Cela est un titre envié, et qui suffit comme recommandation à qui se présente dans les ateliers extérieurs.

Aussi vient-t-il un bon nombre de modèles s'offri chaque semaine, jeunes ou vieux, enfants blonds, mères brunes, au teint bistré, aux lourdes tresses noires, avec leur corsage de fine toile et leur jupe épaisse et bariolée. Les uns descendent de Montrouge et de Plaisance, les autres de la Glacière et de Montmartre.

Le massier, fatigué de demandes qui dépassent toujours la consommation, les fait défiler sur la table à modèles, enregistre l'opinion et le vote de l'atelier, inscrit les plus intéressants et leur promet une semaine.

L'atelier reçoit encore les visites du marchand de couleurs ou du marchand de photographies, qui vient mettre en loterie des reproductions de chefs-d'œuvre antiques et modernes.

Personne autre ne pénètre dans l'atelier.

La première heure de travail est silencieuse d'ordinaire : en quelques coups de brosse, on *recale* une figure dont on était parti mécontent la veille; une ou deux touches adroites en harmonisent les tons; on ne lève les yeux de dessus sa toile que pour regarder son modèle.

Pendant la dernière heure, on cause, on fume davantage et l'on travaille moins attentivement. Un refrain à la mode, entamé par un élève, est repris en chœur par tout l'atelier : on pousse des cris d'animaux, on imite les cloches,

et tour à tour on se croirait dans une ménagerie ou dans une basse-cour, ou dans la cage retentissante d'un beffroi.

Pendant le repos, alors que le modèle endossant son paletot vient fumer paisiblement sa pipe près du poêle, le nouveau fait les commissions des anciens : il va chercher, pour celui-ci du tabac, pour celui-là un petit pain,



Le repos du modèle.

pour le massier un sou de lait et du savon noir ; le savon noir servira à nettoyer les brosses ; le lait, étendu d'eau, fixera le fusain sur la toile.

Et, de plus en plus, le nuage de fumée monte, s'épaissit, noyant d'un brouillard les murs gris où s'allongent les caricatures des camarades, têtes énormes et corps minuscules. Les voix s'élèvent : on s'interpelle d'un bout à l'autre de l'atelier ; on gesticule, on se passionne. On interrompt une chanson pour une question d'éthique ou d'esthétique. Celui-ci est pour la couleur avant tout, cet autre est avant tout pour le dessin.

« Tu n'es qu'un Delacroix raté !

— Et toi qu'un sous-Ingres! »

On s'échauffe. Parfois même on se jette des brosse à la tête. Comme une flèche légère, la brosse part, fend l'air... et va tatouer le visage d'un camarade bien tranquille, qui ne prenait aucune part à la discussion.

Tu te figures aisément, mon cher ami, le vacarme que nous pouvons faire quand nous nous y mettons... Ce sont des rires, des cris, une vraie tempête de glapissements, de hennissements, de roucoulements, de grondements et de croassements.

Cependant le modèle, immobile et digne, le front sévère, le bras étendu, regarde fixement à travers le vitrage le sommet des arbres de l'ancien hôtel de Caraman-Chimay, qu'on annexe en ce moment à l'École; il domine de sa haute stature cet orage de clameurs et ce nuage de fumée, et l'on dirait Neptune arrêtant du geste le tumulte des flots en courroux, style classique!

Le mercredi et le samedi la séance est plus calme. Le *patron* vient corriger.

Les professeurs d'anatomie, de géométrie, d'histoire et de perspective, quel que soit leur cours, quelle que soit leur popularité, restent toujours des professeurs; seuls les professeurs de peinture, architecture, sculpture et gravure, qui viennent corriger leurs élèves à l'atelier, sont désignés du nom familier de *patrons*.

Cela tient à ce que les professeurs d'anatomie et d'histoire n'ont avec leurs élèves que des relations officielles; le *patron*, au contraire, est choisi par l'élève, qui, je te l'ai déjà dit, va se faire agréer par lui.

Ce choix et l'assentiment du *patron*, maître souverain à l'atelier, constituent entre le disciple et le maître un lien intime, et que le temps ne fait le plus souvent que resserrer.

Quand, après bien des années passées, le disciple est devenu maître à son tour, il se vante encore d'avoir été de l'atelier du père un tel, dont il est resté l'ami, et dont l'approbation lui fait plaisir plus que toute autre. *Patron* lui-même, il le traite toujours de *patron*.

Tu sais qu'il y a à l'École trois ateliers de peinture.

Les professeurs, nommés en 1863, lors de la création des ateliers, étaient MM. Pils, Gérôme et Cabanel. MM. Gérôme et Cabanel sont encore professeurs aujourd'hui. L'atelier de M. Pils, occupé successivement par M. Lehmann et par M. Hébert, est dirigé maintenant par M. Boulanger.

Le moment de la correction est certainement le moment le plus intéressant de la semaine; et, moi qui te parle, je ne le vois jamais arriver sans quelque inquiétude.

Est-ce que je suis dans la bonne voie? Ai-je raison d'être satisfait? ou de ne pas l'être? Je vais le savoir. Et je le sais tout de suite. Je lis mon jugement dans le hochement de tête du *patron* ou dans son sourire. Qu'il me dise gaie-ment, en encourageant sa sévérité par une tape encourageante: « Vous n'y

êtes pas cette fois..., c'est mauvais », ou qu'après un silence, d'une voix lente, il déclare : « Ça n'est pas mal... Ça n'est pas mal du tout », le résultat est presque le même, et je suis content.... Cela t'étonne?

Je suis content s'il approuve mes efforts et les encourage, mais son blâme



L'essuie-main.

ne réussit pas à me décourager, parce qu'il y mêle des conseils si justes que j'ai hâte de les mettre à profit.

Il s'assied, et c'est comme un enchantement; la toile, que je poussais avec plus ou moins d'ardeur, semble s'animer; à travers ce qu'il y a de fait, son geste m'indique ce qu'il y a à faire.

Ma figure, mal d'aplomb, s'équilibre; les valeurs s'harmonisent; l'attitude contrainte de mon bonhomme fait place à une attitude aisée; et, sur tous les plans, la lumière se distribue si nette et si douce qu'il paraît vivre.

Le patron s'en va ; je me remets au travail, la cervelle désobstruée, la main plus libre, la brosse plus sûre, plein d'espoir et de confiance.

Le samedi, après la correction, l'atelier se vide peu à peu. Le modèle, qui a terminé sa semaine, va toucher sa paye au secrétariat.

Les plus ardents au travail signalent leur œuvre, ajoutent en hâte quelques touches qui complètent l'effet ; puis ils vont laver leurs brosses à la fontaine et s'essuyer les mains à l'immense serviette sans fin enroulée sur un dévidoir fixé à la cloison.

On se bouscule ; tous maintenant sont pressés d'aller déjeuner ; les mains se tendent vers l'essuie-main monstre qu'on se dispute ; tous les bras ont l'air de s'allonger pour un serment des Horaces ; enfin les nettoyages sont terminés, chacun descend à son tour. L'heure du déjeuner est à midi et demi en hiver, à onze heures et demie en été.

Voilà donc à peu près comment le temps se passe dans les ateliers de peinture.

L'École, je te l'ai dit, comprend aussi des ateliers de sculpture, d'architecture et de gravure. Je ne puis te rendre compte *de visu* de ce qui s'y passe : nous ne nous faisons pas de visites d'un atelier à l'autre.

Malheur à l'imprudent qui se risquerait à aller voir un ami aux heures de travail ! Il serait reçu comme un nouveau. Nous avons adopté d'un commun accord ce système d'exclusion mutuelle, à l'application rigoureuse duquel nous devons de ne pas perdre de temps.

Mais nous nous trouvons réunis à de certains cours simultanés dont je te parlerai plus tard, et qui intéressent les trois arts également, et surtout l'après-midi à l'*Antique*, où peintres, architectes et sculpteurs travaillent concurremment à comprendre et à traduire les beautés de la sculpture et de l'architecture grecque et romaine.

La salle des Antiques est située au milieu du corps de bâtiment qui fait face à la rue Bonaparte : elle est précédée d'un vestibule, où aboutissent deux escaliers, menant, celui de gauche à la bibliothèque, et celui de droite aux ateliers de peinture. Au delà de cette salle se trouve la salle de l'Hémicycle, où je te conduirai dans la suite.

Le vestibule des Antiques prend jour sur la cour de la Fontaine par de hautes fenêtres cintrées. Entre ces fenêtres, au dehors, se dressent des copies de marbres anciens, philosophes, déesses et guerriers, lumineux l'été, gris et ruisselants de pluie l'automne, l'hiver encapuchonnés de neige. A l'intérieur s'alignent des moulages égyptiens, grecs ou romains, torses mutilés, statues ou groupes, Oreste et sa sœur Électre ; dieux de Memphis ou de la Thèbes aux cent portes, serrés dans leur tunique étroite, les yeux bridés, les mains sur les genoux ; bas-reliefs où les hiéroglyphes sont remplacés par des files d'animaux, enfin les frontons des temples d'Égine, représentant, l'un Niobé proté-



La salle des Antiques.



geant ses enfants contre les flèches d'Apollon, l'autre les Grecs combattant autour du corps de Patrocle.

Ce vestibule des Antiques est fort riche; son pavé est de mosaïque, sa porte de bronze à jours; des colonnes de marbre rose supportent le plafond finement décoré; mais l'impression produite par la salle des Antiques est bien plus vive encore.

Figure-toi un vaste parallélogramme, dont le plafond tout en vitrage est soutenu par de sveltes piliers de fonte; tout autour, à mi-hauteur, court une galerie, ornée et peinte sur le modèle des loges de Raphaël au Vatican. A l'une des extrémités, à gauche en entrant, se dressent deux énormes colonnes d'une blancheur éblouissante qui sont le moulage exact des colonnes du temple de Jupiter Stator; elles sont si hautes, que, pour les faire tenir avec leur entablement et leur frise, on a dû creuser le sol de quelques degrés; à l'autre extrémité de la salle et comme pendant, trois piliers du Parthénon s'appuient à même sur les marches du temple et soutiennent un morceau de la frise célèbre où Phidias a fait défiler le cortège des Panathénées. Puis, le long des murailles, au milieu de la salle, partout, des files de statues, héros et dieux, filles d'empereurs, danseuses et philosophes, plusieurs Minerves, des Victoires, un César, des Socrates, encore une Électre, et dans les niches des tas de bustes d'empereurs, beaucoup de petits autels finement sculptés, des têtes de chevaux, les chiens de Diane, des guerriers et des orateurs, tous, tribuns, capitaines, consuls, empereurs et dieux, éclairés d'un jour de serre et semblables à des fantômes immobiles.

Au-dessus de la porte encadrée de palmes qui mène à l'Hémicycle, les médaillons en mosaïque de François I^{er} et de Léon X.

A gauche de cette porte, à travers de hautes fenêtres, on aperçoit un amoncellement d'autres moulages, tombeaux, chapiteaux, fûts de colonnes de tout ordre, vases de tout style, lampadaires, acrotères, modèles d'antéfixes, de piliers composites, métopes, et cætera.

C'est dans ce magasin que s'enferment plus volontiers les architectes; c'est là qu'ils demandent leurs secrets aux volutes de l'ionique, aux feuilles d'acanthé du corinthien.... C'est là qu'ils me révéleront les secrets de leur vie d'atelier, que je te raconterai la prochaine fois.

Ton ami,
CHARLES MELVILLE.

IV

Paris, 11 décembre 1886

Mon cher Louis,

Je te présente messieurs les architectes.

L'architecte est l'élève le plus élégant de l'École; il porte des jaquettes d'une coupe savante et qui sentent le grand faiseur, des cravates correctes et des chapeaux à bords plats; son pantalon moule à souhait une jambe faite au tour, et ses souliers pointus rappellent les souliers à la poulaine d'antique mémoire.

Le peintre est moins soigné dans sa tenue, je l'avoue non sans quelque honte; quant au sculpteur et au graveur, ils passent à bon droit pour un peu négligés. Je te parle de la majorité, bien entendu; et je sais des peintres, des sculpteurs, des graveurs même, qui s'habillent à la dernière mode, comme je sais des architectes, très rares à la vérité, qui vont coiffés de bérêts et affectent une tenue sans façon.

La section d'architecture se divise en seconde et en première classe. Le nombre des élèves n'est pas limité.

Les concours d'admission en seconde classe ont lieu deux fois par an, au mois de mars et au mois de juillet.

Les candidats subissent d'abord une épreuve qui comprend :

1° Le dessin d'une tête ou d'un ornement d'après un plâtre, exécuté en huit heures;

2° Le modelage d'un ornement en bas-relief d'après un plâtre, exécuté en huit heures;

3° Une composition d'architecture exécutée en loge, en une seule séance de douze heures, à compter de la dictée du programme.

Ces trois épreuves sont éliminatoires.

La seconde partie du concours d'admission consiste :

1° En exercices de calcul faits en loge;

2° En un examen d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie;

3° En un examen de géométrie descriptive;

4° En une épreuve d'histoire.

Tout candidat qui renonce à une seule de ces épreuves est considéré comme se retirant du concours.

Une fois admis, l'architecte est élève de seconde classe; il doit alors prendre part à plusieurs concours :

1° Concours d'architecture;

- 2° Concours sur les matières de l'enseignement scientifique ;
- 3° Exercices de dessin ornemental ;
- 4° Exercices de dessin de figure et de modelage d'ornement.

S'il obtient des médailles ou des mentions à ces différents concours, il passe en première classe.

Tu sais que les trois ateliers d'architecture font partie du corps de bâtiment de droite. Traverse la cour du Mûrier, te voilà dans le vestibule de la salle Melpomène. En bas de l'escalier, qui coupe ce vestibule dans toute sa largeur, se trouve l'atelier de M. Guadet ; en haut, à gauche, l'atelier de M. André ; à droite, l'atelier de M. Ginain.

Comme les trois ateliers de peinture, les trois ateliers d'architecture se ressemblent fort ; en décrire un, c'est les décrire tous.

Figure-toi une grande salle d'environ 14 mètres de longueur sur 8 de largeur et 9 de hauteur ; trois immenses fenêtres lui fournissent la lumière ; la chaleur lui est fournie par un énorme poêle en faïence émaillée. Dans un coin, des casiers, décorés du nom de *bibliothèque*, contiennent des photographies de projets médaillés au concours, des traités d'architecture, etc. Au-dessus de la bibliothèque court une galerie qui sert à remiser les châssis sur lesquels les architectes tendent leurs immenses feuilles de papier. Cette galerie, où l'on accède par une échelle, contient en outre l'armoire du matériel..., armoire terrible!... Il en sera



L'architecte.

question tout à l'heure. Perpendiculairement aux fenêtres, s'alignent trois rangs de tables entre lesquelles se dressent des tréteaux supportant de larges planches, qui forment autant de tables supplémentaires.

Les élèves, au nombre de cinquante à peu près, travaillent en bras de chemise ou affublés d'une longue blouse blanche tachée d'encre de Chine.

Courbés, ou même allongés de tout leur long sur leurs planches, on les voit se redresser de temps en temps et grimper sur un tabouret pour examiner leur œuvre; le peintre, placé devant une toile verticale, se recule pour juger l'ensemble de son étude; l'architecte, lui, ne peut considérer son projet fixé sur une table horizontale que comme on considère une vallée du faite d'un clocher : il regarde les choses de haut.

L'organisation de l'atelier est très compliquée.

Le massier est doublé d'un sous-massier, lequel porte aussi le nom de bibliothécaire; à ce sous-massier sont adjoints deux massiers du matériel, l'un de première, l'autre de seconde classe, puis un sergent et un caporal des nouveaux. A ces chefs, élus par tous, sont soumis, non seulement les nouveaux, mais aussi les élèves de première et de seconde classe. Chez les architectes, on est nouveau tant qu'on n'a pas rendu quatre projets ou qu'on n'a pas obtenu deux mentions.

Toute cette hiérarchie est consacrée par un règlement souvent remis en question, jamais rédigé, mais dont l'application est néanmoins sévèrement surveillée par les anciens.

Ainsi que dans les autres ateliers, le massier est responsable des sommes versées par les élèves et des dépenses faites pour l'atelier.

Outre la bienvenue toujours variable, et dont le chiffre se mesure sur la générosité et l'opulence du néophyte, chaque élève verse 60 francs en entrant et 5 francs par mois pendant trois ans. Cet argent sert à payer les planches, tés, châssis, godets, etc., etc.; il sert aussi à l'achat d'ouvrages qui viennent augmenter les richesses de la bibliothèque.

Le nouveau qui se présente pour la première fois à l'atelier est reçu, comme chez les peintres, par des cris de joie. S'il demande le massier, on le renvoie d'élève en élève; bien reçu par ceux qui flânent, rudoyé par ceux qui travaillent, il s'adresse à deux ou trois douzaines de camarades avant d'arriver au massier véritable.

Alors commence la série des épreuves nécessaires.

Ce sont d'abord des questions saugrenues en histoire, en perspective, en géographie :

« Quel était le parrain de Pépin le Bref?

— Faites-nous l'épreuve de l'intersection du soleil par un ballon captif.

— Reproduisez le tracé du réseau de chemin de fer de Tombouctou! »

Et autres plaisanteries du même calibre.

Puis vient la scène du médecin, un homme grave, mélancolique et décoré, qui, pour mieux ausculter le nouveau, lui fait ôter sa veste et son gilet ; il lui met l'oreille au poumon, puis à l'omoplate, puis à l'autre poumon, puis à l'autre omoplate, hoche la tête de plus en plus, heurte du doigt la cage thoracique, prend un air navré, et, d'une voix morne, constate chez le patient des dispositions chroniques et héréditaires : à l'ivrognerie, à l'hydropisie, à la pharmacie, à la folie, et à une quantité d'autres maladies qui d'ailleurs n'arrêteront pas l'essor de son génie.

Rassuré par ce dernier pronostic, le nouveau commençait à respirer.

Mais voilà qu'un élève accourt, affolé :

« L'inspecteur ! »

Il a jeté ce cri comme on crierait :

« Au feu ! »

Et, de tous les coins de l'atelier, on crie au malheureux nouveau, de plus en plus ahuri :

« Rhabille-toi vite ! dépêche-toi donc ! »

Il ne demande pas mieux que de se dépêcher ; il cherche partout son gilet, sa veste. Il ne les trouve pas : pour une bonne raison, on les lui a cachés.

« Dépêche-toi donc ! répètent les camarades qui guettent l'inspecteur. Le voilà ! »

Où se cacher ? L'inspecteur (un faux inspecteur, naturellement) est capable de tout s'il le surprend dans ce costume. Il fera fermer l'atelier ! Ça s'est vu !

On indique au nouveau la galerie des châssis ; on lui tend une échelle. Il grimpe.

« Cache-toi derrière les châssis ! Vite !

— Non, on te verrait ! Entre dans l'armoire du matériel ! »

Il s'y précipite. Il était temps ! Juste comme il en referme la porte, l'inspecteur entre.

Après quelques questions sans importance, l'inspecteur demande :

« Est-ce que votre nouveau camarade est arrivé ? »

Le massier essaye de mentir, de dire qu'il ne l'a pas vu ; mais ce mensonge héroïque ne trompe pas le terrible inspecteur : son œil sagace, interrogeant tous les coins, a remarqué la porte mal fermée de la fameuse armoire.

« Qui donc est là-haut ? » demande-t-il d'une voix sévère.

Personne n'ose répondre.

« Donnez-moi l'échelle ! »

Le massier obéit, non sans résistance. L'inspecteur monte, il vient à l'armoire ; le moment est terrible : on entendrait une mouche voler.

« Monsieur, essaye de protester le massier, je vous jure qu'il n'y a personne ! »

L'inspecteur s'est arrêté.

« Vous me le jurez? dit-il.

— Oui, monsieur.

— Alors c'est autre chose. Je ne mets pas en doute votre serment et ne chercherai pas à contrôler cette assertion. »

Le nouveau respire.

« Seulement, ajoute l'inspecteur, comme il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, je supprime celle-ci. »

Et joignant le geste à la parole, il donne un tour de clef, condamnant le pauvre nouveau, plus mort que vif, à garder une posture peu agréable.

Après quoi il descend, fait retirer l'échelle, examine les travaux des élèves, les trouve satisfaisants et, pour récompense, donne vacance à l'atelier.

« Allez déjeuner, messieurs, » dit-il.

Tous les élèves sortent; le massier, dévoué jusqu'au bout, cherche en vain à s'attarder; l'inspecteur, qui a sans doute gardé de la méfiance, le fait sortir et sort après lui, fermant la porte à double tour.

Tu vois d'ici la tête du nouveau et la couleur de ses réflexions.

Il secoue la porte, mais la serrure tient bon; et d'ailleurs, quand elle céderait, il serait toujours prisonnier, n'ayant pas d'échelle et ne pouvant pas risquer un saut de quatre mètres.

Du moins sur la galerie il respirerait et pourrait dégourdir ses membres endoloris. Il s'obstine avec rage des poings et des genoux.

Mais quoi! est-ce une illusion? Non! La porte de l'atelier est ouverte, les camarades rentrent! Viennent-ils le délivrer?

Oui, on le lui annonce tout bas, dès en entrant. On apporte une échelle, on descend le captif qu'on se passe et qu'on porte en triomphe.

« Tu l'as échappé belle!

— Et l'atelier aussi!

— Ça vaut bien un apéritif! »

Encore un peu ankylosé, mais tout à fait remis de ses émotions, le nouveau consent de grand cœur à tous les apéritifs qu'on voudra, et l'on va prendre le madère chez *Philippe*.

Philippe est le nom générique sous lequel on désigne le marchand de vin.

« A la santé du nouveau!

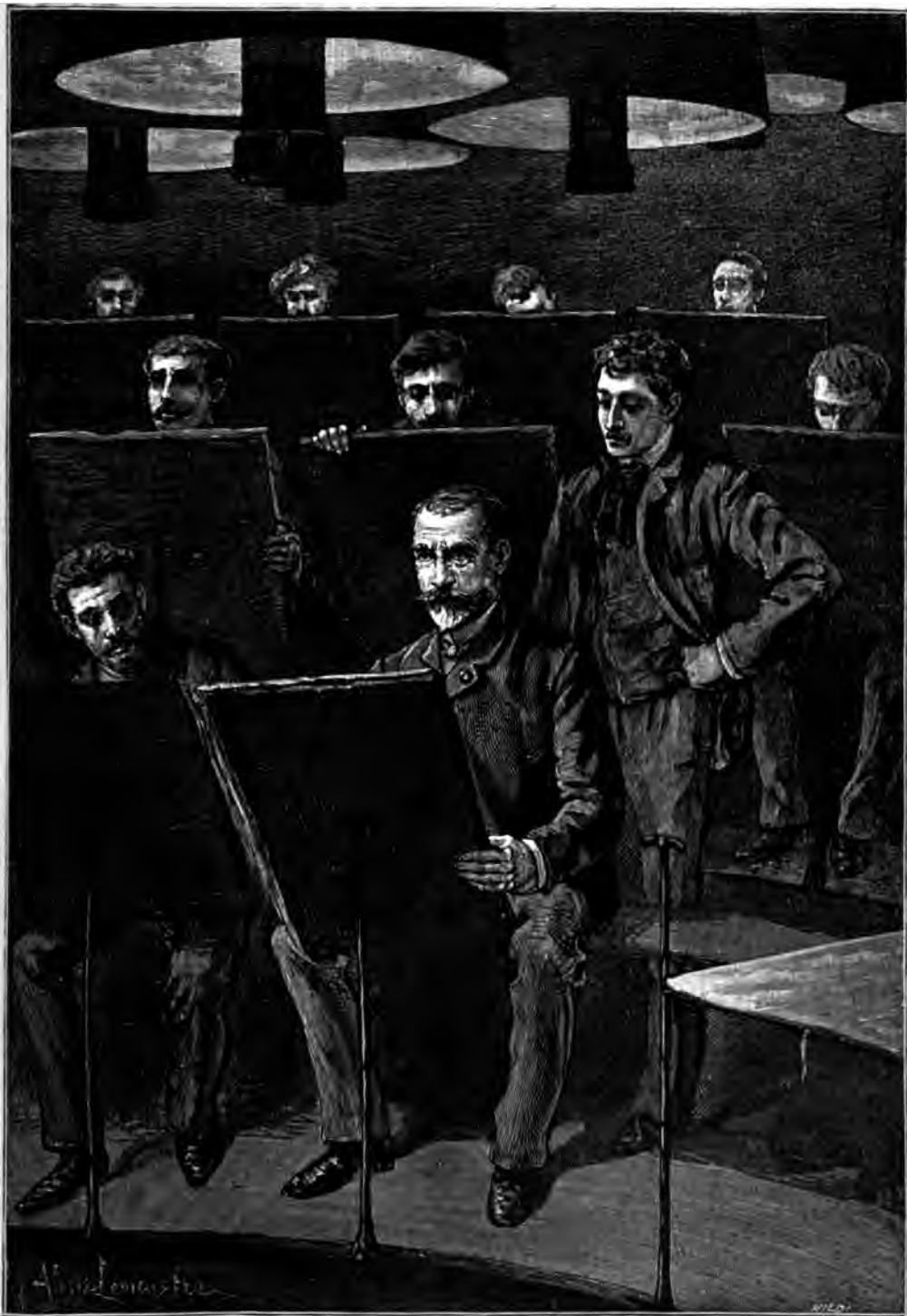
— A la santé de l'architecture! »

Les toasts succèdent aux verres de madère, et les rires ponctuent les chansons.

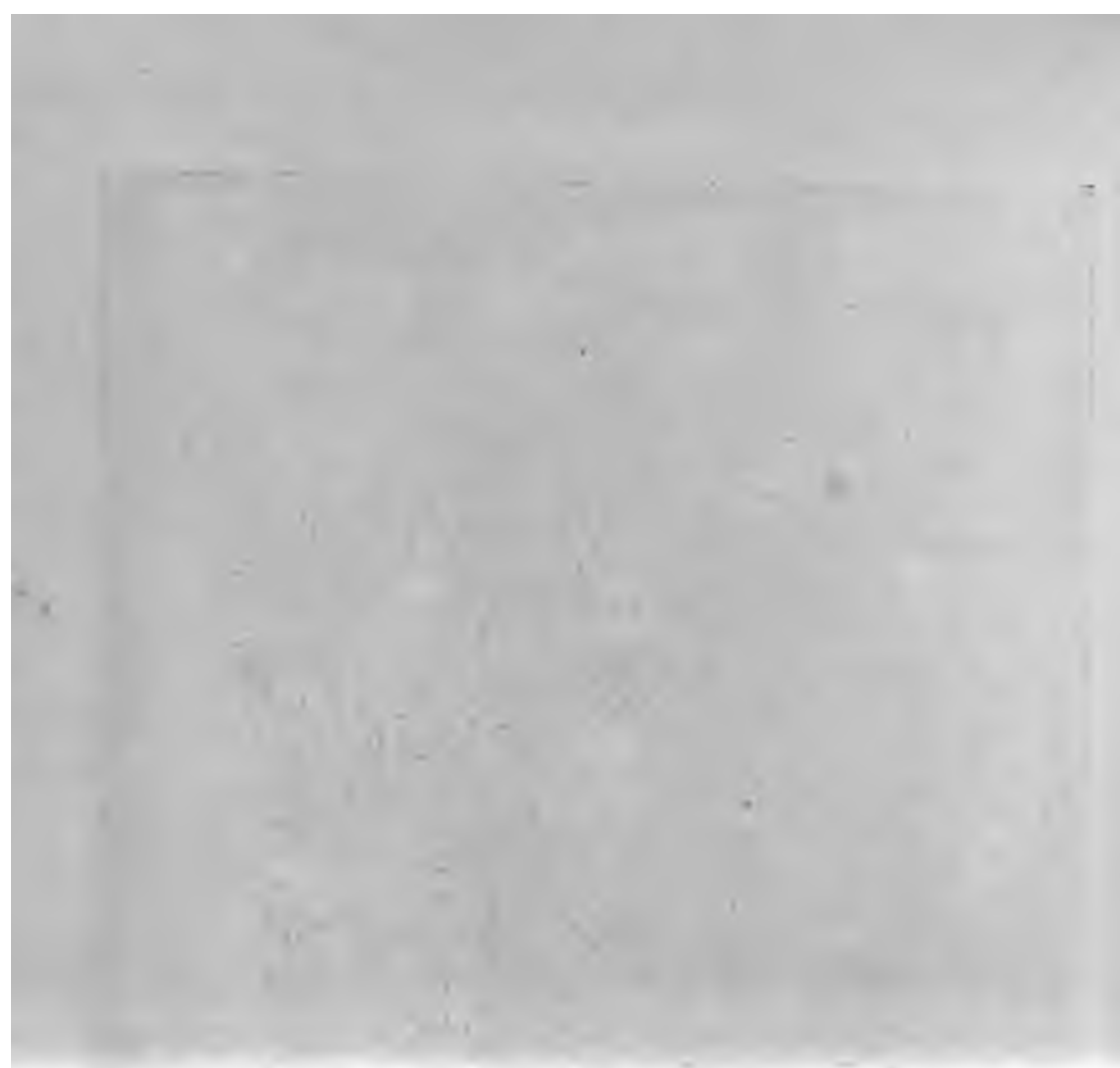
Mais tout à coup le massier, redevenu grave, élève la voix :

« Et maintenant, dit-il en s'adressant au nouveau, il s'agit de te lier à nous par un serment solennel!

— Quel serment?



L'école du soir.



The text in this section is also extremely faint and illegible. It appears to be a continuation of the document's content, but the specific words and sentences cannot be discerned. The layout suggests a standard paragraph of text, but the lack of contrast makes it impossible to read.

— Suis-nous, nous allons te le dire! »

Tout l'atelier sort de chez Philippe, descend la rue Bonaparte, suit le quai Malaquais en remontant le cours de la Seine, salue la statue de Voltaire, puis la statue de la République, et s'arrête devant les marches de l'Institut.

Arrivé là, le massier prend le nouveau par la main, il le conduit au pied d'un des lions de granit qui font si piteuse figure et dont la queue, terminée par une houppes, s'allonge de si singulière façon le long du piédestal.

« A genoux! » ordonne le massier.

Le nouveau obéit. Les architectes chantent en chœur un refrain irrévérencieux déjà ancien, et dont l'auteur est demeuré inconnu :

Les académiciens, les académiciens...
N'y connaissent rien...

Puis le massier reprend la parole, et, s'adressant au nouveau :

« Répète le serment que je vais te dire. »

Il étend la main, le nouveau l'imité, et il prononce lentement cette formule que le nouveau répète à mesure :

« Quels que puissent être ma gloire et mon talent, quelles que puissent être les sollicitations de mes amis et des corps constitués, je jure devant l'atelier des architectes, qui tous avant moi ont fait le même serment, je jure de ne jamais mettre les pieds sous aucun prétexte dans cette maison fermée d'une grille et coiffée d'un dôme. »

Après quoi le nouveau se lève: Le chœur recommence; il y mêle sa voix; la cérémonie est terminée, et l'atelier va se remettre au travail ou simplement déjeuner.

A quatre heures, la salle des Antiques est fermée. Les architectes retournent travailler dans leurs ateliers, qui restent ouverts jusqu'à onze heures. Les peintres et les sculpteurs se rendent au cours de dessin que nous appelons *l'école du soir*.

Le cours a lieu tous les jours de quatre à six heures.

Les professeurs sont : MM. Bonnat, Delaunay, Lenepveu, Laurens, peintres, et MM. Guillaume, Chapu et Barrias, sculpteurs.

Tu vois que je te laisse en bonne compagnie.

Je te serre les mains.

CHARLES MELVILLE.

V

Paris, 19 décembre 1885.

Mon cher Louis,

Il est trois heures et demie; les élèves commencent à envahir la salle Ingres; on s'empresse autour du gardien, qui est en même temps le dépositaire des cartons et le fournisseur attitré de fusain et de papier.

Ceux qui ont renouvelé leurs provisions vont et viennent en causant, depuis la statue de Minerve debout à une extrémité de la salle, jusqu'à la niche de marbre blanc installée à l'autre bout et dans laquelle un Ingres de bronze semble un polichinelle dans un Guignol.

On va lire les affiches administratives que préserve un grillage. On fume, on rit.

Pendant ce temps-là, dans les deux salles des cours, le père Valentin s'évertue.

Le père Valentin, auquel sa moustache et ses gros favoris donnent l'air d'un grenadier de Charlet, est le lampiste de l'École. Et jamais lampiste n'a mieux compris l'importance de ses fonctions.

Voir clair est la condition *sine qua non* pour dessiner; le père Valentin le sait; aussi avec quel zèle il soigne l'éclairage!

Chacune des deux salles contiguës exige une quarantaine de lampes, dont une énorme est munie d'un réflecteur qui projette toute sa lumière sur le modèle en chair et en os, ou simplement en plâtre.

Il faut voir le père Valentin, serré dans son tablier de serge noire et ses lunettes relevées sur le front, procéder à cette illumination. Les salles des cours sont des amphithéâtres circulaires dont les gradins concentriques sont armés de tiges de fer destinées à supporter les cartons des dessinateurs: sur les gradins inférieurs, le père Valentin a aligné les quarante lampes emplies et mouchées avec soin; il en ôte les verres, et, armé d'une petite éponge trempée dans de l'esprit-de-vin, il allume une dizaine de mèches, remet dix verres, et ainsi de suite; les lampes allumées, il en règle la flamme, tout ça d'un tour de main et au grand galop: il escalade son échelle double, installe la grosse lampe dans son réflecteur, les petites sous leur abat-jour, monte accrocher deux lampes encore, puis, abandonnant son échelle inutile, grimpe en hâte les gradins, redescend, en suspend deux autres, toujours courant, suant et soufflant.

Enfin tout est en place; aucune mèche ne file; les flots d'une lumière régu-

lière inondent l'amphithéâtre; le père Valentin s'éponge, avec un sourire satisfait, prend son échelle et passe dans la salle voisine.



Le père Valentin.

Quatre heures viennent de sonner.

La salle Ingres se vide : par deux portes contiguës ouvertes dans la haute boiserie disparaissent les peintres d'un côté, les sculpteurs de l'autre. Le

soleil descend derrière le corps des bâtiments de la bibliothèque : une lueur crépusculaire tombe des hautes fenêtres sur les murailles sombres, où s'ébauchent, en haut les moulages de la frise du Parthénon, en bas les rangées de



L'entrée du cours.

chapeaux et de pardessus suspendus aux patères et, dans sa niche de marbre, l'Ingres de bronze devient de plus en plus noir.

Dans le grand amphithéâtre, où l'abondance des lumières provoque des ombres intenses et sculpte vigoureusement les traits, on travaille en silence : les causeries et les chansons permises à l'atelier sont interdites ici ; nulle

fumée de cigarette ne trouble l'atmosphère. Tous les élèves, penchés sur leurs cartons, ne relèvent le nez que pour examiner le modèle debout sur la table, immobile, en pleine clarté.

Cinq heures.

Le modèle a dix minutes pour se reposer.

Profitons de cette halte pour faire connaissance avec les sculpteurs installés



A l'atelier de moulage.

dans l'amphithéâtre voisin.

Comme disposition, la salle est la même; seulement, au lieu de pattes de fer pour supporter les cartons, les gradins sont garnis de selles où les sculpteurs établissent leurs figures qu'éclaire une lampe à réflecteur. Les murailles, tapissées chez nous d'esquisses peintes, sont couvertes chez eux par des moulages, faits à l'École même, d'après les figures primées.

L'atelier du moulage est situé dans le bâtiment des Loges, dont il occupe en partie le rez-de-chaussée. On y moule non seulement les figures médaillées et les prix de Rome de sculpture, mais aussi tous les principaux modèles de

l'Antique et de la Renaissance. La plupart de ces moulages ont été exécutés par le procédé dit *staff*, inventé en 1858 par Alexandre de Sacy, mouleur de l'École.

Les élèves sont ici moins nombreux qu'à côté.

Il ne se présente guère plus de cinquante sculpteurs au concours d'admission ; on en reçoit vingt-sept.

Le concours comprend :

1° Un dessin d'anatomie (ostéologie), exécuté en loge en deux heures ;

2° Un examen sur les notions générales de l'histoire, écrit ou oral, au choix du candidat ;

(Ces épreuves sont éliminatoires.)

3° Une figure modelée en bas-relief d'après nature à l'une des sessions, d'après l'antique à l'autre session, et exécutée en douze heures ;

4° Un fragment de figure, dessinée d'après l'antique et exécutée en neuf heures ;

5° Une étude élémentaire d'architecture, exécutée en loge en six heures.

Les professeurs des trois ateliers de sculpture sont :

M. Cavalier, qui a succédé à M. Guillaume ; M. Thomas, qui a succédé à M. Dumont, et M. Falguière, qui a succédé à M. Jouffroy.

Les charges sont à peu près les mêmes chez les sculpteurs que dans les autres ateliers, et se terminent toujours par les chansons et la bienvenue.

Outre 50 francs versés à la masse et 15 francs de bienvenue, le nouveau débourse encore une trentaine de francs pour l'achat de la *selle* et des *fonds*, contre lesquels il appuie ses figures. Quant à ses corvées, elles comportent les courses pour les anciens, l'entretien de la terre glaise, qu'il doit tenir toujours au degré d'humidité voulu, et, deux fois par semaine, le balayage de l'atelier, plein de poussière ou de boue, suivant la saison.

L'aspect de l'atelier des sculpteurs est plutôt triste : la haute fenêtre éclaire des murs gris, des figures emmaillottées de torchons mouillés, des plâtres d'un blanc sale, des baquets pleins d'argile, et dans les coins, au milieu de morceaux de terre glaise séchée, des débris de fer et de bois, selles démolies ou fonds hors d'usage, qui semblent des instruments de torture.

Comme chez les peintres et les architectes, les élèves nomment leur massier, dont les attributions sont partout les mêmes ; comme chez les peintres, les élèves choisissent et posent leurs modèles et se groupent pour travailler autour de la table installée près de la haute fenêtre. Pendant le repos de dix minutes accordé toutes les heures au modèle, on fait de la gymnastique, on crie, on chante, — toujours et de plus en plus comme chez les peintres.

Le mercredi et le samedi, le patron vient corriger.

Les graveurs en taille-douce suivent les cours des peintres, et les graveurs

en médailles suivent les cours des sculpteurs. Mais, en dehors de ces cours où ils apprennent à dessiner ou modeler d'après le modèle vivant et d'après l'an-



Le sculpteur.

tique, les graveurs ont leurs ateliers particuliers, où ils s'occupent spécialement de leur *métier*.

Pour faire partie de l'atelier de graveur en taille-douce (professeur, M. Henriquel-Dupont), il faut être reçu au concours d'admission des peintres; il

faut être reçu au concours d'admission des sculpteurs pour entrer à l'atelier de gravure en médailles (professeur, M. Ponscarne).

Les ateliers de gravure, situés sous les combles, au bout de sombres corridors, sont peu fréquentés : une quinzaine d'élèves tout au plus y viennent *buriner* ; et cette expression exacte est devenue à juste titre le synonyme de travailler à une tâche pénible.

Nul métier ne demande plus d'attention : courbé pendant des semaines et des mois sur une pierre précieuse ou sur une planche de cuivre, l'élève graveur travaille dans une salle triste qui n'a rien de la poésie de celle où travaille le graveur de Rembrandt. Il ne copie plus la nature dans son atelier, et la table à modèle, délaissée et grise de poussière, a été reléguée dans un coin. Armé d'une loupe, il examine une estampe ancienne ou un camée posé à côté de lui sur sa table, où au milieu d'un assortiment de pointes, de burins et de brunissoirs se dressent quelques flacons d'acide d'un vert d'émeraude.

Condamné à une attention qui ne saurait se démentir, il croise ses hachures en silence, fume peu et ne chante pas.

Aussi le nouveau peut-il se présenter sans crainte. L'ancien ne pensera guère à lui faire des charges ; il le plaindrait plutôt de s'atteler à un métier aussi ingrat.

Il aurait quelques raisons de le plaindre : le graveur en taille-douce, par exemple, doit posséder à fond les secrets du dessin ; il doit avoir un sentiment très exact de la couleur. Pour achever une planche telle que la gravure de l'*Hémicycle* de Paul Delaroche ou de la *Ronde de nuit* de Rembrandt, il lui faut des années d'un travail soutenu, peu attrayant. Si bien payé soit-il, il l'est encore peu ; sa renommée ne s'étend jamais bien loin. Il ne peut compter ni sur la fortune ni sur la gloire. Il n'est récompensé de sa patience que par l'admiration des artistes.

Tu me diras à cela que c'est bien quelque chose, et je te répondrai que tu as parfaitement raison.

L'antique et les cours d'histoire, de littérature et de perspective ne sont pas les seuls endroits où se rencontrent sculpteurs, peintres et architectes ; ils se trouvent aussi réunis à la bibliothèque.

La bibliothèque occupe tout le premier étage au-dessus du vestibule de l'antique. On y arrive par un escalier qui fait face à l'escalier conduisant aux ateliers de peinture.

Le soir, un grand lampadaire de bronze, reflété par un vitrage, éclaire d'une flamme sépulcrale l'entrée de cet escalier.

Montons ensemble. Laisse à ta droite le palier dont les voûtes en caissons reproduisent les décorations des loges de Raphaël ; nous y reviendrons en sortant. La porte est à gauche ; entre et ne fais pas de bruit ; les travailleurs sont à l'ouvrage.



La bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.



Ce monsieur qui écrit là-bas, un bonnet de soie noire sur la tête et dont le bureau touche à la fenêtre, c'est M. Müntz, le bibliothécaire, l'auteur des ouvrages d'art que tu sais; en face, installé auprès d'une porte qui vient du château d'Anet, celui qui fouille dans les cartons et qui donne des renseignements aux élèves, c'est M. Rabot, l'auxiliaire précieux des habitués de la bibliothèque. Les portraits que tu vois au-dessus du bureau de M. Müntz sont ceux de M. Vinet, le précédent bibliothécaire : un Vinet romantique et un Vinet engraisé.

Ces vitrines, qui courent tout le long des hautes fenêtres et dont les intervalles supportent des bustes antiques ou modernes, sont des médailliers, renfermant une collection de coins inestimables. Les armoires qui interrompent la file des tables contiennent des albums de photographies de tous les musées de l'Europe, des traités d'architecture, de vieux livres enluminés, tous les documents dont peuvent avoir besoin des jeunes gens épris de grand art.

A côté des documents, photographies ou copies, voilà les livres, les dictionnaires, les brochures où ont été débattues toutes les questions qui intéressent la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure, depuis les mémoires de Benvenuto Cellini jusqu'aux Salons de Diderot et de Théophile Gautier, les récits illustrés des voyageurs, les études comparatives sur la marche de la civilisation chez les différents peuples, etc., etc.

Tous ceux qui ont soutenu dans la journée des discussions sur tel ou tel problème artistique doivent trouver là des arbitres décisifs; et si le livre cherché n'est pas sur les rayons inférieurs, s'il n'a pas pris place à l'étage où donne accès un escalier à rampe de cuivre, c'est qu'on l'a relégué dans l'annexe qui fait retour sur la cour des Loges et où s'entassent les manuels moins souvent consultés.

S'agit-il d'un enseignement sur une question d'architecture, les textes n'abondent pas moins que les reproductions; la bibliothèque possède, pour l'édification de ceux qui marchent sur les traces de Bradamante et de Brunelleschi, un atlas gigantesque et sans prix connu sous le nom de *Restaurations*, et dont les élèves de l'École envoyés à Rome ont fourni tour à tour quelques pages : on trouve là l'aspect présumé des monuments antiques reconstruits par induction, d'après ce qu'il en reste, comme Cuvier reconstruisait les mastodontes, et aussi d'après les textes de Pausanias, d'Hérodote et de Polybe. C'est ainsi que Simart sculpta pour le duc de Luynes la Minerve Chryséléphantine de Phidias.

On y voit surgir de ses débris le Capitole ou le temple de Delphes, et tel palais de Thèbes ou de Ninive. Le gracieux génie grec ou le puissant génie romain y revivent, symbolisés par des constructions élégantes ou robustes; et comme exemples plus palpables encore, outre les jolis petits temples

ioniques ou doriens qu'on rencontre à chaque pas dans la grande salle de la bibliothèque, on a réuni dans le musée des architectes, qui continue l'annexe, quantité de réductions d'églises, de mosquées, d'arcs de triomphe construits aux belles époques de l'art, dans tous les pays où les peuples goûtèrent l'harmonie des grandes silhouettes de marbre se profilant sur l'azur du ciel.

Ainsi le graveur avec les médailles, le peintre avec les photographies et les gravures, le sculpteur avec les réductions, l'architecte avec les restaurations, sont mis journellement en face des règles animées de leur art. Si ces confrontations ne font pas de nous des gens de génie, c'est bien notre faute, et nous n'avons pas d'excuses.

En sortant du musée des architectes, on se retrouve sur le palier dont je te parlais tout à l'heure, finement décoré d'arabesques à l'imitation des Loges de Raphaël.

Là sont rangés, sous des vitrines, des ornements antiques, vases ou torchères, statuettes, coupes, lampes, masques et mascarons, tous plus ingénieux les uns que les autres, dont la contemplation achèvera d'affiner le goût des élèves.

Tu vois qu'on nous gâte; nous sommes ici élevés comme en serre chaude; on amasse autour de nous tout ce qui peut nous encourager à chercher le beau; et il ne nous manque absolument que de la bonne musique et de beaux paysages pour vivre comme Montaigne voulait que vécussent les enfants, comme vivaient les jeunes Athéniens, respirant avec l'air les nobles enthousiasmes, se modelant sans cesse à l'image des dieux.

Je sais bien que les avis sont partagés et qu'on prétend que l'éducation qu'on nous donne ici a ses dangers, qu'il faut s'occuper de la vie extérieure, de la nature, en un mot....

Mais tout cela est trop fort pour moi. Pour le moment, je travaille et j'apprends le plus que je peux, voilà tout; plus tard, quand je saurai mon métier, je verrai alors si je dois faire des dieux ou des hommes, si je dois regarder au ciel ou dans la rue.

... Il est dix heures, on ferme la bibliothèque.

Partons!

Je ne pars jamais sans regret : c'est là, me semble-t-il, que je fais le travail le plus fructueux, les rêveries les plus fécondes.

L'aspect de cette longue galerie, engageante et sévère à la fois, me plaît particulièrement, soit qu'il fasse grand jour et que par les hautes fenêtres le soleil vienne caresser les bustes de marbre, les armoires de chêne et l'or des belles reliures, ou que, la nuit venue, la lumière des lustres d'or, tamisée par des abat-jour de porcelaine, se concentre sur les tables chargées d'albums; nul bruit que le pas régulier des gardiens ou le froissement des feuillets; l'ombre noie le plafond caissonné, les ténèbres s'amassent aux

deux extrémités de la galerie ; et là-bas, derrière les balustrades où se dressent des statues antiques, s'ébauche vaguement un Louis XIV en costume somptueux, qui fait l'effet d'un fantôme.

« Messieurs, on ferme ! » crie le gardien.

Partons !... Et à une autre fois.

Je te serre les mains,

CHARLES MERVILLE.

VI

Paris, 28 décembre 1886.

Mon cher Louis,

Je t'ai parlé du cours de dessin des peintres et du cours de modelage des sculpteurs à l'école du soir.

Les autres cours, anatomie, perspective, histoire et archéologie, esthétique et histoire de l'art, sont communs aux sculpteurs et à nous.

Le cours d'anatomie a lieu le lundi et le vendredi, d'une heure à deux. Ce cours est très couru et l'amphithéâtre est toujours trop petit. Les élèves qui arrivent à une heure moins un quart ne trouvent déjà plus de place sur les gradins, et il n'est pas rare de les voir dresser des échelles dans les escaliers de dégagement et s'y installer un sur chaque échelon. La posture est fatigante, mais ils sont résignés à tout pour ne pas manquer le cours.

M. Mathias-Duval entre, suivi de M. Cuyet son prosecteur et de quelques élèves privilégiés.

Un tonnerre d'applaudissements salue son arrivée. Puis le silence se fait.

Le professeur parle, devant une lourde table qui supporte un cadavre en partie disséqué ou des pièces anatomiques. De chaque côté de la table, deux grands plâtres, dont l'un est la reproduction du *Gladiateur*, la statue antique la plus admirée pour son exactitude anatomique, et l'autre l'écorché figuré de cette même statue ; dans un coin, un squelette ; le long des murs, de grands écorchés côtoient le groupe de Castor et Pollux et la Vénus de Médicis ; dans le fond et sur des chevalets, des dessins anatomiques et des tableaux noirs.

Enfin, dans l'angle de droite, près d'un grand écorché rouge, qui semble bénir le gardien immobile, une barre fixe et des haltères qui servent pour la leçon sur le modèle vivant.

M. Mathias-Duval nous fait étudier d'abord le squelette ; décrivant les os

qui composent la charpente humaine, il nous montre et nous explique les articulations qui réunissent ces os. Il enseigne par quel mécanisme ils se meuvent les uns sur les autres, quels sont les mouvements possibles et quelles limites leur sont imposées. Il indique ensuite les formes produites par les parties du squelette qui sont, pour ainsi dire, visibles sous la peau et contribuent au modelé extérieur.

Puis vient l'étude des muscles, décrits simultanément sur le cadavre et sur le modèle vivant. Le cadavre en donne l'anatomie, attaches, rapports des muscles; le modèle en donne la physiologie, action de ces muscles, mouvements que provoque leur contraction et formes qui en résultent.

Les dernières leçons sont consacrées aux expériences physiologiques. S'inspirant des théories de Darwin et des études de Duchenne (de Boulogne), M. Mathias-Duval démontre les changements que les émotions font subir à la physionomie.

A l'étude de l'anatomie humaine, qui est la partie la plus importante de cet enseignement, s'ajoutent des démonstrations sur l'anatomie comparée. Le cheval, le chien, le mouton, etc., sont décrits dans l'ensemble et dans le détail, et à mesure que l'élève connaît la structure de l'homme, il constate les transformations qu'elle subit pour être en rapport avec les conditions d'existence et d'utilisation des animaux domestiques.

Le cours de perspective, professeur M. Julien, a lieu le lundi et le samedi, à trois heures.

Mais, je dois te l'avouer, ce cours est beaucoup moins suivi que le précédent. Est-ce l'aspect glacial de la salle située sous le cloître de la cour du Mûrier et assombrie par d'énormes tableaux noirs couverts de figures géométriques? Est-ce l'aridité des matières enseignées? De fait, la perspective est assez négligée par les peintres; c'est une science qu'ils abandonneraient volontiers aux élèves de Centrale ou de Polytechnique. Remarque bien, je te prie, que je n'approuve pas cet état de choses, je me borne à le constater.

La salle de l'Hémicycle, un gracieux amphithéâtre dont un plafond en vitrage éclaire la décoration élégante, fine et riche à la fois, les gradins circulaires dont les banquettes sont recouvertes de housses grises; au-dessus des gradins, la fresque de Paul Delaroche, les peintres et les sculpteurs célèbres, Velasquez et Rembrandt, le Poussin et Léonard de Vinci, Raphaël brillant comme un prince, et Michel-Ange sombre comme le bourreau.

Au pied des gradins une longue table de velours vert; au-dessus de la table un tableau d'Ingres : *Romulus vainqueur d'Acron remportant les dépouilles opimes*, et plus haut un joli balcon sur lequel ouvre une baie cintrée et qu'encadrent deux canéphores formant cariatides; voilà le décor au milieu duquel M. Heuzey nous fait le cours d'archéologie, le mercredi, à une heure.

A l'aide de gravures et de dessins fixés au tableau noir, M. Heuzey nous

enseigne la façon de vivre des peuples disparus, il nous les montre dans leurs camps, dans leurs maisons, dans leurs temples; il ressuscite le Forum et



Le gardien pendant le cours.

l'Agora, les fêtes pacifiques ou religieuses, il nous donne le cadre des scènes de l'Odyssée et de l'Énéide et nous restitue la Rome des Césars.

Au mois de juin, deux séances sont spécialement consacrées au costume; rien n'est plus curieux que l'art avec lequel le professeur drape les modèles

de la chlamyde ou de la toge; et les élèves voient tour à tour défilér les citoyens de Rome ou d'Athènes, les prêtres de Thèbes ou de Babylone.

Le *cours d'esthétique et d'histoire de l'art* a pour professeur M. Taine, qu'il suffit de nommer. M. Taine a pour suppléant M. Müntz, le bibliothécaire de l'École. Ce cours a lieu le mercredi, à deux heures et demie.

Le *cours d'histoire générale* a lieu dans la salle de l'Hémicycle, le jeudi et le samedi, à une heure.

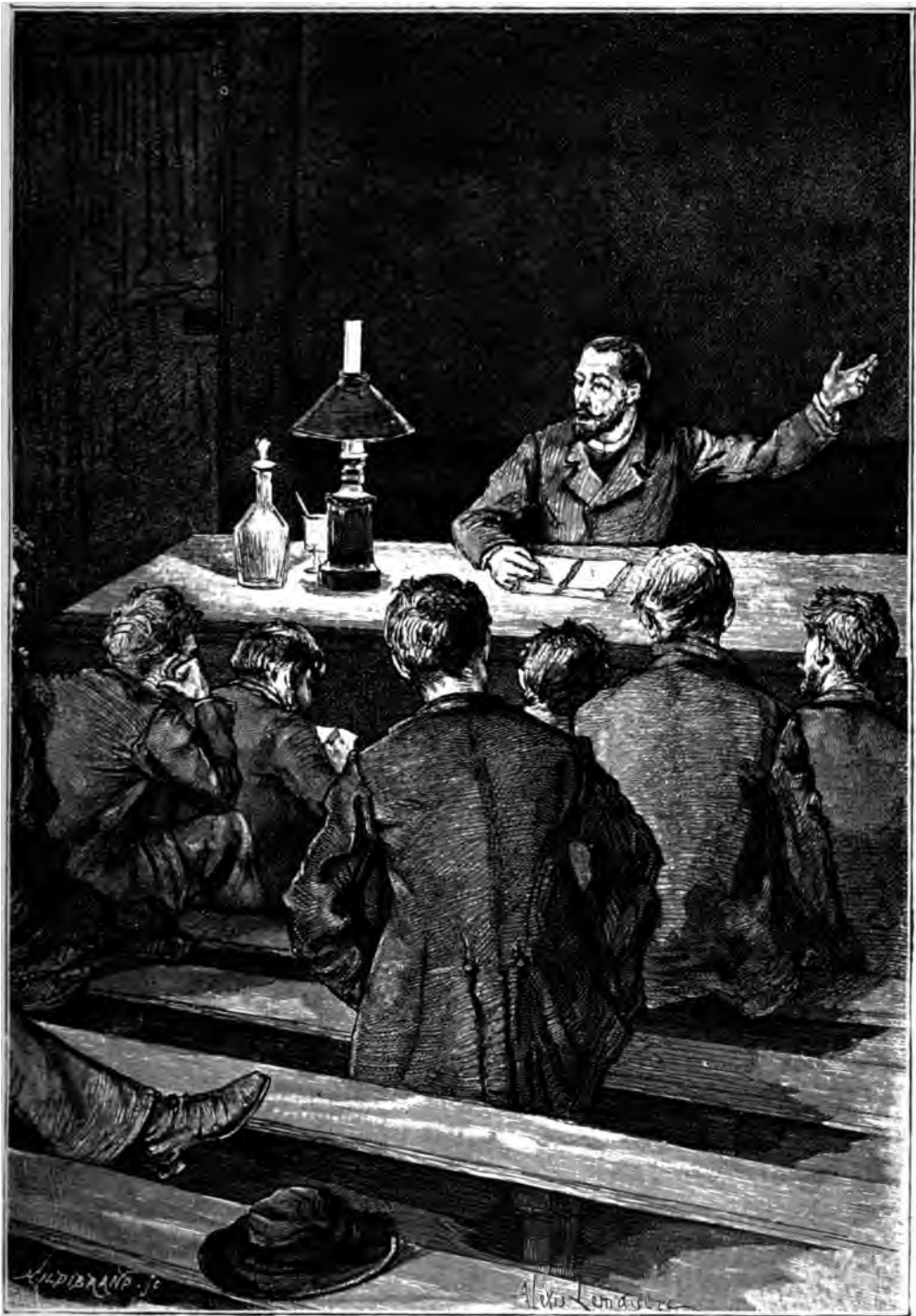
M. Lemonnier le commence en écrivant sur deux tableaux noirs placés au-dessus du tableau d'Ingres quelques indications générales touchant la période dont il va parler. Après quoi, lentement, pour laisser le temps à ses auditeurs de prendre des notes assez développées, il raconte les grandes catastrophes qui ont modifié la marche de la civilisation, s'arrêtant sur toutes les scènes tragiques faites pour tenter le peintre ou le sculpteur.

Il revient sur les sujets déjà connus, qu'il précise à l'aide de détails nouveaux : Alcibiade bravant les flèches des archers envoyés pour l'assassiner, Néron suppliant son affranchi de lui transpercer la gorge, César sur le vaisseau des pirates, Vercingétorix jetant son armure aux pieds de César, Pépin le Bossu conspirant contre Charlemagne, l'ensevelissement de Guillaume le Conquérant interrompu par le possesseur de la terre criant : Haro! Harold sortant de son cercueil et fendant d'un coup de hache le front de l'évêque qui chantait l'office des morts, et tant d'autres scènes, tragiques ou touchantes, prises dans les annales de tous les peuples.

Rien de si intéressant que le défilé de ces tableaux!... Quand je dis : « Rien d'aussi intéressant », j'exagère; et, dans mon enthousiasme pour ces pages vivantes des récits anciens, j'allais être injuste envers le *cours de littérature*, que M. Ruel nous fait, le mardi à une heure et demie et le vendredi à huit heures du soir.

Toujours également curieux et coupé de curieuses parenthèses, le cours de littérature prend un aspect particulièrement intime le soir, quand la lampe posée sur la table projette une lueur vive sur le livre et les mains du professeur. La tête reste dans la demi-teinte; seuls quelques accents sous le menton, sous le nez, sous les sourcils; la rampe éclaire de cette façon le visage des comédiens. Tel est le décor, telle est la mise en scène de ce cours que les élèves appellent la Comédie-Française de l'École.

Groupés sur les gradins, nous écoutons noyés dans le clair obscur. Parfois on ferme les yeux pour mieux entendre : la pensée, qui n'est plus distraite par aucun détail extérieur, enveloppe alors l'image présentée d'un rayon persistant; il semble que, bercé par la voix lente et savaunment nuancée du professeur, on fasse un rêve, mais non plus confus et changeant comme ceux qu'on voit dans la nuit. On assiste à une représentation imaginaire dont on supplée à mesure les détails.



Le cours de littérature.



Jamais je n'ai senti cette impression plus profondément que vendredi dernier.

M. Ruel, qui nous donne à admirer Sophocle, Eschyle, Euripide et Aristophane, ne nous laisse ignorer ni Corneille, ni Racine, ni Dante, ni Shakespeare.

Vendredi il s'agissait de Shakespeare.

« Empoigné » dès les premiers mots, j'écoutais, le coude sur le genou, le front dans la main ; de temps en temps, je fermais les yeux....

Et j'ai vu, j'ai positivement vu la terrasse d'Elseigneur dominant la mer, et le roi mort, pâle et grave, casque en tête... J'ai vu Hamlet suivre le fantôme et lui parler à travers la terre.... Je l'ai vu donner ses instructions aux comédiens, préparer la scène de la pantomime, regarder Claudius à travers l'éventail, se traîner sur les genoux et se dresser devant l'assassin qui s'enfuit glacé de peur.... Je l'ai vu traverser de son épée la tapisserie qui cache Polonius... J'ai vu Ophélie jeter des fleurs et se pencher sur l'eau qui l'emporte comme un calice flottant de nénuphar.... J'ai vu les fossoyeurs creuser sa tombe et le prince rejeter le crâne du pauvre Yorik.... J'ai vu le duel terrible et la jonchée de cadavres qui le termine.... Les clairons de Fortimbras n'ont à peine réveillé de ce cauchemar délicieux ; je m'en suis retourné à pas lents, et, rentré chez moi, j'ai fait croquis sur croquis, m'essayant à composer le duel sur la tombe ou l'apparition sur l'Esplanade ou la blanche Ophélie glissant sur les eaux.

En outre de ces deux cours, histoire générale et littérature, qui sont communs à tous les élèves de l'École, les architectes, dont les connaissances doivent être multiples, suivent bien d'autres cours encore :

Cours de *mathématiques*, professé par M. Brisse, le lundi et le vendredi à trois heures ;

Cours de *géométrie descriptive*, professé par M. Pillet, le lundi, le jeudi et le samedi à huit heures et demie ;

Cours de *stéréotomie* (autrement dit coupe des pierres), professé par M. Durand-Claye, le mardi et le vendredi à trois heures et demie ;

Cours de *physique, chimie et géologie*, professé par M. Riban, le jeudi deux heures ;

Cours de *construction*, professé par M. Brune, le lundi et le jeudi à neuf heures et demie ;

Cours de *perspective*, professé par M. Julien, le mercredi et le samedi quatre heures et demie ;

Cours de *dessin ornemental*, professé par M. Ancelet, le mardi et le samedi une heure ;

Cours de *légalisation du bâtiment*, professé par M. Delacroix, le vendredi neuf heures et demie ;

Cours d'*histoire de l'architecture*, professé par M. Lenoir, le lundi à huit heures et demie du soir ;

Cours de *théorie de l'architecture*, professé par M. Ed. Guillaume, le jeudi à onze heures.

Cette fois, c'est tout ; mais tu vois que c'est assez et que les architectes n'ont pas de temps à perdre.

Enfin il a été créé, il y a de cela quatre ans, un *cours des arts simultanés* qui, celui-là, nous réunit tous, quelle que soit notre vocation spéciale, et qui a pour but de nous familiariser avec les trois éléments principaux de l'art plastique ; le peintre y apprend l'architecture et la sculpture, l'architecte y apprend la sculpture et le dessin, le sculpteur y apprend le dessin et l'architecture.

Ce cours a lieu tous les jours, d'une heure à trois heures et demie.

Les professeurs sont, pour le dessin M. Yvon, pour la sculpture M. Hiolle, pour l'architecture M. Coquart, pour la composition décorative M. Galland.

La salle où se réunissent les élèves est située à droite de la salle des Antiques. De larges piédestaux en pierre supportent des moulages ; dans ces piédestaux sont incrustés de curieux bas-reliefs grecs ; deux tables à plateaux tournants attendent les modèles ; peintres, architectes et sculpteurs travaillent concurremment, les uns debout devant leurs selles, les autres étendus sur leurs planches ou leurs cartons sur les genoux.

Bref, en semaine, l'atelier, l'antique, les cours et la bibliothèque ; le dimanche, les Expositions et les Musées. Paris complétant ce qu'a si bien commencé l'École, tu vois que nous avons ici une éducation artistique complète et que nous y vivons entourés de tout ce qui peut y exercer ce goût, fortifier cette raison, ennoblir cette pensée.

Ton bien cordialement,
CHARLES MELLVILLE.

VII

Paris, 17 janvier 1887.

Mon cher Louis,

J'ai fait hier mon premier concours d'esquisse!...

Je les ai donc vues, ces fameuses loges ! Figure-toi..., mais il faut d'abord que je te dise que nous avons quatre concours d'esquisse dans l'année, que cette épreuve consiste, pour les peintres, dans l'exécution d'une esquisse peinte ; pour les sculpteurs, dans l'exécution d'une esquisse modelée alternativement en bas-relief et en ronde-bosse ;

Que l'esquisse peinte est exécutée sur une toile de *six*, c'est-à-dire mesurant 0^m,40 sur 0^m,32;

Que l'esquisse modelée en bas-relief mesure, dans l'œuvre des fonds, 0^m,33 sur 0^m,41;



Entrée en loges.

Que l'esquisse en ronde-bosse mesure 0^m,34 de proportion;

Enfin, que ces esquisses sont exécutées en loge, en douze heures.

Donc, hier, dès huit heures, cent élèves à peu près arrivaient dans la cour, longue, étroite, encaissée, où se trouve le bâtiment des loges.

Sur la dernière marche du perron, le chef des surveillants fait l'appel, une liste à la main. En face de lui, le brigadier des gardiens veille à ce que les appelés n'entrent qu'à leur tour. Les élèves grimpent l'escalier en courant. Introduits cinq par cinq, ils viennent au bureau de M. Allard, le surveillant des peintres, inscrire sur un registre leur nom et celui de leur professeur.

Après quoi, un gardien les conduit à leurs loges respectives, une soixantaine de cases ouvertes sur un long corridor que raye, tous les deux mètres, l'ombre d'une cloison. Cela ressemble assez aux deux files de boxes des écuries du cirque; cela ressemble surtout aux galeries de Mazas avec leurs rangées de cellules. Et, de fait, ceux qui viennent s'enfermer là y vont rester prisonniers jusqu'au soir. Une fois le seuil franchi, personne ne peut plus en sortir avant onze heures et demie, et ceux qui sortent n'ont plus le droit de rentrer.



Fenêtre des loges.

Le mobilier de la loge est bien simple : un tabouret, une planche qui sert de table et le chevalet.

Lorsque les concurrents sont trop nombreux, on en met deux dans la même loge; ceux qui redoutent les regards de leurs camarades accrochent d'une cloison à l'autre un lambeau d'étoffe, plaid écossais ou rideau de serge, et rien n'est plus curieux que ces taches lumineuses égayant l'interminable corridor.

En attendant l'arrivée de l'inspecteur qui apportera le programme, on bourre sa pipe. Puis, là-bas, un groupe se forme autour d'un Toulousain minuscule, qui, monté sur un tabouret, raconte et mime la Tentation de saint Antoine. A l'autre bout, un hippodrome s'organise; une blouse serrée à la ceinture, un leste Parisien fait de la haute école sur le dos d'un gaillard athlétique. Un autre, du rouge au nez, se coiffe d'un chapeau défoncé et imite l'immortel *Auguste* et son dandinement de canard.

Tout à coup la musique, les gambades, les assauts s'interrompent. On dirait qu'une charge de cavalerie se rue à travers les loges.

L'inspecteur vient d'entrer.

Les premiers qui l'ont aperçu l'entourent, et, des deux extrémités du couloir, les élèves arrivent au grand galop, hennissant et piaffant à qui mieux mieux.



Les loges de concours.

L'inspecteur est cerné. Les derniers venus montent sur des tabourets ou même sur les épaules des camarades.

Calme, tenant d'une main son chapeau et sa canne, de l'autre, le grand pli cacheté, l'inspecteur attend que le tapage cesse.

Enfin le silence se fait, tant bien que mal, car ceux du fond protestent qu'ils sont trop loin pour entendre.

« A la porte! Assez! Chut! »

La minute est solennelle. Lentement, l'inspecteur rompt le cachet et lit :

« MORT DE TIMOPHANE.

« Timophane fit mourir sans aucune forme de justice un grand nombre de principaux citoyens, et se déclara ouvertement le tyran de sa patrie. Timoléon, vivement affligé de cette trahison, qu'il regardait comme un malheur

personnel, essaya d'abord de gagner son frère par la persuasion. Timophane ne fit aucun cas de ses prières et rejeta ses remontrances. Alors Timoléon, prenant avec lui, parmi les parents de Timophane, Eschyle son beau-frère, et, entre ses amis, un devin, va, après quelques jours d'intervalle, retrouver avec eux Timophane, et tous les trois le pressent de nouveau, le conjurant de prendre un parti sage et d'abandonner ses projets ambitieux. Timophane ne fit d'abord que rire de leurs représentations; ensuite il s'emporta contre eux avec fureur. Timoléon s'éloigna de quelques pas, et, fondant en larmes, il se couvrit le visage; les deux autres, ayant tiré leurs épées, tuèrent Timophane sur place. — Plutarque, *Timoléon*.

La lecture s'achève au milieu de mouvements divers, comme on dit à la Chambre.

« Des Grecs! Un cadavre! Bravo! » crient les amateurs d'antiquité.

La majorité trouve le sujet assommant et exprime son opinion de la manière la plus pittoresque et la moins académique.

L'inspecteur est parti, toujours digne, laissant le texte officiel, qu'un gardien va placer dans un cadre à l'entrée des loges.

Les élèves l'entourent et se pressent pour copier le récit de Plutarque : le plus haut sur jambes dicte au milieu des commentaires; puis chacun regagne sa place, et l'on commence à travailler.

L'inspiration ne vient pas à tout le monde; une grosse incertitude arrête bon nombre de concurrents : Quel est le décor? La maison de ce vilain Timophane? ou la place publique? Dans un intérieur, on aurait des tentures, un autel; c'est vrai; peut-être une lampe donnant de curieux effets de lumière; dehors on aurait le ciel de la Grèce, les lauriers-roses et, au loin, le front blanc des temples. Plein air ou pas plein air? Voilà la question. Le texte ne précise pas : « retrouver Timophane », ils ont pu aussi bien le rencontrer sur l'Agora. Dans le doute, abstiens-toi. Beaucoup commencent par s'abstenir.

Un loustic, qui mâchonnait entre ses dents depuis quelques minutes, essayant des airs, se met à rire tout seul; puis il attend en silence, en homme qui veut se ménager un effet, et entonne enfin une scie quelconque. On rit; les voisins reprennent en chœur, et la moitié des loges hurle bientôt le même refrain. Vraiment le vacarme devient excessif : les gardiens cherchent à faire respecter le recueillement des travailleurs; ils n'y arrivent guère.

Onze heures et demie! Grand remue-ménage. Le cantinier dresse de longues tables sur des tréteaux, dans l'espace libre entre les loges.

Tout le monde court chercher un repas frugal à la cantine du père Valentin. Timophane a encore moins de succès après déjeuner. Est-ce que la digestion se fait mal? Quelques-uns, dépités, l'abandonnent à son malheureux sort, et s'en vont, de guerre lasse.

Enfin la majorité se remet au travail; les chants recommencent de plus

belle; les airs d'opéra se mêlent aux refrains sans queue ni tête : les *choux fleuris en bois verni* alternent avec l'arioso d'Hamlet.

Trois heures! Déjà! diable! Barytons et ténors cessent leurs vocalises, et le silence se fait peu à peu; tous les élèves qui ont renoncé au concours sont partis : la lutte devient sérieuse.

Quatre heures! Cette fois, finie ou non, on livre son esquisse (il est bon de te dire que l'esquisse, qui, d'après le règlement, devrait se faire en douze heures, se fait toujours en huit ou dix heures au plus, quand les jours sont longs), et l'on s'en va, un peu congestionné : l'escalier s'emplit du bruit des pas et du vacarme des voix, pendant que là-haut M. Allard, le surveillant, muni de sa cire et de sa bougie et aidé d'un gardien, va apposer le cachet de l'École sur les cent ou cent cinquante esquisses laissées. Il prend son temps, grave, et, sur la tranche du châssis, s'étale une large tache rouge qui bave sur la toile et fait penser aux sceaux qu'un ruban de soie blanche fixe aux bulles papales. Dehors, le temps est affreux; il neige, et les flocons fondent à peine à terre. Tous ces jeunes gens, qui ont passé leur journée sous le tiède azur de la Grèce, frissonnent en s'en allant par les rues pleines de boue.

Les plus heureux rentrent donc dans leurs familles, où les attend la soupière maternelle, toute fumante, et un bon coin chaud au foyer plein de coke ou de bois; ceux qui n'ont pas de famille à Paris, mais qui peuvent manger à leur faim, vont se refaire au restaurant accoutumé. Les pauvres vont chercher une soupe souvent bien loin, et ils font durer le morceau de pain qui l'accompagne, attendant impatiemment sept heures et demie, pour aller se chauffer à la bibliothèque. Là ils regardent les dessins des maîtres, et, repassant dans leur tête leur esquisse de la journée, ils cherchent à se rendre compte s'ils ont bien ou mal interprété le sujet. Du succès dépend peut-être le maintien de la pension que leur fait leur famille ou le conseil municipal de leur ville, et sans laquelle ils ne pourraient continuer leurs études.

Mais dix heures sonnent; il faut quitter la salle hospitalière et rentrer dans la mansarde glacée, et se coucher en grelottant sous une couverture trop mince. Allons! pauvre rapin!

Un moment le froid lui fait oublier la faim; puis, tant bien que mal, il se réchauffe, et voilà son estomac qui crie. Aussi la nature est bien injuste de donner l'estomac de tout le monde à un pauvre diable.

Enfin, peu à peu, ses idées se brouillent dans sa tête; il ferme les yeux, son souffle se fait régulier : il n'a plus faim.

Sur la fenêtre sans rideaux la lune se hasarde, puis se glisse, curieuse; elle passe en revue les quelques meubles éclopés, les murs où sont accrochées des toiles, académies ou portraits, fait lentement le tour de la pauvre chambre, et attarde un moment ses rayons sur la tête pâle du jeune homme endormi.

Le jeune homme se tourne et se retourne sur le petit lit de fer auquel cha-

cun de ses mouvements arrache une plainte; ses lèvres murmurent des mots confus; il met sa main devant ses yeux, puis étend le bras vivement, comme s'il repoussait quelque chose. Qu'a-t-il donc?

Par où est entré cet homme, drapé d'un grand manteau rouge et le front ceint d'un diadème étoilé? Il s'approche du lit.... Il vient s'y asseoir.... Et voilà qu'il dépose sur la poitrine du dormeur une toile, son esquisse.

Oh! qu'elle est confuse! Les parties seulement dessinées sont aussi embrouillées que les morceaux cherchés en pleine pâte: c'est un enchevêtrement de Timophanes et de Timoléons incomplets, nuageux ou rutilants; les devins à quatre bras, comme les dieux de l'Inde, brandissent sur le frère assassiné toute une panoplie de glaives menaçants; et le frère assassin, dont l'artiste a varié trop souvent l'attitude, fait des efforts inouïs pour cacher ses deux têtes dans ses mains.... Cette composition chaotique est-elle vraiment celle qu'il a soumise à l'appréciation du jury? Le pauvre garçon frémit en y songeant.... Il va passer pour un concurrent irrespectueux qui se moque de ses juges.... Et Dieu sait s'il en avait l'intention!...

A la bonne heure! Le chaos se débrouille: le brouillard se lève, et son esquisse apparaît! Qu'elle est belle! Comme la scène est bien composée! les attitudes harmonieuses et vraies! Il semble que tous ces personnages vivent et vont remuer.... Mais quoi! Ils sont vivants en effet!... Et voilà qu'ils remuent... Ah! ça! que leur prend-il? Ah! miséricorde! Qu'est-ce qu'ils font? Ce n'est pas possible!... Timophane vient de tirer de dessous son manteau une bourse pleine d'or; il l'offre aux hommes venus pour l'égorger; il fait des signes à Eschyle, il parle bas au devin.... Ciel! voilà Eschyle et le devin qui se retournent, et qui plongent le fer dans la gorge de Timoléon!... L'odieux Timophane se voile le visage; et cependant son frère se redresse, les yeux encore pleins de larmes, horrible, ensanglanté.... Il veut parler, mais de sa gorge béante un sang noir s'échappe, étouffant ses paroles et ses sanglots.... Il bat l'air de ses mains crispées.... Il tombe pantelant.... Et sa tête vient frapper le dormeur en plein dans l'estomac.

Réveillé en sursaut, le peintre regarde un instant autour de lui, voit les rayons amis de la lune inondant sa mansarde, comprend qu'il a rêvé, se tourne du côté du mur; et se rendort plus calme.

Il revoit cette fois son esquisse à travers une haie de redingotes et de chapeaux: ces chapeaux et ces redingotes, ce sont les membres du jury! Il les reconnaît! Il prête l'oreille.... On lui décerne la médaille.... Puis, sans savoir comment, il se retrouve en loge, travaillant de tout son cœur; et loin, bien loin, si faible qu'il en distingue à peine l'air arrivé par bouffées, la voix claire et douce du Toulousain murmure un romantique refrain.

A bientôt,

CHARLES MELVILLE.

belle; les airs d'opéra se mêlent aux refrains sans queue ni tête : les *choux fleuris en bois verni* alternent avec l'arioso d'Hamlet.

Trois heures! Déjà! diable! Barytons et ténors cessent leurs vocalises, et le silence se fait peu à peu; tous les élèves qui ont renoncé au concours sont partis : la lutte devient sérieuse.

Quatre heures! Cette fois, finie ou non, on livre son esquisse (il est bon de te dire que l'esquisse, qui, d'après le règlement, devrait se faire en douze heures, se fait toujours en huit ou dix heures au plus, quand les jours sont longs), et l'on s'en va, un peu congestionné : l'escalier s'emplit du bruit des pas et du vacarme des voix, pendant que là-haut M. Allard, le surveillant, muni de sa cire et de sa bougie et aidé d'un gardien, va apposer le cachet de l'École sur les cent ou cent cinquante esquisses laissées. Il prend son temps, grave, et, sur la tranche du châssis, s'étale une large tache rouge qui bave sur la toile et fait penser aux sceaux qu'un ruban de soie blanche fixe aux bulles papales. Dehors, le temps est affreux; il neige, et les flocons fondent à peine à terre. Tous ces jeunes gens, qui ont passé leur journée sous le tiède azur de la Grèce, frissonnent en s'en allant par les rues pleines de boue.

Les plus heureux rentrent donc dans leurs familles, où les attend la souprière maternelle, toute fumante, et un bon coin chaud au foyer plein de coke ou de bois; ceux qui n'ont pas de famille à Paris, mais qui peuvent manger à leur faim, vont se refaire au restaurant accoutumé. Les pauvres vont chercher une soupe souvent bien loin, et ils font durer le morceau de pain qui l'accompagne, attendant impatiemment sept heures et demie, pour aller se chauffer à la bibliothèque. Là ils regardent les dessins des maîtres, et, repassant dans leur tête leur esquisse de la journée, ils cherchent à se rendre compte s'ils ont bien ou mal interprété le sujet. Du succès dépend peut-être le maintien de la pension que leur fait leur famille ou le conseil municipal de leur ville, et sans laquelle ils ne pourraient continuer leurs études.

Mais dix heures sonnent; il faut quitter la salle hospitalière et rentrer dans la mansarde glacée, et se coucher en grelottant sous une couverture trop mince. Allons! pauvre rapin!

Un moment le froid lui fait oublier la faim; puis, tant bien que mal, il se réchauffe, et voilà son estomac qui crie. Aussi la nature est bien injuste de donner l'estomac de tout le monde à un pauvre diable.

Enfin, peu à peu, ses idées se brouillent dans sa tête; il ferme les yeux, son souffle se fait régulier : il n'a plus faim.

Sur la fenêtre sans rideaux la lune se hasarde, puis se glisse, curieuse; elle passe en revue les quelques meubles éclopés, les murs où sont accrochées des toiles, académies ou portraits, fait lentement le tour de la pauvre chambre, et attarde un moment ses rayons sur la tête pâle du jeune homme endormi.

Le jeune homme se tourne et se retourne sur le petit lit de fer auquel cha-

La fin du second mois est arrivée; le travail se continue maintenant jusqu'à la nuit, et, le gaz étant interdit dans l'atelier comme trop dangereux, les élèves s'entourent de bougies plantées dans de gros chandeliers de fonte.

Le terme des corvées s'approche; il est neuf heures, et il faut que le projet soit rendu avant midi. Une épaisse fumée s'échappe des pots à colle forte; la colle de pâte tremble dans les terrines; les éponges, les châssis, les larges bandes de papier bleu, tout est prêt.

On sort les tréteaux et la grande planche dans le vestibule de la salle Melpomène; les gardiens ont semé à terre une épaisse couche de sciure de bois, afin d'éviter les taches qui salissaient la mosaïque. Des colleurs s'installent sur le palier d'en bas, sur le palier d'en haut, montent et descendent l'escalier en courant, sous le regard tranquille des statues antiques qui font sentinelle, et dont tout ce branle-bas ne dérange pas le calme souverain.

Cependant des élèves travaillent encore dans l'atelier; celui-ci, aidé d'un nouveau, passe sur son plan les teintes conventionnelles qui servent à désigner la pierre, la fonte, le bois, etc.; cet autre, un *artiste* (les architectes appellent artiste l'élève le plus fort en aquarelle), termine la mise en couleur d'une façade; là un patron et ses trois *negres*, réunis autour d'un immense *plan général*, en achèvent les derniers détails. Le nègre est l'élève qui ne rend pas de projet et qui aide son camarade, lequel prend alors le nom de *patron*.

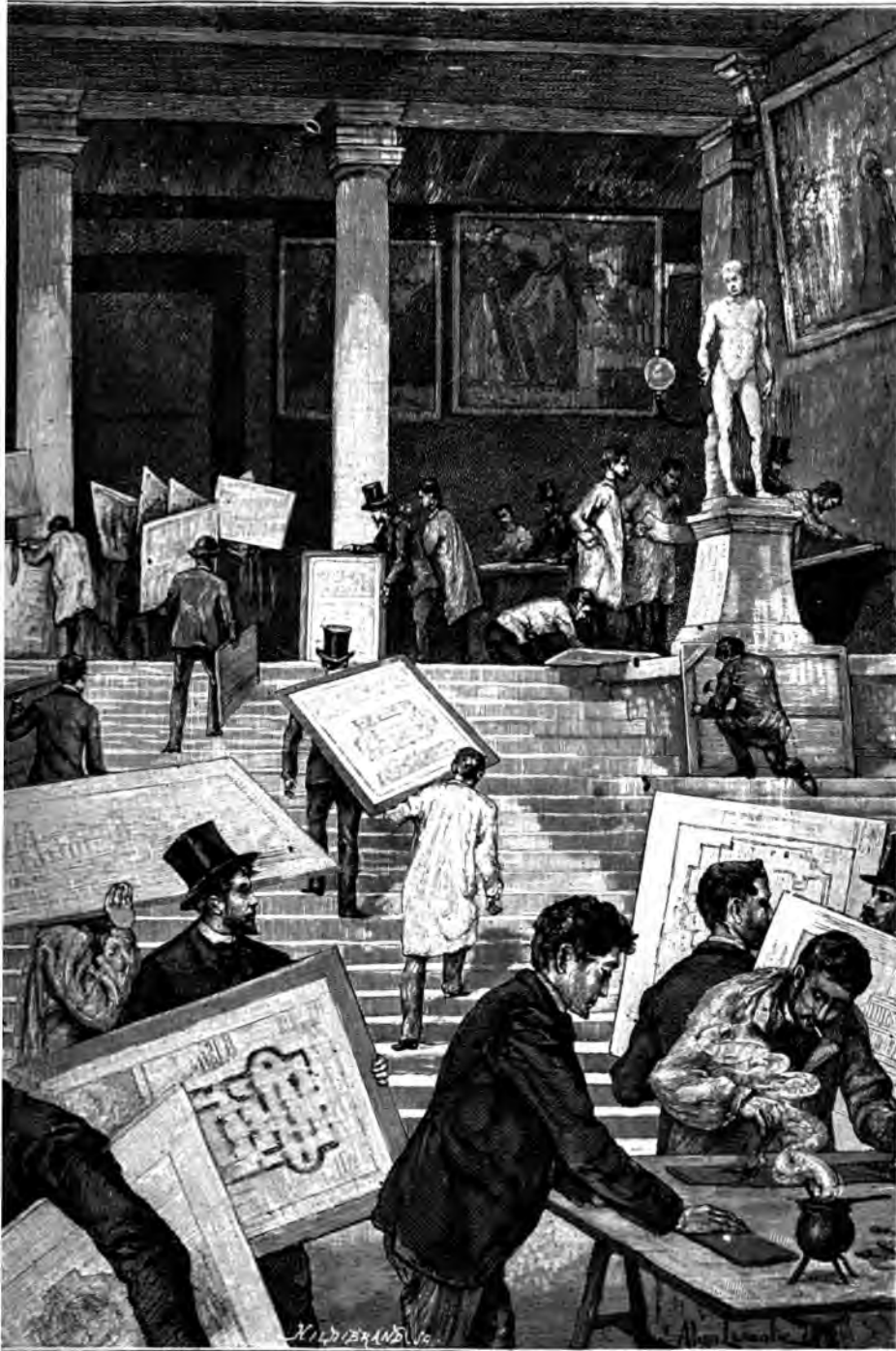
Partout, encombrant les tables, des godets, des solitaires (pots à confiture en verre pour laver les pinceaux), des livres, des études, des pinceaux, etc.

Onze heures! l'activité redouble: le massier du matériel, l'œil à tout, prépare les châssis et surveille les nouveaux, chargés de distribuer la colle de pâte partout où il en est besoin et de veiller, autres Vestales, à ce que le feu ne s'éteigne pas sous la colle forte.... Les malheureux nouveaux sont sur les dents; l'un remplit une lampe d'essence; un autre colle sur les châssis les grandes feuilles de papier Canson, sur lesquelles on contre-collera le dessin; un troisième, un crayon à la main, inscrit les commandes de chaussons aux pommes, le gâteau habituel des jours de charrette. Toujours chargé d'acheter trente chaussons au moins, le nouveau reçoit l'argent, part en courant chez **Mora-**teur, le boulanger préféré de l'École, revient et se met en devoir de **distribuer** sa marchandise.... Mais tous crient, le housculent; il n'a pas le temps de **con-**sulter sa liste: on lui arrache les chaussons, et ce ne sont pas toujours ceux qui ont commandé avec le plus de soin qui sont les mieux servis.

Midi!

Les cris cessent... d'un seul coup, comme à un signal donné par un enchan-
teur dans une féerie; toutes les feuilles qui restaient encore sur les planches sont enlevées, et les retardataires se précipitent dans le vestibule.

Tous, anciens et nouveaux, en redingote, en veston, en blouse, s'emparent des éponges, des châssis, des bandes bleues, mouillent l'envers des feuilles,



Lo projet.

La fin du second mois est arrivée; le travail se continue maintenant jusqu'à la nuit, et, le gaz étant interdit dans l'atelier comme trop dangereux, les élèves s'entourent de bougies plantées dans de gros chandeliers de fonte.

Le terme des corvées s'approche; il est neuf heures, et il faut que le projet soit rendu avant midi. Une épaisse fumée s'échappe des pots à colle forte; la colle de pâte tremble dans les terrines; les éponges, les châssis, les larges bandes de papier bleu, tout est prêt.

On sort les tréteaux et la grande planche dans le vestibule de la salle *Melpomène*; les gardiens ont semé à terre une épaisse couche de sciure de bois, afin d'éviter les taches qui salissaient la mosaïque. Des colleurs s'installent sur le palier d'en bas, sur le palier d'en haut, montent et descendent l'escalier en courant, sous le regard tranquille des statues antiques qui font sentinelle, et dont tout ce branle-bas ne dérange pas le calme souverain.

Cependant des élèves travaillent encore dans l'atelier; celui-ci, aidé d'un nouveau, passe sur son plan les teintes conventionnelles qui servent à désigner la pierre, la fonte, le bois, etc.; cet autre, un *artiste* (les architectes appellent artiste l'élève le plus fort en aquarelle), termine la mise en couleur d'une façade; là un patron et ses trois *nègres*, réunis autour d'un immense *plan général*, en achèvent les derniers détails. Le nègre est l'élève qui ne rend pas de projet et qui aide son camarade, lequel prend alors le nom de *patron*.

Partout, encombrant les tables, des godets, des solitaires (pots à confiture en verre pour laver les pinceaux), des livres, des études, des pinceaux, etc.

Onze heures! l'activité redouble: le massier du matériel, l'œil à tout, prépare les châssis et surveille les nouveaux, chargés de distribuer la colle de pâte partout où il en est besoin et de veiller, autres Vestales, à ce que le feu ne s'éteigne pas sous la colle forte.... Les malheureux nouveaux sont sur les dents; l'un remplit une lampe d'essence; un autre colle sur les châssis les grandes feuilles de papier Canson, sur lesquelles on contre-collera le dessin; un troisième, un crayon à la main, inscrit les commandes de chaussons aux pommes, le gâteau habituel des jours de charrette. Toujours chargé d'acheter trente chaussons au moins, le nouveau reçoit l'argent, part en courant chez *Morauteur*, le boulanger préféré de l'École, revient et se met en devoir de distribuer sa marchandise.... Mais tous crient, le housculent; il n'a pas le temps de consulter sa liste: on lui arrache les chaussons, et ce ne sont pas toujours ceux qui ont commandé avec le plus de soin qui sont les mieux servis.

Midi!

Les cris cessent... d'un seul coup, comme à un signal donné par un enchanteur dans une féerie; toutes les feuilles qui restaient encore sur les planches sont enlevées, et les retardataires se précipitent dans le vestibule.

Tous, anciens et nouveaux, en redingote, en veston, en blouse, s'emparent des éponges, des châssis, des bandes bleues, mouillent l'envers des feuilles,

enduisent le bord de colle forte, les disposent sur le cadre plat et les tirent de tous côtés pour qu'elles soient tendues également ; puis, armés d'une queue de morue, enduisent de colle de pâte les bandes bleues destinées à cacher les bavures de la colle forte.

C'est pendant ce temps-là que par la rue Bonaparte arrivent les charrettes, voitures à bras que traînent les élèves des ateliers extérieurs et dans lesquelles ils apportent leurs projets. Ils courent, de peur d'arriver trop tard ; et voilà



Mise en place des projets.

pourquoi à l'École l'expression *être en charrette* a passé en proverbe pour dire : être écrasé de travail pressé.

Les charrettes pénètrent dans la cour de l'École ; les nouveaux venus en tirent leurs châssis et les portent à la salle Melpomène, où a lieu l'exposition ; il leur faut pour cela traverser le vestibule où le collage s'achève, et je te laisse à penser les critiques que soulèvent les projets au passage.

Chaque élève se présente successivement à la porte de la salle Melpomène : au pied de l'énorme statue souriante et blanche sur le fond de velours bleu pâle, M. Barbier, le surveillant des architectes, est assis à une table où s'étale le registre des élèves ; il pointe les noms, inscrit le nombre des châssis et les fait numéroter.

Le dépôt achevé, les élèves des ateliers extérieurs s'en retournent avec leurs

Neuf heures. Les gardiens invitent les élèves à rendre leurs projets. Lentement les élèves défilent; puis, arrivés à l'escalier, ils en dégringolent les marches quatre à quatre, avec un bruit d'avalanche.

Les premiers sortis attendent les autres dans la grande cour, et, quand tous les logistes sont réunis, ils allument de nouveau leurs bougies, les fixent au bout de leur canne avec une goutte de cire chaude, et forment un monôme qui se déroule à l'ombre des grands murs, autour du portique de Gaillon, comme une farandole organisée par des vers luisants.

Puis le cortège franchit la grille, incline ses lumières devant les bustes du Poussin et du Puget et se dirige du côté du quartier Latin.

Il ne suit jamais que l'un ou l'autre de ces deux itinéraires consacrés par la tradition : La petite rue des Beaux-Arts, dont la grille fait face à l'École, la rue de Seine, la rue de Buci, la rue de l'Ancienne-Comédie, puis le boulevard Saint-Germain, que la nouvelle École de Médecine, regardée de travers par de vieilles échoppes, fait très solennel et un peu froid ; ou bien la rue Bonaparte, le quai Conti, plein de marchands d'estampes, le quai Voltaire, où l'on salue la statue en bronze de Voltaire et la statue en marbre de la République, sans honorer d'un salut l'antique Académie, puis le quai des Grands-Augustins, au bout duquel Notre-Dame dresse ses deux tours et sa flèche aiguë, autour de laquelle semble voltiger un essaim d'étoiles, puis la place Saint-Michel, où le tableau de Raphaël, mal copié en bronze et surmontant un bassin, constitue un gigantesque dessus de pendule.

Que le monôme suive le boulevard Saint-Germain ou les quais, le but est toujours le boulevard Saint-Michel.

Une fois là, il entre dans un bureau de tabac prendre, payer et allumer une centaine de cigares, il pénètre dans les cafés et les brasseries, à la stupeur des consommateurs sérieux, deux fois plus bruyant quand il trouve attablés chez Vachette, à la Source ou au d'Harcourt des élèves de l'École sirotant des bocks ou des mazagrans. Et ce sont des plaisanteries à n'en plus finir, des demandes de consommations invraisemblables, dont le seul nom fait sursauter les garçons.

Parfois même ce serpent humain aux anneaux lumineux est pourchassé — *proh pudor!* — par la police; des sergents de ville méticuleux, qui n'osent pas rompre la file indienne, jouent de ruse; ils poussent le monôme sur le trottoir de droite, au risque d'interrompre pendant cinq minutes la circulation des tramways. Une fois du côté du lycée Louis-le-Grand, le monôme remonte à la rue Monsieur-le-Prince, puis à la grille du Luxembourg, puis il tourne et descend la rue de Médicis; le voilà dans la zone plus tranquille de l'Odéon et du Sénat, dans la morne rue de Tournon ou dans la rue de Vaugirard, non moins morne; et c'est là que l'attendaient les sergents de ville astucieux : sûrs de ne pas provoquer de scandale dans ces quartiers solitaires, ils dispersent le

charrettes en courant du train de chevaux échappés; les uns tirent, les autres poussent; tous crient à qui mieux mieux.

Cependant les gardiens clouent les châssis sur des traverses de bois et forment ainsi d'immenses panneaux, qu'ils posent sur des portants; bientôt toute la vaste salle se trouve tendue jusqu'à une hauteur de 4 mètres d'une muraille de dessins, derrière lesquels disparaissent les copies de Raphaël, de Jules Romain, d'André del Sarte, du Titien et de Véronèse.

Le jour où les architectes montent en loges pour faire l'esquisse d'après laquelle ils étudieront le projet, ils se présentent d'abord, munis de leur planche, de leur té et de leurs compas, devant le surveillant, qui fait l'appel à huit heures, dans la petite cour; après quoi, ils montent donner leur nom et celui de leur professeur à M. Barbier, déjà cité, qui les inscrit sur un registre; un gardien leur donne le programme du concours; un autre les mène à leurs loges respectives, où ils sont installés comme chez les peintres, deux par deux lorsqu'ils sont trop nombreux. Jusqu'à onze heures, on travaille assez régulièrement, puis ceux qui n'ont pas apporté leur déjeuner commencent à aller trouver le père Valentin jusque dans sa cuisine encombrée de piles d'assiettes et de bouteilles; on discute le menu comme on a discuté le programme. Le père Valentin défend son menu et prend les ordres.

Midi. Tout le monde se précipite vers la cantine, située à gauche près de la porte des loges, et l'on s'arrache le jambon, le saucisson, le fromage et la salade; on se prend des mains les litres de vin ou les canettes de bière; on se jette les œufs rouges à la tête; c'est un tapage infernal, où l'éclat des voix s'accroît du bris des assiettes et des verres et du remue-ménage de la vaisselle.

Le déjeuner fini, on se rend visite, on constate la façon dont les voisins ont interprété le programme et à quel point ils en sont de leur tâche; on se critique, on se conseille. Le père Valentin va verser enfin le moka à ceux qui se sont offert ce luxe oriental; puis il fait sa tournée et touche ce qui lui est dû; puis il s'en va soigner son pot-au-feu, laissant sa place à son garçon, qui récolte les pourboires.

Quatre heures. M. Barbier quitte son registre et vient, armé d'un timbre, apposer sur chaque esquisse la date et sa signature.

Cinq heures et demie. La nuit tombe; et, pendant que le père Valentin porte de loge en loge un bol de bouillon chaud, on allume les bougies; la fièvre du travail a pris à peu près tout le monde: le silence est presque complet, et, l'odeur du tabac à part, on se croirait dans un corridor de couvent, où aboutissent les cellules des moines absorbés par la méditation. Tous se hâtent maintenant, et, déjouant la surveillance des gardiens, les élèves qui ont fini leur dessin, au lieu de le rendre, profitent des derniers moments qui leur restent pour aider un camarade en retard.

les farceurs qui toute l'année mettaient leur gloire à égayer l'atelier deviennent sérieux tout à coup et travaillent en silence du matin au soir.

Tous cherchent à deviner quel sujet sera imposé; et pour y arriver, ils font un calcul de probabilités basé sur les précédents concours. On a donné, la dernière fois du grec, l'avant-dernière fois du biblique : le romain a des chances; et ils piochent le romain, vont chercher au musée, à la bibliothèque, des documents sur l'histoire romaine, fouillent les albums rapportés de Pompéi, s'empressent au Théâtre-Français ou même à l'Odéon, quand on y joue *Horace* ou *Britannicus*, et passent tout leur temps en compagnie de Caton, de Manlius, des Gracques et des Scipions.

Il est ouvert, tous les ans, un concours public pour les grands prix de peinture, sculpture et architecture;

Tous les deux ans, un concours public pour le grand prix de gravure en taille-douce;

Tous les trois ans, un concours public pour le grand prix de gravure en médailles et en pierres fines.

Il faut, pour être admis à prendre part aux concours des grands prix, être Français ou naturalisé Français, avoir plus de quinze ans et moins de trente. Tout candidat doit être porteur d'un certificat délivré par son professeur ou par un artiste connu, attestant qu'il est capable de prendre part au concours.

Le concours commence par un premier essai : esquisse peinte exécutée en loge en un jour sur une toile dite de six (0^m,32 sur 0^m,40).

Les élèves qui ont été antérieurement admis en loges, autrement dit *logistes*, ou ceux qui ont obtenu à l'École une première médaille quelconque, sont exempts de cette première épreuve.

Le nombre des concurrents au premier essai dépasse quelquefois deux cents. Le jury réserve les vingt meilleures esquisses; les exemptés, logistes ou médaillés, sont au nombre de quinze ou vingt environ; c'est donc une quarantaine d'élèves qui prend part au second essai.

Le second essai consiste en une esquisse et une figure peinte.

Les concurrents ont quatre jours pour achever leur figure; la journée est de sept heures, dont il faut déduire le repos du modèle, dix minutes par heure. Quarante ont été appelés; dix seulement sont élus et prennent part au concours définitif.

Le concours définitif commence dans la semaine qui suit le jugement du deuxième essai. Ce concours consiste dans l'exécution d'un tableau sur une toile dite de quatre-vingts (1^m,46 sur 1^m,15).

Quelques jours après le jugement du second essai, les dix logistes emménagent en loges, afin d'y exécuter la troisième et dernière esquisse, qui est, cette fois, le sujet même du concours.

Cette esquisse se fait en trente-six heures. Pendant ces trente-six heures, il

monôme, et, si le monôme résiste trop, ils arrêtent les meneurs, qu'ils conduisent au poste de police...

Rassure-toi! les rebelles en sont quittes pour une admonestation du commissaire, rappel aux règlements qui interdisent *les rassemblements de plus d'une personne*; après quoi, on les rend à leurs camarades, lesquels accueillent leur retour par des cris de joie et des hourras prolongés.

Voilà bien des folies, vas-tu dire? Mais quoi? il faut bien se détendre de temps en temps; et Horace l'a dit, qui était un philosophe agreste, comme toi: Il est bon d'être fou par moments...

Remarque bien d'ailleurs que ces extravagances sont spéciales aux architectes, lesquels travaillent à des besognes plus compliquées et plus ardues que les nôtres; s'ils n'avaient pas à faire tant d'*x* et tant de perspectives, les malheureux! on ne les verrait pas ainsi en place publique, en charrette ou à pied, avec ou sans bannière! *Ceci excuse cela.*

Je te serre les mains.

CHARLES MELVILLE.

IX

Paris, 8 mai 1887.

Mon cher Louis,

L'École est sens dessus dessous, autant et plus que ne l'était le lycée au moment des compositions des prix; nous sommes en plein concours de Rome.

Il ne s'agit plus ici d'une inscription au palmarès, accompagnée d'une accolade du proviseur, murmurant son éternel: *Macte animo...*, il s'agit d'un séjour de quatre ans en Italie, aux frais de l'État.

Chaque pensionnaire de l'Académie de France à Rome reçoit annuellement une somme totale de 3510 francs.

Deux mois à l'avance on s'aperçoit dans les ateliers de l'approche du grand prix.

Les élèves qui vont concourir s'entraînent comme les chevaux avant la course. On voit revenir des camarades oubliés, presque inconnus, les anciens des anciens; ils arrivent se faire la main pour la figure nue; d'autres, qu'on n'avait jamais vus attelés à une esquisse, en abattent une par jour.

Enfin l'ardeur est générale; les flâneurs, qui d'ordinaire venaient à l'atelier sur le coup de dix heures et s'en allaient onze heures sonnante, arrivent les premiers et partent les derniers. Pris de cette fièvre contagieuse,

les farceurs qui toute l'année mettaient leur gloire à égayer l'atelier deviennent sérieux tout à coup et travaillent en silence du matin au soir.

Tous cherchent à deviner quel sujet sera imposé; et pour y arriver, ils font un calcul de probabilités basé sur les précédents concours. On a donné, la dernière fois du grec, l'avant-dernière fois du biblique : le romain a des chances; et ils piochent le romain, vont chercher au musée, à la bibliothèque, des documents sur l'histoire romaine, fouillent les albums rapportés de Pompéi, s'empressent au Théâtre-Français ou même à l'Odéon, quand on y joue *Horace* ou *Britannicus*, et passent tout leur temps en compagnie de Caton, de Manlius, des Gracques et des Scipions.

Il est ouvert, tous les ans, un concours public pour les grands prix de peinture, sculpture et architecture;

Tous les deux ans, un concours public pour le grand prix de gravure en taille-douce;

Tous les trois ans, un concours public pour le grand prix de gravure en médailles et en pierres fines.

Il faut, pour être admis à prendre part aux concours des grands prix, être Français ou naturalisé Français, avoir plus de quinze ans et moins de trente. Tout candidat doit être porteur d'un certificat délivré par son professeur ou par un artiste connu, attestant qu'il est capable de prendre part au concours.

Le concours commence par un premier essai : esquisse peinte exécutée en loge en un jour sur une toile dite de six (0^m,32 sur 0^m,40).

Les élèves qui ont été antérieurement admis en loges, autrement dit *logistes*, ou ceux qui ont obtenu à l'École une première médaille quelconque, sont exempts de cette première épreuve.

Le nombre des concurrents au premier essai dépasse quelquefois deux cents. Le jury réserve les vingt meilleures esquisses; les exemptés, logistes ou médaillés, sont au nombre de quinze ou vingt environ; c'est donc une quarantaine d'élèves qui prend part au second essai.

Le second essai consiste en une esquisse et une figure peinte.

Les concurrents ont quatre jours pour achever leur figure; la journée est de sept heures, dont il faut déduire le repos du modèle, dix minutes par heure. Quarante ont été appelés; dix seulement sont élus et prennent part au concours définitif.

Le concours définitif commence dans la semaine qui suit le jugement du deuxième essai. Ce concours consiste dans l'exécution d'un tableau sur une toile dite de quatre-vingts (1^m,46 sur 1^m,15).

Quelques jours après le jugement du second essai, les dix logistes emménagent en loges, afin d'y exécuter la troisième et dernière esquisse, qui est, cette fois, le sujet même du concours.

Cette esquisse se fait en trente-six heures. Pendant ces trente-six heures, il

constate quel est le visiteur, et descend. L'entrevue a lieu dans la cour, à quelques pas du gardien; les poignées de main sont franches et de courte durée; les prolonger serait provoquer une équivoque fâcheuse: un calque est si vite glissé!... Le logiste ne doit pas être soupçonné. Sa devise est celle des prestidigitateurs: « Rien dans les mains, rien dans les poches. »

En principe, il ne peut être décerné par an, dans chaque section, qu'un premier grand prix et deux autres récompenses: second grand prix ou mentions honorables. Si le jury trouve qu'une mention serait trop peu pour l'élève qui obtient la troisième récompense, il décerne un *premier second grand prix* et un *deuxième second grand prix*.

Dans le cas où l'Académie n'aurait pas décerné le grand prix, cette récompense peut être reportée à l'année suivante, s'il y a lieu, à titre de deuxième premier grand prix. Il peut donc y avoir, cette année-là, un *premier grand prix*, un *deuxième premier grand prix*, un *premier second grand prix* et un *deuxième second grand prix*.

Avant le deuxième essai, on donne connaissance aux concurrents du règlement concernant les obligations des pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Il est fait de ce document un tirage spécial auquel est annexé un état que les concurrents doivent signer, déclarant ainsi qu'ils acceptent à l'avance et dans toute leur étendue les clauses inscrites dans ce règlement.

Aucun élève ne peut soustraire son ouvrage au jugement de l'Académie, sous quelque prétexte que ce soit.

Tous reçoivent, pour frais d'exécution, une indemnité qui leur est délivrée au fur et à mesure de leurs besoins, mille francs environ, qui leur sont donnés en partie par l'État et proviennent en partie d'un legs fait par Dubosc, l'ancien modèle.

Par son testament en date du 22 juillet 1859, M. Charles Dubosc a pris les dispositions suivantes: « Ayant commencé à poser en 1804, à l'âge de sept ans, et ayant continué à servir de modèle jusqu'à soixante-deux ans, j'ai donc passé ma vie avec les artistes les plus distingués, sous tous les rapports. Je veux qu'après mon décès la petite fortune que j'ai gagnée avec eux soit consacrée à une fondation utile aux artistes. En conséquence, j'institue pour légataire universel, en toute propriété, l'Institut de France (Académie des beaux-arts), pour disposer de ma succession de la manière suivante: Il sera fait emploi en rentes sur l'État de tout ce qui composera ma succession, et les arrérages de cette rente seront chaque année distribués par égales portions aux jeunes peintres et aux jeunes sculpteurs reçus en loges pour le grand prix de Rome. Cette somme leur sera remise au moment de l'admission en loges. »

Quand les dix concurrents sont entrés en loges, l'École reprend sa physiologie habituelle; cependant elle ne perd pas de vue ses logistes.

Chacun des *dix* a ses partisans passionnés, qui l'arrêtent aussi souvent qu'ils



En loge pour le concours de Rome.

constate quel est le visiteur, et descend. L'entrevue a lieu dans la cour, à quelques pas du gardien; les poignées de main sont franches et de courte durée; les prolonger serait provoquer une équivoque fâcheuse: un calque est si vite glissé!... Le logiste ne doit pas être soupçonné. Sa devise est celle des prestidigitateurs : « Rien dans les mains, rien dans les poches. »

En principe, il ne peut être décerné par an, dans chaque section, qu'un premier grand prix et deux autres récompenses : second grand prix ou mentions honorables. Si le jury trouve qu'une mention serait trop peu pour l'élève qui obtient la troisième récompense, il décerne un *premier second grand prix* et un *deuxième second grand prix*.

Dans le cas où l'Académie n'aurait pas décerné le grand prix, cette récompense peut être reportée à l'année suivante, s'il y a lieu, à titre de deuxième premier grand prix. Il peut donc y avoir, cette année-là, un *premier grand prix*, un *deuxième premier grand prix*, un *premier second grand prix* et un *deuxième second grand prix*.

Avant le deuxième essai, on donne connaissance aux concurrents du règlement concernant les obligations des pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Il est fait de ce document un tirage spécial auquel est annexé un état que les concurrents doivent signer, déclarant ainsi qu'ils acceptent à l'avance et dans toute leur étendue les clauses inscrites dans ce règlement.

Aucun élève ne peut soustraire son ouvrage au jugement de l'Académie, sous quelque prétexte que ce soit.

Tous reçoivent, pour frais d'exécution, une indemnité qui leur est délivrée au fur et à mesure de leurs besoins, mille francs environ, qui leur sont donnés en partie par l'État et proviennent en partie d'un legs fait par Dubosc, l'ancien modèle.

Par son testament en date du 22 juillet 1859, M. Charles Dubosc a pris les dispositions suivantes : « Ayant commencé à poser en 1804, à l'âge de sept ans, et ayant continué à servir de modèle jusqu'à soixante-deux ans, j'ai donc passé ma vie avec les artistes les plus distingués, sous tous les rapports. Je veux qu'après mon décès la petite fortune que j'ai gagnée avec eux soit consacrée à une fondation utile aux artistes. En conséquence, j'institue pour légataire universel, en toute propriété, l'Institut de France (Académie des beaux-arts), pour disposer de ma succession de la manière suivante : Il sera fait emploi en rentes sur l'État de tout ce qui composera ma succession, et les arrérages de cette rente seront chaque année distribués par égales portions aux jeunes peintres et aux jeunes sculpteurs reçus en loges pour le grand prix de Rome. Cette somme leur sera remise au moment de l'admission en loges. »

Quand les dix concurrents sont entrés en loges, l'École reprend sa physiologie habituelle; cependant elle ne perd pas de vue ses logistes.

Chacun des *dix* a ses partisans passionnés, qui l'arrêtent aussi souvent qu'ils

le rencontrent, qui lui multiplient les témoignages de sympathie, l'exhortent au travail, l'encouragent de leur propre enthousiasme, ne jurent que par lui et cherchent querelle aux aveugles qui ne partagent pas leur opinion.

Bientôt les paris s'engagent, ni plus ni moins qu'aux courses, les parieurs tenant compte des dons généraux et du plus ou moins d'entrain spécial des combattants.

Enfin le terme de la réclusion approche.

Les moments donnés à la récréation sont de plus en plus courts; de moins en moins nombreux sont les élèves qui, pour se distraire, ajoutent une charge aux charges qui peuplent les couloirs, ou balancent des bilboquets énormes qui eussent effrayé Henri III. On ne prend plus le temps de se faire des farces; les minutes sont précieuses. On n'a plus même le temps de se dépiter quand tel ou tel morceau ne va pas.

Le dernier jour de travail est arrivé.

Vers trois heures commence le *salopage*. C'est la visite que se font les logistes, la première depuis soixante-douze jours qu'ils sont enfermés. Jusqu'alors le règlement, d'accord avec l'intérêt de tous, exigeait que chacun se tint clos chez lui; maintenant le sort en est jeté! L'indiscrétion est sans danger. Les portes s'ouvrent; les logistes architectes et sculpteurs sont conviés, eux aussi, à cette inspection.

A six heures, les gardiens ferment les loges et font sortir les élèves.

Le lendemain, le directeur et l'inspecteur de l'École, accompagnés d'un membre de l'Institut, vont apposer le sceau sur les tableaux qu'on retire des loges et qu'on dépose dans le séchoir.

Et maintenant vienne le jury!...

Le jury est venu! Le jury a vu! Le vainqueur est proclamé!... Dans l'atelier, tout le monde travaille: la fumée bleue des cigarettes flotte au-dessus des têtes penchées, au-dessus du modèle immobile et debout....

Soudain la porte s'ouvre, toute grande.

Un élève paraît essoufflé, radieux:

« Victoire! crie-t-il; nous avons le prix!

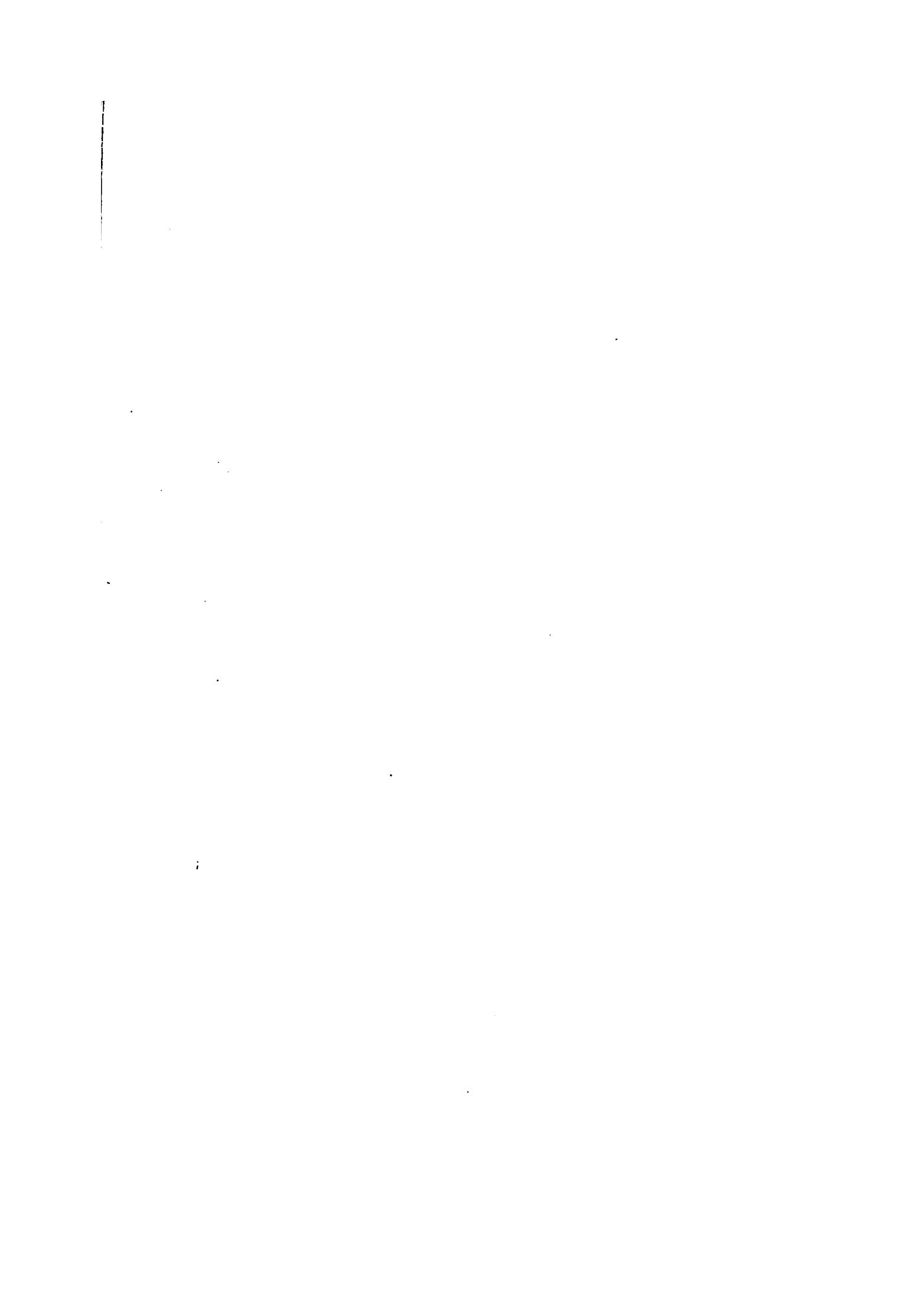
— Victoire! hurra! Noël! Gloire à l'atelier! »

Toutes les exclamations de triomphe éclatent à la fois; l'atelier se lève comme un seul homme, congédie le modèle. On range les toiles. On plie les chevalets.

« La charge! crie un élève.

— Oui! la charge! la charge! »

Celui qui a jeté cet ordre d'une voix glapissante s'est coiffé d'un tricorne de papier; il escalade la table à modèle, enfourche un chevalet qu'il dirige de la main gauche; de la droite il brandit un appui-main, et jette à pleins poumons un tas de commandements, souvenir du volontariat:



le rencontrent, qui lui multiplient les témoignages de sympathie, l'exhortent au travail, l'encouragent de leur propre enthousiasme, ne jurent que par lui et cherchent querelle aux aveugles qui ne partagent pas leur opinion.

Bientôt les paris s'engagent, ni plus ni moins qu'aux courses, les parieurs tenant compte des dons généraux et du plus ou moins d'entrain spécial des combattants.

Enfin le terme de la réclusion approche.

Les moments donnés à la récréation sont de plus en plus courts; de moins en moins nombreux sont les élèves qui, pour se distraire, ajoutent une charge aux charges qui peuplent les couloirs, ou balancent des bilboquets énormes qui eussent effrayé Henri III. On ne prend plus le temps de se faire des farces; les minutes sont précieuses. On n'a plus même le temps de se dépiter quand tel ou tel morceau ne va pas.

Le dernier jour de travail est arrivé.

Vers trois heures commence le *salopage*. C'est la visite que se font les logistes, la première depuis soixante-douze jours qu'ils sont enfermés. Jusqu'alors le règlement, d'accord avec l'intérêt de tous, exigeait que chacun se tint clos chez lui; maintenant le sort en est jeté! L'indiscrétion est sans danger. Les portes s'ouvrent; les logistes architectes et sculpteurs sont conviés, eux aussi, à cette inspection.

A six heures, les gardiens ferment les loges et font sortir les élèves.

Le lendemain, le directeur et l'inspecteur de l'École, accompagnés d'un membre de l'Institut, vont apposer le sceau sur les tableaux qu'on retire des loges et qu'on dépose dans le séchoir.

Et maintenant vienne le jury!...

Le jury est venu! Le jury a vu! Le vainqueur est proclamé!... Dans l'atelier, tout le monde travaille: la fumée bleue des cigarettes flotte au-dessus des têtes penchées, au-dessus du modèle immobile et debout....

Soudain la porte s'ouvre, toute grande.

Un élève paraît essoufflé, radieux:

« Victoire! crie-t-il; nous avons le prix!

— Victoire! hurra! Noël! Gloire à l'atelier! »

Toutes les exclamations de triomphe éclatent à la fois; l'atelier se lève comme un seul homme, congédie le modèle. On range les toiles. On plie les chevalets.

« La charge! crie un élève.

— Oui! la charge! la charge! »

Celui qui a jeté cet ordre d'une voix glapissante s'est coiffé d'un tricorne de papier; il escalade la table à modèle, enfourche un chevalet qu'il dirige de la main gauche; de la droite il brandit un appui-main, et jette à pleins poumons un tas de commandements, souvenir du volontariat:

« Sur la septième section du quatrième peloton, en masse, serrez la colonne ! Escadron ! demi-tour !... Arche ! »

Des voix, aiguës ou graves, miaulent ou tonnent après lui : « Arche ! »

Et sous le voile flottant de fumée bleue, tout l'atelier organise une charge de cavalerie. Tête nue ou coiffés de travers, en manches de chemise ou en veston, les élèves chevauchent les pauvres chevaux qui n'en peuvent mais, tournent autour de la table et saluent de leur canne le commandant improvisé.

« En avant ! hurlent-ils ; vive le prix de Rome ! »

Tous sont radieux, qu'ils aient parié ou non pour le triomphateur ; tous l'acclament avec le même enthousiasme :

« Vive le prix de Rome !... »

Ils entrent tous, à travers la fumée des cigarettes, là-bas, se détachant sur le couchant doré de la campagne romaine, la Villa Médicis avec ses terrasses où l'on va s'accouder en rêvant de Raphaël et de Michel-Ange.

Tous pensent : « Moi aussi, j'irai ! »

Irαι-je, mon cher Louis ?...

Je te serre les mains en attendant.

CHARLES MELVILLE.

X

Paris, 8 août 1887.

Mon cher Louis,

Voici la fin de l'année : les architectes, toujours épris des spectacles en plein air, ont promené leur prix de Rome, assis sur une chaise portée par quatre camarades, depuis l'École jusqu'à l'Institut ; devant l'élève victorieux se balançait une bannière rouge, ornée d'une oie en toile blanche, l'oie du Capitole ; derrière la bannière constellée de médailles en carton argenté ou doré, marchait une fanfare grotesque composée d'instruments étranges, également en carton, dont le vacarme combiné provoquait les hurlements de tous les chiens du quartier. La fanfare a donné une aubade devant la coupole, et le cortège, s'arrêtant tous les vingt pas pour pousser trois cris d'enthousiasme, est entré chez un marchand de vin et a bu à la santé du triomphateur.

Tous les logistes, peintres, architectes, sculpteurs et graveurs se sont fait photographier, savamment groupés autour d'une statue antique, les uns en chapeau haut de forme, les autres en tenue d'atelier, quelques-uns drapés d'un burnous ou d'un peplum ; aux deux extrémités du groupe, les modèles,

en costume de *hastati* romains, se campent dans une attitude imposante ; les gardiens aussi sont de la fête....

« Ne bougeons plus ! »

Tous gardent l'immobilité la plus complète ; le photographe paraît satisfait de son œuvre. Chacun des élèves emportera un carton destiné à fixer le souvenir de ce concours ; un carton qu'il gardera fidèlement dans un tiroir, et devant lequel il rêvera plus tard, quand, les années venues, il aura perdu de vue une partie de ces visages connus. Il lui faudra un effort pour les reconnaître :

« Tiens, dira-t-il, c'est un tel ! Ah ! le pauvre ! sa barbe a blanchi depuis ce temps-là, et ses cheveux sont tombés.... Les miens aussi d'ailleurs. »

Et il se rappellera, attendri, les parties de ballon, les discussions interminables, et les farces qu'on se faisait dans les loges : les bûches amoncelées devant la porte et qui s'écroutaient avec fracas quand on l'ouvrait. Des noms lui reviendront, depuis longtemps oubliés.

Mais où sont les neiges d'antan ?

« Au fait, qu'est-il devenu, ce grand-là ? Où est-il ?... »

La porte de bronze du quai Malaquais s'est ouverte toute grande et deux faisceaux de drapeaux en garnissent l'arcade, que surmonte une tête de Minerve ; les voitures viennent se ranger au trottoir, landaus pleins de coussins de peluche, coupés capitonnés ou simples fiacres, et dans l'entre-bâillement des rideaux de velours frangés d'or disparaît la foule des visiteurs avides de connaître les ouvrages couronnés.

Des palmiers, des arbustes et des fleurs cachent les angles des salles, qu'arpentent à pas comptés les gardiens en grand uniforme.

Au rez-de-chaussée s'alignent dix statues en terre d'un gris verdâtre auxquelles un rideau de serge rouge sert de fond, et que le gardien, chargé de veiller à ce que la glaise ne se fendille pas, arrose de temps en temps.



La bannière des architectes.

Les œuvres des logistes peintres sont exposées au premier étage.

Le sujet du concours est la mort d'Épaminondas.

« Épaminondas, dit le texte, avait été apporté dans sa tente, respirant encore. Ses amis, ses officiers fondaient en larmes autour de son lit. Le camp retentissait des cris de la douleur et du désespoir. Les médecins avaient déclaré qu'il expirerait lorsqu'on ôterait le fer de la plaie. Il craignit que son bouclier ne fût tombé dans les mains de l'ennemi; on le lui montra, et il le baisa comme l'instrument de sa gloire. Il parut inquiet sur le sort de la bataille; on lui dit que les Thébains l'avaient gagnée.

« Voilà qui est bien, répondit-il. J'ai assez vécu.... »

« Alors il ordonna d'arracher le fer; et l'un de ses amis s'étant écrié dans l'égarement de sa douleur :

« Vous mourez, Épaminondas! Si du moins vous laissiez des enfants!

« — Je laisse, répondit-il en expirant, deux filles immortelles : la victoire de Leuctres et celle de Mantinée. »

On discute le sujet, on discute le choix du jury, on discute l'ensemble et les détails de chaque composition; on finit par convenir que toutes sont bonnes et qu'il était difficile de déclarer laquelle est la meilleure.

Quelques logistes ont choisi le moment où Épaminondas baise son bouclier; ceux-là trouvent moins de partisans.

Le premier prix a entre-bâillé la tente, que d'autres ont fermée complètement : la chaude lueur du soleil couchant éclaire la scène; fier, à cheval, dressé, Épaminondas arrache le fer de sa blessure. Le geste est simple et noble; le groupe des officiers bien ordonné; la composition se balance sans froideur et la touche est serrée sans mièvrerie.

Les éloges sont presque unanimes. Seul un vieux monsieur décoré et portant des lunettes risque des objections.

Il a commencé par faire à haute voix un cours d'histoire au jeune homme qui l'accompagne, et que cela n'a pas l'air d'amuser beaucoup, à propos du bouclier d'Épaminondas et des rivalités de Thèbes et de Sparte; mais il critique les cuirasses :

« Ce n'est pas là du cuir, dit-il, encore moins de l'airain; on dirait de l'étoffe.... Je savais bien que les Spartiates avaient porté des cuirasses de feutre; mais, outre que ceci n'est pas du feutre, je ne sache pas que ce mode se soit étendu aux Thébains.... Et vous, mon jeune ami? »

Le jeune ami fait signe qu'il n'en sait rien non plus; et le vieux monsieur triomphe et semble prendre l'assistance à témoin de son savoir.

« Mais pardon, monsieur! » commence une voix animée.

Le vieux monsieur sursaute; mais il n'a pas le temps de répliquer; la dame, car c'est une dame, coiffée en tire-bouchons, continue :

« Vous semblez ignorer qu'au point de vue de l'histoire grecque où nous

mies, Iphicrate, chef des mercenaires, vient précisément de modifier l'armement ; qu'il a remplacé les soldats pesamment armés par de l'infanterie légère, les lourdes lances par des piques plus maniables, les boucliers énormes



Photographie des logistes.

des boucliers plus petits, et les cuirasses d'airain par des cuirasses de
 ...)
 le vieux monsieur ouvre de grands yeux ; mais il n'a pas le loisir d'ouvrir
 la bouche ; la vieille dame continue avec une effrayante volubilité, comme
 lorsqu'un qui a appris sa leçon sérieusement et qui n'a pu l'oublier encore :
 Je ne vous parle pas, dit-elle, des chaussures qu'Iphicrate modifia égale-

ment, mais qu'on n'eût pu copier parce qu'elles sont disgracieuses; il n'y a pas plus à les discuter que les boucliers, dont le nom, *pelta*, fut appliqué à ceux qui le portaient, appelés depuis lors *peltastes*... » Et la dame de citer les auteurs, Polybe et Plutarque, de soutenir que Phocion n'avait fait que continuer la réforme commencée par Iphicrate, etc. Le vieux monsieur et son jeune ami en restent béants.

Ils ne sont pas les seuls; on fait cercle.

« Qui diable est cette dame si bien renseignée? » demande-t-on à mi-voix.

Une jeune femme répond tout bas :

« C'est peut-être la mère du prix de Rome. »

Et, comme pour lui prouver qu'elle ne se trompe pas, la dame à tire-bouchons, de plus en plus animée, ajoute, s'oubliant :

« Et voilà pourquoi mon fils a mis à ses Thébains des cuirasses de toile!

— Votre fils? fait le vieux monsieur.

— Eh bien, oui, monsieur, mon fils! » répond la brave femme un instant intimidée.

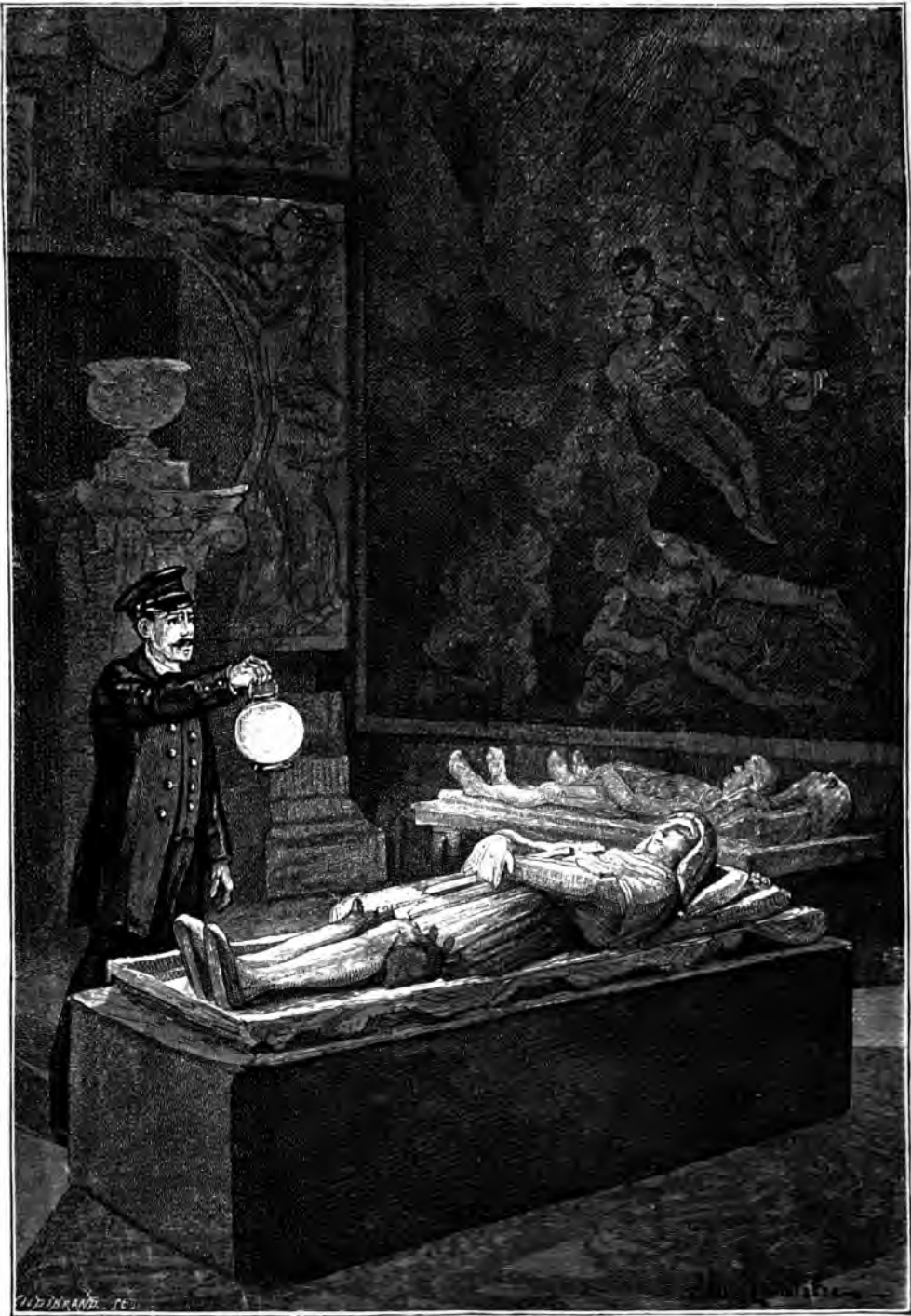
Et devant la foule qui s'écarte, émue et souriante, elle s'éloigne et descend l'escalier, encore toute frémissante de cette éloquence dépensée, essuyant du doigt une larme d'orgueil.

Les vainqueurs ont offert à tous les logistes un premier dîner intime et sans cérémonie, où prennent part les modèles qui ont posé Épaminondas et les officiers thébains : Épaminondas, c'est le fameux Gélon, le doyen des modèles, Saoyard d'origine, canut par vocation, lutteur par circonstance, puis définitivement et exclusivement modèle; au dessert, Gélon a raconté son odyssée, l'agrémentant de tours de force et de tours de cartes, et mêlant au récit de ses aventures des anecdotes sur tous les peintres de cette génération et de la génération précédente.

Plus tard, après ce dîner sans façon, a lieu au Bois de Boulogne un repas somptueux et digne de Lucullus, où sont invités les prix de Rome de musique et même plusieurs membres de l'Institut; d'ailleurs, ces confrères très aînés mettent leurs cadets tout à fait à leur aise, et, comme disent les journaux, la cordialité ne cesse pas un moment de présider à ces agapes. Ce soir-là les ténors amis sont mis à contribution; on chante à grand renfort de piano les cantates couronnées, et d'interminables discussions commencent sur la musique classique et sur la musique de l'avenir.

Enfin la salle de l'Hémicycle s'ouvre aux triomphateurs; on les couronne en face de la fresque célèbre de Paul Delaroche, aux applaudissements enthousiastes de leurs rivaux.

Cette fois, voilà leur gloire consacrée. Le prix de Rome est rendu à sa famille; il peut pendant quelques mois respirer l'air du village natal; il lui suffit d'être prêt à partir pour Rome à la fin de décembre.



La ronde de nuit du gardien.



Avant de quitter Paris, il fait ses adieux à cette vieille École, qu'il a tant de fois traversée, alerte ou lent, suivant que ses pensées étaient radieuses ou mélancoliques; il revoit ce musée Renaissance où il est venu souvent s'inspirer et où parmi les tombeaux le veilleur erre solitairement la nuit avec sa lanterne; il traverse la bibliothèque où il a passé moins d'heures peut-être à lire qu'à rêver, cette salle des Antiques dont la température de serre ne l'effrayait pas par les plus torrides après-midi de juillet; il vient à la salle Ingres, monte l'escalier ouvert derrière la guérite de marbre, et va saluer le directeur dont l'éloquence l'a remonté aux heures de dégoût, le secrétaire, l'inspecteur, si bienveillant pour les nouveaux.

Et le voilà dans la cour du Mûrier, ainsi nommée d'un énorme et vieux mûrier tout tordu, vêtu d'emplâtres de zinc et soutenu de béquilles de fer; et, tant le souvenir des années récentes est plein de charme, si éblouissante soit la vision prochaine de la ville aux sept collines, le prix de Rome s'attarde et contemple avec quelque mélancolie ce petit jardin tapissé de lierre terrestre, cette petite vasque où pleure un mince jet d'eau, ce cloître pareil à ceux des monastères d'Italie, où, sur un fin décor de Pompéi, s'alignent des moulages de métopes ou de grands émaux Renaissance.

Mais il ralentit le pas, il ôte son chapeau, il s'arrête.

Un buste de bronze, assez semblable à celui de Lucius Vêrus, tête fine, barbe et cheveux bouclés, est posé sur un socle de marbre rouge; une mosaïque d'or traversée de lauriers-roses lui fait un fond éblouissant. Au bas du buste, une figure de marbre, à moitié agenouillée, élève une palme; à terre sont amoncelées des couronnes, qui témoignent de la piété de l'École pour ses morts; des noms inscrits en lettres d'or flamboient aux rayons du soleil :

HENRI REGNAULT, tué à Buzenval, 19 janvier 1871.

ALFRED-CONSTANT-FERDINAND STAMM, architecte,
tué à Strasbourg, 22 septembre 70.

PROSPER-JEAN-ÉMILE SEILHADE, sculpteur,
tué à Châteaudun, 18 octobre 70.

ERNEST-ALEXANDRE MALHERBE, architecte,
tué à Rueil, 21 octobre 70.

MAXIME-EUGÈNE-ALBERT FRIÈSE, architecte,
tué à Cachan, 7 novembre 70.

ÉMILE-ARMAND ANCEAUX, sculpteur,
tué à Moréc, 26 décembre 70.

LOUIS-MARIE REBOURSIER, sculpteur,
tué à Villarceau, 8 décembre 70.

AUGUSTE-THÉODORE BRETON, architecte,
tué à Montretout, 19 janvier 71.

CHARLES-ERNEST CHAUVET, peintre,
tué à Montretout, 19 janvier 71.

ALBERT-EUGÈNE COINCHON, peintre,
tué à Buzenval, 19 janvier 71.

LÉON-ALEXANDRE JACQUEMIN, architecte,
tué à Montretout, 19 janvier 71.

BLAISE PANZA, architecte,
tué à Messigny, 21 janvier 71.

Le prix de Rome a relu tous ces noms qu'il connaît depuis longtemps déjà; il incline ses lauriers victorieux devant les lauriers des vaincus, dépose une couronne voilée d'un crêpe parmi les couronnes d'immortelles jaunes, et salue pour la dernière fois ceux qui sont morts pour la patrie.

Qui dira, mon cher Louis, quelle gloire est la plus sûre, celle de l'artiste ou du soldat ?...

Ce n'est pas à moi de trancher ces graves questions; et je devrais plutôt m'excuser de terminer ces bulletins de l'École sur une note aussi sérieuse; mais quoi! je m'étais promis de te dire tout ce qui me passerait par la tête, — et même par le cœur.

Ton ami dévoué,
CHARLES MELVILLE.

L'ÉCOLE DE MÉDECINE

I

Paris, 5 janvier 1885.

Mon cher Louis,

Voilà bientôt trois mois que je suis installé à Paris. Je me considère donc désormais comme un vieil étudiant et vais pouvoir satisfaire ton insatiable curiosité. Gaston m'as transmis fidèlement tes premières lettres du *Borda*, et je sens évidemment, malgré la supériorité hiérarchique que me donne mon grand âge, que j'aurai de la peine à lutter avec toi au point de vue du pittoresque. Mais ce n'est pas là, n'est-ce pas, ce qui vous intéresse, toi et le cercle de camarades auxquels ces lettres sont destinées. Que chacun de nous donne un rapide et fidèle tableau de sa vie d'étudiant ou d'élève, c'est là ce que nous demandons tous. Ce préambule exécuté, je te tire ma révérence et je commence.

Je n'ai pas à te parler de mon départ : tu as assisté à mes préparatifs ; tu as été témoin de mes adieux à ma mère ; tu as entendu comme moi les sages recommandations qu'elle m'a faites, et tu n'as certainement pas oublié non plus les vagues appréhensions de ma bonne petite sœur à la pensée que son cher Maurice allait être obligé de vivre seul, sans parents, presque sans amis, dans cette grande ville dont l'inconnu l'effrayait.

Dès que nous fûmes arrivés à Paris, le premier soin de mon père fut de me chercher un logement. Il lui fallait me trouver une chambre dans le *quartier*, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Seine, afin que je fusse à proximité de l'École.

Son choix s'arrêta sur un hôtel situé près du boulevard Saint-Michel, le *boul' Mich'* comme nous disons, où nous trouvâmes une chambre « pas trop loin du ciel, ni trop près de la terre », et dont l'ameublement ne rappelle que

de bien loin le luxe oriental. Mais la maison avait été recommandée à mon père pour la bonne réputation dont elle jouissait.

Puis il nous fallut chercher un restaurant, et là encore le choix ne fut pas facile à faire, car, si les établissements de ce genre sont nombreux dans ce quartier, ils sont pour la plupart aussi remarquables par la mauvaise qualité de leurs produits que par leur nombre.

La pension étant trouvée, et le côté que j'appellerai matériel de ma nouvelle existence étant ainsi réglé d'avance, nous nous occupâmes, mon père et moi, de me faire inscrire à la Faculté.

Tout étudiant dont les parents n'habitent pas Paris doit avoir, comme au lycée, un correspondant. Mais ici ce correspondant n'est pas chargé de venir nous chercher à la sortie de l'École (fi! donc nous ne sommes plus des potaches!). Tout autre est son rôle.

Représentant auprès de la Faculté la famille absente, il est averti du résultat de nos examens et aussi des peines disciplinaires que nous pouvons encourir. J'ajoute bien vite que j'espère que le mien ne recevra jamais ces derniers avertissements.

Un des vieux amis de collège de mon père, le docteur Perney, lui avait offert de guider mes premiers pas dans la carrière médicale; sa proposition avait été accueillie avec grand plaisir par mon père et par moi.

Ayant donc d'avance un correspondant, il ne restait plus qu'à me présenter avec lui à la Faculté au jour fixé pour la prise de la première inscription.

Ce jour-là (c'était le surlendemain même de mon arrivée à Paris), nous nous rendîmes à l'École de Médecine, où je devais être présenté au doyen.

Après nous avoir fait attendre quelques instants dans une antichambre décorée des portraits des maîtres de la médecine française, on nous introduisit près du doyen, qui est comme le proviseur de la Faculté. Mais, à l'encontre du proviseur du lycée qui nous traitait toujours comme de « jeunes élèves », celui-ci me reçut, j'allais dire presque avec déférence. Tu vas te moquer de moi, mais je dois t'avouer que je me sentais tout fier d'être traité de la sorte.

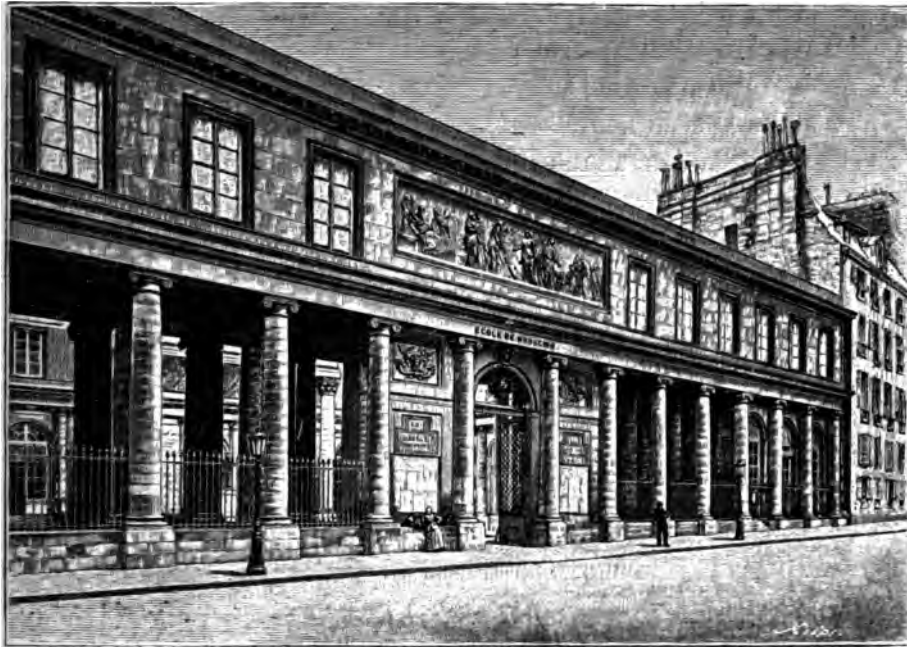
Ensuite nous passâmes au secrétariat; là on établit mon dossier, et je pus prendre mon inscription. Cette formalité consiste à signer sur un registre *ad hoc* et à acquitter certains droits afférents à des frais de bibliothèque et de travaux pratiques.

Tous les trois mois, pendant quatre ans, nous devons prendre une nouvelle inscription, à moins que nous n'ayons éprouvé un échec à un examen : ce qui nous empêche de prendre l'inscription suivante et nous fait perdre, par conséquent, un trimestre.

Ma première inscription prise, j'étais étudiant en médecine, et, dès le lendemain, je commençais à suivre les cours et les travaux pratiques.

Ces travaux et ces cours, en première année, consistent dans l'étude de l'histoire naturelle, de la physique et de la chimie médicales.

Le lendemain matin, à neuf heures, j'allai donc à l'École pratique pour assister aux travaux d'histoire naturelle. Ces travaux se font provisoirement à l'école installée dans les bâtiments de l'ancien collège Rollin, rue Lhomond. La nouvelle École pratique, située en face de la Faculté, et qui réunira dans des bâtiments spacieux et bien aménagés tous les laboratoires, n'est pas encore entièrement terminée et n'est encore livrée qu'en partie aux élèves.



Façade principale de l'École de Médecine.

La salle où nous nous trouvons réunis ne présente rien de bien remarquable : c'est une longue pièce garnie de chaque côté de tables sur lesquelles sont disposés des loupes, des microscopes et tous les instruments pour les études que nous devons faire. Un préparateur fait une leçon, après laquelle on distribue à chaque élève soit la plante, soit le petit animal qui a fait l'objet de cette leçon et que nous devons disséquer et dessiner.

Tu connais ma médiocrité en dessin ; je ne t'étonnerai donc pas en te disant que, après deux heures d'un travail sérieux, j'étais arrivé à produire un croquis qui ne ressemblait que bien vaguement à l'animal que j'avais eu sous les yeux. Mais ce que l'on exige de nous, ce n'est pas tant la perfection des formes que le dessin aussi exact que possible de ce que nous avons vu, soit à l'œil nu, soit au microscope. D'ailleurs, je ne désespère pas d'arriver

un jour à faire des croquis sinon parfaits, du moins représentant à peu près les organes que j'aurai voulu reproduire, et en tous cas suffisants pour me rappeler certains détails que j'oublierais probablement sans cela.

A onze heures, nous allons déjeuner rapidement, car à midi nous avons un cours dans le grand amphithéâtre de l'École.

Le premier jour, j'avais tellement peur d'être en retard, que je suis arrivé près d'un quart d'heure en avance.

La physionomie particulière que présente avant l'arrivée du professeur ce vaste hémicycle, qui peut contenir jusqu'à douze cents élèves, est assez curieuse pour que je te la décrive. A mesure que les gradins s'emplissent, tous les coins de la salle retentissent de cris et d'éclats de rire. Tantôt c'est un élève qui aperçoit un de ses amis et l'appelle à haute voix; aussitôt toute la salle répète le nom du nouvel arrivant, qui le plus souvent est loin d'être fier d'une telle ovation. Tantôt c'est un virtuose qui exerce sa voix sur un refrain à la mode; dès la seconde note, il est accompagné par toute la salle, qui marque la mesure en frappant les gradins du pied et de la canne. Tantôt enfin c'est un farceur qui imite le cri d'un animal, auquel répondent les hurlements les plus fantastiques. Soudain un huissier paraît, portant le plateau et le verre d'eau traditionnels. Derrière lui vient le professeur. Immédiatement les cris cessent, les têtes se découvrent, un tonnerre d'applaudissements retentit. Au plus grand tumulte succède le plus grand silence, et le cours commence au milieu du recueillement général.

Le silence dure, comme le cours, pendant une heure, pour faire place, à la sortie, aux mêmes cris et aux mêmes chants qui l'avaient précédé.

Les étudiants se trouvent alors réunis sous le grand péristyle de l'École, un de nos lieux de rendez-vous favoris. C'est là qu'on se tient avant ou après les cours, que l'on discute avec véhémence les théories qui vont être ou viennent d'être exposées, que l'on défend ou attaque tel ou tel professeur, que l'on fait des ovations au maître préféré et enfin que l'on prépare les boucans. Ce péristyle est notre forum.

A trois heures, nous avons un cours de chimie, mais cette fois dans le petit amphithéâtre; celui-ci n'a que ceci de particulier, c'est qu'il est beaucoup trop petit pour contenir tous les élèves d'une même année. J'ai pu cependant bientôt me convaincre qu'il y avait certains cours pour lesquels il était beaucoup trop grand; j'avais oublié de te dire que, à l'encontre des travaux pratiques, ces cours ne sont pas obligatoires.

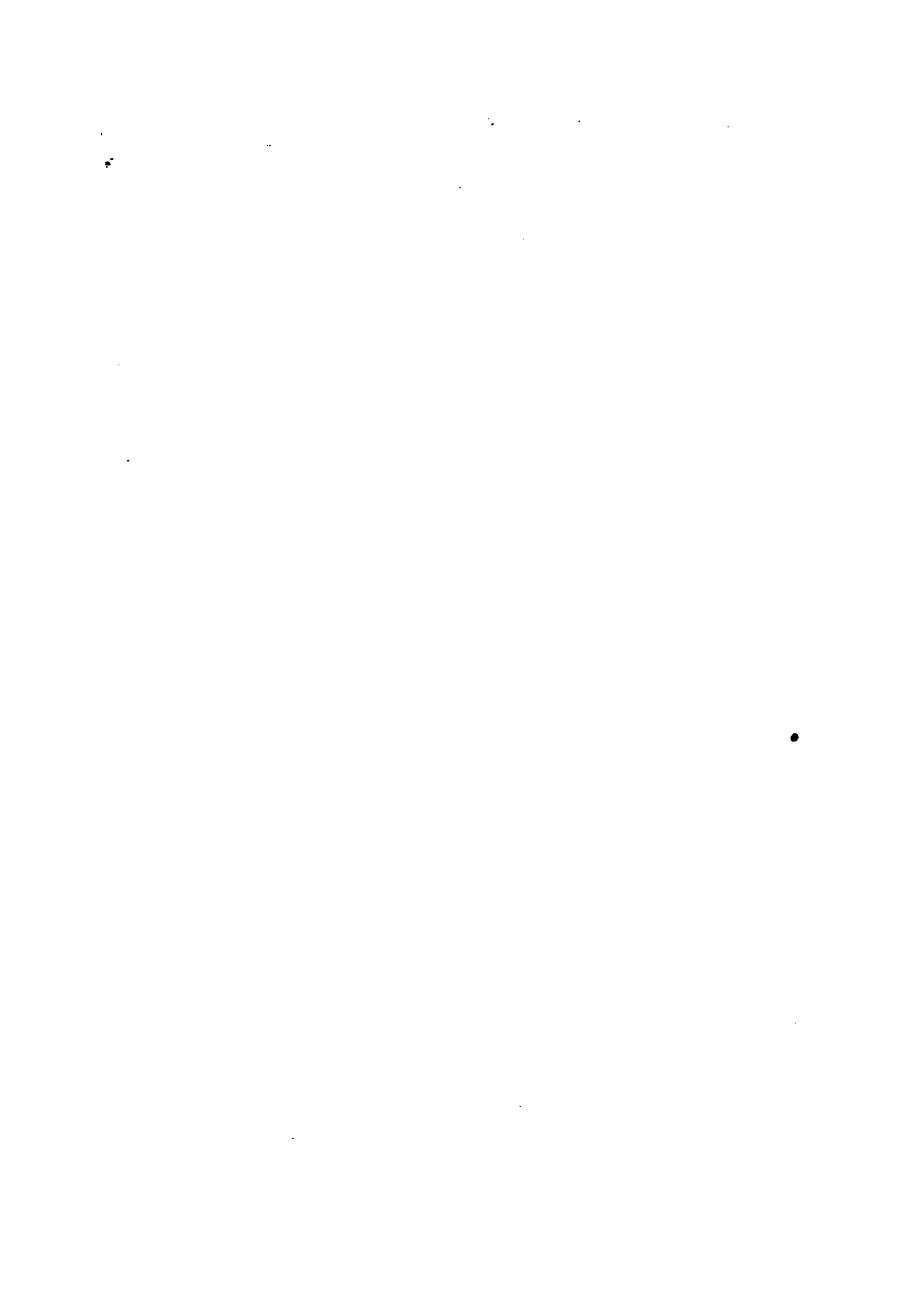
Après le cours de chimie, j'étais libre. Je rentrai chez moi pour rédiger les notes que j'avais prises aux cours, et pour revoir ce que j'avais fait aux travaux d'histoire naturelle.

Tel a été l'emploi de ma première journée.

Le lendemain matin, nous avons travaux de chimie. Là on nous exerce



Le grand amphithéâtre.



aux manipulations et aux préparations usuelles : ce qui est certainement la meilleure façon de nous forcer à retenir les différentes réactions.

Ces exercices, qui se passent, eux aussi, à l'École pratique, se font dans un laboratoire où chaque élève est placé devant une table spéciale, sur laquelle sont rangés une lampe à gaz, quelques fioles contenant les réactifs usuels et un certain nombre de flacons et de tubes à expériences; mais ce laboratoire, qui n'est que provisoire, est trop petit et mal aéré. Il paraît que celui de la nouvelle École pratique sera superbe; malheureusement je ne pourrai pas en juger par moi-même, car il ne sera pas terminé cette année.

Trois fois par semaine, aux travaux de physique, on nous met entre les mains les principaux instruments de physique, surtout ceux qui sont le plus usités en médecine. En ajoutant à tous ces travaux les différents cours portant sur les mêmes matières, tu vois que, si nous voulons travailler, nous n'avons pas beaucoup de temps à perdre.

Pour ma part, je m'étais laissé tellement absorber par mes nouvelles occupations, que ce ne fut que le dimanche suivant que je trouvai le temps d'aller faire visite au docteur Perney, mon correspondant, et encore ma visite n'était-elle pas complètement désintéressée.

Depuis huit jours que j'étais étudiant, j'avais beaucoup entendu parler des anciens maîtres de l'École, de ses anciennes coutumes; mais tous ces noms, toutes ces traditions étaient restés lettre morte pour moi. Aussi, je puis bien te l'avouer, c'était un peu pour mettre à contribution son érudition que j'allai voir le docteur Perney.

Mais peut-être seras-tu, comme moi, désireux de savoir quelles transformations successives a subies notre École avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Aussi vais-je faire une petite digression et te répéter presque mot à mot ce que m'a dit mon correspondant.

L'origine de la Faculté de Médecine remonte à la fin du treizième siècle; ce n'est, en effet, que vers 1280 qu'elle se sépara de l'Université pour former une compagnie indépendante, possédant des règlements et des professeurs spéciaux. C'est à cette époque seulement qu'elle eut un sceau particulier (une verge surmontée d'une masse d'argent), et qu'elle commença à tenir des registres connus sous le nom de *Commentaires de la Faculté*.

Ces registres, écrits de la main même des doyens, contenaient tous les faits qui se passaient pendant la durée de leur administration. On trouve à la bibliothèque de l'École de Médecine les Commentaires de 1395 à 1786. Chacun d'eux contient la liste des docteurs vivants, quelques mots d'éloge sur les morts, les noms des candidats aux différents examens et les questions qui leur avaient été posées. Quant aux statuts, qui datent, eux aussi, de la fondation de l'École, ce n'est qu'en 1331 qu'ils furent confirmés par Philippe de Valois.

Mais cette Faculté, qui constituait dès lors une société indépendante,

n'avait pas encore de bâtiments spéciaux. Les assemblées des bacheliers, licenciés et régents se tenaient, sous le nom de *scholares*, tantôt autour du bénitier de Notre-Dame, tantôt au prieuré de Saint-Éloi, tantôt à Sainte-Geneviève des Ardents. Les actes se passaient dans la maison des maîtres ou docteurs régents nommés par l'assemblée générale. Les leçons que faisaient les bacheliers avaient lieu dans une de ces rues étroites et humides qui environnent la place Maubert, dans la rue du Fouarre, qui garde encore aujourd'hui le nom qu'elle avait alors, nom qui lui vient de la grande quantité de paille et de foin qui s'y trouvait pour servir de litière aux élèves réunis, ou plutôt couchés dans des salles basses et à peine éclairées. Ce local servait en même temps à l'enseignement de la théologie.

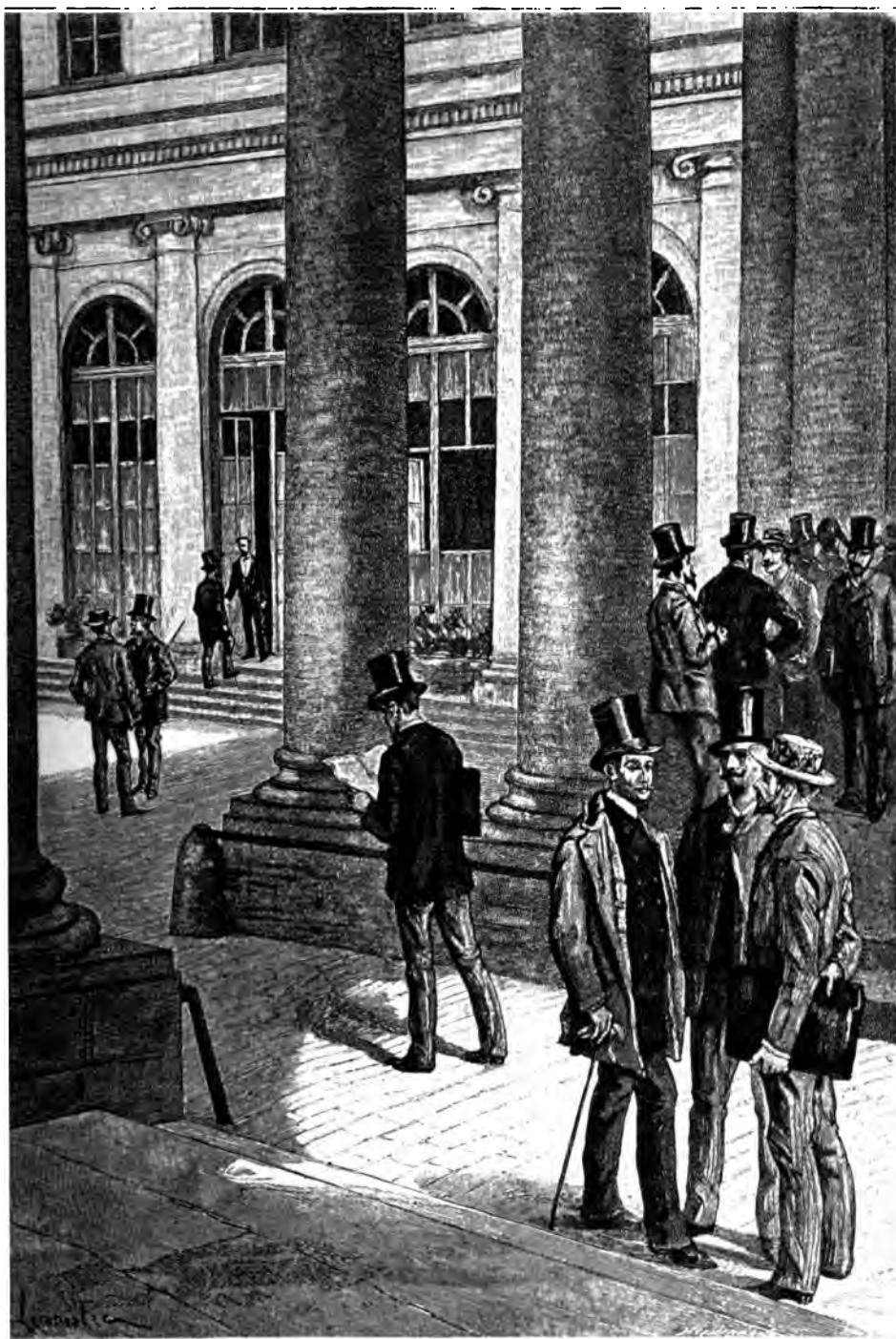
La nouvelle organisation des études, le nombre plus considérable des étudiants, rendaient de jour en jour plus pressant le besoin de bâtiments spécialement destinés à l'enseignement; et cependant il nous faut aller jusqu'en 1454, c'est-à-dire près d'un siècle et demi après la séparation de la Faculté de Médecine et de l'Université, pour voir la construction d'une École spéciale réclamée comme absolument nécessaire.

En 1454, Jacques Desparts, chanoine de l'Église de Paris et premier médecin de Charles VII, convoqua la Faculté au bénitier Notre-Dame. Là, dans un discours où il démontra la nécessité pour leur nouvelle corporation d'avoir un édifice à elle, il proposa plusieurs moyens ayant pour but la réalisation de ce projet. Mais la guerre contre les Anglais et, plus tard, le manque d'argent en retardèrent l'exécution. Ce ne fut qu'en 1469 que, dans une nouvelle assemblée générale tenue toujours à Notre-Dame, l'Université décida l'achat d'une vieille maison située rue de la Bûcherie et appartenant aux Chartreux. Cet achat était fait au moyen d'une rente de dix livres que la Faculté promit de servir aux religieux. Jacques Desparts donna en outre à la Société trois cents écus d'or, une partie de ses meubles et de ses manuscrits.

Grâce aux libéralités de Jacques Desparts, ainsi qu'aux munificences de quelques bonnes âmes, la transformation de ces vieux bâtiments put s'opérer, et en 1472 la construction de la nouvelle École commença. Mais ce ne fut qu'en 1515 que son aménagement fut complètement terminé; c'est du moins ce que Riolan¹ nous dit dans ses *Curieuses recherches sur les Escholes de Paris et de Montpellier*.

Les bâtiments de cette ancienne École n'ont pas encore complètement disparu. On peut voir, en effet, non loin de la place Maubert, au coin de la rue de la Bûcherie et de la rue de l'Hôtel-Colbert (autrefois rue aux Rats), une vieille maison surmontée d'une sorte de coupole qui tombe en ruine. Sur l'une des façades de cette maison se voit encore un écusson où l'on pouvait

1. Mathématicien célèbre, professeur à la Faculté de Paris au dix-septième siècle.



Sous le péristyle de l'École.

lire autrefois l'inscription : *Urbi et orbi salus* ; quant à la coupole, elle abrite une grande salle circulaire contenant plusieurs niches vides creusées dans la pierre et au-dessus desquelles se voient encore des sculptures représentant un coq, symbole de la vigilance, et un pélican nourrissant ses petits, symbole du dévouement : ce sont là les restes de l'ancienne Faculté. Cet amphithéâtre nous a été décrit avec grand soin par Gabriel Naudé, dans un discours où il parle des origines de l'École. On ne peut que difficilement retrouver dans cette noire et vieille maison les traces de la magnifique salle que nous dépeint le fondateur de la bibliothèque Mazarine.

Quant au jardin botanique, aux laboratoires, à la chapelle et à la bibliothèque qui y étaient annexés, et qu'il nous décrit tout au long, il ne nous en reste que cette description magistrale.

Tu viens de voir la Faculté de Médecine s'organiser peu à peu et arriver enfin à posséder une maison qui lui fût spécialement destinée, et où elle pût instituer des cours, tenir des assemblées et célébrer toutes les cérémonies par lesquelles elle accordait aux élèves les différents grades qu'ils se proposaient de conquérir.

C'est de ces cérémonies que je vais te parler maintenant. A peu près oubliées de nos jours, elles offrent un certain intérêt, en ce sens que quelques-unes d'entre elles, par leur originalité, suffiraient presque à expliquer le ridicule dont on a couvert la médecine et les médecins à une certaine époque de notre histoire. Mais auparavant laisse-moi te dire quelques mots sur les études, ainsi que sur les étudiants et leurs professeurs.

Les études avaient, à cette époque, une durée de cinq ans environ. Pendant les deux premières années, les étudiants se préparaient à subir l'examen de bachelier. Cet examen, qui durait une semaine, conférait aux élèves le droit de faire quelques cours à leurs jeunes camarades et, de plus, leur permettait de suivre un docteur dans ses visites auprès des malades, car jusqu'alors ils n'en avaient pas vu un seul. Deux ans après, ils devaient subir leurs épreuves pour la licence. Ces épreuves avaient une grande importance pour eux, en ce sens qu'elles leur donnaient le droit de pratiquer.

Le grade de docteur, supérieur au précédent, n'exigeait pas de nouvelles épreuves ; devant l'assemblée générale des docteurs on conférait le titre au candidat, qui devenait ainsi un nouveau membre de la Faculté. Mais cette cérémonie du doctorat, quoique se passant pour ainsi dire à huis clos, n'en constituait pas moins une solennité imposante, comme tu le verras tout à l'heure.

Voilà pour les études ; voyons maintenant les étudiants. A l'origine, les jeunes gens qui étudiaient la médecine étaient et devaient être prêtres. Plus tard, quoique n'étant plus astreints à l'état ecclésiastique, ils étaient cependant obligés de garder le célibat. Cette coutume persista jusqu'à ce que le

cardinal d'Estouteville, légat du pape Nicolas V, supprimât, en 1452, le célibat, comme chose impie et déraisonnable.

Dès lors on tomba dans l'excès contraire : les prêtres eurent besoin d'une dispense pour faire partie de la Faculté, même à titre d'élèves.

La vie des étudiants d'alors est assez peu connue. Il n'existe sur eux que des documents fort vagues, d'où il ressort qu'à cette époque comme aujourd'hui, à côté de jeunes gens travailleurs et sérieux, il en existait quelques-uns qui dans leurs études faisaient une très large part aux plaisirs. Cependant les nombreux cours auxquels ils étaient obligés d'assister et la discipline sévère à laquelle ils devaient se soumettre, les forçaient en quelque sorte à mener une existence régulière et studieuse.

L'enseignement était fait par des bacheliers et par des professeurs. Les bacheliers avaient à commenter un certain nombre d'auteurs désignés par les professeurs; ceux-ci faisaient leurs cours sur un sujet qu'ils choisissaient; d'ailleurs, ces professeurs n'étaient qu'au nombre de deux et devaient traiter en deux ans toutes les matières composant l'enseignement médical. Outre les professeurs, il y avait quatre docteurs nommés pour deux ans et chargés d'examiner les candidats au baccalauréat. Quant au doyen, lui aussi était nommé pour deux ans : ses fonctions consistaient dans l'administration de la Faculté; outre la rédaction des Commentaires dont nous avons parlé, il était chargé de la police générale de l'École, convoquait les assemblées et présidait les élections; il avait même le droit de battre monnaie.

Après ces quelques détails sur l'aménagement de l'École, sur le corps enseignant et les divers grades qu'il pouvait conférer aux élèves, je vais te parler des cérémonies auxquelles donnaient lieu les examens; il serait trop long d'ailleurs de te les décrire chacune en particulier. Les examens, pour l'obtention des différents grades, se ressemblaient sous beaucoup de rapports : discours du candidat, discours des professeurs, serment prononcé par le récipiendaire, tel était à peu de différences près le cérémonial d'usage dans toutes ces circonstances. Je ne veux te parler ici que de certaines cérémonies qui accompagnaient les épreuves pour la licence et le doctorat.

Il y avait d'abord la cérémonie du paranymphe, qui précédait la nomination des licenciés. Le paranymphe, dans l'ancienne Grèce, était un jeune homme qui accompagnait un fiancé au moment où il conduisait sa jeune épouse au domicile conjugal. Ici le paranymphe, c'était le doyen; le fiancé, c'était le candidat qui épousait la Faculté. Ce jour-là, le doyen présentait au chancelier les futurs licenciés; le chancelier répondait ou faisait répondre par un bachelier et fixait un jour où l'on devait se rendre en grande assemblée à l'archevêché. Au jour dit, les docteurs réunis procédaient à l'élection des nouveaux licenciés, classés par ordre de mérite. La nomination en était faite solennellement, et les nouveaux élus recevaient la bénédiction du chancelier.

Puis le licencié qui venait d'obtenir le premier rang traitait une question qui lui était proposée, et à laquelle le chancelier répondait à son tour.



Le massier de la Faculté de Médecine.

Voilà pour les formalités de la licence. Maintenant, quelques mots sur la réception au grade de docteur; c'est là, tu t'en doutes, ce qui a inspiré à Molière la cérémonie du *Malade imaginaire*, qui est certainement une des satires les plus réjouissantes que l'on ait écrites contre les médecins.

Le jour où le licencié devait être reçu docteur, c'était fête à la Faculté; les bacheliers allaient chercher le récipiendaire, qui faisait son entrée dans l'amphithéâtre de l'École précédé des massiers et de bacheliers; il était suivi des docteurs, et avait à sa gauche son président, avec lequel il montait en chaire. La cérémonie commençait par un serment d'obéissance à la Faculté et par un engagement à assister à la messe solennelle dite chaque année pour les docteurs décédés, et à combattre par tous les moyens en son pouvoir ceux qui exercent illégalement la médecine. Après ce serment, le président prenait la parole et faisait au candidat un tableau des droits et des devoirs attachés au grade qu'il allait obtenir. Prenant alors un bonnet carré, il en coiffait le nouveau docteur et lui donnait un léger soufflet sur la joue. Ce soufflet était le dernier outrage qu'il eût à subir avant d'entrer dans ses nouvelles fonctions. Immédiatement le nouvel élu proposait un sujet à un des docteurs et l'argumentait. Le président en proposait un second à un des autres docteurs présents, qui lui répondait à son tour. Enfin le jeune docteur adressait un discours de remerciements à Dieu, à la Faculté et aux personnes présentes.

Bien que cette cérémonie lui conférât le titre de docteur, elle ne lui permettait pas encore de figurer sur les Commentaires de la Faculté: il fallait auparavant qu'il présidât une thèse soutenue par un candidat à la licence; c'était là ce que l'on nommait l'*acte pastillaire*. Il était d'usage, en effet, que le président fit, en cette circonstance, une distribution de pastilles sur lesquelles était représentée la figure du doyen.

Une autre coutume non moins originale consistait dans les dîners officiels. Sans parler du vin et des rafraîchissements que les candidats à la licence devaient fournir à leurs juges et à leurs argumentateurs, on peut citer les banquets qui suivaient chacun des examens; ces repas étaient donnés aux frais des candidats; de même, un doyen qui finissait son décanat donnait un dîner; celui qui le remplaçait donnait un dîner; le jour de la Saint-Luc, le jour anniversaire de la fondation de la chaire de botanique étaient autant de prétextes à des repas de corps.

Tels étaient les usages, tels étaient les règlements de la Faculté de Médecine au commencement du seizième siècle. Cet état de choses se prolongea presque sans changement pendant près de trois cents ans. Mais, si les traditions se conservèrent presque intactes pendant tout ce temps, bien des réformes, bien des améliorations changèrent le côté, pour ainsi dire, matériel de l'École.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, vers 1678, les bâtiments de l'École menaçaient ruine; on dut y faire des travaux importants et on les reconstruisit en partie. Mais ces travaux, qui n'avaient eu pour objet que de donner un peu plus de solidité à l'ancienne École, n'avaient en rien contribué à son agrandissement. Aussi, le nombre des élèves allant en augmentant chaque année, il fallut bientôt songer à donner aux professeurs des salles

assez spacieuses pour que tous leurs élèves pussent y suivre commodément leurs leçons ; c'est ainsi qu'en 1744, l'ancien amphithéâtre étant devenu insuffisant, on dut en reconstruire un plus vaste et mieux aménagé.

Au commencement de l'année 1776, les vieux bâtiments de la rue de la Bûcherie commençaient de nouveau à tomber en ruine. Cette fois, on dut les abandonner complètement et transporter l'enseignement et la bibliothèque dans les anciennes écoles de droit, rue Jean-de-Beauvais. Mais ces locaux, mal disposés pour leur nouvelle affectation, étaient encore insuffisants, et les professeurs d'anatomie et d'accouchement durent continuer leurs cours dans la rue de la Bûcherie.

Cette installation si défectueuse ne pouvait être que transitoire. D'ailleurs, la Faculté de Médecine allait bientôt avoir une demeure digne d'elle dans les bâtiments qui s'élevaient sur l'emplacement de l'ancien collège de Bourgogne ; c'était, en effet, à cette place, en face du couvent des cordeliers et les bâtiments du collège Saint-Côme, que deux ans auparavant Louis XVI avait posé la première pierre de la nouvelle école. Les travaux avaient été menés avec une grande rapidité, et le 31 août 1776 la première thèse de doctorat y était soutenue.

La Faculté de Médecine y fut bientôt complètement installée, et elle y demeura jusqu'en 1792, époque où elle disparut dans la tourmente avec toutes les sociétés savantes.

Tu as peut-être remarqué que jusqu'à présent je t'ai parlé beaucoup des médecins, mais pas du tout des chirurgiens.

C'est que pendant longtemps ils restèrent en dehors de la Faculté. Mais, arrivé à une époque où ils vont se réunir dans une même école, ou plutôt ne former plus qu'un même corps sans aucune marque distinctive, je crois utile de t'en dire quelques mots. Sans parler des luttes et des procès que la congrégation des chirurgiens eut à soutenir contre la Faculté, je vais te retracer à grands traits l'histoire de la chirurgie jusqu'à son annexion définitive à l'École de Médecine.

Sous le règne de saint Louis, les chirurgiens étaient déjà assez nombreux pour que Jean Pitard proposât au roi d'établir une confrérie dont tous les membres seraient soumis à des règlements qui devaient prévenir les nombreux abus qui se commettaient dans la pratique de la chirurgie. Louis IX refusa.

Quelques années plus tard, sous Philippe le Hardi, cette association fut autorisée par ce monarque, qui confirma ses règlements. Cette corporation portait le nom de confrérie ou collège de Saint-Côme. Tous les confrères devaient s'assujettir à la théorie, à la manière d'opérer, ainsi qu'aux maximes établies par le règlement ; de plus, tous les premiers lundis du mois, ils devaient visiter et panser les malades qui se rendaient ou se faisaient porter

à Saint-Côme. Le siège de la communauté était établi près du couvent de cordeliers, à peu près sur l'emplacement actuel de la nouvelle École pratique. C'est là que se tenaient les assemblées générales, c'est là qu'avaient lieu les conférences et les démonstrations pratiques, lesquelles se faisaient sur des animaux.

La communauté des chirurgiens comprenait, outre les maîtres, un greffier, un receveur, quatre prévôts, le premier chirurgien du roi et son lieutenant.

Aux termes d'une ordonnance de 1666, tous les maîtres chirurgiens devaient, sous peine d'amende, tenir boutique ouverte; c'est qu'en effet ils étaient considérés comme des marchands, et les boutiques de la communauté étaient inspectées tous les ans par le lieutenant du premier chirurgien.

Les futurs maîtres débutaient en qualité d'apprentis dans ces boutiques, où ils devaient rester au moins deux années; ils avaient encore la ressource de concourir pour les places de garçons chirurgiens dans les hôpitaux; ces places leur permettaient, dit Ambroise Paré, de « veoir et connoître (eu esgard à la grande diuersité. des malades y gisans ordinairement) tout ce qui peut être d'altération ou de maladie au corps humain, et ensemble y apprendre sur une infinité de corps morts tout ce qui se peut dire et considérer sur l'anatomie ».

L'examen pour passer maître comprenait plusieurs séries d'épreuves. D'après les statuts de 1611, les candidats devaient être interrogés « tant sur la connaissance du corps humain sujet de chirurgie, maladies et dislocations, et autres dépendances de la chirurgie, que sur la connaissance des remèdes et médicaments, tant simples que composés, comme onguents, emplâtres, cérats, pultes, poudres, liniments, huiles, cérouânes et toutes espèces de pirotiques, tant actuels que potentiels; comme aussi sur les opérations qui sont nécessaires pour la guérison desdites maladies ». De plus, ils devaient faire « une démonstration anatomique du corps ou de quelque partie d'icelui, avec les opérations chirurgicales, comme bandages, saignées, applications de caustères, trépan et autres ».

Cet examen, qui roulait donc sur les connaissances chirurgicales, comportait plusieurs séries d'épreuves, qui devaient être subies à des intervalles fixés d'avance et qui comprenaient une durée de près de trois ans. Le candidat reçu devait, en plus des frais d'examen, payer deux paires de gants à ses juges!

Déjà François I^{er}, en 1544, avait ordonné que les maîtres et apprentis du collège de Saint-Côme « jouissent de tels et semblables privilèges, franchises, libertés, immunités et exemptions, dont les écoliers, docteurs-régents et autres gradués et suppôts de notre Université, ont accoutumé de jouir et user ».

Plus tard, Henri II, Charles IX et Henri III avaient successivement, et par ordonnances spéciales, confirmé ces privilèges assimilant les chirurgiens aux

maîtres et élèves de la Faculté. Cependant l'Université avait toujours refusé de les admettre dans son sein et de les autoriser à recevoir la bénédiction du chancelier ; c'est alors qu'ils s'adressèrent au pape Benoit XIII, qui, dans une bulle datée de 1579, les reconnaissait dignes de recevoir cette bénédiction. Pourtant force leur fut d'attendre jusqu'en 1608 pour trouver un chancelier qui voulût bien leur donner cette bénédiction qu'ils ambitionnaient depuis si longtemps.

Louis XIV, à son tour, confirma les privilèges accordés aux professeurs du



Au vestiaire de l'École de Médecine.

collège et faculté de chirurgie. Mais, pas plus que ses prédécesseurs, il ne parvint à rendre effective cette fusion des médecins et des chirurgiens.

Et pourtant ces concessions que la Faculté de Médecine n'avait jamais voulu faire au collège de Saint-Côme, elle les avait faites sans difficulté aux barbiers. C'est qu'en effet ceux-ci, depuis l'époque la plus reculée, se mêlaient déjà de chirurgie.

Sous le règne de saint Louis, ils pouvaient déjà pratiquer la saignée et quelques pansements simples : l'opération de la cataracte, de la pierre, de la hernie était encore de leur ressort. Charles V leur avait reconnu le droit de « bailler et administrer emplâtres, onguements et autres médecines convenables pour boces, apostumes et toutes plaies ouvertes ». Jouissant déjà de ces privilèges et jaloux de la renommée des chirurgiens de Saint-Côme, les barbiers résolurent de se faire agréer par la Faculté de Médecine ; ils commencèrent par demander à apprendre l'anatomie. On fit droit à leur demande ; mais comme les cours devaient être faits en latin, il en résulta que l'on vit les graves professeurs, excellents latinistes pour la plupart, se servir d'une langue bizarre, composée de mots latins et de mots français à désinence latine, et

dont les discours de la pièce de Molière que nous avons déjà citée pourraient donner une idée.

Plus tard, et dans l'intention évidente de déplaire aux chirurgiens, la Faculté décréta que les barbiers seraient admis à compter parmi les élèves de l'École : comme tels, ils figureraient sur les Commentaires, ils passeraient des examens devant un jury comprenant deux docteurs, ils payeraient un droit pour l'entretien de la chapelle de la rue de la Bûcherie et seraient autorisés à prendre le titre de *tonsores chirurgici*, au lieu de *barbitonsores* qu'ils portaient jusqu'alors. Dans le serment qu'ils devaient prêter en prenant le titre d'escolier de la Faculté, et qu'ils devaient renouveler tous les ans, le jour de la Saint-Luc, ils juraient d'obéir « au doyen de la Faculté dans toutes les choses utiles ou honnêtes, de rendre aux maîtres de la Faculté honneur et révérence, comme il est juste que les écoliers obéissent à leurs précepteurs ».

Mais bientôt, non contents des privilèges qu'ils avaient obtenus et qui leur avaient déjà attiré la haine des chirurgiens, ils visèrent à des destinées plus hautes, voulurent constituer une école à part et se mirent à soutenir des thèses : la Faculté les rappela brutalement à l'ordre. Mais ils n'en continuèrent pas moins à prendre une importance de plus en plus grande, à tel point qu'ils devinrent un sujet de crainte pour les chirurgiens eux-mêmes, lesquels, voyant qu'ils ne pourraient les combattre, essayèrent de se les adjoindre, et finirent en 1655 par se fusionner avec eux. La Faculté tenta bien de saisir cette occasion pour déclarer que, puisque le collège de Saint-Côme faisait cause commune avec les barbiers, il se soumettait par cela même à toutes les obligations auxquelles ceux-ci étaient soumis vis-à-vis d'elle ; mais ce fut sans grand résultat immédiat.

Pendant, après le fameux procès de 1660, les chirurgiens, désunis et démoralisés, furent contraints de subir toutes les exigences de la Faculté, à laquelle ils durent prêter serment d'obéissance.

Cet état de choses dura ainsi, non sans exciter de temps à autre quelques tentatives de rébellion, jusqu'à la Révolution.

J'ai cessé de te parler de la Faculté de Médecine au moment où la Révolution l'avait supprimée. On avait bien créé dans les départements des écoles spéciales de médecine chargées de remplacer l'ancienne École de Paris ; mais ce ne pouvait être là une organisation définitive ; cette Université de Paris, si puissante pendant de si longues années, ne devait pas disparaître à tout jamais ; en effet, un décret en date du 17 mars 1808 en proclama le rétablissement et lui donna en même temps sa constitution définitive.

La Faculté s'installa de nouveau dans les bâtiments qu'elle occupait déjà avant 1792. On y fit encore quelques réparations, quelques agrandissements, qui suffirent à l'École jusqu'à ces dernières années.

L'organisation nouvelle arrivait à un résultat que plusieurs siècles de luttes et de procès n'avaient pu obtenir ; elle opérant la fusion complète de la médecine



Professeur de la Faculté de Médecine.

cine et de la chirurgie, non pas qu'il n'y eût plus de professeurs spécialement attachés à l'une et à l'autre, mais les élèves devaient désormais les étudier en même temps toutes les deux. Sans doute on créait à côté du doctorat en médecine le doctorat en chirurgie ; mais, outre que cette différence consistait

seulement dans la soutenance d'une nouvelle thèse, le docteur en médecine pouvait impunément pratiquer la chirurgie sans avoir à soutenir cette thèse spéciale.

L'École reste toujours sous la dépendance de l'Université ; elle a toujours à sa tête un doyen, mais la durée des fonctions du chef de l'École est plus longue qu'elle ne l'était autrefois. Quant au personnel enseignant de la nouvelle Faculté, il diffère beaucoup de ce qu'il était avant la Révolution : au lieu qu'il y ait, comme dans l'ancienne organisation, des professeurs chargés de l'enseignement de plusieurs matières, chaque branche de la médecine a maintenant un professeur spécial ; ses fonctions consistent non seulement à faire ses cours, mais aussi à faire passer des examens, toujours sur les matières qu'il enseigne.

A côté des professeurs sont les agrégés, qui pendant un certain temps sont appelés à faire des cours dits auxiliaires et à siéger dans les examens. Ces agrégés sont nommés au concours. Quant aux professeurs, ils sont choisis parmi les agrégés et nommés par les autres professeurs, sauf approbation du ministre.

Tu connais maintenant aussi bien que moi le personnel enseignant de notre Faculté. Je reprends donc mon récit au point où je l'avais laissé.

Après avoir pendant neuf mois suivi avec exactitude les travaux pratiques et avec un peu moins d'exactitude peut-être les différents cours qui traitent des matières composant le programme de mon premier examen de doctorat, je serai admis au mois de juillet à passer cet examen, sur lequel je puis cependant dès maintenant te donner quelques détails. Il y a quelques jours, en effet, j'ai assisté à une session destinée aux candidats malheureux que la chance n'avait pas favorisés au mois de juillet. J'y étais allé pour me rendre compte de tout ce qui me restait à faire pour pouvoir me présenter avec quelques chances de succès.

C'est dans les bâtiments de l'École, au premier étage, que sont situées les salles d'examen, qui sont ouvertes à tout le monde ; mais on ne peut y accéder qu'en traversant le musée Orfila, qui, lui, n'est pas public ! Comprends si tu peux ; pour moi, c'est un problème dont je n'ai pas encore trouvé la solution.

Après avoir traversé ce musée, qui contient une magnifique collection de pièces sèches d'anatomie, on arrive dans de petites salles basses décorées de portraits des anciens maîtres. Comme ameublement, des banes, une table recouverte du traditionnel tapis vert et trois chaises recouvertes de velours de la même couleur. Les candidats s'assistent sur un bane situé d'un côté de la table et séparé des autres élèves par une légère barrière de bois. De l'autre côté de la table, les examinateurs, qui sont au nombre de trois, deux professeurs et un agrégé, revêtus de leurs robes, prennent place sur les trois



L'examen.



chaises. Après l'appel des candidats, l'examen commence et dure environ deux heures, soit à peu près de vingt à trente minutes par élève.

J'ai pu constater, en entendant les questions posées à mes camarades, qu'il me restait beaucoup à faire avant de pouvoir affronter avec quelques chances de succès les sérieuses épreuves de cet examen. Je ne désespère cependant pas de réussir, et je te quitte avec l'espoir de t'annoncer dans une de mes lettres cette première victoire.

Bien cordialement.
MAURICE BAUSSIER.

11

Paris, 10 novembre 1885.

Mon cher Louis,

Me voici de retour à Paris, après trois longs mois de vacances, pendant lesquels je n'ai pas perdu mon temps, je te l'assure. Mon seul regret a été de ne pas pouvoir te voir, même une fois. J'avais tant de choses à te dire ! Mais je me console en pensant que ce que je voulais te raconter fera l'objet de plusieurs lettres, que tu accueilleras, je l'espère, avec autant de bienveillance que tu en as montré à l'égard de mes longues lettres de l'an dernier.

Tu as su que j'avais eu la bonne fortune de subir avec succès mon premier examen ; maintenant je puis dire que je commence réellement les études médicales, car les travaux auxquels je me suis livré l'an dernier ne portaient que sur les sciences accessoires à la médecine.

Depuis la rentrée, j'ai abordé l'étude de l'anatomie. Cette étude fait l'objet de la première partie du deuxième examen ; mais ce n'est que dans dix-huit mois, c'est-à-dire vers le milieu de la prochaine année scolaire, que je pourrai subir cette épreuve. Le temps de cette préparation doit te sembler bien long ; mais il est nécessaire pour la connaissance d'un programme aussi chargé que l'est le nôtre.

La meilleure préparation à cet examen consiste dans les exercices de dissection auxquels nous sommes d'ailleurs astreints pendant les deux semestres d'hiver de deuxième et de troisième année.

Nous sommes loin du temps où les seuls cadavres dont on pût disposer pour l'instruction des élèves étaient ceux des criminels. Ce ne sont plus maintenant les éléments de travail qui manquent, et les pavillons de dissection de la nouvelle École pratique ouverts aujourd'hui aux étudiants ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'hygiène, et je dirai même du confortable.

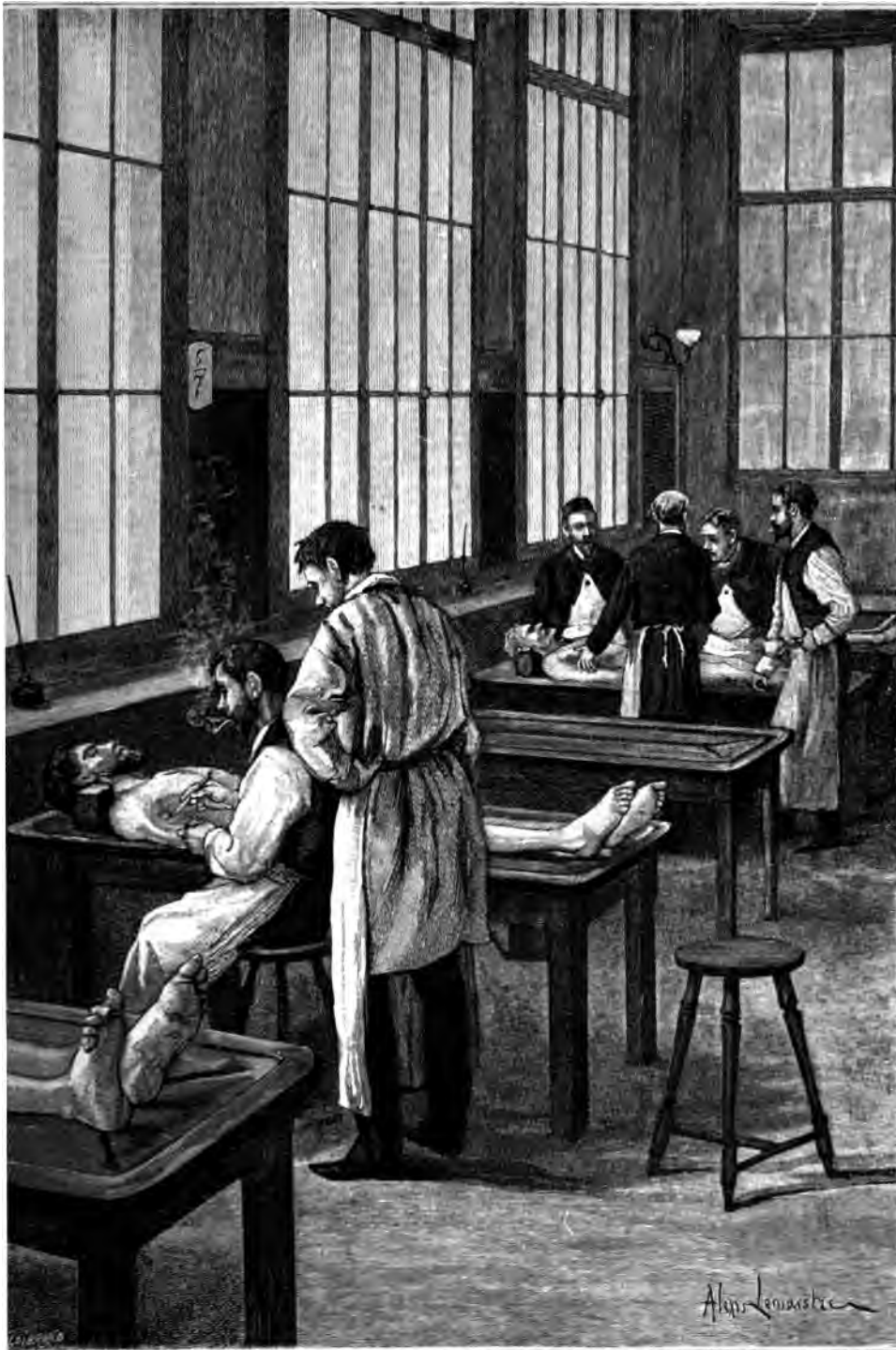
Je ne veux pas te décrire ici ces pavillons dans tous leurs détails, de crainte de blesser ta susceptibilité de profane ; je ne veux pas non plus te raconter toutes les lugubres plaisanteries et les farces de mauvais goût que l'on ne manque pas de faire aux débutants. Qu'il te suffise de savoir que tous les jours, pendant quatre heures, nous allons revêtir la blouse pour nous livrer à cette étude, qui, si elle repousse par le cortège affreux dont elle s'entoure, attire au contraire par le désir de connaître les merveilles de l'organisme humain et par l'intérêt que l'on ne tarde pas à y prendre.

Pendant l'été, alors que les pavillons sont fermés, nous assisterons aux démonstrations de physiologie pour nous préparer à la seconde partie du deuxième examen. Ces démonstrations nous mettent sous les yeux le fonctionnement des divers organes et les propriétés des différents tissus, au moyen d'expériences pratiquées sur des animaux vivants. J'entends d'ici les objections que tu vas me faire à ce propos, m'accusant de dureté et me demandant si mes études m'ont rendu cruel à tel point que j'en sois arrivé à faire subir les plus durs supplices à de pauvres animaux sans défense.

C'est que, comme la plupart des personnes étrangères à nos études, tu ne vois dans ces opérations que les souffrances imposées aux animaux, et nullement le résultat que se propose le physiologiste. Nous sommes, crois-le bien, aussi sensibles que les gens du monde et aussi disposés qu'eux à nous apitoyer sur le sort des malheureux chiens que nous sacrifions ; mais, dans nos recherches, nous voyons autre chose que les cris et les souffrances de la victime, nous voyons le résultat scientifique à obtenir, résultat qui, d'une manière plus ou moins prochaine, doit toujours avoir son application médicale, de sorte que les souffrances imposées aux animaux sont nécessairement le prix auquel il faut acheter les connaissances qui permettent de soulager et guérir les hommes. En songeant à ce but ultérieur et certain, tu deviendras, je l'espère, plus indulgent pour la physiologie, surtout si tu réfléchis aux douleurs que, dans tant d'autres circonstances, on inflige aux animaux, pour des motifs qui ne sauraient entrer en parallèle avec les vues élevées de la médecine. Car, si tu veux être conséquent avec toi-même, tu devrais proscrire de notre alimentation la viande de boucherie, et à plus forte raison certains produits recherchés des gourmets, et qui ne s'obtiennent qu'après un long supplice infligé aux animaux, sans parler de la chasse et de la pêche, qui toutes deux ont tant d'attraits pour toi.

Mais je m'aperçois que je me suis laissé entraîner à une dissertation philosophique, qui m'a éloigné tant soit peu de mon sujet ; je ne m'en repentirai pas si j'ai pu te convaincre de la nécessité de ces expériences et du peu de fondement des objections de nos détracteurs. Je reprends donc la suite de mon récit.

En même temps que les travaux de physiologie, nous devons suivre ceux



Salle de dissection.



stologie, qui consistent dans l'étude microscopique des différents *tissus* organisme. Il y a seulement deux ans, ces exercices ne duraient qu'une



L'essue-main.

une. Pendant huit jours, on mettait les élèves en tête à tête avec un microscope l'espace d'une heure, et quand ils sortaient de là, ils devaient maîtriser l'histologie ! Une réforme intelligente a porté à un mois la durée de

ces travaux : ce qui nous permet d'être en mesure de reconnaître sous le microscope à peu près tous les éléments que nous pouvons avoir à examiner.

Tels sont les différents travaux auxquels nous devons assister ; si à cela tu ajoutes les cours qui sont faits à l'École, tant par les professeurs que par les agrégés, tu auras une idée de ce que nous pouvons avoir à faire pendant la seconde année.

Quant à nos soirées, nous les passons à travailler, soit chez nous, soit à la Bibliothèque. A ce propos, je m'empresse de réparer un oubli : je ne t'avais pas encore parlé de la bibliothèque de l'École, et pourtant elle mérite bien qu'on en dise quelques mots. En 1395, elle ne possédait que huit ou neuf volumes ; peu à peu elle s'enrichit de manuscrits latins, grecs et arabes, qui, avec les Commentaires dont je t'ai déjà parlé, contribuent à en faire une des plus riches collections du monde entier ; aujourd'hui elle possède environ 95 000 volumes. Mais les locaux qui lui sont affectés sont absolument insuffisants, et c'est avec impatience que l'on attend l'achèvement des nouveaux bâtiments de l'École pour voir la Bibliothèque disposer enfin de salles assez vastes pour contenir une immense quantité d'ouvrages encore entassés dans des pièces mal disposées pour cet usage, et même dans des greniers.

C'est dans cette bibliothèque que nous allons consulter tous les livres dont nous avons besoin ; mais nous ne pouvons en emporter aucun. Il est extrêmement rare que la Faculté consente à prêter ses livres ; l'anecdote suivante, que tu trouveras dans tous les recueils du temps, suffira à te le prouver. Le roi Louis XI, voulant un jour faire copier le manuscrit de Rhazès que possédait la Faculté, lui députa le président de la cour des comptes, Jean de Ladriessie ; la Faculté refusa net. Jean de Ladriessie dut renouveler sa demande à plusieurs reprises, et enfin, après mainte délibération, le manuscrit fut prêté moyennant douze marcs d'argent donnés comme caution par le roi, plus cent écus d'or fournis par un riche particulier nommé Malingre. La Faculté ne voulut traiter qu'à ces conditions.

D'après les détails que je viens de te donner sur nos différentes occupations, tu peux facilement, mon cher Louis, te rendre compte de la façon dont nous employons notre temps ; si nous sommes plus libres que dans votre École, nous n'en travaillons peut-être pas moins ; nous travaillons, parce que nous y sommes pour ainsi dire forcés par l'attrait que nous offrent nos études, et parce que nous sentons que ce n'est qu'au prix d'un labeur sérieux et régulier que nous arrivons au terme de la carrière dans laquelle nous sommes entrés.

Tout à toi,
MAURICE BAUSSIER.

III

Paris, 2 avril 1887.

Mon cher Louis,

Depuis que j'ai commencé ma troisième année, tu dois croire que je t'ai complètement oublié, ou tout au moins m'accuser d'indifférence à ton égard.

Si je suis resté si longtemps sans te donner de mes nouvelles, c'est que tous mes instants sont pris par la préparation de cet examen dont je t'ai déjà parlé si souvent et qui s'avance à grands pas vers moi. Je ne veux pourtant pas qu'il me fasse oublier mes meilleurs amis; aussi vais-je essayer de mériter ton pardon en tâchant de te donner tous les détails que tu désirais connaître sur la fin de nos études. Je suis déjà un vieil étudiant, et de plus mes relations continuelles avec mes camarades des années suivantes m'ont permis de me faire une idée exacte de tout ce qu'il me reste à faire. Aussi vais-je pouvoir satisfaire entièrement ta curiosité.

Depuis la rentrée, je fréquente les hôpitaux: c'est qu'à partir de la treizième inscription, nous devons tous les matins aller suivre la visite d'un chef de service que nous choisissons, et nous commençons à nous initier à la pratique de l'art de panser et de guérir. Peut-être un jour te parlerai-je des différents titres que l'on peut obtenir à l'hôpital; mais aujourd'hui, n'étant que simple stagiaire, je me contente de te signaler ce petit supplément de travail.

Pendant le premier semestre, nous pratiquons les mêmes travaux que l'an dernier; je ne t'en parlerai donc pas. Au mois d'avril, quinze jours environ après avoir consigné, c'est-à-dire après m'être fait inscrire et avoir acquitté les frais d'examen, je serai admis à passer mon *second*, première partie, qui comprend une épreuve pratique et une épreuve orale.

L'épreuve pratique consiste en une préparation anatomique. Nous avons quatre heures pour la faire, et nous ne devons nous aider d'aucun livre ni d'aucun manuscrit. Malheur au candidat qui aurait tenté de cacher dans sa poche des notes ou des feuilles détachées d'un de ses bouquins! il n'échapperait pas à l'œil scrutateur de maître Cornélius, qui nous surveille et qui est incorruptible.

Quand notre préparation est achevée, nous devons en donner l'explication, et de plus nous devons *faire une découverte*, c'est-à-dire mettre à nu un organe ou un vaisseau que l'on nous donne à découvrir.

Huit ou dix jours après a lieu l'épreuve orale, qui porte sur l'anatomie et l'histologie; nous allons encore une fois nous asseoir devant le tapis vert avec lequel je t'ai déjà fait faire connaissance.

Avons-nous eu la chance de réussir dans ces deux épreuves, nous devons nous livrer tout entiers à l'étude de la physiologie, sur laquelle nous serons interrogés à la rentrée; ce nouvel examen est considéré comme un des plus faciles: peut-être est-ce parce que c'est un des plus agréables à préparer; peut-être aussi est-ce un de ceux dont le programme est le moins chargé.

Après être sortis vainqueur de ce nouveau combat, nous entrons en quatrième année.

Cette année, comme travaux pratiques, nous avons la médecine opératoire et l'anatomie pathologique.

Les premiers ont pour objet de nous initier aux différentes amputations et opérations usuelles. Quant aux seconds, ils nous font voir les diverses lésions produites sur les organes par les différentes maladies.

Dans le courant de la même année, nous finissons de prendre nos inscriptions. Quand nous les avons toutes, nous pouvons passer quand nous voulons les examens qu'il nous reste à subir; il n'y a pas, comme dans d'autres Facultés, des sessions spéciales pour chaque épreuve; quand nous nous sentons prêts, nous consignons, et quinze jours ou trois semaines après nous sommes appelés.

A ce moment, il nous reste trois examens à subir, mais chacun d'eux a été divisé en deux parties, auxquelles il arrive assez souvent d'échouer.

Pathologie externe, c'est-à-dire maladies chirurgicales, accouchements, pathologie interne, hygiène, thérapeutique, médecine légale, telles sont les matières du troisième et du quatrième examen.

Quant au cinquième, il se passe à l'hôpital: on nous donne à examiner un malade d'une salle de chirurgie; nous avons cinq minutes pour interroger, palper, retourner notre malade dans tous les sens; au bout de ce temps, nous devons dire notre diagnostic, c'est-à-dire le nom de la maladie que nous avons trouvée, discuter ce diagnostic et instituer un traitement.

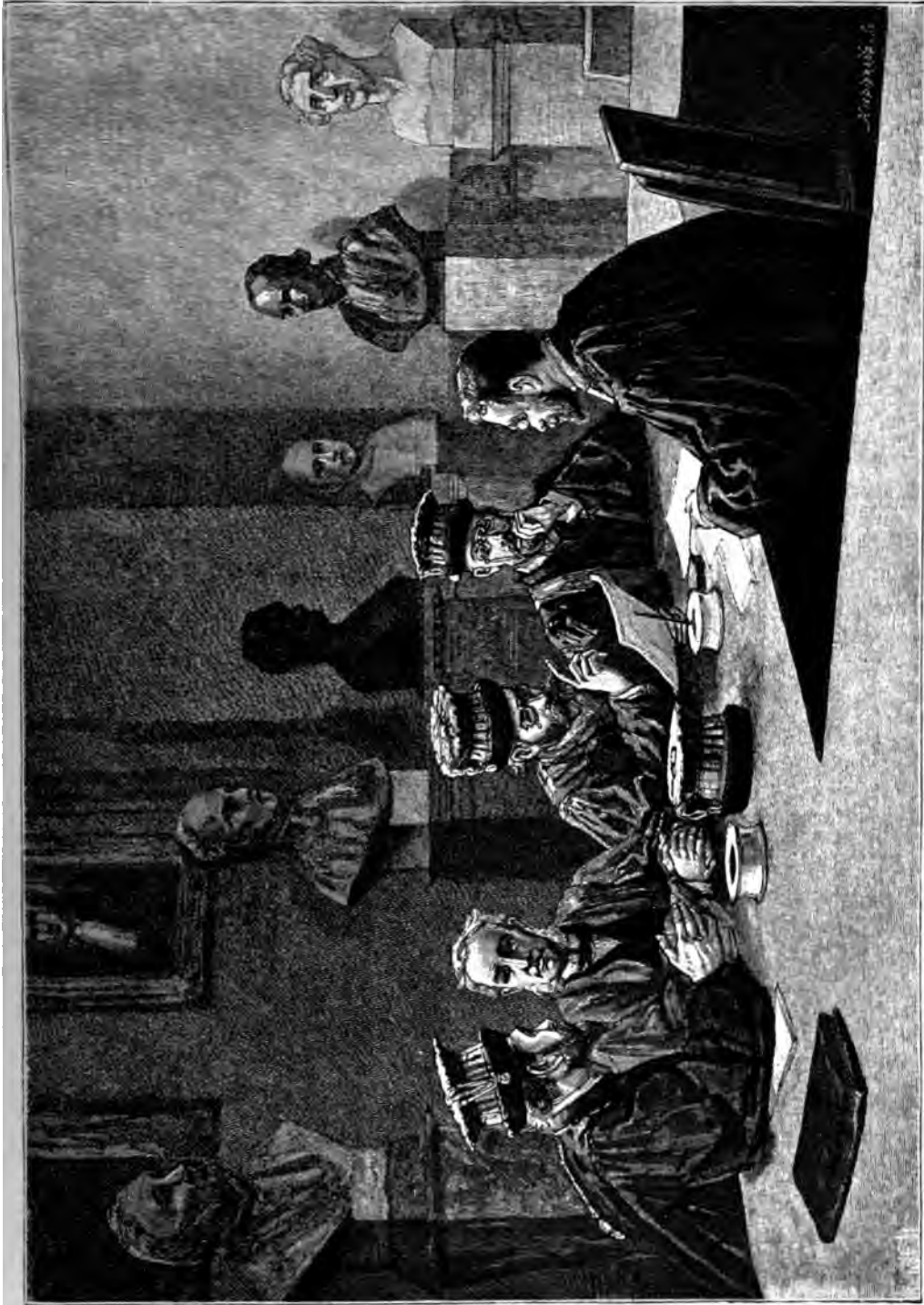
La même épreuve a lieu avec une malade d'un service d'accouchement, et dans la seconde partie de cet examen, avec deux malades d'un service de médecine.

Quand nous avons triomphé de tant d'épreuves successives, notre tâche n'est pas encore finie, et nous n'avons pas encore le droit d'aller, comme disait le médecin de Molière, purger, saigner et couper impunément par toute la terre.

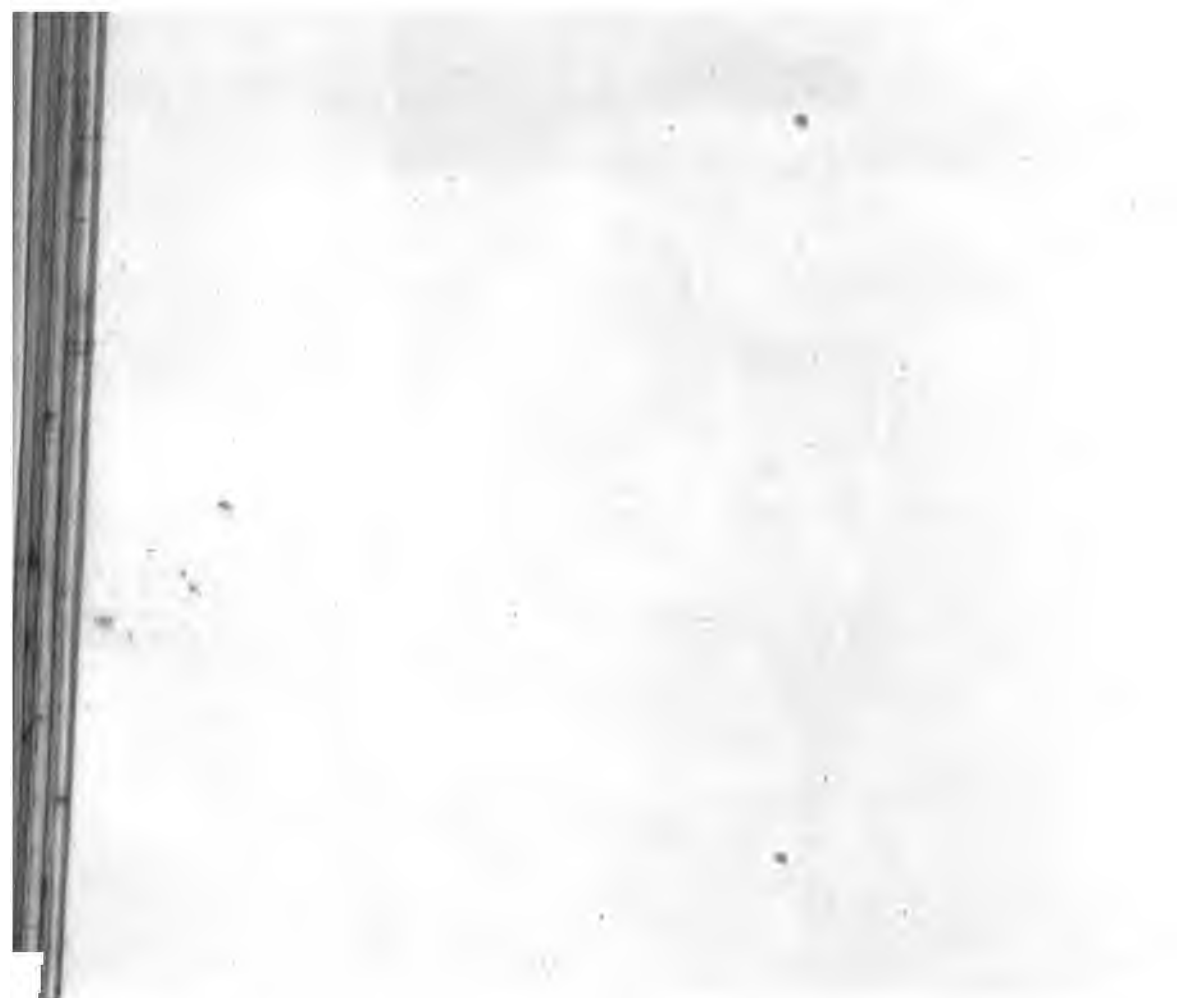
Il nous reste un dernier effort à faire pour préparer notre thèse, qui est le couronnement des nos études, quelque chose comme le chef-d'œuvre que l'on exigeait des anciens maîtres de corporations.

Ne va pas surtout prendre le mot *chef-d'œuvre* dans le sens qu'on lui donne généralement aujourd'hui; il n'arrive que trop souvent que bien des thèses ne sont rien moins que remarquables.

Quoi qu'il en soit, nous choisissons nous-mêmes un sujet quelconque de



Soutenance de thèse.



médecine ou de chirurgie, que nous développons ou que nous présentons sous un jour nouveau; nous le soumettons à un des professeurs de la Faculté, qui devient notre président de thèse.

Ce professeur s'assure qu'elle ne contient rien de contraire aux bonnes



Étudiant en tenue de salle.

mœurs; puis, après que notre manuscrit a été signé par le recteur, nous le livrons à l'impression.

Avant la soutenance de notre thèse, nous devons déposer à la Faculté cent soixante-trois exemplaires, qui sont envoyés dans les diverses bibliothèques de France et de l'étranger. Notre modeste prose va faire le tour du monde!

Quelques jours plus tard, nous subissons notre dernière épreuve. Celle-ci ne se passe plus dans les salles ordinaires, bonnes pour de simples étudiants; ce jour-là nous revêtons la robe doctorale, et c'est dans cette tenue que nous nous rendons, précédé d'un huissier, dans la salle du conseil de la Faculté; là, en présence de quatre juges, parmi lesquels figure le professeur qui a signé notre manuscrit, nous devons défendre les théories que nous avons soutenues dans notre thèse, et répondre aux questions qui peuvent nous être posées sur toutes les branches de la médecine.

Voilà, mon cher Louis, tout ce qu'il nous faut faire pour acquérir le droit d'exercer l'art de guérir dans la résidence que nous avons choisie. Cinq ou six années au minimum sont nécessaires pour mener à bien nos études. Cinq longues années de travail, qui ne sont que peu de chose, si l'on considère que notre diplôme nous donne, pour ainsi dire, le droit de vie et de mort sur tous nos clients, et cela sans aucun autre contrôle que notre conscience même!

A toi de cœur,
MAURICE BAUSSIER.

L'ÉCOLE DE DROIT

I

Paris, 16 janvier 1887.

Mon cher Louis,

Après bien des hésitations, je me décide à t'envoyer sur notre École de Droit les renseignements que tu me demandes. J'ai bien peur que mes lettres ne fassent triste figure à côté de celles que vous avez, l'un après l'autre, consacrées à vos Écoles.

Tu connais sans doute la légende fameuse. Un bon provincial envoie son fils faire son droit à Paris; puis au bout d'un an il vient voir comment son garçon se trouve de la rude existence universitaire et, le trouvant en fort bon point, il profite de son voyage pour visiter les merveilles de la capitale. Le fils sert de guide au père et le promène tour à tour aux Invalides, au Louvre, à Notre-Dame. Ils visitent le Panthéon. En sortant du monument, consacré à nos gloires nationales, le père s'arrête pour admirer le coup d'œil de la rue Soufflot et la perspective du Luxembourg. « Quel est dit-il, tout à coup, ce bel édifice? » Et sa main pointe la haute maison qui domine à droite l'entrée de la rue. « Je l'ignore », répond le fils, qui, avisant un gardien de la paix, lui pose poliment la question, à laquelle celui-ci répond : « C'est l'École de Droit! »

Évidemment c'est là une méchante et invraisemblable légende; mais sous son exagération perce évidemment la vérité, puisque, ainsi que tu le verras, un étudiant en droit peut à la rigueur faire ses études sans suivre les cours de la Faculté. Partant, notre existence universitaire est des plus sommaires. Le lien, bien léger déjà, du cours, n'existant pas entre les étudiants en droit, ceux-ci n'ont aucune existence commune, et il y a, à ma connaissance, bien des jeunes gens vivant dans leur famille et faisant leur droit depuis deux ans qui ne comptent dans leurs amis pas un seul de leurs collègues étudiants.

Ayant présenté mes excuses à la galerie, je m'exécute de mon mieux et je vais essayer de l'expliquer le fonctionnement de l'École qui doit fournir à la France ses magistrats, ses consuls, ses avocats et ses nombreux officiers de justice. Mais, pour faire mentir la légende, entrons dans les bâtiments de l'École, qui, ainsi que tu le sais, se dressent à l'angle de la rue Soufflot et de la place du Panthéon.

La grande porte franchie, nous pénétrons dans une cour entourée d'une galerie qui mène à un amphithéâtre et au secrétariat de la Faculté. Un bel escalier, au pied duquel est placée une statue fort médiocre de Cujas, conduit aux salles d'examens, de conférences et au logement du doyen. Au premier étage se trouve également la salle des délibérations de la Faculté.

Sous le premier Empire, on avait commandé à un peintre distingué un portrait de Napoléon I^{er}, qui devait être placé au-dessus de la cheminée de cette salle; mais ce portrait ne fut achevé et livré qu'après la chute de l'Empire. La toile, reléguée dans un grenier, fut vendue plus tard à un Anglais, pour un prix bien inférieur à celui qu'elle avait coûté. Dans le cadre qui devait recevoir ce portrait, on plaça provisoirement une toile verte, qui resta en place jusqu'en 1872. A cette époque, le gouvernement chargea Henri Lehmann d'exécuter le tableau qu'on admire aujourd'hui dans cette salle, et qui a pour sujet : *Le droit prime la force*.

Conformément à la destination de l'ancienne École et au décret de 1804, les professeurs titulaires, suivant l'ordre de leur ancienneté, étaient logés dans les bâtiments de l'École. Mais aujourd'hui on n'accorde plus de logements; les professeurs qui y étaient installés y ont été maintenus; mais, à mesure que les appartements deviennent vacants, ils sont attribués aux services publics ou restent inoccupés.

Les bâtiments de l'École de Droit ne comprenaient qu'un seul amphithéâtre, qui suffisait en 1804 pour les cinq cours que créait la nouvelle organisation. Mais à partir de 1819, où le nombre des cours fut singulièrement augmenté (il y en a aujourd'hui vingt-six, plus deux cours libres), l'École de Droit fut obligée d'emprunter les salles de la Sorbonne pour les leçons d'un certain nombre de ses professeurs. Enfin, on construisit sous la Restauration un second amphithéâtre, qu'on désigne encore sous le nom de nouvel amphithéâtre; on a conservé le nom d'ancien amphithéâtre à celui qui faisait partie de la construction primitive. Pour les cours de doctorat, dont les élèves sont moins nombreux, on a établi dans une des salles de l'ancien bâtiment un troisième amphithéâtre, beaucoup moins vaste que les deux autres.

L'ancien amphithéâtre, qui a été pendant bien longtemps obscur et incommodé, est depuis quelques années singulièrement amélioré. Il est très clair, et les élèves y sont commodément installés.

Dans les anciens bâtiments de l'École, une salle assez exiguë avait été consacrée à la Bibliothèque; elle ne pouvait contenir tous les livres que possédait la Faculté, et vingt-cinq à trente élèves seulement pouvaient y trouver place. Depuis 1876, on a ouvert deux salles plus vastes, beaucoup mieux aménagées, et dans lesquelles quatre-vingts à cent jeunes gens peuvent travailler ensemble. Dans les projets d'agrandissement de l'École, un vaste emplacement est réservé à la salle de lecture.



Façade de l'École de Droit.

Dans l'ancienne Université de Paris, fondée au moyen âge, il n'était permis, depuis l'année 1219, d'enseigner que le droit canonique. L'ordonnance de Blois de mai 1579 reproduit la défense d'enseigner à Paris le droit civil (le mot droit civil désignait le droit romain). Il résultait de cette défense que les jeunes gens des familles parisiennes qui se destinaient à la magistrature, au barreau, en un mot aux carrières qui exigent la connaissance du droit, étaient obligés d'aller prendre leurs grades à Orléans, à Bourges ou dans d'autres Universités de province. A diverses reprises, la Faculté de décret (on appelait ainsi la Faculté de droit canonique, parce qu'elle prenait pour base de son enseignement le Décret de Gratien) avait essayé d'introduire dans ses leçons l'étude du droit civil; mais, sur les réclamations des Écoles de pro-

vince, on la forçait de rentrer dans les limites du droit canon. Il y avait longtemps qu'on demandait une réforme de la Faculté de Droit de Paris. Ce vœu fut rempli par un édit de Louis XIV (avril 1679), dont l'article premier est ainsi conçu :

« Dorénavant, les leçons publiques de droit romain (ou droit civil) seront rétablies dans l'Université de Paris, conjointement avec celles de droit canonique, nonobstant l'article 69 de l'ordonnance de Blois et autres ordonnances, arrêts et règlements à ce contraires, auxquels nous avons dérogé à cet égard. »

La Faculté ainsi transformée portait le nom de Faculté des droits (droit civil et droit canonique). Le droit canonique n'y gardait que deux chaires, et quatre professeurs devaient y enseigner le droit romain et le droit civil. Enfin, innovation considérable, un professeur de droit français devait expliquer le droit contenu dans les ordonnances royales et dans les coutumes. Ce cours devait être fait en français, tandis que la langue latine était seule employée dans les cours de droit canonique et de droit romain.

La Faculté avait été logée, à titre provisoire, dans le collège de Cambrai ; mais ce privilège durait encore en 1753, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-quatre ans. Enfin, par lettres patentes du 16 novembre de la même année, Louis XIV ordonna la construction d'un édifice convenable et suffisant, tant pour les leçons publiques et exercices de la Faculté des droits de l'Université de Paris que pour le logement des professeurs.

L'architecte du Panthéon, Soufflot, fut chargé de construire les nouvelles Écoles.

Ce ne fut que le 24 novembre 1792 que la Faculté fut solennellement installée dans les nouveaux bâtiments.

En 1792, la Faculté fut supprimée ou dispersée.

Le décret du 22 ventôse an XII (13 mars 1804) organisa les Écoles de Droit actuelles et concéda à la nouvelle Faculté de Droit de Paris, qui y est encore installée, les bâtiments de l'ancienne École de Droit, place du Panthéon.

En 1804, la Faculté comptait cinq chaires, trois de droit français, une de droit romain et une de droit pénal et de procédure civile et criminelle. Cet enseignement était confié à cinq professeurs titulaires. Quatre suppléants leur étaient adjoints pour les remplacer en cas d'empêchement. Tous, professeurs et suppléants, étaient nommés à vie. Depuis cette époque, un grand nombre de nouvelles chaires ont été créées. En 1819 notamment, le nombre des étudiants rendait impossible la réunion dans un seul amphithéâtre de tous les élèves d'une année. On dédoubla les chaires de Code civil, de droit romain et de procédure.

Lors de la création de la Faculté en 1804, le nombre des chaires était de cinq ; il s'élève aujourd'hui à vingt-trois.

Les professeurs titulaires, au moment de la création de la Faculté en 1804, furent nommés par le gouvernement ; on reconnut le même droit au gouver-



Massier de la Faculté de Droit.

nement pour toute chose de création nouvelle. Ce droit a été autrefois contesté ; mais il est admis depuis longtemps sans opposition. Quant aux chaires vacantes, elles ont été données au concours jusqu'au décret du 9 mars 1852,

qui a ordonné que, en cas d'une vacance d'une chaire, le professeur serait nommé par le gouvernement sur une double présentation, l'une par la Faculté dans laquelle la chaire est vacante, et l'autre par le conseil académique. Une loi du 27 février 1880 a enlevé au conseil académique ce droit de présentation, pour le transporter à la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique.

Les suppléants étaient nommés aux places créées par le gouvernement et au concours pour les places vacantes. Mais les suppléants ont été supprimés en 1854 et 1855, et remplacés par des agrégés, qui sont toujours nommés au concours.

Ton bien dévoué,
JULES REVEL.

II

Paris, 4 février 1887.

Mon cher Louis,

La durée des études de l'École de Droit est de trois ans pour obtenir le grade de licencié en droit. Les lois et règlements exigent une année de plus pour obtenir le grade de docteur en droit. Mais, en fait, il est bien difficile de se faire recevoir docteur sans consacrer deux années aux études exigées pour ce grade.

Le diplôme de licencié est nécessaire pour être avocat, membre des cours et tribunaux. Il est exigé dans certaines administrations.

Le grade de docteur n'est légalement nécessaire que pour les professeurs et les agrégés des Facultés; mais on tient souvent compte à ceux qui l'ont obtenu pour l'entrée dans la magistrature, dans les concours pour l'inspection des finances, pour l'auditorat à la cour des comptes, etc.

Après deux ans d'études, les élèves peuvent être bacheliers en droit. Ce grade suffit pour être avoué en province. A Paris, la chambre des avoués exige de ses membres le grade de licencié.

Enfin on peut, sans être bachelier ès lettres, obtenir un diplôme de capacité après une année d'études suivie d'un examen. Ce titre sert pour être huissier. Les commissaires-priseurs de Paris, depuis deux ou trois ans, exigent ce titre des aspirants qui veulent entrer dans leur corporation.

L'étudiant doit prendre chaque année quatre inscriptions sur les registres de la Faculté. A Paris, les inscriptions se prennent aux quatre époques suivantes :

La 1^{re} du 28 octobre au 6 novembre;

La 2^e, du 3 au 15 janvier;

La 3^e, du 1^{er} au 15 mars;

La 4^e, du 2 au 16 mai¹.

En prenant sa première inscription, l'étudiant doit déposer son acte de



Le grand escalier.

naissance, prouver qu'il est bachelier ès lettres. Il y a quelques années, on accordait trop facilement des dispenses de diplôme. Aujourd'hui cette faveur est extrêmement rare.

Toutefois les étrangers, assez nombreux, qui viennent faire leur droit en

1. En province il y a quelques différences.
NOS GRANDES ÉCOLES.

France, peuvent obtenir des équivalences du diplôme de bachelier ès lettres, en prouvant qu'ils ont fait dans leur pays des études littéraires analogues.

L'étudiant dont la famille n'habite pas Paris doit, en prenant sa première inscription, désigner un correspondant domicilié à Paris.

Sous la Restauration et sous Louis-Philippe, le registre des inscriptions était clos irrévocablement le dernier jour du délai à chaque trimestre. Le doyen restait chez lui jusqu'à minuit pour les retardataires et signait définitivement ce registre à minuit. Et l'on n'obtenait jamais, ou du moins très rarement, l'autorisation de prendre après le délai l'inscription omise. Si un étudiant était malade, le secrétaire portait le registre chez lui.

En cas de maladie ou d'autres excuses, un étudiant obtient actuellement l'autorisation de prendre une ou plusieurs inscriptions omises.

Chaque année, en prenant sa première inscription, l'étudiant reçoit une carte qui porte son nom. Cette carte devait être et était autrefois revêtue de sa signature et de celle des professeurs au cours desquels il était inscrit. Aujourd'hui et depuis plusieurs années, les professeurs ne signent plus les cartes. Généralement, on peut entrer dans les cours sans exhiber sa carte; mais, quand on craint qu'il ne se produise quelque trouble à la leçon des professeurs, le doyen donne l'ordre de ne laisser pénétrer dans l'amphithéâtre les étudiants que sur la présentation de leur carte. On veut éviter par là que les étrangers ou les étudiants d'autres facultés ne viennent produire ou augmenter le désordre.

Il est d'ailleurs absolument interdit à un étudiant de prêter sa carte; cette complaisance l'exposerait aux peines disciplinaires dont je te parlerai.

Dans les réunions d'étudiants, soit à l'École, soit au dehors, dans les représentations parfois agitées de l'Odéon, où le parterre, autrefois surtout, était composé d'étudiants, quand on soupçonnait qu'il s'était glissé parmi eux quelques intrus, on criait : *La carte au chapeau!* Et ceux qui ne pouvaient pas prouver ostensiblement leur qualité d'étudiant étaient exposés à être considérés comme des mouchards et par suite expulsés brutalement.

Les étudiants doivent suivre chaque année de licence quatre cours sur des matières variées. Pour le doctorat, ils ont des cours obligatoires et d'autres facultatifs, entre lesquels ils choisissent ceux qu'ils préfèrent poursuivre et sur lesquels devront porter leurs examens.

L'assiduité aux cours a été longtemps constatée par des appels, que chaque professeur faisait plus ou moins fréquemment.

Sous la Restauration, les professeurs, au commencement de chaque leçon, appelaient une vingtaine de noms pris au hasard, et notaient les absents. Aussi, au début de chaque leçon, l'amphithéâtre était comble. Mais, une fois l'appel terminé, les trois quarts au moins de l'auditoire quittaient la salle. En 1826, un jeune professeur ne voulut pas se soumettre à cet usage : il refusa de faire les appels.

« J'aime mieux, disait-il, supposer que ceux qui ne sont pas venus avaient quelque cause d'excuse; je trouve humiliant pour le professeur de voir la majorité de son auditoire disparaître au moment où la leçon commence. »

Le succès répandit à ce système : le professeur eut et conserva toujours un nombreux auditoire.

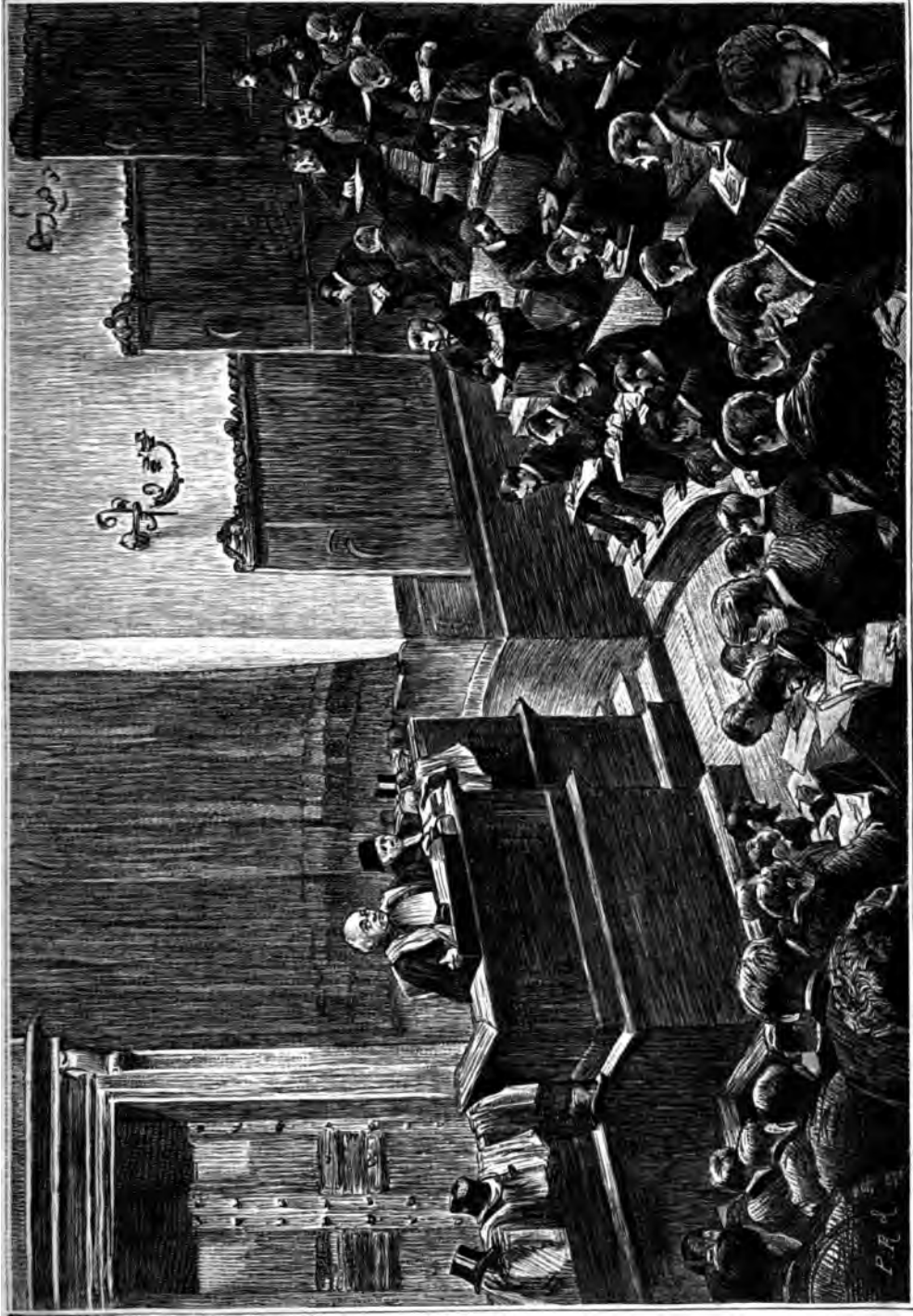
Sous la monarchie de Juillet, les appels tombèrent en désuétude. D'ailleurs,



Professeur de la Faculté de Droit.

l'appel de certains noms ridicules ou bizarres excitait l'hilarité de l'auditoire et troublait la tranquillité du cours. Mais au commencement du deuxième Empire le ministre de l'Instruction publique enjoignit aux professeurs de faire des appels et de désigner à chaque trimestre les élèves qui n'auraient pas été présents. Deux professeurs, notamment, appliquèrent rigoureusement cette mesure, et les étudiants dont l'absence avait été signalée furent punis par la perte d'une inscription; mais on s'aperçut bientôt que la grande majorité de ceux qui avaient été ainsi frappés ne continuaient plus leurs études. Il en résultait une diminution des inscriptions, par suite une perte pour le Trésor,





Le grand amphithéâtre.

tutela? (Qu'est-ce que la tutelle?), pria le professeur de l'interroger en français.

Et celui qui, expliquant un texte de droit romain, traduisait le mot *matrimonium* (mariage) par patrimoine de la mère ! Il y avait là pourtant une certaine logique : *patrimonium*, patrimoine du père; *matrimonium*, patrimoine de la mère.

Un autre avait ce tainement l'esprit singulièrement éveillé quand à cette question : « Quelles sont les conditions nécessaires pour la validité d'un testament? » il répondait : « Il faut d'abord que le testateur l'ait fait avant sa mort! »

Un candidat s'est si fort entêté dans une réponse absurde, qu'elle lui a valu un échec mérité. On lui demandait comment, en droit romain, s'exécuterait la disposition par laquelle un testateur aurait légué un esclave à deux personnes? La réponse est bien simple : on le vend et l'on en partage le prix; ou l'un des légataires le garde en payant à l'autre la moitié de la valeur. Mais le candidat répondit qu'on couperait l'esclave, et que chaque légataire en prendrait la moitié. L'examineur eut beau insister pour que l'étudiant se rétractât, il s'obstina dans son erreur. « Mais, faisait remarquer le professeur, aucune législation n'a pu admettre une pareille solution, qui anéantit l'objet légué sans profit pour personne. — C'est absurde, répondait le candidat, mais c'était l'idée romaine. »

Ton ami bien dévoué.

JULES REVEL.

III

Paris, 5 avril 1887

Mon cher Louis,

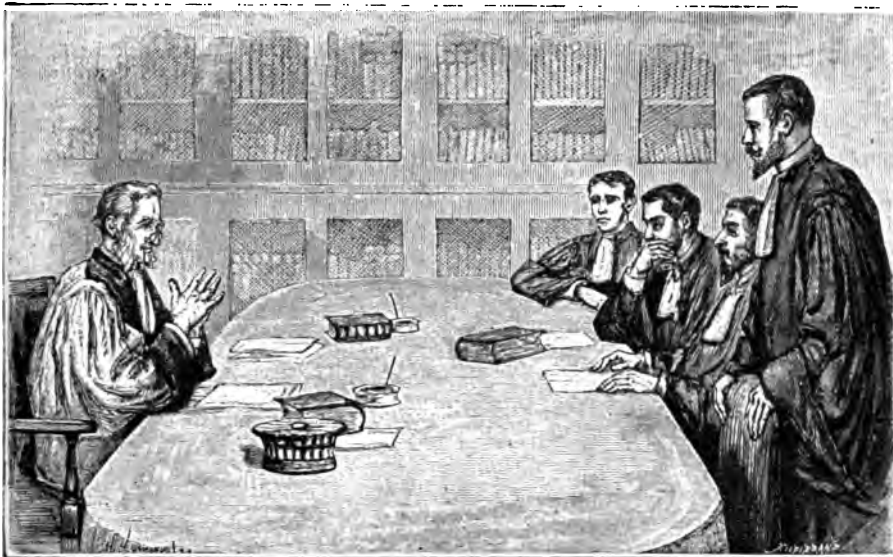
Je t'ai déjà expliqué pourquoi les étudiants en droit ne peuvent avoir un esprit de corps. Ceux-là mêmes qui suivent les cours de la même année ne se connaissent guère; les groupes se forment entre ceux qui ont été camarades de classe dans un lycée ou dans une pension, ou bien encore entre ceux qui sont du même pays.

Parmi les étudiants, on peut distinguer d'abord les jeunes gens qui appartiennent aux familles parisiennes et qui vivent chez leurs parents. Ce sont en général les plus rangés dans leur conduite, mais non les plus laborieux.

Parmi les étudiants de province, il y en a un certain nombre qui suivent peu les cours, qui se laissent entraîner dans les estaminets, les brasseries et les bals du quartier Latin, et que leurs familles sont obligées de rappeler avant qu'ils aient obtenu leur diplôme.

Quant aux thèses pour la licence, elles ont été supprimées dans le nouveau système. La plupart n'étaient qu'une compilation ou une copie de thèses précédentes sur le même sujet et n'offraient aucun intérêt pour la science du droit.

Quand arrive le jour de l'examen, les candidats sont affublés d'une robe de serge noire, semblable à celle des avoués et des avocats; un rabat blanc retombe en haut de leur robe sur leur poitrine. Les appariteurs nous louent ce costume, moyennant une somme de 3 francs, fixée par les règlements. Les



L'examen à quatre.

candidats se présentent devant les professeurs par groupes de quatre à la fois, au moins en règle générale. Chaque examen est fait par trois professeurs et dure une heure et demie.

Pour les examens de doctorat, chaque candidat paraît seul devant ses juges, et l'épreuve dure une heure.

Les candidats font parfois, aux questions qui leur sont adressées, des réponses singulières. Ainsi, d'après la loi, les arbres et même les fruits sont considérés comme des immeubles tant qu'ils tiennent au sol, et comme meubles quand ils en sont détachés. Un candidat à qui on demandait quand un arbre devenait meuble, ne comprenant pas le signe qu'un camarade placé dans l'auditoire lui faisait pour montrer qu'il fallait répondre : « Quand l'arbre a été coupé, » dit à l'examineur « que l'arbre devenait meuble quand on en avait fait des planches ».

Un autre, un bachelier ! à qui un professeur demandait en latin : *Quid sit*

tutela? (Qu'est-ce que la tutelle?), pria le professeur de l'interroger en français.

Et celui qui, expliquant un texte de droit romain, traduisait le mot *matrimonium* (mariage) par patrimoine de la mère ! Il y avait là pourtant une certaine logique : *patrimonium*, patrimoine du père; *matrimonium*, patrimoine de la mère.

Un autre avait ce tainement l'esprit singulièrement éveillé quand à cette question : « Quelles sont les conditions nécessaires pour la validité d'un testament ? » il répondait : « Il faut d'abord que le testateur l'ait fait avant sa mort ! »

Un candidat s'est si fort entêté dans une réponse absurde, qu'elle lui a valu un échec mérité. On lui demandait comment, en droit romain, s'exécuterait la disposition par laquelle un testateur aurait légué un esclave à deux personnes ? La réponse est bien simple : on le vend et l'on en partage le prix ; ou l'un des légataires le garde en payant à l'autre la moitié de la valeur. Mais le candidat répondit qu'on couperait l'esclave, et que chaque légataire en prendrait la moitié. L'examinateur eut beau insister pour que l'étudiant se rétractât, il s'obstina dans son erreur. « Mais, faisait remarquer le professeur, aucune législation n'a pu admettre une pareille solution, qui anéantit l'objet légué sans profit pour personne. — C'est absurde, répondait le candidat, mais c'était l'idée romaine. »

Ton ami bien dévoué.

JULES REVEL.

III

Paris, 5 avril 1887

Mon cher Louis,

Je t'ai déjà expliqué pourquoi les étudiants en droit ne peuvent avoir un esprit de corps. Ceux-là mêmes qui suivent les cours de la même année ne se connaissent guère ; les groupes se forment entre ceux qui ont été camarades de classe dans un lycée ou dans une pension, ou bien encore entre ceux qui sont du même pays.

Parmi les étudiants, on peut distinguer d'abord les jeunes gens qui appartiennent aux familles parisiennes et qui vivent chez leurs parents. Ce sont en général les plus rangés dans leur conduite, mais non les plus laborieux.

Parmi les étudiants de province, il y en a un certain nombre qui suivent peu les cours, qui se laissent entraîner dans les estaminets, les brasseries et les bals du quartier Latin, et que leurs familles sont obligées de rappeler avant qu'ils aient obtenu leur diplôme.

D'autres, quoique abandonnés à eux-mêmes, suivent assidûment les cours, les conférences et travaillent souvent à la bibliothèque de l'École.

Depuis quelques années, il s'est formé à Paris une association d'étudiants, reconnue et autorisée, dont je ne connais pas bien l'organisation, car je n'en fais pas partie. On y fait, je crois, des lectures sur le droit ou sur d'autres matières. J'ignore si elle a de nombreux adhérents.

D'après ce qui précède, on comprend qu'il est difficile de dire d'une manière générale que les étudiants en droit ont telle ou telle opinion politique. Ils peuvent être très divisés. Si quelquefois on les a convoqués à des



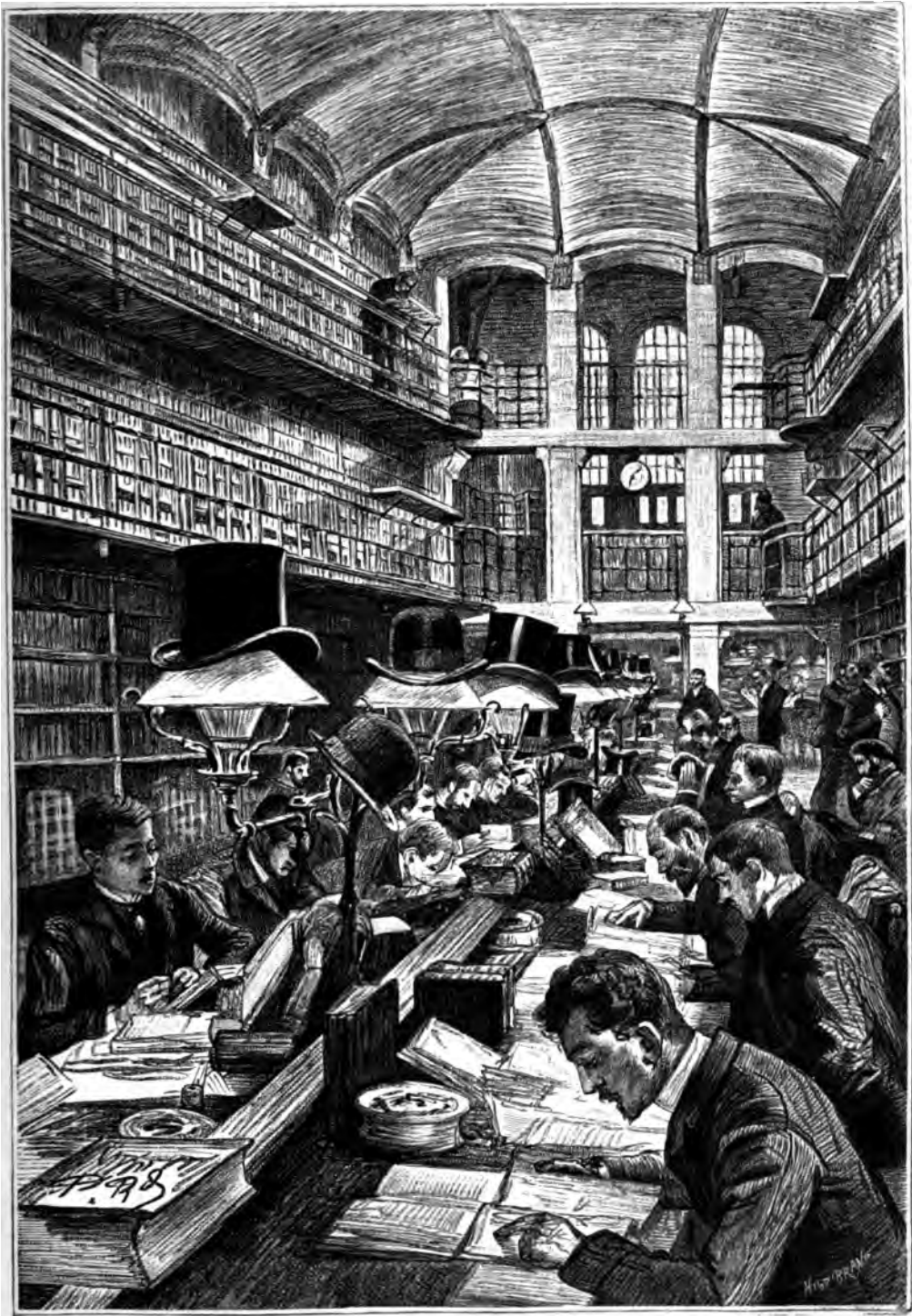
La thèse de doctorat.

sortes de meetings sur des questions politiques, ces convocations n'ont jamais attiré qu'un certain nombre de jeunes gens, qui sont loin de représenter la majorité des étudiants.

Cependant les étudiants en droit sortent quelquefois de leur calme habituel pour se livrer à des scènes plus ou moins tumultueuses. A toutes les époques, les cours ont été troublés par des murmures, des cris et du tapage. La cause de ces désordres est souvent la sévérité d'un professeur aux examens ; les élèves veulent s'en venger en faisant du bruit à son cours. Dans cette hypothèse, le trouble se trouve localisé au cours du professeur qu'on accuse d'être trop sévère. Il en est de même si le bruit a pour cause l'opinion politique (par exemple, le vote, comme sénateur ou comme député, de tel ou tel professeur).

Cependant il y a toujours à craindre que les désordres qui se produisent à un cours ne gagnent les autres. En général, on suspend le cours qui a été troublé pendant un temps plus ou moins long. Un ancien professeur, qui a





La bibliothèque.

Sous le second Empire, les étudiants en droit ont toujours été assez calmes, et ce calme a continué sous le régime actuel.

Les étudiants qui prennent part à des désordres dans l'intérieur de l'École encourent des peines disciplinaires. Il en est de même de ceux qui, ayant commis des délits en dehors de l'École, ont été poursuivis et condamnés. Ces peines consistent, suivant le plus ou moins de gravité des cas, dans la réprimande, la perte d'une ou de plusieurs inscriptions, l'exclusion d'une Faculté ou même l'exclusion de toutes les Facultés de France.

Dans les anciennes Écoles, avant la Révolution, le temps d'études pouvait même être augmenté à titre de punition.

Le 4 mai 1684, le procureur général de Harlay adressa au doyen de la Faculté un édit du roi du 24 avril de la même année, en lui recommandant de le faire lire dans l'École et de faire renouveler tous les ans, à l'époque de l'ouverture des cours, la lecture de l'extrait suivant :

« Nous voulons que tous ceux qui étudieront en droit portent des habits modestes et convenables à leur condition ; leur défendons de porter des épées dans les villes où les Écoles de Droit sont établies, à peine d'être obligés, pour la première contravention, d'étudier une quatrième année, outre les trois portées par notre édit du mois d'août 1679. »

Il est évident qu'aujourd'hui la durée des études ne pourrait être augmentée à titre de punition, comme conséquence directe de la conduite des élèves ; mais la perte d'une ou plusieurs inscriptions amène indirectement la prolongation du temps d'études. Il en est de même dans les cas indiqués plus haut, où l'étudiant, par suite de ses échecs aux examens d'une année, est obligé de recommencer cette année d'études.

L'étudiant qui prend une inscription pour un camarade s'expose à perdre lui-même toutes ses inscriptions.

Tu vois, mon cher Louis, que notre existence est bien dépourvue d'incidents pittoresques à narrer ; mais il ne faut pas nous juger sur cette fallacieuse apparence et parmi nous, aussi bien que dans vos Écoles, ce n'est que par un travail assidu et constant qu'on atteint le but proposé.

Je te serre la main.

JULES REVEL.

Il paraît qu'au commencement de la Restauration la majorité des étudiants était acquise à l'opinion royaliste. Ainsi, le 25 avril 1816, Monsieur, frère du roi, fit une visite qu'il avait annoncée à l'École de Droit. Il fut reçu à la porte de l'École par le doyen et les professeurs en robes rouges et conduit dans l'amphithéâtre, qui, d'après le procès-verbal de cette réception, « pouvait à peine contenir le nombre prodigieux des étudiants qui étaient accourus.

« A l'arrivée du prince, des cris unanimes de : « Vive le roi ! vive Monsieur ! » se sont fait entendre de toutes parts et se sont prolongés pendant un temps considérable. Enfin le silence ayant été obtenu avec beaucoup de peine, et Monsieur, se trouvant placé au milieu des étudiants qui le pressaient de tous côtés, et précisément en face du drapeau des volontaires royaux qui ont suivi le roi en Belgique, a entendu un discours du doyen, auquel il a répondu quelques phrases qui ont excité dans l'auditoire le plus vif enthousiasme, et des acclamations unanimes ont accompagné le prince à sa sortie ».

Ces sentiments royalistes changèrent notablement quelques années après. Ainsi, à la fin du règne de Charles X, de 1827 à 1830, plusieurs étudiants prirent part aux troubles qui se produisirent dans Paris, et la majorité accueillit avec joie la chute du trône de la branche aînée des Bourbons.

Après la révolution de Juillet, de graves désordres troublèrent plusieurs cours de l'École. Le tumulte se produisait notamment aux leçons d'un professeur connu pour ses opinions légitimistes, et qu'on prétendait affilié aux jésuites. On désignait alors ainsi ceux qu'on appelle aujourd'hui cléricaux. Le ministre de l'Instruction publique pensa que son intervention pourrait calmer les esprits, et il se rendit de sa personne à l'École de Droit. Mais il fut assez mal accueilli, et, à son départ, sa voiture fut assaillie sur la place du Panthéon par une grêle d'œufs et de pommes réquisitionnés à la hâte chez les fruitiers du quartier.

En février 1848, quoique les étudiants n'eussent pas pris une grande part aux combats qui amenèrent la chute de Louis-Philippe, un décret du gouvernement provisoire, voulant s'attacher la jeunesse, sous prétexte de récompenser la conduite des étudiants, accorda à chacune des Écoles de Droit et de Médecine, et autres Écoles, la nomination de deux élèves à titre d'officiers d'état-major de la garde nationale. Les étudiants en droit se réunirent dans le grand amphithéâtre de l'École pour procéder à l'élection de ces deux officiers. La réunion, qui était nombreuse, ne montra pas de sentiments très favorables au nouveau gouvernement. Les candidats qui firent les professions de foi les plus républicaines n'obtinrent que peu de voix. Les deux élus, au contraire, avaient exprimé des opinions antirépublicaines, et l'un d'eux était le fils d'un député qui avait toujours soutenu le ministère Guizot.

subi, je fis en qualité de vétéran une seconde année de rhétorique, et j'eus le bonheur d'être reçu à l'École à la fin de cette même année.

Je ne connais pas d'examen plus terrible et plus dur que cet examen d'entrée à l'École. Ce n'est pas que je veuille en exagérer la difficulté, mais en vérité le nombre des places est si restreint, que les plus braves sont effrayés au moment d'affronter les épreuves. Il n'y a dans chacune des sections, littéraire et scientifique, que vingt ou vingt-quatre privilégiés. Aussi l'École se recrute-t-elle presque exclusivement dans les lycées de Paris; on ne fait plus maintenant en province d'études assez fortes et assez élevées pour pouvoir se préparer à l'École Normale.

Les examens sont gratuits. Les candidats ne doivent pas avoir moins de dix-huit ans et plus de vingt-quatre ans le 1^{er} janvier de l'année dans laquelle ils se présentent.

Le concours s'ouvre vers le milieu de juin. Il comprend des épreuves écrites et des épreuves orales, auxquelles sont seuls admis les candidats qui ont été classés aux examens écrits dans les quarante-huit premiers. A l'oral, on élimine encore un candidat sur deux. Il n'y a que vingt-quatre élus dans la section des lettres, vingt au plus dans celle des sciences.

Tu vas juger, d'après les compositions, des connaissances que l'on exige de nous.

Ce qui fait la grande difficulté de cet examen, c'est qu'il n'y a point de programme sur lequel il s'appuie. Les compositions, au nombre de six, roulent sur l'ensemble de ce que l'on est convenu d'appeler « les humanités ». L'examen écrit comprend une dissertation philosophique, une dissertation française et une latine, une composition d'histoire, une version latine et un thème grec. Il dure une semaine. Un mois après environ, la liste d'admissibilité est publiée, et à la fin de juillet commencent les examens oraux, qui roulent sur les mêmes matières que l'examen écrit. Le jury est exclusivement composé des maîtres de conférences de l'École, sous la présidence du directeur de l'École. Au commencement d'août enfin la liste définitive est publiée.

La pension est gratuite à l'École : les élèves sont considérés comme boursiers de l'État. Le régime est celui de l'internat; mais, comme tu pourras en juger toi-même, internat fort mitigé, qui n'a plus rien de la rigueur du collège, et qui ne ressemble en aucune manière à la vie de caserne.

La durée des cours est de trois ans. Dans notre langage, qui souvent, tu le verras, n'est guère conforme à celui du Dictionnaire de l'Académie, les élèves de première année se nomment les *conscrits*, ceux de deuxième année, les *carrés*, ceux de troisième, les *cubes*. Les « carrés » sont déjà des dignitaires à l'École; le « cube » est une puissance dont les « conscrits » sont les humbles serviteurs.

L'École, dit une chanson de la maison (on fait beaucoup de chansons à l'École, et des chansons de tous genres), est un jardin

Dont les cubes sont les fruits.
Les carrés et les conscrits
En sont la fleur printanière.

La rime n'est pas riche et le style est piteux. C'est là sans doute l'œuvre



Entrée de l'École et du laboratoire de M. Pasteur.

d'un conscrit. Tous les anciens élèves de l'École sont *archi-cubes* : Duruy, Jules Simon, About, Taine, Sarcey, sont des archi-cubes.

Tu sais que le but de l'École est de fournir à l'Université des professeurs, en conduisant ses élèves à la licence et de là à l'agrégation. Nous autres littéraires, nous sommes, sous le rapport des examens, les privilégiés de l'École. En somme, nous n'avons que deux examens à subir : la licence et l'agrégation. La licence ès lettres se passe à la fin de la première année : c'est l'examen que je vais subir dans trois mois. J'espère que j'y serai heureux, car le règlement de l'École est dur pour les refusés. Tout élève qui se fait refuser deux fois à la licence (au mois de juillet et au mois de novembre) est obligé de quitter l'École. Le fait, heureusement, est des plus rares ; les élèves qui n'ont point été admis à la session de juillet le sont ordinairement à la session de novembre.

La seconde année est la vraie année d'École. Point d'examen à la fin de l'année ; point d'exercices scolaires préparant à la licence ou à l'agrégation.

Le travail y est absolument libre ; les élèves font, suivant leur spécialité, des travaux littéraires, historiques ou philosophiques, qu'ils remettent à leurs maîtres de conférences. Bien des thèses ont été commencées, méditées ou préparées pendant cette seconde année d'École.

A la rentrée de novembre, les élèves sont répartis dans les différentes sections préparant aux diverses agrégations. C'est ainsi que la promotion de vingt-quatre élèves se subdivise elle-même en quatre sections : des lettres, d'histoire, de philosophie, de grammaire, comprenant chacune environ de quatre à huit élèves.

C'est pendant la troisième année que les élèves préparent leur examen final, l'agrégation. Ils suivent des cours et des conférences spéciales à l'intérieur de l'École, à la Sorbonne, au Collège de France, s'exercent à faire des leçons, en un mot apprennent leur métier de professeur. C'est aussi cette année-là que les « cubes » littéraires et scientifiques vont faire un stage de professeur dans les divers lycées de Paris. Pendant quinze jours, à la veille de l'agrégation, ils remplacent les anciens maîtres, dont ils ont écouté la leçon trois ans auparavant, et s'initient ainsi aux difficultés du professorat. C'est un plaisir, je l'assure, et un grand honneur de s'asseoir dans la chaire des premiers maîtres de France et de faire son apprentissage dans cette classe même que l'on a suivie comme élève.

L'agrégation passée, les cubes, devenus archi-cubes, quittent l'École, soit pour être envoyés comme professeurs dans un lycée, soit pour faire partie pendant trois ans des Écoles françaises de Rome ou d'Athènes.

Les scientifiques, comme je te le disais tout à l'heure, sont moins heureux que nous. Ils ont des examens chaque année. Pour être agrégé d'un ordre quelconque des sciences, il faut avoir deux licences, ès sciences mathématiques, physiques ou naturelles. En première année, nos camarades passent une demi-licence physique et une demi-licence mathématique. En seconde année, ils passent la deuxième moitié de chacune de ces licences. C'est alors que, comme nous, ils se répartissent au commencement de la troisième année dans les trois sections de physique, de mathématiques et de sciences naturelles pour se préparer à l'agrégation.

Ma lettre, mon cher ami, est déjà bien longue, et je crains de t'ennuyer avec tous ces détails techniques ; mais je tâcherai de te montrer dans mes prochaines lettres que notre vie, si sérieuse et si austère qu'elle puisse paraître, n'est pas exempte de distractions. Tout en préparant des examens, nous savons nous amuser parfois, et nous ne laissons jamais, je t'assure, échapper l'occasion d'une farce ou d'une plaisanterie. Quand je pense que quelques mois après nous sommes appelés à faire la classe à des jeunes gens. Oh ! s'ils nous voyaient ! nous sommes parfois, je le gage, plus enfants qu'eux.

Un mot pourtant, pour finir, sur l'administration de l'École. L'École est

administrée par un directeur, choisi par le Ministre parmi les membres de l'Institut, et par deux sous-directeurs, l'un pour la section des lettres, l'autre pour la section des sciences, en même temps maîtres de conférences à l'École. Enfin deux surveillants et un surveillant général sont chargés des détails du service. Ce sont des jeunes gens récemment sortis de l'École, qui viennent chercher près de nous des moments de loisir qu'ils occupent à travailler. Nous les appelons les *caimans* ; mais ils n'ont de redoutable que leur nom, et il est bien rare qu'ils aient à jouer de leurs mâchoires.

Chacune des promotions est représentée officiellement auprès de l'administration par son *cacique* ; c'est le premier de la promotion, ce que vous appelez « major » dans vos Écoles militaires. Le *sous-cacique* est le deuxième, et le *cacique de queue* le dernier de la promotion. Le *cacique général* enfin est le chef de section des cubes littéraires : c'est le représentant officiel de l'École tout entière.

A toi de cœur,
PAUL MOREAU.

II

Paris, 5 mai 1887.

Mon cher Louis,

La liste qui paraît à la fin de juillet dans le *Journal officiel*, nommant un certain nombre de jeunes gens élèves de l'École Normale supérieure, signée par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, n'accorde qu'un titre illusoire à ceux qui y figurent. Les anciens se réservent le droit de l'approuver et ne concèdent aux nouveaux le titre de *conscrits* et de normaliens qu'après un certain nombre de cérémonies qui constituent le *canularium*. Avant cette initiation aux traditions de l'École, les nouveaux venus ne sont que de vils *gnoufs*. Pendant les trois ou quatre jours qui suivent la rentrée, les gnoufs sont l'objet, de la part des anciens, de brimades anodines qui sont plus amusantes que désagréables.

Déjà, au mois de juillet, quelques-uns d'entre nous avaient subi de faux examens. Le jeu est aussi simple qu'innocent. Le candidat arrive à l'École pour passer ses examens oraux : il est dépaysé, ahuri ; des anciens lui offrent obligeamment de le conduire à la salle d'examen ; là il trouve un monsieur décoré, respectable, assis sur un fauteuil devant une table chargée de livres, de paperasses. Ce monsieur, le faux examinateur, un élève déguisé, prie le candidat de s'asseoir, lui fait passer un examen fantaisiste, lui pose

des questions abracadabrantes, pour la plus grande joie des élèves, qui forment l'auditoire du faux examinateur. Le candidat est vite détrompé, mais son premier ahurissement est des plus réjouissants.

Le canularium a lieu au moment de la rentrée de novembre. Ce sont de petites épreuves par lesquelles doivent passer tous les nouveaux. Je me souviens de la terreur que j'éprouvai, lorsque, le 2 novembre à dix heures du soir, je franchis le seuil de l'École. Les nouveaux venus, nous nous étions donné rendez-vous à la porte de l'École pour entrer tous ensemble et nous protéger mutuellement. Nous montons timidement l'escalier qui conduit aux dortoirs. Les anciens nous attendaient au haut de l'escalier. Drapés dans leurs couvertures, dès qu'ils nous aperçoivent, ils poussent des hurlements féroces, et nous accueillent avec des cris épouvantables. Cette première alerte passée, on nous laisse pénétrer dans le dortoir. Très curieux, ce dortoir. Figure-toi une très longue salle; au milieu et dans toute la longueur un large couloir, et de chaque côté, comme dans une écurie, des boxes séparées les unes des autres par de hautes cloisons. Chaque élève a ainsi sa chambre. Une armoire, une table de toilette, un lit et une table de nuit en composent tout le mobilier.

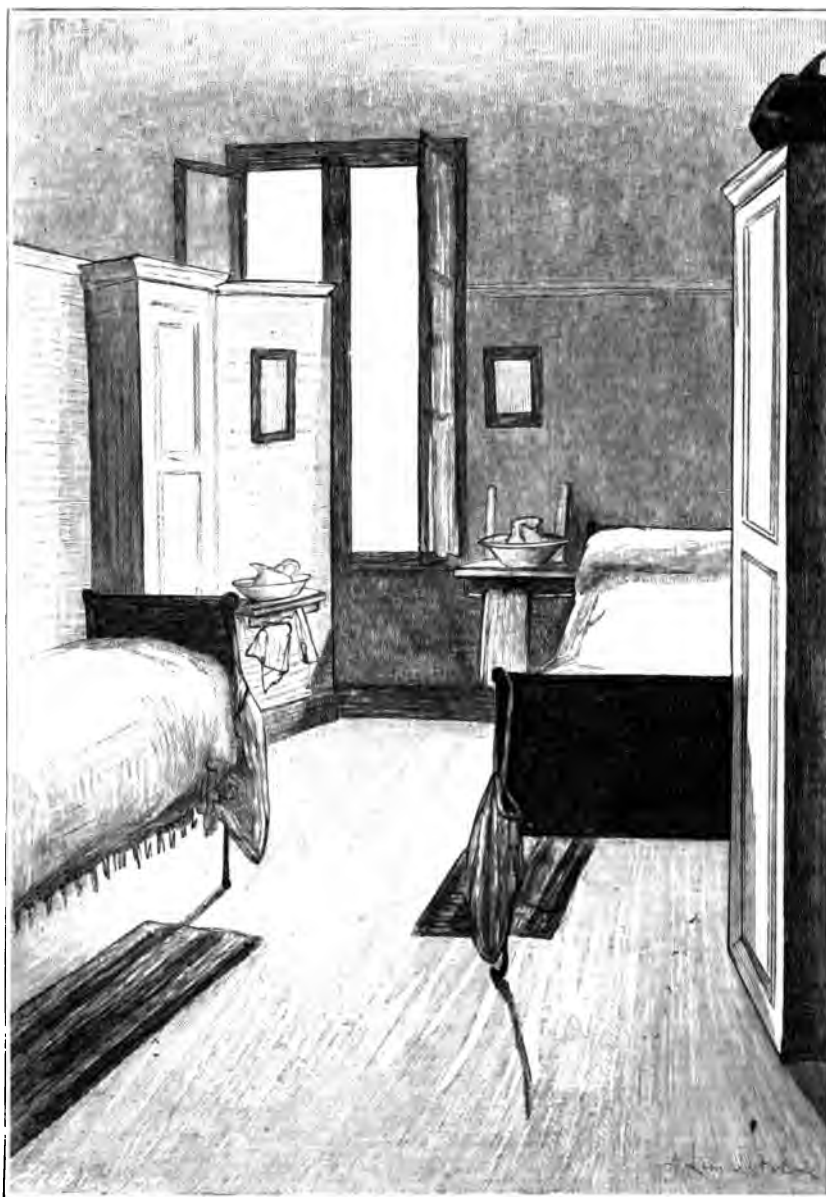
Une fois entrés dans nos chambres, on nous fait défaire nos lits, prendre nos draps, et, en longue file de fantômes, nous nous promenons en chantant dans tous les couloirs de l'École. A onze heures, les lumières étaient éteintes, tout était rentré dans le plus profond silence.

Le lendemain on apprend aux nouveaux les chansons de l'École, et on les fait passer par une série de petites épreuves. Une des plus jolies est celle à laquelle j'ai été soumis. La cour d'honneur de l'École est entourée de bustes des grands hommes de l'antiquité et des temps modernes, depuis Homère jusqu'à Victor Hugo. Les nouveaux défilent respectueusement chapeau bas, en monôme, devant les bustes. De temps en temps on arrête le monôme et l'on prie un des nouveaux de faire preuve de son esprit en tournant un compliment bien senti à l'un des bustes ou en faisant son oraison funèbre. Pour moi, j'eus à prononcer l'éloge du mathématicien Poisson. Pauvre Poisson, comme j'ai su faire valoir ses mérites!

Quand anciens et nouveaux ont fait ample connaissance, une grande cérémonie met fin au canularium et consacre les nouveaux « conscrits ». Les anciens sont déguisés, ils représentent des personnages qui ont fait sensation dans l'année; ils se réunissent dans une salle, on fait entrer les nouveaux. Chacun d'eux monte à son tour sur le poêle qui est au milieu de la salle et reçoit son compliment de bienvenue, dans lequel on lui fait toucher discrètement du doigt ses qualités et ses défauts. Après quoi, le cacique général nous a sacrés solennellement conscrits : le canularium était terminé.

En somme, mon cher ami, nous nous sommes fort amusés pendant ces

premiers jours. Nous avons beaucoup ri, surtout des autres, et nous avons fait connaissance avec nos camarades. Le lendemain le travail était commencé.



Une chambre.

Dans ma prochaine lettre je te ferai connaître l'organisation du travail dans notre École.

**Tout à toi,
PAUL MOREAU.**

III

Paris, 3 juin 1887.

Mon cher ami,

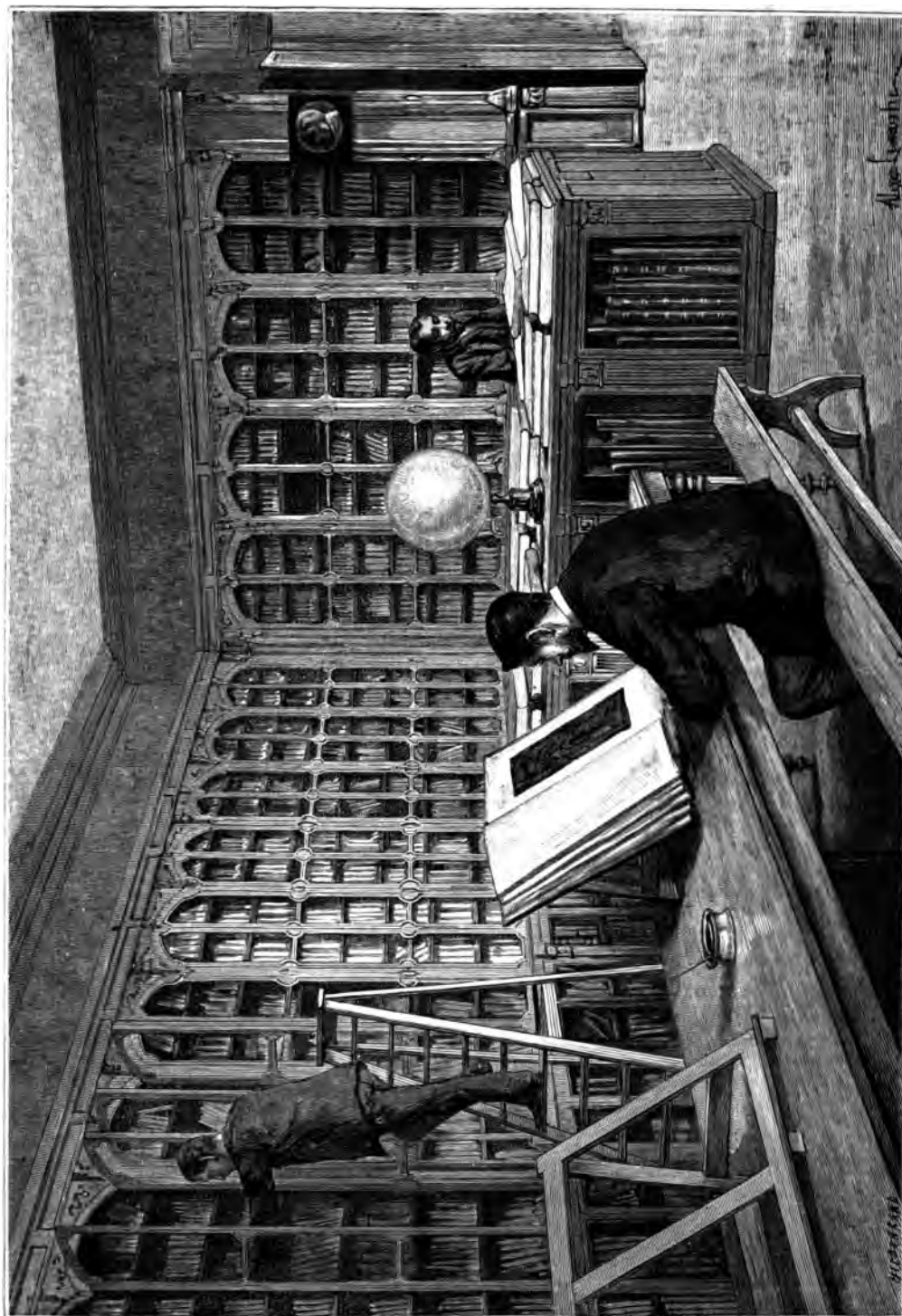
Dans une École spécialement destinée à former des professeurs, l'organisation du travail doit être parfaite. Et de fait, je ne sais pas quelles ressources nous manquent à ce point de vue : maîtres de conférences choisis parmi les savants les plus en renom, livres, ouvrages de toutes sortes, et pour les scientifiques, instruments, laboratoires, etc.

En première et en deuxième année nous sommes répartis pour travailler trois par trois ou quatre par quatre (en troisième année seulement deux par deux) dans des salles séparées, que nous appelons *turnes*. Les élèves d'une même *turne* s'appellent entre eux *coturnes*. Les *coturnes* se choisissent, se groupent entre amis pour former une *turne*.

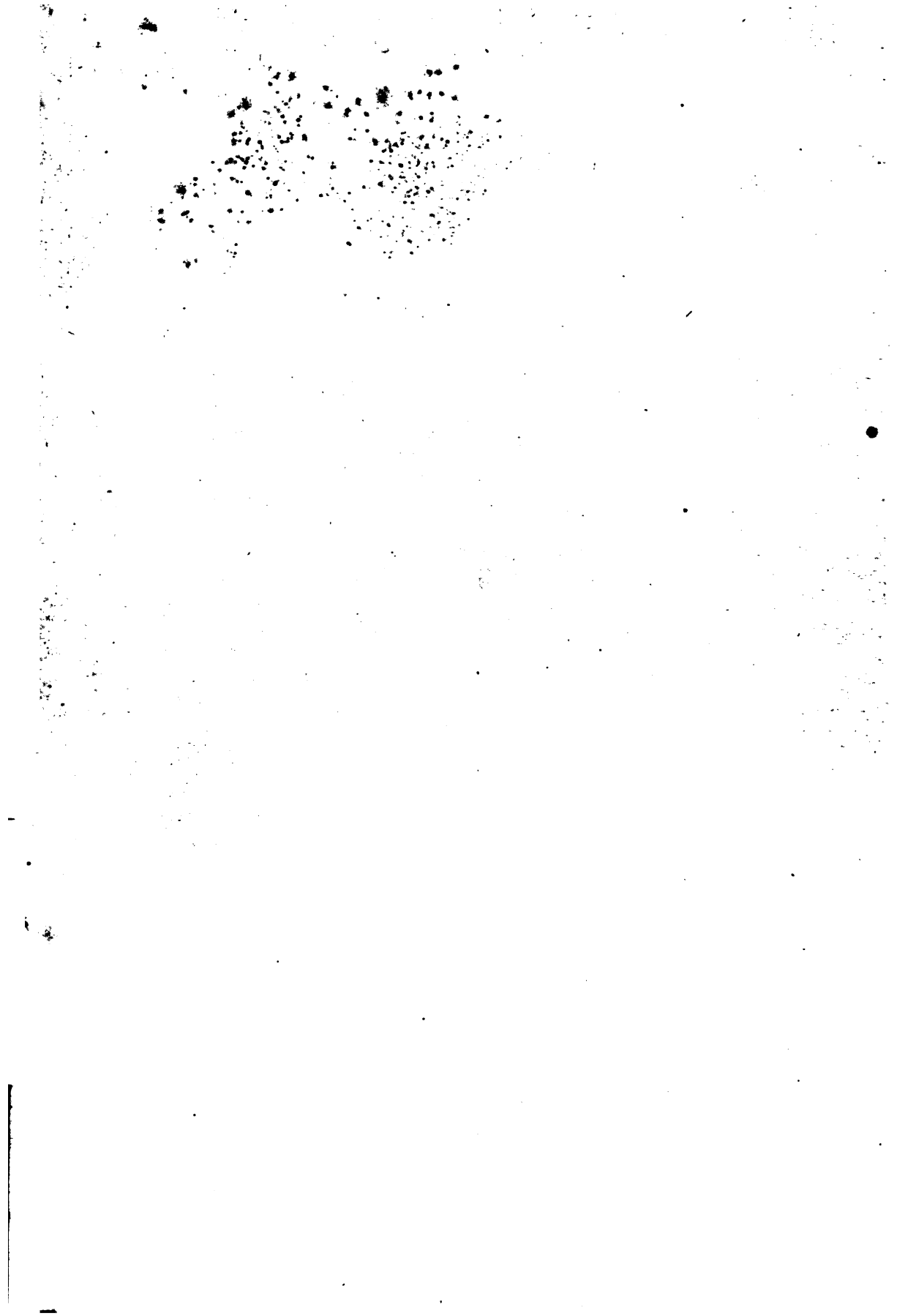
Toute la vie d'École est concentrée dans la *turne*. Bien entendu, toute surveillance est absente : il y a bien un carreau dans la porte à travers lequel le caïman en tournée peut glisser un regard indiscret, mais le plus souvent nous voilons avec un rideau ce malencontreux carreau. Nous sommes chez nous dans la *turne* ; en hiver nous y vivons depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et nous n'en sortons que pour les repas et les conférences. Elle nous sert de cabinet de travail, de salle pour prendre le café, de salon de réception. L'administration tolère la confection du café. A midi et demi, après le repas, nous nous réunissons pour boire le café, en lisant les journaux et en fumant. Le soir, après le souper, on s'invite de *turne* à *turne*, on prend le thé, on cause, on rit jusqu'à l'heure du coucher.

Ce sont là les bons moments de la journée. Dans l'intervalle ont lieu les conférences. En première année nous avons ordinairement trois conférences par jour, d'une heure et demie chacune. En deuxième année le nombre est réduit à deux et parfois à une. Rien de moins luxueux, mon cher ami, de plus simple que nos salles de conférences : une classe de lycée, beaucoup plus petite même, puisqu'elle ne contient que vingt ou vingt-cinq élèves. Une table pour le maître de conférences, quatre ou cinq bancs autour pour les élèves, voilà tout le mobilier, aussi vieux que l'École, et sur lequel se sont assises toutes les générations de Normaliens, depuis 1847, année où l'École Normale fut installée rue d'Ulm.

Je ne veux pas, mon cher ami, dire du mal de nos maîtres de conférences, je serais bien mal venu à le faire ; mais je ne crois pas leur faire injure en disant qu'un des meilleurs maîtres de conférences de l'École, c'est la biblio-



La bibliothèque.



thèque. La bibliothèque de l'École est un véritable trésor, tout s'y trouve : ouvrages d'histoire, de philosophie, de lettres, etc., etc., récents et anciens, français et étrangers, collections, revues de tous genres et de tous pays. La bibliothèque nous est ouverte tous les jours d'une heure et demie à quatre heures et demie; nous pouvons puiser sans contrôle aucun dans tous les rayons, emporter dans nos salles d'étude les volumes que nous désirons; l'emprunteur se contente d'inscrire sur un registre le titre et



Turne de troisième année.

le numéro d'ordre du volume qu'il prend, et il en devient le quasi-propiétaire. C'est un vrai plaisir, je t'assure, de monter sur toutes ces petites échelles, de fouiller dans les rayons, de feuilleter les livres rares. Quelles bonnes heures j'ai passées, perché sur le haut d'une échelle, m'oubliant à lire un ouvrage qui m'intéressait, jusqu'à ce que la cloche vint m'annoncer la fermeture de la bibliothèque.

Oh! cette cloche, comme nous la détestons. Tout à l'École se fait au son de cette cloche : c'est elle qui nous réveille le matin, qui annonce les conférences, la fin des récréations, etc., et pour chacun de ces exercices les sonneries sont différentes : il y en a de lentes, de rapides, de graves, de gaies, de longues, de courtes. Et quand la grosse cloche a sonné, le sonneur parcourt

d'un air effaré les couloirs de l'École en agitant à toute volée une petite cloche à sons perçants qu'il tient à la main.

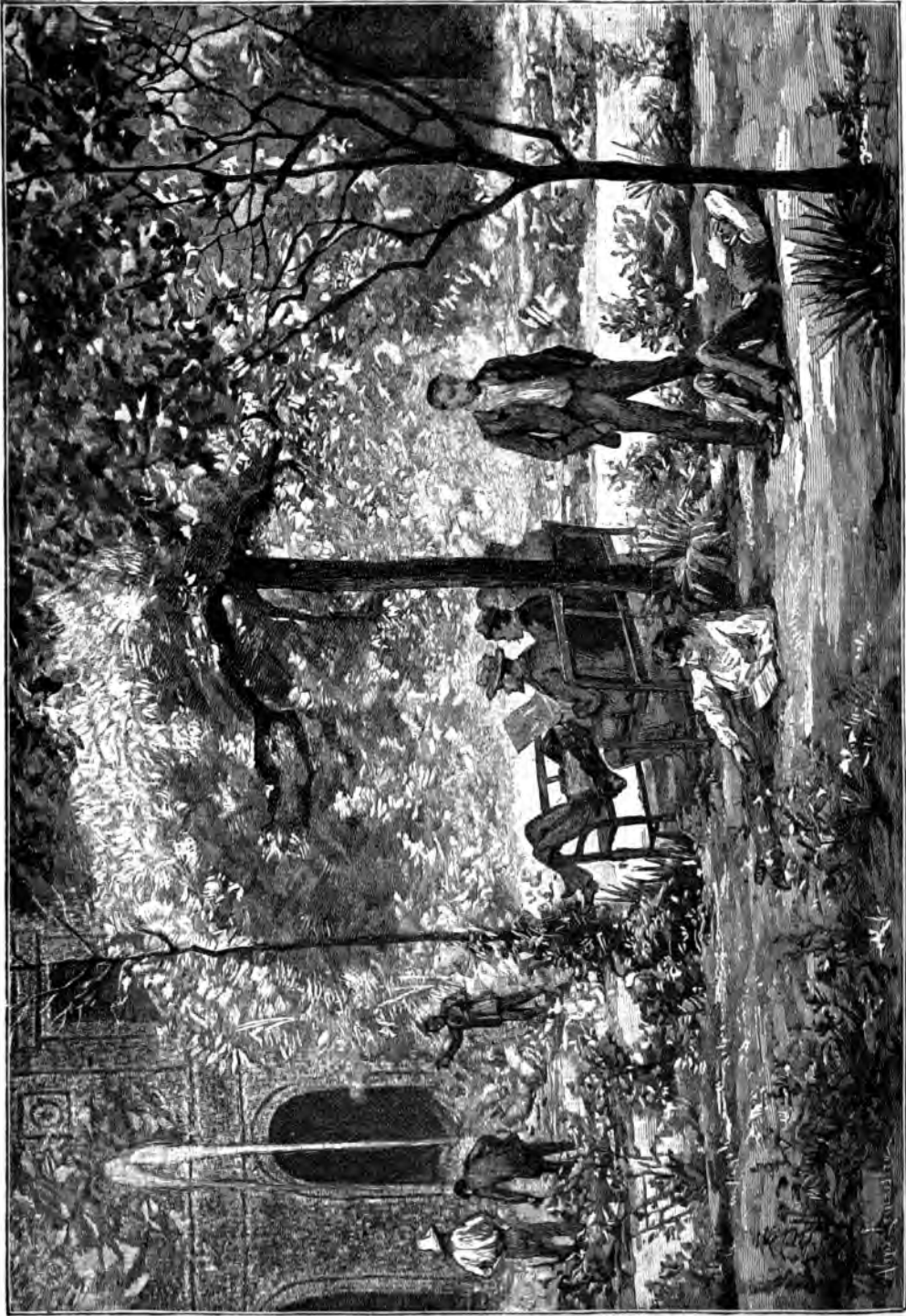
Conférences, études, séances à la bibliothèque, voilà toute notre vie : bien monotone, tu le vois, et peu variée, mais non sans agrément et sans charme, surtout à cause de cette intimité délicieuse qui s'établit entre quatre ou cinq « coturnes ». C'est là le côté riant de notre régime d'internat, dans lequel la liberté est souvent supprimée. Et pourtant nous ne nous plaignons pas. Nous sortons deux fois la semaine, le dimanche toute la journée jusqu'à dix heures et demie du soir, le jeudi depuis midi. Ajoute à cela des permissions de théâtre chaque mois, de bal pendant l'hiver, les promenades journalières pour aller au cours à la Sorbonne, et tu avoueras que notre liberté, sans être entière, est au moins appréciable.

Tu aurais tort de croire que pour être si sérieuse l'École Normale soit un lieu de tristesse, et qu'il faille en y entrant laisser sa gaieté à la porte. As-tu, quand tu étais encore au collège, interrogé après la classe tel de tes professeurs qui venait de l'École et lui as-tu demandé si c'est une prison où l'on séchait de mélancolie? Il a dû te répondre, je gage..., qu'il n'a peut-être jamais ri de si bon cœur que pendant ces trois années de captivité volontaire. Et je serais bien trompé, quand tu réveillais ainsi ses souvenirs, qu'il n'ait pas trouvé à te raconter quelque bonne histoire de ce joyeux temps. Qui sait même s'il ne s'est pas oublié



Le sonneur.

jusqu'à chanter le refrain d'une de ces vieilles chansons normaliennes, dont peut-être quelques-uns de nos grands savants d'aujourd'hui ont les couplets sur la conscience?



La récréation.

d'un air effaré les couloirs de l'École en agitant à toute volée une petite cloche à sons perçants qu'il tient à la main.

Conférences, études, séances à la bibliothèque, voilà toute notre vie : bien monotone, tu le vois, et peu variée, mais non sans agrément et sans charme, surtout à cause de cette intimité délicieuse qui s'établit entre quatre ou cinq « coturnes ». C'est là le côté riant de notre régime d'internat, dans lequel la liberté est souvent supprimée. Et pourtant nous ne nous plaignons pas. Nous sortons deux fois la semaine, le dimanche toute la journée jusqu'à dix heures et demie du soir, le jeudi depuis midi. Ajoute à cela des permissions de théâtre chaque mois, de bal pendant l'hiver, les promenades journalières pour aller au cours à la Sorbonne, et tu avoueras que notre liberté, sans être entière, est au moins appréciable.

Tu aurais tort de croire que pour être si sérieuse l'École Normale soit un lieu de tristesse, et qu'il faille en y entrant laisser sa gaieté à la porte. As-tu, quand tu étais encore au collège, interrogé après la classe tel de tes professeurs qui venait de l'École et lui as-tu demandé si c'est une prison où l'on séchait de mélancolie? Il a dû te répondre, je gage..., qu'il n'a peut-être jamais ri de si bon cœur que pendant ces trois années de captivité volontaire. Et je serais bien trompé, quand tu réveillais ainsi ses souvenirs, qu'il n'ait pas trouvé à te raconter quelque bonne histoire de ce joyeux temps. Qui sait même s'il ne s'est pas oublié



Le sonneur.

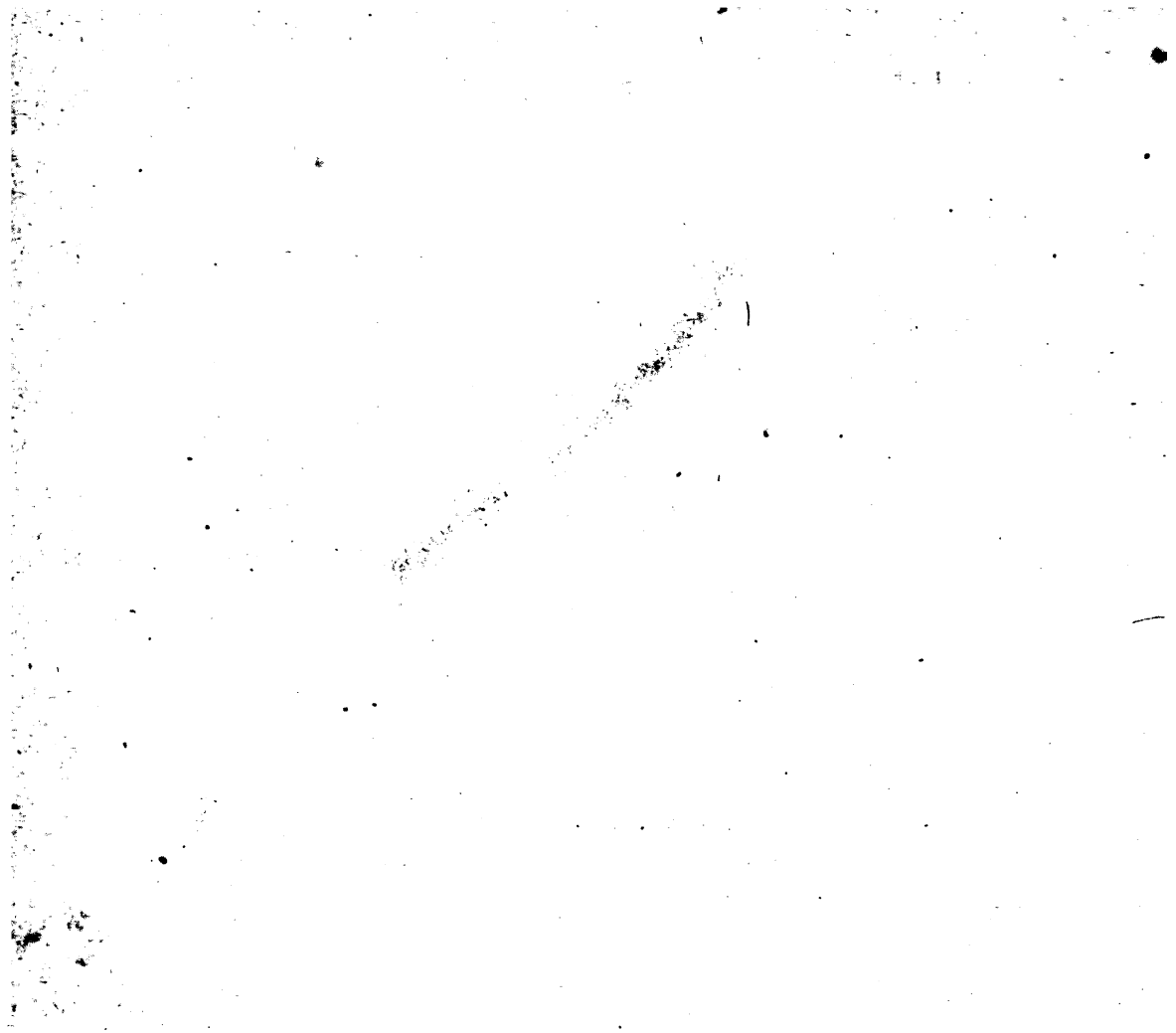
jusqu'à chanter le refrain d'une de ces vieilles chansons normaliennes, dont peut-être quelques-uns de nos grands savants d'aujourd'hui ont les couplets sur la conscience?

Les récréations accordées chaque jour aux élèves sont fort bien employées par eux, et ils sont rares heureusement les travailleurs acharnés qui dans leur ardeur indiscreète consacrent à l'étude les heures réservées au repos. L'été, deux belles cours avec de grands arbres, des gazons et des fleurs nous permettent de prendre en liberté l'air pur que l'on respire sur la Montagne Sainte-Geneviève. Ajoutons que l'une d'elles contient un bassin, ce bassin un jet d'eau, des roseaux, des poissons rouges et des grenouilles. Tu vois d'ici combien d'occasions d'amusements, peu sérieux, je l'avoue, pour des professeurs futurs, mais dont tu t'étonneras moins si tu songes que tous les jours chacun de nous fournit une somme considérable de travail intellectuel. Six ou sept heures durant, nous lisons, écrivons, réfléchissons, composons, etc. ; on a bien le droit et sans mauvaise honte de redevenir enfant dix minutes quand on a des journées si bien remplies. Du reste personne ne s'est jamais aperçu que les amateurs de ces amusements un peu frivoles fussent par la suite des hommes moins sérieux que leurs condisciples. C'est une distraction restée chère aux Normaliens que d'instituer dans ce bassin dont je t'ai parlé des courses ou plutôt des régates de grenouilles. On prend quelques-uns de ces dociles batraciens, on les cuirasse de liège et on les lance ainsi plusieurs ensemble à travers le bassin. La légende ou l'histoire raconte qu'un de ceux qu'on vit jadis prendre un plaisir extrême à ce sport nautique, c'était Jules Simon, plus tard académicien, député, sénateur, ministre et... philosophe.

L'hiver, il y a ce que l'on peut appeler d'un terme noble les plaisirs de salon. Chaque soir, pendant cinq mois de l'année, à huit heures vingt-cinq, le souper fini, nous montons au premier étage, nous envahissons une des salles de conférences, que l'administration nous abandonne. En un clin d'œil, les conscrits qui savent leur devoir ont empilé les unes sur les autres banquettes et tables pour faire la place libre ; l'un d'eux, celui qui sait le plus de quadrilles et de valses, se met au piano ; le bal commence. Un bal de trente-cinq minutes tout juste, et sans la moindre cérémonie, par exemple : quand on a trop chaud, on quitte sa veste. Cependant les cubes vénérables qui s'autorisent de leur vieillesse pour se réduire au rôle de spectateurs, sont groupés, assis ou debout sur les gradins improvisés, et de là, tout en fumant leur pipe ou leur cigare, regardent d'un œil bienveillant s'ébattre en liberté les tout petits conscrits et les carrés adolescents.

D'autres, qui préfèrent à ces plaisirs bruyants le charme de la conversation et de la discussion, restent dans la turne.

Je t'ai parlé de notre travail, de notre vie intérieure, et j'oubliais de te parler de nos repas. Le « Pot » (c'est ainsi que nous appelons l'économe ; le « sous-pot » ou « hypo-pot » est le sous-économe), le Pot, donc, nous offre trois repas par jour, le matin à sept heures et demie, du café au lait ou du chocolat, et deux autres repas à midi et à huit heures. Le réfectoire est le seul





La leçon de diction.

endroit de l'École où les six sections littéraires et scientifiques se trouvent réunies.

Or, quand nous sommes ainsi au grand complet, il paraît que nous sommes parfois (dit M. l'Économe) un peu difficiles, et pas toujours sages. C'est au réfectoire que se font les communications officielles de section à section, que sont poussés les « chics » d'approbation ou les cris de désapprobation ; enfin c'est là une heure de récréation et de délassement après les travaux de la journée.

Un des divertissements dont la tradition ne s'est pas perdue à l'École, c'est celle des représentations dramatiques. Je ne t'affirmerai pas qu'on y joue du Racine et du Corneille ; nous préférons les pièces du cru, faites par un élève ou par plusieurs, ou plutôt par tout le monde, souvent chacun venant y apporter à son tour la drôlerie qui lui vient à l'esprit. Enfin les costumes, décors, musique, sont l'œuvre des acteurs et des auteurs. Il va sans dire que dans une École dont la moitié se consacre aux sciences, les ressources que peuvent fournir la physique et la chimie sont habilement exploitées au profit de l'art dramatique.

Dans une « tragédie classique » (ô Racine, que dirais-tu!) que l'on a jouée cet hiver à l'École, au moment où le héros, dans la scène capitale, s'écriait d'une voix atterrée :

... Je change de couleur,

un machiniste habile dirigea en plein sur le visage de l'acteur un jet de lumière verte, et ce commentaire ingénieux et saisissant de la pensée du poète ne fut pas le trait le moins applaudi de la pièce.

Ne crois pas, mon cher ami, que nous soyons des acteurs novices à l'École. Nous avons aussi des maîtres de diction et de déclamation. Le doyen de la Comédie française, Got en personne, se charge de nous apprendre à réciter ou à lire une scène de tragédie et de comédie. Tous les samedis, Got vient à deux heures dans une grande salle où l'École tout entière peut se réunir, et là deux heures durant il nous tient sous le charme de son talent et de sa conversation.

Quelles bonnes soirées nous passons à entendre réciter, avec l'art et la finesse que tu sais, presque tout le répertoire classique du théâtre français. Ne livre pas le secret, mais c'est, je crois, la seule conférence de la semaine que personne ne veuille manquer et où personne ne sente les atteintes du sommeil. C'est mal, ce que je dis là..., mais entre nous, n'est-ce pas ?

Ton bien dévoué,

PAUL MOREAU.

IV

Paris, 15 juin 1887.

Mon cher Louis,

L'École Normale est aujourd'hui soumise au régime militaire et dépend du ministre de la Guerre, en même temps que du ministre de l'Instruction publique. L'École est très patriote. De par la loi et en vertu de l'engagement qu'il contracte de servir l'État dix années dans l'Instruction publique, tout Normalien était exempt du service militaire. En 1870, surpris par nos désastres en pleines vacances, tous firent leur devoir comme ils purent, en se mettant à la disposition de l'autorité militaire de la région où ils se trouvaient. Quelques-uns entrèrent dans l'armée active. Deux d'entre eux, MM. Louis Lande, un de nos plus brillants écrivains, mort malheureusement en Espagne quelques années après, et Szymanski, y gagnèrent la médaille militaire; un autre, M. Burdeau, philosophe éminent, aujourd'hui député du Rhône, la croix de la Légion d'honneur; un quatrième, M. Lemoine, fut tué à Champigny. Deux plaques de marbre noir, placées dans le vestibule d'honneur, portent les noms de Louis Thuillier et de Lemoine, morts l'un pour la science à Alexandrie, l'autre pour la patrie.

C'est sur la demande des élèves que le service militaire a été établi à l'École depuis deux ans. Une loi, votée par la Chambre des députés au mois de juin dernier, met l'École à la disposition du ministre de la Guerre, soumet les élèves aux exercices militaires pendant leurs trois années d'études et à la présence sous les drapeaux pendant une année à la sortie de l'École en qualité d'officiers.

Aussi, maintenant que nous sommes militaires, nous portons un uniforme. L'École Normale n'avait pas d'uniforme : c'était sa seule infériorité en face de l'École Polytechnique. Les élèves, il est vrai, pouvaient et peuvent encore orner leur boutonnière d'une petite rosette brodée, presque imperceptible, et c'est tout. En 1848, on leur avait trouvé un uniforme; mais la trouvaille n'était pas heureuse. Voici d'ailleurs, d'après l'arrêté du 24 avril 1848, quel était cet uniforme :

« Le Ministre de l'Instruction publique et des cultes,

« Arrête :

« Les élèves de l'École Normale supérieure porteront à l'avenir l'uniforme suivant :

« Tunique bleue, fermée par un seul rang de boutons dorés, collet et pare-

ments en velours vert avec palmes brodées en or au collet; pantalon bleu large avec bande verte, tombant sur la chaussure; col noir, chapeau tricorne et épée.

« Signé : CARNOT. »

Le tout était sans caractère et sans grâce. C'est pourtant sous cet attirail que l'École brilla en 48. Il fut porté par Beulé, Caro, Mézières, Challemel-Lacour, Lenient, Perraud (l'évêque d'Autun aujourd'hui, membre de l'Académie française), Weiss,

Jung, About, Taine et Sarcey. L'uniforme de 48 disparut sans être regretté.

Aujourd'hui on nous a rendu l'uniforme. Il est vrai de dire que nous ne le portons point habituellement : nous ne l'endossons que pendant les heures d'exercice militaire. Cet uniforme, te le décrirai-je ? Tu le vois tous les jours ; c'est le nouvel uniforme de l'infanterie : vareuse bleue et pantalon rouge avec l'épée-baïonnette du fusil modèle 74. La tenue n'est pas belle, mais elle est commode.



Élève de l'École Normale en 1848.

Deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, à une heure, le clairon sonne le rassemblement dans les couloirs de l'École, tout étonnés et presque scandalisés d'entendre leurs voûtes résonner de ces accents guerriers. Les élèves descendent dans la cour de l'École, revêtus de leur uniforme, vont chercher leur fusil et leur baïonnette dans le magasin d'armes et viennent se former en compagnie. Tous les officiers sont présents. Les sergents, recrutés parmi les élèves de l'École, font l'appel de chacune des sections et l'exercice commence.

En hiver jusqu'au mois de mars, tant que les conscrits ne savent pas encore tenir convenablement leur fusil, les exercices se font dans l'intérieur de l'École. Mais, dès que tout le monde commence à connaître le manie- ment de ses armes, on ouvre toutes grandes les portes de l'École. La com-

pagnie, clairons en tête, sort en armes, défile dans la rue d'Ulm et va manœuvrer sur les boulevards extérieurs. C'est là, mon cher ami, que nous sommes initiés aux secrets du développement d'une compagnie en tirailleurs, des marches de flanc et de front, de l'escrime à la baïonnette, etc.

Mais ne va pas croire que nous nous en tenions à ces exercices inoffensifs et un peu monotones. Nous sommes, je te l'ai dit, de vrais soldats et très fiers d'être considérés comme tels. Comme eux, nous allons à Vincennes tirer à la cible. En été, nous partons de l'École à onze heures, nous traversons tout Paris et nous nous rendons à pied jusqu'au polygone. Là nous faisons toute l'école à feu : tirs successifs de 100 à 1200 mètres, feux d'escouades et de tirailleurs, etc. Nous en savons maintenant presque autant que les soldats de la caserne, et je t'assure qu'il est parmi nous des tireurs qui rendraient des points aux meilleurs tireurs de régiment. La route paraît bien un peu longue pour revenir, mais bah ! nous sommes jeunes, nous portons fièrement dans les rues de Paris notre uniforme couvert de la poussière de Vincennes et nous rentrons à l'École pour six heures. On est bien fatigué parfois, mais on profite quand même de la permission de minuit, qui suit les exercices à Vin-

cennes, pour aller se reposer dans un théâtre des fatigues de la journée.

Et voilà, mon cher ami, comment, à l'École, les travaux guerriers succèdent aux conférences de grec et de latin. A bientôt, mon officier, je te serre la main.



Élève de l'École Normale en tenue militaire.

PAUL MOREAU.

V

Paris, 3 juillet 1887.

Mon cher Louis,

Tout comme Navale ou Polytechnique, notre École a son passé, et un passé souvent glorieux.

L'École Normale est une institution du premier Empire, à laquelle l'ancien régime avait déjà songé. Le premier dessin de cette École fut tracé dans le « Plan d'études » que le président Rolland d'Erceville publia en 1784 sous le titre de « Plan d'éducation ». Et à ce moment, sans avoir encore trouvé son nom, l'École Normale fonctionnait déjà. Elle pourrait donc, si elle le voulait, se targuer de l'honneur assez rare de remonter, par son origine, au delà de 89; mais elle vécut alors si peu de temps, que c'est à peine si elle laissa une faible trace de son existence, et cette ébauche même disparut avec tant d'autres institutions séculaires.

La Convention créa le nom d'École Normale qui devait faire fortune, mais pour l'appliquer simplement à une pépinière de maîtres d'école. Surtout préoccupé, dans son zèle démocratique, de combattre l'ignorance des masses, Lakanal, par son décret du 9 brumaire an III, instituant « l'École Normale de Paris », entendait créer la première École normale primaire qu'ait eue la France.

On avait donc eu successivement la chose sans le nom, puis le nom sans la chose. L'Empire ressuscita la chose, en lui donnant le nom qu'elle ne devait plus perdre. Le décret est du 17 mai 1808 et l'ouverture de l'École eut lieu en décembre 1810. Dans cette organisation de la première heure, l'École était destinée à recevoir jusqu'à trois cents élèves. Les cours devaient durer deux ans et les leçons être prises au dehors, à la Sorbonne, au Collège de France, à Polytechnique, au Muséum. A l'intérieur, il ne devait y avoir que des répétitions, données par les plus anciens et les plus habiles des élèves.

La promotion inaugurale fut de cinquante élèves, dont quarante-trois pour les lettres et sept pour les sciences. Dans la section des lettres figurait un jeune lycéen de Charlemagne, Victor Cousin. Les nouveaux Normaliens furent installés dans les bâtiments délabrés du collège du Plessis, situés rue Saint-Jacques et occupés aujourd'hui par le lycée Louis-le-Grand. Ce fut là l'humble berceau de notre École.

La Restauration ne manifesta d'abord aucune mauvaise volonté contre l'École Normale. Loin de lui témoigner aucune méfiance, elle s'attacha, au



Le laboratoire de chimie.

V

Paris, 3 juillet 1887.

Mon cher Louis,

Tout comme Navale ou Polytechnique, notre École a son passé, et un passé souvent glorieux.

L'École Normale est une institution du premier Empire, à laquelle l'ancien régime avait déjà songé. Le premier dessin de cette École fut tracé dans le « Plan d'études » que le président Rolland d'Erceville publia en 1784 sous le titre de « Plan d'éducation ». Et à ce moment, sans avoir encore trouvé son nom, l'École Normale fonctionnait déjà. Elle pourrait donc, si elle le voulait, se targuer de l'honneur assez rare de remonter, par son origine, au delà de 89; mais elle vécut alors si peu de temps, que c'est à peine si elle laissa une faible trace de son existence, et cette ébauche même disparut avec tant d'autres institutions séculaires.

La Convention créa le nom d'École Normale qui devait faire fortune, mais pour l'appliquer simplement à une pépinière de maîtres d'école. Surtout préoccupé, dans son zèle démocratique, de combattre l'ignorance des masses, Lakanal, par son décret du 9 brumaire an III, instituant « l'École Normale de Paris », entendait créer la première École normale primaire qu'ait eue la France.

On avait donc eu successivement la chose sans le nom, puis le nom sans la chose. L'Empire ressuscita la chose, en lui donnant le nom qu'elle ne devait plus perdre. Le décret est du 17 mai 1808 et l'ouverture de l'École eut lieu en décembre 1810. Dans cette organisation de la première heure, l'École était destinée à recevoir jusqu'à trois cents élèves. Les cours devaient durer deux ans et les leçons être prises au dehors, à la Sorbonne, au Collège de France, à Polytechnique, au Muséum. A l'intérieur, il ne devait y avoir que des répétitions, données par les plus anciens et les plus habiles des élèves.

La promotion inaugurale fut de cinquante élèves, dont quarante-trois pour les lettres et sept pour les sciences. Dans la section des lettres figurait un jeune lycéen de Charlemagne, Victor Cousin. Les nouveaux Normaliens furent installés dans les bâtiments délabrés du collège du Plessis, situés rue Saint-Jacques et occupés aujourd'hui par le lycée Louis-le-Grand. Ce fut là l'humble berceau de notre École.

La Restauration ne manifesta d'abord aucune mauvaise volonté contre l'École Normale. Loin de lui témoigner aucune méfiance, elle s'attacha, au



Le laboratoire de chimie.



contraire, pendant toute la période où le gouvernement de Louis XVIII obéit à des inspirations libérales, à accroître son rôle et son autorité, à l'organiser et à l'établir dans sa forme définitive. Ce fut à ce moment que l'École Normale éprouva le contre-coup des événements politiques. M. de Corbières, ministre et président du conseil royal de l'instruction publique, dont le but avoué était de mettre tous les établissements d'instruction sous la dépendance et la surveillance de l'autorité ecclésiastique, résolut de supprimer l'École Normale, qui était un obstacle à ce projet. C'est ce que fit l'abbé de Frayssinous, grand maître de l'Université, par décret du 6 septembre 1822.

Déjà avaient passé par l'École des hommes qui ont laissé un nom dans notre littérature ou dans l'histoire de l'enseignement public : ce sont Mézières, Patin, Aug. Thierry, Casimir Bonjour, Jouffroy, Damiron, Daveluy, Hachette, Quicherat, etc., dans les lettres; et dans les sciences, Beudant, Pictet, Cournot, etc.

Le petit coup d'État de 1822 eut pour effet, non seulement de tarir pour un moment le recrutement de l'Université, mais de faire sortir de l'enseignement plusieurs de ses jeunes membres. C'est ainsi que Hachette se fit libraire, prenant cette devise : « *Sic quoque docebo*, j'enseignerai encore ainsi. »

Cette suppression violente et si peu justifiée fut unanimement regrettée et blâmée par tous les esprits modérés. L'abbé de Frayssinous lui-même comprit l'effet de cette mesure désastreuse et eut le courage de rouvrir l'École en 1826.

1830 commença pour l'École une de ses périodes de gloire. En 1835, M. Cousin en prenait la direction. En 1845, le nom de l'École fut complété par une ordonnance rendue par M. de Salvandy. Elle s'appela désormais l'*École Normale supérieure*. Et enfin, sous le même ministère (4 novembre 1847), l'École fut établie là où elle est aujourd'hui, dans un édifice fait pour elle et bien à elle, à l'angle formé par la rue d'Ulm et la rue des Ursulines, tout à côté du jardin des Feuillantines chanté par Hugo.

Ce jardin était grand, profond, mystérieux,
Fermé par de hauts murs aux regards curieux,
Semé de fleurs s'ouvrant ainsi que des paupières
Et d'insectes vermeils qui couraient sur les pierres.

L'École n'était pas depuis six mois en possession de sa demeure définitive, que la monarchie de Juillet s'effondrait. L'année 1848 fut glorieuse pour l'École : la promotion qui y entra est restée célèbre parmi nous sous le nom de « la grande promotion ». Elle réunissait Taine, About, Sarcey, Paul Albert, Merlet, Dyonnis Ordinaire, qui brillent au premier rang dans notre histoire littéraire. Bientôt l'avènement de Louis-Napoléon à la présidence de la République ramena au pouvoir les influences les plus hostiles à l'École. En 1852, on voulut empêcher deux élèves de prendre part au concours

d'admission : l'un parce qu'il était israélite ; c'est M. Michel Bréal, l'un des maîtres de la philologie moderne : l'autre parce qu'il était protestant ; c'est M. Georges Perrot, aujourd'hui directeur de l'École et archéologue éminent. A la rentrée de la même année 1852, trois élèves furent brusquement renvoyés, sous prétexte « d'insuffisance constatée de vocation ». L'un était M. Accarias, le premier romaniste de l'Europe. En même temps M. de Fortoul prenait toutes les mesures les plus propres à désorganiser l'enseignement de l'École et à en écarter les candidats. « Il faut, disait un rapport de M. de Fortoul, que les maîtres appelés à l'honneur d'enseigner au nom de l'État apprennent par un *pénible noviciat* à s'oublier pour leurs élèves. » Et l'on n'épargnait rien pour donner aux Normaliens cette salutaire instruction.

D'ailleurs, cette tentative pour paralyser l'École devait échouer comme celle de M. de Frayssinous. Elle se releva sous la direction de M. Désiré Nisard, qui y apportait l'autorité de son nom, le charme de son esprit et l'aménité de son caractère. Mais un incident, qui se produisit quelque temps après, montra bien que les dispositions du pouvoir à l'égard de l'École n'avaient pas changé. En 1867, les élèves eurent l'idée de féliciter Sainte-Beuve, un de leurs maîtres, de l'attitude libérale qu'il avait prise au Sénat. Une lettre fut rédigée ; l'auteur de la lettre fut exclu de l'École ; tous les élèves protestèrent : l'École fut licenciée.

Le calme ne se rétablit qu'après la révolution de 70. C'est alors qu'Ernest Bersot prit la direction de l'École. Il aima sa maison avec un dévouement sans bornes, qu'est venu récompenser un amour et une admiration profonde de la part de tous ceux qui l'ont connu.

Passer la revue de tous les hommes illustres que l'École a donnés à la France serait une tâche énorme. Les quelques noms que je te citerai pourront te montrer la place qu'elle peut revendiquer dans l'histoire du demi-siècle qui vient de s'écouler : Duruy, Havet, Jules Simon, Bersot, Geffroy, Burnouf, Rigault, Boissier, Beulé, Mézières, Caro, J.-J. Weiss, About, Taine, Sarcey, Prévost-Paradol, Fustel de Coulanges. Et je ne te cite là que les littéraires. Les scientifiques revendiquent de leur côté Puiseux, Jamin, Briot, Bouquet, Marié Davy, et enfin le plus illustre de tous, Pasteur, sur qui l'on peut dire que les yeux du monde sont fixés, et que l'École a eu l'honneur de garder comme hôte, après l'avoir eu comme élève et comme maître. Si bien qu'on peut se demander si la maison, qui est incontestablement la première École littéraire de notre pays, n'en serait pas en même temps la première École scientifique.

Je t'ai fait connaître, mon cher ami, notre vie à l'École, je t'en ai conté brièvement l'histoire, peut-être avec un peu de chaleur ; mais c'est que, si peu de temps que j'aie déjà passé dans cette maison, je l'aime et je la es-

pecte. Je l'aime parce que c'est par excellence le royaume ou la république de la « pensée libre », de la libre spéculation et de la libre discussion. C'est



là peut-être son plus grand attrait. Nulle part on ne trouverait une plus sincère et plus complète pratique du libéralisme. C'est ce qui fait que toutes les opinions, religieuses ou politiques, s'y coudoient et vivent ensemble sans jamais se fâcher. On parle beaucoup de tolérance dans notre société moderne :

on en [parle moins à l'École, on l'applique. Et c'est là ce qui crée cette camaraderie, cette confraternité normalienne que quelques-uns ont voulu attaquer faute de la connaître, mais que tous ceux qui sont sortis d'une de nos grandes Écoles sauront apprécier.

A toi de cœur,
PAUL MOREAU.



L'ÉCOLE FORESTIÈRE

I

Nancy, 20 octobre 1886.

Mon cher Louis,

Me voici enfin installé à Nancy, et, à peine débrouillé, je tiens à t'adresser, comme l'ont fait nos camarades, après que tu leur en as donné l'exemple, un aperçu fidèle de la vie dans cette École Forestière, à laquelle je suis si fier d'appartenir : *Fagot*, comme disent les railleurs ; *Fagot*, comme nous disons avec orgueil.

Tu sais quelles sont les considérations qui m'ont décidé à choisir la carrière de forestier. Quoique la fortune dont je suis malheureusement appelé à disposer bientôt, puisque je suis orphelin, m'eût peut-être permis de rester libre, je tenais à suivre les traditions de ma famille, et à servir mon pays comme mon père qui portait les galons de colonel, comme mon oncle le receveur général des finances. Mais, élevé à la campagne, habitué au grand air, je me souciais aussi peu de la vie de bureau que de la vie de garnison. C'est alors que je pensai aux Forêts, et ce que j'appris me décida. Je sus qu'au sortir de l'École du forestier est en quelque sorte tout de suite son maître. Avec son titre de garde général il jouit, dans le trou où il est envoyé, d'une considération flatteuse pour un jeune homme. L'inspecteur étant le plus souvent éloigné, c'est lui qui traite en première ligne toutes les affaires de son cantonnement, et qui commande sans intermédiaire à tout son personnel de gardes et de brigadiers, anciens soldats habitués à l'obéissance passive. Enfin, et surtout, il y a la perspective de cette vie charmante passée dans les bois, des tournées à cheval en forêt, des chasses à tir et à courre où le garde général est toujours invité, des relations de château, etc. L'avancement, il est vrai, est lent, la solde

minime, et ce n'est que dans un avenir lointain que le plus ambitieux entrevoit les galons et les 15 000 francs d'appointements de l'unique directeur des forêts.

Mais je ne sais pourquoi je te répète ce que je t'ai si souvent narré alors que dans la cour du collège nous débattions ensemble nos projets d'avenir. Dans quelques mois tu seras officier de marine, et moi je ne suis encore qu'un conscrit. Revenons donc à Fagot.

C'est à tort que des personnes ignorantes classent notre École à un rang inférieur à Polytechnique ou à Saint-Cyr, car l'examen comprend des matières plus nombreuses et plus difficiles que pour la seconde de ces Écoles, et pour entrer à Fagot il faut plus de 14 de moyenne sur 20. Chaque année, on prend de 15 à 18 candidats sur une moyenne de 100 à 120. Les examens comprennent des mathématiques, algèbre (y compris les dérivées); géométrie plane, dans l'espace, descriptive avec les surfaces de révolution ordinaires; arithmétique, trigonométrie, beaucoup de méca (nique); histoire et géographie (programme de Saint-Cyr); physique; chimie, et même chimie organique; allemand. Les examinateurs sont ceux de l'École Polytechnique. L'admissibilité, ici aussi, porte seulement sur un examen oral passé devant deux examinateurs; l'écrit comprend: log, trigo (calculs quelconques), problèmes d'arithmétique, souvent transformations de mesures anciennes en mesures nouvelles, composition française, dictée (!), thème allemand, *singe et jodot*.

Pour entrer à Fagot, il faut être Français ou naturalisé, vacciné, avoir un diplôme de bachelier quelconque: le nouveau baccalauréat de l'enseignement spécial suffit (la première partie des lettres donne droit à 20 points, le complet à 50 points d'avance); il faut avoir moins de vingt-deux ans au 1^{er} novembre de l'année où le candidat se présente; pourquoi novembre? parce qu'autrefois la rentrée avait seulement lieu en novembre. Chaque candidat reçoit de la Direction des forêts une lettre lui disant qu'après vérification des pièces par lui fournies, il est admis au concours. Cette lettre doit être produite aux différents examens.

Chaque année, depuis 1881, deux bourses ou quatre demi-bourses (soit quatre bourses pour les deux promotions) sont accordées à ceux qui en justifient le besoin; auparavant elles étaient réservées uniquement aux fils d'agents forestiers.

Le prix de la pension annuelle est de 1500 francs, plus 1050 francs une fois payés pour fourniture d'uniformes, de literie, de livres et d'instruments qui seront la propriété de l'élève. L'argent non utilisé pour blanchissage, service, nourriture, fournitures de bureau, leçons d'équitation, frais d'excursions, etc., est remboursé aux élèves à la fin des deux ans. Au moment de la nomination, la famille reçoit de l'École une circulaire lui annonçant que

l'élève s'éclaire dans sa chambre à ses frais, paye son déjeuner du matin, et que l'argent de poche est évalué de 30 à 60 francs par mois à déposer chez l'agent comptable.

Avant d'entrer à l'École, dès le collège où l'on est simple candidat, l'on s'intitule déjà *fagot*. Les futurs X sont *taupins*; les candidats à Saint-Cyr, *cornichons*; ceux de Centrale, *pistons*; nous sommes déjà *fagots* bien que les élèves de l'École, les vrais *fagots*, ne nous nomment dédaigneusement que *candidats*. Il y a des relations entre le candidat-fagot et le fagot. Au mois de décembre, tout nouveau candidat reçoit une lettre de l'École sur papier vert avec les armes de *Fagot* que tu trouveras en tête de la présente. C'est un ancien qui, sur un ton arrogant, destiné à montrer au candidat combien il est petit à côté de lui, le somme d'envoyer un *laïus* sur un sujet déterminé et généralement absurde. Ce laïus a pour but de faire connaître aux fagots l'intelligence, l'instruction et le caractère du candidat. Celui-ci est prévenu que son œuvre sera lue en séance publique, étudiée, jugée, épluchée par la Commission des laïus, et que, à son entrée à l'École, *dans quelque année reculée qu'elle ait lieu*, l'auteur aura à s'expliquer au jour du Jugement. Si quelques grincheux ne font pas de laïus, ils reçoivent une lettre fulminante pour les ramener à l'obéissance et au respect; on leur rappelle que l'École Forestière est l'école du bon ton et des bonnes manières, et que la politesse exige que l'on réponde aux personnes qui vous font l'honneur de vous écrire, surtout quand elles vous sont aussi supérieures que dans le cas présent... Les noms des récalcitrants sont inscrits aux archives et transmis aux promotions futures. Gare aux brimades lors de l'arrivée!

Avant d'entrer à l'École, il faut autant que possible se trouver un *binôme*: le binôme est votre camarade de chambre; c'est plus qu'un camarade, plus qu'un ami, c'est presque un frère. Le binomat, dit un ancien, est une excellente institution; il habitue à vivre à deux; il est le meilleur enseignement pour plus tard quand on se mariera; on soigne son binôme et il vous soigne; on se plaint de la vie avec lui; il participe à vos joies, à vos peines; un binôme! quand il est bon, c'est le bonheur durant deux ans. « Aussi, me disait un vieux fagot, cherche ton binôme dès l'année de préparation. Évite d'attendre le dernier jour pour être réduit à demander un binôme aux échos d'alentour. Combien, arrivés à Nancy, cherchent encore un binôme et prennent le premier venu; on tombe bien quelquefois; d'autres fois un futur camarade, un *cocon*, vous connaît indirectement et vous demande pour binôme; on se répond par télégraphe, et c'est fait; j'en connais à qui ce procédé a réussi, d'autres s'en sont mal trouvés. » Pour ma part, j'ai pour binôme mon excellent camarade de Sainte-Barbe, André Lebez.

Mais il faut encore avoir un *ancien*! « Comment, un ancien! Tu en auras dix-huit, » me disait-on, quand je parlais de chercher un ancien. Oui, j'aurai

des anciens ; mais qui sera *mon ancien* ? L'ancien particulier est un ami, un guide qui vous initie à la vie de l'École, vous enseigne les ficelles et les trucs du métier, vous passe ses cours, vous pistonne, vous préserve des brimades, si vous en êtes digne, et à la fin de l'année vous déclare légataire universel d'une foule de bibelots qu'il ne veut pas emporter (oiseaux empaillés, dessins, musique dépareillée, etc.). Si l'on n'a pas un ancien, on est *schic-salé* (tiré au sort) ; les anciens réunis prennent les noms des conscrits et inscrivent en face les noms de leurs anciens ; ceux qui restent libres sont pris au hasard. J'ai choisi pour ancien un camarade reçu l'année dernière.

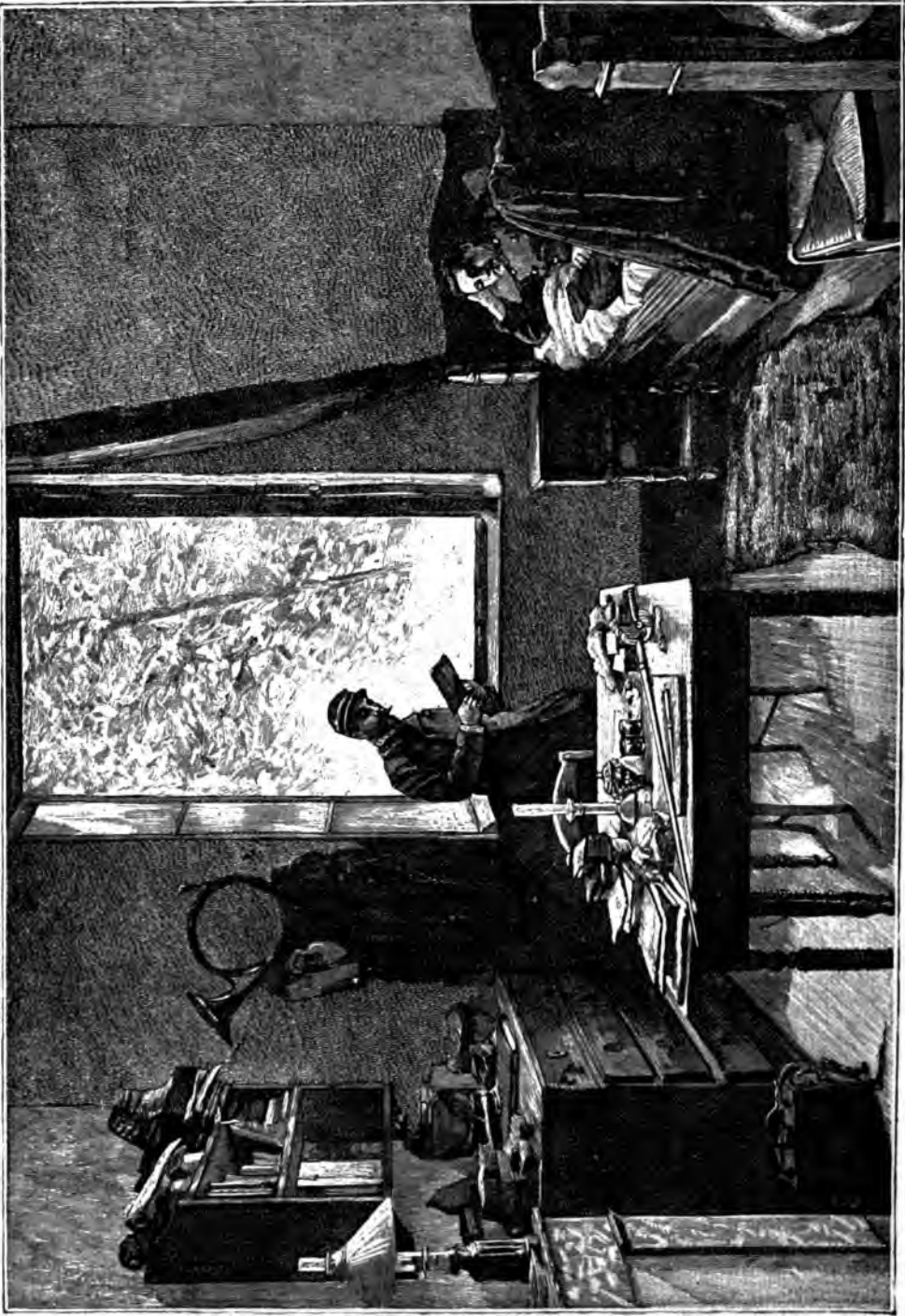
Muni d'un ancien, d'un binôme et de ma nomination, je suis arrivé à Nancy. Non sans quelque difficulté, j'ai découvert, rue Girardet, le modeste immeuble qui a l'honneur d'abriter l'École Forestière.

Après un laïus du directeur, qui me souhaite bonne venue et bon travail, l'inspecteur des études m'emmène au pavillon de l'Horloge. On procède au choix des chambres, appelées *caserts*. A ce propos, je te ferai remarquer, si tu ne t'en es déjà aperçu, que notre vocabulaire a de grandes analogies avec celui de Pipo.

La liste d'entrée est là ; le major et son binôme choisissent d'abord ; le deuxième et son binôme ensuite, etc. Mon ancien m'a prévenu que le pavillon de l'Horloge est exposé au sud et au nord : « Au sud il fait chaud, au nord il fait froid. Mais comme l'hiver on est peu chez soi, le nord vaut mieux ; toutefois, au nord, on est en face de l'administration, qui vous voit sans cesse ; choisis. Les caserts de droite sont au-dessus de l'*amphi*, plus chauds par suite. Chez nous, au pavillon Bouthéillier, les meilleurs sont sur le jardin, à l'est ; dans les autres, on est rôti tout l'été. »

J'ai un *casert* au nord, sous les yeux de l'administration ou *stration*. Un long couloir sépare les deux rangées de caserts ; chacun a un numéro. Mon casert est une vaste chambre, de près de 4 mètres de hauteur, plus haute que large ; la longueur est sensiblement égale à la hauteur. Une cheminée à charbon de terre, deux lits en bois, deux tables, deux tables de nuit, deux commodes, deux bibliothèques-étagères, quatre chaises, deux carafes, deux flambeaux, deux porte-allumettes, voilà. En avant, séparés par une porte vitrée qu'un loquet peut fermer, sont deux cabinets de toilette avec un petit placard haut perché. Comme tentures, des rideaux en toile jaune assez décolorée aux fenêtres et devant les deux cabinets de toilette. Une belle porte, pleine cette fois, ferme le casert sur le couloir. Personne de la stration ne peut entrer dans les caserts sans frapper ; notre domicile est aussi respecté par les adju que le *home* d'un Anglais par le constable.

Je suis prévenu que l'École fournit la literie et le linge de toilette ; le reste est à mes frais. Il faut acheter édredon et oreillers, pour ceux qui s'en servent ; une lampe, des bougies, un service à thé. La lampe doit être à huile ;



Le casert.



le thé est permis à l'École; on dit que le café est défendu, je ne m'en suis pas encore aperçu. Les liqueurs sont interdites sous peine de quatre jours d'arrêt et confiscation de l'objet du délit, qui est rendu... après les deux ans. Le règlement, qu'on nous remet, exige que tout soit fermé à clef et qu'il ne traîne ni montre, ni argent, ni bijou dans les caserts.

Aussitôt réunis, on s'informe si cette année il y a des X ou des agros (agronomes). Voici ce que c'est. L'X est le Polytechnicien qui entre à Fagot; l'agro est... A ce mot d'agro, tout Fagot grince des dents ou plutôt a grincé des dents. C'était sous la 57^e (les *promo* de Fagot sont numérotées; la 1^{re} est de 1824, je suis de la 62^e). On vit un jour paraître à l'*Officiel* le décret suivant : « Tous les ans, deux élèves de l'Institut national agronomique, ayant au moins 15 de moyenne et 15 en sylviculture, en génie rural et en mécanique, peuvent entrer à l'École Nationale Forestière. » Ce décret fut fort mal accueilli par les élèves, et le premier agro reçu fut tenu un certain temps en quarantaine, bien que ce fût un excellent camarade; mais depuis la rancune s'est apaisée et l'agro est bien vite des nôtres.

Vingt-quatre heures après nous, rentrent les anciens. Les voilà, bruyants, criant, se saluant. Sauf ceux qui connaissent intimement des conscrits, aucun d'eux ne s'occupe de nous. Il est bon de nous inspirer le respect. Aussi, dès le premier soir, ces vénérables, affublés de déguisements baroques, font le tour des caserts des conscrits et s'y livrent à d'innocentes mais bruyantes brimades.

Je te serre les mains,
CHARLES DUCOUDRAY.

II

Nancy, 1^{er} novembre 1836.

Mon cher Louis,

Il y a huit jours, en arrivant en étude à deux heures, nous trouvons un topo des anciens; les conscrits sont prévenus d'avoir à rentrer ce soir avant huit heures, de se rendre dans leurs caserts respectifs et d'attendre dans le recueillement et le silence pour se préparer aux mystères auxquels on va les initier.

C'est le jour du Jugement! A huit heures, nous rentrons dans nos caserts, où il n'y a plus ni chaises, ni table, ni lumière; à huit heures et demie, un grand bruit de sabres. Un gendarme horrible, en hautes bottes, est dans le couloir, quatre autres derrière lui. « Ah ça, conscrits, fermez vos portes et que nul ne bouge qu'à l'appel de son nom. » On appelle par casert : « Un

tel, mettez vos gants, sortez ! » Aussitôt la porte se ferme, on bande les yeux du malheureux, on le fait passer et monter, descendre, remonter ; enfin il entend des cris ; son bandeau tombe subitement. Sur une estrade, au milieu d'une lumière éblouissante de lampes et de bougies, est le tribunal le plus grotesque possible, présidé par un juge en simarre rouge ; un greffier, un avocat, des gendarmes. Sur l'estrade, des bouteilles, des instruments de musique, des engins baroques et au-dessus de tout une fumée de tabac épaisse. « Conscrit, votre nom ? » Le malheureux répond et dit : « Mon ancien... — Il n'y a pas d'anciens ici, il n'y a que des juges ! D'où venez-vous ? — De Poitiers ! — Ils sont tous de Poitiers ; une promo de Poitevins ; elle boira bien à l'absorb. Monsieur, vous êtes musicien. — Mais... — Ne répondez pas, on ne vous interroge pas ; vous êtes musicien ; vous jouez certainement de la flûte. — Non... — Taisez-vous, vous n'avez pas la parole. » Le greffier offre à l'accusé une flûte à une seule note. « Jouez-nous l'ouverture de *Robert le Diable*. — Je ne sais pas. — Vous ne savez donc rien ? Jouez ce que vous voudrez, mais dites quoi. Non, ne dites rien, jouez *Au Clair de la Lune*. » Le malheureux donne deux sons et est arrêté par des cris furieux. « Nul sur la flûte, notez, greffier ; jouez du cor de chasse, *le Roi Dagobert*. » Le cor de chasse n'a qu'une note aussi. « Donc vous êtes nul, on le savait. Et votre laïus de l'an dernier ! Greffier, consultez les notes. » Le conscrit ne vaut pas la corde pour le pendre. Enfin tout finit par une amende, un impôt quelconque plus ou moins fort ; dame ! il faut payer les costumes des juges qui ont été fournis par le costumier du théâtre. Après, les yeux bandés, le conscrit est reconduit chez lui, où il reçoit l'ordre de se coucher.

Telle est la cérémonie du Jugement, qui varie avec chaque conscrit ; tout dépend de ses réponses. Quelquefois on place un conscrit dans un coin et un ancien lui lit plusieurs pages sur l'exploitabilité ou la possibilité des forêts, le cours le plus difficile de l'École, absolument incompréhensible quand on n'a pas la définition. Le malheureux ne comprend pas. « Eh bien, cela vous ennuie, hein ? A l'École, tous les cours sont comme cela. »

Une autre brimade consiste à attirer les conscrits dans l'étude des anciens et à les faire monter à l'armoire, d'où ils reçoivent l'ordre de débiter un laïus, de psalmodier le code, de parler sur les moutons et les chèvres ou de se jeter en bas. Tant pis pour les faibles en gymnastique.

Le lendemain du Jugement a lieu l'Absorption. Mot terrible, éveillant l'idée de conscrits et d'anciens ne pouvant plus marcher droit. Chaque ancien doit *absorber* son conscrit. Dans les premiers temps, l'*absorb* était terrible : les anciens faisaient boire les conscrits au moyen d'un entonnoir ; au temps des couteaux de chasse, on remplissait le fourreau d'une foule de liquides différents, que le conscrit devait avaler. On buvait le vase d'un trait et jamais il n'était ni plein ni vide. Aujourd'hui tout est plus calme ; si certains ne ren-

trent pas droit, c'est la chaleur et les chants qui en sont la cause plus que le vin.

Le président déclare la séance ouverte, on se met à table; bientôt un coup de sonnette. C'est le laïus qui vous déclare *fagot*; après ce laïus, quiconque ne tutoie pas son ancien est mis à l'amende. Naturellement l'ancien ne paye jamais rien au conscrit: il est ancien. Pour ce laïus, difficile à faire, on vous raconte la vie de l'École et l'on y fait entrer tous les noms des conscrits au moins une fois sous forme de jeux de mots. Quand un nom est prononcé, le titulaire se lève, salue et vide son verre. Ceux qui se sont vantés de bien boire sont seuls malmenés et leurs noms peuvent revenir jusqu'à dix fois, s'ils sont faciles à placer. Ensuite on apprend aux conscrits les chansons de l'École et on les prie de chanter à leur tour. Il faut aussi penser aux kiosques (lisez *toasts*) que l'on porte aux conscrits et aux *exotiques*.

Quand on rentre à l'École, l'adjudant veille et surveille ceux qui ne marchent pas droit; les garçons sont revenus pour faire du thé en cas de besoin. Il y a toujours quelques indigestions. Malheur à qui signerait mal le soir; l'adjudant a votre autographe donné le premier jour, et si l'on ne peut reconnaître la signature, gare aux arrêts! En résumé, l'Absorption, malgré son nom terrible, est une fête pleine d'entrain, d'où l'on revient fort gai et rarement malade. Il faut mettre au nombre des légendes celle de ces malheureux rapportés ivres-morts en brouette ou par deux camarades. L'origine en est bien simple: au début, l'École comprenait surtout des élèves à beaux noms et à grandes fortunes, qui aimaient le plaisir et ne reculaient pas devant le champagne; l'imagination active des Nancéens d'alors en fit des ivrognes et ils eurent la réputation des anciens maîtres des Eaux et Forêts.

L'absorb est indispensable à tout fagot. Après 1870 il y eut une année sans promotion; mais quand la promotion suivante, la 47^e, entra, tous les gardes généraux des environs de Nancy vinrent *absorber* leurs descendants et renouer la tradition.

A toi de cœur,
CHARLES DUCOUDRAY.

III

Nancy, 21 novembre 1886.

Mon cher ami,

Je suis enfin en possession de mon uniforme de grande tenue, que, selon l'usage sacramentel, le tailleur de l'École m'a fait attendre fort longtemps.

Le premier dimanche où l'on met l'uniforme, il y a une revue du commandant, passée devant le tailleur, car tout le monde doit être bien habillé.

L'habitude est que les conscrits rendent ce jour-là aux anciens le diner de l'*absorb* ; ce repas se nomme la *prise d'habit*. Autrefois, c'était une belle cérémonie : on quittait Nancy le matin, les conscrits dans un break à quatre chevaux, les anciens autour à cheval, des sonneurs de cor en avant ; on tra-



Élève de l'École Forestière : grande tenue.

versait les villages voisins à toute vitesse et en sonnant à toute volée ; on déjeunait dans un lieu convenu et le soir on rentrait gais et bruyants à Nancy. Mais il paraît que la dernière prise d'habit a été trop bruyante, et par ordre la cérémonie a été supprimée. Il est vrai que nous nous sommes réunis quand même, ce qui nous a valu deux mois de *privation de permisc* et un blâme : c'est raide ! Serait-ce la fin de la prise d'habit ? Nous nous sommes pourtant engagés par un serment solennel à conserver et à défendre les saintes traditions de Fagot.

Qu'importe aux conscrits ces punitions ! Nous avons nos uniformes et nous sommes fiers de les promener : le sabre sonne sur le pavé, quand on ne se le jette pas dans les jambes ; le képi sur l'oreille donne un air martial. A l'intérieur c'est tout autre : nous avons une veste qui ressemble fort à celle des gardes forestiers ; une casquette qui rappelle celle du soldat allemand dont nous sommes si voisins. Le plus beau, c'est le *mazamet*. Le *mazamet* est une immense capote en

drap de Mazamet, non doublée, ornée de boutons de chasse gros comme des pièces de cent sous, avec un capuchon fixé au col. Ce mazamet sert en course contre la pluie ; il résiste longtemps à l'eau, ce qui en augmente seulement de poids ; on l'appelle aussi *sphagnum*, du nom d'une mousse qui a les mêmes propriétés hygrosopiques. Il sert de robe de chambre dans les caserts, et c'est utile, car on n'a qu'un feu par jour là-haut ; il sert à se coucher par terre dans tous les endroits possibles ; il est interdit à l'*amphi* et à l'exercice.

Nous avons actuellement un embryon de *commission*. La *commission* (il y en a une par promo) comprend des membres élus et des membres imposés. Dans cette dernière catégorie est le *major*, le premier sur la liste d'entrée : il garde son titre durant les deux ans, même s'il perd son rang ; aucun signe ne permet de le distinguer de ses camarades. C'est le tampon entre l'Administration et les élèves ; il fait les réclamations, proteste contre les décisions que nous déclarons nuisibles à nos intérêts, etc. ; quelquefois en deuxième année on lui adjoint dans les missions délicates, quand il a perdu son rang, le major actuel. La première nomination à faire ensuite est celle du *papa* ; le *papa* est un fonctionnaire élu qui remplit le rôle de caissier, tient les comptes de la caisse de popote, propose les diners, dresse les menus et place les convives. C'est lui aussi qui est le chef des chœurs et qui entonne toutes les chansons.

Il faudra encore nommer un *sident*, abréviation de président, et un commissaire ou *cogne*. Le *sident* se nomme au mois de mai, à l'époque des *courses* quand les deux promos se séparent. Le *sident* des conscrits s'efface devant celui des anciens, qui représente l'École à l'extérieur, dirige les réunions, préside les diners et va chez le directeur quand il faut une permission spéciale pour quelque fête en ville, pour un repas de corps. Il est élu, comme le commissaire qui le supplée en cas d'absence, et est chargé de la police du cercle et des assemblées générales.

Durant les deux premiers mois, aussitôt le *papa* des conscrits nommé, les conscrits et les anciens s'invitent par groupes pour terminer connaissance ; on va le soir dans la popote de l'autre promo par trois ou quatre, on dîne de leur repas, auquel on ajoute un entremets, des vins et beaucoup de chansons.

A Noël, chaque promotion cherche à faire un réveillon interdit qui rappelle les punchs de l'X à la Sainte-Barbe ; on est à quinze ou vingt dans un casert,



Élève de l'École Forestière : petite tenue.

on mange des pâtés de foie gras, on fait du thé, du punch, en osant à peine parler, de peur d'être *pincés* par l'adju de service, et l'on se persuade que l'on s'est bien amusé, parce que l'on a fait ce qui était défendu. Si l'on est pris, malheur à ceux qui ont prêté leur casert à cette réunion défendue, ils ont droit à quatre jours d'arrêt.

A ce propos, je vais t'indiquer quelles sont les punitions que l'on nous inflige et en quoi elles consistent. D'abord le travail n'est pas récompensé directement; le manque de travail ou d'habileté est puni indirectement. Les mauvaises notes de colles ou de travaux entraînent des privations de permission; on peut avoir 19 dans une matière et 9 dans une autre, on n'aura pas de permission durant huit jours. Les privations de permission sont cumulatives, et rien ne les rachète : aucune compensation n'existe.

Les punitions sont : le *blâme*, mis à l'ordre du jour et affiché en étude; la *consigne*, qui force le consigné à rentrer à l'École le mercredi et le dimanche, qui sont deux jours de sortie; le dimanche compte pour deux consignes : une de sept heures du matin à quatre heures du soir, l'autre de quatre heures à dix heures; il est accordé une heure pour déjeuner, deux heures pour dîner.

Les arrêts consistent à passer la journée à l'École, où l'on vous apporte la nourriture de la popote. Les arrêts de rigueur se font dans un local dit *bocal* ou *turne*, d'où l'on ne sort que pour aller à l'amphi. Les arrêts de rigueur entraînent la remise du sabre dans les mains du directeur. On se demande toujours ce qu'il en peut faire : ce qui prouve la rareté de cette punition, au-dessus de laquelle reste l'exclusion définitive ou temporaire de l'École.

Une curiosité de l'École est son infirmerie, fort bien installée dans notre beau jardin, mais dépourvue d'infirmier. Sauf le cas de maladie grave ou contagieuse, le malade reste dans sa chambre et ne paraît nulle part. Or souvent il y avait des *maladies de colle*; un malheureux se voyant *tangent* (sur le point de passer une colle) se faisait porter malade et *séchait* sa colle.

L'administration a inventé un remède préservatif, la *convalescence*; c'est un jour d'arrêts déguisé pour celui qui a été malade; il doit garder la chambre au moins vingt-quatre heures après. Aussi ne voit-on plus que rarement de maladies de colle les mardis, vendredis ou samedis, car on rate sûrement sa permission de minuit du samedi ou les sorties du mercredi et du dimanche.

Ton ami dévoué,
CHARLES DUCOUDRAY.

IV

Nancy, 5 janvier 1887.

Mon cher Louis,

Voici le tableau rapide d'une de nos journées.

Six heures, le réveil. Ici c'est le cor de chasse, ou la trompe pour mieux dire, qui préside à tous nos mouvements, sauf aux exercices militaires. Donc la trompe nous réveille. Six heures trente, appel. Nous passons en étude, sauf trois fois environ par semaine, où nous allons au manège dans la ville; l'hiver, quand il fait froid, à cette heure matinale c'est terrible. De sept heures trente à huit heures, récréation; on a le temps de s'habiller et de déjeuner ces déjeuners se font dans les chambres, à nos frais. Huit heures à neuf heures et demie, cours ou étude, cinq minutes de pose, ensuite étude ou cours. Onze heures, la sortie, car à Fagot on paye l'École pour être nourri; l'École s'entend avec un restaurateur, un *popotier*, chez lequel une promo entière va prendre son repas.

On a une heure dix en hiver, une heure et demie en été pour déjeuner, deux heures pour dîner. Les élèves ne s'occupent pas du prix de la pension, mais tous les extras sont payés directement par eux. Le repas de onze heures est avalé au galop. Puis on court au cercle; oui, au cercle! Les Fagots ont un cercle, situé sur la place Stanislas, donnant sur la Pépinière (promenade de Nancy), d'où, le jour de musique, on assiste au Longchamp des beautés de la vieille cité lorraine. Ce cercle nous coûte la peine d'y aller, d'y prendre des *consom*, d'y jouer... au billard. Midi dix, on rentre : appel. Midi quinze, le clairon : enseignement militaire.

Nous sommes militaires, considérés comme présents sous les drapeaux; nous recevons une instruction sous les ordres d'un officier supérieur, désigné par le ministre de la Guerre. Cet officier est le *mandant* (commandant). C'est lui qui nous fait apprendre la théorie (école du soldat, école de compagnie), instruction sur le tir..., qui nous fait manœuvrer à l'exercice avec des sous-officiers et caporaux des régiments de Nancy; au mois d'avril, les anciens nous commanderont. Nous apprenons de plus la législation, l'administration militaires, la fortification, l'artillerie, le service des reconnaissances, le service des places de guerre, le service des armées en campagne..., enfin ce qu'il faut pour faire, après les deux ans, un officier de réserve ou de chasseurs forestiers, car nos gardes sont distribués, au point de vue militaire, en compagnies commandées par leurs chefs de service.

A une heure et demie, récréation, employée surtout à l'escrime ou au tir à

la carabine et au pistolet de précision, dans la petite cour devant le pavillon de Mailly. A deux heures, cours; de trois heures et demie à quatre heures et demie, étude; de quatre heures et demie à six heures, étude ou cours. A six heures, sortie jusqu'à huit heures, sauf le mercredi, où la sortie a lieu à trois heures et demie et la rentrée à dix heures. L'étude du soir (de huit à dix heures) est une innovation du nouveau règlement, qui date de cette année, règlement qui fait fortement grogner les anciens. Les samedis on a permission de minuit cinq. Ces soirs-là on va au théâtre, où nous avons une réduction fort sensible. Pour obtenir une permission à laquelle on a droit, il faut dire dans quel but on la demande : soirée au théâtre, au casino, dîner en ville... Si l'on en use dans un but autre que le but indiqué et si ce fait est constaté, on est privé de toute permission durant un mois.

Voilà une journée de Fagot : toutes se ressemblent, du 15 octobre au 1^{er} juin; mais les samedis les cours sont suspendus et la journée est consacrée à des manipulations ou à des excursions.

Quand le beau temps revient, le manège a lieu le soir, on va en promenade pendant deux heures aux environs de la ville.

Le dimanche on est libre à sept heures du matin; à midi il y a un appel, pourquoi? et liberté jusqu'à dix heures le soir.

Pourquoi l'appel gênant et *tracassier*? C'est une histoire qui rappelle celle du factionnaire. Autrefois, avant 70, quand l'École d'application d'artillerie et du génie était à Metz, les sous-lieutenants et les fagots se réunissaient entre ces deux villes, souvent à Pont-à-Mousson. On s'amusait comme des fous à des jeux très innocents. Ces jeux déplurent aux paisibles habitants de Pont-à-Mousson et des environs, il y eut des plaintes adressées aux Écoles. On inventa l'appel de midi, qui empêcha de prendre le train de Metz... Depuis 70, la cause a disparu : l'effet subsiste.

A Fagot les congés sont rares : aux grandes fêtes de l'année, le jour seul; au 1^{er} janvier, la veille ou son lendemain; à Pâques, huit à dix jours : et voilà. Deux mois juste aux grandes vacances. On dit à cela : vous avez les *courses* pour vous reposer et vous êtes toujours dehors!

Ce que l'on fait volontiers à Fagot, c'est fumer! Oh, le tabac! et la pipe surtout! Il est défendu de fumer dans les études; on le fait dès que l'*adju* a le dos tourné; si l'on est pincé, une consigne! Dans les cours, dans les caserts, le soir, on fume; au cercle, on fume; on fume toujours et partout. La fumée écarte les moustiques en forêt. Un fagot qui ne fumerait pas se croirait déshonoré.

Quoique nous ayons des chambres, c'est en *étude* que nous travaillons. Il y a une étude par promotion. Nos études sont de grandes pièces dont les murs sont garnis de cartes, de tableaux d'histoire naturelle, etc. Chacun de nous a un tabouret et une table. Les tables sont rangées en ligne de chaque côté



Le réveil.



de la pièce : à droite prend place la promo, à gauche siègent les exotiques. Pour compléter l'ameublement, il y a l'armoire où l'on range les cartons à dessins, etc., et qui de plus joue dans l'étude des anciens un rôle considérable. Lorsqu'un conscrit franchit le seuil de cet antre redoutable, il est saisi par les anciens et juché sur l'armoire, d'où on ne le descend qu'après que le laïus obligatoire a été trouvé satisfaisant.

C'est un ancien brigadier forestier ou un ancien sous-officier qui a titre d'adjudant des forêts, l'*adju*, et à qui incombe la charge peu facile de nous maintenir calmes et tranquilles. L'*adju* fait les appels, surveille en étude, à l'amphi, avant l'arrivée du *prof*, empêche le bruit, le *ramadan*, dans le casert; une fois dix heures, il surveille les larbins.

Aux *adju* il faut ajouter le portier-consigne, un brave homme qui aime à paraître féroce; mais il ne connaît que sa consigne. Signalons aussi le garçon de salle, sonneur de trompe; le clairon, qui est chargé de l'entretien des armes, des sabres, des munitions; le vaguemestre, qui nous apporte, deux fois par jour, la correspondance; nos larbins, un par promo, chargés de tout le service des élèves.

Les salles de jeu et la bibliothèque des élèves sont des pièces où l'on peut aller durant... les récréations, et heureusement aussi le soir et le dimanche; il y a deux billards.

A l'École nous vivons un peu en famille. Nous sommes si peu nombreux, que les professeurs nous connaissent tous, souvent même plus que nous ne le pensons; ils apprécient assez exactement le caractère de chacun. La plupart sont fort aimés des élèves; il en est un pourtant qui n'a pas nos sympathies, bien que ce soit un excellent homme, toujours très poli et plein de ménagements à notre égard: mais c'est l'Inspecteur des études. C'est l'ennemi, le gendarme! Il a trop le rôle de surveillant général ou de censeur dans un lycée; c'est un défaut du règlement, qui expose sa fonction aux critiques acerbes et partiales de ceux qu'il se voit souvent forcé de rappeler à l'ordre et de punir. A cette exception près, la plus grande cordialité règne entre les professeurs et les élèves, et comment en serait-il autrement, puisque au moment des *courses* on passe la journée entière avec eux, on mange avec eux sur l'herbe et ils mènent la même vie que nous? Nos anciens le disent, et j'en jugerai dans quelques mois. Du reste, dans tous leurs rapports avec nous, les professeurs nous traitent comme des jeunes gens du monde et non comme des élèves. C'est certainement l'École où l'on est le moins traité en gamin ou en potache.

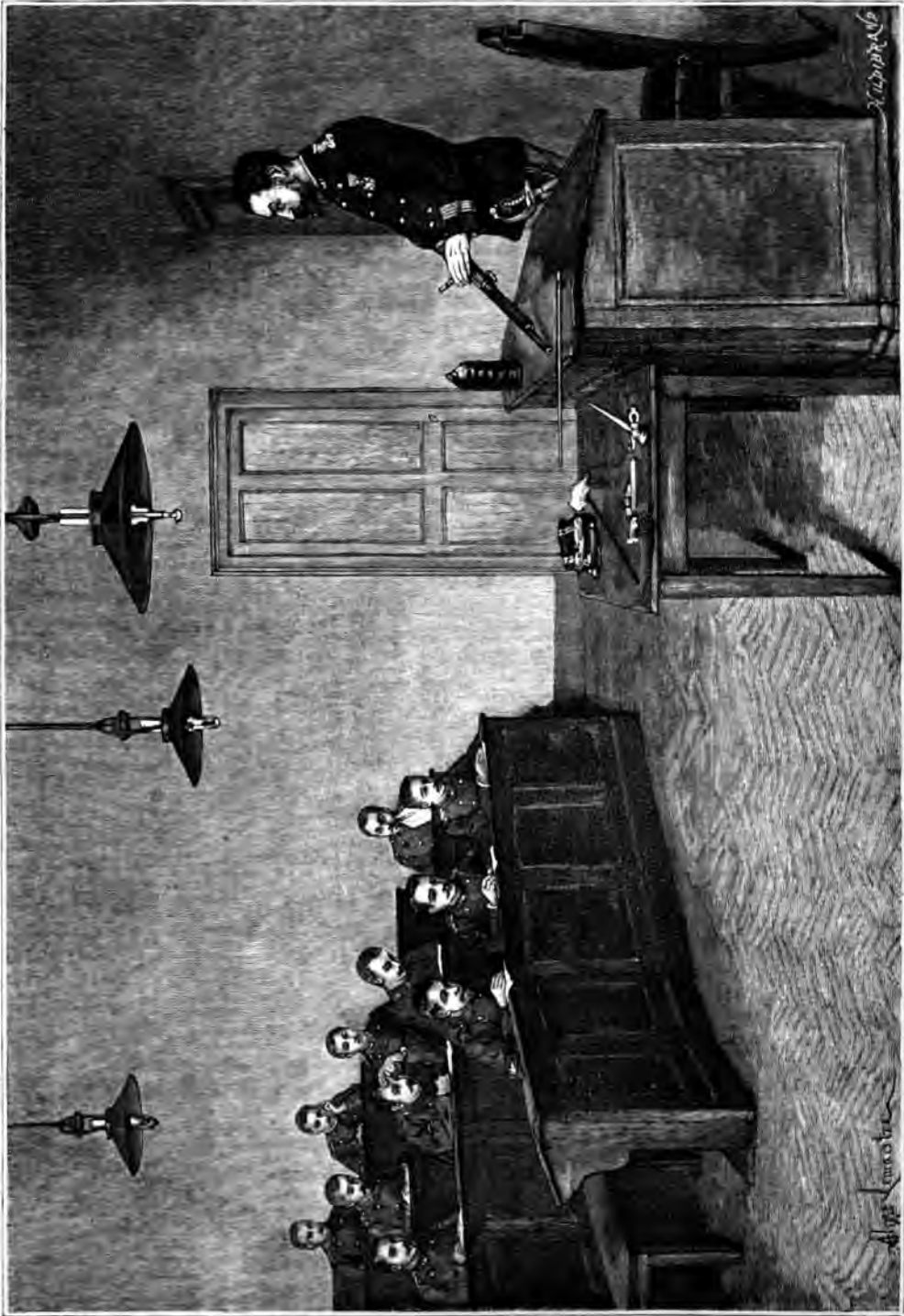
Les cours de l'École sont très variés et fort nombreux. On nous enseigne l'économie forestière, la science principale du forestier, comprenant la sylviculture, l'aménagement ou l'art de traiter les forêts; le débit des bois, l'estimation des forêts en fonds et superficie; ensuite l'économie politique, si intimement unie à la science précédente; l'histoire naturelle sous toutes ses

faces : botanique, zoologie, géologie, minéralogie, en insistant surtout sur les points les plus utiles au forestier ; l'agriculture, dite *Cours de fromages et de fumier*, d'après les parties traitées avec le plus de détails ; le droit : droit administratif, principes du droit civil et le Code forestier, la loi sur la chasse, partie fort importante pour nous, qui aurons à défendre le droit de l'État devant les tribunaux ; les mathématiques appliquées : topographie, triangulations, pour les arpentages de coupes et les plans de forêts ; résistance des matériaux et constructions, pour les ponts et les maisons forestières que nous devons construire ; cours de routes, pour les chemins forestiers que nous aurons à faire ; cours de scieries, pour l'établissement de scieries domaniales dans les forêts ; cours de correction de torrents et cours de reboisement, pour les pays déserts des Alpes et des Pyrénées. Nous avons aussi un cours d'allemand, où l'on apprend principalement les mots forestiers, et enfin les cours d'art militaire dont j'ai déjà parlé. Le graphique nous prend beaucoup de temps, six à huit heures par semaine. Tu vois que nous avons de quoi nous occuper durant nos deux ans, surtout si tu remarques que nos cours sont terminés tous à la fin de mai ! Le reste de l'année sert à l'application et aux examens. Et, du reste, quoi qu'on en ait dit, je ne crois pas qu'il y ait d'École où l'on travaille plus et plus sérieusement qu'à Fagot.

Nous avons de nombreuses et belles collections, qui sont de précieux auxiliaires pour nos cours. Au rez-de-chaussée du bâtiment de la station sont les collections d'histoire naturelle (animaux, fossiles, minéraux, graines, fruits, etc.), et une collection de bois exotiques de l'Inde et des Antilles, don du gouvernement britannique ; dans les pavillons de Mailly et de Lorentz, des troncs sciés, découpés, des instruments, etc.

Au cours de l'année, chaque semaine à peu près, on passe une *colle* ; cette colle roule sur les dix dernières leçons du cours et l'on est prévenu la veille au soir ! Aussi, quel travail pour savoir quand on va passer et en quoi ! Le statisticien de la promo tient un carnet où chacun a son nom et les colles passées ; tous les jours ce cahier est compulsé, on cherche si l'on est *tangent* à la colle, quelles sont ses *tangences* ; il faut toujours avoir deux *tangences* prêtes à la fois, et encore c'est insuffisant quand l'Administration fait une *crasse*. Ce mot gracieux signifie que l'Administration, prévoyant que l'on pioche ses tangences, dérouté vos projets brusquement et vous fait passer dans une autre matière. On a à l'École permission de minuit une fois par semaine, c'est un droit ; mais si en colle on a une note inférieure à 10, ce droit vous est supprimé durant une semaine ; si la note est inférieure à 7, on a quinze jours de *privation de permis*.

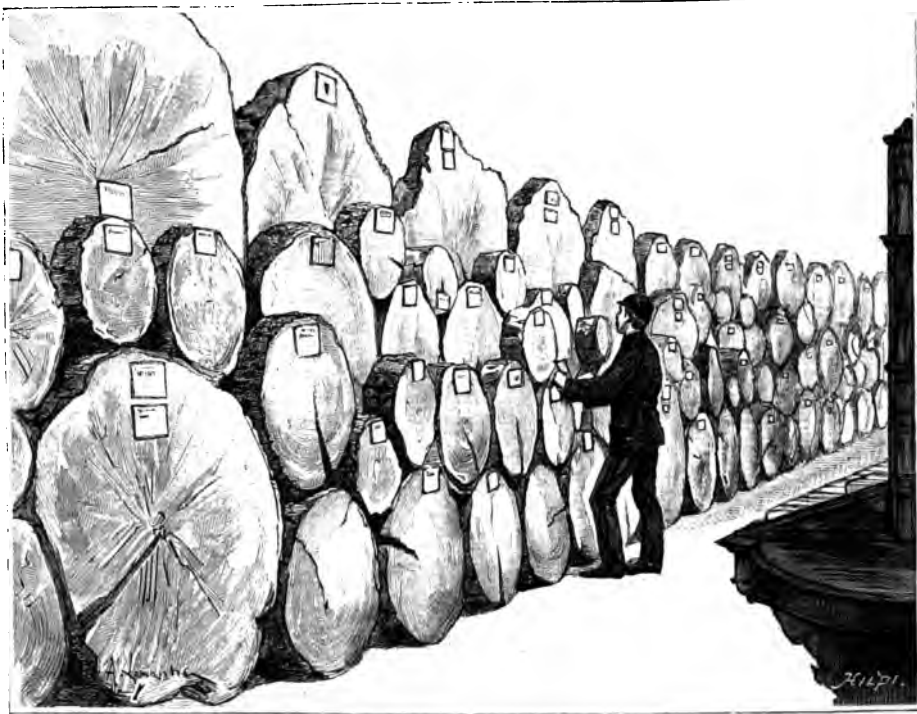
Autres conséquences des colles : il faut, pour ne pas être *oie* ou *sec* à la fin de l'année, avoir 10 de moyenne générale sur 20 et 6 au moins dans chaque matière, sauf en économie forestière et en histoire naturelle, où il



Cours de théorie militaire.



faut 9. Sinon, on est rayé des cadres ; aussi les derniers considèrent souvent les colles au point de vue des *permis*, mal présent, et de la *tangence* à la sèche, mal futur. Les *chiadeurs*, ce que vous appelez des piocheurs, considèrent autre chose : ils visent le 15 de moyenne, quoique bien peu osent l'avouer ; on est si peu sûr de l'avoir ! Ce 15 a l'avantage de vous dispenser du stage à la fin des années de l'École ; ceux qui l'obtiennent (un, deux



Étude des bois aux collections du pavillon de Mailly.

au plus par promotion) gagnent un an ou même dix-huit mois sur leurs camarades.

Je t'ai déjà parlé des *exotiques*, sans te dire ce que nous désignons sous ce terme. Les *exotiques* sont les étrangers qui suivent les cours de l'École, et ils sont nombreux, quelquefois plus que les fagots. D'abord les Anglais et leur major, un major de l'armée de l'Inde, qui est chargé de les surveiller en ville, car les *exotiques* logent en ville. Les Roumains, fort nombreux, viennent quelquefois à certains cours ; les uns sont envoyés par leur gouvernement, les autres par leurs familles. Les Belges viennent envoyés par leur gouvernement compléter leurs études à l'École et faire de la pratique surtout ; ils sortent des Écoles d'agriculture de Louvain et de Gembloux. On a vu aussi des Suisses, des Japonais ; le secrétaire du directeur des forêts au Japon

actuellement à l'École. Les exotiques ne concourent pas avec nous : ce qui est naturel, puisqu'ils ne suivent pas tous les cours. L'École peut aussi recevoir des Français comme élèves libres : il suffit d'adresser la demande au ministère de l'Agriculture; mais le fait est rare.

A toi de cœur,
CHARLES DUCOUDRAY.

V

Nancy, 15 avril 1887.

Mon cher Louis,

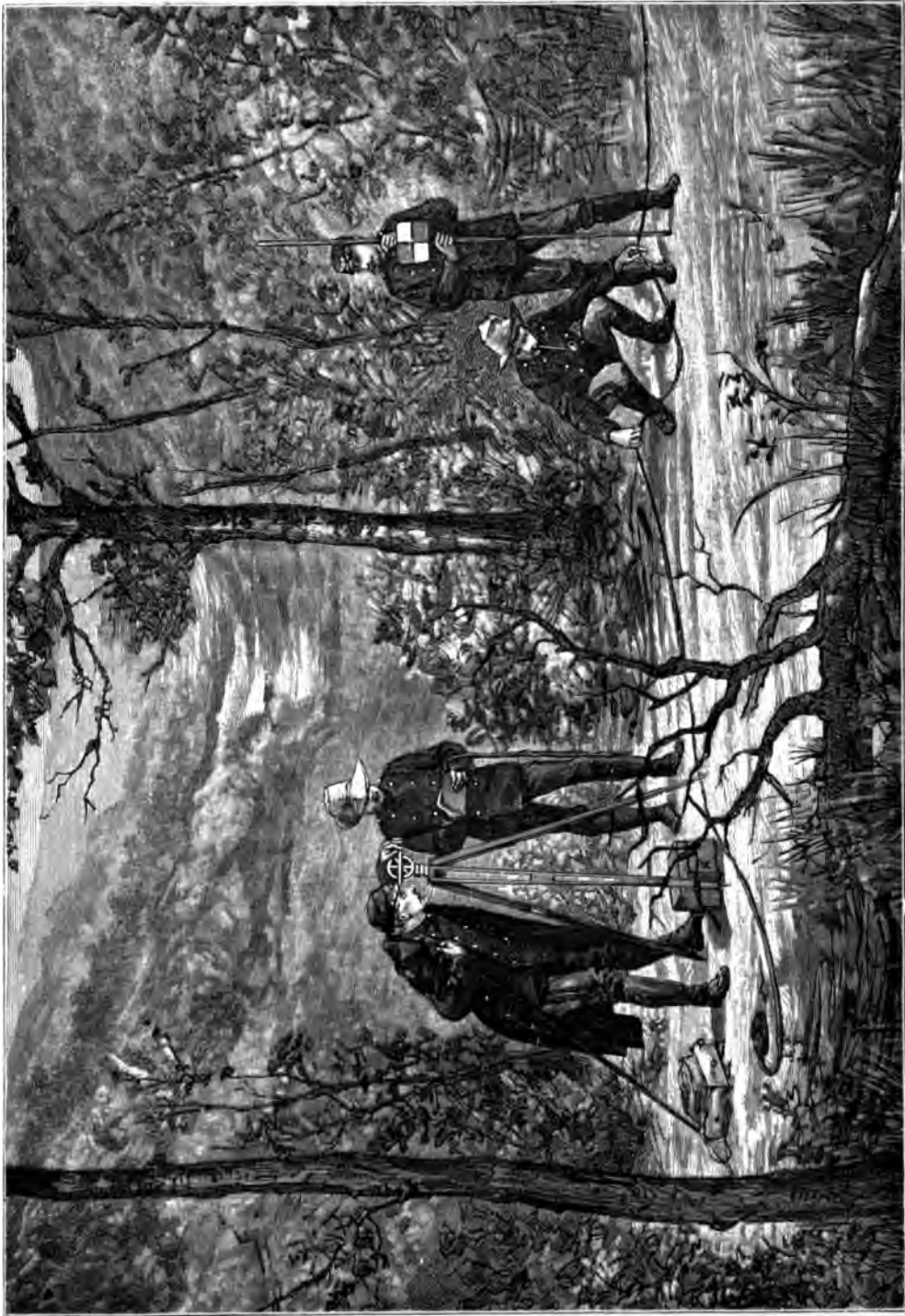
Depuis le commencement de ce mois, nous faisons les *courses gigo-naires* (mot venant de *gigon* et signifiant petit); elles durent un jour et ont lieu quatre fois par mois. Nous quittons Nancy le matin et revenons le soir; ce sont des courses dans les forêts voisines ou des courses de *bota* (nique). Le costume est toujours le même : veston de travail, casquette, pantalon *ad libitum*, mais de couleur foncée, et les fameuses molletières jaunes. Nos anciens nous regardent avec pitié, car eux ils ont des molletières *culottées*, sans couleur, un veston de travail qui a dû essayer tous les parquets et tous les arbres des forêts, une casquette sale à faire peur, surtout sans forme : elle doit coiffer comme celle d'un jockey pour être *bahutée* (beau se prononce beau, d'où rendu beau, bahü). Si le temps est douteux, et c'est le cas général à Nancy d'avril à juin, le mazamet recouvre le tout.

Pour les courses de *bota*, la *boîte à chiots*, la boîte verte, complète l'ac-coutrement. Cette boîte sert à faire des concerts splendides quand on frappe dessus avec le *dépotoir*, dit aussi la truelle.

Le soir on rentre avec les chiots, il faut les faire sécher dans la presse pour composer son herbier. Le temps manque souvent, et que d'herbiers moisés ou pourris on offre à la fin de l'année au malheureux professeur, qui se venge par une cote horriblement basse !

Les vraies *courses* sont celles de sylviculture. On va en forêt dans une belle partie; le prof s'arrête au pied d'un chêne, allume sa pipe et pique le *lâius des familles* sur le peuplement voisin, la lutte du chêne et du hêtre, le travail du forestier; on écrit, on prend des notes debout ou couché, quelque-fois sous une pluie abondante. Il n'y a pas à plaisanter, il faudra faire un rapport sur les courses dans quelques jours; le travail est coté, il prive de permission et le *coeff* (icient) est élevé.

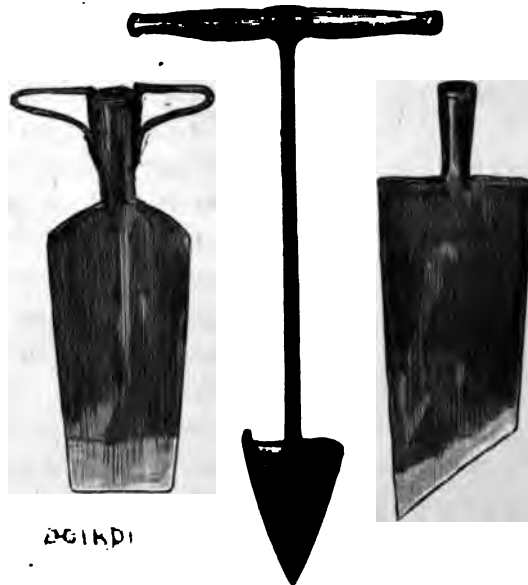
A cette époque ont lieu les *courses* de balivage, martelage, récolement,



L'arpentage en forêt.



arpentage de coupes..., qui apprennent au futur forestier son vrai métier. Le *balivage* est l'opération qui consiste à marquer les arbres à réserver dans les



261121

Outils forestiers.

coupes de taillis ; les gardes et les agents attachés à l'École opèrent, les élèves suivent et tiennent le calepin. En deuxième année, ils donneront leur avis sur chaque arbre. La tenue du calepin est fort délicate pour un débutant ; au

milieu des coups de marteau les gardes crient l'essence et la désignation de l'arbre : baliveau, moderne, ancien, charme, blanc ! Souvent plusieurs crient à la fois ; il faut pointer sans erreur sur un calepin *ad hoc*.

Le *martelage* est la même opération pour désigner les arbres à abattre dans les futaies. Le *récolement* consiste à savoir si l'adjudicataire de coupe a laissé sur pied le nombre d'arbres voulus. Ces opérations se ressemblent beaucoup.

L'*arpentage* consiste à asseoir sur le terrain la coupe de l'année suivante. On part avec sa boussole, sa chaîne d'arpenteur, les fiches et les mires. On suit les contours du bois sur tous les côtés, sauf un, qui sera déterminé par le graphique. Quand on croit avoir une surface suffisante, après avoir les orientements et les longueurs de chaque ligne, on s'arrête, on prend un carton, du papier, des règles, des compas, des équerres, on fait son plan *exact*, là, en forêt ; on mène la ligne sur le papier : elle doit donner la surface demandée à $\frac{1}{1000}$ près. Les professeurs font les calculs avec nous et, le résultat atteint, on retourne à l'instrument, on ouvre une ligne droite dans la direction donnée par le calcul. Il ne faut pas plaisanter ici : la coupe assise ainsi sera réellement exploitée l'année prochaine. Quelquefois, mais c'est rare, le professeur laisse les élèves opérer seuls ; il s'assure des résultats avant de permettre l'ouverture de la ligne. Le procédé est simple : on est par section de quatre ou cinq (nous avons quatre sections) ; les chefs sont les quatre premiers en math ; les sous-chefs les suivants, le 1^{er} et le 8, le 2 et le 7, etc., pour avoir des sections de même force moyenne. Souvent chaque membre prend un titre : chef, sous-chef, hypo-sous-chef, sub-hypo-sous-chef, et enfin le plus beau est le unter-sub-hypo-sous-chef, que l'on déclare comme étant « actuellement sans emploi ». Restent les *amateurs étrangers* au compte de quelque gouvernement, qui sont des constantes variables quant à leur utilité.

Et le déjeuner en forêt ! A onze heures on court aux sacs, qui nous attendent ; s'il pleut ou s'il fait froid, les gardes allument des feux qui vous enfument comme des jambons de Mayence. Autour d'un premier feu sont rangés les professeurs ; quand ce sont des sybarites, on leur fait des sièges avec des branches recourbées en terre. Un deuxième feu est pour les élèves, qui se pressent pour se mettre à l'abri de la fumée ; les premiers arrivés prennent des fagots ou des troncs d'arbres, s'il y en a ; le dernier feu est pour les gardes. On ouvre les sacs, qui contiennent deux œufs durs, deux tranches de viande froide, un morceau de fromage, une grande bouteille de vin et un morceau de pain, le tout apporté le matin par la popote. On mange gaiement ; comme dessert, on chante les chansons de l'École.

Le départ pour les *courses* est un beau tableau. Cinq ou six voitures antédiluviennes, breaks, omnibus, calèches pour les professeurs, réunies devant l'École, obstruent la rue Girardet. Dès six heures un quart les plus pressés

descendent en tenue de course, envahissent les impériales et les voitures découvertes. Aussitôt installé, on bourre sa pipe; les cochers courent, les adju font l'appel, le consigne vérifie si l'on a ses molletières, les professeurs renvoient les imprudents prendre leurs mazamets. Enfin on part, on traverse la ville encore endormie. On va ainsi jusqu'à ce que l'on rencontre une brigade de gardes commandée pour l'occasion. Là on descend et l'on entre en forêt.

Les *courses de math* en forêt de stage sont fort curieuses. On va lever un polygone étendu; chaque section a de 50 à 60 hectares à lever en quatre ou cinq jours. Le chef de section est à la boussole, les autres opèrent chacun à leur tour sous sa surveillance. Un homme tient la mire et aide à chaîner. On travaille seul : les professeurs arrivent de temps en temps voir ce que l'on fait.

Le dernier jour du polygone, on emporte en cachette (l'adjudant ferme les yeux pour ne pas les voir) tous les cors de chasse possibles. Il faut revenir pavoisés; on coupe des feuillages, les voitures disparaissent sous la verdure; les *voyants* des mires apparaissent au-dessus, les cors se montrent aux coins. Une boussole est installée à l'impériale de l'omnibus; les chaînes sont déroulées, les fiches servent à faire du bruit. On revient en chantant; à Nancy les chants cessent; les voitures passent par la rue des *Dom* (inicaïns), la rue à la mode, et l'on rentre à l'École, heureux d'avoir maintenu la tradition. Les jours suivants, on reste à l'École: il faut faire le plan et les calculs; les erreurs sont nombreuses, il faut donner un coup de pouce à propos: aussi on cote les chefs de section qui ont le *coup de pouce scientifique*; il faut aller vite, car bientôt les croquis sont chez le professeur, et malheur à ceux qui modifient leurs chiffres! Quelle nuit passée à faire des calculs de *log*!

Bien à toi,

CHARLES DUCOUDRAY.

VI

Nancy, 20 juin 1887.

Mon cher Louis,

C'est encore de nos *courses*, ainsi que nous appelons nos cours de pratique en plein air, que je t'entreprendrai aujourd'hui. Pendant les premiers jours de mai nous avons fait nos *courses militaires*. Il s'agit de nous rendre à la forêt de Champroux, à 12 kilomètres de Nancy; nous allons au tir à la cible et nous exécutons la manœuvre en terrain varié et boisé, comme c'est notre

rôle en cas de guerre. On part en voiture pour ne pas perdre de temps; on s'embarque en ordre; on arrive en forêt; un coup de clairon, les voitures s'arrêtent; on descend, on se met en rang. Les anciens au tir; les conscrits à l'école de tirailleurs; rendez-vous à onze heures un quart. A l'heure dite, chacun est à son poste; on forme les faisceaux et l'on déjeune. Le menu ordinaire est vite absorbé; mais la femme du clairon, qui sert de cantinière, a apporté des suppléments, auxquels on fait honneur.

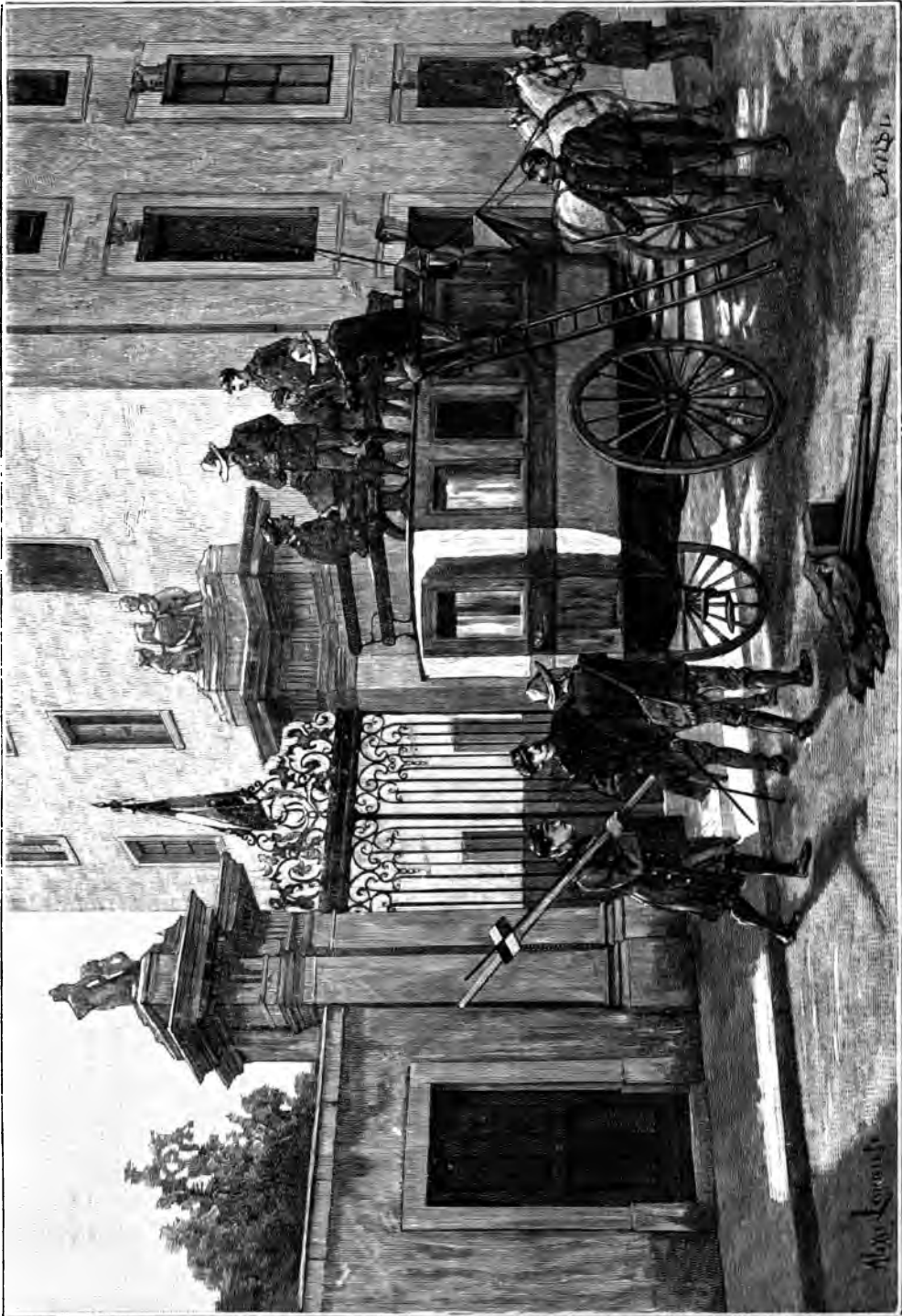
Le soir, le conscrit au tir, les anciens au service de marche. Le dernier jour a lieu la bataille; les anciens, tout en tirant, ont fait des défenses sous bois: il faut les enlever. On se prend dans les fils de fer et les petits piquets; on trébuche partout et l'on voit bien que, s'il fallait franchir 200 mètres de la sorte, bien peu arriveraient aux véritables retranchements derrière lesquels l'ennemi nous attend. Ensuite chaque promotion va dans les bois, et la lutte commence: elle se termine au moment de monter en voiture.

Après ces courses militaires sont venues les *grandes courses*. Nous avons quitté Nancy pour plusieurs jours consécutifs. Notre première excursion a été pour la forêt de Villers-Cotterets. Durant ces courses on loge chez l'habitant: ce qui a une saveur particulière quand il faut traverser une chambre où dorment les poules pour monter se coucher au-dessus d'une étable où un porc grogne toute la nuit. Le sommeil l'emporte, on finit par dormir.

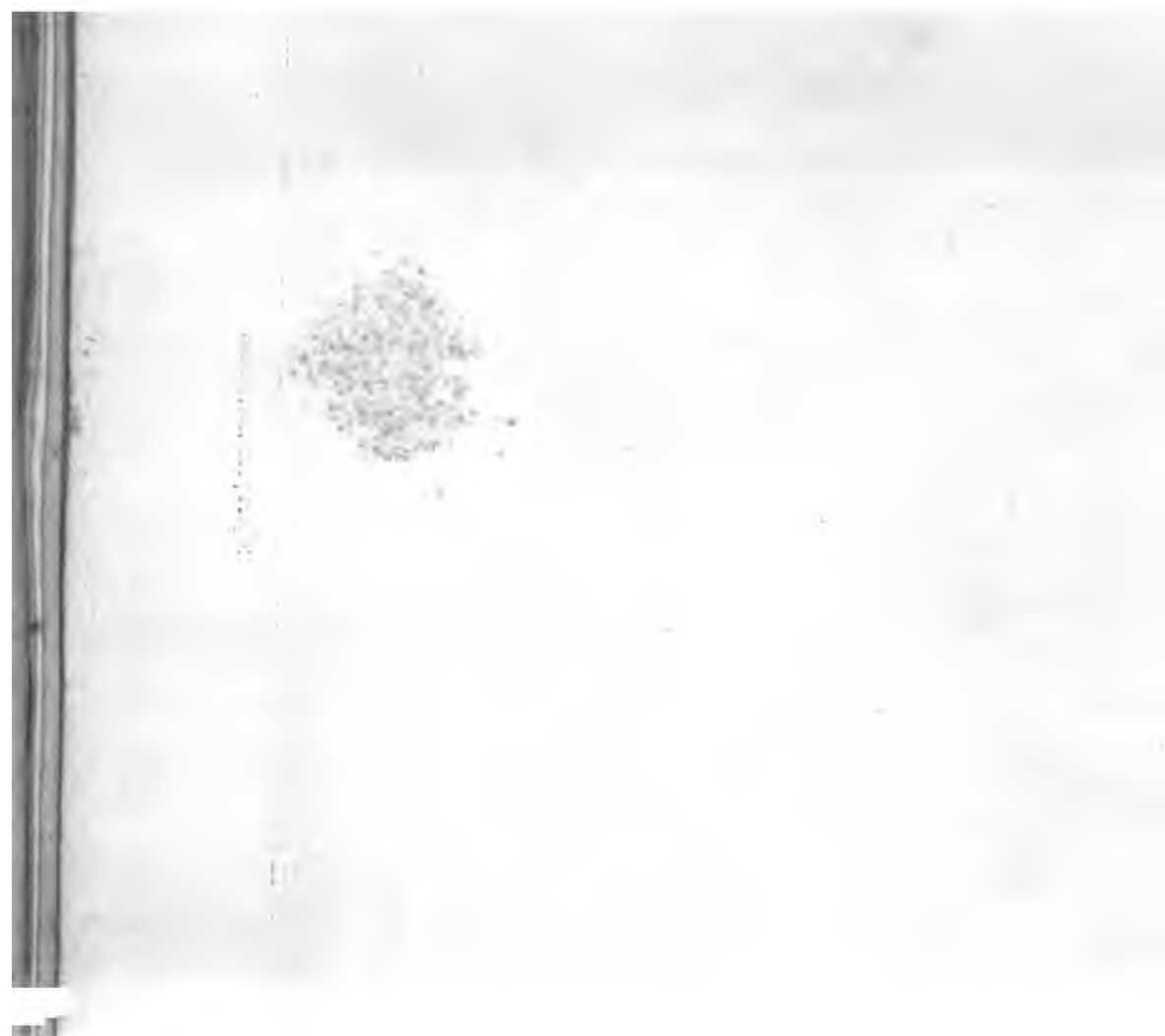
Nous sommes allés ensuite dans les Vosges, où nous avons fait des courses considérables dans les sapinières de la montagne sans être fatigués.

Les agents des Vosges nous ont reçus en jeunes camarades et nous ont traités admirablement. Au dîner, qu'ils partageaient avec nous, on servait des vins fins, surtout le champagne, que la tradition déclare « cher aux fagots ». Le dimanche, ils nous faisaient voir les curiosités du pays et cherchaient à nous distraire quand le temps empêchait de sortir. Ils réclamaient nos chansons, qui leur rappelaient l'École, et souvent ils faisaient chorus avec nous. Quelquefois pourtant, en passant de promotion en promotion, l'air a subi des variantes. Toutes les promo n'ont pas l'oreille musicale.

L'une de nos courses les plus longues a été la suivante: Partis un jour de Fraize, nous sommes arrivés le soir à la Schlucht. L'hôtel est en Alsace, nous ne pouvions y coucher en unif; nous redescendons au Valtin, laissant le prof et les exotiques à la Schlucht; d'autres exotiques vont coucher à Retournemer: ce sont des malins. Le lendemain, à cinq heures et demie, départ du Valtin; nous arrivons à sept heures et demie à Retournemer. Aussitôt arrivés, on prend les *boîtes à chiots* et l'on monte au Honeck; il y a 800 mètres de différence d'altitude. On part en ramassant les chiots; ceux qui marchent lentement sont attrapés. Le prof file vite, il montre les plantes à cueillir; dès qu'il en a une, il part en faisant un laïus sur elle et les derniers arrivent quand il est déjà arrêté plus haut, montrant une autre plante. A midi, on est au sommet,



Départ pour les courses.



d'où les nuages cachent la vue des Alpes ; à midi et demi on déjeune dans une fromagerie. Et l'après-midi on descend au Valtin, d'où des voitures à échelles recouvertes d'une planche nous cahotent jusqu'à Fraize.

Ensuite, retour à Nancy, où il faudra faire des rapports sur toutes ces courses. C'est, malgré cela, une charmante existence que la nôtre, n'est-ce pas ?

A toi de cœur,
CHARLES DUCOUDRAY.

VII

Nancy, 20 juillet 1887.

Mon cher Louis,

Sous le premier Empire, ce que la Révolution avait laissé de forêts domaniales était administré par de vieux officiers, à qui l'empereur donnait cette retraite. Les coupes se faisaient au commandement militaire, comme l'exercice. Les gardes marchaient alignés, le marteau à la main ; au commandement : Marquez ! ils marquaient l'arbre le plus proche et continuaient ainsi l'opération.

Après la Restauration, les ouvrages de Baudrillard, et aussi le succès des Écoles allemandes, de Cotta et de Hartig, démontrèrent l'utilité de la création d'une École forestière en France ; une ordonnance de 1824 l'établit à Nancy, et fixa l'uniforme, le prix, la pension, les examens, les professeurs.

L'École était modestement installée dans une maison prise en location rue Mably. En 1827, date de la publication du Code forestier, on acheta la maison et le jardin de la rue Girardet, mais les élèves logeaient en ville, M. Lorentz fut le premier directeur. Le second fut M. Salomon, qui assistait à l'Absorption et mangeait avec les élèves. M. Parade, gendre de M. Lorentz, lui succéda en 1838. C'est à partir de cette époque que les élèves furent logés dans l'établissement.

L'École triompha enfin de ses détracteurs, dont quelques-uns, comme J.-B. Thomas, le bûcheron de la Nièvre, ont fait beaucoup de bruit. En 1864, M. Marquette fut le premier directeur sorti de l'École ; c'est à lui qu'on doit l'installation actuelle, casernement spacieux et salles des collections rassemblées par M. Mathieu, professeur d'histoire naturelle. Sous le second Empire, les élèves eurent des camarades logés en ville, entrés sans concours et dont l'uniforme différait du leur par les boutons et les broderies, qui étaient

en or et non en argent : c'étaient les forestiers de la Couronne. On se souvient encore de leur entrain et de leur gaieté; l'argent ne leur manquait pas, et que de parties fines ils organisaient!

Vint 1870 : l'École fut licenciée, les élèves s'engagèrent comme leurs anciens,

Laissant la branche gourmande
Pour combattre les Prussiens.

En 1880, M. Puton, ancien élève de l'École, passa de sa chaire de Droit à la direction, qu'il occupe actuellement avec une autorité scientifique incontestée.

Dans l'intervalle, l'uniforme changea : toujours le couteau de chasse et le grand manteau ; mais le schako, le hideux schako apparut ; ensuite le grand manteau à gland d'argent disparut et fut remplacé par la capote, comme à l'X ; puis le couteau de chasse fut supprimé avec l'épée : le sabre subsista seul ; la tunique fit place à la tunique-jaquette d'aujourd'hui. En 1876, on voulut imposer aux élèves une troisième année à Nancy : c'était le stage ; les stagiaires étaient payés et logeaient en ville. Les gardes généraux avaient, paraît-il, une mauvaise influence sur les élèves, et, au bout de quatre ans, ce stage de Nancy fut supprimé et remplacé par une année d'application dans les principales inspections des départements.

Puisque j'ai parlé de 1870, il n'est que juste de rappeler le rôle qu'y ont joué les forestiers et dont un monument, élevé dans la cour de l'École, consacre le souvenir. Les noms des anciens élèves morts pour la patrie y sont inscrits en lettres d'or, et tous les ans, au moment où les élèves de l'École d'application d'artillerie de Fontainebleau se rendent à Nancy pour leurs travaux, fagots et X se réunissent ; on se range en armes devant le monument, on présente le sabre et un des élèves fait un discours.

Ton dévoué,
CHARLES DUCOUDRAY.

VIII

16 août 1887.

Mon cher Louis,

Me voici à la fin de ma première année. Le 15 juillet s'est ouverte la période des examens ; à partir de ce jour plus de permission de minuit, on rentre le soir à huit heures au plus tard. Nous avons un examen tous les deux ou trois jours ; le jury comprend le directeur ou le sous-directeur et les deux pro-

fesseurs de la matière; chacun des membres pose ordinairement une question.

Avant les *exam*, on remet aux élèves un questionnaire, qui est partagé en trente numéros pour chaque matière; chaque numéro comprend trois ou quatre questions; on tire les numéros au sort en arrivant dans la salle d'exam. Les malheureux *tangents à la sèche potassent* une question seule-



Le pavillon Lorentz dans le jardin de l'École.

ment par numéro, dans l'espoir d'avoir une note suffisante; ils parcourent rapidement les autres, car le temps manque. C'est l'époque où l'on dort peu: il faut revoir en trois jours de quarante-cinq à soixante-douze leçons qui ont duré une heure et demie chacune; pour certains cours, il faut en plus potasser des gignons. Ainsi en histoire naturelle il faut connaître les *chiots forestières* (végétaux forestiers), les graines usuelles, les bois taillés et découpés.

A ce moment on étudie avec acharnement les échantillons de bois qui ne servent plus à faire des châteaux que l'on renversait avec fracas: on examine avec attention leurs caractères distinctifs. Le jardin est parcouru aux heures de récréation; les plus malins regardent chaque arbre de l'*allée des chiots*, allée du fond du jardin où sont rangés par familles les végétaux les plus utiles. On cherche ceux qui ont été coupés le plus récemment, pour ne

potasser que ceux-là; quelques-uns tentent le jardinier pour savoir les branches qu'il a coupées le matin, mais cet honnête homme reste impénétrable comme un sphinx.

L'examen de math est terrifiant pour certains. On les met en présence d'une foule d'instruments de topographie, de nivellement. « Monsieur, parlez-moi du tachéomètre : trouvez-le d'abord ! » Le pauvre cocon s'effraye, perd la tête, prend un niveau à fiole fixe; enfin il faut le mettre devant l'instrument demandé.

La salle d'examen devient alors « la salle d'exhibition des instruments de suppliee ». Et dire que l'on a dû manœuvrer ces instruments dans l'année! Aussi ceux qui ont eu un bon chef de section de math ont été forcés d'y toucher et savent la pratique, sinon la théorie, que souvent ils ont peu étudiée, sauf celle de la boussole.

Tous ces examens se passent en grande tenue. Enfin arrive le *manitou*! Le manitou est le directeur des forêts, dit *grand manitou*, ou son délégué, dit simplement *manitou*.

Le manitou assiste à des examens pour les anciens et à la revue militaire qui se passe le jour de son arrivée; ensuite les conscrits sont libres de partir sitôt leurs examens finis; les anciens attendent pour le choix des postes.

Quant à nous, nous aurons notre classement et nos notes dans quelques jours au sein de nos familles. Ces notes sont attendues avec impatience par ceux qui cherchent le 15 de moyenne; si l'on en est loin en conscrit, on ne l'aura pas facilement l'année suivante, car chaque année a le même coefficient pour le classement de sortie. Les *séchés* sont avertis chez eux; s'ils sont secs pour une moyenne particulière inférieure à 6 tout en ayant leur moyenne générale de 10, ils pourront recommencer leur année; si la moyenne de 10 n'est pas atteinte, ils quittent l'École et vont achever au régiment leur temps d'enseignement militaire. En tous cas, on ne peut jamais faire plus de trois ans à l'École.

Avant de se quitter, il faut que les deux promotions se fassent leurs adieux : les conscrits offrent un dîner aux anciens. Ceux-ci voudraient que leur classement fût fait et les postes choisis pour pouvoir venir en gardes généraux : les uniformes les attendent à l'École; mais ils dînent en simples fagots qu'ils sont encore. Le dîner n'en est pas moins gai, toutes les chansons y passent, on se fait des adieux sincères et l'on se promet de se revoir bientôt, de s'écrire et de renseigner les conscrits sur le service et la vie des cantonnements. On se retrouvera toujours au dîner forestier qui a lieu tous les ans à Paris. Le lendemain, les conscrits prennent leurs deux mois de congé, les anciens font leur visite aux professeurs et quittent Nancy, où ils laissent pour la plupart de bons et joyeux souvenirs.

Voilà, mon cher Louis, quelle est notre existence à Fagot. Le nom de notre

École cachée sur la frontière de l'Est, cette patrie forestière par excellence, a rarement dépassé les limites de l'enceinte de Nancy, et si la vieille et belle cité lorraine est fière de la posséder, en raison de la situation sociale qu'ont su se faire les forestiers et du renom de patriotique vaillance qu'ils ont acquis sur les champs de bataille aux heures sombres, il n'en est pas moins vrai que toute autre part on semble ignorer son existence. Avoue que c'est dommage. Je plaide *pro domo meâ*; mais cette maison est, comme toutes nos grandes Écoles, une pépinière de bons et utiles serviteurs de la patrie.

Je t'embrasse,
CHARLES DUCOUDRAY.



Handwritten text in a cursive script, likely a letter or a page from a manuscript. The text is arranged in several lines and is mostly illegible due to the low contrast and blurriness of the scan. Some faint characters and words are visible, but they do not form a readable message.

TABLE DES MATIÈRES

L'École Navale.....	105
L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr.....	181
L'École Polytechnique.....	269
L'École Centrale des Arts et Manufactures.....	323
L'École des Beaux-Arts.....	409
L'École de Médecine.....	443
L'École de Droit.....	463
L'École Normale supérieure.....	491
L'École Forestière.....	



THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM
OF
ART AND
ARCHITECTURE
OF
THE
METROPOLITAN MUSEUM OF ART
1000 MUSEUM AVENUE
NEW YORK, N. Y. 10029





